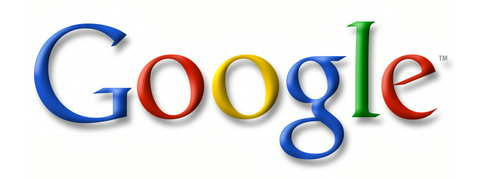
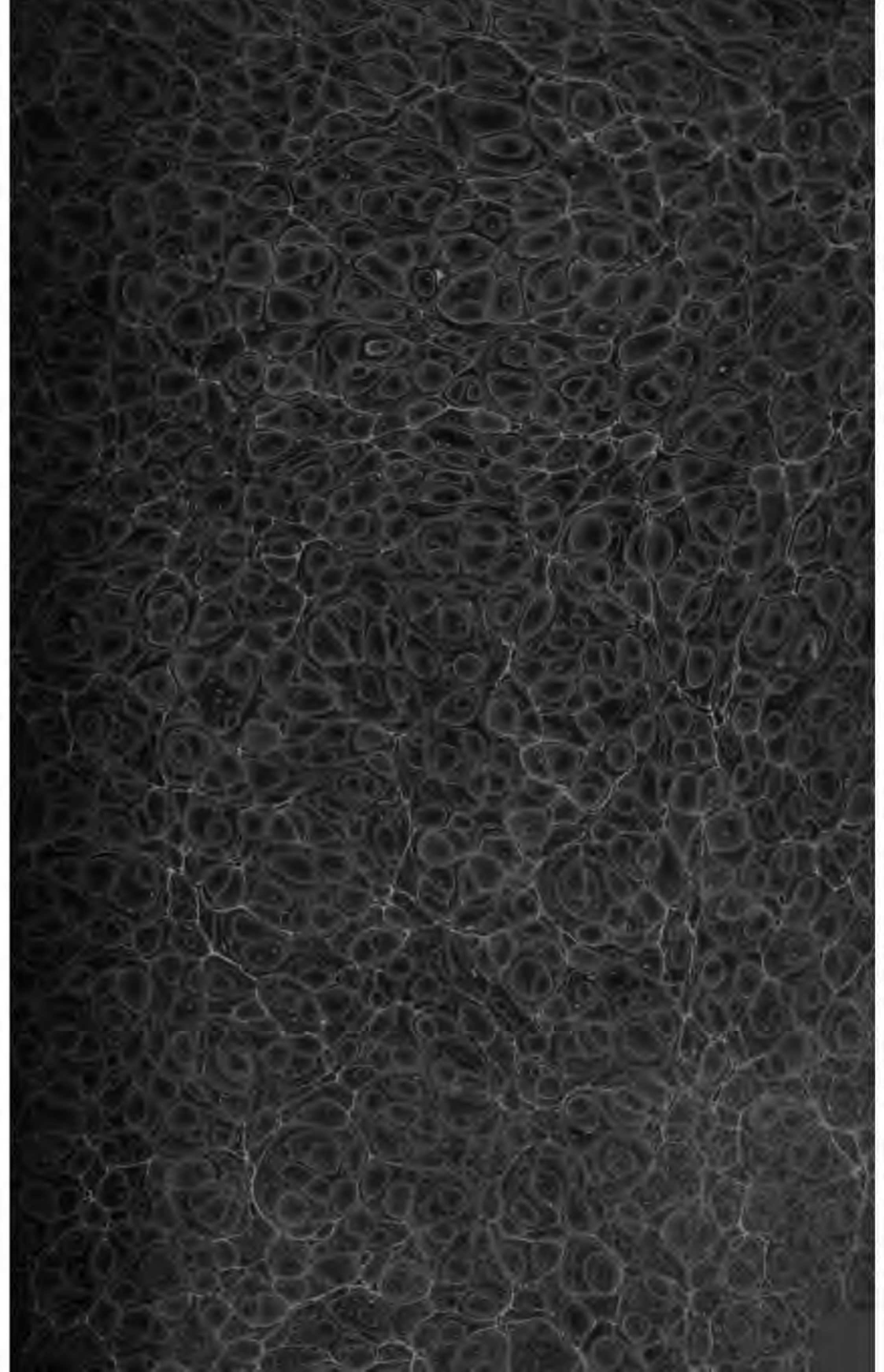



WIDENER
HN X48R Q



# ÉTUDES

## RELIGIEUSES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

PARIS. — IMPRIMERIE VICTOR GOUPY, RUE GARANCIERE, 5.

# ÉTUDES

## RELIGIEUSES, HISTORIQUES

### ET LITTÉRAIRES

PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME ONZIÈME

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ JOSEPH ALBANEL, LIBRAIRE

15, RUE DE TOURNON, 15

ET CHEZ AUGUSTE DURAND, RUE CUJAS, 7. (Ancienne rue des Grès-Sorbonne.)

—

1866

# LES DOCTRINES

# DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

# SUR LA LIBERTÉ

---

## LA SOCIÉTÉ CIVILE D'APRÈS SUARÈS

Une des gloires les moins contestables du christianisme, c'est d'avoir, je ne dirai pas seulement affranchi, mais bien plutôt créé la société religieuse, en lui donnant une existence distincte et indépendante. Qui ne sait que les vieilles idoles étaient toutes inféodées au pouvoir? Ces dieux nationaux dont la juridiction expirait aux limites du royaume qui leur élevait des autels, n'étaient point faits assurément pour émanciper leurs adorateurs, ni pour conquérir à leur culte des conditions d'autonomie vis-à-vis des puissances temporelles. Rome même, par le vaste syncrétisme qui admettait aux honneurs officiels les divinités des peuples nouvellement soumis, ne faisait que centraliser de plus en plus l'élément religieux autour de l'autorité civile. Depuis Auguste, le pontificat suprême appartint à l'empereur; les deux pouvoirs, les deux sociétés se concentraient, pour ainsi dire, dans sa main. Ainsi l'idée n'était pas venue aux nations païennes que l'homme, par tous ses côtés éternels, dût faire partie d'une organisation plus vaste, ni qu'il échappât aux étreintes d'une association naturellement bornée aux intérêts terrestres.

C'est le christianisme qui introduit cette idée dans le monde; c'est lui qui commence à la réaliser, en fondant l'Église et en proclamant l'indépendance de la conscience religieuse. Il y a dans ce seul fait un incalculable service rendu à la cause de la liberté. Car, on peut bien l'affirmer sans crainte, si loin que

le despotisme puisse aller chez une nation catholique, jamais il n'égalera ce qu'il devient parfois chez un peuple où l'État est souverain dans le domaine spirituel comme dans le domaine matériel, c'est-à-dire où, non content de déterminer les devoirs du citoyen, il se mêle encore de fixer les dogmes religieux et d'imposer les croyances.

Au moment où Suarès écrivait, l'ancienne confusion avait reparu, elle menaçait de s'étendre de plus en plus sous l'influence de la Réforme. Henri VIII, après avoir publié en son propre nom une réfutation des principes de Luther, qui lui avait valu le titre de *Défenseur de la foi*, venait de rompre lui-même les liens qui l'unissaient au Saint-Siége; le schisme de l'Angleterre était désormais un fait accompli; et il entraînait, comme conséquence nécessaire, l'absorption de l'Église dans l'État, la confiscation du pouvoir religieux au profit du pouvoir politique.

Devant un pareil envahissement, n'était-ce pas le devoir des théologiens de protester hautement, au nom de la science sacrée, dont ils étaient les représentants et les dépositaires? Suarès le fit, dans l'écrit vigoureux qui a pour titre : *Defensio fidei catholicæ et apostolicæ adversus anglicanæ sectæ errores.* Il y réclame toutes les libertés chrétiennes qui avaient été reconnues jusqu'alors, soit qu'elles fussent fondées immédiatement sur le texte révélé, soit que, sous l'influence des principes catholiques, elles eussent pris place dans le droit public de l'Europe.

Aujourd'hui peut-être plusieurs de ces revendications n'auraient pas la même opportunité. Mais est-il juste de juger un publiciste du XVII^e siècle, en se plaçant à un point de vue qui appartient exclusivement au XIX^e? Du reste, si certaines idées ont besoin d'être modifiées pour paraître acceptables à nos contemporains, ce ne sont point assurément celles qui servent de base à l'ouvrage. Les principes adoptés par l'auteur de la *Defensio fidei* ne diffèrent pas de ceux qu'il a exposés dans le *Traité des Lois;* c'est toujours la même manière de procéder, ce sont le plus souvent les mêmes assertions appuyées sur les mêmes preuves.

On accuse Suarès d'avoir méconnu la société civile, sa constitution, ses droits, le domaine distinct où elle se meut; enfin, d'avoir voulu guérir un excès par un autre excès, et faire prévaloir une absorption diamétralement opposée à celle qu'il combattait, en sacrifiant complétement l'État à la société religieuse.

Pour répondre à ce reproche, il suffira de rétablir la physionomie du pouvoir civil telle qu'il nous la représente. Cette simple restitution d'un tableau trop souvent altéré montrera dans quelle catégorie il faut ranger le théologien jésuite et ceux qui ont suivi ses doctrines. On verra s'ils appartiennent à une école décidément vouée à la défense de l'absolutisme et des idées rétrogrades, ou bien, tout au contraire, s'ils ne traçaient pas d'avance la voie large où l'on pouvait continuer de marcher paisiblement, avec la certitude de conquérir tôt ou tard, sans secousse et sans péril, toutes les libertés que nous attendons encore, après tant de révolutions faites en leur nom et soi-disant pour leur cause.

## I

La communauté primordiale, celle qui se forme tout d'abord et par le fait même de la nature, la famille, en un mot, ne se suffit pas à elle-même; il faut qu'elle entre comme élément dans une combinaison plus vaste, plus étendue, qui constitue, selon l'expression des juristes, une communauté complète, autrement dite la société civile. A la tête de celle-ci est nécessairement placée une magistrature chargée de régir tout le corps; c'est le pouvoir politique avec toutes ses attributions, quelle que soit d'ailleurs la forme qu'il affecte. Ce pouvoir, nous l'avons vu, vient originairement du peuple; mais d'ordinaire le peuple ne l'exerce pas par lui-même, il le transfère à un chef individuel ou collectif, suivant la constitution qu'il a adoptée.

Arrivé là, Suarès rencontre devant lui une erreur radicale, subversive de tout ordre social, qu'ont inaugurée les premiers patrons de la Réforme. Luther, dans un moment d'humeur,

avait proclamé que la liberté chrétienne consistait à renverser les trônes et les tribunaux, à faire disparaître toute domination civile et tout commandement politique. La guerre des Paysans, commentaire sanglant du nouveau dogme, en fut en même temps la réfutation la plus péremptoire. Néanmoins la théologie ne se crut pas dispensée de donner aussi la sienne. Bellarmin avait répondu en détail à tous les textes de l'Écriture dont on abusait pour soutenir cette assertion immorale; Suarès suit l'exemple donné par son illustre confrère; il ne néglige point de relever les contre-sens au moyen desquels on cherchait à soutenir l'insurrection, et il établit en regard les passages innombrables qui font à tous un devoir de l'obéissance[1]. L'absence même de la foi et des bonnes mœurs dans le chef de l'État ne détruit par elle-même ni la légitimité de son pouvoir, ni l'obligation de s'y soumettre, pourvu toutefois qu'il ne s'agisse pas de lois injustes et que la conscience réprouve[2].

La société civile existe donc sous le règne de l'Évangile tout aussi bien qu'auparavant. Le Christ en établissant son royaume n'a point prétendu détruire les royautés terrestres ou les fondre et les absorber dans la sienne. Aussi en constituant à la tête de son Église un vicaire, auquel il a remis le droit suprême de lier et de délier dans l'ordre spirituel, il ne lui a pas conféré la puissance de faire des lois civiles. Le Pape ne commande pas au monde chrétien dans la sphère profane; s'il le fait quelque part, c'est seulement là où il est seigneur temporel[3].

Or il n'y a point d'opposition entre ce titre et celui de Pontife. Car, comme Suarès le prouve invinciblement ailleurs, si le sacerdoce n'emporte pas de lui-même l'autorité politique et humaine, rien n'empêche cependant que les deux pouvoirs ne soient unis dans la même personne, ni que cette union ne soit, selon la remarque de saint Thomas, l'effet d'une providence spéciale de Dieu sur son Église[4]. Les in-

[1] *De Legibus*, lib. III, c. v. — *Defensio fidei*, lib. III, c. iv.
[2] *De Legib.*, lib. III, c. x.
[3] *De Legib.*, lib III, c. vi, § 3.
[4] *Ibid*, lib. IV, c. x.

convénients qui pourraient sembler tout d'abord résulter de ce rapprochement, sont amplement compensés par d'immenses avantages. Qui ne voit la sécurité bien plus grande que donnent de tels princes pour l'administration de la justice, l'harmonie plus parfaite qui s'établit entre l'ordre temporel et l'ordre spirituel, puis encore l'appoint fourni à l'autorité ecclésiastique, le respect plus profond qui s'attache à elle, l'indépendance dont elle sera en possession, ainsi que les ressources qu'elle trouvera pour résister aux ennemis qui voudraient la compromettre[1] ?

Quoi qu'il en soit, alors même qu'il n'y a qu'une seule tête, les deux sociétés n'en restent pas moins distinctes, ainsi que les deux sphères de gouvernement qui leur appartiennent.

Quand le pouvoir civil est remis à un homme individuel, il est soumis, en sa personne, aux conditions suivant lesquelles il lui a été transmis par la communauté ; car, on l'a dit, il existe toujours équivalemment un pacte primitif, dont les parties contractantes sont, d'une part, la nation, de l'autre, ceux qui la gouvernent ; la puissance de ceux-ci ne saurait dépasser les limites de cette convention, de ce contrat. Lorsque aucune constitution écrite n'en fait foi, c'est la coutume qui doit être considérée comme déterminant la mesure de leur pouvoir et les restrictions qui y sont apportées. En effet, si la coutume est suffisante pour donner la juridiction, à plus forte raison, pour en déterminer le mode. C'est donc en la consultant qu'on saura, par exemple, si le consentement du peuple est requis pour la création des lois dans un état monarchique, etc.[2].

Le pouvoir législatif, poursuit Suarès, réside également dans les sociétés qui se régissent par elles-mêmes et sans rois, soit qu'elles aient à leur tête une aristocratie, soit que leur gouvernement affecte une forme purement populaire. La république de Gênes, celle de Venise et autres semblables jouissent de cette faculté, bien qu'en élisant un chef, elles ne lui confèrent pas la plénitude de la puissance. Le régime sous

[1] *Ibid.*
[2] *De Legib.*, lib. III, c. IX, § 4.

lequel elles vivent est essentiellement mixte; l'autorité n'est ni dans le prince tout seul, ni tout entière non plus dans la multitude : elle se trouve à la fois et dans le corps et dans la tête. C'est donc dans l'une et dans l'autre qu'il faut chercher aussi le pouvoir législatif; quand il s'agit de porter une loi, le peuple ne peut agir sans son chef, ni le chef sans le peuple[1].

Nous ne suivrons pas plus loin le développement de cet exposé. On voit assez que les principes de Suarès n'excluent aucune forme de gouvernement, si démocratique qu'on la suppose. On voit aussi que les chartes des gouvernements constitutionnels, loin d'être en désaccord avec les idées que nous venons d'analyser, n'en sont que la conséquence et l'application légitime. A l'origine de toute société, il y a un contrat exprès ou tacite entre le peuple et le souverain; si ce contrat n'est pas formulé dans une constitution, il n'en existe pas moins d'une manière implicite. Nulle part l'autorité n'est sans limites ni inconditionnelle. Celle même que nous appelons *absolue* doit, elle aussi, reconnaître ses bornes. Et ces bornes ne sont pas seulement celles que lui impose la justice abstraite, mais encore celles qui résultent des mœurs, des antécédents historiques, des habitudes qui ont prescrit, en un mot de tout cet ensemble de choses que Suarès comprend sous le nom général de *coutumes*, et qu'il veut que l'on consulte pour savoir jusqu'où s'étend le droit des gouvernants vis-à-vis des subordonnés.

A l'occasion d'une question incidente qu'il rencontre sur son chemin[2], le théologien jésuite fait une profession de foi remarquable. La royauté, suivant lui, n'est pas pour celui qui la possède une sorte de propriété semblable à celle d'une maison ou d'une terre, en sorte qu'il puisse s'en défaire à son gré, ou l'aliéner en faveur d'un autre; c'est une charge, un

[1] *Ibid.*, c. v, § 6.

[2] Cette question incidente est celle du gouvernement des femmes. Suarès admet qu'en dehors des dispositions spéciales à certains royaumes, une reine peut exercer le pouvoir, et qu'elle ne le transmet pas à celui qu'elle épouse, alors même que celui-ci porte le titre de roi. La preuve en est, que si elle vient à mourir sans enfants, son mari ne garde pas la couronne et ne saurait la léguer à ses propres fils.

mandat, un service public; cette charge est personnelle et ne saurait être transférée sans le consentement des intéressés, à savoir, du peuple; celui qui en est revêtu ne l'a pas tant pour lui-même que pour ceux qu'il doit gouverner; un roi, une reine ne sont pas en droit de déposer arbitrairement ce fardeau, ni même de s'en décharger, en abandonnant à des étrangers l'administration et les obligations qu'elle entraîne; ils ne seraient pas plus excusables d'agir ainsi que s'ils modifiaient leurs rapports avec la nation et en transformaient la nature[1].

## II

La société civile étant reconnue en elle-même, dans son existence indépendante, dans le pouvoir distinct qui la régit et qui la conserve, demandons maintenant à Suarès quelle est la *fin* qu'elle doit se proposer et le but auquel doit tendre sa législation

Parmi les théologiens et les canonistes, quelques-uns avaient cru que chez les nations chrétiennes la société civile devait se rapporter, comme telle, au salut éternel de l'homme. Ils pensaient que l'ordre politique et l'ordre religieux n'avaient qu'une même fin; que ce n'était pas assez pour le premier de chercher la paix extérieure de l'État et l'observation de la justice, mais qu'il devait viser encore à la félicité vraie et intérieure de l'homme ainsi qu'à sa béatitude à venir.

Cette opinion va-t-elle être celle de Suarès? Loin de là, il avoue qu'elle lui paraît incroyable, surtout si on la prend dans toute son étendue, et si on l'applique aussi à l'état de pure nature. Mais, lors même qu'on la restreindrait à l'État chrétien, elle est, à ses yeux, nouvelle, étrange, provenant d'une confusion de mots et d'une confusion d'idées. En faisant disparaître toute équivoque, la vérité, dit-il, se montre d'elle-même. Il faut en effet distinguer une double félicité pour l'homme: l'une qui appartient à la vie présente, l'autre réservée à la vie future; en outre, celle-ci comme celle-là peut

[1] *De Legib.*, lib. III, c. IX, § 12.

être naturelle ou surnaturelle, selon la doctrine universellement reçue en théologie et qu'on doit ici présupposer.

Écoutons maintenant plusieurs assertions importantes.

*Première assertion :* « La puissance civile et le droit qu'elle constitue ne regardent pas, par eux-mêmes, le bonheur éternel et surnaturel de la vie à venir, comme leur fin propre, soit prochaine, soit dernière. »

La preuve en est que cette puissance est de l'ordre purement naturel ; donc par son essence elle ne tend pas à une fin surnaturelle.

Comme on lui objecte que les facultés naturelles de l'homme doivent pourtant être ordonnées par rapport à ce but, il répond que cela se fait par une relation extrinsèque, par une intention et un commandement personnels à celui qui jouit de ces facultés ; qu'on peut tout au plus conclure la même chose par rapport au pouvoir public, lequel, de fait, à considérer les choses du côté de Dieu, est un bien donné comme tous les autres, en vue de la félicité future ; mais il n'en reste pas moins acquis que, de lui-même et par sa propre nature, il ne tend pas à la suprême béatitude. Donc la loi civile, qui est l'acte de cette puissance, ne tend pas non plus d'elle-même à cette fin ; et c'est principalement ce point qu'il fallait tout d'abord établir[1].

*Seconde assertion :* « Non-seulement le pouvoir civil ne considère pas le bonheur de la vie future comme la fin dernière qui lui est propre, mais encore, par lui-même, il ne se propose pas le bonheur spirituel de l'homme en cette vie ; et par conséquent, de lui-même encore, il ne peut disposer ou légiférer en matière spirituelle. »

En effet, son objet propre est l'honnête et l'utile temporel, qui concerne la république humaine ; tandis que le bien spirituel, ou, ce qui est la même chose, le bonheur vrai de cette vie est un état de l'homme qui a un rapport direct avec la vie surnaturelle, disons plutôt, qui est un commencement, un essai, un avant-goût de celle-ci. Or dès que nous abordons ce

[1] *De Legib.*, lib. III, c. XI, § 4, 5.

domaine, nous sommes évidemment dans le ressort d'une autre puissance; car c'est à la même autorité qu'il appartient de viser au but et de régler les moyens destinés par eux-mêmes à y conduire.

*Troisième assertion:* « Le pouvoir législatif civil, même en le considérant dans l'ordre de pure nature (c'est-à-dire en dehors de la révélation), n'a pas comme but intrinsèque et voulu pour lui-même, le bonheur naturel de la vie future; bien plus, pas même le bonheur de la vie présente, en tant que privé et personnel à chaque homme; mais sa fin est le bonheur naturel de la société humaine qu'il régit, et de chacun de ses membres, en tant qu'ils appartiennent à cette société. Ce qu'il se propose, c'est qu'on vive en paix, dans la justice, avec la mesure de biens qui convient à la vie matérielle et à ses jouissances légitimes, avec cette probité morale qui entretient la tranquillité extérieure et fait la prospérité de la chose publique, en même temps qu'elle est nécessaire à la permanence et à la conservation de l'humanité. »

Après avoir invoqué l'autorité d'Aristote et de saint Thomas, Suarès tire sa démonstration de l'essence même de la société politique, dont la durée ne s'étend pas au delà de cette vie, et dont l'origine, résultant d'une nécessité même de la nature, est fondée sur le bien commun, et sur l'avantage de tout le corps. La fin et le principe sont ainsi en parfaite harmonie; or c'est dans ce rapport mutuel qu'on peut reconnaître le véritable but de toute aggrégation.

En outre c'est ainsi que l'administration politique se distingue de deux autres, l'une purement domestique, qui s'arrête à la famille, l'autre exclusivement individuelle, qui n'est que le gouvernement de chaque homme par sa volonté propre. Le pouvoir civil ne doit jamais empiéter sur le régime domestique, si ce n'est en tant que le bien général l'exige; pour tout le reste, c'est l'affaire du père et non du législateur; on doit s'en remettre à la prudence des chefs de maison, et non recourir à l'autorité de la loi. De même, ce

[1] *Ibid.*, § 6.

n'est point à celle-ci qu'appartient la conduite personnelle de chacun, ni la direction qu'il donne à sa vie en tant que privée; mais il suffira qu'elle assure la rectitude, l'honnêteté moralement nécessaire à tout bon citoyen. Et de fait, à ne prendre même que la félicité naturelle de l'homme, considéré comme individu, ce ne serait pas assez de cette vertu purement civique que le Code peut produire; il faut de plus l'intégrité des mœurs et l'accomplissement raisonnable du devoir religieux; tout cela est indispensable pour que la personne privée arrive à sa fin. On voit donc que ce n'est point l'œuvre du pouvoir législatif, ou de la loi dans les limites de la nature. De plus, la loi civile s'inquiète peu des actes intérieurs, elle est même impuissante à les régir et à les discipliner; elle ne peut donc se proposer comme but le bonheur qui en résulte et dont ils forment le principal élément[1].

*Quatrième assertion :* « La puissance civile, même lorsqu'elle est unie avec la foi, comme dans les princes chrétiens, ne s'étend pas, quant à sa matière et à ses actes, jusqu'à se proposer la fin surnaturelle, ni même la fin spirituelle de la vie future ou de la vie présente; cependant le législateur chrétien peut et doit, dans une certaine mesure, en portant ses lois, avoir l'œil sur la fin surnaturelle de l'homme et y référer l'acte même qu'il accomplit en les établissant. »

Les deux parties que renferme cette assertion, continue Suarès, sont également évidentes. La première, parce que le pouvoir, tel qu'il est aujourd'hui dans les princes chrétiens, n'est ni plus étendu, ni d'une autre nature que celui qui se trouvait dans les princes idolâtres; la seconde, parce que la création de la loi civile est en elle-même une action honnête, conforme à la raison, un acte de la vertu de prudence, bien que de l'ordre purement naturel; le législateur chrétien a donc la facilité de le rapporter à la fin surnaturelle, et il aura raison de le faire. Car saint Augustin a dit des princes fidèles : « Nous les appelons heureux s'ils usent de leur pouvoir pour étendre le culte de Dieu et s'ils le mettent au service

[1] *De Legib.*, l. III, c. XI, § 7, 8.

de sa majesté [1]; » et le concile de Mayence tenu sous Étienne V dit du roi: « Qu'il se souvienne avant tout qu'il est fils de la sainte Église et que c'est à sa paix, à sa tranquillité dans l'univers entier qu'il doit rapporter sa puissance [2]. »

Or ceci peut s'accomplir de deux manières: ou bien positivement, par une tendance directe de la loi au but surnaturel; ou bien seulement d'une manière négative, c'est-à-dire par le soin qu'on prend qu'elle n'ait rien de contraire à ce but, rien qui puisse empêcher de l'atteindre; car cette sollicitude et cette précaution, procédant de la foi, constitue une sorte de relation virtuelle à la fin suprême. Ce dernier point est de strict devoir pour un prince chrétien et pour toute puissance catholique. Quant à la tendance positive de la loi, elle n'est généralement que de conseil, hors le cas de nécessité ou celui d'un précepte spécial; et c'est en ce sens que saint Léon disait à l'empereur du même nom [3]: « Vous devez remarquer avec grand soin que la suprême puissance vous a été conférée non pas seulement pour gouverner le monde, mais encore et surtout pour protéger l'Église [4]. »

Je me suis étendu sur ce chapitre, un des plus importants du traité *de Legibus*. On voit avec quelle hauteur de vues et avec quelle sagacité la théologie scolastique posait sans crainte et résolvait sans partialité ces grands problèmes. A ses yeux l'état civil a sa sphère entièrement distincte de la sphère religieuse. C'est là qu'il vit, qu'il se meut, qu'il dresse ses constitutions et ses lois, sans pouvoir par lui-même en sortir pour empiéter sur un autre domaine. Non-seulement l'ordre surnaturel et divin, mais l'ordre spirituel, dans les limites mêmes de la nature, lui est étranger. Il n'a pas mission de s'occuper directe-

[1] Felices eos dicimus si suam potestatem ad Dei cultum maxime dilatandum, Majestati ejus famulam faciunt. (*De civit. Dei*, lib. V, c. XXIV.)

[2] Præ omnibus ita se sanctæ matris Ecclesiæ meminerit filium, ut ejus paci atque tranquillitati per universum mundum prodesse suum faciat principatum. (Cf. Labbe, t. IX, p. 401.)

[3] Debes incunctanter advertere regiam potestatem tibi non solum ad mundi regimen, sed maxime ad Ecclesiæ præsidium esse collatam. (*Epist.* 75, ad Leonem Augustum.)

[4] *De Legib.*, loc. cit., § 9 et 11.

ment de notre perfection individuelle, de notre bonheur intime non plus que de notre destinée à venir; mais, s'il n'atteint pas immédiatement toutes ces choses, il doit sans contredit les respecter, les favoriser et au besoin les défendre. L'existence de la société religieuse qu'il trouve près de lui et dans son sein, peut bien, comme nous le dirons tout à l'heure, lui imposer de nouveaux devoirs ; mais elle ne change rien à sa nature ni au but qu'il doit poursuivre. Il travaille, dit saint Paul, pour nous procurer à tous une vie tranquille, *ut tranquillam vitam agamus*[1]. Le maintien de l'ordre, la sécurité publique, le bien temporel des peuples, la paix pour les individus dans la jouissance de leurs droits : voilà l'objet qu'il se propose.

Et qu'on ne croie pas que ce soit là une doctrine ultramontaine, ayant pour but de rabaisser l'autorité des princes au profit de l'autorité ecclésiastique. La théologie la plus gallicane n'admet pas, du moins en principe, que l'État ait par lui-même le droit de s'ingérer dans les questions de religion et de conscience. On en jugera par la citation suivante que nous empruntons à un des auteurs les plus connus pour leur peu de sympathie à l'endroit du Saint-Siége.

« Quel est le but que les hommes se sont proposé en se réunissant en corps pour vivre sous les lois d'un même chef? Leur fin a été de se mettre à couvert des insultes des méchants. S'ils se sont dessaisis de la liberté qu'ils avaient de vivre selon leurs propres désirs, et s'ils se sont engagés à vivre sous les lois d'un chef, ce n'est point l'esprit de religion qui en a été le motif; la crainte de se voir exposés aux insultes, à la violence, à la persécution et à la tyrannie des ambitieux, des personnes débauchées et des voleurs, est le seul principe qui les a déterminés à former des villes, des peuples et des corps d'état. Sous quel prétexte pourrait-on donc prétendre que ceux à qui ils ont confié le gouvernement civil soient revêtus du droit de forcer les consciences ? Le règlement extérieur des sociétés est la seule chose qui soit de leur ressort. Chefs des différents États qui sont dans le monde, c'est à eux à y maintenir le bon ordre

[1] I Tim., II, 2.

et la tranquillité publique par la sagesse de leurs lois et par leur exactitude à punir les réfractaires, c'est à quoi se borne toute leur autorité[1]. »

Un autre théologien gallican détermine ainsi la fin propre au pouvoir civil. « Il y a trois choses qui appartiennent essentiellement à la cité et à l'État, de sorte qu'en les entamant, on touche à leur raison d'être et comme à leur substance, à savoir : le bien temporel de la communauté, la liberté naturelle des sujets et la propriété ou les droits particuliers de chaque membre de la société sur les choses qui ne sont pas du domaine commun. C'est pour sauvegarder ces choses que toute puissance est établie[2]. »

Mais le bien temporel lui-même ne pourrait-il pas être compromis par une doctrine qui se dirait religieuse ? — Sans doute. Et parce que la vérité ne saurait être contraire au bien réel des peuples, la doctrine qui y porterait le désordre prouverait par là même qu'elle n'est point la vérité. Il y a telles religions monstrueuses prêchant l'abolition de la propriété, du mariage, de la famille, que l'État peut et doit proscrire sans avoir besoin pour cela de recourir à un mandat qui lui vienne d'ailleurs.

Le droit naturel, la morale humaine repoussent ces dogmes aussi bien que ces cultes ; et l'État ne peut pas ignorer que les admettre dans son sein, ce serait sacrifier les intérêts suprêmes dont il a la garde. Il ne sort donc pas de son rôle en les condamnant ; il n'empiète pas sur le terrain religieux quand il refuse de les accueillir ou de les tolérer.

Mais il n'en est plus de même, s'il s'agit d'une doctrine qui n'a rien de contraire à la loi naturelle. Comme elle n'est point opposée au bien que l'État poursuit essentiellement, il ne pourrait l'exclure qu'à la condition de prononcer sur sa valeur intrinsèque. Or l'État n'est pas juge des controverses religieuses. Dans cette sphère, il ne peut que s'abstenir et déclarer son incompétence. L'intention même d'assurer la tranquillité

[1] Delachambre, *Traité de l'Église*, XI[e] dissertation.
[2] Holden, *Divinæ Fidei anal.*, lib. II.

matérielle ne lui donne pas le droit d'écarter les doctrines dont nous parlons; car, sous prétexte du repos public, il s'exposerait à mettre à la porte la vérité et la lumière. Si donc il intervient quelquefois légitimement en cet ordre de choses, ce ne peut être en son nom ni d'après un jugement qu'il ait porté lui-même. C'est seulement quand une autorité infaillible aura parlé, qu'il pourra être édifié suffisamment sur la nature des cultes rivaux et des doctrines contraires.

Voilà pourquoi Suarès affirme que, dans certaines questions religieuses, par exemple, pour la punition des hérétiques, pour celle du blasphème contre Jésus-Christ, ou des vices contraires, non au droit naturel, mais à la religion chrétienne, l'État n'agit point par sa puissance propre, mais bien en conséquence d'une concession qui lui est faite ou d'un appel, soit exprès, soit tacite, qui lui est adressé par la puissance ecclésiastique. Il y a aussi, ajoute-t-il, des délits mixtes (*vitia et peccata mixti fori*), qui ressortissent à la fois à l'une et à l'autre juridiction; car, étant donné l'état de choses qui s'appelle la république chrétienne, ces délits troublent singulièrement sa paix et apportent le plus grand détriment à sa tranquillité extérieure, à son bon ordre, à sa conservation même, but nécessaire que le pouvoir politique a toujours devant les yeux comme lui étant propre, mais qu'il peut encore mieux atteindre en s'étayant sur une autre puissance [1].

Suarès, on le voit, n'est pas pour la séparation absolue de l'Église et de l'État, système qui, poussé à ses dernières conséquences, n'est après tout qu'une vaine utopie rejetée aujourd'hui par tous les esprits sérieux et pratiques. Il serait en effet à peu près impossible que deux sociétés dont les membres se confondent, se coudoient à chaque pas, dont les intérêts sont sans cesse mêlés et souvent identiques, affectent de vivre comme si elles ne se connaissaient pas, qu'elles se rencontrent chaque jour sur le même terrain sans se regarder et en n'éprouvant l'une pour l'autre que la plus complète indifférence. C'est là une situation chimérique ou du moins éphé-

[1] *De Legib.*, lib. III, c, XI, § 10

mère, qui se transformera bientôt en une flagrante hostilité, si elle n'est régularisée par un accord préalable et par un compromis fondé sur des concessions réciproques. Le régime des concordats, sous lequel nous vivons, n'est qu'une forme particulière de cette entente mutuelle qui peut avoir des degrés divers. Au temps de Suarès, l'union était encore intime, et c'est dans cette hypothèse qu'il raisonne. Mais tout en admettant comme utile, comme relativement avantageuse cette compénétration des deux pouvoirs, il ne cesse pas de les distinguer nettement et de rapporter à chacun ce qui lui revient de droit. Il ne permet pas à la loi civile de considérer comme son objet propre ce qui ne tient qu'au culte de Dieu et à la conscience, et tout en nous montrant ce qu'il regarde, avec saint Léon, comme l'idéal d'une société chrétienne [1], il laisse en même temps supposer qu'il peut y avoir d'autres situations correspondant à d'autres besoins, où chacune des deux autorités demeurera davantage dans son département spécial.

La loi civile est chez elle, quand elle prescrit des choses honnêtes, conformes à l'équité et à la vertu naturelle, sans jamais se mettre en opposition avec la loi de Dieu et en se conformant toujours à la fin qui lui est proposée [2]. Incapable d'atteindre les actes purement intérieurs, elle peut cependant ordonner ceux qui sont liés essentiellement avec les actes extérieurs qu'elle requiert [3]. Ainsi elle saisit indirectement ce qu'il y a de plus profond en nous, le vouloir et la pensée.

La société tout entière se trouve par là relevée et mise au niveau qui lui convient. Ce n'est point une sorte d'automate mu par les fils d'une législation savante, auquel il suffise d'une régularité mécanique et de mouvements extérieurs bien ordonnés ; la société politique est tout autre chose pour les théo-

[1] Hoc modo Leo papa (*Epist.* 7) laudat Theodosium quod fide sua præsidium afferret Ecclesiæ et non solum regium animum, sed etiam sacerdotalem ostenderet, et quod curam haberet avertendi hæreses et schismata. *Quia tunc (inquit) est optimus regni nostri status, quando sempiternæ Trinitati unius Deitatis confessione servitur.* (Loc. cit.)

[2] Lib. III, c. XII, *passim.*

[3] *Ibid.*, c. XIII.

logiens. C'est un composé, à la fois intelligent et sensible, une association de volontés libres, qui n'obéissent pas sans savoir ce qu'elles font, dont les actes ont un caractère moral, et qui ne doivent se laisser conduire que selon les règles de la justice.

Quand donc ces mêmes théologiens viendront nous dire, pour expliquer la nature des deux grands éléments de l'humanité, que la société civile est le corps, et la société religieuse l'âme qui informe et anime ce corps, il ne faudra pas trop presser la comparaison, ni la prendre absolument à la lettre, mais bien plutôt l'expliquer par l'ensemble de leurs enseignements. Non, il n'est pas vrai rigoureusement que, suivant une parole célèbre, l'Église prenne pour elle l'*esprit* et ne jette à l'État que le *cadavre*. La religion, sans doute, a des droits qui s'étendent plus avant ; à elle seule de régler notre foi, de réformer nos mœurs, de pénétrer dans le sanctuaire intime de l'âme et de faire luire la lumière au fond des consciences ; mais, tout en revendiquant pour elle le côté spirituel de notre nature, et ce qui s'y rattache, elle fait encore à la société purement humaine la part assez large et assez belle ; loin de vouloir empiéter sur ses droits, c'est elle qui les consacre, qui les sanctionne, qui sait en assurer l'exécution, en dehors même de toute pénalité et indépendamment de toute contrainte extérieure.

Si l'on étudie sans partialité ce que les docteurs scolastiques ont écrit sur les rapports des deux puissances, on y trouvera sans doute plusieurs assertions qui n'ont pas aujourd'hui d'application possible ; on verra qu'ils parlent dans une hypothèse qui n'est plus la nôtre, et pour une société qui ne ressemble pas à celle au sein de laquelle nous avons à vivre. Mais, en tenant compte de la différence des temps, ce qu'on ne saurait s'empêcher de reconnaître chez eux, c'est une notion vraie, élevée de l'ordre politique et profane, c'est un amour sincère de l'État, ce sont des idées larges et sagement libérales sur le bien temporel des peuples.

S'ils subordonnent les intérêts matériels aux intérêts religieux, ce n'est après tout que pour formuler nettement les

droits de la conscience affranchie par le christianisme. S'ils revendiquent pour l'Église et pour son chef une supériorité qui révolte certains esprits, ce n'est, à vrai dire, que pour leur assurer des moyens de défense contre des pouvoirs, qui bien souvent s'étaient cru tout permis, parce que rien ne leur était impossible. On pourra discuter certaines conclusions, trouver certaines thèses inopportunes et certaines affirmations exagérées ; mais, sous peine d'avoir contre soi la vérité et la justice, qu'on se garde de révoquer jamais en doute le principe d'où ils partent : je veux dire la pleine indépendance de l'Église vis-à-vis des pouvoirs humains, et le droit qu'elle a de regarder comme non avenu tout ce qui se fait contrairement à ses lois et à ses légitimes prérogatives.

## III

Revenons à la loi civile et aux conditions nécessaires pour qu'elle ait un caractère obligatoire. Nous n'entrerons pas dans les détails abordés par Suarès relativement à la forme extérieure qu'elle doit avoir. Mais il y a ici deux questions importantes sur lesquelles il est bon de faire connaître sa doctrine. L'une concerne la promulgation des lois, l'autre est relative à leur acceptation par le peuple.

Que la renommée, la presse, les mille voix de la publicité portent au loin, d'une manière plus ou moins rapide, l'écho de ce qui a été réglé là où siége le pouvoir législatif, ce sera la *divulgation* de la loi et non sa *promulgation*. Celle-ci consiste dans une dénonciation authentique, dans une notification officielle de la loi à la communauté. Il y a divers modes usités : la lecture qui se fait par la voix d'un héraut, l'affichage du texte en un lieu déterminé, ou tout autre moyen semblable. La nature même des choses ne prescrit aucune solennité spéciale ; il faut voir ce qui est déterminé par le Code, par la coutume reçue ou par la volonté du législateur expressément manifestée. Une chose est indispensable, c'est que la loi humaine soit proposée au peuple d'une manière suffisante, mais non qu'une intimation personnelle ait lieu par rapport à

chaque individu en particulier. En effet, sans compter qu'une pareille intimation serait moralement impossible, la loi s'adresse à la communauté, c'est la communauté qu'elle regarde, et par conséquent c'est la communauté qu'il lui faut informer. A-t-elle rempli cette condition, il pourra sans doute arriver encore que quelques particuliers demeurent dans l'ignorance; mais, pour l'ensemble des sujets, cette excuse ne serait pas valable. La promulgation atteindra donc son but, du moment qu'elle aura été générale et qu'elle aura eu un caractère vrai de publicité [1].

Pour en venir à quelque chose de précis, Suarès se demande si la promulgation faite dans la capitale d'un État peut être regardée comme suffisante pour tout le royaume.

Dans sa réponse, il distingue deux sortes d'États. Les uns ont plus d'homogénéité, ils se composent d'une agglomération de provinces; les autres sont plutôt une juxtaposition de plusieurs royaumes unis accidentellement sous un même sceptre, soit par le fait de la succession, soit d'une autre manière, sans que ces éléments divers aient entre eux une véritable unité morale. Il en donne pour exemple la monarchie espagnole, telle qu'elle était à son époque, englobant à la fois un grand nombre de contrées, dont chacune avait sa métropole distincte. S'agit-il des premiers États, le théologien jésuite pense qu'une promulgation faite dans la capitale doit être regardée comme suffisante; pour les autres, il lui semble qu'elle doit avoir lieu dans chaque royaume, si tant est qu'une loi commune soit destinée à les embrasser tous. Cette décision est le résultat d'un texte du Droit Romain qu'il discute longuement; elle paraît aussi tout à fait conforme à la raison naturelle [2].

Toujours est-il que la loi n'oblige qu'après qu'elle a été promulguée. Et, quoique les docteurs fassent généralement dater cette force obligatoire du moment même où la promulgation s'est accomplie, Suarès veut qu'elle n'existe, pour les diverses

[1] *De Legib.*, lib. III, c. XVI, § 3. 4.
[2] Lib. III, c. XXI.

parties du territoire, qu'après le laps de temps moralement nécessaire pour que la connaissance de la loi y soit parvenue. Ainsi ce n'est pas seulement la promulgation qui est requise, mais encore la divulgation qui la suit; car la volonté du législateur, pour avoir prise sur la communauté qu'il gouverne, doit s'accommoder à elle et se mettre pour ainsi dire à sa portée, en se rendant sensible, en se soumettant aux conditions du temps et de l'espace. L'obligation ne commence donc pas partout à la fois, mais seulement au fur et à mesure qu'elle vient à être notifiée; autrement elle devrait être réputée impossible[1].

On ne peut rien dire de plus sage sur un pareil sujet. Aujourd'hui que la presse et le télégraphe rendent pour ainsi dire instantanée sur tous les points d'un royaume la connaissance des faits importants qui s'accomplissent au siége du gouvernement, ces réflexions ont moins d'importance et d'applications pratiques; mais elles étaient souverainement opportunes à l'époque où notre auteur écrivait, et il faut lui savoir gré d'avoir éclairci l'équivoque qui régnait sur ce point dans l'enseignement de l'école.

J'arrive à l'autre problème non moins intéressant et plus délicat, à savoir, si l'obligation créée par la loi civile exige et présuppose l'acceptation du peuple[2].

Plusieurs textes du droit semblaient l'établir en règle; aussi les juristes affirmaient généralement la nécessité de cette acceptation. Pour produire une obligation, disaient-ils, deux choses doivent concourir : la puissance du législateur et sa volonté. Si l'une ou l'autre fait défaut, si l'une ou l'autre est incomplète, il est clair que la loi n'existe pas et que l'obligation sera nulle.

Or, en premier lieu, le prince séculier n'a pas la puissance de lier le peuple, si le peuple n'accepte le lien qu'on lui impose. En effet, c'est de la nation que dérive sa magistrature et son pouvoir; la nation a donc pu ne la lui transférer que sous

[1] *Ibid.*, c. XVII.
[2] Lib. III, c. XIX.

cette réserve; et puisque cette réserve est possible, il est vraisemblable qu'elle a été posée. L'antique usage du peuple romain en fait foi; puis encore, le bien commun semble exiger qu'il en soit ainsi, car la meilleure pierre de touche pour discerner si la loi convient au peuple, ce sont les sympathies qui l'accueillent ou les répulsions qu'elle rencontre. Le prince n'a pas droit de porter des lois contraires au bien public; et celles-là ne doivent-elles pas être regardées comme contraires au bien public, qui ont contre elles la résistance de tous les citoyens ou du moins d'une majorité considérable, en sorte qu'elles deviennent une cause de détriment et une occasion de trouble, bien plus qu'elles ne sauraient procurer l'avantage de l'État? Le prince ne peut donc les confirmer, alors même que sa volonté serait absolue.

Mais de plus, poursuivent les mêmes auteurs, cette volonté n'existe pas, elle ne peut être présumée avant l'acceptation faite par le peuple. Car il n'est pas vraisemblable que le législateur veuille agir par contrainte et user de force vis-à-vis de la communauté tout entière. On vient de le dire : il ne peut se proposer que le bien commun; et, puisque la loi n'est pas acceptée, c'est un grand signe qu'elle ne doit pas le produire. En outre, la coutume a la puissance d'abroger une loi; à plus forte raison est-elle en mesure de l'empêcher de s'établir. Ici, en effet, le peuple a déjà pour lui une sorte de prescription; il a comme un droit acquis de ne pas obéir à la loi, jusqu'à ce qu'elle soit acceptée.

De tels principes nous étonnent; ils prêteraient aisément à de nombreux abus; aussi Suarès va-t-il les tempérer ou plutôt les interpréter plus sagement dans la réponse à laquelle il s'arrête.

Avant tout, dit-il, il importe de déterminer comment est constitué le pouvoir législatif. Si le régime n'est pas purement et simplement démocratique, il y aura un chef, une assemblée, peut-être l'un et l'autre à la fois, qui auront reçu le pouvoir d'établir des règlements obligatoires. Si le peuple a transmis au roi une puissance absolue, il est clair qu'il ne s'est pas réservé le droit d'accepter la loi avant de la subir. Si cette puissance est tem-

pérée par un sénat, par une aristocratie, par une chambre, il est encore évident que le consentement des subordonnés s'y trouvera représenté d'une certaine manière; mais ce consentement entre comme facteur dans la constitution de la loi, et ce n'est plus celui dont nous parlions tout à l'heure, qui devrait venir après coup, quand les mesures législatives ont déjà été promulguées. Il n'y a qu'un seul cas où la loi se fait et s'accepte en même temps par la communauté entière, c'est celui où l'État est une démocratie pure.

Ces explications données, Suarès se range sans difficulté à l'avis de ceux qui pensent que le consentement du peuple n'est pas nécessaire. Du moment, en effet, que le législateur agit selon la constitution, le pouvoir ne lui manque pas; d'autre part, on ne peut dire que sa volonté ne soit pas expresse lorsque la loi est portée simplement et sans condition, lorsque les termes dans lesquels elle est conçue sont impératifs, et que toute transgression est sévèrement punie. A moins donc de rendre illusoire la puissance législative, on doit croire qu'elle a intention d'obliger toutes les fois que rien ne peut faire supposer le contraire [1].

Cependant il y a quelques exceptions à signaler. Si la loi était injuste en elle-même (c'est-à-dire commandant une chose contraire à l'équité et à la morale), elle ne pourrait ni être acceptée, ni être observée. Si nous la supposons seulement injuste vis-à-vis des subordonnés, auxquels elle impose un fardeau trop lourd, elle dépasse le pouvoir du législateur; on n'est pas obligé de l'accepter, et lors même qu'on l'aura fait, on ne sera pas tenu à la regarder comme une loi, mais tout au plus comme une promesse, un engagement volontaire, ou encore comme une servitude prescrite.

Si la loi, sans pouvoir être taxée d'injustice proprement dite, est cependant trop dure et trop onéreuse, si le peuple communément la juge telle, et si c'est là le sentiment public, alors, poursuit Suarès, il est vraisemblable qu'elle n'oblige pas la nation à l'accepter, et que ceux-là sont exempts de faute qui

[1] Lib. III, c. XIX, § 7, 8.

commencent à y contrevenir. Car on peut présumer non sans probabilité que le prince n'a pas porté cette loi avec l'intention d'obliger d'une manière stricte, mais seulement de faire un essai et de voir comment elle sera reçue. Il semble donc aussi que les sujets peuvent, avec une intention pareille, essayer de ne pas la mettre à exécution, de peur de se charger d'un joug trop lourd ; ou du moins, que chacun d'eux pourra licitement se tenir sur l'expectative, pour voir de quel côté penchera la balance, et jusque-là s'abstenir d'observer ce qui est prescrit. Cette position qu'ils prennent a pour elle des motifs probables, et l'on peut bien interpréter en ce sens l'opinion que nous citions tout à l'heure ; car l'usage, en l'entendant ainsi, semble fortement la confirmer.

Cependant, en droit strict, la solution sera un peu différente : Ou la loi est vraiment trop dure, et dès lors elle doit être repoussée comme injuste ; ou, si elle est dans les limites du pouvoir qui la porte, quelque sévère qu'elle paraisse, on doit lui obéir. Voilà pourquoi, en pareil cas, il vaudra mieux faire des instances près du législateur pour qu'il la retire, ou qu'il la tempère, et, en attendant, l'observer, si l'obligation est urgente. Le prince de son côté sera tenu de se prêter à ces réclamations; si pourtant il persiste dans sa volonté, la loi devra être acceptée et exécutée, puisque en rigueur elle a été portée validement, n'étant pas vraiment injuste [1].

Enfin si, de fait, la majeure partie de la communauté n'observe pas la loi, en supposant même que les premiers transgresseurs aient été coupables, ainsi que ceux qui les ont suivis immédiatement, du moment que les choses en sont venues à un tel point que plus universellement la loi n'est pas mise à exécution, on pourra désormais l'enfreindre sans péché, bien qu'elle n'ait pas été encore révoquée par l'autorité compétente. Car, en ces circonstances, la minorité ne peut pas sans inconvénient observer la loi, elle a une excuse légitime dans la conduite de la majorité qui la viole. L'accomplissement privé du précepte n'appartient pas au bien commun, et le

[1] *Ibid.*, § 11, 12.

prince n'est pas censé vouloir y obliger un petit nombre quand la généralité n'y conforme plus sa conduite[1].

Est-il bien sûr que plusieurs de mes lecteurs ne se sentiront pas effrayés de la simple exposition de ces principes? Loin de trouver dans Suarès le théologien absolutiste, le publiciste rétrograde qu'on leur avait fait entrevoir, ils seraient presque tentés de le prendre désormais pour un démocrate exagéré, flattant les passions révolutionnaires.

Qu'ils se rassurent pourtant : les idées que nous venons d'exposer ne sont point purement personnelles soit à Suarès, soit à Bellarmin. Elles avaient cours dans l'école, où depuis longtemps on leur avait accordé droit de cité. Elles se produisaient dans un siècle où l'autorité était forte, dans un pays où le pouvoir était réputé absolu, et cela, sans y soulever aucun orage, sans exciter d'aucune manière la susceptibilité des souverains. C'est que la liberté est sans péril quand elle donne la main à la religion. Les doctrines impies et anarchiques, qui depuis ont fait le tour du monde, n'avaient point encore pénétré dans la catholique Espagne. La foi conservant toute sa force, les consciences obéissant au frein religieux, on pouvait parler aux princes de leurs devoirs, aux peuples, de leurs droits, sans risquer de les mettre aux prises et d'allumer dans l'État une conflagration générale. L'autorité ne semblait pas dépouillée parce qu'elle connaissait ses limites, et l'obéissance ne se croyait pas affranchie du joug parce que la théologie lui apprenait qu'il ne devait point être intolérable.

Que de calamités auraient été épargnées à l'Europe si, au lieu de se laisser entraîner par les théories athées du XVIII[e] siècle, les peuples qui aspiraient à jouir d'une plus grande somme de libertés ou à prendre une part plus directe au gouvernement des affaires publiques, avaient pu se contenter de faire entendre leurs réclamations au nom des principes consacrés par le temps et enseignés par la science religieuse elle-même! Ne pouvait-on pas espérer de l'épanouissement spontané de ce germe un résultat non moins prompt et plus sûr,

[1] *Loc. cit.*, § 13.

un progrès plus complet et moins chèrement acheté que celui dont prétendent nous doter les révolutions modernes ?

Quoi qu'il en soit, une vérité ressort clairement des extraits et des analyses que nous venons de faire. Non, la doctrine de nos vieux théologiens n'est point, comme on le suppose à tort, hostile au mouvement qui s'accomplit parmi nous, dans tout ce que ce mouvement a de vrai, de légitime et d'acceptable. Non, ni Suarès ni ses devanciers, pas plus que ceux qui vinrent après lui et qui le reconnurent pour leur maître, n'avaient voué leur plume et leur talent à la défense de systèmes absolutistes, de théories opposées au développement des droits individuels ou des libertés publiques. La Compagnie qui produisit ces grands hommes n'a point à rougir de son passé ; elle n'a point à le démentir pour se trouver d'accord avec les justes aspirations de notre époque. Tout au contraire, c'est en s'inspirant de ces nobles souvenirs, c'est en étudiant ces écrits et en interrogeant la pensée de ces auteurs, c'est surtout en tirant de leurs principes les conséquences applicables à notre temps, que nous comprendrons de plus en plus ce que peuvent et doivent être nos sociétés contemporaines. Heureux si, en marchant sur leurs traces, nous parvenons à éviter les écueils semés sur une route difficile ; et si, à la clarté de leurs solutions, nous faisons luire quelque jour sur un problème toujours posé, jamais complétement résolu, celui qui cherche à concilier les intérêts les plus augustes et les plus universels de ce monde, je veux dire l'intérêt de l'autorité et l'intérêt de la liberté !

A. Matignon.

---

# LES CASUISTES

## ET LEURS NOUVEAUX ADVERSAIRES

---

Il arrive souvent qu'un voyageur, après avoir visité un pays dont les habitudes, les idées religieuses et sociales sont en opposition avec les siennes, fait des personnes et des choses une relation, un portrait, qui sont aussi éloignés de la vérité que le roman l'est de l'histoire. On trouve beaucoup d'exposés et d'appréciations de doctrines semblables à ces fantaisies de touristes : ce qu'il y a de plus conforme à la raison et de plus en harmonie avec les règles de la morale la plus saine, est représenté comme absurde et immoral.

Lorsque ces violentes et injustes attaques se lisent dans des livres, dans des journaux où l'on ne sait ce qui domine le plus, de l'ignorance qui fait sourire, ou de la mauvaise foi qui excite l'indignation et soulève le dégoût, on s'en étonne peu. Mais la surprise est grande et pénible, si l'on voit des hommes qui paraissent les mieux placés pour connaître les choses dont ils parlent et les juger sainement, dénaturer ce qu'ils combattent et descendre au triste rôle de déclamateurs. Prenez le livre sur le Devoir de M. Jules Simon et parcourez les premières pages du chapitre intitulé : *De la division des devoirs et de l'objet propre des jugements de la conscience.* Vous y verrez les hommes les plus inoffensifs, les plus utiles même, transformés en criminels, en sacriléges, en destructeurs de la raison, de la liberté et de la conscience. Il s'agit des casuistes. Ils étaient loin sans doute de se croire aussi coupables. Si le portrait que l'on trace de cette classe de moralistes était ressemblant, on les traiterait avec une grande mansuétude en les envoyant tous à Cayenne, et quelque longue, quelque dure que fût leur vie d'expiation, elle ne le serait pas assez pour proportionner la satisfaction aux mé-

faits. Que l'ancien professeur de l'École normale et de la Faculté des lettres nous permette de lui donner un conseil. Dans le même livre où il parle des casuistes, il a fait une vive peinture de l'influence des passions sur l'âme humaine. Nous l'engageons à relire attentivement ce chapitre, et à se demander ensuite, avec le calme et le désintéressement qui conviennent à un philosophe, si, quand il a écrit les lignes où se trouvent les énormités que nous signalons, il était à l'abri de l'action de cette *étrangère, qui trône quelquefois dans la maison à la place du maître et n'est pas moins puissante pour troubler l'esprit que pour égarer le cœur.*

Nos paroles pourraient paraître exagérées : quelques citations vont dissiper tout soupçon à cet égard.

« Nous tenons tous pour criminel celui qui se mutile volontairement dans son corps; que sera-ce donc de l'esprit, « qui est l'homme même, tandis que le corps n'est qu'un « instrument! Dieu fait bien ce qu'il fait, et ce n'est pas à « l'homme de le réformer. Notre étude doit être de discerner « en nous ce qui vient de Dieu, ce qui vient de nos vices; de « brider, de retrancher nos vices et de fortifier au contraire « nos facultés naturelles. Est-ce là ce qu'on fait en garrottant « la liberté, en étouffant la conscience? Quand même on arriverait ainsi à empêcher les écarts, hélas! n'aurait-on pas « détruit la vie? Les cadavres non plus ne pèchent pas. « L'homme selon le cœur de Dieu est celui qui agit bien en « qualité d'homme, et non celui qui, s'étant débilité à plaisir, « et s'étant retranché les plus sacrés caractères de l'humanité, devenu par cet abêtissement incapable de faire le « bien, est du même coup incapable de faire le mal. Il « est admirable qu'on ne trouve pas de meilleure façon de « régler la liberté que de la détruire, et qu'on s'efforce, « jusque dans le monde moral, d'imiter ces tyrans dont « parle Tacite, qui ne connaissent d'autre paix que celle qui « règne parmi les morts. Il y a peu de ces philosophes habitués à gêner la liberté dans la pratique, qui ne l'exaltent « dans la théorie par une contradiction singulière, et qui, en « répondant à l'objection du mal moral, ne s'écrient que Dieu

« a bien fait de nous rendre capables du mal afin que nous « puissions mériter en faisant le bien. Ou laissez subsister la « liberté dans les conditions que Dieu lui a faites, ou accusez « Dieu, ingrats, de vous avoir faits libres, c'est-à-dire de vous « avoir créés à son image[1]. »

Pour faire disparaître cette vaine fantasmagorie et mettre en évidence tout ce qu'il y a d'injuste et d'absurde dans ces accusations passionnées, il nous suffira de répondre à ces questions : Quel est le véritable caractère de la partie de la théologie qu'on appelle casuistique? Détruit-elle la raison? Garrotte-t-elle la liberté? Étouffe-t-elle la conscience?

Le but de la morale est de bien régler l'activité humaine si multiple et si diverse. Cette science a deux parties distinctes : l'exposition, le développement raisonné des principes, des règles générales, et leur application. Ces deux parties s'appellent, s'éclairent et se complètent mutuellement. Instruits par l'expérience, que le bon sens confirme, des grands avantages que la fermeté et la lucidité des principes tirent de leur application, plusieurs moralistes ont pris des faits qui se présentent ou peuvent se présenter le plus souvent dans la vie privée et sociale, pour les soumettre à une analyse basée sur les données théoriques, et déterminer leur moralité. Par ce procédé la spéculation prend, pour ainsi dire, un corps et se fixe plus clairement dans l'esprit. Les auteurs chez lesquels il domine sont désignés sous le nom de casuistes, dénomination qui caractérise la forme de leur enseignement. Cette méthode si simple, si rationnelle, si féconde en utiles résultats, appliquée à une science éminemment pratique, on n'hésite pas à la mettre en opposition ouverte avec l'exercice de la raison.

« Analyser les passions humaines, distinguer, reconnaître « chacune d'elles, la rapporter à sa vraie source, prévoir ses « transformations, triompher de ses sophismes; jeter une vive « lumière sur le jeu si compliqué de la volonté humaine; mon- « trer ce qui fait obstacle à la volonté, ce qui lui vient en aide, « ce qui lui garantit la liberté, ou ce qui rend au contraire la

[1] *Le Devoir*, p. 344-345.

« liberté difficile; accoutumer l'esprit à ne pas se contenter de « juger l'action par son motif immédiat, et à remonter, de pré- « texte en prétexte et de cause seconde en cause seconde, à « la véritable intention qui dirige l'agent; le mettre en garde « contre cette doctrine perverse, abominable, impie, qui juge « toute action au poids de l'intérêt, fait de l'homme même « l'unique but et par conséquent l'unique règle des actions « humaines, et, sous prétexte de l'affranchir, ne fait en réalité « que le mettre hors la loi; signaler l'impuissance du senti- « ment pour gouverner la volonté, montrer ses faiblesses, ses « défaillances, ses fausses lueurs, ses inspirations quelquefois « héroïques, souvent insensées, et toujours livrées au hasard « quand elles ne sont pas dominées par un principe étranger « à la sensibilité et plus stable qu'elle; rendre ainsi toute sa « précision, toute sa netteté, toute sa splendeur à l'idée de la « justice, seul et immuable fondement de la vertu et de la fé- « licité humaine : la science morale peut et fait tout cela. « Mais, quand elle a constaté les droits du véritable souverain « de la volonté, c'est à lui de parler et à la science de se taire. « Comme il n'y a rien au-dessus de la raison, il n'y a rien qui « puisse expliquer la raison sans la détruire[1]. »

Nous n'avons rien à reprendre sur le rôle si important et si nécessaire attribué dans la science morale à l'étude des passions avec leur classement, leur origine, leur caractère propre et leurs diverses transformations. Le moraliste ne saurait non plus apporter une trop grande attention, pour discerner l'action plus ou moins libre, plus ou moins intense de la volonté, et le motif immédiat ou éloigné qui dirige l'agent. Tout cela est nécessaire, si l'on veut bien reconnaître et apprécier la moralité d'un acte. D'accord sur ce point avec l'auteur du livre sur le devoir, nous le sommes encore, lorsque, réprouvant en termes énergiques la morale qui pèse toute action au poids de l'intérêt, et celle qui place dans la sensibilité l'unique règle de notre conduite, il qualifie la première de doctrine perverse, abominable, impie, et déclare la seconde impuissante à

[1] *Le Devoir*, p. 348-349.

gouverner la volonté et capable d'engendrer tous les désordres, toutes les folies. Mais que signifient ces paroles qui terminent notre citation : « Quand elle (la science morale) a « constaté les droits du véritable souverain de la volonté, « c'est à lui de parler et à la science de se taire. Comme il n'y « a rien au-dessus de la raison, rien ne peut expliquer la rai« son sans la détruire. »

Nous ne relevons pas cette superbe affirmation de la souveraine autonomie de la raison. Comment M. J. Simon, qui admet une puissance créatrice dans la véritable acception de ce mot, peut-il méconnaître la raison au point de proclamer que rien n'est au-dessus d'elle ? ce qui implique son indépendance même à l'égard de celui de qui nous l'avons reçue, comme une faible participation de sa raison infinie. Sans pousser plus loin cette inconséquence, pour ne pas trop nous écarter du sujet principal de cette étude, est-il une chose plus contraire à la fois à la science et à la raison, que cet antagonisme que l'on établit entre elles? La science, à quelque ordre qu'elle appartienne, n'est-elle pas la raison elle-même s'appliquant à la recherche du vrai et du bien ? Son langage n'est-il pas le langage de la raison ? Pour que celle-ci parle, faut-il que l'autre se taise ? Quoi ! la lumière éteindrait la lumière? La raison détruirait la raison? Elle serait contraire à elle-même ? Parmi les outrages qu'a subis cette noble faculté de notre âme, celui-là est le plus grand. La science qui applique les principes, loin de nuire à la raison, la fait resplendir d'un nouvel éclat, la fortifie, la rend plus sûre d'elle-même, et ouvre un vaste champ à ses investigations. L'utilité pratique, si universellement reconnue dans les autres sciences, dans la médecine, dans le droit positif, cesserait-elle quand il s'agit de la morale, dont l'application est de tous les jours, et dont le vaste domaine n'a d'autres bornes que les frontières les plus reculées de l'activité humaine ?

L'ancien professeur de l'École normale veut que le moraliste, après avoir étudié la volonté et le cœur de l'homme, et démontré l'autorité souveraine de la conscience morale, se contente de diviser en quelques grandes classes tous les de-

voirs de l'humanité, négligeant les détails et les laissant à l'appréciation de chacun : « Si l'on quitte, dit-il, l'homme « pour les hommes, les principes pour les applications, les « rocs élevés pour les sentiers couverts, la lumière éclatante « pour les demi-jours, la vaste route aux lignes droites fou- « lées par les générations, pour l'inextricable labyrinthe des « intérêts et des besoins individuels, alors tout se confond et « se trouble [1]. »

La contradiction est l'inexorable destinée de l'erreur. Vous chargez de nuages l'application des règles morales ; vous en faites une marche où les sentiers couverts se présentent à chaque pas, un labyrinthe, et vous ne voulez pas qu'on cherche à éclaircir ces ténèbres, qu'on tende des fils conducteurs au milieu de ce labyrinthe ! Chacun doit s'engager sans guide à travers ces sentiers obscurs et tortueux, s'exposant témérairement à toute sorte d'écarts, et saisissant au hasard le fruit permis ou défendu. C'est la conclusion contraire qui sort clairement de vos prémisses. Vos attaques sont la meilleure justification des casuistes. Sans admettre que la science de la morale pratique soit un inextricable labyrinthe, on ne peut s'empêcher de reconnaître les grandes difficultés qu'elle a souvent à résoudre. Pour trancher ces difficultés, M. J. Simon n'éprouve aucun embarras. Au lieu de recourir à la science, il s'adresse à la conscience de chacun. Pour lui, cette conscience est un oracle toujours prêt à répondre. Il est inutile de réfuter cette folle présomption : elle l'est surabondamment par les faits les plus avérés qui se reproduisent sans cesse dans la vie pratique. Si vous demandez à votre conscience : M'est-il permis d'enlever la bourse de mon voisin ? dois-je le secourir dans son extrême misère ? à ces questions et à beaucoup d'autres semblables, la réponse sera prompte et péremptoire. Mais le bien et le mal ne se manifestent pas toujours avec cette évidence immédiate. Si les principes ne perdent jamais leur clarté, il n'en est pas de même des conséquences qu'ils renferment. Lorsque ces dé-

[1] *Le Devoir*, p. 346.

ductions sont éloignées, ou que des circonstances complexes interviennent, la distinction de ce qui est juste ou injuste, commandé ou défendu, s'obscurcit et devient difficile à saisir. Analyser les faits de cette nature, et démêler leur véritable caractère moral au milieu d'une complication qui la cache ou ne la laisse voir que dans un demi-jour à l'observateur superficiel, pour les ramener ensuite aux règles premières et y trouver des moyens de solution, c'est là un travail qui demande, à un rare degré, la perspicacité de l'esprit, la rectitude du jugement et une étude approfondie de ces matières. Ce procédé scientifique est celui des casuistes. Son utilité ne le cède à aucune autre. On le combat en disant : « Alors, l'esprit « de système se substitue à l'esprit de vérité ; le moraliste se « souvient trop de lui-même et pas assez des principes ; il « croit proposer des vérités scientifiques, et il ne fait que s'é- « taler lui-même et s'offrir pour parangon à ceux qui agiront « d'après lui[1]. »

On ne veut pas sans doute s'appuyer sur un misérable sophisme, en rendant tous les casuistes responsables des aberrations de quelques-uns d'entre eux. La philosophie occupe une place distinguée parmi les sciences les plus nobles et les plus utiles. En parlant ainsi, nous sommes sûr de n'être point contredit par M. J. Simon. Si cependant nous voulions faire le relevé de toutes les choses fausses et immorales qui ont été enseignées par une multitude de philosophes, et les comparer aux erreurs qui ont échappé à un petit nombre de casuistes, ce parallèle ne tournerait pas à l'avantage de la philosophie. Les fausses décisions qu'on peut reprocher à la casuistique sont de bien faibles peccadilles à côté de cette immense nomenclature de doctrines erronées et perverses qui pèsent sur l'enseignement philosophique. Est-il étonnant qu'une infatigable critique, en fouillant dans tant de livres qui ont été écrits sur la morale pratique, ait trouvé quelques mauvais textes, exhumés aussitôt avec un grand retentissement et souvent dénaturés par les commentaires de la haine

1. *Le Devoir*, p. 346.

et de l'esprit de parti? Mettons de côté ces mauvais textes universellement rejetés, ou condamnés par l'Église. Nous défendons la casuistique adoptée dans les écoles théologiques, et non des abus isolés dont la faiblesse humaine est seule responsable. Or, quels sont les fondements de cette science d'application morale? Trois principaux se présentent : les lois et les décrets de l'autorité légitime, l'opinion des meilleurs théologiens et la pratique des hommes les plus sages et les plus compétents. En marchant avec de tels guides, en suivant une route ainsi éclairée, *le moraliste substitue-t-il l'esprit de système à l'esprit de vérité? En croyant donner des vérités scientifiques, ne fait-il que s'étaler lui-même et s'offrir pour parangon à ceux qui agiront d'après lui?* S'il en était ainsi, le jurisconsulte qui, pour condamner ou justifier un fait au point de vue légal, invoque les décisions authentiques, le sentiment des plus sages et des plus savants interprètes du droit et la pratique des tribunaux, mériterait le même reproche. L'accusation dirigée contre les casuistes retombe de tout son poids sur les jurisconsultes. Elle est aussi vaine, aussi injuste d'un côté que de l'autre. La raison est si peu détruite par les premiers comme par les seconds, que tout autre procédé lui serait contraire. Mais que devient la liberté? Périt-elle sans retour sous une pression qui l'empêche de respirer?

On doit toujours éviter avec soin d'altérer le sens des mots; on le doit surtout lorsqu'on traite des questions graves où les plus grands intérêts sont engagés. Si la véritable liberté n'avait d'autres ennemis que la casuistique, on ne la verrait jamais contrainte de repousser des attaques qui mettent son existence en péril, ni de revendiquer des droits perdus. Où est donc cette affreuse tyrannie que les casuistes font peser sur les âmes? Est-ce que le premier venu n'est pas parfaitement libre de les consulter ou de ne pas les consulter, d'approuver ou de désapprouver, de suivre ou de ne pas suivre leurs décisions? Qui s'avisera jamais d'accuser de tyrannie, d'attentat contre la liberté l'homme de loi qui, dans son cabinet, dans ses écrits, donne son opinion sur la légalité ou l'illégalité des faits qu'on soumet à son appréciation ou qu'il amène

lui-même pour les discuter? Nous pourrions nous contenter de cette réponse générale : elle suffirait pour faire évanouir tout ce ridicule épouvantail d'esclavage et de chaînes. Mais il est facile d'aller plus loin et de démontrer qu'au lieu d'être funeste à la liberté et de tendre à l'asservir, la casuistique est au contraire pour elle une vigilante protectrice et favorise, en l'éclairant, son légitime exercice.

Quoique l'exagération des droits soit beaucoup plus naturelle et plus fréquente que celle des devoirs, on trouve cependant des esprits qui, peu familiarisés avec l'application des principes moraux, sont portés à s'interdire comme illicites, ou à s'imposer comme obligatoires des actions qu'aucune loi ne commande, qu'aucune loi ne défend. Quel est ici le rôle du casuiste? Il détruira ces illusions et rendra tous ses droits à la liberté, en la délivrant de ces fausses entraves. Cette influence salutaire se fera encore sentir plus souvent et d'une manière plus générale sous un autre point de vue.

Nous avons signalé un grand nombre de faits qui, semblables au Janus de la fable, se présentent avec une double face : l'une semble conforme au droit, et l'autre lui paraît opposée. Les controverses succèdent aux controverses sans que l'on puisse arriver au dernier mot. Tous les efforts échouent pour percer le nuage qui couvre la ligne de démarcation entre ce qui est permis et ce qui est défendu. Dans ce conflit, dans ce doute invincible, que fera la liberté? Conserve-t-elle tous ses droits, ou bien est-elle tenue d'obéir, malgré l'incertitude constatée de la loi? Le casuiste répond : Vous pouvez conseiller l'obéissance, mais vous ne devez pas l'imposer. La volonté du législateur ne se manifeste pas assez pour lier la conscience. « Ce n'est pas assez d'avoir donné l'existence à la loi par la sanction, il faut encore en certifier l'existence[1]..... » Une des conditions unanimement reconnues comme essentielles à la force obligatoire de la loi est sa connaissance possible. Or, il faudrait changer la signification des mots pour que connaissance et doute fussent synonymes. Deux articles sur le proba-

[1] Toullier, *Droit civil*, t. I, p. 30.

bilisme, qui ont paru dans les *Études*, nous dispensent d'insister sur ce point[1].

Le premier de ces articles établit avec autant de force que de clarté les solides fondements de notre doctrine. Dans le second, consacré à son histoire, l'auteur fait justice du reproche de nouveauté tant de fois renouvelé par ses adversaires. Il est arrivé pour cette question ce qui arrive à l'égard de beaucoup d'autres : on a confondu l'origine d'une doctrine avec le commencement d'une nouvelle dénomination prise dans un développement plus complet et par laquelle elle s'est dessinée et affirmée plus clairement. Le probabilisme repose sur les notions fondamentales de toute législation. Ceux qu'on représente comme ses inventeurs n'ont fait que mettre dans un plus grand jour ce qui était plus ou moins reconnu et pratiqué avant d'avoir pris une forme scientifique. Ainsi la pureté de la morale n'a rien à craindre des décisions du casuiste, et l'exercice de la liberté est défendu dans une juste mesure. Cela n'empêche pas M. J. Simon de s'écrier : « Il est admirable « qu'on ne trouve pas de meilleure façon de régler la liberté « que de la détruire, et qu'on s'efforce, jusque dans le monde « moral, d'imiter ces tyrans dont parle Tacite, qui ne connais« sent d'autre paix que celle qui règne parmi les morts... » Singulière destinée que celle des casuistes ! Les deux extrêmes se réunissent pour les combattre. Les uns les accusent de priver l'homme de tout mouvement propre, d'en faire une machine, un cadavre ; les autres de favoriser tous les débordements de la licence. Ces deux accusations s'annulent, parce qu'elles se contredisent. Le mérite, et non le crime de la casuistique, est de se tenir également éloignée des deux excès qu'on lui reproche. Elle s'applique avec la même attention, avec le même soin à respecter la liberté et à la garantir du danger où elle se trouve sans cesse exposée de franchir les limites du droit. Favorable à une sage liberté dictée par la raison, dont la rectitude et le développement trouvent en elle un puissant secours, la morale appliquée étouffe-t-elle la cons-

[1] Février 1866, n° 38; mai 1866, n° 41.

cience? Quelque futile et quelque déraisonnable que soit cette dernière objection, disons-en quelques mots :

« Enfin, le dernier et le plus terrible danger de la casuis-
« tique, c'est la sécurité qu'elle inspire. Une fois qu'on a ainsi
« réduit la vie à l'observation d'une règle écrite, minutieuse,
« précise, on se trouve rassuré contre tous les écueils ; on ne
« doute plus de soi. On devient inaccessible non-seulement à
« l'inquiétude morale, mais aux remords. Si le conseiller
« qu'on s'est donné pour maître est mauvais, ou si on le
« comprend mal et qu'on fasse le mal par cette erreur invo-
« lontaire, on ne se croit pas moins pur et moins estimable ;
« on prend en mépris ceux qui s'indignent contre la conduite
« qu'on a tenue, on reçoit leurs conseils ou leurs avertis-
« sements avec dédain, on reste inflexible devant leurs plain-
« tes. L'orgueil, l'obstination, la dureté de cœur rendent la
« mauvaise action plus odieuse encore. Il y a quelque chose
« de plus navrant que le triomphe du crime : c'est le crime
« content de lui-même, s'approuvant, s'exaltant, parlant de
« justice et de morale, se croyant en paix avec Dieu et jetant
« son dédain à ses victimes[1]. »

Lorsqu'on tient la philosophie en si haute estime et qu'on a la prétention de parler en son nom, on est tenu à plus de respect pour la vérité, pour soi et pour les autres. Des fantaisies inconvenantes et odieuses ne doivent pas remplacer la raison et la décence. Oui, nous ne le savons que trop, un spectacle, le plus navrant de tous, est souvent donné au monde. On voit le crime content de lui-même, s'approuvant, s'exaltant, parlant de justice et de morale et jetant le dédain et la calomnie à ses victimes, après s'être enrichi de leurs dépouilles. Si l'on nous demandait où sont les coupables, il nous serait facile de le dire; mais ce n'est pas parmi les fidèles disciples des casuistes qu'il faut les chercher. On s'étonne qu'une critique, qui se croit sérieuse, puisse s'oublier à ce point. Il n'y a qu'un moyen d'expliquer cet oubli, c'est le trouble qu'aura causé à l'esprit de M. J. Simon la vue de l'âme humaine lui

[1] *Le Devoir*, p. 347-348.

apparaissant dépouillée de tout vestige de sens moral par la casuistique. Et savez-vous pourquoi cette science perverse produit un si déplorable résultat? On vous l'a déjà dit : « Une « fois qu'on a ainsi réduit sa vie à l'observation d'une règle « écrite, minutieuse, précise, on est rassuré contre tous les « écueils, on ne doute plus de soi, on devient inaccessible « non-seulement à l'inquiétude morale, mais aux remords. »

En écrivant ce passage, l'auteur avait sans doute perdu de vue celui-ci qui ne le précède que de quelques lignes : « Examinons aussi quelle est cette entreprise de prévoir et de « juger toutes les circonstances. Est-il possible de les prévoir « toutes? Qui ne sait qu'après avoir lu un dictionnaire « in-folio de cas de conscience, on trouve à chaque pas, dans « la vie ordinaire, des cas que le casuiste n'a pas prévus[1] ? »

Nous ignorons si M. J. Simon a lu plusieurs volumes in-folio sur la casuistique. Quoi qu'il en soit, nous croyons qu'il n'a pas encore épuisé la matière, et qu'il lui reste beaucoup à apprendre. Il se donne une peine fort inutile en attaquant la prétention qu'il attribue aux casuistes de prévoir tous les cas et toutes les circonstances qui les accompagnent. Aucun ne l'a jamais eue, aucun ne l'aura jamais. Ils connaissent trop la vie et le cœur humain. Ils savent que, dans les continuelles évolutions d'une activité incessante, il se présente à chaque instant des cas et des circonstances qu'ils n'ont pas prévus et qu'ils n'ont pas même cherché à prévoir. Que veut-on dire lorsqu'on parle de règle écrite, minutieuse, précise? Où sont les casuistes qui ont eu l'idée de tracer une pareille règle? Négligeant les solutions que la connaissance des principes et la conscience de chacun rend faciles et obvies, ils ne s'occupent que de celles qui offrent quelque difficulté, soit à cause de la complication des circonstances, soit parce que la connexion entre la règle et son application ne se montre que d'une manière médiate. Ces sortes de faits, quoique fréquents dans la pratique générale, n'interviennent que rarement dans la vie de chaque individu ; et on tombe dans une erreur non moins

1. *Le Devoir*, p. 346-347.

visible que singulière, quand on représente le disciple du casuiste toujours mené à la lisière par un maître qu'il suit en aveugle. Pour les faits même discutés par la casuistique, une grande part est faite au discernement personnel, relativement aux circonstances qui peuvent survenir, remplaçant ou modifiant celles qui ont été supposées. Les casuistes sont si éloignés d'exclure ces circonstances imprévues, qu'ils recommandent de les observer avec une attention particulière et d'en tenir compte dans l'appréciation morale de l'acte. Mais il faut à tout prix que ces moralistes soient absurdes et étrangers à toute connaissance de l'homme. Ecoutez cette apostrophe qu'on leur adresse : « Vous disposez à votre or-
« dinaire de ma liberté, mais que faites-vous de mon cœur?
« Prévoyez-vous aussi dans vos sèches formules que ce cœur
« sera tendre et passionné, ou qu'il sera glacé, inflexible?
« Savez-vous si j'aurai à vaincre l'amour-propre ou l'affec-
« tion ? Si j'aimerai ou si je détesterai mon devoir? Et si vous
« ne savez pas cela, si vous ne savez pas l'homme, pour qui
« donc votre labeur? O algébristes de l'âme humaine, vous
« cesserez d'être des sacriléges, quand le cœur de l'humanité
« cessera de battre[1] ! »

Quelle vaine et présomptueuse déclamation! Quelle indignation factice poursuivant toujours des fantômes! On n'a qu'à ouvrir le traité le plus élémentaire de morale, on y verra la bonté et la malice matérielles ou objectives d'un acte clairement distinguées de la bonté et de la malice formelles ou subjectives. Une action est matériellement bonne ou mauvaise quand par sa nature elle se trouve conforme à l'ordre ou en opposition avec lui. Cette bonté et cette malice sont indépendantes des dispositions intérieures de celui qui agit. La haine ou l'affection, le calme ou le mouvement passionné, la propension ou la répugnance, la bonne ou la mauvaise foi, ne peuvent y apporter aucune modification. Il n'en est pas de même de la bonté et de la malice formelles, qui consistent dans la volonté de l'agent libre, bien ou mal réglée. Cette bonté et

[1] *Le Devoir*, p. 347.

cette malice varient avec les dispositions intérieures sous l'influence desquelles l'action est accomplie. Aux yeux du casuiste, comme aux yeux du magistrat chargé de rendre la justice, le crime longtemps médité, préparé dans l'ombre et froidement commis, a un tout autre degré de malice que celui auquel on s'abandonne dans l'entraînement d'une violente passion. En face d'une obligation la nature recule et fait sentir toutes ses révoltes. Deux voix se font entendre, la voix du désordre et celle du devoir; deux courants contraires se disputent l'empire de la volonté. Si par un effort énergique cette volonté sort victorieuse de la lutte et reste fidèle au devoir, cet acte de vertu surpasse de beaucoup en mérite un acte de même nature réalisé dans des conditions différentes. Le mérite d'une bonne action est proportionné aux efforts, aux sacrifices qu'a coûtés la victoire sur soi-même, comme la responsabilité qu'implique une action mauvaise augmente ou diminue dans la même mesure que la perception et la liberté de celui qui s'en est rendu coupable. L'influence de ces dispositions intérieures est telle, qu'elle peut faire cesser l'imputabilité d'une action matériellement mauvaise et vicier une action naturellement bonne. Les casuistes savent tout cela; le dernier de leurs disciples le sait aussi. Si ces circonstances ne se rencontrent pas dans les faits qu'ils examinent (car ils n'ont pas la prétention de tout prévoir), ils supposent toujours qu'elles seront fidèlement discernées et appréciées. Ils laissent battre librement le cœur de l'humanité. Ils n'ont qu'une ambition, celle de consacrer le fruit de l'expérience et de l'étude à bien régler les mouvements de ce grand cœur. Voilà le but de leur labeur, rendu tous les jours plus nécessaire et plus difficile par l'affreuse perturbation qu'on travaille, avec un acharnement et une persévérance si coupables, à introduire dans les idées morales. Appeler ces nobles et utiles efforts crime et sacrilége, c'est pervertir le langage au delà de tout ce qu'il est possible d'imaginer; c'est joindre le grotesque à l'absurde, c'est se blesser soi-même en voulant blesser les autres.

Il est donc faux, très-faux que la casuistique réduise la vie

à une règle écrite, minutieuse, précise. Son action restreinte laisse un vaste champ à l'activité morale. Il n'y a encore que fiction dans cette sécurité funeste qu'on dénonce comme une de ses conséquences, et qui va jusqu'à paralyser la conscience, en rendant impossible toute prise sur l'âme humaine de l'inquiétude morale et du remords. De nos jours, le roman envahit tout, la critique morale comme la critique historique. Ce sombre tableau qu'on nous trace de la dégradation que subit une âme sous la direction du casuiste, appartient à un monde imaginaire. On interroge sa conscience, on étudie les faits, on examine les causes auxquelles on attribue de si tristes résultats; et ces interrogations, cette étude, cet examen donnent un démenti formel à cette création fantastique. Sur les points que touchent les casuistes, comment les solutions qu'ils donnent produiraient-elles l'extinction du sens moral? Suffit-il de connaître une règle de conduite, pour être rassuré contre tous les écueils, pour ne jamais entendre la voix accusatrice de la conscience? Ne doit-on pas se surveiller sans cesse pour ne pas violer cette règle, et si on la viole la conscience reste-t-elle tranquille? En marchant dans la voie indiquée, on sera, il est vrai, à l'abri de l'anxiété et du remords. Mais peut-il y avoir quelque mal à ne pas se reprocher d'agir ou d'avoir agi, après s'être entouré de sages conseils et en suivant des principes que la raison approuve et qui n'ont rien de contraire à l'intégrité des mœurs?

On énumère, en les exagérant, les inconvénients qui arrivent si on choisit mal son conseiller ou si on le comprend mal. Cet argument est si suranné, sa faiblesse, ou plutôt sa complète inanité a été si souvent et si clairement démontrée, qu'il ne devrait jamais reparaître dans un livre sérieux. C'est le renouvellement de l'éternel sophisme qui condamne une chose utile, parce que les abus sont possibles. Le jurisconsulte qui donne un avis ou qui écrit un livre sur le droit pratique, peut aussi être mal compris ou ne pas offrir toutes les garanties désirables. Il faudra donc, pour prévenir toute erreur et tout abus, fermer tous les cabinets de consultation et proscrire tous les ouvrages sur l'application des lois? La con-

clusion est rigoûreuse. Il y a même une différence en faveur de la casuistique. L'Eglise a l'œil ouvert sur la pureté de la morale comme sur celle du dogme. Ses justes condamnations ont toujours poursuivi et poursuivront toujours les erreurs des casuistes. Plût à Dieu que sa voix fût aussi respectueusement écoutée et aussi fidèlement suivie, lorsqu'elle condamne des erreurs bien autrement funestes, enseignées dans des écoles trop connues et dans des livres qu'on s'efforce de mettre dans toutes les mains ! Nous ne verrions pas s'amonceler autour de nous des ruines morales, qui causent un douloureux effroi sur l'avenir de la société, à tous ceux qui savent réfléchir et se sentent cruellement blessés dans tout ce qui blesse la dignité et la grandeur de l'homme.

A la vue de tant de missions trahies, quand la science, la littérature et les arts, par la plus indigne des prostitutions, font servir leur influence à saper les bases du devoir, à justifier et à embellir le vice ; lorsque toutes les mains semblent se réunir pour renverser les digues seules capables d'arrêter le torrent qui déborde, s'il est un spectacle digne d'admiration, c'est celui que présente l'Eglise, toujours fidèle au milieu de tant de défections, inaccessible à tant de faiblesses, maintenant dans toute leur pureté les immuables règles des mœurs et proscrivant avec un invincible courage tous les moyens qu'emploie le génie du mal pour pervertir les âmes.

M. J. Simon déplore la complicité de la société dans l'action corruptrice qui s'exerce sous tant de formes diverses : « Il « est impossible de considérer un peu sérieusement la société « dans laquelle nous vivons, sans être frappé d'un mélange « de pruderie et d'immoralité. Ces contradictions dans les « mœurs ont plus d'importance qu'on ne saurait croire ; elles « rendent le raisonnement presque impossible, et encouragent « presque tous les esprits à agir par routine, sans philosophie « et sans réflexion. N'est-il pas vrai, par exemple, que dans « nos livres, dans nos pièces de théâtre nous proscrivons avec « rigueur certaines expressions qui nous semblent trop crues, « tandis que le tissu même de la comédie et du roman est « une apologie de l'adultère et de la débauche. Faisons la

« guerre aux mots si nous voulons, quoiqu'il n'y ait rien de « dangereux dans un mot; mais faisons-la aussi aux choses. « Une comédie dans laquelle tout l'intérêt est pour la femme « adultère, et toutes les railleries pour le mari outragé, est un « véritable attentat contre les mœurs. Il est impossible de se « plaire à de tels spectacles et de conserver l'horreur du vice[1]. »

Cette indulgence criminelle, ce goût dépravé pour des pièces de théâtre, pour des livres qui sont un encouragement au vice et une insulte à la vertu, accusent une de nos grandes plaies morales. Le mal a deux causes. La première nous est indiquée par un mot qui est bien vieux, mais qui sera toujours nouveau : « La chair a des désirs contraires à ceux de l'es« prit[2]. » Pour attirer l'homme, le mal doit se présenter à lui sous quelque apparence de bien. Cette apparence, c'est la passion satisfaite, c'est la part de la concupiscence qui sollicite la volonté. De son côté, la raison, par la voix de la conscience, montre la loi, le devoir; et dans la violation de cette loi, de ce devoir, le désordre, le crime; et à leur suite les tourments du remords. Ceux qui n'ont pas la force de suivre cette voix intérieure appellent à leur secours tous les prétextes, tous les sophismes pour l'étouffer ou pour la rendre moins importune. On veut s'abandonner aux plus vils instincts et en même temps porter le front haut. Ne pouvant détruire la honte ni la laideur du vice, on s'efforce de blanchir ce tombeau; on jette un manteau de pourpre sur ce cadavre. C'est cette conspiration de tout ce qu'il y a de bas et de désordonné dans le cœur de l'homme contre les droites et nobles prescriptions de la raison, qui porta le paganisme à diviniser les plus infâmes passions. On plaça tous les vices au ciel, pour pouvoir, sur la terre, s'y livrer plus facilement et avec moins de remords.

Ces apologies, ces glorifications déguisées de la débauche, si communes de nos jours, partent de la même source. Leur facilité à se produire et à se faire accepter tient à une seconde cause. On ne se contente pas de plaider les circonstances at-

[1] *Le Devoir*, 394.
[2] *Galat.*, V, 17.

ténuantes en faveur des transgresseurs de la loi : on conteste, on nie l'existence de la loi elle-même. On épuise tous les moyens pour faire prévaloir et pour populariser des systèmes qui aboutissent à la destruction de toute règle morale. Que peuvent contre l'invasion du mal les cœurs déjà si faibles, si les esprits sont dépouillés de toute croyance, ou débilités par le scepticisme? Qui défendra la société contre cette double cause de démoralisation? Y a-t-il au monde une société qui, gardienne incorruptible des vrais principes, soit également inflexible contre ceux qui les attaquent ou les corrompent, et contre ceux qui les violent? Elle existe, et les regards, effrayés à la vue de tant de forces conjurées pour détruire, se tournent avec bonheur et confiance vers cette force conservatrice qui a ses racines dans le ciel. Dieu a établi l'Église pour protéger les âmes contre tous les mauvais penchants qui tendent à les abaisser, pour développer en elles tout ce qu'il y a de noble, de pur, d'élevé, tout ce qui les porte vers celui qui est le bien lui-même, la perfection sans limites, en les faisant participer à la vie divine dans une proportion que comporte leur faiblesse. Elle ne manquera jamais à cette belle et sainte mission. L'erreur et le vice, de quelque part qu'ils viennent, la trouveront toujours vigilante et incapable de transiger. Cette surveillance attentive, continuelle de l'Église, et le contrôle de l'enseignement commun, rendent si facile le discernement des mauvais casuistes, si rares d'ailleurs, que la plupart du temps une méprise serait inexcusable. Le danger pour les mœurs ne vient pas du côté de cette classe de moralistes. Au contraire, sous la direction de l'autorité légitime, ils en seront toujours les meilleurs et les plus fidèles défenseurs. Que notre adversaire se rassure donc et réserve toute l'ardeur et tout le feu de ses attaques pour combattre des ennemis plus sérieux. S'il a assez de loisirs pour s'occuper encore de casuistique, nous souhaitons, dans son intérêt et dans celui de la vérité, qu'il en fasse une étude plus approfondie et plus impartiale. Après ce préliminaire, qui est le premier devoir pour tout auteur critique, cette partie de la théologie contre laquelle il a dépensé inutilement tant de colère et accumulé

de si gros mots, lui apparaîtra sous un jour moins sombre. Là où il a cru voir un crime, un sacrilége, la ruine de la raison, de la liberté et de la conscience, il verra une science fondée sur la raison et sur l'expérience, une science éminemment utile, protégeant la liberté au lieu de la détruire, éclairant la conscience au lieu de l'étouffer.

Les objections que nous venons de réfuter ne sont pas les seules qui aient été faites contre la casuistique. On trouverait difficilement une science aussi attaquée, aussi contredite. La ténacité du préjugé, la violence de la passion, l'esprit de coterie, la malice légère du sarcasme, la pesanteur scientifique du sophisme, tout s'est réuni pour multiplier, répandre et accréditer les accusations les plus étranges. Les personnes les mieux intentionnées, les esprits les plus droits n'ont pas toujours réussi à se soustraire à cette malheureuse influence. Dans les *Pensées* de M[me] Swetchine, recueillies à la suite du journal de sa conversion, on lit le passage suivant :

« C'est peut-être dans la casuistique elle-même, considérée « comme science, que sont les dangers auxquels les casuistes « ont succombé ou n'ont pas tout à fait échappé. La corruption qu'on l'accuse d'introduire dans la morale ne vient pas « seulement de l'imprudence ou de l'ignorance d'hommes « pieux d'ailleurs, mais peu instruits, ni du relâchement, de « l'infidélité et de la molle complaisance de faux docteurs, « mais de la nature même de ce genre de recherches. En se « rendant attentif à renfermer le bien ou la notion du devoir « dans les plus étroites bornes possibles, à élargir, à allonger « d'autant le principe de toute satisfaction personnelle, on se « place déjà dans une mauvaise position ; car, on ne saurait « assez le répéter, il n'y a de sécurité qu'en allant au delà de « tous les devoirs imposés et en restant en deçà de tous les « plaisirs permis. Cette manière de subtiliser sur tout principe « de morale, de le soumettre à toutes les expériences, et par « cela même à tous les dissolvants, de vouloir déterminer les « moments précis où le bien devient mal, où le mal peut avoir « encore un faux semblant de bien ; toutes ces imprudentes sta- « tions dans la région du douteux et de l'équivoque, cette pré-

« tention de déterminer le degré de toute culpabilité, de toute « déviation possible, en se mettant en frais d'imagination, de « circonstances atténuantes, tout cela constitue un dédale « dans lequel, il faut en convenir, l'intelligence la plus vigou- « reusement saine court grand risque de s'égarer. Il est incon- « testable, et, ce qui est plus rare encore, il est incontesté, que « le mal est absolu et la culpabilité relative; mais ce prin- « cipe, que notre raison proclame hautement en le laissant « dans la généralité, n'est applicable avec certitude, dans les « détails, que par Dieu, qui, dispensateur des grâces pour ces « mêmes cœurs que lui seul sonde et connaît, peut déterminer « ce que la force des circonstances extérieures, la disposition « morale d'un être, la mesure des grâces qui lui sont données, « ôtent ou ajoutent à la prévarication. Établir ainsi *a priori* « de dangereuses distinctions, professer, admettre, légitimer, « sous de trop légers prétextes, deux poids et deux mesures, « c'est aplanir sous les pas des hommes des routes déjà trop « faciles, ajouter à leur dangereuse déclivité, affaiblir les âmes « d'une part, et de l'autre ôter au précepte sa sévère et ma- « jestueuse unité, le parfiler, si j'ose dire, et lui ôter sa vertu « en prétendant l'assouplir à nos besoins. Qu'on ne s'y trompe « pas, ce n'est pas parce que la vertu est aimable qu'on l'aime, « ce n'est pas parce qu'elle est douce qu'elle plaît; c'est parce « qu'elle est belle et qu'elle est pour l'intelligence la beauté « même. Sa sévérité fait partie de sa régularité ; c'est elle qui « subjugue, et on n'altérerait jamais aucun de ses traits sans « ôter à sa sainte séduction[1].... »

M. le comte de Falloux a fait précéder le second volume de la vie et des œuvres de M^me Swetchine d'une remarque qu'il est utile de faire connaître : « Les pensées et les autres « pages qu'on va lire, celles même qui pourraient porter le nom « de *traité*, ont été écrites à diverses reprises, sans dates cer- « taines, sur des feuilles volantes jetées successivement au fond « d'une enveloppe, ou roulées en liasses informes sous la garde

[1] Madame Swetchine, *Journal de sa Conversion*, *Méditations et Prières*, p. 215-217.

« d'une épingle. L'écriture est toujours très-rapide, souvent « presque indéchiffrable ; beaucoup ont été tracées au crayon. »

Cette indication diminue la portée du passage que nous avons cité. On peut y voir le premier jet d'un de ces aperçus du moment que l'auteur fixait rapidement sur le papier et qu'elle comptait revoir dans la suite ; peut-être même une objection qu'elle se proposait de réfuter. Quoi qu'il en soit, en mettant d'abord hors de doute les bonnes intentions de l'auteur, nous croyons devoir analyser ces lignes, pour apprécier leur valeur. Si quelques-unes de nos réponses rappellent ce que nous avons déjà dit, on nous le pardonnera à cause du point de contact des objections.

Sentant la faiblesse de l'argument tiré de la témérité et des erreurs de quelques casuistes, c'est surtout contre la science elle-même que M^me^ Swetchine dirige ses attaques :

« En se rendant attentif à renfermer le bien ou la notion du « devoir dans les plus étroites bornes possibles, à élargir, à « allonger d'autant le principe de toute satisfaction person- « nelle, on se place déjà dans une mauvaise position ; car, « on ne saurait trop le répéter, il n'y a de sécurité qu'en allant « au delà de tous les devoirs imposés et en restant en deçà de « tous les plaisirs permis. »

On a de la peine à comprendre qu'il ne puisse y avoir aucune sécurité pour celui qui est fidèle à tous ses devoirs et qui s'interdit tous les plaisirs défendus. « Violer un précepte, « c'est se rendre coupable ; mais l'omission d'un conseil ne « renferme rien de désordonné ; elle n'est que la privation « volontaire d'un plus grand bien[1]. » Saint Thomas, avec toute l'école, parle comme saint Augustin : « Ce qui distingue « le précepte du conseil, c'est que le précepte implique obli- « gation, tandis que le conseil laisse libre la volonté de celui « à qui il est donné[2]. »

[1] Præceptum est enim hoc cui non obedire peccatum est, non consilium quo si uti nolueris, minus boni adipisceris, non aliquid mali perpetrabis. (Saint Aug., *de Virgin.* Patrolog. Migne, t. XL, p. 403.)

[2] Hæc est differentia inter consilium et præceptum, quia præceptum importat obligationem, consilium autem ponitur in optione ejus cui datur. (Saint Thomas, I, II, quæst. 108, art. 4.

Aller au delà de tous les devoirs imposés et rester en deçà de tous les plaisirs permis n'est pas un précepte, mais un simple conseil. Ce que Dieu n'impose pas, le moraliste n'a pas le droit de l'imposer; il ne peut que le conseiller comme une chose plus parfaite. Il doit donc se rendre attentif à discerner ce qui est commandé de ce qui ne l'est pas, ce qui est permis de ce qui est défendu. La difficulté que l'on éprouve à maintenir les hommes dans le devoir, ou à les ramener dans cette voie lorsqu'ils en sont sortis, n'est déjà que trop grande. Pourquoi exagérer ce devoir, le placer là où il n'est pas? Au lieu de servir la cause des mœurs, n'est-ce pas lui nuire? N'est-ce pas s'exposer à jeter ou à endurcir dans la révolte un grand nombre de cœurs qui auraient accepté un joug légitime? Il est vrai que celui qui est la vérité même a dit que la voie du ciel est étroite. Les adversaires des casuistes les ont souvent accusés de corrompre l'Évangile, en élargissant cette voie. Nous répondrons avec un pieux et savant moraliste, dont la modestie s'est cachée sous le voile de l'anonyme, mais dont la sage doctrine a été approuvée et louée à Rome : « Ce qui « rend, ce qui a toujours rendu la voie du ciel étroite, ce sont « les commandements clairs et certains. Opposés et onéreux « à la nature, ils exigent qu'on se fasse une grande violence « pour les observer. » Mais comment démêler ces préceptes clairs et certains? Cette entreprise n'est-elle pas imprudente, pleine de périls, impossible? « Cette manière de subtiliser sur « tout principe de morale, de le soumettre à toutes les expé- « riences et par cela même à tous les dissolvants, de vouloir « déterminer les moments précis où le bien devient mal, où « le mal peut avoir encore un faux semblant de bien; toutes « ces imprudentes stations dans la région du douteux et de « l'équivoque, cette prétention de déterminer le degré de toute « culpabilité, de toute déviation possible, en se mettant en « frais d'imagination, de circonstances atténuantes, tout cela « constitue un dédale dans lequel, il faut en convenir, l'intel- « ligence la plus vigoureusement saine court grand risque de « s'égarer. »

On est autorisé à croire que Mme Swetchine était plus fami-

liarisée avec la lecture des auteurs qui ont écrit contre la casuistique, qu'avec l'étude des casuistes eux-mêmes. Si elle les avait mieux connus, elle n'aurait pas ainsi défiguré leurs procédés, exagéré à ce point leurs prétentions. Elle les accuse de subtiliser sur tout principe de morale et de le soumettre à tous les dissolvants, en le soumettant à toutes les expériences. Ne dirait-on pas que les casuistes descendent en droite ligne de la *troisième académie*, et que, fidèles disciples de Carnéade, on les voit fatiguer leur esprit et épuiser toutes ses ressources pour soutenir des probabilités contraires sur tous les points de morale? Nous n'avons aucun besoin de protester de l'entière conviction où nous sommes, qu'une pareille idée ne saurait être attribuée à l'auteur. Là-dessus, le plus léger soupçon est impossible. Mais, comme ce langage pourrait tromper les esprits inattentifs, dégageons la vérité obscurcie.

On répète une vérité élémentaire, en disant que, dans la loi morale, trois choses doivent être distinguées : les premiers principes, leurs déductions prochaines et leurs déductions éloignées. Les premiers principes et leurs déductions prochaines sont en dehors des controverses des casuistes, qui n'ont jamais songé à les révoquer en doute, à affaiblir leur force obligatoire. La divergence ne commence que sur les conséquences éloignées. Cette divergence est si naturelle, si inévitable, qu'on ne sait comment expliquer les attaques dont elle est l'objet. Quelle est donc la loi civile dont l'obligation, admise d'un commun accord sur un grand nombre de points, ne soit niée par les uns et affirmée par les autres, lorsqu'il s'agit d'applications qui peuvent être légitimement contestées? Accusera-t-on les plus graves interprètes du Code de subtiliser sur tout principe légal et de le soumettre à tous les dissolvants, parce que, après un sérieux examen et appuyés sur de solides raisons, ils reconnaissent dans un cas et rejettent dans un autre la vertu impérative de la loi? C'est à cela que se bornent les casuistes, guidés dans leurs décisions par des règles sûres et marchant sur les traces des grands maîtres.

Le reproche qu'on leur fait de vouloir déterminer les mo-

ments précis où le bien devient mal, et où le mal peut avoir encore un faux semblant de bien, n'est pas plus fondé. Le bien et le mal sont comme deux lignes qui se prolongent indéfiniment sans jamais se confondre. Il arrive un moment où la séparation, qui existe toujours, cesse d'être clairement aperçue par notre esprit. Les casuistes ne disent pas alors que le bien devient mal, ni que le mal se transforme en bien. Pour eux, comme pour tous les autres, cette métamorphose implique contradiction. Toutes leurs prétentions consistent à affirmer que le bien et le mal, qui conservent toujours leur nature distincte, ne se montrent pas assez dans plusieurs circonstances, pour engendrer le commandement ou la défense. Ils sont si éloignés de vouloir établir une délimitation précise et absolue, qu'ils invoquent au contraire l'impossibilité où l'on est souvent d'y parvenir, pour ne pas enchaîner, sans motifs suffisants, la liberté d'action. Dieu, qui est le premier et le plus sage des législateurs, ne peut pas exiger ce que la justice interdit au législateur humain. Il ne peut pas imputer la violation d'une loi, en supposant qu'elle existe, lorsqu'il n'a pas donné les moyens d'arriver à sa connaissance. Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous avons dit, en répondant à M. J. Simon, pour justifier cette doctrine.

Trop convaincus des bornes étroites de notre esprit, pour entreprendre de fixer d'une manière précise l'extrême limite du bien et du mal, les casuistes n'aspirent pas davantage à déterminer le degré de toute culpabilité, de toute déviation possible. En lisant leurs ouvrages, on remarque, au contraire, la plus grande réserve sur ce point. Il y a une distinction essentielle que l'on trouve dans tous les livres de morale, dans tous les catéchismes, et dont les caractères distinctifs peuvent être facilement compris par l'intelligence la plus ordinaire. On la voit se reproduire chaque jour dans l'appréciation des manquements dont les hommes se rendent coupables les uns à l'égard des autres. Nous voulons parler de la grande classification qui sépare les fautes graves des fautes légères. C'est la seule qui soit clairement formulée dans les casuistes. Et, même pour cette distinction, ils s'accordent tous à recon-

naître qu'elle est souvent difficile à saisir, et que, dans ces cas, la prudence demande qu'on s'abstienne de prononcer. Les fautes graves et les fautes légères ont dans leur espèce des degrés de malice qui varient à l'infini. Déterminer ces degrés par un procédé quelconque qui ressemblerait à une échelle de proportion, serait une folle entreprise tout à fait au-dessus de nos forces. On peut cependant, sans aucune témérité, en comparant deux actes, constater une plus grande bonté ou une plus grande malice d'un côté que de l'autre, au moyen des données que fournissent ces actes eux-mêmes, les circonstances qui les accompagnent et les dispositions connues ou supposées de l'agent. Il n'y a là aucun empiétement sur le domaine divin, puisque notre esprit ne fait qu'opérer sur des éléments accessibles à son appréciation. En dehors de cette appréciation, il reste toujours une culpabilité relative que Dieu seul peut déterminer. Tout ce qui, dans les circonstances extérieures, dans la disposition morale d'un être et dans la mesure des grâces reçues, échappe aux investigations de l'homme, doit être abandonné au jugement de celui dont la science infinie pénètre les secrets les plus intimes de notre cœur et embrasse, jusque dans les moindres détails, toute notre sphère d'action. Nul plus que les casuistes ne respecte ces attributions incommunicables du souverain juge. Leurs prétentions sont beaucoup plus modestes que celles qu'on leur prête. Ce dédale où on les place, et dont on se complaît à multiplier les inextricables méandres, disparaît avec les fictions qui lui servent de base.

Ce qui suit surpasse ce qui précède : « Établir ainsi *a priori* « de dangereuses distinctions, professer, admettre, légiti- « mer, sous de trop légers prétextes, deux poids et deux « mesures, c'est aplanir sous les pas des hommes des routes « déjà trop faciles, ajouter à leur dangereuse déclivité, affai- « blir les âmes d'une part, et de l'autre ôter au précepte sa « sévère et majestueuse unité, le parfiler, si j'ose dire, et « lui ôter sa vertu en prétendant l'assouplir à nos besoins. »

Si les casuistes professaient, admettaient, légitimaient, sous de trop légers prétextes, deux poids et deux mesures, nous

serions encore plus sévère que madame Swetchine pour les condamner. A force de répéter dans les conversations et dans les livres que les plus légers prétextes suffisaient aux casuistes pour tout autoriser, on est parvenu à le faire croire aux gens les plus honnêtes. Qu'en parcourant la longue liste des moralistes, on en trouve quelques-uns qui, par témérité, défaut de science ou faiblesse, aient dépassé les bornes, on peut l'accorder sans peine. Mais, nous sommes forcé de le redire, n'est-il pas souverainement injuste d'imputer à la casuistique un abus qui est une violation ouverte de ce que nous pouvons appeler sa règle capitale? Que veut cette règle? Elle prescrit de la manière la plus absolue que, toujours inflexible pour les devoirs clairs et certains, on n'accorde la liberté d'action sur les points controversés, que dans les seuls cas où l'existence de l'obligation ne peut être démontrée, à cause de la force des raisons et du poids des autorités qu'on lui oppose.

Nous n'ignorons pas la malheureuse propension qui pousse l'homme au désordre. Une doctrine qui tendrait à favoriser, à développer ce penchant, ne saurait être assez réprouvée. Mais ce crime est-il celui de la casuistique? Éviter avec une sage prudence de multiplier les devoirs d'une manière arbitraire, est-ce là aplanir sous les pas des hommes des routes déjà trop faciles? Les devoirs qui peuvent être constatés ne sont-ils pas assez nombreux, pour rendre le chemin de la vertu assez difficile, assez étroit? N'offrent-ils pas aux âmes assez d'obstacles à surmonter, assez d'occasions de déployer leur énergie dans le combat incessant où elles doivent triompher d'elles-mêmes et de tout ce qui, autour d'elles, conspire pour les entraîner au mal? La faiblesse humaine, l'histoire du passé, la vue du présent répondent à ces questions.

On fait valoir la sévère et majestueuse unité du précepte. Elle n'est nullement atteinte par les casuistes. Le précepte est toujours un; mais son empire n'est pas toujours le même. En niant cet empire, parce que l'existence ou l'extension du précepte lui-même n'est pas assez prouvée, on ne touche pas à son unité, on ne détruit pas sa vertu en prétendant l'assouplir

à nos besoins. On ne fait, comme nous l'avons déjà dit, que lui refuser les conditions requises pour imposer une règle obligatoire de conduite.

Nous arrivons au dernier inconvénient que madame Swetchine fait découler de la casuistique : « Qu'on ne s'y trompe « pas, ce n'est pas parce que la morale est aimable qu'on « l'aime, ce n'est pas parce qu'elle est douce qu'elle plaît ; « c'est parce qu'elle est belle et qu'elle est pour l'intelligence « la beauté même. Sa sévérité fait partie de sa régularité, « c'est elle qui subjugue, et on n'altérerait jamais aucun de « ses traits sans ôter à sa sainte séduction. »

Il reste peu de chose à dire sur le levain de révolte qui fermente au fond de toutes les âmes contre toute gêne, contre toute privation de jouissance. La morale, c'est-à-dire, la fidélité constante au devoir, demande une réaction continuelle contre une nature ennemie de tout frein et que toutes les cupidités sollicitent. Mais ces luttes, ces sacrifices ont aussi leurs douceurs, leurs consolations ; et Celui qui a dit : « Si quel- « qu'un veut être mon disciple, qu'il renonce à lui-même, « qu'il prenne sa croix et qu'il me suive[1], » a pu dire avec la même vérité : « Mon joug est doux et mon fardeau est « léger[2]. » Cette réserve faite, nous convenons qu'un des puissants attraits de la morale est sa beauté, qui se présente à notre esprit comme une image imparfaite de l'ordre parfait, de l'ineffable harmonie qui règnent dans l'essence divine. C'est pour cela que ceux qui manquent d'énergie pour se ranger sous ses lois, sont encore forcés de l'aimer, toutes les fois que leur esprit et leur cœur ne sont pas descendus au dernier degré de l'obscurcissement et de la dégradation. Cette beauté qui subjuge notre intelligence est-elle altérée par les casuistes ? Une telle accusation serait grave, si elle était méritée. Heureusement elle ne l'est pas plus que les autres. On nous dit que la sévérité de la morale fait partie de sa régularité. Ces mots ont besoin d'explication. Ils peuvent avoir une signifi-

[1] S. Matth., x, 24.
[2] *Ibidem.*, II, 30.

cation vraie ou fausse, suivant la manière de les entendre. Un poëte a dit dans un vers bien connu :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable[1];

c'est l'exacte rigueur d'un axiome revêtu des grâces de la poésie. L'exagération n'est pas la vérité; celui qui exagère la sévérité de la morale ternit sa beauté, comme celui qui travaille à donner trop d'élasticité à ses préceptes. Les deux cessent d'être dans le vrai. On ne doit pas moins craindre de tomber dans un excès que dans l'autre. Il est permis d'affirmer que la sévérité de la morale fait partie de sa régularité, pourvu qu'on ne dénature pas le véritable caractère de cette sévérité, en confondant les interprétations incertaines de la loi avec ses prescriptions rigoureuses, le précepte avec le conseil. Une secte fameuse a laissé une grande réputation de morale sévère. Eh bien ! que l'on compare la morale de saint François de Sales et de saint Liguori avec la morale des Jansénistes, et qu'on décide quelle est celle qui est la plus propre à gagner les cœurs en les attirant, à exercer sur eux une sainte séduction; qu'on prononce de quel côté se trouve la plus fidèle expression de l'esprit du christianisme. La réponse ne saurait être douteuse, et, mieux encore que tous les raisonnements, elle justifie les casuistes, qui s'inspirent de la pure et suave doctrine du premier des deux saints que nous avons nommés, et regardent le second comme un de leurs guides les plus sûrs.

Si l'on voulait rechercher les causes des inexactitudes et des erreurs que nous avons relevées dans ces quelques lignes où une plume fine et exercée a réuni ce qu'on peut objecter de plus spécieux contre la casuistique, outre celle qui a été indiquée, savoir, une fausse conception de la science que l'auteur combat, on en trouverait peut-être une seconde dans les qualités mêmes de cette femme célèbre. Son cœur généreux et dévoué ne calculait pas avec le bien. Allant toujours elle-même au delà du devoir, elle s'était habituée à ne considérer

[1] Boileau, *Épître au marquis de Seignelai.*

la vertu que sous l'idéal de la perfection, sans distinguer assez ses divers degrés. La casuistique voit diminuer tous les jours le nombre de ces adversaires de bonne foi. Il y a une opposition qui ne finira pas, parce qu'elle a pour principe un système arrêté, un parti pris contre tout ce qui touche à la religion et à son influence dans le gouvernement des âmes. Mais celle qui repose sur des préjugés et des malentendus s'affaiblit et disparaît avec eux. Un grand progrès est déjà accompli, et nous sommes bien loin du beau temps des *Provinciales*. Ce qui reste de préventions ne tardera pas à se dissiper, et la lumière se fera complétement pour tous ceux qui la cherchent avec calme et sincérité.

D. Bellocq.

---

# LA MÉTAPHYSIQUE DANS LE JOURNAL

Je crois que deux et deux sont quatre, Sganarelle, et que quatre et quatre sont huit.

(MOLIÈRE. *Le Festin de Pierre*, act. III, scène I).

## I

Le journal est un de ces familiers dont l'influence est d'autant plus grande qu'ils sont d'humeur plus accommodante et qu'on se gêne moins avec eux. Causeur agréable et disert, parlant de tout, raisonnant sur tout avec une suffisante compétence, sans jamais trop appuyer sur chaque chose ; prêt à vous tenir compagnie à toute heure et en tout lieu, au coin du feu, aux champs, en voyage ; poussant même l'obligeance jusqu'à vous attendre au coin des rues et dans les gares de chemins de fer ; que ne gagne-t-il pas sur vous à la longue? Son assiduité fait sa force, et infiniment rares sont les esprits qu'il ne mette tôt ou tard de son parti.

Je redoute beaucoup moins le livre, plus exigeant. Il lui faut une attention soutenue, de la réflexion, du temps, ce dont nous sommes le plus avares en ce siècle d'activité fébrile et de locomotion à la vapeur. Aussi se voit-il éconduit de toutes parts. Dans nos habitudes intellectuelles il ne vient qu'en troisième ordre, après le journal et la revue. Il a les restes, si tant est qu'il reste encore pour lui quelques instants fugitifs dans des journées si pleines et si occupées.

Mais, en fait de livres, ce que je crains le moins pour le gros public, ce sont ceux qui traitent *ex professo* de métaphysique. S'ils sortent de la boutique du libraire, ceux-là risquent bien de ne jamais percer l'obscurité des écoles, véritables limbes de la publicité.

Il y a quelques années, un homme qui a eu son jour et son heure, sa notoriété dans l'enseignement supérieur, et qui ne manque assurément ni d'intelligence ni de savoir, s'avisa de publier deux forts volumes in-8°, l'un de 450, l'autre de 700 pages environ, sous ce titre solennel : *la Métaphysique et la Science*. Il y faisait fort au long l'histoire et la critique des différents systèmes de philosophie : mysticisme, matérialisme, idéalisme, éclectisme. Déployant le drapeau de la philosophie critique, il consacrait de nombreux et importants chapitres à la critique de l'intelligence, de la sensibilité, de l'entendement, de la raison. En ce qui touche la grande et capitale question de l'existence de Dieu, sa conclusion ne laissait pas que d'être originale et hardie : elle revenait à dire que Dieu n'est concevable qu'en tant qu'idéal, l'idée même de Dieu s'évanouissant dès qu'on la suppose réalisée. En d'autres termes : *Dieu n'est que l'être universel conçu dans son idéal; le monde est le même être universel conçu dans sa réalité.* Ingénieuse formule imaginée tout exprès à l'usage de ceux qui, voulant réduire Dieu au minimum, n'ont pas le courage d'être athées. Ce Dieu idéal ne pèse guère à leur conscience ! Ajouterai-je que, par condescendance pour les modernes Athéniens, notre auteur avait digéré sa matière en quinze dialogues où l'on entendait tour à tour un métaphysicien et un savant? Pour qui se souvient de Platon et de Malebranche, quoi de plus engageant qu'un dialogue? Rien n'y fit; et je gagerais que le livre de M. Vacherot, ancien directeur des études à l'École normale, n'a pas eu dix lecteurs à Paris. En a-t-il eu beaucoup plus à Berlin et à Tubingue?

Non, ce n'est point ainsi qu'il fallait s'y prendre, et les procédés de M. Vacherot, beaucoup trop primitifs, sont à ceux d'un philosophe du journalisme ce qu'est, de nos jours, au fusil à aiguille l'arme pesante et peu sûre d'un arquebusier du xv$^{e}$ siècle. Voyez plutôt M. Scherer! Il connaît, lui aussi, Kant et Hegel, et même il a sur plus d'un l'avantage de les avoir étudiés dans leur propre langue. Bien plus, il a fréquenté dans son jeune âge les universités d'Allemagne. S'il n'a jamais professé à l'École normale, il a occupé jadis une

chaire d'exégèse biblique à l'École évangélique de Genève. C'est donc un personnage tout aussi magistral que l'auteur de *la Métaphysique et la Science;* mais il a mieux compris son siècle, et un beau jour, jetant par-dessus les moulins son bonnet de docteur, il s'est attaché à la rédaction du *Temps*, où il continue à enseigner devant des écoliers qui valent bien en nombre et en importance ceux du pays latin, mais qui sont en général beaucoup plus dociles.

Quelle satisfaction, par exemple, pour l'honnête financier, pour le négociant du Hâvre ou de Mulhouse, classe de lecteurs dont cette feuille caresse les goûts solides et les instincts positifs, — quelle satisfaction, dis-je, après avoir pris dûment connaissance du cours de la rente et des nouvelles politiques du jour, de pouvoir pénétrer sans effort dans les dernières profondeurs de la philosophie transcendántale et d'être initié d'emblée à toutes les finesses de la logique hégélienne! Combien un pareil disciple n'est-il pas heureux et fier de pouvoir se dire que, si sa femme prie Dieu et va à la messe, c'est fort bien fait à elle, puisqu'elle s'en trouve bien; mais qu'au fond nous ne savons ce que c'est que Dieu, l'âme, la viefuture, que nous n'en pouvons rien savoir, et qu'en présence de problèmes insolubles, le plus sage est de s'abstenir.

D'ailleurs, M. Scherer fait sa classe d'une manière attrayante; il sait varier à propos de ton et de matière. Il ne dédaignera pas de parcourir encore le champ du XVIIIe siècle, tant de fois moissonné par M. Sainte-Beuve, et d'y glaner à sa suite quelques maigres épis entremêlés de fleurettes. Tantôt il commentera les Mémoires du marquis d'Argenson, — d'Argenson la Bête, comme on l'appelait familièrement, — et il exposera avec complaisance ses bizarres projets de réforme sociale. Tantôt il se posera en arbitre entre Rousseau, Grimm et madame d'Epinay, et il entreprendra de résoudre, à l'avantage de celle-ci, quelque subtil cas de morale équivoque. Ou bien il vous racontera par le menu *le roman de madame du Deffand.* Si vous l'en croyez, cette caustique personne, qui était la sécheresse même, se prit à quatre-vingts ans d'une belle passion pour Horace Walpole: exemple encourageant

pour les vieilles et méchantes femmes ! Puis, tout à coup, en plein marivaudage, un livre de philosophie lui tombant sous la main [1], le journaliste se ressouviendra de sa studieuse jeunesse et des belles leçons qu'il a entendues dans les universités d'outre-Rhin, et il écrira résolûment en tête d'un article ces mots significatifs : *l'Illusion métaphysique* [2].

## II

Ce bienheureux livre de philosophie est venu fort à propos offrir à M. Scherer *une occasion qu'il cherchait depuis longtemps.*

Qui a la main pleine de vérités, comment se résignerait-il à la tenir fermée ? « Je ne me propose rien de moins, dit-il, que de faire connaître à mes lecteurs où en est la question des questions, je veux dire la certitude de nos connaissances en ce qui concerne les parties les plus hautes de la philosophie. Qu'on ne s'effraie pas, du reste ; je n'ai pas le goût des nuages, et il me semble que je saurai rester intelligible pour la plupart de ces lecteurs impatients qui, le soir, dévorent un journal. »

Certes, la question en vaut la peine et le problème est de conséquence. Prêtez donc l'oreille, ô lecteur bénévole. La philosophie allemande va s'humaniser en votre faveur. Pour vous, elle traduira en notre vulgaire français son rude jargon moitié tudesque, moitié grec, et — soyez tranquille — le rapide et facile entretien auquel vous êtes convié par elle, au sortir de table, ne troublera pas le travail réparateur de votre estomac.

Avez-vous jamais ouï parler des jugements analytiques et des jugements synthétiques, fameuse distinction introduite dans la science par l'illustre philosophe de Kœnigsberg ? De

[1] *De l'association des Idées*, par M. Mervoyer.
[2] Voir *le Temps*, n° du 2 mai 1865. Cet article a été reproduit par M. Scherer dans ses *Études sur la littérature contemporaine*, 3e série. Michel Lévy, Paris, 1866.

toutes les subtilités de sa critique, c'est la plus raffinée peut-être, la plus fertile en conséquences négatives. Ne vous troublez pas de la nouveauté des termes; il y a longtemps que vous-même, sans vous en douter, vous émettez des jugements analytiques et des jugements synthétiques, absolument comme M. Jourdain, d'agréable mémoire, faisait de la prose.

Quand vous dites : *tous les corps sont étendus*, qu'est-ce que cela d'après le langage de Kant? Un jugement analytique; car qui dit corps, dit étendu. Comme il y a identité parfaite entre les deux termes, on arrive là par l'analyse pure et simple du mot *corps*. Votre jugement, pour parler encore plus clair, est purement explicatif. Savez-vous l'allemand? Je le suppose : *Erlæuterungs Urtheil!* Voilà ce que c'est qu'un jugement analytique.

Mais quand vous dites : *tous les corps sont pesants*, d'où le savez-vous? Est-ce que l'idée de corps renferme nécessairement l'idée de pesanteur? Nullement. La pesanteur des corps ne vous est connue que par l'expérience. Vous associez donc ici deux termes qui ne sont pas identiques; vous faites non plus une analyse, mais une synthèse; vous émettez un jugement synthétique. Si le jugement analytique était purement explicatif, celui-ci est extensif : *Erweiterungs Urtheil!*

Mais ne vous hâtez pas de vous écrier : que cela est beau! car nous ne sommes pas encore au bout, et vous pourriez bien tout à l'heure changer d'avis.

Quand vous dites : *tous les corps sont pesants*, cette synthèse que vous faites est fondée sur l'expérience, sur une connaissance *a posteriori*. C'est donc un jugement synthétique *a posteriori*. On ne vous conteste pas sa légitimité. Mais il n'en est pas toujours ainsi, remarquez-le bien. Quand vous dites : *deux et deux font quatre*, est-ce par l'expérience que vous le savez? *La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre;* qui vous a appris cela? est-ce encore l'expérience? *Tout changement a une cause;* est-ce une vérité d'expérience? Non, vous saviez ces choses, ou du moins vous pouviez les savoir avant toute expérience et *a priori* : jugement synthétique *a priori*.

Or, vous dit Kant, le redoutable critique, je vous accorde la légitimité du jugement analytique, bien que ce soit un jugement *a priori*. Vous avez le droit de dire : *tous les corps sont étendus*, parce que cette affirmation repose sur un principe incontestable, le principe de contradiction : *Idem non potest esse simul et non esse.*

Le jugement synthétique *a posteriori*, passe encore. L'expérience le justifie, supposé, toutefois, la stabilité des lois de la nature. Affirmez-le donc tant qu'il vous plaira : *tous les corps sont pesants.*

Mais prenez garde aux jugements synthétiques *a priori*. Ne voyez-vous pas que votre affirmation dépasse ici votre expérience? Votre expérience est bornée, particulière, et votre affirmation est universelle. Vous mettez donc du vôtre dans ce jugement; vous y introduisez un élément que vous n'avez pas trouvé dans les choses elles-mêmes : l'absolu, l'universel, rien que cela! Encore une fois, méfiez-vous d'un pareil jugement.

Quoi ! je ne suis pas sûr que deux et deux font quatre? — Je ne dis pas cela. — Que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre? — Peut-être vous fera-t-on grâce de cette vérité-là, fort utile aux géomètres. — Qu'il n'y a pas d'effet sans cause? — Tout doux ! reprend Kant.

Dès que vous parlez d'*effet*, vous supposez par là même une cause, ces deux termes étant corrélatifs; le premier implique le second, et *vice versa*. Vous émettez donc un jugement analytique, mais il n'est d'aucune valeur, parce qu'il renferme une pétition de principe. La véritable question est de savoir si tout ce qui arrive est un effet, et si rien n'arrive, ainsi que s'exprimait Leibnitz, sans raison suffisante. Or, c'est ce qu'on ne démontrera jamais. L'expérience est nulle en pareille matière. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de nous apprendre que les phénomènes se succèdent les uns aux autres dans un certain ordre. Dérivent-ils les uns des autres? C'est possible, mais le contraire ne l'est pas moins. Il est bien vrai, notre raison nous porte invinciblement à penser que ce qui arrive n'arrive pas sans cause; mais d'où le sait-elle, notre raison?

Entre l'idée de phénomène et l'idée d'effet existe-t-il une véritable identité ? Ne puis-je concevoir l'existence ou le changement sans une cause? Le principe de contradiction s'y oppose-t-il ? Non, répond carrément ce grand assembleur de nuages, et c'est sur cette négation hardie qu'est fondé en grande partie le savant scepticisme de la *critique de la raison pure* [1].

Je me suis permis, entraîné par le charme du sujet, de développer la théorie de Kant un peu plus longuement que n'a pu le faire M. Scherer dans un article de journal. Il avait besoin d'une extrême discrétion avec ses lecteurs du soir ; ici j'ai mes coudées franches, osant compter sur l'attention d'un public studieux. Les conséquences infinies d'une pareille donnée apparaissent d'elles-mêmes. Le principe de causalité, base de presque toutes nos certitudes, n'est plus dès lors qu'un jeu de notre esprit, une *illusion métaphysique*. Que nous reste-t-il ? L'expérience ; mais, remarquons-le bien, une expérience radicalement stérile ; un aveugle empirisme qui nous ravalerait, en bonne logique, juste au niveau de la brute.

Ce principe de causalité a le privilége de soulever contre lui tous les philosophes d'une certaine classe. Au dernier siècle, Hume a consacré les efforts de sa dialectique à l'anéantir, et n'y a pas réussi. De nos jours, M. Stuart Mill en Angleterre, en France M. Littré et les autres disciples d'Auguste Comte partagent cette antipathie et ne cessent de s'élever contre la recherche des causes, mais principalement de la cause première. S'interdire une pareille recherche, c'est la première loi de la philosophie positive dont ils font profession. La raison en est claire : la cause première a un nom connu, nom qui n'est pas en faveur dans cette école. Pour l'enfant comme pour le philosophe, c'est Dieu, auteur et fin dernière de toutes choses. En haine de cette cause, la plus nécessaire de toutes, la seule nécessaire, à la bien prendre, on se déchaînera contre toutes les autres, au risque de se retrancher soi-même du nombre des êtres raisonnables.

[1] Voyez Willm, *Histoire de la Philosophie allemande depuis Kant jusqu'à Hegel*, t. 1, *passim*.

## III

Hume croyait les mathématiques pures toutes composées de propositions analytiques et fondées uniquement sur le principe de contradiction. En cela, observe Kant, il se trompait. Il est vrai que les axiomes sont analytiques, mais ils ne constituent pas à eux seuls toute la science ; ils y jouent plutôt le rôle de conditions *sine qua non* que de principes générateurs. Les définitions, au contraire, d'où dérive toute démonstration, sont des propositions synthétiques *a priori*, ni plus ni moins que les vérités métaphysiques. Et là-dessus il ajoutait finement, que s'il avait su la métaphysique en si bonne compagnie, Hume lui aurait probablement épargné les derniers outrages.

Comme il se pique d'être plus profond que son devancier, ce qu'on peut lui accorder sans difficulté, il n'est pas sans intérêt de voir jusqu'où il pousse lui-même la logique en pareille matière, et ce que deviennent entre ses mains les vérités mathématiques. Laissons de côté la mécanique rationnelle et la haute physique, pour nous attacher uniquement à la géométrie et à l'arithmétique. Ce chapitre de l'histoire de la philosophie critique réserve, je crois, plus d'une surprise aux mathématiciens de profession. Commençons par l'arithmétique.

Vous vous imaginez peut-être que cette proposition élémentaire : deux et deux font quatre, quatre et quatre font huit, etc., est, selon lui, une proposition analytique reposant sur le principe de contradiction. Point du tout, c'est bel et bien une proposition synthétique *a priori*, c'est-à-dire, un jugement conforme, il est vrai, à une propension invincible de notre esprit, mais n'ayant pas pour principe la perception pure et simple d'une identité. Et n'allez pas objecter que le nombre deux, répété, donne certainement quatre, d'où il suit que les deux termes sont identiques. Il s'agit ici de ce que les choses sont, non pas en elles-mêmes, mais dans notre esprit. Or, deux est un concept, et quatre, un autre concept différent du premier. Quand vous opérez sur de petites quantités, le passage des

parties à la somme est instantané ; de là cette persuasion que les deux concepts n'en font qu'un. Mais essayez d'additionner des nombres considérables, et vous ne tarderez pas à vous apercevoir que l'idée des parties diffère de l'idée de la somme. Pour passer de l'une à l'autre, il faut opérer ; avant l'opération, la somme ne vous était connue qu'implicitement ; après l'opération, vous en avez une connaissance explicite. L'affirmation par laquelle vous réunissez les deux concepts est donc bien réellement synthétique.

Je laisse à son illustre auteur la responsabilité de cette argumentation, qui était prise par lui fort au sérieux, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, et je passe à la géométrie, suivant toujours pas à pas le chef de l'école critique.

Sur le seuil de cette dernière science, nous rencontrons une définition reçue, dont elle ne peut aucunement se passer : *la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.* Est-ce une proposition analytique ? Voyons un peu. Cela revient à demander si l'idée de *la ligne la plus courte* est renfermée dans l'idée de *droite.* Je sais bien, dit Kant, que si vous comparez matériellement une droite à une courbe, vous montrerez que l'une est plus courte que l'autre ; ce résultat sera le fruit de l'expérience ; mais là n'est pas la question. Il s'agit de savoir si, étant donné le sujet *ligne droite,* vous pouvez, en vertu du principe de contradiction, en affirmer *a priori* l'attribut *ligne la plus courte.* Vous ne le pouvez pas. Le sujet *ligne droite* appartient à la catégorie de *qualité,* tandis que l'attribut *la plus courte* appartient à la catégorie de *quantité.* Entre ces deux termes disparates, il n'y a pas d'identité possible, et jamais, sans le secours de l'expérience, vous n'auriez songé à les unir l'un à l'autre. Ainsi la géométrie, à son tour, en tant que science rationnelle, pèche par la base ; sa réalité est toute subjective et ce n'est rien de plus qu'une des formes de notre entendement.

On nous parlait d'illusion métaphysique. Ajoutons-y l'illusion géométrique et l'illusion arithmétique. Dieu sait où l'illusion s'arrêtera et quelle sera désormais la part de la certitude !

Je ne plaisante pas, et Kant lui-même, dans ses *Prolégomènes*, prend fort au sérieux cette argumentation, dont il commence par accepter toutes les conséquences. Il cite même avec éloge le mathématicien Segnerus, d'accord avec lui en ce point qu'il ne croyait pas non plus les vérités arithmétiques les plus élémentaires susceptibles d'une démonstration *a priori*. L'équation 7 + 5 = 12 paraissait à Segnerus dépourvue de certitude, tant qu'il ne l'avait pas vérifiée par l'expérience sensible, vue de ses yeux, touchée de ses mains. De là une méthode d'expérimentation tout à fait curieuse, dont pourront faire leur profit les mathématiciens qui n'aiment pas la métaphysique et les preuves *a priori*. Segnerus représentait par 7 points le nombre 7, et par 5 points le nombre 5 ; d'autre part, il représentait le nombre 12 par 12 autres points; après quoi, il superposait un à un les 7 points, puis les 5 points aux 12 points, et quand il avait constaté une correspondance parfaite entre ces deux ordres de points, il proclamait enfin l'équation 7 + 5 = 12[1].

Allais-je trop loin lorsque je plaçais en tête de cet article la profession de foi de Don Juan : « Je crois que deux et deux sont quatre, Sganarelle, et que quatre et quatre sont huit. » Don Juan croyait cela sans le secours de l'expérience ; il était moins sceptique que Kant et Segnerus.

Ce Segnerus m'a tout l'air d'être proche parent d'un certain Jungius, de Hambourg, autre original que Leibnitz nous fait connaître comme inventeur d'une géométrie expérimentale ou empirique. « Elle se sert (cette géométrie) d'expériences démonstratives, et prouve plusieurs propositions d'Euclide, mais particulièrement celles qui regardent l'égalité de deux figures, en coupant l'une en pièces et en rejoignant ces pièces pour en faire l'autre. De cette manière, en coupant comme il faut en parties les deux carrés des deux côtés du triangle rectangle, et en arrangeant ces parties comme il faut, on en

[1] Voyez M. Cousin, *Philosophie de Kant*, 3e leçon. Cette exposition est d'une admirable netteté ; malheureusement l'éloquent professeur ne réfute pas, il combat mollement et trop souvent même il approuve. Ne va-t-il pas jusqu'à dire que Kant suit la vraie méthode, celle de Socrate et de Descartes ?

fait le carré de l'hypothénuse. C'est démontrer empiriquement la 47e proposition du premier livre d'Euclide[1]. » Il est évident que Jungius avait pressenti les objections de Kant contre la certitude des vérités géométriques. *Nihil sub sole novum*[2].

Le moyen de s'arrêter en si beau chemin? La certitude *a priori* une fois détruite, arrivera-t-on jamais à rétablir empiriquement la géométrie et l'arithmétique? Non, c'est impossible.

En superposant 7 points plus 5 points à 12 autres points, vous avez trouvé coïncidence parfaite; qu'avez-vous ainsi démontré, Monsieur Segnerus? Que, dans un cas donné, 7 points plus 5 points ont correspondu à 12 autres points; rien de plus. Mais, qu'il en soit ainsi dans tous les cas et que toutes les expériences aboutissent au même résultat, qui me le prouvera? On ne peut le savoir *a priori*, c'est entendu. En l'absence de toute loi, conclure de l'expérience faite à l'expérience à faire, ce serait un paralogisme impardonnable.

Et vous, Monsieur Jungius, êtes-vous bien sûr de pouvoir toujours recomposer le carré de l'hypothénuse avec les parties des carrés construits sur l'un et l'autre côté du triangle rectangle? Si cela s'est rencontré juste dix fois, vingt fois, des milliers de fois, qui vous garantit qu'il en sera encore de même la prochaine fois? Et si une expérience de plus n'est pas nécessaire, je ne vois pas que la première l'ait été davantage.

Ou les mathématiques sont certaines *a priori*, ou elles ne sont rien. Elles ne reçoivent pas leur lumière des choses visibles et changeantes, mais de l'invisible et de l'immuable. Le

[1] *Essais de Théodicée*, n° 214.

[2] Bien plus, je soupçonne Kant d'avoir été un peu moins original qu'on ne le suppose communément, dans ses difficultés contre la définition de la ligne droite. Car je lis dans Leibnitz, deux pages plus haut : « Si le chemin d'A à B qu'on se propose est le plus court qu'il est possible et si ce chemin passe par C, il faut que le chemin d'A à C, partie du premier, soit aussi le plus court qu'il est possible. Mais la conséquence de la *quantité* à la *qualité* ne va pas toujours bien, non plus que celle qu'on tire des égaux aux semblables. » *Théodicée*, n° 212. La *quantité* et la *qualité*, voilà bien ces deux catégories de la ligne droite qui ne peuvent pas, d'après Kant, fournir les deux termes d'une bonne définition.

monde n'existerait pas qu'elles n'en seraient pas moins la loi de tous les mondes futurs ou possibles, et elles commencent d'être comme science aussitôt qu'il existe une intelligence capable de les concevoir.

Chose vraiment suprenante! Après avoir si étroitement associé les mathématiques à la métaphysique, Kant trouve moyen de les soustraire à la condamnation dont il frappe cette dernière; il leur fait grâce, et il semble qu'elles ne doivent qu'à un acte de sa clémence d'en être quittés à si bon marché. Il a donc, en dernière analyse, deux poids et deux mesures, et son impartialité est dérisoire. Mais, afin de la mettre à couvert tant qu'il peut, il allègue que les mathématiques ont pour elles un argument péremptoire, c'est qu'elles existent, tandis que la métaphysique n'existe pas.

En êtes-vous bien sûr, ô philosophe? Êtes-vous sûr qu'il n'y a pas un ensemble de vérités abstraites dominant toutes les sciences, déjà familières aux plus beaux génies de l'antiquité, à un Aristote, à un Platon; précieux patrimoine qui s'est lentement accru de siècle en siècle, depuis surtout que le Verbe de Dieu, Celui qui est et peut se dire la vérité substantielle, a conversé parmi les hommes? Ne les retrouve-t-on pas, ces vérités premières, solides assises de la pensée, dans les écrits d'un saint Augustin, d'un saint Anselme, d'un saint Thomas d'Aquin, d'un Suarès et d'un Bossuet, et n'est-ce pas là ce qui compose, malgré d'inévitables défaillances, ce que Leibnitz appelait si bien une sorte de philosophie perpétuelle et sans déclin, *perennis quædam philosophia?* Entre ces grands hommes et vous, s'il faut choisir, je n'hésite pas; je me range avec confiance de leur côté, d'autant plus que je vois du vôtre tous les sophistes, tous les esprits égarés par l'orgueil et impatients du joug de la foi.

Et si vous demandez pourquoi les mathématiques ont pu se constituer en paix, tandis que la métaphysique était l'objet de continuelles attaques, il sera facile de vous en donner une excellente raison. Au point de vue des croyances, les mathématiques étaient un terrain neutre dont les passions n'avaient nul intérêt à troubler la sécurité. Il ne venait à la pensée de

personne de soumettre la géométrie et l'arithmétique à votre dissolvante analyse et de les jeter dans votre alambic; vous venez, au reste, de le prouver, elles s'y évaporent aussi bien que la métaphysique. Si les mathématiciens avaient coutume de raisonner sur l'espace et le temps, sur le nombre, sur le mouvement et la force avec votre admirable subtilité, ils iraient se heurter du premier coup à des problèmes insolubles, et les sciences exactes n'existeraient pas plus que la métaphysique.

Mais vous avez dit un mot précieux : la métaphysique est en bonne compagnie à raison de son affinité avec les mathématiques. Ajoutez seulement qu'à raison de son affinité avec les vérités religieuses, elle est en fort mauvaise compagnie, et cette dernière considération a généralement prévalu chez vous et chez les vôtres à son grand préjudice.

J'ai dit le mot de l'énigme, il est triste; ce qui est plus triste encore, c'est que cette guerre à outrance faite à la religion et au sens commun affecte tous les dehors d'une science impartiale et désintéressée, et que par là elle exerce une séduction redoutable.

## IV

Hume, dont nous avons déjà signalé l'ardeur impuissante contre le principe de causalité, va nous ramener à M. Scherer par un chemin singulier, qui n'est certes pas celui du progrès.

On reprochait à Hume d'être étonnamment superficiel dans ses attaques contre ce grand principe. Disciple trop fidèle de Locke, il supposait que toutes nos connaissances viennent des sens, et son argumentation revenait à dire que nous considérons à tort comme un enchaînement de causes et d'effets ce qui n'est en réalité qu'une simple succession de phénomènes, de telle sorte que nous tombons à chaque instant dans ce grossier paralogisme : *Post hoc, ergo propter hoc.*

De paralogisme, il n'y en avait que dans le procédé de Hume. Il est manifestement faux que la seule habitude de voir un phénomène invariablement suivi d'un autre phénomène

nous fasse considérer le premier comme cause et le second comme effet. Qui donc s'avise de dire que le jour est la cause de la nuit et *vice versa?* Jamais nous n'énoncerons un pareil jugement, si nous ne saisissons entre un fait et un autre fait une relation plus intime. Mais, de plus, ce jugement essentiellement particulier et contigent, qu'a-t-il de commun avec le principe en question? avec cette conviction innée, indestructible, antérieure et supérieure à toute expérience, que tout ce qui arrive a une cause? Qui aperçoit pour la première fois un bolide ou tout autre météore, a-t-il là-dessus quelque donnée fournie par l'expérience? Aucune. Cependant il n'en sait pas moins que ce météore a une cause, et plus elle lui est inconnue, plus il mettra d'empressement à la rechercher. Non, ce n'est pas en dehors de nous qu'il faut placer l'origine du principe de causalité, mais en nous-mêmes, ou plutôt dans une vérité supérieure dont l'évidence s'impose à notre esprit. Kant, du moins, avait vu cela, et voilà pourquoi il dirigeait tous les efforts de sa critique contre la *raison pure*, source de tous les principes *a priori*.

C'était bien la peine d'invoquer le grand nom de Kant, d'exposer sa subtile distinction des jugements analytiques et synthétiques, d'attaquer enfin la valeur des jugements synthétiques *a priori*, pour redescendre ensuite au terre-à-terre de Hume et pour dire, comme l'a fait M. Scherer : « Un exemple fera comprendre cette illusion (l'illusion métaphysique). Un voyageur suit une route, et, au bout de cent pas, il voit un poteau qu'il remarque à peine. Cent pas plus loin, il en trouve un autre, puis un troisième, un quatrième, si bien que son attention s'éveille, et qu'observant la régularité avec laquelle ces poteaux se suivent, il se demande combien de temps cela va durer. Cependant les poteaux continuent de se succéder, si bien que, le premier étonnement passé, notre voyageur s'y accoutume ; il en vient bientôt à compter sur la présence de ces pièces de bois, et plus il va, plus il y compte. Telle est à la fin la force de l'habitude, ou, si l'on veut, la puissance de l'analogie, qu'au bout de deux ou trois jours de voyage il n'admet plus, en quelque sorte, que le poteau puisse

lui manquer à la distance observée ; il l'attend avec une confiance entière : il sait qu'il le trouvera. Rien, à la rigueur, ne justifie une pareille assurance, mais ainsi est fait l'esprit humain : un très-haut degré de probabilité équivaut pour lui à la certitude. *Il en est de même de toutes les propositions métaphysiques.* »

Non, mille fois non, votre exemple ne m'a rien fait comprendre par rapport au principe en question, sinon que vous ne possédez vous-même qu'une intelligence très-superficielle de la philosophie dont vous arborez la bannière. Vos poteaux rangés le long d'une route, même après dix ou vingt jours, après dix ou vingt années de voyage, ne me donneront jamais qu'une probabilité plus ou moins forte. Mais, dès le premier poteau, je vous arrête et vous dis : Qui a planté là cette pièce de bois? Je ne vois pas bien à quoi elle sert, mais je suis sûr qu'elle n'est pas venue là toute seule.

## V

Au fond, instinct ou calcul, M. Scherer savait très-bien ce qu'il faisait. Il éprouvait le besoin de soulager son lecteur bourgeois, capable de suivre Hume jusqu'au bout de sa sophistique vulgaire, mais peu disposé sans doute à s'élever avec Kant dans les sublimes régions de la raison pure, où l'on respire, il est vrai, un air trop raréfié et trop subtil pour le commun des mortels. Cela fait, le journaliste se relance de plus belle en pleins nuages, comme un aéronaute qui, après avoir touché terre, se débarrasse de tout bagage inutile et jette au vent tout son lest. Ce n'est plus Kant maintenant, c'est Hegel qui lui sert de pilote en ce périlleux voyage. Veut-on le suivre? J'en doute fort. Je me bornerai à décrire en peu de mots sa course capricieuse à travers les espaces indéfinis où l'être confondu avec le non-être se résout dans un perpétuel devenir.

En premier lieu, M. Scherer s'attaque à l'absolu qui est au fond de chacune de nos affirmations. D'où tirons-nous cette notion? De l'expérience? Non; l'expérience ne donne que le

relatif. De notre esprit? Non encore, car elle n'y est pas. L'absolu ne peut être un sujet de connaissance, il ne peut être pensé.

Ceci est gros de conséquences. Si l'absolu ne peut être pensé, rien ne peut être affirmé avec certitude.

« Quand nous parlons de l'absolu, dit M. Scherer, quand nous le faisons entrer dans nos jugements, quand nous généralisons à l'infini, il est évident que nous outrepassons nos droits et qu'il y a malentendu. »

Malentendu, pourquoi? C'est ce qu'il faut expliquer, et ainsi, de proche en proche, le journaliste est mis en demeure d'analyser la notion d'absolu et ensuite celle d'infini. Singulière analyse qu'il faut citer :

« L'absolu, c'est ce qui a son commencement, sa fin, sa cause en soi-même, ce qui ne dépend de rien d'autre, ce qui est sans condition. Or, cette définition nous montre assez que la notion de l'absolu est purement négative ; nous y arrivons en pensant successivement aux conditions des choses relatives, et en les éliminant les unes après les autres ; mais quand nous sommes arrivés au bout de cette opération, il ne nous reste plus qu'une abstraction vide, moins que cela, un mot sans signification. L'absolu n'est autre chose que le néant conçu comme un être.

« Il en est de même de l'infini. Comment pensons-nous l'infini? En supprimant les limites, en supposant la faculté d'ajouter toujours un chiffre au chiffre acquis, une grandeur à la grandeur obtenue. Mais ce n'est là que l'indéfini, et l'infini, en effet, n'est pas autre chose qu'un terme contradictoire, au moyen duquel nous transformons cette notion tout abstraite et négative de l'indéfini en une affirmation, en une substance, en un être. »

Tout cela ne laisse pas que d'être assez spécieux pour des lecteurs qui ont beaucoup plus fréquenté la Bourse que la Sorbonne. Mais un médiocre écolier, ayant lu la Logique de Port-Royal, arrêterait M. Scherer à chaque mot. « Comment dites-vous ? l'absolu a son commencement et sa cause en soi-même? — Mais personne n'admettra cela. L'absolu n'a ni

commencement, ni cause, il ne relève que de lui-même, il est éternel. — Il ne dépend de rien d'autre, et cela montre, ajoutez-vous, que sa notion est purement négative ! — Loin de là ! rien de moins négatif que cette parfaite indépendance. C'est réalité pure et simple. — Nous y arrivons en pensant aux conditions des choses relatives ? — Erreur ; c'est le contraire qui est vrai : nous allons de l'absolu au relatif, et le relatif n'est compris que par l'absolu, comme le mouvement par le repos.

Et le même écolier le démontrerait encore à M. Scherer : l'infini est, de toutes les idées, la plus positive et la plus réelle. On n'y arrive pas *en supposant la faculté d'ajouter toujours un chiffre à un chiffre ;* car, qui dit infini, dit une chose qui n'est susceptible d'aucun accroissement. On n'obtient pas l'infini en reculant les limites, car il est conçu tout d'abord comme exempt de toutes limites. Ainsi parlerait cet écolier. Mais, vraiment, c'est faire trop d'honneur à cette logique retournée, logique du contradictoire et de l'absurde. Ce qui importe en tout ceci, c'est la conclusion.

« Penser l'absolu ou l'infini, dit M. Scherer, ce serait penser Dieu, et penser Dieu, ce serait être Dieu. On ne pense pas Dieu, on y croit. »

Tout à l'heure, on se demandait à quoi bon ce bizarre échafaudage et cet assemblage monstrueux de Hume, de Kant et de Hegel. On commence à comprendre où cela tendait, lorsqu'on lit à la fin : *On ne pense pas Dieu !*

On y croit ? Est-ce bien vrai ? Comment croire à Dieu si l'on ne peut savoir ce qu'est Dieu, si l'idée de Dieu est essentiellement négative et contradictoire ? Déguisement honnête et de pure convenance, sous lequel se cache et se laisse entrevoir un athéisme suffisamment explicite et systématique.

Et c'est ainsi qu'en moins de pages qu'il ne lui en faut pour rendre compte d'un roman, le journaliste arrive à cette redoutable et désolante négation que M. Vacherot poursuit laborieusement à travers les quinze dialogues de ses deux lourds volumes.

## VI

Tout autre est le langage du génie chrétien, de la vraie et saine philosophie. Les nuages que le scepticisme athée accumule à plaisir, celle-ci les dissipe sans effort, et en rendant Dieu à l'homme, elle lui rend aussi la certitude de la science et la dignité de la raison. Écoutez quelques paroles de Bossuet :

« De toute éternité Dieu est : Dieu est parfait, Dieu est heureux, Dieu est un. L'impie demande : Pourquoi Dieu est-il? Je lui réponds : Pourquoi Dieu ne serait-il pas? Est-ce à cause qu'il est parfait, et la perfection est-elle un obstacle à l'être? Erreur insensée : au contraire, la perfection est la raison d'être. Pourquoi l'imparfait serait-il et le parfait ne serait-il pas? C'est-à-dire pourquoi ce qui tient le plus du néant serait-il, et ce qui n'en tient rien du tout ne serait pas [1]? »

Il dit encore : « D'où vient que quelque chose est, et qu'il ne se peut pas que le rien soit, si ce n'est parce que l'être vaut mieux que le rien, et que le rien ne peut pas prévaloir sur l'être, ni empêcher l'être d'être. Mais par la même raison : l'imparfait ne peut valoir mieux que le parfait, ni être plutôt que lui, ni l'empêcher d'être. Qui peut donc empêcher que Dieu ne soit, et pourquoi le néant de Dieu que l'impie veut imaginer dans son cœur insensé (Ps. XIII, 1); pourquoi, dis-je, ce néant de Dieu l'emporterait-il sur l'être de Dieu? Et vaut-il mieux que Dieu ne soit pas que d'être? »

En vain M. Scherer insistera : « Comment pensons-nous l'infini? En supprimant les limites, en supposant la faculté d'ajouter toujours un chiffre à un chiffre, une grandeur à une grandeur. Mais ce n'est là que l'indéfini, et l'infini, en effet, n'est autre chose qu'un terme contradictoire... » Il ne me persuade pas qu'ayant l'idée du fini, je n'aie pas l'idée de l'infini, qui lui est corrélative. Autant vaudrait dire que j'ai l'idée d'un nombre pair sans savoir ce que c'est qu'un nombre impair. Et ma pensée s'illumine encore à celle de Bossuet, qui pour-

[1] *Élévations*, 1re semaine, 1re élévation.

suit dans son admirable langage : « On dit que le parfait n'est pas : le parfait n'est qu'une idée de notre esprit qui va s'élevant de l'imparfait qu'on voit de ses yeux jusqu'à la perfection qui n'a de réalité que dans la pensée. C'est le raisonnement que l'impie voudrait faire dans son cœur insensé, qui ne songe pas que le parfait est le premier, et en soi, et dans nos idées, et que l'imparfait, en toutes façons, n'en est qu'une dégradation. Dis, mon âme, comment entends-tu le néant, sinon par l'être? Comment entends-tu la privation, si ce n'est par la forme dont elle prive? Comment l'imperfection, si ce n'est par la perfection dont elle déchoit? Mon âme, n'entends-tu pas que tu as une raison, mais imparfaite, puisqu'elle ignore, qu'elle doute, qu'elle se trompe? Mais comment entends-tu l'erreur, si ce n'est comme privation de la vérité? Et comment le doute et l'obscurité, si ce n'est comme privation de l'intelligence et de la lumière? Il y a donc primitivement une intelligence, une science certaine, une vérité, une fermeté, une inflexibilité dans le bien, une règle, un ordre, avant qu'il y ait une déchéance à toutes ces choses : en un mot, il y a une perfection avant qu'il y ait un défaut; avant tout dérèglement, il faut qu'il y ait une chose qui est elle-même sa règle, et qui, ne pouvant se quitter soi-même, ne peut ni faillir ni défaillir. Voilà donc un être parfait, voilà Dieu, nature parfaite et heureuse. »

On dirait qu'il pressent Hegel et que c'est à lui qu'il répond : « L'homme ignorant croit connaître le changement avant l'immutabilité, parce qu'il exprime le changement par un terme positif et l'immutabilité par la négation du changement même. Et il ne veut pas songer qu'être immuable, c'est être, et que changer, c'est n'être pas. Et l'Être est, et il est connu devant la privation, qui est le non-être. »

Ce n'est donc pas le devenir qui engendre l'être, mais l'être immuable qui produit l'être mobile et changeant. A moins qu'on ne veuille affronter cette énormité devant laquelle ne recule pas toujours l'école hégélienne : *Être et non-être ne sont qu'un.*

Connaissant Dieu, source de toute lumière, Bossuet connaît

aussi sa raison, son entendement qui a pour objet les vérités éternelles. Il vous dira que les règles des proportions, par lesquelles nous mesurons toutes choses, sont éternelles et invariables ; que tout ce qui se démontre en mathématiques est éternel et immuable ; que pour entendre la nature et les propriétés d'un triangle et d'un carré, ou de toute autre figure, il n'est pas besoin de songer qu'il y ait rien de tel dans la nature, et que, l'idée de ces choses une fois réveillée dans l'esprit, on connaît que, « soit qu'elles soient ou ne soient pas actuellement, c'est ainsi qu'elles doivent être, et qu'il est impossible qu'elles soient d'une autre nature ou se fassent d'une autre façon[1]. » Ceci répond à Kant et à la *Critique de la raison pure.*

On me pardonnera ces longues citations ; elles ne déplairont pas, je l'espère, en pareil lieu. Après avoir longtemps erré dans des lieux pleins d'obscurité et d'exhalaisons méphitiques, c'est double plaisir de respirer enfin un air pur et de rassasier ses yeux de la lumière du jour.

## VII

Nous placerons ici, chemin faisant, quelques simples observations, en faveur des mathématiciens, alarmés peut-être de voir leurs théorèmes reposer sur la base fragile d'une proposition synthétique *a priori.*

Et d'abord, si les définitions d'où ils partent leur apparaissent dans le plein jour de l'évidence, que leur importent les subtilités de Kant ? L'évidence ne peut tromper, et les raisonnements du philosophe de Kœnigsberg ne sont pas, après tout, plus lumineux que cette définition vulgaire : *la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.* Renoncer à la vérité connue parce qu'on peut élever contre elle des objections dont la solution directe nous échappe, c'est orgueil et folie. Tout comprendre, tout pénétrer, est le propre d'une intelligence infinie. Dans le fait, *nous ne savons le tout de rien,* ni en mathématiques, ni en métaphysique. La vraie sagesse

[1] *Connaissance de Dieu et de soi-même,* ch. IV, § 5.

consiste à savoir se tenir satisfait de cette science incomplète, et à ne pas la mépriser sous prétexte qu'elle est mêlée d'obscurité. Comme il importerait de s'en souvenir en matière de religion !

Mais je vais plus loin et j'ajoute ici par surcroît que je ne regarde pas comme insolubles les difficultés imaginées par Kant, notamment en ce qui concerne la ligne droite. Pour dire en un seul mot toute ma pensée, ses propositions synthétiques *a priori* ne me paraissent pas irréductibles, toutes pouvant se ramener à des propositions analytiques dont l'évidence est empruntée au principe de contradiction.

Rien ne m'oblige à définir la ligne droite : *le plus court chemin d'un point à un autre.* Kant se plaint que, dans cette définition, la *qualité* est expliquée par la *quantité*. Eh bien, en voici une autre où la *quantité* répond à la *qualité*. Je l'emprunte à Mauduit, un des plus habiles professeurs du commencement de ce siècle : *Une ligne droite*, AB, *est celle dont toutes les parties sont dans une même direction, ou, ce qui revient au même, c'est une étendue en longueur seulement, et que l'on conçoit formée par le mouvement d'un point* A *vers un autre point* B, *sans aucun détour, d'où il suit que la ligne droite est le chemin le plus court entre ces deux extrémités*[1].

Cela n'est pas très-concis, mais c'est clair, et l'idée de *plus court chemin* ne figure ici que comme corollaire. Mathématiciens ou philosophes, tous admettront, je pense, même *a priori*, que la ligne qui ne se détourne aucunement du but fait moins de chemin que toute autre pour l'atteindre, et qu'elle est la plus courte. La *quantité* se rattache ainsi à la *qualité*

[1] Mauduit ajoute cette précieuse observation : « Un auteur célèbre a reproché à M. d'Alembert de ne pas savoir ce que c'est qu'une ligne droite, parce que le géomètre avait attaqué la définition de la ligne droite. Je pourrais mériter le même reproche, et je conviens que cette définition n'est qu'un cercle vicieux, et que, bien analysée, elle se réduit à dire que la ligne droite est la ligne droite. Je crois néanmoins qu'on ne peut pas espérer de meilleure définition, et que l'idée de la ligne droite étant une des idées primitives n'est pas susceptible de définition ; et d'ailleurs il n'en résultera aucune erreur dans la géométrie. » Rien de plus sensé, et voilà ce que j'appelle : *Sapere ad sobrietatem.*

Au fond, la définition de Mauduit se rapproche beaucoup de celle d'Euclide : Εὐθεῖα γραμμή ἐστιν, ἥτις ἐξ ἴσου τοῖς ἐφ' ἑαυτῆς σημείοις κεῖται.

par une connexion nécessaire. Ce sont deux propriétés d'une même essence, la première *essentielle*, la seconde *conséquente* (pour parler le langage exact de la logique des écoles), mais toutes les deux également nécessaires *a priori*.

De même, en raisonnant sur la nature de la cause et de l'effet, on arriverait à conclure que le principe de causalité n'est qu'un cas particulier du principe de contradiction. Quand j'affirme que tout ce qui arrive a une cause, sous quelque forme que cette cause se manifeste, j'ai implicitement présent à la pensée quelqu'un des axiomes suivants : *Rien ne se fait de rien. — Aucun être ne se produit lui-même. — Avant d'agir, il faut être. — Tout mode est inhérent à un sujet. — Le phénomène n'existe que dans la substance et par elle.* Or, au fond de chacun de ces axiomes, vous retrouvez le principe de contradiction. Quand Descartes posait son célèbre enthymème : *je pense, donc j'existe*, c'est le même principe qu'il invoquait. Il supposait l'évidence de cette proposition sous-entendue : *avant de penser, il faut exister ;* en des termes plus généraux : *avant d'être d'une certaine manière, il faut être.*

Nier cette évidence, c'est le grand coup d'État de Hegel. Non, dit-il, car on peut penser sans être ; la pensée est par elle-même ; la substance n'est rien, le phénomène est tout. L'Être n'est pas, il devient. Le Devenir est à la fois Dieu, nature et humanité.

Arrivée à ce point, la sophistique est bien forcée de s'arrêter, car elle a touché le fond. Elle se rit de l'évidence et du principe sur lequel repose toute évidence, le principe de contradiction. C'est l'absurde à sa plus haute puissance érigé en système et ruinant du même coup la métaphysique et la logique. La philosophie, dans ces termes, n'est plus qu'un délire, une suite incohérente de mauvais rêves, *ægri somnia.*

Je défie l'imagination la plus excentrique de se placer une bonne fois dans l'hypothèse du scepticisme transcendantal et de n'en plus sortir. Figurez-vous donc, si vous le pouvez, ce que c'est qu'un monde où tout est phénomène, où il n'existe aucune relation de cause à effet ; un monde, par conséquent,

où la lumière n'éclaire plus, où le feu a cessé d'échauffer et l'eau d'arroser, où la terre ne doit plus sa fécondité au labour et à la semence, où toutes les forces de la nature suivent aveuglément leur pente sans pouvoir être dominées par aucun effort du travail ou de l'industrie. L'homme arrivé à cette conviction bizarre serait le plus dangereux des fous. Je n'en voudrais ni pour magistrat, ni pour médecin ; car ce n'est pas lui qui s'amuserait à rechercher l'auteur d'un meurtre, les causes et les remèdes d'une maladie ; il laisserait ce soin ridicule à ceux qui vivent sous l'empire de l'illusion métaphysique. Savant, il se rirait de Newton, averti par la chute d'une pomme des lois de la gravitation ; il prendrait en pitié Le Verrier, poursuivant à l'aide du calcul la planète encore inconnue à laquelle il attribue les perturbations d'Uranus ; il serait peu sympathique à des découvertes justifiées, il est vrai, par l'observation directe, mais provoquées par l'illusion métaphysique dont les hommes de génie sont dupes comme les autres.

Un spirituel romancier a écrit l'*Histoire d'un homme qui a perdu son ombre*, et cette donnée lui a fourni nombre de situations plus piquantes les unes que les autres. Mais je ne conseillerai à personne d'écrire l'*Histoire d'un homme qui a perdu les notions de cause et d'effet*, l'analyse de ce cas particulier d'idiotisme ne pouvant être chose très divertissante. Supposé que la science veuille absolument soumettre cet état mental à ses investigations, il faudrait trouver quelque moyen inoffensif d'extraire cette partie de l'encéphale où s'exercent les fonctions de l'intelligence. Si la mort ne s'ensuit, on obtiendra ainsi des individus d'espèce humaine décidément affranchis de l'illusion métaphysique.

Il va sans dire que les adeptes de l'hégélianisme se réservent le droit d'être inconséquents, un seul cas excepté, celui où l'idée de cause les forcerait à remonter à la cause première. Tout est de bonne guerre contre Dieu. En attendant, ils ont mutilé leur intelligence, aveuglé leur raison tant qu'ils l'ont pu ; ils ont éteint en eux, dans la même mesure, le sens du juste et de l'honnête. Vous les entendrez dire que *rien n'est plus vrai en soi*, qu'il n'y a plus *ni vérités ni erreurs*, *mais seu-*

*lement des degrés et des nuances*, et qu'il faut admettre l'*identité des contraires*. Ne leur parlez pas des lois immuables et imprescriptibles de l'ordre, de la justice et du droit. Pour eux, *tout est bien à sa place*. Ce qui est, a le droit d'être; mais malheur à qui succombe! Place au droit nouveau, place aux triomphes de la force! Ils avoueront que *la morale trouve mal son compte* à pareil jeu, que *les caractères s'affaissent*. Qu'importe? La curiosité y gagne, et tout est pour la plus grande gloire du criticisme [1].

Sophistes! ce n'est pas de vous que j'attends le salut. Parfois vous prononcez ce beau mot de liberté; y croyez-vous? Non, puisque, selon vous, l'humanité est fatalement entraînée par le cours des choses vers un avenir sans espérance et sans Dieu. Être juste, tolérant, secourable au faible, c'est pour vous affaire de bon goût et de savoir-vivre; vous ne puisez pas vos inspirations à la source de la justice éternelle. Vous semez à pleines mains le doute, l'obscurité dans les consciences. Dussiez-vous m'accuser de fanatisme, je vous dénonce comme les plus dangereux corrupteurs de la raison et de la morale publique.

Le langage populaire ne s'y trompe pas : un homme *sans principes*, c'est tout dire; on ne saurait tomber plus bas.

Et notre grand comique l'a aussi compris. Introduisant sur la scène française, dans la personne de Don Juan, le type de la corruption élégante, — un homme qui se joue de l'honneur de toutes les femmes, qui brave la malédiction paternelle et qui foule aux pieds la foi conjugale, — il lui a mis dans la bouche ces cyniques paroles, dignes d'un moderne disciple de Hegel : « Je crois que deux et deux sont quatre, Sganarelle, et que quatre et quatre sont huit. »

Sans foi, le héros de Molière est aussi sans pitié. Assurément, il n'en va pas toujours ainsi dans la vie réelle, où l'on rencontre, Dieu merci, des hommes qui valent mieux que leurs doctrines. Mais la logique de l'art est intrépide, impi-

[1] Je n'invente rien, qu'on le sache bien. Tout cela se retrouve mot pour mot dans un article de M. Scherer : *Hegel et l'hégélianisme*. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1861.)

toyable même, si l'on veut, et ne recule devant aucune conséquence. Qu'on se rappelle la scène du Pauvre dans la forêt, cette fameuse scène où Don Juan rebute l'infortuné dont les lèvres ont murmuré le nom de Dieu, et voudrait lui faire acheter l'aumône par un blasphème.

LE PAUVRE.

Je suis un pauvre homme, Monsieur, retiré tout seul dans ce bois depuis dix ans, et je ne manquerai pas de prier le Ciel qu'il vous donne toute sorte de biens.

DON JUAN.

Eh! prie le Ciel qu'il te donne un habit, sans te mettre en peine des affaires des autres.

SGANARELLE.

Vous ne connaissez pas monsieur, bon homme; *il ne croit qu'en deux et deux sont quatre, et quatre et quatre sont huit.*

CH. DANIEL.

---

# LA THÉOLOGIE DE M. JOHN LEMOINNE

## RÉDACTEUR DU *JOURNAL DES DÉBATS* [1].

---

Nous ignorons à quelle école M. John Lemoinne a puisé ses profondes connaissances théologiques. Est-ce dans quelque Université d'Angleterre ou d'Allemagne, deux pays dont le savant écrivain admire d'autant plus le régime religieux, qu'on y laisse « les journaux, les revues, les publications de toutes sortes s'occuper librement de questions qui sont le mobile de toute la conduite humaine et le pain quotidien de la vie? » A-t-il étudié le catholicisme à Tubingue, ou bien à Oxford ? La lecture des deux articles auxquels nous voulons répondre donnerait lieu de le soupçonner sans jugement téméraire.

Nous ne demanderons pas si M. John Lemoinne aurait lu saint Thomas, s'il connaîtrait, au moins de nom, les Pères de l'Église, s'il ouvrirait parfois le livre des saintes Écritures. On ne saurait apporter trop de réserve dans la décision d'un point aussi douteux. Ce qui est certain, c'est que le rédacteur du *Journal des Débats*, non content de causer politique et littérature, ou de raconter des faits divers (toutes choses qui certainement sont de sa compétence et conviennent à sa très-honorable profession), prétend se coiffer du bonnet de docteur en théologie, transformer les colonnes de son journal en catéchisme, faire le prône à ses pieux lecteurs et leur adresser même un petit mandement de sa façon, tout plein d'ingénieux aperçus et d'idées neuves, dans le but avoué de battre en brèche la dernière Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Paris.

[1] Voir le *Journal des Débats*, nos du 25 août et du 1er septembre 1866.

Inutile de dire que le théologien-journaliste n'a pris la plume que pour venir en aide à « des âmes tendres et pieuses dans lesquelles ces différences de doctrine doivent jeter un certain embarras. » C'est, croyez-le bien, pure affaire de zèle orthodoxe et de charité fraternelle.

Par malheur, les hommes les plus généreux, emportés par une ardeur intempérante, pèchent trop souvent par excès; leur zèle n'est pas toujours éclairé par la science, modéré par la douceur, ni contenu dans les limites du respect; et parfois même il se départ du bon ton et met de côté la politesse. M. John Lemoinne n'a pas toujours évité cet écueil des meilleures natures, si l'on en juge par ces paroles qui sentent peu la charité chrétienne : « Tous les évêques, dit-il, ne tiennent pas le même langage, et il y en a qui jouissent encore de la plénitude de leur raison. » — *Il y en a !* Oh! Monsieur, vous n'êtes pas aimable, et je reconnais là le ton bourru et maussade des vieux docteurs dont vous voulez remplir la place. Mais vraiment, vous avez tort de vous plaindre de cette prétendue nécessité, où se trouve en France un écrivain laïque, d'user « de précaution oratoire » en parlant théologie. Vous prouvez, par votre exemple, avec quelle facilité l'on peut au besoin s'en affranchir. Toutefois, qui ne préfère, et de beaucoup, des aménités de ce genre aux cauteleuses paroles, aux insinuations malignes, aux lamentations sournoises de certains écrivains que vous connaissez comme moi?

Le mandement de M. John Lemoinne a pour objet de prouver combien la doctrine de la sainte Église catholique, touchant le dogme de l'Immaculée Conception, est chose nouvelle; et, de plus, d'insinuer que Mgr l'archevêque de Paris pourrait bien, sur cette grande question, être d'un autre avis que le Saint-Père lui-même. Certes, l'affaire est grave et méritait que le docteur laïque trempât deux fois sa plume dans son écritoire. Le résultat de ce laborieux effort est vraiment heureux pour la théologie et consolant pour la logique! Qu'on écoute plutôt le journaliste parlant *ex cathedra*.

« On n'a point, selon nous, donné assez de publicité ni assez d'attention à une lettre adressée par M. l'archevêque

de Paris aux curés de son diocèse à l'occasion de la fête du 15 août, et dans laquelle nous avons remarqué un passage sur lequel nous aurions désiré connaître l'opinion des organes de la cour de Rome. M. l'archevêque de Paris disait : « Enfants de l'Église, nous chercherons dans la solennité de « l'Assomption les motifs et l'occasion d'honorer les préro- « gatives de la Vierge Marie, *la plus parfaite des créatures ;* « d'attirer sur nous la tendre et puissante protection de la « Mère de Dieu, qui est aussi notre mère, et d'imiter les ver- « tus de *notre sœur, qui, née d'Adam comme nous*, règne au- « jourd'hui dans les cieux, où l'on arrive par deux moyens « accordés à tous les hommes, *la grâce et la liberté.* » Telle est, en effet, la doctrine de l'Église ; telle, du moins, elle avait été jusqu'à nos jours. Mais une disposition nouvelle a changé tout cela, et il est intervenu un dogme nouveau avec lequel il nous paraît assez difficile de concilier le langage de M. l'archevêque de Paris. Ce langage ne nous paraît être rien moins que la négation du dogme moderne de l'Immaculée Conception que le Pape Pie IX considère comme la grande œuvre de son règne. » — *Dixi.*

Nous estimons, à notre tour, qu'on ne saurait donner assez de publicité et d'attention au document curieux que nous venons de transcrire. On le doit regarder comme un échantillon de la science théologique de M. John Lemoinne, et, si cet habile homme allait, par aventure, se faire graduer quelque jour, à la Sapience ou au Collége Romain, il n'est pas douteux que ses examinateurs ne perdissent un peu de leur gravité en présence d'un théologien de cette force. M. John Lemoinne a pris soin de souligner, dans la Lettre pastorale, les principaux passages sur lesquels s'appuie sa formidable argumentation. Autrefois, on croyait que la Vierge Marie était *la plus parfaite des créatures, notre sœur, née d'Adam comme nous :* doctrine inconciliable avec le dogme de l'Immaculée Conception ! — Je ne voudrais pas humilier par trop un écrivain qui sans doute a beaucoup de mérite et d'esprit ; mais la plus simple bonne femme, le plus naïf petit enfant de village, pourvu qu'ils aient appris leur catéchisme, ne s'oublieraient pas jusqu'à com-

mettre une pareille bévue. Du moins, ne voudraient-ils jamais qu'on l'imprimât.

Allons, que l'estimable et religieux écrivain se console : nulle contradiction n'existe entre la bulle dogmatique et la Lettre pastorale. La preuve en est bien simple, c'est que les fameux mots, soulignés avec tant de soin, sont empruntés par Mgr l'archevêque de Paris au souverain Pontife lui-même. « Dieu, dit S. S. Pie IX dans la constitution *Ineffabilis*, a aimé *Marie plus que toutes les créatures* et a mis en elle seule toutes ses complaisances [1]. » En outre, le vicaire de Jésus-Christ, ayant à choisir dans les œuvres des saints Pères les louanges qui rappellent plus précisément le dogme de Marie conçue sans péché, leur emprunte, entre autres, des paroles comme celles-ci : « Je vous salue, ô Marie, *ô ma sœur !... soror mea.* » (S. Epiphane.) — « Femme par votre condition naturelle, *mulier naturali conditione cum sis....* » (S. Sophrone). — « Réjouis-toi, Adam; Ève, tressaille d'allégresse ; tous deux *trouvez votre consolation dans votre fille : consolamini super filia...* » (S. Bernard), etc., etc.

Ni S. S. Pie IX, qui a défini le dogme de l'Immaculée Conception, ni le monde catholique, qui s'est empressé de l'accueillir, n'ont eu, — du moins jusqu'à la révélation faite par M. John Lemoinne, — la moindre difficulté à concilier ces témoignages de la vénérable antiquité avec « le dogme moderne. » La Lettre pastorale de Mgr l'archevêque résume donc, avec une netteté parfaite et une exactitude admirable, la croyance du passé, qui est identiquement la croyance du présent, comme elle sera encore celle de l'avenir. Et puisque l'on demande, en termes un peu singuliers, « quelle est la doctrine officielle » de la sainte Église, touchant ce point important, il n'est pas inopportun de citer ces paroles sans réplique du pape Alexandre VII, reproduites *in extenso* dans la bulle dogmatique de Pie IX. « Il est certes bien ancien, le pieux sentiment d'après lequel les fidèles de Jésus-Christ pensent que

[1] Tanto *præ creaturis universis* est prosecutus amore, ut in illa una sibi propensissima voluntate complacuerit.

l'âme de la B. Vierge Marie, Mère de Dieu, a été, au premier instant de sa création et de son union au corps, par une particulière grâce et par un privilége de Dieu, en vue des mérites de Jésus-Christ, son Fils, le Rédempteur du genre humain, préservée de la tache du péché originel; et c'est en ce sens qu'ils célèbrent solennellement la fête de sa conception[1]. Voilà comment s'exprimait un Pape d'*autrefois*; c'est absolument le même langage que tient encore le Pape d'*aujourd'hui*.

Je ne sais, mais je crains beaucoup que l'honorable rédacteur des *Débats* n'ait qu'une idée bien confuse de ce qu'il faut, sur ce sujet, croire ou ne pas croire. D'après lui, le dogme de l'Immaculée Conception attribue sans doute à Marie une nature à part, puisque, ce dogme une fois admis, on ne peut la nommer *notre sœur*, *née d'Adam comme nous*[2]. D'après le même écrivain, Marie est devenue pour l'Église au XIX[e] siècle une divinité, puisque depuis la définition promulguée par S. S. Pie IX il ne suffirait plus de l'appeler *la plus parfaite des créatures*. Quel souvenir nous revient ici à la mémoire! Ce fut à ce cri abominable : Pas de déesse! qu'un couteau deux fois sacrilége se plongea naguère dans le cœur d'un archevêque de Paris.

Nous ne faisons pas à l'écrivain que nous combattons l'injure de le ranger parmi ces fanatiques adeptes du protestantisme mort, ou du jansénisme enterré, lesquels accusaient l'Église catholique d'*idolâtrie*. Nous le respectons trop, pour

[1] « Sane vetus est Christi fidelium erga ejus Beatissimam Matrem Virginem Mariam pietas sentientium ejus animam in primo instanti creationis atque infusionis in corpus fuisse speciali Dei gratia et privilegio, intuitu meritorum J.-C. ejus Filii, humani generis Redemptoris, a macula peccati originalis præservatam immunem, atque in hoc sensu ejus conceptionis festivitatem solemni ritu colentium et celebrantium. »

[2] « Que doit croire un humble fidèle qui un jour entend lire au prône, dans une église de Paris, une lettre pastorale de son évêque où il est dit « que la Vierge Marie est notre sœur, née d'Adam comme nous, » et qui, dans un autre diocèse, entendra enseigner que la Vierge Marie a été conçue immaculée, et qu'elle a été affranchie du péché originel? » (*Débats*, 1[er] septembre). Savant docteur, ne craignez pas pour ce chrétien, pour peu qu'il soit ce que vous dites, *humble* et *fidèle*. La parole de Notre Seigneur était fort bien comprise des petits et des simples, tandis qu'elle scandalisait les orgueilleux pharisiens.

penser qu'il ait réfléchi en écrivant et prévu les conclusions de sa thèse. Cela supposerait, en effet, que M. John Lemoinne a voulu discuter la question ; or il est de ceux qui ne discutent pas. « Nous n'avons pas à engager ici une discussion, » dit-il.... C'est là un procédé plus commode, c'est la tactique du Parthe lançant un trait pour s'enfuir aussitôt. Car ce sont des Parthes que nos théologiens du journal ! Cherchez à les suivre, ils vous échappent ; apportez des preuves solides, nombreuses, vous êtes lourd ; fâchez-vous, vous n'êtes pas modéré ; moquez-vous, vous n'êtes pas charitable... Avec de pareils adversaires, franchement j'incline à croire que le dernier parti, sans être contraire au grand commandement d'aimer autrui, est le plus efficace et le meilleur.

Ce que je viens de dire me laisse pourtant un léger scrupule. De fait, il y a deux lignes de raisonnement, — deux lignes, pas davantage, — dans les deux articles théologiques en question. Il est vrai que cet argument, moins fort qu'il n'est concis, se réduit à un petit jeu de mots. Le voici : « Si la Vierge Marie est née d'Adam *comme nous* (mots soulignés encore par l'auteur), c'est qu'elle n'a pas été conçue sans péché, c'est qu'elle est née, comme nous tous, avec la tache originelle. » Et c'est tout. Voyons, docteur, *brevius et in forma*. *Brevius*..., vous y êtes ; mais quant au reste, quant au raisonnement bien logique, au syllogisme inattaquable, vous n'y êtes pas encore ! Il est vrai qu'un argument concluant est une vieillerie scolastique dont vous pouvez dire à votre tour : « Nous avons changé tout cela. » Permettez cependant que je vous réplique : *distinguo*, docteur, *distinguo*. La Vierge Marie est née d'Adam *comme nous* : c'est-à-dire aussi véritablement que nous. Nous sommes d'accord. Est-ce à dire DANS LE MÊME ÉTAT que nous ? *Nego totum;* et voilà ce que seul vous avez lu dans la lettre pastorale de monseigneur l'archevêque de Paris. Votre raisonnement, je le répète, n'est qu'un jeu de mots d'écolier, ou une malice de quelque *doctor subtilis*.

A moins que le journaliste n'ait pas du tout péché par malice, mais seulement (ce qui est plus humiliant, mais moins

noir), par ignorance. Certes, il ne serait pas avec le moins grand nombre et pourrait se consoler avec bien des compagnons d'infortune.

Un jour, dans un wagon de première classe, un homme très-honorable parlait de la religion qu'il connaissait peu, et en particulier du dogme de l'Immaculée Conception auquel il n'entendait rien. On l'écoutait avec un certain respect, car il était âgé et paraissait honnête; de plus sa boutonnière était ornée du ruban rouge : preuve à peu près évidente qu'il avait fait quelque belle action, rempli quelque poste important, ou même inventé quelque chose. Or, savez-vous bien, lecteur, de quelle manière cet officier, ce magistrat, cet industriel, n'importe, cet homme de cœur ou cet homme d'esprit définissait l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge? — « Comment croire, disait-il, que Marie ait conçu son fils sans péché? Est-il possible d'admettre une légende aussi inconcevable? — *Faites excuse*, répondit un voyageur avec un accent légèrement gascon; mais vous confondez, Monsieur, deux choses fort différentes : ce que vous prenez pour l'Immaculée Conception concerne, si je ne me trompe, le mystère de l'Incarnation. — Toujours est-il que c'est bien ce que le Pape vient de déclarer article de foi! — Faites excuse encore, s'il vous plaît, Monsieur; mais cette définition est antérieure au règne de Pie IX; elle se trouve consignée dans le symbole des Apôtres et voilà bien des siècles qu'on la répète chaque dimanche à la messe. »

Que serait-il arrivé si cet homme décoré du ruban rouge eût disposé d'une plume et d'un journal[1]?

[1] Le Monsieur décoré savait son Michelet; il avait lu, au tome II de l'*Histoire de France jusqu'au* XVI[e] *siècle* (p. 288, édition Hachette, 1852), une tirade blasphématoire que nous ne pouvons transcrire, mais où l'on nous apprend en somme que « l'église mystique de Lyon célébra la fête de l'Immaculée Conception, *exaltant ainsi l'idéal de la* PURETÉ MATERNELLE.... »

Peut-être un souvenir inopportun de ce même passage a-t-il obscurci les idées de M. John Lemoinne. Peut-être avait-il lu, dans M. Michelet, que, par la doctrine de l'Immaculée Conception, « Dieu changea de sexe. La Vierge devint le dieu du monde. » (*Ibid.*) A moins qu'il n'ait mal retenu la leçon de M. Henri Martin, autre savant théologien (tout le monde s'en mêle) qui accuse assez justement le dogme nouveau de mettre Marie « hors de la *solidarité* d'Adam, hors de la

Si le théologien des *Débats* nous a remis en mémoire l'aventure très-véritable que nous venons de raconter, ce n'est pas seulement parce qu'il entend d'une façon tout à fait singulière les définitions dogmatiques, mais encore parce qu'il adopte une manière non moins bizarre de raconter les faits historiques. Encore ici, la reproduction textuelle des phrases échappées à M. John Lemoinne nous semble deux fois utile; car elle peut servir, à notre avis, de réfutation et de châtiment. « Le pape Pie IX, pour obéir à un vœu fait, dit-on, pendant son exil, à Gaëte, a cru devoir promulguer un dogme que jusqu'alors l'Église n'avait jamais admis (C'est assez naïf : si cette vérité eût été déjà admise comme dogme de foi, le Saint-Père n'eût pas eu à la définir) et qui était resté à l'état latent pendant dix-huit siècles. (Témoins les innombrables hommages rendus à la pieuse croyance par tous les siècles, et qu'on peut voir réunis dans l'œuvre monumentale intitulée : *de Immaculato Deiparæ semper Virginis conceptu commentarius*. Romæ, 1854; 3 vol. in-4°.) Nous disons qu'en des temps religieux cette innovation eût produit un schisme; mais elle est tombée au milieu d'une société indifférente et incrédule comme une pierre dans le vide, et l'Église a accueilli comme un triomphe un silence qui aurait dû la frapper de consternation. »

Et quoi! aurez-vous donc toujours des yeux pour ne pas voir, ou des oreilles pour ne pas entendre? Est-il vrai, oui ou non, qu'à la voix de Pie IX ont répondu, de tous les coins du monde, les voix toujours libres et généreuses de l'épiscopat tout entier? Est-il vrai, oui ou non, que depuis bien longtemps les plus instantes prières étaient adressées de toutes parts au Saint-Siége, afin qu'il lui plût définir ce dogme consolant pour les chrétiens et glorieux pour Marie? Est-il vrai,

*condition* humaine.» Ce n'est pourtant pas que M. Henri Martin comprenne toujours mieux que M. John Lemoinne ce mystère sur lequel il a écrit deux grandes pages in-8°. Qu'on en juge par cette *définition:* Ne pouvant voir Dieu même dans Marie, beaucoup y voient du moins une créature au-dessus de toutes les créatures, une médiatrice créée à côté du Médiateur incréé. C'EST LA CE QU'ON A NOMMÉ LA DOCTRINE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION!!! (*Histoire de France*, t. III, p. 403. Paris, Furne, 1855.)

oui ou non, que le mois de décembre 1854 est rendu à jamais fameux, par l'unanime enthousiasme avec lequel fut accueillie la décision si impatiemment attendue; que dans tous les pays catholiques, en France particulièrement, on vit alors une de ces manifestations touchantes dont l'Église seule a le secret, et qui rappellent aux hommes de ce siècle indifférent les âges de foi qui ne sont plus ? Et voilà comment, après douze ans, un honnête écrivain se permet de faire l'histoire, l'histoire contemporaine qu'aujourd'hui les enfants mêmes doivent savoir ! Et ce qui est plus étonnant encore, c'est que ceux qui ont vu de leurs yeux le contraire de ce qu'il raconte, ne laissent pas que d'accorder à ses récits une confiance qu'ils refusent à la parole infaillible de l'Église. C'est là vraiment un des phénomènes les plus singuliers de notre temps.

Grande et conspicuum nostro quoque tempore monstrum[1] !

« La grande majorité des prétendus fidèles de nos jours n'y a absolument rien compris. » Oh ! je vous l'accorde, si les prétendus fidèles dont vous parlez sont ces faux chrétiens qui parlent encore de Jésus-Christ sans croire à sa divinité, donnent des conseils à l'Église, sans admettre son autorité, et ne fléchissent jamais les genoux pour prier ; qui, insultant poliment les évêques, tendent la main à l'hérésie et à l'impiété, bien résolus, dans leur suprême et dédaigneuse indifférence, à ne faire, comme M. E. Renan, « aucun sacrifice aux exigences des diverses orthodoxies, mais à agir comme si elles n'existaient pas[2]. » Ceux-là, en effet, n'ont rien compris à la définition du Saint-Père. Comment s'en étonner ? Notre honorable docteur en théologie paraît ne pas se douter même des décisions du saint concile de Trente. Il a pensé devoir, en

[1] Si M. John Lemoinne veut se convaincre que l'indifférence dont il parle n'exista pas même dans le camp ennemi, il n'a qu'à revoir la collection, nous ne dirons pas du *Siècle*, mais des *Débats* de ce temps-là. Il pourra trouver une autre preuve dans M. Henri Martin, à l'endroit que nous citions tout à l'heure.

[2] *Les diverses orthodoxies !* Quel joli mot ! c'est comme si vous disiez : les diverses vérités, la vérité vraie et la vérité fausse ; les diverses bontés, parmi lesquelles on compte la bonté mauvaise... C'est l'identité du *oui* et du *non*. Craignons d'arriver ainsi à l'identité de l'esprit et de la sottise.

conscience, marquer d'un trait de plume ces mots de la Lettre pastorale : « L'on arrive aux cieux par deux moyens accordés à tous les hommes, *la grâce* et *la liberté*. » Où donc est la parole de scandale? Est-ce la grâce qu'il faut rejeter? est-ce la liberté qu'il faut condamner? est-ce l'alliance de ces deux forces qu'il faut proscrire? Au nom « des âmes tendres et pieuses, » qu'on veuille bien nous expliquer quelle est l'*orthodoxie* qui refuse de souscrire à cette proposition.

Mais c'est assez : nous aurions tort d'abuser de la fausse position où se trouve le journaliste-théologien, égaré en pays inconnus. Aussi, qu'allait-il faire dans cette galère! Nous ne pouvons toutefois le quitter, sans lui donner connaissance de ce que sans doute il ignore; car l'expérience nous a suffisamment prouvé qu'il n'a point lu, ou du moins retenu le texte de la bulle *Ineffabilis*. Qu'il sache donc que parler comme il a fait, c'est se mettre en état de rébellion ouverte contre la sainte Église, suivant l'arrêt porté par celui qui a la mission divine de lier et de délier : « Si quelques-uns (ce qu'à Dieu ne plaise!) ont la présomption d'entretenir en leur cœur un sentiment contraire à ce que nous avons défini, qu'ils sachent bien qu'ils sont jugés et condamnés, qu'ils ont fait naufrage touchant la foi et se sont séparés de l'unité de l'Église. »

Si donc l'intérêt que M. John Lemoinne porte aux âmes est sincère, qu'il daigne avant tout penser à la sienne. S'il souhaite vraiment, sur toute chose, éviter ce qui peut jeter dans les consciences « le trouble et la douleur, » qu'il s'abstienne désormais de mettre en suspicion l'enseignement du pape et des évêques, ce qui est coupable; de leur faire à tous la leçon dans les colonnes d'un journal, ce qui est ridicule; de parler, sans étude et sans réflexion, de ce qu'il ignore, ce qui est puéril. Que dirait-il, si nous nous jetions, avec la même étourderie, au travers des graves considérations qu'il a droit de faire sur la politique, l'art militaire ou l'agriculture? Que dirait-il, si, par des insinuations malveillantes, nous cherchions à semer la défiance entre le ministre de l'Instruction publique, les hauts fonctionnaires et le peuple de professeurs ou d'écoliers que renferme l'Université? Et puis, dans l'intérêt des

*simples*, nous osons le supplier, en finissant, de quitter pour toujours ce ton de doucereuse réserve, de feinte compassion, d'impartialité trompeuse qui semble être son style de prédilection, et mettant de côté tout ce patelinage, de se montrer toujours fidèle à cette simple et noble franchise, qualité bien digne d'être ambitionnée par quiconque exerce le difficile métier d'écrire en français.

De tout cela, M. John Lemoinne aurait tort de s'offenser; car, n'ayant pour dire ces choses aucune mission « officielle, » nous avons voulu, dans ces pages, faire simplement acte de fraternelle charité.

CH. CLAIR.

---

# NON PRÆVALEBUNT

Certes, quand le Pêcheur de la Galilée fit dans cette Rome sa première et obscure entrée, passant inaperçu dans la foule du peuple, suivant, au milieu des monuments superbes et des temples fameux, la voie triomphale et sacrée, cachant sous sa robe de Juif une croix de bois, qui aurait dit que c'était là le successeur futur des maîtres du monde, et que le Dieu Inconnu qu'il annonçait, un crucifié, irait bientôt au Capitole détrôner les Césars et tous les dieux? (Monseigneur l'Évêque d'Orléans. *La Souveraineté pontificale.*)

I

Rome adorait Néron, et la vivante idole
Parmi les dieux menteurs régnait au Capitole.
Né pour épouvanter et punir l'univers,
Digne maître d'un peuple aussi vil que pervers,
Le tyran voyait Rome, autrefois libre et fière,
Esclave maintenant, le front dans la poussière,
Se prosterner, ô honte ! et le sénat sans voix
Eriger lâchement ses caprices en lois.
   Un jour, le dieu suivait la route triomphale.
Le char doré, la pourpre et l'aigle impériale,
Les soldats du prétoire et les douze licteurs
Entourés d'histrions et de gladiateurs,
Surtout le regard fauve et l'infernale joie
Du monstre à qui le monde était alors en proie
Répandaient la terreur, comme si du trépas
Le sinistre fantôme eût précédé ses pas.
— César est dieu ! criait une foule en démence ;
L'empire et l'univers vivent par sa clémence. —
Et les parfums montaient en nuage odorant ;
Sous le couteau sacré les taureaux expirant
De leur sang rougissaient le marbre des portiques,
Tandis que des Héros les images antiques

Et les murs où jadis vécut le peuple-roi
Frémissaient, en voyant des Romains pleins d'effroi
Sourire à leur tyran, et baisant leurs entraves
Se courber devant lui plus bas que des esclaves.
Qu'ont-ils fait de l'honneur et de la liberté ?
Où donc leur grand courage et leur mâle fierté ?
« Du pain ! des jeux !... » voilà quelle est la noble envie
De ces hommes vendus et tremblant pour leur vie.
Sur ce mortel fêté plus que n'étaient les dieux,
Seul un barbare, un Juif ose arrêter les yeux.
C'est un vieillard. Vêtu d'une bure grossière,
Penché sur un bâton et couvert de poussière,
Il porte, sur un front plein de sérénité,
D'un père la douceur, d'un roi la majesté.
Mais à peine un enfant regarde avec surprise
Le pauvre, l'inconnu, que la foule méprise.
Lui, tranquille au milieu de ce peuple agité
Dont les mille rumeurs remplissent la cité,
Il écoute pensif ; puis, de loin, il contemple
Le cortége joyeux qui conduit à son temple
César très-bon, très-grand, César, divin chanteur,
De la ville et du monde heureux dominateur.
— Pardonnez, disait-il, quand Rome vous outrage,
Vous, mon Dieu !... — Près de lui vint à passer un sage :
Ami de la fortune et de la vérité,
Sur des tablettes d'or vantant la pauvreté,
Mentor de l'empereur et courtisan docile,
Mêlant à ses leçons la louange servile,
Il se nommait Sénèque. En voyant l'étranger
Immobile, debout : Je veux l'interroger,
Dit-il ; cet homme est fier et son aspect bizarre.

## II

Ton nom, vieillard ? — Mon nom est celui d'un barbare :
On m'appelle Simon, fils de Jonas, seigneur.
— Ton pays ? — L'Orient. — Et ton métier ? — Pêcheur.
— Que viens-tu faire ici ? — Prêcher la loi nouvelle.
— Que dis-tu ? L'univers et la ville éternelle
Du tout-puissant Néron prévenant le désir,
Ont pour maître César, pour loi son bon plaisir.

Seul il doit commander à tout ce qui respire :
Il parle et l'on se tait ! — Oui, César a l'empire ;
Mais au-dessus de lui règne un maître... et c'est Dieu !
— Jupiter et Néron sont égaux en ce lieu ;
Voilà les dieux que Rome adore au Capitole.
— César ?... homme mortel ! Jupiter ?... vaine idole !
— Tu blasphèmes, vieillard ! — Ce que tu ne crois plus.
— Quel est donc ce vrai Dieu que tu prêches ? — Jésus.
— Quoi ! Jésus condamné sous Auguste Tibère ?
— Jésus qui vit au ciel et doit juger la terre.
— Un artisan, dit-on ? — Qui créa l'univers.
— Esclave mis en croix. — Roi qui brisa nos fers !
— Un Juif crucifié seul vrai dieu, c'est folie !
— Sage et bon, Dieu mourut pour l'homme qui l'oublie.
— L'as-tu connu ? Trois ans j'ai suivi tous ses pas ;
Je l'ai vu souffrant, mort et vainqueur du trépas.
A nos yeux dans la foule il semait les miracles,
Pardonnait aux pécheurs, proclamait des oracles.
— Et que vous disait-il ? — Heureux l'homme au cœur pur,
Qui de la vérité perce le voile obscur !
Heureux les affligés, les humbles qu'on opprime :
L'enfer s'ouvre au bourreau, le ciel à la victime !
— Que disait-il encor ? — Maudits soient les plaisirs,
L'ambition, l'orgueil, les coupables désirs !
— Il parlait comme un dieu... Vivait-il comme un sage ?
— On voyait les vertus fleurir à son passage.
Généreux, humble et doux, ami des malheureux,
Il bénissait l'enfant, guérissait le lépreux,
Instruisait l'ignorance, et, pardonnant l'injure,
Baisait avec amour un disciple parjure.
Fallait-il venger Dieu, défendre l'innocent,
Il se levait alors terrible et menaçant.
Quand il mourut, soudain les sépulcres s'ouvrirent,
Le soleil se voila, les montagnes frémirent...
Et puis mes yeux l'ont vu, vivant et radieux,
Comme un triomphateur remonter vers les cieux.
— Loi nouvelle et sublime ! histoire mémorable !
Homère ni Platon n'ont rien de comparable.
Dis-tu vrai ? Je le veux... Mais en sa vanité
Rome chérit la fable et non la vérité.
Vieillard, viens-tu blâmer nos mœurs ou nos caprices,
Nos dieux, ou nos Césars ? Crains les fers, les supplices.

— Seigneur, je ne crains rien. — Que tu me fais pitié!
Ecoute un bon conseil donné par l'amitié:
Fuis, approuve, ou tais-toi. — Moi, je pourrais me taire!
Va, m'a dit le vrai Dieu, parle à toute la terre.
Va, je veux à toi seul assujettir les cœurs
Et soumettre le monde à tes efforts vainqueurs.
— Et qui t'obéira? — Rome et son Capitole.
— Aurais-tu des trésors? — Je n'ai pas une obole.
— Des armes?... — Au combat j'en porte une: la croix!
— Tes soldats, où sont-ils? — Dociles à ma voix,
Onze pauvres pêcheurs vont seconder mon zèle.
— Quel prix espérez-vous? — Une gloire éternelle.
— Vous mourrez! — Mais alors nous triomphons: le sang
Doit fonder notre empire et le rendre puissant.
— Et César?... — Il a droit à mon obéissance.
— S'il faut, en l'adorant, mériter sa clémence?
— Homme libre et chrétien, je n'adore que Dieu.
Si vous le connaissiez vous-même...—Assez, vieillard, adieu.

Lui régner! dit Sénèque, et fonder un empire!
C'est le rêve confus d'un malade en délire.
Le vulgaire, il est vrai, conte que d'Orient
Nous doit venir un maître... — Alors, en souriant,
Le sage contempla la brillante coupole
Du palais des Césars et le vieux Capitole.

## III

« Ils ne prévaudront pas! » nous avait dit Jésus.
Et les dieux sont tombés, les Césars ne sont plus;
Cet empire immortel qu'avait chanté Virgile
S'est tout à coup brisé comme un vase d'argile,
Et le peuple fameux, qui devait en finir
Avec le nom chrétien, n'est plus qu'un souvenir!
Expiant dans l'horreur d'une chute fatale
Le triomphe insolent de la force brutale,
Sophistes et tyrans, couchés dans le cercueil,
Ont vu s'évanouir tous leurs rêves d'orgueil.
C'en est fait!... Mais voici qu'une Rome nouvelle
S'affermit plus puissante et resplendit plus belle,
Ville royale et sainte, admirable séjour
Qu'habite la sagesse et que défend l'amour,

Capitale du monde et mère des Églises
A laquelle, pour Dieu, les âmes sont soumises.
O Rome, quel est-il ce vieillard humble et doux,
Que l'univers écoute et vénère à genoux?
D'innombrables enfants la foule renaissante
S'incline avec transport sous sa main bénissante;
Armé de sa faiblesse et fort de son bon droit,
Déjouant les complots du politique adroit,
Il porte, sans fléchir, le triple diadème;
Et, pasteur du troupeau qui le suit et qui l'aime,
Sur la sainte montagne il apparaît aux yeux
Comme le roi-pontife et l'envoyé des cieux!

O Sénèque, ô Néron! si jamais, pour une heure,
Dieu vous donnait de fuir votre sombre demeure,
Voyant avec stupeur la Rome d'aujourd'hui,
Ce trône, ce vieillard, vous vous diriez: c'est Lui!
C'est Pierre le pêcheur! Par la route sacrée
C'est lui qui dans nos murs un jour fit son entrée,
Lui qui du seul vrai Dieu revendiquait les droits,
Lui que le Vatican vit clouer à la croix,
Lui qui subit enfin, sans changer de visage,
Les fureurs du tyran et les mépris du sage,
Souriant à la mort, défiant les enfers,
Joyeux dans les tourments et libre dans les fers.
Il est vainqueur! La mort l'a couronné de gloire
Et le gibet infâme est son char de victoire.
Rome ne vit jamais un triomphe plus beau!
Vingt siècles ont déjà passé sur ce tombeau,
Et Pierre est toujours là debout!... A la souffrance,
Comme le Christ, il doit son trône et sa puissance.
Seul il ne meurt jamais, seul il voit tout finir
Et d'un calme regard contemple l'avenir.
Quand sur l'Église en deuil éclatent les tempêtes,
Quand le tonnerre passe en grondant sur nos têtes,
Les timides ont peur,... et les méchants entre eux
Disent que tout est bien! que l'arbre vigoureux
Commence à chanceler sur ses vieilles racines,
Que le temple de Dieu déjà tombe en ruines...
Hommes de peu de foi, priez, ne tremblez plus!
Vous, ennemis du Christ, respectez ses élus!

Jusqu'à la fin des temps la victoire est promise
Aux vaillants défenseurs de Pierre et de l'Église.
Soulevez contre nous vos scribes, vos bourreaux !
Dieu saura transformer les faibles en héros,
Aux simples, aux petits inspirer la sagesse,
Changer les longs sanglots en hymnes d'allégresse,
Comme aux jours fortunés où les premiers chrétiens
Confondaient à l'envi leurs âmes et leurs biens,
Où, le glaive immolant d'immenses hécatombes,
Le sang faisait germer au fond des catacombes
La féconde moisson des vrais adorateurs,
Saints martyrs, qui sauvaient jusqu'aux persécuteurs !

IV

Dieu ! votre Église est immortelle,
Elle affronte tous les hasards
Et ne craint, sous votre tutelle,
Ni les peuples, ni les Césars.

Vos ennemis, dans leur colère,
Ourdissent d'infâmes desseins
Et, pour vous bannir de la terre,
Jurent d'exterminer vos saints.

Ils ont dit : Écrasons l'Église !
Loin de nous son joug odieux !
Qu'elle tombe ! qu'on la méprise...
Levons-nous et soyons des dieux !

L'Église, débris d'un autre âge,
Dépare le siècle nouveau ;
Son règne trop vieux nous outrage :
Brisons le sceptre de roseau. —

Insensés ! préparez sa tombe,
Applaudissez à ses douleurs ;
L'Église jamais ne succombe :
Mère, elle enfante dans les pleurs.

Vous croyez l'avoir asservie,
Vous dites: elle va périr!
Elle est libre, pleine de vie,
Et demain vous allez mourir.

Son front rajeuni brille encore
D'une incomparable beauté,
Et le temps qui fuit le décore
D'un reflet d'immortalité.

L'erreur déborde sur le monde;
Ce déluge des derniers jours
A tout recouvert de son onde...
Voyez: l'Arche flotte toujours!

Contre son chef armez le crime
Et soudoyez la trahison;
Dieu visitera la victime,
Comme Pierre dans la prison.

Je le vois souffrir, et j'espère:
Quand il a pour trône une croix
Et pour Capitole un Calvaire,
Alors tout est divin: je crois!

A ce prodige il faut nous rendre.
L'Église! on a beau la braver:
Elle a ses fils pour la défendre
Et vous, mon Dieu! pour la sauver!

Ch. Clair.

LA

# CRISE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

## EN 1866

Un homme qui connaît à fond le protestantisme français, au sein duquel il est né et auquel il tient par toutes ses affections de famille, M. Guizot, écrivait dernièrement dans ses *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne :* « A travers les libres dissidences et les divers régimes du protestantisme français, il y a, dans son sein, progrès de foi chrétienne, progrès d'œuvres chrétiennes, progrès de science chrétienne, progrès d'influence chrétienne. » C'est dans les mêmes termes que l'illustre auteur parle quelques pages plus haut de l'Église catholique contemporaine; il confesse que, portant tour à tour ses regards sur l'une et l'autre institution, sur la société catholique romaine et sur les diverses dénominations protestantes, il s'était cru placé en présence de faits semblables.

Ces paroles pourront paraître empreintes d'un singulier optimisme, je ne dis pas seulement à nous autres catholiques, mais aux protestants eux-mêmes, et j'ai peine à les concilier avec des souvenirs d'assez fraîche date, avec des faits contemporains qui ont éclaté, cette année même, au grand jour de la publicité.

Il y a dix-huit ans à peine, le protestantisme a pu s'examiner et dresser le bilan de ses croyances, dans un synode national réuni à Paris sous le coup des événements de 1848 qui avaient exalté ses espérances. Je le sais, la convocation de cette assemblée était quelque peu irrégulière, mais les divers consistoires de France n'y étaient pas moins repré-

sentés, et aucune influence étrangère n'entravait la liberté de la discussion. L'occasion était belle, assurément, pour prouver au pays que la foi protestante n'était pas en décadence et qu'elle saurait, au besoin, contribuer à la restauration de l'ordre social si profondément ébranlé. C'était le moment ou jamais de prouver que la Réforme bien entendue n'est pas un pur rationalisme, qu'elle ne fait pas toujours cause commune avec la Révolution. Et cependant, qu'a-t-on vu alors? Non-seulement cette assemblée ne voulut adopter aucune confession de foi ancienne ou nouvelle, mais, sommée de se prononcer sur le seul article de la foi en Jésus-Christ, elle rejeta cette motion et passa, d'une voix unanime, à l'ordre du jour. Ce fut alors que le très-petit groupe de croyants qui faisaient partie de l'Église officielle, se scinda; les uns ne se sentirent pas la force de rompre les liens d'une association toute nominale et toute fictive qui pesait à leur conscience; d'autres, comme MM. Frédéric Monod et Agénor de Gasparin, se retirèrent, estimant qu'on ne mérite pas le nom de chrétien lorsqu'on ne confesse pas, au moins de bouche, la divinité de Jésus-Christ.

En 1853, ce même M. de Gasparin publiait un livre passionné peut-être, mais sincère, où nous avons lu dès les premières pages : « Pendant que nous nous croisons les bras, le mal fait de continuels progrès. Je peux l'affirmer, car voilà quatre ou cinq ans que je le suis pas à pas, m'informant avec scrupule de ses diverses manifestations, lisant, écoutant, observant, et toujours plus frappé des envahissements de la nouvelle école. Elle ne compte pas beaucoup de partisans qui s'avouent et se croient tels; elle en a beaucoup qui croient être ses adversaires. On repousse le journal de M. Scherer; on accueille celui de Néander et de Julius Müller. Les hommes qui professent la certitude absolue du canon et l'infaillibilité absolue de l'Écriture se comptent aujourd'hui aisément; ceux qui proclament les droits de la critique et qui reconnaissent des erreurs dans la Bible abondent partout, j'entends parmi les chrétiens. Quant aux écoles de théologie d'où sortiront ceux qui prêcheront demain l'Évangile, il est impossible de n'être

pas consterné lorsqu'on considère l'opinion qui y règne. J'ai lu une centaine de thèses de Montauban et de Strasbourg, et, tout en étant touché de la bonté avec laquelle on m'en a accordé la communication, tout en étant frappé du talent et de l'instruction qui s'y montrent souvent, j'ai frémi de voir qu'à peu d'exceptions près ces futurs pasteurs se rattachaient aux diverses tendances de l'Allemagne..... Mieux vaudrait mille fois se poser en incrédule, comme au siècle dernier, car les incrédules de cette époque rejetaient la Bible en qualité d'incrédules; les nôtres (épouvantable progrès!) la rejettent en qualité de chrétiens[1]. »

Quel contraste avec la sérénité de M. Guizot, avec ce témoignage satisfait qu'il rend au protestantisme contemporain : *il y a, dans son sein, progrès de la foi chrétienne!*

Ce n'est donc pas un fait isolé et d'une signification incertaine, que celui qui s'est produit l'hiver dernier sur la scène politique, où il a causé quelque émotion : je veux parler de la pétition adressée au Sénat par M. de Coninck, membre du Consistoire de l'Église réformée du Hâvre, et qui a été discutée, sur le rapport de M. Lefèvre-Duruflé, dans la séance du 2 mars. Il ne sera pas inutile de ramener un instant sur ce document l'attention du public, à un moment où elle n'est plus distraite par une si grande diversité d'intérêts. Il serait trop périlleux d'effleurer ici par manière de compte rendu cette mémorable séance, et nous n'en avons nullement la pensée; mais il nous sera bien permis de constater que le sentiment catholique s'y est produit avec une vivacité très-grande et en quelque sorte inattendue. Certes, nous savions que MM. Rouland et Bonjean étaient catholiques; car ils l'avaient plus d'une fois déclaré à propos de questions plus ou moins délicates, mais jamais peut-être avec autant d'énergie et d'insistance. On sentait, ce jour-là, combien ils étaient fiers d'appartenir à la grande Église romaine, et ils aimaient à le proclamer bien haut, alors que s'étalait aux yeux de la France entière le *dépenaillement*

[1] *Les Écoles du Doute et l'École de la Foi, Essai sur l'autorité en matière de religion*, par le comte A. de Gasparin. Genève, Emile Beroud, 1853.

du protestantisme, pour rappeler la pittoresque expression de M. de La Rochejaquelein.

Donc, je me renferme dans la pétition elle-même, et je l'envisage comme simple document historique. J'en ai sous les yeux la seconde édition *revue et corrigée*. La première contenait certaines expressions mal sonnantes et dont quelques hauts personnages auraient pu se tenir justement offensés. Elles ont disparu ici.

Le but du pétitionnaire est d'obtenir, en ce qui concerne les Églises réformées, la pleine exécution de la loi du 18 germinal an X, dont il relate les quatre articles suivants :

Art. 15. Les Églises réformées de France auront des pasteurs, des consistoires locaux et des synodes.

Art. 17. Cinq Églises consistoriales formeront l'arrondissement d'un synode.

Art. 29. Chaque synode sera composé du pasteur ou d'un des pasteurs, et d'un ancien ou notable de chaque Église.

Art. 30. Les synodes veilleront sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine et la conduite des affaires ecclésiastiques.

Il faut peut-être l'apprendre au lecteur : depuis l'organisation du culte en 1802, les *synodes* des Églises réformées de France n'ont guère existé que sur le papier. Deux ou trois synodes provinciaux ont été tenus dans la première moitié du siècle, et en 1848 a été convoqué irrégulièrement le synode national dont nous parlions tout à l'heure. Hors de là, toute l'activité protestante n'a été dirigée que par les consistoires ou par des assemblées dépourvues de tout caractère officiel. Le pétitionnaire s'imagine que c'est là précisément que gît le mal. Voilà pourquoi il réclame du gouvernement la convocation des synodes provinciaux, en attendant peut-être le jour où la Réforme française pourra enfin tenir ses grandes assises dans un synode national.

M. de Coninck appartient donc au parti soi-disant orthodoxe, à la haute Église, comme on dirait en Angleterre. Il dénonce au gouvernement les excès de ses adversaires *libéraux;* il affirme que, si les synodes étaient régulièrement tenus, ces

excès seraient réprimés. Le Sénat n'a point partagé cette conviction, et, après une discussion longue et animée, il a passé à l'ordre du jour.

Voici en quels termes le pétitionnaire expose les prétentions du parti radical, qui déclare l'Église affranchie à jamais non-seulement de toute discipline, mais aussi *de tous dogmes:* « Suivant ce système, qui serait étrange dans une Église *libre* et qui est absolument inadmissible dans une Église *reconnue par l'État*, tout bachelier en théologie aurait le droit de prêcher et d'enseigner non les doctrines de l'Église réformée de France au service de laquelle il s'est mis volontairement (et dont il peut se retirer quand bon lui semble), mais ses propres idées en religion ou en philosophie, alors même qu'elles seraient en contradiction absolue avec ce qu'un pasteur orthodoxe de la même Église aurait prêché dans la même chaire quelques jours ou quelques heures auparavant. »

A l'appui de ce qu'il avance, le pétitionnaire cite quelques paroles caractéristiques de M. Athanase Coquerel fils, pasteur suffragant de l'Église réformée de Paris, qui, dans les numéros du 10 décembre 1859 et du 29 octobre 1860 de son journal *le Lien*, faisait hautement cette *profession de foi*, s'il est permis d'employer ce mot au sujet d'une incrédulité si peu déguisée : « *Nous sommes hétérodoxes et nous en rendons grâce à Dieu... Ce n'est pas un peu autrement, mais tout autrement que les orthodoxes, que nous entendons les questions de la Trinité, du péché originel, de l'expiation, de l'inspiration et autres dogmes que l'on appelle fondamentaux. Nous en convenons très-franchement et très-volontiers.* »

Plus loin, le pétitionnaire cite ces paroles de M. E. Scherer, qui se réalisent déjà au sein du protestantisme français : « Quand la critique aura renversé le surnaturel comme inutile et les dogmes comme irrationnels; quand il n'y aura plus d'autorité debout, si ce n'est la conscience personnelle de chacun ; quand l'homme, en un mot, ayant déchiré tous les voiles et pénétré tous les mystères, contemplera face à face le Dieu auquel il aspire, il se trouvera que ce Dieu n'est autre chose que l'homme lui-même, la conscience et la raison de

l'humanité personnifiées, et que la religion, sous prétexte de devenir plus religieuse, aura cessé d'exister.

« Vous ne voudrez pas, Messieurs les sénateurs, ajoute M. de Coninck, que la religion *cesse d'exister*, car l'histoire de notre pays est là pour dire ce que devient alors la société ; et, voyant les amis de l'ex-séminariste, M. Ernest Renan, donner la main aux radicaux de l'Église réformée pour les aider à la démolir, vous trouverez sans doute opportun que ceux qui ont une foi commune dans les grands dogmes chrétiens, s'unissent pour les maintenir. »

Il y a un léger euphémisme dans ces paroles. Les amis de M. Renan, non-seulement *donnent la main* aux ministres radicaux, mais ils sont eux-mêmes ministres, ils ont voix dans les consistoires, ils enseignent le dogme et l'Écriture sainte dans les facultés protestantes. Ce n'est faire aucun tort à M. Colani, prédicateur du saint Évangile, à M. Michel Nicolas, professeur de philosophie à la faculté de Montauban, à M. E. Réville, pasteur de l'Église wallonne de Rotterdam, — un libre penseur avantageusement connu de nos lecteurs [1], — ce n'est pas, dis-je, leur faire tort que de les compter parmi les disciples ou les émules de l'ex-séminariste. Mais il est des pudeurs qu'il faut respecter, et nous comprenons assez l'embarras où s'est trouvé le membre du consistoire du Hâvre, lorsqu'il lui a fallu dévoiler aux yeux de la France les étranges aberrations de ses collègues, pour ne pas nous plaindre des atténuations de sa parole, où perce d'ailleurs la plus légitime et la plus sincère indignation.

Ce n'est là pourtant que la moitié du tableau. A entendre M. de Coninck, on croirait les Églises réformées de France partagées en deux camps bien tranchés : ici des croyants, là des incrédules, des libres penseurs; d'un côté, les représentants du vieux parti huguenot, des hommes de la trempe d'un Duplessis-Mornay, les héritiers des Pierre Dumoulin, des Mestrezat, des Daillé, des Claude, et de tant d'autres ministres

[1] Voyez *le Pape saint Calliste et les Philosophoumena*, art. de M. Le Hir. (*Études*, nouvelle série, t. VIII, p. 163.)

dont se glorifie la Réforme française; et d'autre part les novateurs, ceux qui ont bu aux sources empoisonnées de la science d'outre-Rhin, partisans de la libre exégèse, disciples et missionnaires, non de Jésus-Christ, mais plutôt de Strauss et de Hegel. Quoi de plus nécessaire que de séparer le bon grain de l'ivraie, afin de nous rendre le pur protestantisme français, le calvinisme de l'âge d'or, la Confession de foi de la Rochelle, en un mot, qui est pour cette Église ce qu'est pour nous le concile de Trente? Est-ce là que tendent les vœux de M. de Coninck et des autres orthodoxes? Non, il n'en est point et il n'en peut être ainsi. M. de Coninck nous a dit ce qu'étaient les libéraux; M. Étienne Coquerel, à son tour, va nous dire ce que sont les orthodoxes.

Tout ce qui porte le nom de Coquerel, à commencer par M. Athanase Coquerel père, se fait gloire de compter dans les rangs du parti libéral. M. Athanase Coquerel fils a été choisi pour suffragant par M. le pasteur Martin Paschoud, dont un incident récent, qui n'est pas encore vidé, a beaucoup accru la célébrité et mis en évidence les doctrines peu orthodoxes. M. Étienne Coquerel s'intitule *pasteur aumônier* et licencié en théologie. Quelques-unes des dénonciations de M. de Coninck, dans sa troisième pétition au Sénat, étaient personnellement dirigées contre lui. « Pense-t-on, demande M. de Coninck, pense-t-on qu'un synode laisserait un ministre du saint Évangile chargé de l'instruction religieuse des enfants appartenant à l'Église réformée, dans un des principaux lycées de Paris, s'il avait écrit : *Les premiers chapitres du troisième Évangile* (relatifs à la naissance miraculeuse du Sauveur) *présentent un caractère légendaire, et personne aujourd'hui ne peut leur accorder un bien haut degré de confiance;* et qui, dans le même article, parlant de Jésus-Christ, aurait dit : *Il est homme dans toute la force du mot, et, par conséquent, il ne sait que ce qu'il a appris. Il ne connaît pas les erreurs auxquelles nos passions nous entraînent; il n'évite pas celles qui résultent de l'insuffisance du développement intellectuel de son temps*, etc. » Ce langage était précisément celui de M. Etienne Coquerel, dans la *Revue de Théologie* (t. XII, p. 104), et M. de Coninck avait pris soin de le désigner par

son nom dans une note que nous croyons pour le moins inutile de reproduire en entier, car elle attaquait le ministre auquel l'*aumônier* de lycée devait sa nomination.

M. Etienne Coquerel se le tint pour dit, et, prenant la balle au bond, il répondit à l'ardent pétitionnaire par une lettre fort courtoise adressée à M. Rouland, sénateur et ancien ministre des cultes. M. Rouland avait pris une large part à la discussion du 2 mars, et même il avait appuyé, à peu près seul, la pétition de M. de Coninck, dont il demandait le revoi au ministre. M. Coquerel le félicita de l'intérêt qu'il avait témoigné pour ses coreligionnaires : « Croyez-le, Monsieur, lui disait-il, lorsqu'un catholique et un homme placé, comme vous, dans une position élevée, prend le temps d'étudier, même incomplétement, la situation, les vœux, les besoins de cette minorité de citoyens qui, dans notre pays, est restée fidèle à la foi protestante; lorsqu'il les discute en pleine séance du premier des grands corps de l'État, dût-il, faute de renseignements suffisants, se tromper du tout au tout, il n'est pas un protestant qui ne soit touché d'une telle marque d'intérêt. » Comme on le voit déjà, il n'admet pas que l'ancien ministre des cultes ait tracé un portrait entièrement fidèle du protestantisme français, et il finit par dire assez nettement que ni ses coreligionnaires orthodoxes, ni ses amis libéraux ne se reconnaîtraient dans le discours prononcé au Sénat. Il glisse rapidement sur les accusations intentées aux libéraux; tout en attachant quelque importance à prouver qu'ils ne font pas cause commune avec la démocratie, et que, s'ils ont habituellement pour organes *le Temps*, *le Siècle*, *l'Opinion nationale*, voire *le Charivari* et *le Tintamarre*, ils ne font point d'opposition systématique et ne refusent pas leurs suffrages aux candidats du gouvernement. En ce qui concerne les croyances, il passe à peu près condamnation, mais il exerce de rudes représailles contre le pétitionnaire et ses adhérents. C'est ce que nous avons nommé la seconde partie du tableau. Nous citons :

« Quelle est donc la foi de nos orthodoxes ? Elle est, Monsieur le sénateur, singulièrement difficile à préciser, à établir, elle n'est écrite nulle part. Vous avez pu citer quelques extraits

d'un livre qui a pour titre : *le Protestantisme libéral*, mais vous auriez en vain fait chercher dans toutes nos librairies un livre qu'on pût intituler : *le Protestantisme orthodoxe*. Celui-là n'a pas été écrit. Aucun formulaire, aucun résumé n'exprime la moyenne des croyances de l'orthodoxie. M. Guizot, chargé naguère de rédiger pour une conférence pastorale un manifeste qui pût servir de drapeau à son parti, s'est borné à affirmer quelques-uns des principes qui sont en discussion en ce moment, et la Trinité, l'expiation, la divinité de Jésus-Christ, dogmes sans lesquels à vos yeux il n'est pas de chrétien, brillent dans cette pièce par leur absence, soit parce que M. Guizot lui-même ne les croit pas, soit parce que les opinions de nos principaux orthodoxes sur ces points si graves présentent des différences tellement considérables qu'il eût été impossible d'arriver à une formule capable de satisfaire tout le monde. Ainsi le dogme de la Trinité, si puissamment formulé dans le symbole d'Athanase, est aujourd'hui abandonné par le plus grand nombre des protestants orthodoxes. Sur d'autres points, non moins importants, ils sont également loin d'être d'accord. S'agit-il de la divinité de Jésus-Christ, M. de Pressensé affirme qu'il y croit, mais M. le pasteur Grandpierre soutient que la façon dont M. de Pressensé affirme cette divinité revient à la nier, et cependant tous deux se disent et sont orthodoxes. »

Puis M. E. Coquerel explique comment, très-souvent, les prétendus orthodoxes ne sont d'accord que sur les mots, tandis qu'ils diffèrent profondément de sentiments et de croyances. Parlez-leur de surnaturel, tous proclament qu'il n'est point de christianisme sans la foi au miracle. Mais demandez-leur de préciser, là commence l'embarras. Tel vous dira que *le premier des miracles, c'est Dieu*, et qu'*il y en a un second, l'homme*. D'autres imiteront ce ministre orthodoxe qui, rendant compte d'une conférence sur les récits évangéliques, tenue à Toulouse, s'écriait avec l'accent du triomphe : « Pas un miracle *important* n'a été nié ! » Comme s'il y avait dans l'Évangile des miracles moins importants qu'on peut nier sans conséquence.

« Vous le voyez, Monsieur le sénateur, conclut l'aumônier

libéral, nos orthodoxes, même sur les points les plus graves, sont loin d'être d'accord entre eux; et, lorsqu'ils semblent proclamer un dogme d'une voix unanime, il suffit d'y regarder d'un peu près pour apercevoir sous cette unanimité prétendue de choquantes disparates. »

M. de Coninck oubliait donc une chose, à savoir, que les orthodoxes, avant de ramener les libéraux dans le droit chemin, devaient songer à s'entendre entre eux. Le peuvent-ils? C'est une question qui a été bien des fois résolue négativement, et l'expérience n'est plus à faire. Quelle raison, d'ailleurs, a-t-on de croire que les synodes seraient plus orthodoxes que les consistoires, les uns et les autres ayant une même origine, le suffrage universel? M. de Coninck rappelle avec amertume les conseils que M. Nefftzer, rédacteur en chef du *Temps*, donnait aux électeurs de Paris le 22 décembre 1864 :

« Des élections vont avoir lieu, qui feront voir quel christianisme, le *naturel* ou le *surnaturel*, compte les partisans les plus nombreux dans l'Église réformée. » Et là-dessus il se livre aux réflexions suivantes : « Avec le suffrage universel appliqué à l'Église réformée de France, sous la forme que lui a donnée le décret du 26 mars 1852, qui empêcherait les agents subalternes des associations formées dans le but spécial de *travailler les élections*, de réunir, la veille du scrutin, les ouvriers protestants de toutes nations chez le marchand de vin ou à la brasserie, de leur payer à boire et de leur distribuer la liste des personnes que l'association désire faire nommer, en les prévenant en même temps que, *si cette liste passe*, ils pourront revenir le samedi suivant pour prendre part, aux frais de la même caisse, à de nouvelles libations?

« Qui sait, Messieurs les sénateurs, si cette triste supposition n'a pas été déjà une hideuse réalité dans les élections si vivement disputées entre ceux qui, dans l'Église réformée de France, affirment la divinité de Jésus-Christ, et les rationalistes niant ce dogme fondamental de tout christianisme? »

Grâce à Dieu, ce sont là des questions que les catholiques n'ont pas besoin d'approfondir; ils appartiennent à une Église qui ne change pas, dont le *Credo*, toujours le même, retentit

chez tous les peuples et dans toutes les langues, et ce n'est pas de quelques verres de vin versés plus ou moins à propos, qu'il dépendra pour eux que la voix du prêtre leur annonce que Jésus-Christ est ou n'est pas Dieu !

Plaignons ces pauvres égarés, parmi lesquels il en est sans doute dont le cœur est droit et la sincérité parfaite. C'est de ceux-là qu'il faut dire, pour retourner un mot fameux qui n'a jamais été prononcé dans le sens affreux que lui attribue l'histoire apocryphe : *Dieu connaît les siens !*

Il les connaît, cela suffit. Mais nous catholiques, nous ignorons trop, en général, la misère profonde de leurs âmes et les tortures de leur conscience. Qui n'a pas Jésus-Christ, que lui reste-t-il ? Ah ! si nous pouvions les arracher à ce sommeil de mort ! Beaucoup d'entre eux ne connaissent même qu'imparfaitement les périls dont ils sont environnés, le poison du doute distille goutte à goutte dans leurs âmes sans qu'ils y prennent garde, et ils ressemblent à ces malades dévorés par un mal interne qui leur laisse toutes les apparences de la santé. Ce sera faire beaucoup que de leur apprendre qu'ils sont malades ; car alors peut-être, frappés d'épouvante, ils iront se jeter entre les bras du céleste Médecin.

J. Lefèvre.

---

# UNE EXÉCUTION EN PLACE DE GRÈVE

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs et les intéresser en reproduisant dans les *Études* une pièce empruntée aux *Documents inédits* publiés par le P. Carayon. Ces documents n'étant pas destinés au public, notre reproduction sera de l'inédit pour nos lecteurs.

L'*Exécution en place de Grève* fait partie d'un recueil de pièces historiques provenant de notre ancien collége Louis-le-Grand. Ce recueil, dû aux soins de l'un de ses bibliothécaires, le P. Rybeyrette, dont il porte la signature, devint, à la suppression de la Compagnie, la propriété du savant P. Brottier et de ses héritiers. Nous l'avons acquis à la vente Parison.

Cette pièce, malgré l'absence de date et de signature, porte un cachet d'irrécusable authenticité. Le début et le style indiquent assez la main de quelque personnage de la cour; les premières lignes nous semblaieut fixer la date, soit à l'été de 1661, soit à celui de 1666. Une personne qui nous permettra de lui offrir ici tous nos remercîments, a bien voulu faire pour nous des recherches dans les archives de la Préfecture de police, et elle a trouvé sur le registre d'écrou de la Conciergerie (année 1661) la mention suivante:

« Dudit jour 25 juin 1661.

« Edmé Poncet, amené prisonnier des prisons de Saint-Lazare en celles de la « Conciergerie comme appellant de la sentence d'estre rompu vif, ses biens « acquis et confisqués, la dite sentence rendue par le Bailly du dit lieu à la re- « queste du Procureur fiscal pour meurtre commis sur la personne de feu « Pierre Durand, sieur de la Mothe. »

En marge de cet écrou est cette autre mention :

« Par arrest de la Cour du 19 juillet 1661, dict a été bien jugé par le dict Bailly « de Saint-Lazare, mal et sans grief appelé par ledit Poncet et l'amande. a, en « outre, ordonné la dite Cour qu'icelluy Poncet expirera sur la Roue et sera exé- « cuté en la place de Grève de cette ville de Paris.

« Prononcé le dit jour 19 juillet 1661.

« Exécuté le dit jour en la place de Grève. »

Laissons maintenant la parole au témoin oculaire de cette exécution. Il nous dira comment la Religion savait adoucir les épouvantables rigueurs d'un supplice qui n'est plus, Dieu merci, compatible avec nos mœurs.

MONSIEUR,

Je suis ravi que le voyage du Roy et de la Cour pour la Bretagne ait esté retardé, car cela m'a donné occasion de me trouver ici à un spectacle, le plus horrible qui ait peut-estre jusques ici paru dans Paris. Le 20 de ce mois, un gentilhomme Genevois, nommé Aimé

du Poncet, qui avait commandé les dernières campagnes une compagnie de cavalerie, et qui avait esté réformé l'hyver dernier, ayant esté surpris dans Saint-Lazare-les-Paris, après avoir assassiné un sien amy, et lui avoir fait prendre trois cens pistolles par son valet de chambre, il les donna à une demoiselle dont l'assassinateur et l'assassiné estaient tous deux amoureux. Il fut pour cela appréhendé, ensuite condamné à estre mis sur la roüe en Grève et y recevoir onze coups vif, et estre laissé sur la mesme roüe, pour y expirer quand il plairoit à Dieu. Cela fut exécuté, et sur les six heures du soir il fut conduit pour cet effet. Il demanda dans la Conciergerie, avant que de partir, le P. Talon, jésuiste, qu'il avait veu deux ou trois jours auparavant dans les cachots, et en fut assisté jusqu'à temps qu'il fust sur la charrette qui l'attendoit à la porte de la prison. Il le pria publiquement de ne le point abandonner; mais les Docteurs de Sorbonne qui sont gagés pour cela, lui dirent qu'ils ne le pouvoient pas souffrir et que cela estoit contre leurs priviléges. Ainsi, il fut mené au lieu de son supplice par deux Docteurs, qui ne purent jamais rien tirer de luy que des blasphèmes, des injures et des malédictions horribles contre tous les juges qu'il disoit l'avoir injustement condamné. Persistant ainsi toute la nuit avec des cris de vengeance et d'exécration, il faisoit peur à tous les assistans; il demanda, pendant tout ce temps-là, le P. Talon qu'on alla prévenir sur les cinq heures du matin. Il arriva sur les six heures, et d'abord fit appeler ces Messieurs de Sorbonne qui estoient sur l'échaffaut, pour leur demander s'ils agréoient qu'il luy pust dire un mot. Je venois par bonheure d'arriver, et restois à cinq ou six pas de l'échaffaut; je les entendis qui lui dirent qu'ils le feroient de bon cœur en leur particulier, mais qu'il ne serait pas agréé de tout leur corps. Le Père Talon leur répondit qu'il ne vouloit rien faire qui les choquast et témoigner seulement au patient qu'il était venu et qu'il allait prier Dieu pour luy. A cela les Docteurs lui répondirent qu'il pouvoit se montrer un moment, luy dire quelques mots, et ensuite se retirer[1].

[1] Notre narrateur fait faire — et très-probablement sans le vouloir — une assez triste figure aux *Docteurs de Sorbonne*. Ces docteurs, on le comprendra sans peine, ne voulaient pas renoncer à ce ministère de miséricorde, qu'ils comptaient avec raison parmi leurs plus chers priviléges. D'un autre côté, la préférence de Poncet pour le P. Talon s'explique assez par le dévoûment si cordial que le Père lui avait prodigué durant sa détention à la Conciergerie.

Le P. Talon nous était connu surtout comme écrivain. La place de Grève nous le montre, pour parler avec du Poncet, comme le *Père des prisonniers et des misérables*.

Le Père étant monté sur l'échaffaut, ne fut pas sitost apperceu de ce misérable qui blasphémoit actuellement, qu'il s'écria tant qu'il put : Voylà mon bon Père, ha ! voylà le Père des prisonniers et des misérables, ha ! mon bon Père, secourez moy, ayez pitié de moy, ne m'abandonnez pas. A ces parolles il se jeta sur luy, il le baisa, et demeura quelques temps collé sur son visage. Ensuite il lui parla d'une voix assez haute et qui témoignoit tant de tendresse et de compassion pour ce misérable, que de tous costés de la Grève, qui estoit désjà pleine et qui ne désemplit point de tout le jour, on commença à luy crier de tous costés : Parlez, mon père, parlez, parlez ; et ne le quittez point. A ces paroles on luy apporta un grand crucifix, que le Père prit entre ses mains, avec lequel ayant parlé quelque temps au patient et quelque temps au peuple, on redoubla les cris, on le pria de parler et de demeurer ; néantmoins comme il appréhendoit que cela ne dépleust à ces Messieurs de Sorbonne, qui estoient sur l'échaffaut, il leur dit qu'il avait fait et dit ce qu'il pouvoit, qu'il les prioit de poursuivre et qu'ils feroient infiniment plus que luy. Cela obligea le patient et le peuple à crier encore plus haut, de sorte que ces Messieurs mêmes l'obligèrent de demeurer et le prièrent de continuer, craignant que le peuple ne crust que c'estoit eux qui ne vouloient pas y consentir. Cela dura jusques à huit heures du matin, lesquelles venant à sonner au gros horloge de la maison de ville, le Père Talon prit occasion de là, de s'adresser au peuple et le prier, comme il fit à toutes les heures du jour, quand elles sonnèrent, de se mettre à genoux et de chanter tous ensemble quelque hymne. Il commença par le *Veni Creator*, disant au peuple que comme ils étoient tous sur la terre du Saint-Esprit, il falloit s'adresser à luy, pour lui demander toutes ses grâces et toutes ses bénédictions sur ce misérable[1]. . . . .

[1] Pour comprendre la phrase, ou plutôt l'allusion du P. Talon, il faut en demander l'explication à nos plus anciens historiens de Paris. Comme ils se copient les uns les autres, il nous suffira de citer le bénédictin Dv Brevl. On verra par cette citation comment l'échafaud de du Poncet se trouvait sur les *terres du Saint-Esprit*

FONDATION DE L'HOSPITAL DU SAINCT ESPRIT.

Il se trouve que ès années 1360, 1361 et 1362, à cause des guerres qui estoient en France, le peuple fut réduit en grande nécessité et pauvreté : si que grand nombre d'enfants orphelins de père et de mère demeuraient à Paris gisans en rues sans aucune retraicte. De quoy esmeus plusieurs bonnes personnes retirèrent en divers endroicts quantité d'iceux, l'hostel Dieu n'ayant moyen de les recevoir. Et considérant que les particuliers ne pourraient longuement porter ceste charge : plusieurs notables personnes, le 7 février 1362 allèrent

Dès lors, quoyqu'il y eust plus de vingt mille âmes dans la Grève, on entendit partout un prodigieux silence, ce quy obligea le Père, comme il fist le reste de la journée, de faire arrester tout le peuple à chaque verset, afin de parler au patient et à tous ceux qui estaient là, à propos des parolles qui estoient dans le même verset. Ce misérable, qui souffrait cependant des douleurs incroyables, estoit si fort réduit, qu'au lieu des malédictions qu'il disoit toute la nuit, il n'avoit plus que des bénédictions; mais pourtant il n'avoit pas encore dit qu'il eust commis les crimes pour lesquels il souffroit. Cela donna des peines infinies à ce bon Père, qui taschoit par toutes sortes de voyes, à le gagner, tantost en le baisant, tantost en essuyant son visage, tantost en luy mettant quelque linge sous la teste

vers révérend Père en Dieu Messire Jean de Meulant, Evesque 88 de Paris. Auquel firent entendre la nécessité et misère de ces pauvres enfans, qui périssoient de famine et froidure, plusieurs d'eux gastez de mal de galle et taigne, dont ils mouroient misérablement, et les pauvres filles volées de nuict. Ce qui causeroit de grands mal'heurs à la ville, s'il n'y estoit pourveu. Pour à quoy obvier, le dit sieur Evesque leur donna la permission d'instituer et ériger une confrairie du S. Esprit, aux fins de bastir un hospital qu'ils nommèrent l'*hospital des pauvres du Sainct Esprit* : et donna par ses lettres à chacun des confrères quarante jours d'indulgences.

Et pour s'acheminer à ce pieux dessaing, ils acceptèrent une *maison et grange en place de Grève* contre l'hostel du Dauphin, à présent Hostel de ville de Paris : où ils retirèrent ceste multitude de pauvres enfans, et y construisirent le dit Hospital...

Cet hospital fut peu après augmenté par des bons confrères et sœurs qui s'y donnèrent avec leurs biens pour y finir leurs jours.

Il y a de belles institutions audit Hospital : desquelles la première est, qu'il n'y a que les enfans nez en légitimes mariages en la ville et fauxbourgs, orphelins de père et de mère qui y soient reçeus : les bastards et les enfans trouvez exclus, tant par règlemens du dit hospital, que par lettres patentes du Roy Charles VII, de l'an 1445.

La seconde est, que les pauvres enfans des qualitez susdites y sont reçus dès la mamelle : et sont baillez en nourrice aux dépens de l'hospital, et soigneusement visitez et entretenus. Puis après qu'ils sont élevés, on leur fait apprendre mestier, tant par des maistres qui résident leans, que par d'autres de la ville.

La troisième est, que les garçons qui sont plus capables et de meilleur esprit, sont promeus aux ordres sacrés : ou tant iceux que les filles mis en religion aux despens de l'hospital.

Le reste des enfants sont baillez au service des seigneurs et dames. Aux garçons qui ont appris mestier, on aide à les faire passer maistres : comme aussi certaine somme d'argent est donnée aux filles pour les marier. Et à tous généralement est rendu le bien qu'ils ont apporté entrant en iceluy hospital lorsqu'ils sont en aage.

Voy. *Le théâtre des antiquités de Paris*, par le R. P. F. JACQVES DV BREVL, Parisien, Religieux de Sainct Germain des Prez. Paris, 1612.

et sous les reins; puis il prenoit un mouchoir trempé dans l'eau, pour luy en faire tomber quelques gouttes sur la langue pour estancher la soif quy lui faisoit crier de temps en temps qu'il brusloit et mouroit; c'estait un artifice pour le soulager, quand il luy demandait à boire, car la sentence estoit si grande, qu'on avoit défendu à quy que ce soit de luy donner à boire. Je ne sçais néantmoins comment, mais le Père obtint sur le midy toute permission, par un exempt, qu'on vint luy apporter de la part de la cour; en effet on apporta sur l'échaffaut de tous costés de l'eau et du vin, et le Père, en prenant de temps en temps dans un petit gobelet de cristal qu'une dame luy apporta jusque sur l'échaffaut, il luy levoit doucement la teste et luy donnoit quelques cueillerées d'eau et de vin, ce qui donnoit tant de courage au patient qu'il parloit au peuple avec toute la liberté possible, ce qu'il continua jusqu'à la fin de son supplice. Sur le midy, il obligea tout le peuple à redoubler ses cris et ses prières pour obliger Dieu à continuer ses grâces sur le patient, qui paraissoit comme un Ange sur la roüe, sans oser dire mot, que pour respondre à ce qu'on lui disoit. Ensuite, je fus obligé de faire un tour à mon logis et de me retirer avec peine pour m'en aller disner. Je retournay sur les deux heures et trouvay dans la Grève un peuple si effroyable, que je fus près d'une heure pour approcher à vingt ou trente pas de l'échaffaut. J'arrivay heureusement pour entendre ce misérable qui parloit encore plus fortement que le matin, qui demandoit luy-mesme pardon à Dieu et à la justice, et qui avouait luy-mesme tous les crimes dont il avoit esté accusé, sur quoy le P. Talon, qui relevoit toutes ses parolles et qui le faisoit entendre de tous costés, porta le peuple à crier de temps en temps : Mon Père, parlez, parlez, parlez. En effet il estoit tousjours en action, et parloit tousjours, ou au peuple, ou au patient; sur le quatre ou cinq heures, ses plaies s'entrouvrirent; et le sang sortant en abondance, ce Père demanda à la compagnie quelque linge pour l'essuyer; on luy jetta aussitost, de tous costés, des mouchoirs, des serviettes, des devantiers, et des dames mesme de condition qui y accouraient de tous costés, y faisoient jeter leurs mouchoirs.

En ce temps-là, le patient qui ne s'étoit encore plaint de ses blessures et qui témoignoit une force incroyable, quoyqu'il eust tous les os brisés et rompus dans les onze parties de son corps, où le bourreau l'avait frappé, se prit à crier d'une voix qui estonna tout le monde : Cruauté, cruauté. Alors le Père prit la parolle et lui dit : Mon cher enfant, est-ce donc là ce que vous avez promis à Jésus-Christ, que vous voyez en ceste Croix, et qui a tant souffert pour vous; souvenez-vous que vous avez été Gentilhomme, que vous avez

été chercher la mort dans les occasions de la guerre, que vous ayez icy tesmoigné tant de courage, tant de patience et tant de confiance en Dieu. Quoi donc, voulez-vous vous laisser aller au désespoir? A qui est-ce que vous vous en prenez? Vous avez publiquement demandé pardon à la justice de Dieu et des hommes, vous vous estes confessé criminel, vous me venez de dire présentement qu'on vous avoit traité trop doucement, pourquoi donc criez-vous cruauté. Alors levant la main et son crucifix qu'il tenoit, il luy dit : Je vous commande de la part de votre Dieu et du mien, de vostre juge souverain et du mien, de vostre père et de vostre maistre et de vostre Roy, que je tiens entre mes mains et qui vous parle par ma bouche, je vous commande de n'échapper jusqu'à la mort aucune parole qui témoigne aucune impatience ou désespoir; et quand vos douleurs redoubleront et vous obligeront de crier, au lieu de crier cruauté, je vous commande de crier miséricorde, mon Dieu, miséricorde; ce qu'il fit en mesme temps; ce qu'entendant le Père, il pria les assistans de joindre leurs voix avec la sienne, et de crier tous, comme ils firent unanimement, miséricorde, mon Dieu, miséricorde. Cela fit un effet prodigieux parmy tout le peuple, qui dès le quatre heures du soir commença à s'augmenter, et de venir en si grand nombre que les toits mesmes et les cheminées en estoient couvertes, et ce, depuis la rivière jusqu'à la rüe de la Verrerie, de sorte que presque tous les gens de condition, qui sont dans Paris, y estans venus en carrosse, furent contraints d'en descendre et se mesler dans la foule avec leurs pages et laquais. Ensuite le patient, qui s'estoit plaint tout le long du jour de trois cordes, qui le serroient sur les reins, sur l'estomach et sur le ventre et qui lui faisoient, à ce qu'il disoit, plus de douleur que les os qu'il avoit cassés dans le corps, cria d'une voix épouvantable : Mon père, mon père, mes cordes, mes cordes, mes cordes; à ce, le Père qui avoit tasché de le contenir tout le jour sur ce sujet, ne sachant plus que luy dire, et luy monstrant les clouds avec lesquels Jésus-Christ étoit attaché à la croix, il respondit d'un mesme son de voix : Mon fils, mon fils, mes clouds, mes clouds, mes clouds. Cela fit plus d'impression sur l'esprit du peuple que n'eussent fait mille sermons. En effet, le silence dès lors s'augmenta tellement, qu'on eust creu que la Grève estoit changée en une grande chapelle, et qu'on montrait au peuple le crucifix pendant la Passion du Vendredy-Saint.

Sur ces entrefaites, cinq heures venant à sonner, on chanta le *Vexilla regis prodeunt*, et le peuple s'arrestant à chaque verset et particulièrement à celui où sont ces paroles : *O Crux, ave, spes unica*, chascun fondit en larmes, et on n'entendit plus jusqu'à neuf

heures du soir que des gens qui soupiroient et qui pleuroient. Mais comme le diable fit pendant ce temps-là tout son possible pour troubler ce qui se faisoit, les Docteurs de Sorbonne qui estoient assis sur l'échaffaut et se relayoient de temps en temps sans dire jamais un seul mot, advertirent le P. Talon qu'il couroit un bruit par tout Paris, et qu'actuellement, il y avait, dans la compagnie, des huguenots de Charenton, qui disoient que ce misérable n'étoit point catholique, et que tout ce qu'il témoignoit au contraire, n'estoit que feinte et dissimulation, ce qui donna sujet au P. Talon de prier ces Messieurs de dire un mot au peuple, qu'une parole de leur bouche feroit plus que mille de la sienne et qu'ils n'auroient jamais plus belle occasion de parler et de témoigner leur zèle. Mais ils ne voulurent accepter cette offre et le prièrent instamment de parler, ce qu'il accepta disant qu'il le faisoit puisqu'ils luy commandaient, et puis, se tournant à toute l'assemblée, il luy dit : Je viens d'apprendre de ces Messieurs, qui sont d'un des plus preux et plus célèbres corps de l'Europe, qui sont gens de mérite et de probité, des plus illustres de leur corps, et qui ne sont icy que pour témoigner le zèle qu'ils ont pour la gloire de Dieu et le salut de ce pauvre patient, qu'il court icy le bruit, que celuy que vous voyez sur cette roüe, qui semble vouloir mourir si chrestiennement, est néantmoins de la religion prétendue réformée. Messieurs, si cela est, je le veux sçavoir de sa bouche et de sa propre confession ; sur quoy levant le bras avec le crucifix, il lui dit : Mon fils, voylà le Dieu de vérité qui veut la sçavoir de vostre bouche, c'est Jésus-Christ, chef de la religion catholique, apostolique et romaine. A cela il respondit d'une voix vive, forte et animée : Oui, mon Père, j'ai véeu 22 ans dans la religion prétendue réformée. — L'avez-vous abjurée ? lui répliqua le père. — Ouy, répondit-il. — La détestez-vous de tout votre cœur comme faulse, méchante, damnable et pernicieuse ? — Ouy, de tout mon cœur, dit-il. — Si cela est, mon fils, afin que nos ennemis ne viennent point à triompher sur des bruits faulx et ridicules, et afin que nos amis et nos frères se réjouissent, en apprenant cette vérité de vous-mesme ; mon fils, estes-vous prest à me respondre à tous les points, qui sont contenus dans la profession de foy, telle qu'elle est marquée dans le Concile de Trente ? — Oui j'en suis content, dit-il. Sur quoi, le Père mettant la main sur ses blessures et la tenant toute dégouttante de sang, se tourna devers le peuple, et dit : Ah ! Messieurs, il me prend envie, avec ce bras sanglant et ma main toute dégouttante de ce sang, d'escrire autour de cette roüe la profession de foy qu'il vient de faire, afin de confondre l'insolence de nos ennemis, et de donner à nos amis la satisfaction qu'ils attendent.

Ensuite de quoy, monstrant son crucifix au patient, qui avait abjuré la fausse religion depuis dix ans, il lui demanda s'il désiroit donner un baiser à Jésus-Christ, son chef : à quoy il répondit qu'il seroit trop heureux, s'il pouvoit seulement baiser la croix sur laquelle il estoit. Ce qu'ayant fait, il se tourna vers l'assemblée, disant : Messieurs, puisqu'il est votre frère et le mien, puisqu'il est fils d'une mesme mère qui est l'Église catholique, apostolique et romaine, permettez-moi que, de vostre part et de la mienne, je luy donne un baiser de paix ; après quoy, l'ayant baisé, il essuya les yeux et le visage du patient, qui le pria surtout d'avoir soin, qu'il ne parust sur luy aucune nudité, ce qui l'obligea à dire à tous les assistants : Messieurs, que ferez-vous dans la vallée de Josaphat où vous serez..., poursuivant ces discours avec des termes qui estoient certainement touchants et admirables, mais dont je ne puis me souvenir. Cela alla jusqu'à près de huit heures du soir avec la mesme force du costé du patient et de celuy qui l'exhortoit. En ce temps-là, Messieurs de la cour du Parlement envoyèrent dire au P. Talon qu'ils lui accordoient la grâce pour ce criminel et que quoyque les forces que tesmoignoit ce misérable, semblassent encore pouvoir durer probablement quatre ou cinq jours, on donneroit ordre à ce qu'il fust estranglé sans délay, avant les neuf heures du soir. Cela porta ce Père à s'approcher de luy, et à tirer de sa bouche et de sa confession les dernières circonstances et tous les restes de ses péchés, après quoy lui ayant fait faire un acte de contrition et tout ce qui est nécessaire à un homme qui est dans cet estat, il luy donna l'absolution, et fit chanter à tout le monde le *Salve Regina*, lequel estant fini et huit heures venant à sonner, il se jetta sur luy et le baisant tout baigné de ses larmes et le front et les mains marqués de son sang, il lui dit : Mon fils, voicy la meilleure nouvelle que je vous puisse jamais donner, voicy la dernière heure de vostre vie, il ne faut pas en perdre un moment; mon fils, ne manquez à rien de vostre part; et vous, Messieurs et Mesdames, mes Frères et mes Sœurs, restons, nous tous, à deux genoux et demandons à Dieu la grâce que cette heure luy soit heureuse et qu'il puisse heureusement mourir; mes Frères, apprenons tous avec luy comment il faut mourir. A ces paroles, tout le monde s'estant mis à deux genoux, il commença à faire tous les actes qui sont nécessaires et essentiels à ce dernier passage; il fit publiquement et en françois, afin de pouvoir estre ouy de tout le monde, les prières que l'Église a coutume de faire pour les agonisants.

Il fit respondre le patient à Jésus-Christ en croix, et lui fit dire les sept dernières parolles qu'il dit avant sa mort; à mesme temps, il

demanda à tout le peuple une charité pour le patient, c'est à sçavoir que ceux qui voudroient luy accorder de faire dire, les jours suivants, quelques messes pour son âme, luy témoignassent en levant la main. Chose estrange à ce que voyant tous ceux qui estoient présents, il y eust plus de dix mille personnes qui levèrent la main, et entr'autres en cette foule un pauvre homme qui estoit sans pourpoint, ce qui obligea le Père de dire à l'assemblée : Messieurs, voyez-vous ce pauvre homme à demy-nud? ah ! mon amy, dit-il, Dieu te récompensera avec usure, et en attendant, voylà son Fils et son Jésus qui te donne sa bénédiction. Cela redoubla les prières et les instances de tous ceux qui le virent et ces clameurs donnèrent tant de joye au patient qu'il se prist à sousrire, en regardant le P. Talon qui luy dit : Quoy, mon fils, vous riez ! — Ouy, mon père, luy dit-il. — Mais qu'avez-vous à rire? luy dit le Père. — C'est, luy dit-il, c'est que je suis content. — Et pourquoy, lui répliqua ce Père. — Parce que, luy dit-il, j'espère voir bientôt mon Dieu, et que je crois présentement estre en grâce avec luy. Sur quoy, le Père se tournant vers toute l'assemblée : Ah ! Messieurs, dit-il, pourriez-vous dire en vérité que vous estes contents? pouvez-vous dire que vous estes en grâce? taschons donc tous de nous y mettre; mes enfans, promettez-moy tous de faire au plus tost pénitence, de faire tous une sincère, entière et générale confession, et faisons tous ensemble avec celuy que vous voyez expirer sur cette roüe un parfait acte de contrition. Ce fust alors que tout le monde fondist en larmes et que la Grève, où il y avait pour lors, à ce que dit tout le monde, plus de quarante mille âmes, parust, ainsy que leur dit ce bon Père, comme la vallée de Josaphat, et la roüe comme une image du Calvaire. Cela eust duré plus longtemps, si cette dernière heure eust duré davantage, mais le bourreau paraissant sous la roüe et mettant insensiblement la corde sur le col du patient, le Père lui parla quelque temps à l'oreille, et puis il lui donna ou la bénédiction ou l'absolution ; enfin, l'interrogeant à haute voix et le patient lui respondant de mesme force, il lui demanda s'il luy restoit encore quelques soupirs pour donner à Jésus-Christ et à sa sainte Mère? — Ouy, mon Père, répondit-il, je donne de tout mon cœur ce qui me reste de vie et de soupirs à Jésus et à Marie ; ce que disant cinq ou six fois, et criant tant qu'il pouvoit : O Jésus, ô Marie, il expira presque au mesme moment.

# BIBLIOGRAPHIE

Les Moines et leur influence sociale dans le passé et dans l'avenir, par M. l'abbé F. Martin. in-8° de 575 p., Bourg, chez Milliet-Brotier, 1865 ; et chez les principaux libraires de Paris et de Lyon. Se vend au profit de la nouvelle Trappe de N.-D. de Dombes.

Voilà un livre comme je les aime.

Eloquence calme, soutenue et souvent pénétrante ; style vivant et coloré, mais par bonheur exempt de cette élégance énervée, artificielle et banale que nous prodiguent nos écrivains académiques, — je ne dis pas nos académiciens ; — grande richesse d'aperçus larges et parfois nouveaux, appuyés sur des faits nombreux, variés, intéressants et habilement groupés ; impartialité vraie, qui n'a rien de commun avec cette indifférence sans entrailles et sans moralité qu'on décore aujourd'hui de ce nom ; admiration intelligente des belles choses du passé, mais sans stériles regrets ; saine appréciation et amour sincère du présent, mais sans flatterie comme sans prévention ; confiance ferme et chrétienne dans l'avenir, mais sans illusions décevantes : rien ne manque ici de ce qui peut captiver et charmer l'homme dans ce que ses facultés et ses aspirations ont de meilleur ; et c'est bien là cet ensemble de qualités qu'il fallait pour écrire avec succès l'apologie des institutions monastiques et la philosophie de leur histoire. Telle est l'impression produite sur moi par la lecture de ce beau livre, et tel le jugement qui naît spontanément sous ma plume quand je veux résumer les idées qu'a provoquées cette lecture.

Ce jugement, je dois le motiver ici. Pour cela rien de mieux, je pense, que l'analyse même de l'ouvrage : travail facile, car la marche de notre auteur est claire et méthodique, comme celle d'un homme parfaitement maître de son sujet.

I. Le livre se compose de deux parties distinctes nettement marquées dans le titre : elles sont à peu près d'égale longueur. La première embrasse des vues d'ensemble sur l'influence sociale du monachisme occidental, depuis son origine jusqu'à sa destruction légale en 1789. Elle se subdivise elle-même en trois grandes époques.

La première de ces époques va jusqu'à saint Benoît. Après une rapide excursion chez les moines d'Orient, plus contemplatifs, plus austères, plus isolés de la société humaine que les moines d'Oc-

cident, l'auteur nous montre l'institution monastique s'introduisant dans nos contrées par l'Italie, et salue en passant les beaux noms de Lérins, de Ligugé et de Marmoutiers. Dès lors les moines rendent les plus insignes services à l'humanité et à l'Église, en réagissant contre la corruption païenne par l'exemple de leurs vertus; — en formant de grands évêques, tels que saint Martin, saint Paulin et tant d'autres; — en convertissant à la foi chrétienne les îles occidentales de l'Europe.

Saint Benoît inaugure la deuxième époque. C'est par excellence le législateur de l'institution monastique; et jamais peut-être législation n'unit à un plus haut degré que la sienne la douceur et la force, la mâle vigueur et la tendre charité, l'intelligence de la véritable perfection du christianisme et le sens pratique des conditions qui doivent y conduire les hommes suivant les temps et les lieux. Dans cette admirable sagesse gît le secret de sa puissance et de son étonnante durée. A peine planté, l'arbre bénédictin couvre de ses rameaux et de ses fruits l'Occident tout entier.

Rien n'arrivait plus à propos que ce nouveau et si efficace instrument de régénération morale. C'était le moment où le vieux monde romain achevait de s'écrouler sous les coups du monde barbare; et les vainqueurs avaient bien vite greffé sur leur férocité native tous les vices de la civilisation pourrie qu'ils venaient détruire. Qu'on ouvre Salvien : on verra dans quel immonde chaos se débattait alors la société, si l'on peut appeler de ce nom le mélange confus de tant d'éléments hétérogènes jetés pêle-mêle et comme en fusion dans le creuset terrible où s'élaborait l'avenir. Il y eut là de longues années d'universelle perturbation, de corruption effroyable, d'inexprimable angoisse.

En présence de ces désordres et de ces malheurs, que firent les moines? D'abord, conservateurs comme la religion elle-même, animés d'un sincère esprit de patriotisme comme ils le furent toujours et partout, ils restent noblement fidèles jusqu'à la dernière heure à la cause de l'empire romain dont ils n'avaient guère pourtant à se louer. Les envahisseurs égorgent par milliers ces hommes sans défense, mais recueillent du spectacle même de leur mort une éloquente révélation de la force morale si supérieure à toute la force matérielle. Les débris de la race gallo-romaine à leur tour trouvent dans les monastères un refuge et les seules consolations qui pouvaient leur préparer des jours meilleurs.

La conquête une fois terminée, les moines entreprennent d'instruire, d'adoucir, de civiliser les sauvages vainqueurs, et ils en viennent à bout par des prodiges de patience, de courage, de zèle. Le beau rôle

que celui de l'Irlandais saint Colomban en face de Brunehaut et de Thierry II! Plus admirable encore est celui de saint Séverin dans la Norique : également respecté des Romains et des Barbares, il se constitue l'arbitre de leurs différends et les initie les uns et les autres aux saintes lois de la fraternité dans le Christ. On pourrait apporter cent exemples analogues.

Mais voici pour les moines une tâche d'un autre genre. Abandonné sans culture et sillonné en tout sens par le torrent de la dévastation, le sol de l'Europe avait été envahi par les ronces, les épines, les forêts et les marécages : il ne présentait plus que l'aspect d'un désert. Ce sont les moines qui le reconquirent avec d'incroyables fatigues, et l'on a calculé que l'Europe leur doit le tiers à peu près de ses terres labourables. Qu'on se rappelle les symboliques légendes de saint Léonor, de saint Théodulphe et tant d'autres, si poétiquement racontées par M. de Montalembert et si à propos rappelées ici. Chaque abbaye, en même temps qu'elle est un foyer de lumière, devient un centre d'exploitation agricole, et bientôt le berceau d'un village, souvent même d'une grande ville.

Avec Charlemagne, la mission des moines s'agrandit encore, et leur troisième âge s'ouvre ; c'est leur âge héroïque, qui se prolongera avec des fortunes diverses jusqu'après saint Bernard.

Ils viennent de convertir ou de ramener à la foi catholique les Francs, les Bourguignons, les Visigoths, les Lombards et en dernier lieu, sous les inspirations de saint Grégoire le Grand, la noble race des Anglo-Saxons ; il leur reste à tarir la source même des invasions, en portant la lumière du christianisme jusque dans les pays d'où continuellement s'élancent de nouvelles hordes barbares. Tel est le grand dessein qu'ils ont conçu, et qu'ils vont accomplir avec un succès digne de leur sainte audace.

Sans rappeler ici saint Augustin de Cantorbéry et ses compagnons ni saint Colomban, qui appartiennent à une époque antérieure, quels travaux héroïques ne résument pas les noms de saint Amand, apôtre de la Gaule Belgique ; de saint Gall, apôtre de la Suisse ; de l'illustre Anglo-Saxon saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, et plus tard, de saint Anschaire, qui conquit à l'Évangile la Frise et même en partie la Scandinavie, point de départ accoutumé des terribles *hommes du Nord ;* de saint Adalbert, auquel la Bohême et la Hongrie durent les premières étincelles de la foi ! Autour de ces vaillants capitaines de l'armée du Christ se rangent des légions de soldats dignes de marcher à leur suite. Beaucoup tombent au champ d'honneur ; mais, comme autrefois, le sang des martyrs est une semence féconde de chrétiens ; et trois siècles à peu près ont suffi pour im-

planter solidement le christianisme dans les vastes contrées que je viens d'indiquer.

Ces nouveaux apôtres ne procèdent pas seulement par la prédication individuelle; ils forment des centres puissants d'action; ils créent des monastères, des évêchés jusqu'au sein des terres encore infidèles; et de ces postes avancés qu'il faut plus d'une fois défendre comme des forteresses, ils rayonnent sur les peuples d'alentour, qui ne peuvent résister longtemps à l'influence toujours présente du bon exemple, de la parole, de la charité.

En même temps, par un nouveau bienfait dont M. Littré lui-même se plaît à leur tenir compte, les moines conservent les trésors de l'antiquité profane et sacrée, et font partout renaître le goût de la culture intellectuelle. Ils ouvrent des écoles publiques; ils forment des bibliothèques; ils recueillent et transcrivent les manuscrits; ils étudient, ils enseignent le latin et le grec; ils approfondissent surtout les mystères de l'Écriture sainte et les secrets de la théologie : c'est ainsi qu'ils préludent aux merveilles de la scolastique. Nulle branche de la connaissance humaine ne leur demeure étrangère. Au souffle puissant de leur activité, les beaux-arts reprennent vie et enfantent déjà les nobles basiliques romanes, en attendant qu'ils couvrent la chrétienté de toutes les splendeurs de l'architecture ogivale. Quels services n'ont donc pas rendus à la civilisation ces hommes, pour qui cependant la science n'était qu'un moyen, et qui lui préféraient le travail manuel! S'ils n'ont pas laissé grand nombre de chefs-d'œuvre, ils ont du moins sauvé les chefs-d'œuvre du passé: et ils y ont ajouté, entre autres monuments de leurs veilles, ces précieuses chroniques, qui n'offrent pas sans doute la perfection littéraire de l'histoire de Thucydide ou des *Décades* de Tite-Live, mais qui nous ont transmis le souvenir d'innombrables faits sans elles perdus à jamais pour nous, et où éclate le sentiment d'une moralité supérieure à toutes les idées du paganisme. D'ailleurs Bède, saint Isidore de Séville, Alcuin, Raban Maur, Lanfranc, saint Anselme, Roswitha, Gerbert, etc., sont là pour prouver que, même dès cette époque et sous le rapport qui nous occupe ici, les individualités remarquables ne manquent pas dans les rangs des moines.

Ajoutez l'action salutaire qu'ils exercent sur le clergé séculier. C'est Colomban et plus tard Boniface qui relèvent le clergé gallo-franc du déplorable état d'avilissement où l'avaient précipité, sous les derniers Mérovingiens, l'intrusion et la simonie. Deux siècles après, par sa réforme, saint Benoît d'Aniane produit un immense mouvement de rénovation religieuse et morale. Saint Chrodegang de Metz institue les chanoines réguliers. La famille bénédictine des Camaldules

prend une extension rapide. Saint Bruno et ses Chartreux reproduisent en Occident et sous une forme encore plus angélique les anciennes merveilles de la Thébaïde. Cluny, que gouverne à ses débuts une série de saints, étend son sceptre abbatial sur deux mille monastères disséminés par toute l'Europe, et fait rayonner au loin son heureuse influence. De Cluny sortira saint Grégoire VII, le vengeur des libertés et des droits sacrés de l'Église, le restaurateur de la discipline et des mœurs du clergé, l'indomptable adversaire du despotisme césarien. Et c'est en effet à l'ombre du cloître que devait naturellement se former un tel pontife, puisque les moines, toujours étroitement unis à la papauté, ne cessèrent au moyen âge de lutter avec elle et sous sa direction pour les nobles et divines choses, dont Grégoire VII demeure à jamais dans le souvenir reconnaissant de l'humanité le plus glorieux champion.

Que d'autres bienfaits des moines n'aurais-je pas encore à signaler : la propriété fondée sur une base inviolable, parce qu'elle est divine, la sécurité garantie dans le voisinage des monastères, les secours prodigués à l'indigence et à toutes les misères humaines, les refuges ouverts à l'infortune et au repentir, l'affranchissement graduel des serfs, la femme relevée et couronnée d'une céleste auréole, la dignité de la personne humaine mieux comprise et mieux respectée, la digue opposée aux violences féodales et la préparation progressive de la vraie monarchie chrétienne ! Mais une pacifique révolution s'opère dans l'institution monastique et fait rejaillir sur elle un nouvel éclat. L'étoile de Cluny commence à pâlir : voici la réforme de Citeaux, voici bientôt saint Bernard.

Il ne serait pas aisé de donner en quelques mots une idée exacte de la règle cistercienne, rédigée par saint Étienne et si bien nommée la *Charte de Charité*. Rien n'est beau comme cette organisation, à la fois dépendante et libre, d'un nombre prodigieux de maisons gardant leur autonomie sous la haute surveillance de l'abbé ou plutôt du chapitre général de Citeaux : immense république qui vit de travail, de prière, d'amour, concentrant en elle, durant plus d'un siècle, toute la puissance et la fécondité de l'institution monastique, pour se personnifier en quelque sorte elle-même dans un seul homme, l'incomparable abbé de Clairvaux ! Je n'insisterai pas sur le rôle de ce moine, disons mieux, de ce géant. Médiateur entre les peuples et les rois, oracle des souverains pontifes, prédicateur inspiré de la guerre sainte, législateur de ces moines-soldats, qui firent d'abord rejaillir tant de gloire sur le nom de Templier, marteau des hérésies naissantes, thaumaturge si prodigue de miracles que Dieu semble lui avoir confié la plénitude de son pouvoir, orateur entraînant, écrivain

doué d'une onction divine et plus douce que le miel; et parmi de continuels triomphes, religieux si humble, qu'à peine rentré dans la solitude, il met son bonheur à remplir les plus petites observances de la vie commune, et qu'un jour il obtient surnaturellement du ciel les forces nécessaires pour s'associer au rude travail de la moisson : tel fut Bernard! Tant de génie et de sainteté ne pouvait manquer de réveiller partout la ferveur des moines, de régénérer les mœurs publiques, d'exercer un ascendant irrésistible sur tout ce XII[e] siècle, si grand malgré ses trop visibles restes de barbarie, digne de préluder aux merveilles du siècle suivant, siècle de saint Louis et de saint Thomas, des cathédrales et de la Divine Comédie.

Mais déjà de nouveaux besoins appellent la transformation de l'état religieux. Saint Dominique et saint François d'Assise paraissent avec leurs bataillons, qui ne seront plus fixés au sol comme les anciens moines, mais sauront se porter avec une étonnante promptitude sur tous les points où éclatera le danger. Les premiers, maniant avec une égale puissance la parole et la plume, remplissent les villes de leurs prédicateurs et comptent dès leur naissance des docteurs comme Albert le Grand et Thomas d'Aquin. Les seconds ramènent surtout les peuples par le spectacle de la pauvreté et de la simplicité évangéliques; ce qui ne les empêche pas d'embaumer la terre de la délicieuse poésie des *Fioretti* et du mysticisme vraiment séraphique de saint Bonaventure. Les uns et les autres jettent sur toute la face du monde et jusqu'à Pékin des milliers d'intrépides missionnaires. Soutenus encore par le vaillant concours des enfants du Carmel, ils lutteront avec courage, avec succès, jusqu'à ce que la grande révolte du XVI[e] siècle suscite une milice nouvelle, destinée à unir ses jeunes efforts à ceux des immortelles milices du moyen âge.

Pendant ce temps, que deviennent les moines? Rongés par l'horrible plaie de la *Commende*, ils dépérissent rapidement et leur action s'efface peu à peu. La vie est loin de s'éteindre parmi eux : ce qui le prouve, ce sont les incessantes tentatives de réforme qui se produisent dans leurs rangs, surtout depuis le concile de Trente. Pour ne citer que la France, Jean de la Barrière, en 1574, opère une merveilleuse transformation dans l'abbaye des Feuillants, en Languedoc. Arnolfini inaugure en 1599 l'*étroite observance* de Cîteaux. Un demi-siècle plus tard, Cîteaux enfante encore la vaillante réforme de la Trappe. En même temps, le vieil ordre de saint Benoît refleurit avec une gloire nouvelle dans la congrégation de Saint-Vannes, surtout dans la congrégation de Saint-Maur, dont tout le monde connaît les immenses travaux. Mais des luttes intestines entre les deux Observances cisterciennes, les délétères influences du jansénisme, les

empiètements chaque jour plus intolérables de la commende, qui, engloutissant tous les revenus des monastères, en laissait les murs s'écrouler et les rares habitants languir dans la misère, et qui finit même par envahir les abbayes-mères, au mépris des règlements canoniques : toutes ces causes réunies et bien d'autres précipitèrent la décadence de l'institution monastique, décadence dont au reste l'institution même n'est nullement responsable, et qu'il faut imputer aux dignes précurseurs des hommes qui aujourd'hui lui en font un crime après l'avoir étrangement exagérée.

Cette exagération, comme le remarque justement notre auteur, a passé jusque chez des écrivains fort catholiques, par exemple chez le docte et excellent historien de la Trappe, M. Gaillardin. Des documents inexacts et incomplets l'ont trompé particulièrement sur le compte de Citeaux, calomnié par le trop fameux Dom Gervaise. La vérité est, et les *Annales d'Aiguebelle* en fournissent la preuve irrécusable, que, sauf de rares exceptions trop faciles à expliquer, ces moines si décriés des deux derniers siècles étaient de fort honnêtes gens, d'excellents chrétiens, souvent même, de l'aveu de Voltaire, « des âmes admirables. » En proie aux mesures les plus vexatoires sur le déclin de l'ancienne monarchie, ils trouvèrent encore moyen, durant le terrible hiver de 1789, de « nourrir plusieurs centaines de milliers de pauvres » : tel fut leur sublime adieu à la société ingrate qui s'apprêtait à les frapper de mort.

Si nous avons quelque peu réussi à reproduire les lignes principales de l'immense tableau tracé par le livre des *Moines*, on n'a plus maintenant qu'à revêtir cet ensemble des couleurs de la vie, qu'à mettre en relief chaque personnage, chaque événement, chaque institution, suivant leur importance respective et les proportions que comporte un cadre si étendu : l'on aura une idée de l'intérêt que doit offrir au lecteur sérieux cette grande étude aussi largement conçue qu'habilement exécutée.

II. La seconde partie est plus neuve encore et plus originale. Elle renferme moins de faits, mais plus d'idées peut-être que la première ; et, comme il est moins difficile de condenser des idées que des faits, notre compte rendu sera beaucoup plus bref.

L'auteur s'occupe ici de la mission probable que l'avenir réserve aux moines. On voit tout de suite que nous quittons à peu près le terrain de l'histoire, pour entrer dans le domaine de l'observation et de l'induction philosophique : ne craignons pas de nous y engager à la suite d'un si bon guide.

M. l'abbé Martin est vivement frappé de divers indices qui semblent montrer que, malgré bien des apparences contraires, il existe je ne

sais quelle affinité secrète entre les congrégations monastiques et la société moderne. Il voit ces Bénédictins anglais, trop peu connus, qui, après deux siècles et demi de tempêtes, demeurent toujours au poste du dévoûment et de l'honneur ; ces magnanimes Trappistes, qui, sous la conduite d'un héros, Dom Augustin de Lestrange, s'en allèrent, aux mauvais jours de notre Révolution, demander asile à la Suisse, puis aux diverses contrées de l'Allemagne, à la Pologne même et à l'Angleterre, sauvant ainsi, avec les débris de leur Ordre, l'espoir de l'avenir ; ces Chartreux si respectés, qui gardent au fond de leurs solitudes, avec une inviolable fidélité, les plus pures traditions de la vie contemplative. Il voit ces monastères de la Trappe qui se multiplient sous nos yeux, rendant à l'agriculture les mêmes services qu'autrefois, et Solesmes reprenant les travaux interrompus de Saint-Maur, et ces autres Bénédictins, si austères à la fois et si apostoliques, de Notre-Dame de la Pierre-qui-vire, et tant de congrégations nouvelles, qui prennent place à côté des anciens Ordres ressuscités dans toute la force de leur jeunesse. En présence de ce remarquable mouvement, auquel le sentiment public est, somme toute, plutôt sympathique qu'hostile, l'auteur se prend à espérer, et bien plus encore à souhaiter pour les enfants des cloîtres un glorieux et puissant retour d'influence.

« Il faut, dit-il, à notre siècle des hommes de prière, puisqu'il n'a plus le temps de prier, absorbé qu'il est par les préoccupations du travail et de l'industrie ; des hommes d'expiation, car nul ne songe à expier ces crimes publics qui attirent sur la société les fléaux du ciel ; des hommes de mortification, parce que le sensualisme est devenu la loi universelle et qu'un État ne peut subsister longtemps si la passion fougueuse de la jouissance n'y rencontre plus aucun frein ; des hommes de foi, pour restaurer les croyances en ruines, et avec elles les caractères qui s'énervent, les mœurs qui s'en vont, la science philosophique elle-même, les belles-lettres et les beaux-arts, qui, abandonnés aux caprices d'une raison affranchie de toute loi et d'imaginations en délire, menacent de périr, à moins qu'on ne les retrempe aux vivantes sources de l'éternelle vérité. Pour résumer, il faut à notre siècle des saints, de grands saints, vraiment puissants en œuvres et en paroles, qui étonnent et entraînent le monde bien moins par l'éclat de leur génie ou de leurs discours que par le spectacle de leur dévoûment, de leur charité, de leur abnégation et de toutes les vertus du christianisme ; et de tels hommes, dont notre siècle subira l'ascendant, pourvu qu'ils ne heurtent pas de front ses préjugés et ses susceptibilités d'enfant, d'où peuvent-ils sortir, si ce n'est principalement du sein de la vie monastique, convenablement modifiée et

adaptée — elle s'y prête fort bien — aux besoins et au caractère des temps nouveaux? »

Voilà en substance les idées et les espérances que l'auteur expose avec son éloquence ordinaire; mais il faut le lire pour bien saisir l'étendue, la richesse, la portée des aperçus qu'il déroule sous les yeux du lecteur. Nous le déclarons sans détour, ces idées et ces espérances, nous les partageons de tout notre cœur. Aussi, sans examiner à qui, des ordres que j'appellerai militants ou des ordres purement monastiques, les probabilités de l'avenir réservent la plus large mesure d'influence religieuse et sociale, nous les croyons également utiles, moralement nécessaires les uns et les autres; et puisque les moines proprement dits sont rares encore parmi nous, nous appelons de nos meilleurs vœux leur restauration et leur propagation rapide sur la plus vaste échelle. Oui, qu'ils croissent et se multiplient sous toutes les formes et pour tous les besoins! Ce ne sont pas les religieux, plus directement voués au ministère de la prédication, de l'enseignement, à toutes les œuvres extérieures du zèle, qui se plaindront de voir naître à côté d'eux de nombreuses familles d'habitants de la solitude. Au contraire, nous saluons en eux un indispensable renfort, la rosée qui fécondera nos sueurs, le supplément de ce qui pourrait manquer à notre prière et à notre pénitence. Admirable concours qui met au service de Dieu toutes les forces combinées de l'action et de la contemplation!

Il ne me reste plus qu'à payer à la critique son légitime tribut : il sera léger. D'abord, je regrette que l'auteur n'ait pas veillé avec plus de soin à la correction typographique. L'*errata* est loin de réparer complétement cette négligence. On pourrait dresser une liste nombreuse de noms propres plus ou moins dénaturés. Je crois, par exemple, que Dom Guéranger et S. E. le cardinal Dom Pitra seront quelque peu surpris de l'orthographe prêtée à leurs noms (p. 291). Parfois aussi la correction grammaticale et la pureté du style se ressentent de la fougue précipitée de la rédaction : *Festina lente.* Nous avouons encore que, parmi les faits entassés dans la première partie de l'ouvrage, quelques-uns semblent demander vérification; entre autres, est-il bien sûr que la fameuse inscription : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat,* « se lise sur toutes les monnaies » du XII[e] siècle? Enfin, on a beau être en communion d'idées avec un auteur, il est bien difficile de ne pas s'en séparer au moins par quelques nuances d'appréciation. Ainsi, nous ne savons pas s'il est paraitement juste d'opposer avec insistance les missions monastiques du moyen âge aux « missions éphémères » des derniers siècles, même en excluant la pensée d'infliger à celles-ci aucun blâme. Nous crai-

gnons que la condamnation dont on frappe les déplorables excès de la Renaissance ne soit conçue de manière à laisser supposer une sorte d'incompatibilité entre la beauté des formes et la beauté morale. Est-il exact d'attribuer l'introduction du schisme parmi les Slaves à la liturgie nationale que leur donnèrent leurs apôtres saint Cyrille et saint Méthode? Nous aurions encore quelques autres points d'interrogation à poser.

Mais que sont ces imperfections, si faciles à corriger, dans un grand ouvrage où la puissance de la pensée le dispute habituellement à l'éloquence du style? Au reste, le suffrage si admirablement motivé de Mgr l'évêque de Belley et de Mgr Mermillod, rendent nos éloges superflus; et M. l'abbé Martin nous comprendra quand nous lui dirons que nous l'aurions loué davantage s'il *nous* avait moins loués.

V. Alet.

Campagne et bulletins de la grande armée d'Italie commandée par Charles VIII (1494-1495), d'après des documents rares ou inédits; par J. de la Pilorgerie. 1 vol. in-12 de xxxvii-475 p. Nantes, Forest et Grimaud; Paris, Didier, 1866.

Ce sont de terribles investigateurs que nos érudits modernes. Il ne se passe guère d'année que ces *redresseurs de torts* ne citent quelque vieil historien à la barre du xix<sup>e</sup> siècle, pour lui faire son procès. Plus d'un chroniqueur en crédit s'est ainsi vu convaincre, pièces en main, —je ne voudrais pas dire de mensonge, non,— de méprise, d'inexactitude, de partialité et autres peccadilles qui échappaient même aux historiens d'autrefois. Guichardin et Commines, par exemple, ne se doutaient guère, en écrivant l'expédition de Charles VIII, que quatre siècles plus tard, des documents officiels, conservés « comme par miracle » à la Bibliothèque de Nantes, viendraient rectifier, dans leur récit, quelques assertions par trop hasardées.

On ne parle jamais de *la brillante chevauchée* des Français au delà des Alpes, en 1494, que comme d'une entreprise folle, romanesque, conduite avec autant de légèreté que de maladresse. Faut-il attribuer ce jugement aux fautes seules du roi de France? Nous ne le croyons pas. Charles VIII eut le malheur, bien grand pour un prince, de compter les historiens les plus accrédités du temps parmi « ses ennemis ou ses amis douteux. » Cette observation seule aurait dû mettre en garde contre leurs appréciations. Quand Sannazar s'écrie: « Italie bien-aimée, quelle fureur te pousse à prodiguer le sang latin à d'odieuses nations! » il ne faut pas oublier qu'il est

le protégé de la maison d'Aragon, qu'il est poëte et, comme tel, bien aise de rajeunir Lucain :

« Quis furor, o cives, quæ tanta licentia ferri
Gentibus invisis Latium præbere cruorem ? »

Quand Paul Jove ainsi que la tourbe des pamphlétaires italiens dépeint le roi de France comme un monstre, et son armée comme un ramas d'aventuriers, il est bon de se rappeler que ces écrivains avaient *une plume de fer et une plume d'or*, et qu'ils se servaient de l'une ou de l'autre, suivant qu'on les rétribuait bien ou mal. Charles qui, après avoir « dansé et ballé » à Turin avec la duchesse de Savoie et la marquise de Montferrat, se faisait prêter leurs diamants pour continuer son voyage, n'était guère à même d'acheter la plume d'or. Que le grave Guichardin et l'élégant Bembo ne soient pas toujours justes appréciateurs d'une expédition qui menaçait l'Italie d'un joug étranger, on le comprend : Florence et Venise, leur patrie, avaient alors d'autres intérêts que la France. Commines lui-même, l'auteur le plus consulté sur ces matières, est-il bien désintéressé, quand il explique à sa façon les premiers succès de l'entreprise? « Le voyage, dit-il, fut conduit de Dieu tant à l'aller qu'au retourner; car les chefs et les conducteurs ne servirent de guère. » Il nous semble que c'est prodiguer un peu les interventions directes de la divinité, et pécher contre le précepte : *Nec Deus intersit nisi dignus vindice nodus.*

Disons la vérité : l'adroit compère de Louis XI ne pardonna jamais à Charles VIII de l'avoir laissé dans l'ombre, lui « de bon lieu, et eslevé aux grandes affaires, » pour donner sa confiance à des « gens de petit estat, et qui de nulle chose n'avaient expérience. » Malgré les feintes protestations du rusé Flamand, on reconnaît, dans ses derniers livres, les regrets de l'ambitieux déçu dans son attente, et les ressentiments de l'envieux qui ne pardonne point aux autres leur élévation.

Faut-il s'étonner après cela que la plupart des historiens français, réduits à consulter des relations dictées par la haine ou l'envie, nous fassent de Charles VIII un portrait si peu flatteur ? M. de la Pilorgerie ne prétend pas faire de ce monarque un prince accompli : la tâche serait un peu difficile. Mais « revoir les jugements de Commines que trop d'historiens ont aveuglément adoptés, montrer ce prince *pourvu de plus de sens* que ne le dit notre chroniqueur, *même au saillir du nid* ; prouver que ses conseillers intimes, *gens de petit estat*, suivant cet acerbe critique, valaient mieux que la réputation qu'il a tant contribué à leur faire, est une mission accep-

table pour un écrivain, quand il peut appuyer sa thèse sur des documents contemporains et d'une authencité incontestable. »

Ces documents ne sont autre chose qu'une série de bulletins de l'armée française extraits, soit des lettres de Charles VIII à la reine et à Mgr de Bourbon, soit de correspondances particulières. Publiés dans le but de défendre la politique du gouvernement et de satisfaire la curiosité publique, on peut les regarder comme des numéros du *Moniteur* de l'époque, des bulletins *officiels* adressés à la France (*quis dicere falsum audeat?*) La plupart de ces feuilles volantes, imprimées en lettres gothiques et reliées à la suite des poésies de Jean Meschinot, sont réduites à un seul exemplaire, les autres ayant dû périr dans l'active circulation à laquelle on les destinait. — Un bonheur en amène un autre : une collection de pièces manuscrites, extraites des archives du château de Blain, a fourni à l'auteur de précieux renseignements sur le xv^e^ siècle. Outre quatorze lettres autographes de Henri IV adressées à son oncle de Rohan, plusieurs lettres d'Anne de Bretagne, de Louis XII et de Commines, toutes inédites, on y trouve diverses relations concernant l'expédition de Charles VIII. Envoyées de Rome et de Naples à la reine ou au duc d'Orléans, ces missives furent sans doute communiquées au vice-chancelier de Bretagne, avec ordre de les rendre publiques. — Si nous disons qu'à ces deux recueils sont joints plusieurs documents provenant de collections étrangères, on comprendra l'intérêt profond qui s'attache au livre de M. de la Pilorgerie. En le publiant, l'auteur a rendu à la science un double service : il a soustrait ces pièces « aux chances de destruction qui les ont si longtemps menacées; il a permis d'envisager sous un aspect plus vrai Charles VIII et plusieurs personnages importants de l'époque. » Peut-être après avoir suivi le récit détaillé de la politique adoptée par le roi de France vis-à-vis d'Alexandre VI, trouvera-t-on un peu exagérées les épithètes dont il est convenu de charger l'un et l'autre. Plus d'un lecteur conviendra sans doute que les Français avaient droit de compter sur les premiers succès qu'ils obtinrent, et que les revers essuyés à la fin de l'entreprise, doivent être attribués moins aux mesures impolitiques du roi qu'à l'inconstance des Napolitains. Ce n'est pas seulement dans notre siècle qu'on a vu des peuples acclamer le lendemain un pouvoir qu'ils maudissaient la veille.

F. Mével.

DECEM ZENDAVESTÆ EXCERPTA *latine vertit*, *commentarios adjecit*, *textum archetypi recensuit* Dr CAJETANUS KOSSOWICZ, litterarum sanscritarum in Cæsarea universitate Petropolitana professor. In-8°, p. XIII-280. Paris, Imprimerie Impériale, 1865.

On entend dire souvent que la mission de la Russie est de civiliser le monde asiatique, où elle possède déjà des territoires immenses et continue à faire des progrès. Quoi qu'il en soit de destinées dont Dieu seul connaît le secret, il est certain que cet empire gigantesque est singulièrement favorisé pour l'étude des langues orientales : grâce à sa position géographique, il compte dans son sein plus de soixante peuplades diverses parlant autant d'idiomes. Aussi ces études y sont-elles poursuivies avec ardeur et ont-elles porté des fruits abondants. A côté de Dorn, de Boehtlingk, de Schiffner, de Kastren, de Schmidt, de Fræhn et autres orientalistes d'origine allemande, on peut placer un certain nombre de Russes, tels que Vasilief, Bitchourin, Jacynthe Senkowski, Véniamine, Zernine, Pétrof, Savélief, qui tous auraient joui d'une réputation européenne, s'ils n'avaient écrit dans la langue de leur pays.

M. Kossowicz est depuis longtemps connu des indianistes. Il avait déjà publié en 1861 une partie du travail qu'il vient de donner sous une forme toute différente. Ce premier extrait avait pour titre : *Quatre extraits du Zendavesta* (Vier auszüge aus dem Zendavesta), traduits en russe et en latin, accompagnés de notes critiques, d'une version sanscrite et d'un glossaire comparé. L'auteur avait en outre enrichi son livre d'une introduction substantielle sur les travaux de ses prédécesseurs et sur l'importance des études zendiques. A juger d'après l'accueil que des juges on ne peut plus compétents firent au premier ouvrage de M. Kossowicz, on peut dire que le succès de sa nouvelle publication est assuré.

Les dix fragments dont elle se compose traitent des principaux points de la doctrine mazdéenne. En voici les titres : 1 et 2 : Exaltation et Tentation de Zaratusta (Zoroastre) ; 3 et 4 : État de l'homme après la mort ; 5 : des saints immortels, de la Résurrection des morts et du Sauveur ; 6 : Prières d'un prêtre mazdéen ; 7 : Deux esprits créateurs ; 8 : Louanges à Mitra ; 9 : Louanges au soleil ; 10 : Yima, premier propagateur du genre humain, et le déluge. — Le texte zend est précédé d'une traduction latine, que l'éditeur a enrichie de notes critiques. Le seul énoncé des matières montre l'intérêt qu'elles offrent au point de vue de la tradition révélée. Tout le monde sait que les mythes iraniens, ainsi que ceux des autres nations païennes, ne sont que des échos lointains et affaiblis des traditions sémitiques. Tel n'a

pas été cependant le but principal que se proposait l'auteur en publiant ce volume : il l'offre comme un manuel à ceux qui étudient l'ancienne langue des Perses. Le zend est un des idiomes les plus importants dans les études comparées; il est à l'égard des autres idiomes iraniens ce qu'est le sanscrit par rapport à ceux de la famille indienne; et, comme ces deux groupes de langues restèrent unis longtemps après que les autres membres de la famille indo-européenne s'en furent séparés, il résulte de ce fait qu'ils ont conservé plus de ressemblance que les autres. Cette ressemblance est plutôt dans la grammaire que dans les mots. Là-dessus tout le monde est d'accord; mais il reste encore bon nombre de points qui auraient besoin d'être éclaircis. En voici un qui se présente à nous comme de lui-même, et que M. Kossowicz, en sa qualité de Slave, peut résoudre mieux qu'un autre. Nous voulons parler des rapports qui existent entre le zend et le slavon, rapports qui sont parfois frappants.

Nous avons dit que les *Excerpta* sont destinés aux commençants. Cela justifie la manière dont M. Kossowicz a cru devoir rendre le texte original. Sa traduction est faite avec une fidélité rigoureuse, trop rigoureuse peut-être. Les puristes auraient mieux aimé qu'elle fût plus coulante, et surtout dégagée des variantes intercalaires qu'on rencontre à chaque instant et qui rendent la lecture fatigante. La latinité n'est pas non plus à l'abri de tout reproche, et il ne faut pas être grand puriste pour trouver un peu trop longue une période qui occupe près de trois pages (les dernières de la préface). Ces défauts ôtent bien peu de chose au mérite du travail de M. Kossowicz, et ils sont plus que rachetés par le soin qu'a eu l'auteur de mettre à profit les résultats obtenus par les représentants des études zendiques en France et en Allemagne, tels que Burnouf, Spiegel, Justi, Lepsius et Windischmann. Quant à l'exécution matérielle du livre, il suffit de dire, pour tout éloge, qu'il est sorti de l'Imprimerie Impériale.

J. Martinof.

Relation des fêtes qui ont eu lieu a Nancy les 14, 15, 16 et 17 juillet 1866 à l'occasion de l'anniversaire séculaire de la réunion à la France de la Lorraine et du Barrois. Nancy, Nicolas Grosjean, place Stanislas, 7.

L'honorable président de la Société d'Archéologie lorraine, M. Lepage, auteur de cette Relation, a daigné nous l'adresser lui-même avec une lettre où il remercie notre recueil d'avoir apprécié comme il l'a fait le caractère et le sens de la grande solennité lorraine. « Les faits, nous dit-il, ont donné raison à ceux qui partagent votre manière de voir ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire le récit de ce qui s'est passé. » Quoique la lettre du savant lorrain vaille à

elle seule plus que nos articles, nous ne la reproduirons pas ici tout entière; il ne nous convient de citer que les lignes destinées à confirmer nos appréciations et à faire connaître la Relation des fêtes. « Vous y trouverez, nous dit M. Lepage, la physionomie de Nancy pendant nos fêtes; vous y verrez notre ville toute pavoisée de drapeaux lorrains, tout comme elle aurait pu l'être, non pas il y a cent ans (on ne l'aurait pas permis alors), mais sous le règne de Léopold; vous y contemplerez ce curieux défilé de députations communales avec des bannières ornées de leurs anciennes armoiries, tout comme elles auraient pu figurer à l'entrée d'un duc de Lorraine dans sa capitale. Au lieu d'enterrer la Lorraine, ainsi qu'on nous l'avait reproché par avance, nous avons eu le bonheur de la ressusciter et de rendre ses souvenirs plus vivants, plus populaires que jamais. Et cette imposante manifestation ne cachait pas la moindre arrière-pensée: on était Lorrain par la mémoire, et Français par le cœur. » M. Lepage a tort de croire que nous pourrions dire toutes ces choses mieux que lui. Est-ce que, par exemple, les derniers mots que nous venons de rapporter ne sont pas la formule la plus heureuse pour résumer cette page brillante que la Lorraine ajoutait naguère à son histoire? Je propose de mettre ces belles paroles comme épigraphe au livre de M. Lepage : « *On était Lorrain par la mémoire, et Français par le cœur.* »

Nous aimons à voir de semblables sentiments se perpétuer et se réveiller dans nos provinces; car nous ne sommes pas de ceux qui croient qu'on aura de bons Français en faisant de mauvais Lorrains, de mauvais Bretons, de mauvais Alsaciens. Ce n'est certes pas l'excès du patriotisme local qui nous tuera; le danger est d'un autre côté. Tout au plus rencontre-t-on quelquefois dans ce que publie la province certaines exagérations qui font un peu sourire. On n'a pas toujours, avouons-le, échappé en Lorraine à ce petit défaut. Quand on a tant de gloires véritables, devrait-on en revendiquer de factices? Cette observation atteindrait peut-être M. de Dumast et M. de la Tour, à qui nous accordions l'autre jour des éloges mérités; mais elle ne regarde en aucune façon M. Lepage, ni le Journal de la Société d'Archéologie lorraine. J'ai consulté les travaux de cette Société, et particulièrement ceux de son digne président : ils sont composés d'après les documents originaux, et l'on peut s'en servir sans crainte pour étudier l'histoire de Lorraine; elle s'y trouve dans ses sources pures, dégagée de prétentions qui se sont manifestées ailleurs. Si toutes nos provinces suivaient l'exemple de la Lorraine, bientôt nous aurions une histoire de France authentique, complète et définitive.

E. Marquigny.

**Les Caractéristiques des Saints** dans l'art populaire, énumérées et expliquées par le P. Ch. Cahier, de la Compagnie de Jésus. 1re livraison, 108 p., in-4° à 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. Paris, Ve Poussièlgue et fils, 1866[1].

Dès les temps les plus reculés, l'Eglise s'est attachée à nourrir et à développer par tous les moyens en son pouvoir la dévotion envers les saints. Non contente de payer dans sa liturgie, aux athlètes triomphants de la foi chrétienne, un large tribut de respect et d'amour, d'invoquer leur intercession auprès du Sauveur, de célébrer dans ses chants leurs luttes, leurs souffrances et leur victoire, de lire dans l'assemblée des fidèles leurs actes authentiques, d'entourer enfin de ses hommages les glorieux tombeaux où reposent leurs dépouilles mortelles que le martyre ou la pénitence ont marquées des stigmates du Christ; elle les fait revivre en quelque sorte aux yeux de tous, en peuplant de leurs images reproduites à l'envi par le peintre, le sculpteur ou le mosaïste, l'enceinte de ses temples. C'est ainsi que, par la vue comme par l'ouïe, l'Église ne cesse depuis dix-huit siècles de rappeler aux chrétiens le souvenir des héros vainqueurs de l'enfer et du monde, devenus dans le ciel, où ils règnent éternellement avec leur Sauveur, les protecteurs et les patrons de ceux de leurs frères qui livrent sur la terre les mêmes combats. Et pourquoi, sinon afin d'exciter en tous les cœurs une généreuse émulation, et d'y provoquer ces effusions de confiance et de prière que Dieu, glorifié dans ses serviteurs et ses amis, se plaît à récompenser par une effusion plus abondante encore de grâces spirituelles ou corporelles?

Ces représentations sacrées sont donc comme un livre monumental ouvert à tous et que tous doivent lire sans distinction de savant ou d'ignorant. Mais ici se présente une grave difficulté. Dans cette foule toujours croissante de saints qui viennent successivement occuper une place sur ces pages de marbre, de pierre ou de bois, se pressent tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions. Comment la piété de chacun reconnaîtra-t-elle la personnalité du saint dont l'image vient frapper ses regards? Sera-ce aux traits du visage? Mais ces traits, sauf de très-rares exceptions, combinés et agencés au gré de l'artiste, n'ont rien de commun avec la physionomie réelle du saint. En fussent-ils d'ailleurs la reproduction fidèle, en quoi aideront-ils le spectateur, qui ne la connaît pas, à résoudre le mot de l'énigme? Se guidera-t-il sur les détails du costume? Soit. Il parviendra donc par ce moyen à constater que l'image offerte à sa véné-

[1] L'ouvrage formera deux volumes et paraîtra en huit livraisons de cent pages au moins, de deux en deux mois. Prix de la livraison : 8 fr.

ration est celle d'un pape, d'un évêque, d'un prêtre, d'un diacre, d'une vierge, d'un roi ou d'un empereur. En sera-t-il, après cela, beaucoup plus avancé ? Ne sait-on pas que toutes ces classes de la société chrétienne, une seule exceptée[1], ont fourni à la phalange des saints honorés d'un culte public d'innombrables recrues? Voici, par exemple, un guerrier costumé à l'antique par un artiste amateur de la couleur locale ; si son individualité n'est pas déterminée par une indication ultérieure et toute personnelle, je flotte incertain entre saint Eustache, saint Maurice, saint Georges et une foule d'autres qui ont un droit égal à revêtir le harnais militaire dans les tableaux où ils figurent. Le peintre ou le sculpteur me jettent dans le même embarras, si aux saints diacres placés sur nos autels ils ne donnent que les vêtements sacrés qui leur sont propres. J'aurai beau, en effet, me creuser la tête, je ne saurai jamais si je contemple saint Étienne, saint Laurent ou saint Vincent, pour ne pas parler de tant d'autres moins connus. Cette difficulté, assez facile à surmonter pour certains groupes où sont réunis les personnages les plus célèbres du Nouveau Testament[2], équivaut à une impossibilité presque absolue dès qu'il s'agit de représentations purement individuelles.

Un moyen s'offrait de la faire évanouir ; moyen très-efficace, en apparence du moins, et par conséquent fréquemment employé, surtout aux premiers siècles : c'était d'inscrire le nom du saint ou de la sainte à côté ou au-dessous de l'image peinte ou sculptée. Toute obscurité et partant toute incertitude disparaissait à l'instant même. Mais ces inscriptions, utiles à ceux qui pouvaient les déchiffrer, qu'apprenaient-elles à qui ne savait pas lire? Rien, évidemment : ce n'était qu'une énigme ajoutée à une autre énigme. On était donc loin d'avoir atteint le but qu'on avait en vue : celui de faire des monuments figurés consacrés à la gloire des bienheureux, le livre de tous, des hautes classes aussi bien que du populaire. Aussi comprit-on de bonne heure la nécessité d'arriver par une autre voie à la solution désirée, et l'on y parvint par un procédé très-simple et très-ingénieux. Dans la plus haute antiquité chrétienne, au moyen âge, et presque jusqu'à ces derniers temps, les vies des saints étaient familières à tous les fidèles. Chaque année, ils les entendaient lire ou commenter dans les offices publics, dans les sermons ou les homélies, et, le soir, en

[1] Cf. P. Cahier, *Caractéristiques*, p. 107.

[2] Au costume oriental et au bonnet phrygien dont leurs chefs sont couverts, on reconnaît sans autre indice les rois mages prosternés devant Jésus et sa mère. Les vêtements royaux qu'on leur donne dans les monuments du moyen âge nous rendent le même service, et les distinguent suffisamment de tout autre groupe similaire, tel que celui de l'adoration des pasteurs.

famille, au coin du foyer[1]. Dès lors, en donnant au personnage qu'on voulait représenter un attribut nécessairement rattaché par sa signification symbolique ou naturelle (peu importe) à l'un des principaux traits et des mieux connus de la vie ou de la mort du saint, on pouvait se flatter, presque à coup sûr, de rappeler au chrétien le plus ignorant le nom que, sans cet indice, il eût longtemps et vainement cherché. C'est à ce parti qu'on s'arrêta.

Éclaircissons ceci par un exemple. Nous parlions tout à l'heure des saints Étienne, Laurent et Vincent, tous trois diacres, martyrs tous trois, et que par conséquent ni l'insigne propre du martyre (la palme), ni celles du diaconat (la dalmatique et le livre) ne pouvaient distinguer l'un de l'autre. L'attribut vraiment personnel de chacun d'eux fut, dans le système exposé plus haut, promptement et facilement déterminé. Saint Étienne lapidé par les Juifs ne se montra plus qu'avec une pierre sur son livre; saint Laurent eut près de lui le gril ardent sur lequel il avait expiré, et saint Vincent le corbeau qui défendit son corps contre les bêtes fauves, et la meule à laquelle on attacha ses restes avant de les précipiter dans la mer. A sainte Marie Égyptienne on donna les trois pains emportés par elle dans le désert; et l'on plaça près de saint Eustache le cerf merveilleux qui, au dire de sa légende, lui apparut portant une croix entre les branches de sa ramure.

Ces attributs divers, ces signes particuliers, au moyen desquels nous pouvons reconnaître tel ou tel saint, ces *caractéristiques*, en un mot, comme le P. Cahier les a très-justement nommées, réunies par ordre alphabétique, expliquées et commentées par l'auteur des *Vitraux de Bourges*, avec la science et la sagacité qu'on lui connaît, forment le sujet du grand ouvrage dont le titre figure en tête de cet article. Ce titre, ainsi que l'auteur le fait lui-même remarquer, « indique assez clairement qu'il s'agit de donner les moyens de retrouver un saint d'après les signes qui le caractérisent ordinairement dans l'art populaire. Ces signes sont-ils des emblèmes, des symboles, etc. ? Question qui se peut bien écarter quand on veut aller

[1] Dans un pays et à une époque où, suivant un docte écrivain de notre temps, les plus instruits ne connaissaient d'autres livres que la Bible (parce que, sans doute, à l'exemple de l'ignorant saint Jérôme, et de l'illettré saint Isidore de Séville, ils donnaient à nos livres saints le nom de *Bibliothèque*, *Bibliothèque divine*, etc.), en Espagne donc, au IX[e] siècle et en pleine Galice, une jeune fille de douze ans, sainte Senhorine, joignait à l'étude de l'Écriture et des saints Pères, la lecture des vies de saints traduites en langue vulgaire : « Vitæ sanctorum ad instantiam virginis, sermone paterno legebantur. » *Monum. Portugaliæ hist.*, t. I. p. 48.

« droit au but.... Il s'agit de caractéristiques, cela suffit, et de savoir « le sens que nos pères lisaient dans ces signes de convention qui « couraient alors le monde[1]. »

On ne pouvait en moins de mots expliquer plus nettement la nature et l'économie générale de l'ouvrage. Substituez dans le titre, comme un critique très-bienveillant d'ailleurs semblait naguère le désirer, le terme d'*iconographie* à celui de *caractéristiques*, et vous ouvrez aussitôt la porte à certaines illusions qu'il est bon de prévenir pour éviter au lecteur l'ennui de s'en défaire. Tel, en effet, aurait pu s'attendre à voir défiler sous ses yeux, reproduite d'après les anciens monuments, la représentation en buste ou en pied de tous les saints; tel autre se serait étonné de ne pas rencontrer dans ces nouveaux volumes les savantes et lumineuses dissertations sur les questions les plus ardues du symbolisme chrétien et de l'archéologie religieuse, auxquelles nous avait habitués l'auteur des *Vitraux de Bourges* et des *Mélanges*. Mais comme ici le but est différent, la marche ne saurait être la même ; et le mérite du titre choisi est précisément d'accuser dès l'abord et très-nettement cette différence. Aussi le P. Cahier a-t-il pu, avec droit, ajouter aux quelques lignes citées plus haut le passage suivant, qui en est comme le corollaire obligé :

« On doit donc comprendre d'avance pourquoi nous serons très-« sobre en fait de vues symboliques transcendantes. Non pas que « des aperçus et des dissertations solides sur ce point ne puissent « être assez utiles quand elles sont à leur place; je crois avoir mon-« tré, à propos des vitraux de Bourges, que ces études ne me répu-« gnaient point. Plusieurs ont même trouvé que je m'y jetais à corps « perdu, et d'une façon quasi abusive. S'il m'en souvient bien, tel « a même été l'avis exprimé par le rapporteur de l'Académie des « inscriptions et belles-lettres. Mais j'avais cru alors, et je crois en-« core aujourd'hui, que c'était là une occasion de montrer comment « se pouvait traiter le symbolisme avec un certain respect; c'est-à-« dire en recherchant les racines qu'il peut avoir dans la tradition « ecclésiastique, en examinant, comptant et pesant les témoignages « qu'il peut alléguer chez les principaux écrivains de l'Église. Hors « de là, il devient trop facilement une espèce de romantisme qui me « répugne en matière d'enseignement théologique. Somme toute, « on me trouvera si l'on veut très-timide sur ces grands aperçus où « d'autres se donnent carrière. J'avoue n'avoir pas la prétention de « mettre en lumière des enseignements chrétiens qui auraient « échappé à des docteurs tels que saint Augustin, saint Grégoire le

[1] *Caract.*, préf., p. VIII.

« théologien, saint Anselme, saint Bonaventure, et autres de cette « taille. Le but de ce livre est tout simplement de donner une expli- « cation historique à des représentations qui ont presque toujours, ou « prétendent avoir leurs racines dans l'histoire[1]. »

Le P. Cahier n'a donc pas songé à s'interdire tout aperçu de symbolisme même transcendant. L'eût-il voulu, il ne le pouvait pas. Comment, en effet, parler des saints de l'Ancien Testament (Adam, Abel, Isaac, Joseph, Moïse, Jonas, etc.), sans indiquer, au moins sommairement, leur signification typique, qui en fait de véritables caractéristiques de Jésus-Christ ; lorsque cette indication est nécessaire pour se rendre compte de l'apparition si fréquente, dans les anciens monuments chrétiens, de personnages très-saints, sans aucun doute, mais que l'Église, en Occident surtout, n'honore guère d'un culte public[2]? Remarquons d'ailleurs que même parmi les saints de la loi nouvelle, il en est qui empruntent leurs caractéristiques à un symbolisme qu'on ne saurait ni méconnaître ni dissimuler. Ainsi, la présence d'une lampe allumée dans la main de sainte Praxède ou de sainte Pudentienne, par exemple, n'est que l'emblème ou le symbole de la sainteté dans la virginité, suggéré à l'artiste par la parabole des vierges sages et des vierges folles (Matth., xxv, 1-12). Les pieds nus ou chaussés de simples sandales, *caractéristique* commune des apôtres, sont la traduction figurée du commandement fait à ces derniers (Matth., x, 10 ; Luc, x, 4) de n'avoir ni double tunique, ni bourse, ni souliers, ni bâton ; commandement qui lui-même doit être entendu dans un sens quelque peu spirituel et symbolique. D'autres fois, au contraire, le symbolisme des caractéristiques ne se laisse que soupçonner ; il faut, pour s'assurer de son existence, s'ouvrir, à travers la légende de formation récente, un chemin jusqu'aux actes plus anciens, à l'aide desquels on reconnaît le vrai caractère de l'attribut donné à tel ou tel saint. Malgré sa ferme résolution, le P. Cahier n'a pas toujours reculé devant ce labeur. Le naturel chez lui l'a emporté sur un parti pris trop violent pour être durable. Nous nous en félicitons dans le double intérêt de la science et de la vérité. Mais dans cet ordre de recherches, l'auteur, outre la *sobriété* dont il fait profession ouverte dans sa préface, s'est toujours soigneusement renfermé dans les étroites limites tracées d'avance par les règles d'une critique sage et chrétienne. Rien en effet de plus maussade à la fois et de plus ridicule, que le recours perpétuel ou même fréquent au symbolisme dans l'explication des

[1] *Caractérist. des SS.*, *Ibid.*
[2] *Ibid.*, t. I, p. 21, note 5.

caractéristiques des saints. Ce n'est ordinairement dans l'historien ou le critique chrétien qui s'abandonne à cette manie, qu'un tribut payé par le respect humain à l'incrédulité qui nie la possibilité du miracle. Ce recours n'est donc légitime, et partant autorisé, que dans le cas où l'on aurait de bonnes raisons de supposer que la légende, d'où la caractéristique est censée tirée, n'est elle-même que la traduction matérielle et servile de cette caractéristique, dont le sens primitif et symbolique était oublié. Il pourrait bien en être ainsi de la légende moderne de saint Christophe. Cette légende, dépourvue de toute autorité, est rejetée comme fabuleuse par les hommes les plus graves[1]; par ceux-là mêmes qui défendent énergiquement et prouvent sans réplique l'existence réelle et le martyre de ce saint personnage. D'après les actes beaucoup plus anciens, résumés dans le Ménologe de l'empereur Basile[2] et dans la liturgie hispano-gothique, Christophe était un barbare de haute stature, fait prisonnier par les Romains et incorporé dans les troupes impériales. Ayant embrassé la foi de Jésus-Christ et appris miraculeusement la langue de sa nouvelle patrie, il prêcha l'Évangile à son tour, et par ses paroles, auxquelles le miracle d'un bâton fleurissant entre ses mains ajouta beaucoup d'efficacité, il opéra de nombreuses conversions, fut traduit devant l'empereur Dèce, et décapité par ordre de ce prince. Ne peut-on pas chercher dans ce récit la source où l'artiste chargé de représenter le martyr a puisé ses inspirations? Le sens même du nom de Christophe (Χριστόφορος) l'aura naturellement porté à placer Jésus enfant sur les épaules du saint; pour mieux peindre aux yeux la haute stature du héros chrétien, il en aura fait un géant; enfin pour exprimer son martyre et le prodige éclatant dont sa mort fut précédée, il l'aura représenté traversant à la suite de son Maître le torrent des tribulations, et tenant à la main le bâton miraculeux, comme attribut caractéristique. Ceci posé, la légende postérieure trouve sa raison d'être. On était en face d'un monument sacré dont on ignorait la véritable signification: on éprouvait l'irrésistible besoin d'en posséder une. On crut la trouver en l'interprétant historiquement, tandis que, sauf le principal personnage, tout y était symbolique ou à peu près. Des faits analogues se sont renouvelés de nos jours, et le P. Cahier en cite un curieux exemple[4].

Mais, encore une fois, ces essais d'interprétation symbolique ne

[1] AA. SS. Julii, t. VI, p. 434.
[2] *Menol.*, t. III, p. 89.
[3] Breviar. et miss. mozarab., ad diem XXV Julii.
[4] *Caract.*, t. I, p. 7, note 1.

doivent jamais être tentés lorsque l'histoire authentique du saint nous montre dans une circonstance de sa vie le fondement de l'attribut dont son image est accompagnée. Ainsi serait-on très-mal venu de ne vouloir reconnaître qu'un emblème dans l'essaim d'abeilles que certains artistes donnent pour caractéristique au grand saint Ambroise[1].

Disons maintenant un mot du plan que l'auteur a suivi dans l'exécution de son ouvrage; ou plutôt, puisqu'il veut bien nous l'expliquer lui-même, cédons-lui la parole :

« Pour mettre aux mains du public le résultat de mes études, quelle « marche fallait-il suivre? Je n'ai pas trouvé mieux que la méthode « adoptée par M. Helmsdœrfer, qui se proposait de conduire le « lecteur du connu à l'inconnu. La représentation d'un saint étant « donnée, ce que l'on y voit de plus clair (*armes*, *devise* ou *légende*, « *navire* ou *barque*, etc.) servira de moyen pour trouver son nom « dans une énumération alphabétique qui nommera le personnage « à propos de son attribut. Voilà pour le cas très-fréquent où l'on « voudrait découvrir quel homme de Dieu (ou quelle sainte) était ca- « ractérisé par ces désignations jadis familières au spectateur chré- « tien comme aux artistes. S'il s'agissait au contraire de connaître « la caractéristique d'un saint (tâche fort épineuse dont la com- « mande se décharge trop souvent sur le peintre ou le sculpteur qui « n'en peut mais), un répertoire général en donne la clef à la fin de « l'ouvrage par des renvois aux pages où chaque attribut se trouve « non-seulement signalé, mais expliqué. Ainsi sans quitter entiè- « rement la série alphabétique, qui présente la forme la plus abor- « dable à tous, nous aurons et la simplicité d'une table très-acces- « sible, et les développements évités avec trop de prudence par « beaucoup de nos prédécesseurs[2]. »

Les explications historiques consacrées à chacune des caractéristiques énumérées dans l'ouvrage sont courtes, substantielles, et renferment, sur les saints auxquels cette caractéristique est attribuée, des aperçus pleins d'intérêts. Le P. Cahier en a puisé les éléments un peu partout : dans les anciens recueils si répandus autrefois de la Légende dorée, ou de P. de Natalibus, et le plus souvent dans la vaste et précieuse collection des *Acta Sanctorum*, dans la liturgie romaine et les anciennes liturgies des églises particulières de France et d'Allemagne, et jusque dans les poésies populaires et les comédies sacrées de l'Espagne. Des renvois nombreux, parfois

[1] *Caractér.*, t. I. p. 19, note. 1.
[2] *Ibid.*, préf. p. XI.

même de longues citations permettent au lecteur de recourir aux sources, et souvent de contrôler sur place les assertions émises dans le texte. Pour éviter la plus légère chance d'erreur dans l'attribution à chaque saint de la caractéristique qui lui est assignée, l'auteur, après une étude attentive de la tradition écrite, a consulté la tradition figurée. Il a examiné « la plume à la main plus de trente mille « estampes spécialement rassemblées dans ce but en diverses col« lections de France et de Belgique, » dont celle qu'il a formée lui-même n'est peut-être pas la moins nombreuse.

La nature et le but du travail que s'est imposé le P. Cahier, n'exigeaient pas précisément qu'il y fît grande dépense de critique. Il aurait même se borner à constater l'accord parfait de l'art populaire avec l'histoire ou la légende, sans s'inquiéter de la valeur de celle-ci. Il n'a pas voulu toutefois s'en tenir toujours au rôle de rapporteur impassible : à l'occasion il s'est permis d'exprimer son avis librement et franchement, sans s'effrayer des conséquences. Peut-être sera-t-il traité « d'audacieux, » de « téméraire » et même « d'insolent ; » mais quand on a pour compagnons d'infortune le P. Sirmond et les Bollandistes, c'est en somme un malheur dont on se console facilement. Le P. Cahier paraît en avoir d'avance pris très-philosophiquement son parti.

« Cette histoire, dit-il, nous n'avons pas la prétention de la « donner constamment comme inattaquable. Loin de là : il nous « échappera plus d'une fois de soulever des doutes que certains es« prits timorés pourront taxer de hardiesse. Mais n'importe. L'Église « n'oblige aucun catholique d'admettre les yeux fermés tout ce qui « peut être même qualifié de *pieuse croyance*. A plus forte raison « demeurons-nous parfaitement libre au sujet de récits populaires, « très-naïfs tant que l'on voudra, édifiants si l'on veut mieux encore, « mais reposant au fond sur des témoignages humains où il y a fort « à dire. Moi qui ne demande pas mieux que de croire à l'action « divine en dehors des lois générales données à la nature, suis-je « pour cela disposé à enregistrer tout ce que l'on me donnera comme « miracles ? Non certainement. J'y veux des preuves ; et je pourrai « jusque-là ne pas quereller ceux qui croient en avoir, mais non « pas me ranger d'enthousiasme à leur parti. Si nous nions des faits « prouvés, qu'on nous relève ; autre chose serait de scandaliser « parce que nous révoquons en doute des merveilles qui ne nous « semblent pas bien établies[1]. »

Il me resterait à parler de la partie artistique de l'œuvre nouvelle ;

[1] *Ibid.*

mais ne me reconnaissant en fait d'art aucune compétence, je laisse à d'autres plus habiles ou mieux doués le soin d'en rendre compte et de traiter au long toutes les questions qui s'y rattachent. Ce que je crois pouvoir affirmer sans trop de témérité, c'est que les gravures semées dans le texte sont vraiment dignes de l'ouvrage. Les reproductions des monuments divers de l'antiquité chrétienne, que le P. Cahier y a réunies en grand nombre, sont de nature à piquer vivement la curiosité; quant aux sujets modernes dus au crayon de M. Grimaux, il me suffira de dire que l'illustre et regretté Flandrin auquel le P. Cahier eut occasion de les montrer, en fut vivement frappé et ne leur marchanda pas son admiration. En voyant défiler sous nos yeux ces nobles et expressives figures, où, sur le fond d'une sainteté commune à toutes, resplendit tour à tour, la grâce naïve et fière de la vierge martyre, la touchante simplicité de la bergère, la fermeté calme et paternelle du pontife, l'enthousiasme héroïque du guerrier, l'austérité et le recueillement du solitaire, le zèle brûlant de l'apôtre, nous pensions avec joie que la France du XIX[e] siècle n'avait plus rien à envier à l'Allemagne; et que l'imagerie religieuse, cette humble branche de l'art chrétien, si bien tuée par un siècle et demi au moins de sécheresse ou de mièvrerie, était définitivement ressuscitée. Puisse cette vie nouvelle se propager rapidement, et le but que l'auteur des *Caractéristiques* s'est proposé sera en grande partie atteint. Quoi qu'il en soit de l'avenir et de ses espérances, toujours est-il que, dès aujourd'hui, le P. Cahier nous rend à tous un immense service. Aux simples fidèles, il remet en mémoire des souvenirs de famille trop oubliés; à l'artiste incertain de sa voie, il ouvre le vrai chemin, et, en montrant ce que d'autres ont fait jadis sous l'inspiration de la Foi, il révèle ce qu'on peut faire de nos jours si l'on consent à s'y abandonner.

J. Tailhan.

Le Tribunal criminel de l'Orne pendant la Terreur; par E. de Robillard de Beaurepaire, substitut du Procureur Général à la Cour impériale de Bourges. In-8°, IV-174 p., tiré à 225 exemplaires. Paris, 1866. Chez Aug. Durand et Pedone-Lauriel. Prix : 5 fr.

La première et la dernière phrase de ce livre nous disent quelle est sa nature et quel est son but principal. « C'est un travail presque exclusivement judiciaire, » « qui révèle clairement ce qu'était devenue la magistrature populaire créée par la Constituante, et dans quelles déplorables conditions de dépendance et d'abaissement fonctionnaient les corps judiciaires en 1793. » Sans doute, ce n'est pas là une vérité bien neuve, et les histoires générales de la Révolution nous montrent la *justice* de 93 à l'œuvre sur un plus

grand théâtre; mais l'utilité de monographies comme celle-ci n'en est pas moins incontestable. Quant à leur opportunité, pour la révoquer en doute, il faudrait oublier toutes les tentatives faites et sans cesse renouvelées dans ces derniers temps pour réhabiliter les hommes, les *principes* et les procédés de 93. Ce ne sont plus seulement les enfants perdus des doctrines les plus avancées, qui se permettent journellement ces insultes à la conscience publique; non vraiment, ce sont aussi des hommes qu'il faut appeler honorables, et qui se donnent pour modérés. Hier encore, un rédacteur de la *Revue de l'instruction publique* n'en était-il pas à regretter l'un des bienfaits de cette bienheureuse Terreur, qui avait guéri, « rudement » il est vrai, un « ulcère de la société moderne. » C'est des associations de charité et des congrégations religieuses que parle ce Monsieur; l'ulcère, dit-il, a été « rouvert sans raison; *nul scalpel n'est trop aigu* pour en sonder la profondeur. » (V. le numéro du 14 juin 1866). Mais laissons là M. André Lefèvre et ses déclamations, et revenons au livre de M. de Beaurepaire.

En raison du cadre tout spécial qu'il s'était tracé, l'auteur a laissé de côté à peu près tous les incidents extrajudiciaires qui signalèrent, dans le département de l'Orne, le régime terroriste organisé en 1793. Aussi l'ouvrage, dans son ensemble, est-il un peu aride. Cependant, par la force même des choses, il est des pages qui racontent des drames plus émouvants dans leur brièveté que la plupart des fictions romanesques dont cette époque est devenue le thème inépuisable. Qu'on lise, par exemple, l'histoire de deux sœurs arrêtées à Laverdin après le passage de l'armée vendéenne, et conduites devant le tribunal d'Alençon. Fuyant devant *la Mayence*, qui violait, tuait et brûlait indistinctement les *patriotes* et les aristocrates, elles avaient perdu leur mère à La Flèche, leur père au Mans; la guillotine les attendait à Alençon, coupables qu'elles étaient de ne s'être pas mises sous la protection des Mayençais et de « n'avoir pas été dans les principes de la Révolution. »

La « Liste des individus condamnés à mort révolutionnairement, et exécutés dans le département de l'Orne, » contient les noms de 189 victimes, dont 1 émigré, 3 prêtres réfractaires, 1 élève en chirurgie, 2 Polonais, l'un soldat, l'autre « sans *vocation*, » 1 huissier, les deux filles d'un ancien maître des comptes; tout le reste, laboureurs, domestiques et gens de petit métier. Le flot rouge de 93 roulait plus de sang populaire que de sang aristocratique: on l'a déjà dit, mais il est bon de le répéter et M. de Beaurepaire a bien fait de nous donner cette liste instructive. Je voudrais pour ma part la voir affichée dans les cabarets et autres lieux où l'on donne à lire au peu-

ple les tirades écrites par les journalistes appartenant à *la queue de M. de Robespierre*.

Si l'on retranche du nombre de 189 victimes les 175 « rebelles de la Vendée » exécutés à Alençon, il ne restera pour le département de l'Orne qu'un total de 14 condamnés, auxquels il faut ajouter 8 prêtres massacrés par la populace. C'est peu relativement, et il ressort de tout ce livre que le pays n'était pas révolutionnaire. Il était alors très-*arriéré*, et l'est encore un peu d'après plusieurs statistiques. Je ne crois pas faire acte de mauvais patriote en disant qu'en fait de certains progrès fort prônés aujourd'hui, il ne le sera jamais trop à mon gré.

E. Paton.

Essai d'une histoire de la dynastie des Sassanides, *d'après les renseignements fournis par les historiens arméniens*, par M. K. Patkanian, traduit du russe par M. Evariste Prud'homme. In-8°, 138 pages. Paris, Imprimerie Impériale, 1866. Chez A. Durand et Pedone-Lauriel. 3 fr. 50.

Voici un petit volume qui a coûté de longs travaux. Pour nous donner les quatre-vingt-treize pages dont se compose ici l'histoire de la dynastie des Sassanides, M. Patkanian a « lu d'un bout à l'au« tre, analysé, avec la plus grande attention, tous les historiens de « l'Arménie (il en cite 21), et extrait de leurs écrits tout ce qui, « plus ou moins, correspondait à *son* sujet. » Sur les huit premiers Sassanides, ses auteurs ne lui ont fourni que des renseignements inexacts ou défectueux ; à partir de Schapouh II (Sapor II), il a souvent trouvé des détails assez importants qui ne se rencontrent pas ailleurs, et quelquefois, au contraire, seulement une date ou une simple mention. Les données fournies par les écrivains arméniens permettent de modifier notablement la chronologie et la généalogie des Sassanides : M. Patkanian donne le tableau de l'une et de l'autre à la fin de son livre. Ces mêmes auteurs ont consigné dans leurs ouvrages des détails, inconnus jusqu'ici, touchant la religion, les mœurs, les institutions et les usages des Perses, à l'époque des Sassanides. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant ici quelques-uns de ces détails :

« Quand on délibérait sur des affaires graves de l'Etat, quand on jugeait quelqu'un des seigneurs, soit perses, soit arméniens, la délibération avait lieu en public, sur la place ou à la Porte, en présence du roi, des mages, des seigneurs et des corps de troupes attachés à la Porte. Le peuple se tenait en dehors de l'enceinte. — Les gouverneurs agissaient de même dans les pays soumis.

« Lorsqu'un nouveau roi de Perse montait sur le trône, on fon-

dait toute la monnaie existant dans le trésor royal et on la refrappait à son effigie. Dans les archives, on recopiait tous les papiers dans son nom, avec un léger changement qui ne détruisait pas ce qui existait auparavant.

« Outre les somptueux pyrées (autels du feu, *atrouschans*) construits dans les villes, il existait encore des pyrées ambulants pour lesquels on disposait une tente spéciale, et le roi n'entrait jamais en campagne autrement qu'accompagné de mages et de pyrées.

« Lorsqu'ils concluaient des traités ou délivraient des promesses, les rois de Perse adressaient, en même temps qu'une lettre scellée, un sachet de sel, en signe de l'immutabilité du serment. Procope (l. I. c. IV), parle aussi de cette coutume. » (*Avant-propos*, pp. 12 et 13).

Dans la liste de vingt-cinq charges et titres de la Porte de Perse mentionnés par les auteurs arméniens, nous avons remarqué une autre particularité. Nos *marquis* ne remontent pas seulement, pour ce qui est du titre et de la charge primitifs, aux margraves de l'empire germanique : il y avait en Perse des *marzpans* dont le nom venait de *marz*, « frontière, » et *pan*, « gardien. »

C'est surtout à partir du règne d'Ormizd IV, et tout particulièrement sur l'histoire de Khosrov II, que M. Patkanian a trouvé chez les Arméniens quantité de détails que l'on ne rencontre nulle part ailleurs. Non content de nous communiquer le fruit de ses recherches, il n'a pas voulu nous laisser la peine de tirer les *conclusions*, relativement à la plus ou moins grande certitude des faits : il les a lui-même très-nettement rédigées à la fin de chaque règne.

Tous ceux qui attachent du prix à la vérité historique, sur quelque dynastie que ce soit, sauront gré à M. Patkanian de n'avoir pas réservé ses découvertes pour les rares personnes qui savent l'arménien ; et les nombreux Français qui ne savent pas le russe feront à M. Evariste Prud'homme une part dans leurs justes remercîments.

E. PATON.

— *Du culte de la sainte Vierge dans l'Église catholique.* Lettre du R. P. Newman, prêtre de l'Oratoire de saint Philippe de Néri, au docteur Pusey, traduite de l'anglais avec l'autorisation du P. Newman, par Georges Du Pré de Saint-Maur. — Paris, Douniol, 1866.

Nous devons, pour le moment, nous contenter d'annoncer ce livre, heureuse conquête sur la littérature catholique de nos voisins d'outre-Manche.

— *L'Instruction du chrétien.* Nouvelle édition du *Pédagogue chrétien*, du P. d'Outreman, de la Compagnie de Jésus, revue et retou-

chée par le P. Nampon, de la même Compagnie. — Paris, veuve Poussielgue, 1866.

A sa première apparition, le *Pédagogue chrétien* du P. d'Outreman, répandu dans toutes les contrées, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, eut un succès qui lui valut plus de quarante éditions. La forme nouvelle dont l'a revêtu le P. Nampon, ne lui a rien ôté de ses qualités essentielles. On y sent toujours je ne sais quelle verve de bon sens chrétien, nourri de l'Écriture sainte et des Pères, et l'on tombe volontiers d'accord avec l'auteur lorsqu'il dit : « Vous êtes assurément raisonnable, ami lecteur; eh bien! vous verrez que mon livre vous parlera toujours raison. » — Ch. D.

— *Les Astres*, ou Notions d'astronomie à l'usage de tout le monde, par N.-J. Rambosson. Un vol. format Charpentier avec de nombreuses gravures. Paris, 1866. J. Albanel. 1 fr. 25.

M. Rambosson a été pendant longtemps rédacteur en chef du journal populaire *La science pour tous;* il a toujours déployé un talent remarquable pour vulgariser les idées les plus abstraites, et pour rendre abordables à tous les esprits des vérités qui, au premier abord, semblent être le domaine exclusif des savants. Ce talent est plus rare qu'on ne le croit communément ; il faut une grande rectitude de jugement et un bon sens exquis pour savoir élaguer d'une science certaines notions inabordables, certaines expressions trop techniques, sans cependant rien sacrifier d'essentiel. Ce sont ces qualités que nous retrouvons à un haut degré dans les *Notions d'Astronomie* de M. Rambosson. Nous ne prétendons pas que l'ouvrage soit sans défaut, — l'auteur sait mieux que personne qu'il y a des taches jusque dans le soleil ; mais il est instructif et intéressant. Nous avons lu avec un plaisir tout particulier le chapitre où les notions les plus relevées de l'optique supérieure sont expliquées avec une simplicité et une clarté merveilleuse ; il fera comprendre à tout le monde les phénomènes si curieux de la polarisation et des interférences, ainsi que l'explication de ces phénomènes donnée par la théorie des ondulations. On lira aussi avec beaucoup d'intérêt la description et l'explication des phénomènes du mirage, la théorie des éclipses et une foule d'autres passages qu'il serait trop long d'énumérer. Nous ne saurions trop féliciter l'auteur, ni trop recommander son livre aux personnes qui aiment à propager les saines notions scientifiques. — N. L.

---

*Le Gérant :* E. PATON.

---

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

# LES PAPES EN EXIL

**Euntes ibant et flebant mittentes semina sua; venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.**

## I

Du jour où saint Pierre, crucifié sur le Vatican, prit définitivement possession de Rome, la ville des Césars devint la ville des Papes, et de cette capitale du plus puissant empire Dieu fit le centre de l'univers chrétien.

Mais il n'était pas possible que, devenue la tête et le cœur de l'Église militante, Rome fût désormais une cité de paix. Elle devait, au contraire, s'attendre à de continuels orages, puisqu'elle avait l'honneur d'abriter dans ses murs celui dont la destinée est d'être en butte à toutes les haines et d'avoir jusqu'à la fin pour ennemis irréconciliables, toutes les erreurs, toutes les révoltes et toutes les tyrannies. « Pierre, s'écriait saint Léon le Grand, tu vas intrépidement planter le trophée de la croix sur les citadelles romaines, là où, selon de divines préparations, tu dois trouver la gloire de la passion et l'honneur de la primauté. » (Serm. IV *in annivers. ord.*)

*La gloire de la passion et l'honneur de la primauté!* voilà les deux parts inséparables de l'héritage transmis par le premier des souverains Pontifes à tous les autres. Comme Jésus-Christ dont ils sont les vicaires, comme l'Église dont ils sont les chefs, comme saint Pierre dont ils sont les successeurs, ils règnent, mais à la condition de souffrir, cachant sous la couronne d'or la couronne d'épines et faisant à leur tour cette douloureuse expérience, que dans le royaume de Dieu l'on arrive à la gloire par le rude chemin de l'épreuve et de la tribulation.

De là vient que l'histoire de Rome chrétienne et de la Papauté nous offre une alternative incessante de faiblesse et de puissance, d'humiliations et d'honneurs, de paix et de combats. Parcourez les glorieuses annales de l'Église, et vous verrez les représentants du Dieu crucifié passer, comme Lui, par l'étable, le Thabor et le Calvaire, descendre aux catacombes, fuir aux déserts, souffrir dans les cachots, puis remonter au Vatican et rentrer en triomphateurs dans cette ville sainte qu'ils ont dû si souvent quitter en proscrits.

Où trouver un spectacle plus étonnant et plus beau ! « Malgré la rapide succession des prêtres vieillards qui sont venus tour à tour mourir sur ce trône sacré, dit un écrivain protestant, les annales d'aucun empire ne se distinguent par un plus puissant intérêt, des péripéties plus inattendues, un coloris plus étrange et plus spécialement emprunté aux idées de chaque siècle. Admirez aussi quel remarquable emploi de la force intellectuelle chacun de ces vieillards sacrés a fait à son tour. Qui a vu ces choses ?... Où est le Tite-Live, le Polybe, le Tacite de cette histoire mystérieuse ? L'idolâtrie et la haine, seules chargées de cette histoire, n'ont rien approfondi, rien éclairci. » (Quarterly Review, avril 1836.)

Rien n'est plus vrai ; mais, si l'impartialité suffit pour voir ces choses, il faut la foi pour les comprendre. Deux cent soixante souverains se succèdent sur un trône sans défense et sans glaive, et nulle puissance, durant dix-neuf siècles, ne vient à bout de les chasser de leur faible empire. Les monarchies, les républiques s'élèvent, vieillissent et tombent ; les plus glorieuses dynasties s'éteignent, les rois les mieux affermis s'en vont... Les Papes, si cruellement persécutés et tant de fois proscrits, reviennent toujours ; et toujours les persécuteurs assez téméraires pour porter la main sur la personne ou les droits du vicaire de Jésus-Christ, châtiés de Dieu et maudits des hommes, viennent se briser le front contre la pierre qu'ils rêvaient follement d'ébranler. Certes, voilà bien de quoi déconcerter la plus savante et la plus ingénieuse critique. Tite-Live avec toute son éloquence, Tacite avec toute sa profondeur, seraient impuissants à trouver le

mot de l'énigme; mais ce mot, un enfant éclairé par la foi le dit sans peine : *Digitus Dei est hic !*

En contemplant ces épreuves adoucies par tant d'espérances, ces douleurs compensées par tant de joies, ces luttes couronnées par tant de victoires, quel chrétien pourrait méconnaître la Providence qui veille sur l'Église et conduit son chef par la main ? Tout en s'affligeant de voir le crime applaudi, la trahison récompensée, le bon droit méconnu, l'innocence tournée en dérision, comment ne se consolerait-il pas des tristesses du présent, par le souvenir du passé et l'attente de l'avenir ?

Telle est l'utile enseignement que nous donne cette longue suite d'exils dont nous voudrions rapidement esquisser l'histoire.

## II

Il ne s'est guère passé de siècle où les souverains Pontifes n'aient été chassés de Rome, et même plusieurs fois. Or la cause unique de tous ces exils, la voici : c'est que toujours ils furent dans le monde les héroïques défenseurs de la vérité contre l'erreur, de l'autorité contre la révolte, de la liberté des âmes contre la tyrannie.

C'est d'abord pour *la vérité* qu'ils ont souffert ; s'étant faits ses patients et infatigables vengeurs, ils ont soulevé contre eux toutes les colères de l'impiété et de l'hérésie et ont été récompensés de leur dévoûment par la persécution.

Saint Pierre marche glorieusement à la tête de ces illustres proscrits. Déjà depuis sept années il prêchait l'Evangile aux Romains, quand il est expulsé par l'édit de l'empereur Claude. Que fait le premier Pape exilé? Il parcourt le monde, entreprend de nouvelles conquêtes, revoit Jérusalem, y célèbre un concile avec les autres apôtres, et fait tourner au bien de l'Église la malice de ses ennemis. Cinq ans ne s'étaient pas écoulés, que la mort emportait le César, et Pierre, de retour à son siége, apprenait dès lors au monde que le vicaire de Jésus-Christ ne quitte Rome que pour y rentrer.

Telle est, en résumé, l'histoire de tous les Papes en exil :

ils s'en vont, bannis par l'injustice des hommes, fécondant par leurs travaux et leurs larmes tous les lieux où ils passent, et y jetant la semence du salut ; puis bientôt ils reviennent dans la joie du triomphe, portant des gerbes dans leurs mains: *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua ; venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.*

Une seconde fois, Pierre prit la route de l'exil ; mais Dieu même l'arrêta en chemin, afin que la vérité reçût de lui un plus éloquent témoignage. Néron venait de publier l'édit de la persécution ; les fidèles de Rome, persuadés que le saint apôtre serait une des premières victimes, le conjurent avec larmes de se soustraire par la fuite à la mort qui le menace. « Une nuit, raconte saint Ambroise, Pierre franchit les murs de la cité, quand tout à coup, près de la porte (Appienne), il aperçoit Jésus-Christ marchant en sens contraire comme pour entrer dans la ville : « Seigneur, où allez-vous, dit l'apôtre ? — Je vais à Rome, répondit Jésus, pour y être crucifié de nouveau. » Pierre comprit que le Christ devait être crucifié dans son serviteur ; il revint donc volontiers pour souffrir. » (*Serm. contra Auxentium*[1].)

Durant trois siècles, dans le cours de dix persécutions, il en fut de même de ses trente premiers successeurs. Pour eux le Pontificat, c'est infailliblement le martyre ; mais souvent l'arrêt de bannissement précède la sentence de mort. Saint Clet, à qui saint Lin transmet l'héritage de Pierre, connaît toutes les épreuves de l'exil, avant de tomber sous le glaive de Dioclétien, affreux tyran que Tertullien nomme dans sa langue énergique : *Subnero*... et encore : *Portio Neronis de crudelitate.* (Apologet., 5).

Peu de temps après, un illustre vieillard, appartenant à une antique famille de sénateurs et à la race même des Césars, fameux par son savoir et surtout par sa grande vertu[2],

[1] Sur le chemin qui mène au cimetière de Saint-Calliste, les pèlerins aiment à venir prier dans un petit oratoire, que la tradition qui s'y rattache a fait nommer : *Domine, quo vadis.* C'est là que le divin Maître apparut à l'apôtre.

[2] Clemens, vetusta prosapia senatorum, atque ex stirpe Cæsarum, omni scientia refertus, omniumque liberalium artium peritissimus, ad hanc justorum

était traîné au tribunal de Mamertinus, préfet de Rome, par ordre de l'empereur Trajan. C'était le saint pape Clément. Sur son refus d'adorer les faux dieux, César rendit cet inique arrêt : « *Il faut* qu'il consente à sacrifier, ou qu'il soit déporté au delà du Pont-Euxin, dans la ville déserte de Cherson. »

Le choix étant offert en ces termes par l'empereur, sans hésiter Clément préféra le plus dur exil à l'impiété. Il partit, consolant par sa parole, son exemple et ses miracles, ses compagnons d'infortune, et annonçant la vraie foi aux pauvres habitants de ces côtes barbares. L'idolâtrie disparut et l'on vit, à sa voix, le désert fleurir. La haine de César n'était pas assouvie ; à ces nouvelles, on envoie de Rome un certain Aufidianus, l'un de ces ignobles instruments qu'un tyran trouve toujours sous sa main. Le persécuteur subalterne, furieux de ne pouvoir séduire les nouveaux chrétiens, s'acharne sur leur chef. Par son ordre, Clément est précipité dans la mer, avec une ancre attachée au cou. Saint Ephrem, saint Jérôme, saint Grégoire de Tours racontent les merveilleux détails de son martyre ; comment la mer se retira respectueusement devant ses restes précieux et comment les saints anges prirent eux-mêmes soin de sa sépulture. Les ennemis de l'Eglise pensaient sans doute que c'en était fait d'elle, puisque son chef, relégué aux extrémités du monde, venait d'y rendre le dernier soupir. Mais ils virent un jour le corps du saint Pontife entrer en triomphe dans Rome ; et plus tard, au lieu même où, dit-on, s'élevait son humble demeure, une église fut dédiée à son nom ; maintenant encore elle est debout, pour glorifier sa mémoire [1].

Quand la persécution s'alluma tout à coup, sous l'empereur Gallus, le Pape saint Corneille fut le premier qui confessa le nom de Jésus-Christ. Les fidèles de Rome offrirent alors au monde un sublime spectacle. A peine la nouvelle de cet interrogatoire se fut-elle répandue, que par un élan spontané tous

viam transiit atque etiam in ea excellenter effloruit, ut principi quoque apostolorum successor extiterit. (S. Eucher., *Epist. ad Valer.*)

[1] C'est ce que remarquait déjà saint Jérôme : « Nominis ejus memoriam usque hodie Romæ extructa custodit Ecclesia. » (Hieron., *de Script. Eccl.*)

coururent au tribunal, pour proclamer leur foi. Il faut entendre saint Cyprien féliciter le Pape de cette admirable unanimité : « Tandis que vous les précédez dans le chemin de la gloire, lui écrivait-il, vous les entraînez sur vos pas ; résolu à confesser le premier Jésus-Christ au nom de tous, vous persuadez à tout un peuple de se faire confesseur de la foi ; de sorte que nous ne savons ce qu'il faut louer en vous davantage, de votre foi si prompte et si ferme, ou de l'inséparable charité de vos frères. » (*Epist.* VIII, Labbe, I, p. 719.) Saint Corneille fut exilé à *Centumcellæ*, où il consomma bientôt son martyre. Tout semblait encore perdu, quand saint Lucius, l'un des prêtres qui avaient courageusement suivi le Pontife proscrit, est élu en sa place. A peine est-il à Rome, que les tyrans Valérien et Gallien donnent l'ordre de l'en chasser. Dieu cependant le ramène à son Église par des voies si merveilleuses, que le grand évêque de Carthage, plein d'admiration, n'hésitait pas à lui écrire : « Naguère, Frère bien-aimé, nous vous félicitions de ce que la divine bonté vous avait couronné du double honneur de la confession et du sacerdoce ; mais aujourd'hui nous nous réjouissons avec vous et tous vos frères, en voyant la douce et libérale providence du Seigneur ramener avec tant de gloire le pasteur à son troupeau, le pilote à son navire, le chef à son peuple, et montrer avec évidence que cet exil a été divinement ordonné, non point pour que l'évêque proscrit manquât à son Église, mais pour qu'il revînt vers elle plus glorieux et plus grand. » (*Epist.* LVIII.)

Ainsi, par un profond et salutaire conseil de Dieu, l'orage qui semblait devoir jeter à terre le siége apostolique, ne servait qu'à l'affermir. On chassait les Papes de Rome, et la persécution aidait à leur renommée. Saint Lucius, exilé et martyr, a été par cela même connu, honoré du monde entier, et, durant des siècles, les contrées les plus lointaines ont associé son nom à celui de saint Clément, dans leurs louanges et leurs prières [1].

[1] Le Danemark, par exemple, s'était placé sous sa protection et lui avait dé-

III

L'Église, triomphant avec Constantin, fut de nouveau persécutée par Constance. Ce prince, dont les Ariens dominaient sans peine l'esprit faible et borné, imagina de punir du bannissement tous ceux qui ne souscriraient pas à la condamnation d'Athanase, l'intrépide champion de la vérité. Celui que ses flatteurs appelaient « l'éternel et le maître du monde, » disait aux évêques : « Ce que je veux doit passer pour règle; obéissez donc, ou vous serez exilés. » Lucifer, évêque de Cagliari, accompagné d'Eusèbe de Verceil, du prêtre Eutrope et du diacre Hilaire, répond au nom du pape Libère, dont il est le légat : *Non possumus!* Alors on a recours à la violence; on les arrache de l'autel, malgré les cris et les larmes du peuple, on invente contre eux des calomnies, afin qu'ils ne paraissent point bannis pour la cause de Dieu. Mais eux partent en levant les mains au ciel et en secouant la poussière de leurs pieds, environnés d'hommages par les pieux fidèles auxquels ils prêchaient la vraie foi dans les fers.

Alors le pape saint Libère éleva la voix pour les consoler et les défendre : « Quelles louanges vous donner? Comment exalter dignement vos mérites et votre courage? Je ne sais, partagé que je suis entre la douleur de votre absence et la joie de votre gloire. La meilleure consolation que je puisse vous offrir, c'est de vous assurer que je souffre l'exil avec vous. Quant à l'honneur que vous avez mérité, voici qui vous le fera mieux comprendre. Ceux qui ont été couronnés dans la

dié grand nombre de villes et d'églises; le regardant comme un des protecteurs du pays, les Danois chantaient :

Civitates Deo gratas
Vos conservat Trinitas,
Nam sanctorum sanctitas,
*Clemens* et Laurentius
Chetillus et *Lucius*,
Canutus et Lambertus,
Meritis plurimis,
Maria sed in omnibus.

(*Narratio de Lucio*, 1, Fr. Münter.)

persécution n'ont subi que l'épreuve du glaive; mais vous, soldats de Dieu toujours dévoués, vous avez souffert l'inimitié des faux frères et vous avez triomphé de la perfidie!... Priez donc pour que la foi demeure inviolable, que rien ne porte atteinte à l'Église catholique et que le Seigneur me rende semblable à vous. » (Ep. VII, Migne, *Patrol.*, VIII.)

Ce vœu héroïque ne tarda pas à être exaucé. L'eunuque Eusèbe, préfet de la chambre royale, vient à Rome, par ordre de Constance, avec des lettres menaçantes et des présents; violences et flatteries demeurent sans effet. Alors Léonce, gouverneur de la ville, s'empare de la personne du Pape, au milieu de la consternation universelle, et, durant la nuit, l'envoie sous bonne garde à Milan, où se trouvait la cour. « Voyant en lui le gardien de la vraie foi, l'adversaire de l'hérésie arienne, ils s'imaginaient, ces hommes impies, que séduire Libère, c'était triompher d'un seul coup de tous les autres. » (S. Athan., *ad Monach.*)

Il est donc cité devant son persécuteur, et voici les admirables paroles que l'illustre Libère prononça pour la défense de la vérité, telles que les ont recueillies les hommes pieux qui vivaient en ce temps-là.

..... *Constance.* Qu'es-tu dans le monde, pour vouloir à toi seul soutenir un impie, pour rompre la paix de l'empire et du monde entier? — *Libère.* Si je suis seul, la cause de la foi n'en est pas affaiblie... — *L'empereur.* Il ne s'agit que d'une chose; car je veux te renvoyer à Rome, dès que tu auras adopté l'avis commun des Églises : consens donc à la paix; signe, et, par ce moyen, tu retourneras à Rome. — *Le Pape.* J'ai déjà dit adieu à mes frères de Rome : les lois ecclésiastiques sont préférables à la résidence de Rome. — *L'empereur.* Tu as trois jours pour réfléchir; signe, et tu pourras retourner à Rome; sinon, choisis le lieu de ton exil. — *Le Pape.* Trois jours ou trois mois ne changent pas une résolution; envoie-moi donc où tu voudras. » (Théodoret, II, 15.)

Ces paroles, dit saint Athanase, méritèrent au saint Pontife l'admiration de tous.

Deux jours après, Libère est mandé de nouveau; il demeure

inflexible et reçoit l'arrêt d'exil qui le relègue à Bérée, en Thrace[1].

Mais, pour essayer une dernière et bien misérable séduction, l'on vint bientôt après lui offrir cinq cents écus d'or (environ 10,000 francs). Il répondit à l'envoyé : « Rends cela à l'empereur, et dis-lui de le distribuer à ses flatteurs et à ses histrions, dont l'avidité est insatiable. Quant à nous, le Christ, qui est en tout semblable au Père, nous fournit la subsistance et tous les biens. »

Il partit donc pour la Thrace, dit l'historien Théodoret, il partit ce triomphant athlète de la vérité, vraiment digne de toute louange.

Il y souffrait depuis dix-huit mois, sous la garde des ariens, lorsque Constance voulut enfin voir Rome et y fit magnifiquement son entrée, le 28 avril 357. En vain l'empereur avait-il essayé de créer un nouveau Pape, serviteur docile qu'il aurait eu sous la main. Le diacre Félix, qui avait consenti à son intrusion sacrilége, n'eut pour témoins de son ordination que trois prélats ariens et trois eunuques de la cour : peuple et clergé le fuyaient comme un schismatique. Toute la ville soupirait après le pasteur légitime; mais, tandis que les sénateurs et les grands n'osaient hasarder une demande qui n'était pas pour eux sans péril, les dames romaines eurent assez de courage pour porter les vœux de tous aux pieds de l'empereur. Ce prince dissimulé feignit de condescendre à leur prière; mais, en ordonnant le retour du *grand Libère*, ainsi qu'il s'exprimait, il y joignit une clause inadmissible, c'est qu'il administrerait l'Église en commun avec Félix. Le rescrit fut porté au Cirque et l'on en fit lecture au peuple assemblé; mais aussitôt la foule s'écria que « vraiment rien n'était plus équitable que cette sentence! Les spectateurs, disait-on, sont ici divisés en deux partis, désignés par des couleurs différentes; que chacun des deux évêques

[1] Nous n'avons pas à traiter ici la question de la prétendue *chute du Pape Libère*. Voir, outre les Bollandistes, l'excellente étude de M. Édouard Dumont, dans la *Revue des questions historiques*. (Juillet-septembre 1866.)

gouverne donc un des partis ! » Après avoir ainsi plaisanté aux dépens de la lettre impériale, le peuple, avec une admirable unanimité, poussa ce cri : Un seul Dieu! un seul Christ! un seul évêque! Il fallut céder à ces justes et pieuses acclamations, et le « divin Libère » revint à Rome. (Théodoret, *Hist. eccl.*, l. II, chap. XIII.)

La paix fut de courte durée; les nouveaux anathèmes dont le courageux Pontife frappa l'hérésie, lui valurent une persécution nouvelle. Il fut encore chassé de son siége par un délégué de César, et dut se cacher dans les cimetières des catacombes, jusqu'à la mort du tyran. Mais des voix éloquentes s'élevèrent pour flétrir l'indigne conduite du fils de Constantin. Un évêque des Gaules, fameux par sa vertu, son savoir et son éloquence, saint Hilaire de Poitiers, ne craignit pas d'écrire tout un livre contre lui. « Je te dis hautement, Constance, ce que j'aurais dit à Néron, ce que Décius et Maximilien auraient entendu de ma bouche : Tu combats contre Dieu, tu sévis contre l'Église, tu persécutes les saints, tu hais les prédicateurs du Christ, tu anéantis la religion, tu te fais tyran, non plus dans les choses humaines, mais dans les choses divines. Ces crimes te sont communs avec eux; mais voici ce qui t'est personnel. Chrétien en apparence, tu es le nouvel ennemi de Jésus-Christ; précurseur de l'Antechrist, tu en opères le mystère d'iniquité; vivant contrairement à la foi, tu en dresses des formules; ignorant ce qui est saint, tu enseignes ce qui est profane. Tu distribues en don les évêchés aux tiens, tu remplaces les bons par les méchants. Tu tiens en prison les évêques, tu fais avancer tes armées, pour jeter la terreur dans l'Église... Par un nouveau triomphe de l'astuce, tu persécutes sans faire de martyrs. Tu ne laisses pas même aux malheureux la ressource de pouvoir montrer à l'éternel Juge quelques cicatrices sur leurs corps déchirés, pour faire excuser la faiblesse par la nécessité. O le plus méchant des hommes, tu tempères si bien les maux de la persécution, que tu enlèves l'indulgence à la faute et le martyre à la confession. Tu hais, mais tu ne veux pas qu'on t'en soupçonne; tu mens, sans qu'on s'en aperçoive; tu caresses sans bonté et

fais ce que tu veux sans te faire connaître. » (Hil., *Lib. contr. Const.*, VII, IX.)

Tel était le prince qui désolait alors l'Eglise et troublait l'Italie et le monde; sa punition ne se fit pas attendre. A la nouvelle que Julien s'était laissé proclamer empereur à Lutèce, Constance entra dans une étrange colère, et se mit en marche pour le combattre. Mais en chemin la mort l'emporta à l'âge de quarante-cinq ans, après que, par un nouveau crime, il eut reçu le baptême des mains d'Euzoius, évêque arien d'Antioche. On dit que, dans ses derniers jours, il crut voir apparaître sur son lit de mort le spectre menaçant de son père. Quant à l'eunuque Eusèbe, qui, par son ordre, avait persécuté le Pape, il eut la tête tranchée après la mort de son maître.

Saint Libère survécut cinq ans à son puissant ennemi. Après avoir confirmé ses frères dans la foi, pacifié les Eglises d'orient et d'occident, il mourut en paix, laissant son nom à la Basilique fameuse qu'il avait fondée et dédiée en l'honneur de la très-sainte Vierge[1].

Ainsi, c'est dès lors à Marie, protectrice de l'Eglise, que les souverains Pontifes aiment à témoigner leur reconnaissance, quand, par des coups imprévus du ciel, ils sont ramenés de l'exil et rendus à leur siége: tradition touchante qui sera fidèlement gardée jusqu'à nos jours.

## IV

Au VI<sup>e</sup> siècle, un roi barbare, Théodoric, régnait sur l'Italie. Zélé défenseur de l'arianisme, il mande à Ravenne, sa capitale, le saint pape Jean I$^{er}$, et lui impose la mission de

[1] La basilique Patriarcale, élevée sur le mont Esquilin à la Mère de Dieu, vers l'an 353, fut appelée basilique *Libérienne*. On la nomme aussi *ad Nives*, en souvenir du prodige qui précéda sa fondation ; *Sixtine*, parce que Sixte III la rebâtit en 432 ; *ad Præsepe*, à cause de la crèche du Seigneur qu'on y conserve ; enfin *Sainte-Marie-Majeure*, pour la distinguer, par ce titre d'honneur, des autres sanctuaires dédiés à Marie, dans la ville de Rome. (Cf. *Le sagre Basiliche*, Mazzolari, S. J.)

se rendre à Constantinople, auprès de l'empereur Justin. « Allez, lui mande-t-il, et entre autres choses, dites à ce prince qu'il ait à faire retourner à leur première doctrine les disciples d'Arius réconciliés à l'Église. — O roi, répondit le Pape, prévoyant bien le sort qui l'attendait, ce que vous avez à faire, faites-le bientôt : me voici en votre présence. Pour moi, je ne vous promets point de dire ces choses ; mais s'il vous plaît de me charger de quelques autres affaires, j'espère en obtenir le succès, avec l'aide de Dieu. »

Le roi des Goths, outré de colère, le fit embarquer sur un vaisseau avec cinq évêques. C'était déjà l'exil. Le Pontife, malade et pleurant sur Rome dont il s'éloigne, traverse la mer et arrive à la capitale de l'Orient. Un triomphe inouï l'attendait. A douze milles de la ville, tout le peuple vint à sa rencontre avec des cierges et des croix. L'empereur Justin, dit un vieil historien, s'humilia devant le bienheureux Pape, et rendant gloire à Dieu, se prosterna à ses pieds. Plein de joie de voir dans son empire le vicaire de l'apôtre saint Pierre, il voulut être de nouveau couronné de ses mains. Dieu même daigna relever par un miracle l'éclat de ces fêtes et permit qu'un aveugle recouvrât la vue, à la prière de son serviteur. (*Bolland. ex anonymo coævo.*)

Cependant, de ce Thabor, le vicaire de Jésus-Christ voyait déjà son Calvaire. Il revint à Ravenne, et ce fut pour y apprendre le meurtre de ses illustres amis, Symmaque et Boèce, victimes de leur amour pour la justice et des fureurs d'un tyran. Théodoric pensa d'abord à faire aussi tomber sous le glaive la tête du Pontife innocent ; mais, redoutant l'indignation de l'empereur Justin, il jeta saint Jean dans un cachot et l'y laissa mourir de faim. Trois mois après, la main de Dieu s'appesantissait sur le meurtrier. Le roi barbare, après s'être privé des conseils des hommes les plus vertueux, avait donné sa confiance à un avocat juif auquel il dicta, le mercredi 26 août 526, un décret portant que le dimanche, 30e jour du même mois, les ariens envahiraient les églises des catholiques. Mais, puni d'un mal assez semblable à celui qui emporta l'orgueilleux Arius, épouvanté par d'affreux remords,

il perdit le royaume et la vie le jour même où devait s'accomplir son ordre sacrilége.

Les peuples de l'Italie n'avaient pas attendu cette heure, pour rendre au martyr les honneurs qu'il méritait. Malgré la crainte qu'inspirait le tyran, on s'assembla de toutes parts à ses funérailles; les sénateurs se partagèrent ses pauvres vêtements comme des reliques, et son corps fut transporté, en grande pompe, de Ravenne à Rome.

« La ville accueille alors son Pontife, vainqueur de la perfidie arienne, porté sur les épaules des prêtres vêtus de blanc, comme sur un char de triomphe. Tous accourent à ce grand spectacle, vénèrent ses restes sacrés, et chantent des hymnes de victoire en l'honneur du Pape martyr. Seuls les impies se taisent, cachés dans les ténèbres; l'envie pleure, la haine se ronge elle-même, en voyant rentrer à Rome, environné d'hommages, celui que la mort semblait avoir enseveli pour jamais dans l'ignominie d'un cachot. » (Baronius.)

V

Vingt ans après, un autre souverain Pontife, saint Agapet, rendait le dernier soupir à Constantinople, où un autre roi d'Italie, Théodat, l'avait forcé de se rendre pour traiter avec l'empereur Justinien. Cette mort exposa l'Église à de tels périls, qu'elle aurait dû, ce semble, y succomber, si elle n'était pas immortelle. Le clergé et le peuple de Rome, ayant appris la triste nouvelle, élurent d'une commune voix Silvère, homme recommandable par sa grande vertu et son attachement à la foi catholique. Ce n'était point là ce que désirait la cour de Byzance, infectée de l'erreur d'Eutychès. L'impératrice Théodora, qui, gouvernée par les hérétiques, gouvernait à son tour le faible Justinien, mande à Bélisaire d'employer la violence ou la ruse pour s'emparer du Pape. Honnête homme, brave soldat, mais courtisan docile, Bélisaire se révolta d'abord à la pensée de devenir geôlier, peut-être bourreau d'un Pontife dont il connaissait bien l'innocence; puis il prêta l'oreille aux mauvais discours : on lui fit entendre que Silvère

trahissait l'empire et se disposait à livrer Rome au roi des Goths. Cette calomnie tombait d'elle-même, puisque les Goths étaient ariens et ennemis de l'Église catholique. Mais celui qui aurait affronté sans crainte tous les hasards d'un combat, trembla devant une femme qui le menaçait d'une disgrâce ; il céda. Le saint Pape, réfugié dans l'église de Sainte-Sabine, fut sous un faux prétexte attiré dans le palais que Bélisaire habitait sur le mont Pincio, dépouillé du pallium, revêtu d'une robe de moine et envoyé en exil à Patare de Lycie. On lui avait proposé, mais en vain, de condamner le concile de Chalcédoine et de recevoir les hérétiques dans sa communion : il refusa généreusement d'acheter sa délivrance au prix d'une lâcheté.

Ce fut alors que l'évêque de Patare vint trouver l'empereur, pour lui reprocher son crime et le menacer des jugements de Dieu. « Il est beaucoup de rois au monde, disait-il, mais il n'en est pas un seul qu'on puisse comparer au Pape, chef de l'Église universelle, que vous avez chassé de Rome. » Touché de ces reproches, Justinien autorisa le retour du saint Pontife; mais victime de la haine des méchants et de la timidité des gens de bien, saint Silvère fut bientôt après relégué dans l'île de Palmaria. Ce fut là qu'il mourut de misère et de faim, ou, selon d'autres, sous le poignard d'un assassin.

Cependant un prêtre courtisan, favori de la cour et qui même s'était engagé à servir les caprices de Théodora, était porté sur le trône de saint Pierre, grâce aux soldats armés qui menaçaient le clergé de Rome. Les fauteurs de l'hérésie applaudirent à l'élection de Vigile, en qui ils n'imaginaient pas trouver un défenseur de la vérité. Mais le cœur du nouveau Pape fut subitement changé. « Et ce fut là, dit Baronius, l'ouvrage du Très-Haut, le prodige de sa droite, par lequel Dieu voulut prouver qu'une Providence attentive gouverne son Église, que toujours il la sauve de tous les périls, et que, par une transformation merveilleuse, les méchants eux-mêmes deviennent saints, quand ils s'attachent à la pierre sacrée sur laquelle Dieu a fondé son Église, et qu'ils cherchent en elle leur inébranlable appui. » (*Ad an.* 540, § 9.)

« Venez, écrivait l'impératrice à Vigile, venez accomplir ce que vous avez promis. » Il s'agissait de rétablir dans son siége de Trébizonde l'hérésiarque Anthime. — « Loin de moi un tel crime, répondit le Pape; si naguère j'ai mal parlé, désormais je ne consentirai pas à mal faire. »

Un ordre impérial le força de partir pour Constantinople. Les Grecs, habiles dans l'art de tromper, commencèrent par la flatterie. Théodora multiplia ses instances; le Pape la frappa d'anathème, et peu de temps après elle n'était plus. La fermeté de Vigile irrita à tel point l'empereur, qu'il ordonna de le jeter en prison.

Celui-ci se réfugia dans l'église de Saint-Pierre; des satellites furent envoyés pour l'en arracher. Le Pape, qu'on tirait par les cheveux et la barbe, embrassait l'autel et s'écriait : « Nous vous déclarons que bien que vous nous teniez captif, vous ne tenez pas saint Pierre! » Le peuple indigné de tant d'outrages, accourut de toutes parts, et le préteur épouvanté s'enfuit.

Pour engager Vigile à quitter ce lieu d'asile, Justinien ne recula pas devant un faux serment; il jura qu'il n'inquiéterait plus le Pape, s'il consentait à se retirer au palais de Placidie. A peine ce dernier s'y fut-il rendu, qu'on l'accabla de mauvais traitements. Enfin, il parvint à s'échapper durant la nuit, passa par mer jusqu'à Chalcédoine et se cacha dans l'église de Sainte-Euphémie. Trompé par un nouveau parjure, et de retour à Constantinople, comme il persévérait toujours, malgré la persécution et la maladie, à défendre la foi orthodoxe, il fut envoyé en exil.

Il y demeura sept ans; l'Église de Rome, privée de ses nouvelles, suppliait l'empereur de lui renvoyer le Pape, s'il vivait encore : « *Si adhuc viveret Vigilius Papa...* » Le persécuteur consentit alors à révoquer ses édits, les prélats ariens se soumirent à l'autorité pontificale; les exilés revinrent de toutes parts, et le glorieux proscrit reprit le chemin de la ville éternelle. Toutefois, il ne devait pas la revoir; il expira à Syracuse, épuisé par la fatigue et la maladie.

« Les actes de ce pontife, dit un savant commentateur,

font éclater à tous les yeux la singulière protection de Dieu sur l'Église romaine et l'admirable autorité du siége apostolique. Bien que l'impératrice et ceux de son parti eussent en apparence raison d'espérer que désormais ils conduiraient à leur gré la barque de Pierre..., cependant, Jésus-Christ assis au gouvernail ne cesse de la diriger où il veut, et parmi les flots soulevés et les vents contraires, il ne permet pas qu'elle échoue contre l'écueil. Que les ennemis de Dieu, qui déjà s'imaginent assister à son naufrage, voient donc combien leur triomphe est prématuré ! » (*Severinus Binius*, *apud Labbe.*)

## VI

Ainsi, de siècle en siècle, l'erreur soutenue par la puissance humaine engage une lutte acharnée avec la vérité défendue par un faible vieillard. L'erreur persécute et proscrit ; mais la vérité à la fin l'emporte ; tous les événements que nous venons de rappeler le démontrent, mais nul avec autant d'évidence que l'exil du pape saint Martin.

L'empereur Constant II voulant, disait-il, réconcilier les monothélites et les catholiques, n'avait rien trouvé de mieux que d'imposer silence aux défenseurs de la foi et aux fauteurs de l'hérésie. Le *Type*, c'était le nom de ce bel édit, est adressé au pape saint Martin, avec ordre de le souscrire. Cent cinq évêques réunis à Latran et présidés par le souverain Pontife, frappent cet édit d'anathème. Cette liberté tout apostolique est considérée comme un crime de lèse-majesté. Un chambellan de l'empereur, nommé Olympius, accourt à Rome, avec le titre d'exarque, remplit la ville de soldats, s'efforce d'exciter un schisme parmi les évêques. Tout son zèle de courtisan reste inutile ; et il est réduit à un expédient infâme, la trahison.

Un jour que le Pape célébrait avec solennité le saint sacrifice dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, Olympius s'y rend suivi d'un écuyer auquel est confié le soin d'assassiner le Pape au moment où, selon la coutume de ce temps, il tra-

verserait les rangs des fidèles pour distribuer la communion; mais celui-ci fut frappé d'aveuglement et ne vit pas le saint Pontife, ainsi qu'il l'assura depuis par serment. Émù de ce prodige, l'exarque fit sa paix avec celui dont il avait tramé la mort, et partit pour combattre les Sarrasins en Sicile.

Alors l'empereur poussa l'impudence au point d'accuser saint Martin d'hérésie et de trahison. Un nouvel émissaire, Théodore Calliopas, fut chargé de s'assurer de sa personne, Le Pape envoya à la rencontre de l'exarque quelques-uns de ses clercs; pour lui, malade depuis plusieurs mois, il attendit son persécuteur dans l'église de Latran. Il était là, couché sur un lit, à l'entrée du saint lieu, quand une foule armée de lances, d'épées, d'arcs et de boucliers, se précipite avec grand bruit jusqu'à l'autel. « On eût dit, écrivait saint Martin à son ami Théodore, le bruit d'un vent violent aux jours d'hiver, ou le retentissement d'un horrible tonnerre. » — Anathème, s'écriait le clergé fidèle, anathème à qui ne croira pas comme le pape Martin et ne persévérera pas jusqu'à la mort dans la foi catholique ! — Calliopas essaye de se justifier devant la foule et jure qu'il n'a point d'autre croyance. Quelques-uns veulent employer la force pour se défendre : « Non, non, leur dit le bon pasteur, j'aime mieux mourir dix fois, que d'être cause de la mort d'un seul ! — Nous vivons et nous mourons avec lui, » répètent les évêques. Tous réclament l'honneur de le suivre en exil : on le leur permet; puis, la nuit venue, ils sont retenus captifs dans le palais, et le Pape, dénué de tout, est jeté sur un vaisseau. Il fallut fermer les portes de la ville, tant les persécuteurs redoutaient la colère du peuple !

Rien de si navrant et de si consolant tout ensemble, que la longue pérégrination du Pontife exilé. « Je n'ai trouvé quelque compassion, dit-il, que parmi les habitants de Naxos. » Les fidèles de cette île s'empressèrent, en effet, pour le voir, le soulager ; mais les geôliers les repoussaient brutalement en criant : Quiconque aime cet homme, est ennemi de l'État !

Ainsi, « tiré de sa demeure, comme on arrache un passereau solitaire au toit qui l'abrite, » il voyageait sur un navire

qu'il appelait justement sa prison [1]. « On le promena ainsi de rivage en rivage, d'île en île, non pour lui permettre de descendre à terre et d'y prendre quelque repos, mais, ce semble, pour étaler le spectacle de son infortune. On lui fit faire la procession de l'exil. » (Mgr Gerbet.)

Il arriva enfin à Constantinople, après quinze mois de navigation. « J'ai le corps brisé de fatigue, écrivait-il encore; mais je crois à la puissance de Dieu qui voit tout, et j'espère qu'après m'avoir tiré de cette vie, il recherchera ceux qui me persécutent, *pour les amener à pénitence et les convertir!* »

Depuis le matin jusqu'à quatre heures du soir, on le laissa au port, couché dans le navire sur un grabat, exposé aux regards des curieux et aux sarcasmes des impies. Il fallut le transporter sur un brancard jusqu'à la prison, où il resta *au secret* durant quatre-vingt-treize jours. Il fut alors traduit devant le sacellaire ou grand trésorier, chez qui le sénat était réuni. Saint Martin, le vicaire du Christ, y fut apporté sur une chaise, car ses pieds tourmentés par la goutte refusaient de le servir. Le sacellaire, dès qu'il l'aperçut, lui ordonna de se tenir debout; quelques officiers représentèrent qu'il ne le pouvait. « Qu'il se lève, cria le juge en colère, et qu'on le soutienne des deux côtés; » ce qui fut fait.

— Dis, misérable, poursuivit Boucaléon, — c'était le nom du trésorier, — quel mal t'a fait l'empereur? T'a-t-il opprimé par violence? T'a-t-il enlevé quelque chose! — Le vicaire du Christ ne répondit rien.

— Tu ne réponds pas? Tes accusateurs vont entrer. — On introduisit vingt soldats ignorants et brutaux, faux témoins salariés d'avance. Le Pape dit en souriant: Sont-ce là vos témoins? Est-ce là votre procédure!

Comme on les faisait jurer sur l'Évangile: « Je vous supplie au nom de Dieu! ne les faites pas jurer. Qu'ils disent sans serment ce qu'ils voudront, et faites vous-mêmes ce que vous voudrez! Qu'est-il besoin qu'ils perdent leurs âmes? » Mais, quand on l'accusa d'avoir conspiré contre l'empereur, le

[1] Epist. S. Martini, papæ, *Labbe*.

Pontife répondit avec tant de force et d'éloquence, que le sacellaire cria au consul Innocentius, chargé d'interpréter en grec ce que le Pape disait en latin : « Pourquoi nous traduire ce qu'il dit ? Ne nous répétez pas ce qu'il dit ! »

Il n'en fut pas moins déclaré coupable de lèse-majesté. On eut même le courage de le traiter d'hérétique ; il refusait, disait-on, de reconnaître Marie pour la mère de Dieu, lui qui venait de frapper d'anathème ceux qui ne consentaient pas à honorer cette auguste Vierge, suprême espérance des Papes en exil[1]. Mais qu'importe un mensonge de plus à qui fait métier de défendre à tout prix l'erreur ?

Après ce jugement dérisoire, le vénérable condamné fut porté dans la cour du palais, près des écuries de l'empereur, au milieu d'une populace intimidée par les gardes. On le hissa ensuite sur une terrasse, pour que, de sa salle à manger, le prince pût goûter le plaisir de le voir. Alors le sacellaire lui dit : « Regarde comme Dieu t'a livré entre nos mains ! Tu as abandonné Dieu, et Dieu t'a abandonné. »

Comme son divin modèle, le Pontife continua de garder le silence. « Prononcez contre lui l'anathème, » criait à l'immense multitude Boucaléon outré de rage. La voix de quelques misérables se fit entendre, tout le peuple ému resta muet.

Alors on dépouilla saint Martin de ses vêtements, on lui scella au cou un carcan de fer, on le traîna par la ville jusqu'à la prison de Diomède, au milieu des huées de quelques insulteurs gagés qui hurlaient : Où est ton Dieu ? tandis que les hommes les moins amis du Pontife romain détournaient les yeux, pour ne point voir tant d'infamies prodiguées à une si haute majesté. Le visage du martyr demeura doux et tranquille ; mais ses forces étaient épuisées, et il faillit succomber en arrivant à son cachot. Deux pauvres femmes lui sauvèrent la vie par leurs soins respectueux et empressés. Lui, qui aspirait à la couronne du ciel, s'affligeait de ne pas mourir.

[1] « Quisquis Beatam super omnem creaturam et naturam humanam, absque Eo qui genitus est ex Ea, venerabilem semperque virginem, Matrem scilicet Domini nostri non honorat..., anathema sit, et in præsenti seculo et in futuro. » (Epist. S. Martini ad Theodorum.)

Il subit une nouvelle captivité qui dura trois mois, mais on ne put le fléchir, dit son historien : *Nec sic acquievit.*

Les persécuteurs résolurent d'en finir. Le bienheureux Pape fut déporté secrètement dans la Chersonèse Taurique, où il vécut encore quelques mois, dans une affreuse misère, abandonné de tous, réduit à écrire cette plainte touchante : « Je m'étonne de l'insensibilité de ceux qui naguère me furent attachés. Amis et parents, tous ont oublié mon infortune et ne cherchent pas à savoir en quel état je suis, ou même si j'existe encore. »

Enfin il plut à Dieu de mettre un terme aux souffrances de son serviteur.

« Il n'est plus, écrivait un de ses compagnons d'exil, il n'est plus, le très-saint et bienheureux pape Martin, cet homme apostolique, vraiment confesseur et martyr de Jésus-Christ notre Dieu ; il est mort sur cette terre d'exil, suivant la prière qu'il avait offerte au Seigneur avec ses larmes, quand, sorti du vaisseau et touchant ce rivage, il lui demandait d'y finir sa vie. Ayant combattu le bon combat, consommé le cours de son martyre, gardé la vraie foi, il repose à cette heure parmi les tombeaux des saints aux portes de Cherson, dans le temple vénéré de la très-glorieuse, très-chaste et immaculée Vierge Marie, Notre Dame, la plus parfaite des créatures, remplie de grâce, cause et source de toute joie : admirable pontife, digne de servir d'exemple à tous ceux qui ont résolu de bien vivre et de combattre pour ce qui est vraiment la vérité [1]. »

Tandis que les peuples accouraient à son tombeau, et que sa mémoire était également vénérée par les Latins et les Grecs, quel était le sort du persécuteur ? Devenu odieux à Constantinople, dont lui-même détestait le séjour, haï de tous ses sujets qui voyaient en lui le meurtrier de saint Martin, chef de l'Église universelle, et de saint Maxime, le docteur de l'Orient, l'empereur Constant II mit le comble à ses crimes

[1] ... Factus typus imitabilis omnibus qui bene vivere et decertare elegerint et voluerint pro ea quæ verissime est veritas. (Epist. cujusdam christianissimi... *Labbe.*)

par un épouvantable attentat. Irrité contre son frère Théodose, il l'avait forcé à recevoir la tonsure et le diaconat ; puis, après avoir accepté de sa main la communion du calice dans les saints mystères, il le fit assassiner. Depuis lors, bien des fois il crut voir en songe cet infortuné couvert de son vêtement de diacre, qui lui présentait un calice plein de sang, en lui disant : Bois, mon frère !

S'imaginant fuir ses remords, en fuyant son palais et sa capitale, il résolut de s'embarquer pour l'Italie, d'en chasser les Lombards, et de rétablir à Rome le siége de l'empire. Il partit, laissant derrière lui Constantinople en révolte, se fit battre devant Bénévent par le comte Romuald et une poignée de braves, et, néanmoins, fut reçu avec honneur dans Rome par le pape saint Vitalien. Son entrée dans la ville sainte fut marquée par l'hypocrisie, son départ par le pillage. D'abord il offrit des présents et vint entendre la messe dans l'église de Sainte-Marie-Majeure. On aurait pu croire que cette basilique Libérienne, dont le nom même rappelait un pontife exilé, inspirerait au prince quelque repentir de son indigne conduite envers saint Martin ; il n'en fut rien. Le lendemain, il pillait tous les sanctuaires, enlevait les trésors qu'avaient respectés les Goths et les Vandales, sans épargner même le bronze dont était couvert le Panthéon, ce vieux temple de tous les dieux, devenu, dès cette époque, celui de Marie et de tous les saints.

Après ce bel exploit, forcé de se réfugier à Syracuse avec la honte d'une nouvelle défaite essuyée devant Reggio, il essaya de soustraire l'évêque de Ravenne à l'autorité du Pape, par une décision impie, publiée follement « au nom de sa divinité » : *Nostræ divinitatis sanctione.* (Diplôme daté du 1<sup>er</sup> mars 666.) Les richesses des églises ne suffisant pas à sa rapacité, il pilla la Sicile, dont les habitants se retirèrent en grand nombre sur les côtes de Syrie, préférant à sa tyrannie le joug des musulmans. Il était occupé à écraser l'Afrique sous ses exactions, quand il fut misérablement tué dans le bain par un de ses officiers, à l'âge de trente-huit ans.

VII

L'Occident finit par se lasser de la tyrannie de ces Césars byzantins, qui, laissant dévaster et conquérir leurs provinces, s'amusaient à tenir des conciliabules et à définir des hérésies. L'Italie, surtout, dont une faible partie était encore soumise à leur autorité nominale, trouvait fort mauvais que le caprice d'un obscur tyran la privât si souvent de ce Pontife romain, devenu son plus ferme rempart et sa plus belle gloire.

Aussi, lorsque Justinien II, irrité de ce que saint Sergius Ier refusait de ratifier les six volumes de décisions prises par le conciliabule *in trullo*, manda à son premier écuyer Zacharie, homme cruel et farouche, d'arrêter le Pape et de l'envoyer en exil, tous les Italiens s'émurent. « Par la miséricorde de Dieu et la protection de saint Pierre, prince des apôtres et gardien de l'Église, les troupes de Ravenne, de la Pentapole et des contrées voisines accoururent à Rome de toutes parts, pour la défense du Saint-Siége. » A leur approche, Zacharie épouvanté supplie le Pape de faire lui-même fermer les portes de la ville, et se réfugie dans la chambre du Pontife, demandant avec larmes qu'on lui sauve la vie. Cependant l'armée de Ravenne entre par la porte de Saint-Pierre, et marche droit au palais de Latran; elle veut voir le Pape, car le bruit court qu'on l'a enlevé durant la nuit et jeté dans une barque. Les soldats, trouvant les portes fermées, menacent de les enfoncer si l'on tarde à les ouvrir. Alors le commissaire impérial, se jugeant perdu, se cache sous le lit du Pape, qui veut en vain le calmer par de douces paroles. Sergius fait ouvrir les portes, sort de la basilique du pape Théodore, et prend place sur le trône nommé *sub apostolis*, pour se montrer à tous. Sa vue est accueillie par des cris d'enthousiasme; ces vaillants soldats, furieux tout à l'heure, s'apaisent et se prosternent devant lui. Mais, « dans leur zèle et leur amour pour l'Église de Dieu et le très-saint Pontife, ils ne veulent point se retirer, ni cesser de garder le palais, qu'ils n'aient chassé de Rome le grand écuyer, au milieu des huées et des malédictions. » (Anastase, *in Serg.*)

Et celui qui l'avait envoyé, poursuit l'historien, fut, en ce temps-là même, grâce à Dieu, privé de l'empire; et ainsi l'Église de Dieu demeura en paix, gouvernée par son chef et protégée par le Christ. On sait comment Justinien II, persécuteur des fidèles et tyran de ses sujets, fut renversé du trône par le patrice Léonce, qu'il voulait faire périr. Après lui avoir horiblement mutilé le visage, on l'envoya en exil dans cette Chersonèse Taurique, où plus d'un Pape avait souffert pour la vérité. Le petit-fils du meurtrier de saint Martin parvint, il est vrai, à ressaisir l'empire; mais c'est de Cherson que, peu de temps après, un exilé, l'Arménien Bardane, partit pour arracher une seconde fois la couronne à ce Justinien Rhinotmète (nez-coupé). La tête de ce malheureux prince, envoyée à Constantinople, puis à Rome, apparut aux regards comme un terrible et sanglant témoignage de cette justice divine, qui toujours s'appesantit sur les persécuteurs.

Un fait bien touchant ne doit pas être omis. Saint Sergius, providentiellement arraché aux mains de ses ennemis, n'oublia pas la grande Protectrice de l'Église et de la Papauté ; il ordonna que, « tous les ans, aux jours de l'Annonciation, de la Nativité et de l'Assomption de Marie, la sainte Mère de Dieu toujours Vierge, une procession solennelle, chantant des litanies, sortît de l'église de Saint-Adrien, et que tout le peuple accourût à la basilique de Sainte-Marie-Majeure. »

## VIII

L'hérésie des iconoclastes est la dernière de celles qui, soutenues par les Césars byzantins, mirent en danger la liberté des Papes. Elle avait pour grand protecteur Léon l'Isaurien ; pour intrépide adversaire, saint Grégoire III[1].

[1] « Le premier qui déclara ouveterment la guerre aux saintes images, fut Léon surnommé l'Isaurien. Sa naissance était obscure et il commença par gagner sa vie en exerçant un vil métier. Des Juifs imposteurs et des magiciens lui ayant fait espérer l'empire, dès qu'il en fut maître, il entreprit, pour remplir la promesse qu'il leur avait faite, de détruire les images de J.-C., de la Bienheureuse Vierge et des saints. » (P. Petau, t. V. Théologie dogmat., *de Incarnatione.*) — Le prédécesseur de saint Grégoire III (saint Grégoire II), avait déjà lutté cinq ans contre l'empereur iconoclaste et l'avait même frappé d'anathème.

Déjà le précédent Pontife s'était vu en butte aux embûches des Grecs, et le poignard des sicaires envoyés par Léon n'avait été détourné que par le dévoûment des Romains et des Lombards, un moment unis pour la défense du Saint-Siége. « Quand ils virent qu'on cherchait à les détacher du Pape, pour attenter à sa vie, Romains et Lombards se liguèrent ensemble comme des frères, prêts à subir une mort glorieuse pour le Pontife, et résolus à le garantir de toute atteinte, lui qui combattait pour la vraie foi et le salut des chrétiens. » (Anast., *in Greg. II.*) Mais les Lombards ne tardèrent pas à se lasser de leur fidélité, et le saint pape Grégoire III eut à défendre son autorité, sa liberté et sa vie contre l'ambition de Luitprand et la fureur de Léon. Ce fut alors qu'assiégé dans Rome par ses ennemis, il tourna les yeux vers ce royaume des Francs, qui tant de fois eut l'insigne honneur d'être l'asile et l'espérance des souverains Pontifes. En réclamant le secours de Charles-Martel, qu'il avait déjà nommé patrice de Rome, le Pape lui donnait ce titre de *Très-Chrétien*, que nos rois devaient se transmettre comme un précieux héritage.

Quelle que fût son extrême détresse, Grégoire III ne tremblait pas devant les menaces et les trahisons de ses ennemis. Il écrivait à Léon : « Vous voulez nous effrayer, et vous dites : J'enverrai mes soldats à Rome, je briserai l'image de saint Pierre, je ferai amener, chargé de chaînes, le pontife Grégoire, comme Constant a fait de Martin.—Vous devez savoir que les Pontifes de Rome, médiateurs entre l'Orient et l'Occident, sont les arbitres et les modérateurs de la paix. Quant à vos menaces, nous pouvons, sans combat, nous y soustraire ; le Pontife romain n'a qu'à faire une lieue ou deux, et il est hors de vos domaines. Notre prédécesseur Martin travaillait à la paix ; Constant, au contraire, asservi à des prélats hérétiques, le fit enlever par ses satellites, traîner tyranniquement à Byzance, et, après l'avoir abreuvé d'outrages, l'envoya en exil. Mais ce même Constant, assassiné, mourut dans son péché..., tandis que Martin est proclamé bienheureux par la ville de Cherson où il fut relégué, et par les peuples du Nord, qui accourent à son tombeau et y trouvent la guérison. Plaise

à Dieu que nous marchions dans la voie de Martin, bien que, pour l'utilité publique, nous souhaitions de vivre! Ce qui nous afflige, c'est que les barbares s'adoucissent, et que vous devenez barbare... Vous nous persécutez, vous nous tyrannisez par la main de vos soldats. Pour nous, nous sommes nu et sans armes ; nous n'avons point d'armées terrestres, mais nous invoquons le généralissime de tout l'univers, Jésus-Christ, assis dans les cieux au-dessus de toutes les armées des puissances célestes, afin qu'il vous livre à Satan, comme dit l'Apôtre, pour la perte de la chair et le salut de l'âme. »

Comment aurait-il redouté l'exil, ce courageux Pontife, lui qui avait formé le dessein d'aller baptiser au fond des forêts de Germanie les tribus encore barbares que saint Boniface s'occupait alors à convertir ; lui dont toute l'ambition était de consacrer les dernières années de sa vie aux travaux et aux pérégrinations d'un apôtre? La mort seule arrêta son zèle, et couvert de gloire il quitta l'exil de ce monde pour la patrie du ciel : *sanctitate præclarus migravit in cœlum.* (Martyr. Rom.) L'iconoclaste fut la même année (741) emporté par la maladie, au milieu des lamentables désastres qui consternaient Constantinople et tout l'empire, chargé de cette excommunication pontificale, qui toujours marque le front du prince coupable d'un signe de réprobation semblable à celui de Caïn.

Quand, se plaçant au point de vue que nous avons choisi, l'on contemple tous ces pérsécuteurs punis et toutes ces victimes couronnées, comment se plaindre encore à Dieu des retards de sa justice ou des oublis de sa providence? Comment, au contraire, en lisant cette histoire rendue presque monotone par la répétition des mêmes coups du ciel, ne pas avouer qu'elle peut se résumer tout entière dans cette phrase de Lactance : « Après les violents tourbillons de la tempête, l'air devient pur et resplendit de lumière : les ennemis de Dieu gisent à terre, et ceux qui voulaient renverser le temple saint se signalent par leur chute et leur ruine[1]. »

[1] Post tantæ tempestatis violentos turbines placidus aer et optata lux refulsit. Qui adversati erant Deo, jacent; qui templum sanctum everterant, ruina majori

C'est ce que le génie si chrétien de Joseph de Maistre avait reconnu: « Tout prince, dit-il, qui né dans la lumière la méprisera ou s'efforcera de l'éteindre, et surtout osera porter la main sur le souverain Pontife ou l'affliger outre mesure, peut compter sur un châtiment temporel et visible. Règne court, désastres humiliants, mort violente ou honteuse; mauvais renom pendant sa vie, et mémoire flétrie après sa mort: c'est le sort qui l'attend, en plus ou en moins. » (*Du Pape*, t. II, p. 115, 116.)

CH. CLAIR.

(*La suite prochainement*).

ceciderunt. (*De mortibus persecutorum*, c. I.) — Et plus loin : Sic omnes impii vero et justo judicio Dei eadem quæ fecerant receperunt, ...ut esset posteris documentum adversarios Dei sæpe dignam scelere suo recipere mercedem. (*Ibid.*, c. V, L.)

DE

# LA LOGIQUE A NOTRE ÉPOQUE[1]

MONSEIGNEUR[2],

MESSIEURS, MES ENFANTS,

Quand on compare les méthodes suivies autrefois à celles qui sont en usage de nos jours dans l'éducation de la jeunesse, on remarque tout d'abord qu'il y est fait une part bien différente à l'étude de la philosophie. Ce serait déjà beaucoup que d'avoir réduit à une seule les trois années accordées jadis tout entières à la reine des sciences : on l'oblige encore à disputer les dix mois qui portent son nom, à quatre ou cinq rivales. De ce qui lui reste, elle doit trop souvent céder un lambeau à certaines études parasites, aussi exigeantes qu'elles devraient être modestes. Que dis-je? que de fois ne lui arrive-t-il pas d'être inquiétée jusque dans ces mesquines limites, et de se voir enlever, contre toute équité, le peu d'instants sur lesquels elle a des droits publiquement reconnus? Hélas! en dépit de toutes les combinaisons, il n'est pas dans la nature humaine de poursuivre sérieusement plusieurs études à la fois. Le jeune philosophe, obligé de choisir, choisit comme on le fait à son âge; il choisit ce qui lui paraît le plus agréable, ou du moins le plus immédiatement utile, c'est-à-dire, autre chose que la philosophie. Telle est, si je ne me trompe, la condition de la philosophie dans la plupart des maisons d'éducation de la France contemporaine. C'est un

[1] Discours prononcé le 7 août, à l'École libre de Saint-Joseph de Poitiers, à l'occasion de la distribution des prix.
[2] Mgr Pie, évêque de Poitiers.

fait ; je ne veux pas en rechercher les causes ; je ne veux incriminer personne. Mais, dussé-je déplaire à mon siècle, je ne puis voir dans ce fait la raison d'aucun progrès ; j'ose même y voir une raison de décadence. Qui pourrait nier que le progrès ou la décadence d'une époque ne dépende de la perfection ou de l'imperfection de l'éducation publique? Or, sans l'étude sérieuse de la philosophie, il n'y a ni étude, ni application sérieuse de la logique, et, sans l'étude et l'application sérieuse de la logique, il faut le dire bien haut, l'éducation est presque toujours incomplète. Oui, sans la logique, l'éducation de la jeunesse reste imparfaite, et j'ajoute que, grâce à l'état actuel des esprits, cette lacune est plus que jamais regrettable. Ce sont les deux pensées que je me propose d'exposer devant vous aujourd'hui. Parler des intérêts de la jeunesse aux amis de la jeunesse, c'est, du moins par le sujet et l'intention, mériter, je l'espère, quelque bienveillance.

Monseigneur, issues d'une même source, bien que par des canaux différents, la raison et la foi ont une cause commune. Si la raison s'élève ou s'abaisse avec la foi, la foi de son côté profite des progrès ou souffre des défaillances de la raison. Je vais donc, en parlant pour la raison, parler aussi pour la foi, parler par conséquent pour l'Église, c'est-à-dire, pour le grand, l'unique objet de vos sollicitudes. C'en est assez pour m'encourager à rompre le silence qui, devant Votre Grandeur, conviendrait aux plus éloquents. Votre bonté excusera ce que mon entreprise peut avoir de téméraire, et je me féliciterai de m'essayer à la défense de la vérité sous les auspices d'un athlète avec qui elle est habituée à triompher.

## I

L'homme, on le sait, ne devient véritablement homme que par l'éducation. De tous les êtres qui vivent sur la terre, il est le seul qui ne puisse sortir par lui-même de l'état informe dans lequel il vient au monde. les facultés que la main de Dieu a déposées au fond de son âme restent ensevelies

dans leur engourdissement natif, tant que les rayons d'une autre intelligence ne tombent pas sur elles pour les échauffer et les forcer de s'épanouir au grand jour. Le génie même de notre langue nous en donne une preuve: voulant signifier cette influence mystérieuse et nécessaire de l'intelligence sur l'intelligence, du mot latin *educere*, produire au dehors, il créa le mot français éducation. Différentes dans leur nature, nos facultés exigent chacune leur éducation particulière: la raison doit avoir la sienne, sous peine de compromettre ce qu'il y a de principal dans la formation de l'homme. Ces assertions, je crois, rencontreront peu de contradicteurs. La raison doit être cultivée, rien de plus certain; mais doit-elle nécessairement l'être par la logique? Voilà ce qui semble ne pouvoir s'affirmer sans encourir le reproche de paradoxe, sans exciter les réclamations de l'immense majorité du genre humain. Une explication est évidemment nécessaire.

Toute société civilisée se divise en deux parts distinctes et inégales. La plus nombreuse comprend les hommes destinés à agir sur la matière; l'autre est composée des hommes d'élite dont les sciences et les beaux-arts font la principale occupation. Les uns et les autres pensent sans doute; mais, chez les premiers, la pensée presque toujours appliquée aux objets sensibles et grossiers, ne sort guère de cette humble condition; chez les seconds, elle prend une forme plus élevée : dégagée de la matière, spirituelle, elle reste ordinairement dans les conceptions générales de la spéculation, elle s'attache par choix à la contemplation des principes. Voilà une aristocratie contre laquelle les révolutions ne pourront jamais rien; voilà, au sein de la société, une distinction profonde que rien ne saurait combler: d'un côté, le savoir; de l'autre, l'action. C'est l'opposition de l'esprit et de la matière; mais c'est une opposition nécessaire : la civilisation n'est qu'à ce prix; c'est-à-dire, au prix de la division du travail matériel et du travail intellectuel. Or j'avoue que, dans la classe la plus humble de la société, la raison trouve une éducation suffisante au rôle qu'elle doit remplir. L'intelligence humaine possède une énergie qui, au spectacle d'autres intelligences déjà maîtresses

de la vérité, se réveille et tend, par une série d'efforts plus ou moins heureux, à se mettre en harmonie avec elles. Il n'est pas d'homme pour qui ce spectacle ne se répète mille et mille fois; car, on le sait, toute action faite avec connaissance et liberté, est un flambeau qui révèle quelqu'une de ces vérités vulgaires, mais infiniment précieuses, dont l'ensemble constitue le sens commun; et c'est par là que s'explique cette sûreté de jugement, cette force de raisonnement dont l'homme du peuple donne plus d'un exemple, quand il ne s'agit que des idées sensibles qui lui sont familières. Vous-mêmes, mes enfants, vous avez à votre insu ressenti les effets d'une éducation semblable, et certes, s'il n'était question que des relations ordinaires de la vie, je n'hésiterais pas à reconnaître bientôt en vous des hommes accomplis. Mais n'oubliez pas que vous ne pouvez rester dans les rangs inférieurs. En vertu de votre naissance, en vertu surtout de votre éducation littéraire, de cette éducation qui a le privilége de faire germer sous mille formes diverses la séve de la pensée, vous appartenez à cette classe d'élite qui forme comme la tête de l'humanité; vous aurez nécessairement votre part active dans cet immense courant d'idées qui constitue la vie intellectuelle du monde et qui est le principe de sa vie agissante et productive. La Providence, qui défend à l'oiseau de vivre dans l'eau, au poisson de vivre dans l'air, vous a choisis pour vivre dans l'atmosphère des intelligences. Les idées viendront vous assiéger, pour ainsi dire, de tous côtés et sous toutes les formes : discussions, entretiens, ouvrages sérieux, œuvres légères, journaux, brochures, romans même, tout concourra pour vous mettre sans cesse en présence de la pensée. Votre condition est digne d'envie; mais en avez-vous compris les difficultés? Avez-vous compris qu'il vous faut une préparation spéciale pour vous y tenir avec honneur et sans danger?

Il vous est arrivé sans doute plus d'une fois, par une belle nuit d'été, de promener vos regards sur le ciel étincelant de tous les feux des étoiles. Ce spectacle vous a-t-il jamais offert quelque difficulté, demandé quelque pénible étude? Pour connaître le ciel, ne suffit-il pas d'ouvrir les yeux et de re-

garder? Et, en vérité, s'il ne s'agit que d'en contempler l'éclatante beauté, il semble que le pâtre ne doive rien envier au savant; mais, s'il s'agit d'arriver à la connaissance proprement dite des mondes qui roulent sur nos têtes, certes ce n'est plus une entreprise vulgaire. Essayez de décrire et de mesurer les mouvements réels ou apparents des astres, essayez de déterminer leurs relations réciproques, essayez seulement de les compter : sans le secours du savant, de sa science, de ses méthodes et de ses instruments, vous n'y parviendrez pas. L'armée céleste est ordre et harmonie ; mais nous voyons de trop loin et de trop bas les corps brillants qui la composent, pour démêler la confusion dans laquelle, au milieu de la lumière même, ils se présentent à nos regards. Telle est notre impuissance à l'égard des vérités qui ne sont point renfermées dans les étroites et misérables limites de notre terre. Car il est un autre ciel dont ces vérités sont, pour ainsi dire, les étoiles; un ciel qui l'emporte sur celui qui charme les yeux de notre corps, comme l'éternité l'emporte sur le temps, le parfait sur l'imparfait, l'infini sur le fini, Dieu, sur le monde. Dieu, a dit un grand philosophe, Dieu est le lieu des esprits comme l'espace est le lieu des corps; car c'est en Dieu que réside toute vérité, et c'est vraiment en Dieu que l'intelligence contemple, ou du moins c'est à lui qu'elle rapporte son objet. De là cette poésie sublime, incomparable, que le véritable philosophe trouve dans la véritable philosophie; de là ce charme secret, profond, quoique peu réfléchi, que la présence de la vérité fait naître dans l'esprit même qui n'aperçoit pas par quelle chaîne ravissante elle se rattache à la souveraine beauté. Ce ciel, que l'âme du poëte devine, et que la raison du philosophe distingue, se dérobe à la plupart des intelligences même cultivées; mais chose étrange! il en est peu qui ne se croient capables de porter un regard ferme et pénétrant sur les vérités profondes que son immensité renferme. Le monde est plein des exemples de cette confiance naïve. Quand il est question de ces hautes sciences qu'on appelle morales, les savants sont aussi rares que les docteurs sont communs: l'illusion est presque universelle; la

difficulté, à peine soupçonnée. Cependant à mesure que les idées s'élèvent, elles se dégagent des images sensibles, elles se spiritualisent par l'abstraction, et leur lumière plus pure échappe à l'âme habituée à ne rien considérer que sous les formes épaisses de la matière. Les différences se sont, pour ainsi dire, effacées ; les caractères, confondus ; le principe ne se distingue plus de la cause; l'infini, de l'indéterminé; le spirituel, de l'immatériel ; la loi, de la nécessité. Ce n'est pas tout ; les idées, devenant de plus en plus universelles, multiplient à l'infini leurs relations, et ces relations, infiniment harmonieuses sans doute en elles-mêmes, sont infiniment confuses aux yeux de l'observateur inexpérimenté. La chaîne qu'elles forment est à la fois si déliée et si compliquée, les enlacements en sont si nombreux et si variés, qu'il est difficile de la suivre par la pensée sans être ébloui, s'embarrasser ou s'égarer. De là vient que le philosophe, même le mieux préparé à l'étude des vérités métaphysiques, doit se renfermer dans de justes limites, s'il ne veut se perdre dans le dédale de ses conclusions. A quoi devra donc s'attendre celui dont l'âme est encore ensevelie dans son impuissance native? Pourra-t-il, sans présomption, se promettre d'échapper à l'erreur? Pourra-t-il se promettre de rencontrer quelquefois la vérité ?

Mais il ne suffit pas d'avoir constaté quelles difficultés présente la carrière intellectuelle. Il importe surtout d'examiner par quelle préparation on peut espérer de les surmonter. On s'imagine quelquefois que l'art peut donner à l'homme des aptitudes nouvelles, le disposer à des fins non prévues par la nature. Rien n'est plus faux. Dieu seul peut créer. L'homme façonne, modifie, met en exercice; il seconde, dirige l'éclosion et le développement d'énergies naturelles ; il rapproche les causes des causes, les force à opérer suivant leurs lois propres ; mais les éléments lui sont toujours fournis par une puissance plus haute, et jamais il ne peut rien qu'en suivant l'ordre tracé par la main du Créateur. Pour donner à une faculté sa perfection, il doit donc avant tout en étudier la nature, les opérations et les lois ; puis l'obliger à s'exercer fréquemment d'une manière conforme à sa nature et à ses lois. C'est

là l'unique méthode, aussi simple qu'efficace et nécessaire : toute autre est impuissante, dangereuse, ou ridicule. L'éducation de la raison consiste donc à l'étudier pour en connaître la nature et les lois, et à l'exercer suivant cette connaissance; elle consiste, en d'autres termes, dans la logique théorique et dans la logique pratique.

La logique, en effet, n'est d'abord que l'étude de la raison[1]. C'est l'analyse méthodique et parfaite de cet admirable instrument de la connaissance. Elle le démonte, en quelque sorte, sous les yeux ; elle en montre toutes les pièces, tous les rouages, en détermine l'importance, en observe le jeu; puis, le recomposant, dégagé de tout élément étranger, elle en calcule tous les mouvements réguliers, et va même jusqu'à compter tous les faux mouvements qu'une direction maladroite peut lui imprimer. Ce sera l'éternelle gloire d'Aristote d'avoir du premier coup commencé et achevé cette œuvre grandement utile d'observation rationnelle : les siècles suivants n'ont eu qu'à profiter des travaux du philosophe de Stagire, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. D'autres ont voulu inventer où il ne fallait que constater; ils ont annoncé bien haut de nouvelles méthodes destinées à réformer l'esprit humain : ils n'ont réussi qu'à exciter la risée des gens sensés et le mépris pratique de leurs admirateurs eux-mêmes, condamnation la plus décisive de semblables entreprises. Ils ont prouvé à leur manière qu'il n'y a de progrès que dans la nature sagement dirigée.

Le mécanisme de la raison parfaitement connu, il ne reste plus qu'à l'exercer avec persévérance sur les vérités les plus hautes, comme elle s'exerce naturellement sur les vérités ordinaires. L'exercice fréquemment renouvelé produit l'habitude; et l'habitude, dans l'ordre de la nature, c'est la facilité; l'aptitude, c'est la puissance. Par l'habitude, l'homme peut presque tout; sans l'habitude, il ne peut presque rien. Pour bien

[1] On sait que les programmes officiels ont accordé à la Logique des attributions qui ne lui appartiennent pas rigoureusement. (*Note de la Rédaction.*)

juger, pour raisonner avec justesse, il faut s'habituer à juger et à raisonner conformément aux lois naturelles de l'intelligence; mais quiconque s'applique à juger et à raisonner fréquemment en prenant ces lois pour règle, obtient à coup sûr et la rectitude du jugement et la vigueur de la raison.

Faut-il en donner une preuve directe? L'esprit humain, oubliant que, semblable à la lumière, son énergie s'affaiblit en se dispersant, embrasse ordinairement du premier coup d'œil des objets multiples et compliqués. De là une confusion inévitable dans les idées qu'il s'en forme; et cette confusion, nous l'avons vu, est précisément le grand obstacle aux opérations régulières de la raison. Il importe donc de resserrer beaucoup le champ de l'intelligence, de concentrer son action sur un seul point, de dédoubler son objet, de le réduire à ce qu'il a de plus simple. Or, la logique a deux puissants instruments de simplification, l'analyse et le syllogisme. Par l'analyse, l'esprit décompose les idées complexes, en observe séparément les éléments constitutifs, en détermine les limites précises. Après cette première opération, il constate bientôt que les idées, formées de propriétés communes et de propriétés individuelles, dérivent les unes des autres sans rien perdre de leurs caractères distinctifs, et se groupent ainsi en constellations subordonnées et régulières, plus faciles à saisir à l'intelligence que celles de la sphère céleste ne le sont à l'œil du corps. L'ordre et l'harmonie s'établissent dans le monde de la pensée : la confusion se dissipe. Par le syllogisme, l'esprit ramène à sa forme la moins compliquée, la plus facile à saisir, l'enchaînement des idées. On sait en effet qu'en vertu d'une loi de la raison, les idées se groupent invariablement trois à trois dans le raisonnement, et constituent ainsi par des chaînons à triple élément la chaîne qui rattache entre elles les vérités les plus éloignées. L'homme ne peut penser, ne peut parler, ne peut écrire, sans obéir à cette loi. Ordinairement les formes du langage, les fantômes de l'imagination, les caprices de la sensibilité, l'impétuosité, la précipitation de la raison elle-même, en dissimulent les effets, en dérobent le mouvement. Mais le syllogisme la dégage, la montre à décou-

vert, force l'esprit à la suivre dans la pleine conscience de son opération, l'oblige à constater comment, unissant entre elles les idées de chaque groupe, elle les enlace avec le groupe suivant, et ne lui permet de s'arrêter avec confiance aux dernières conclusions que lorsqu'il s'est pleinement assuré que la loi n'a été violée dans aucune. Ici quelle clarté! quelle simplicité! comment serait-il possible de s'égarer? Quels fruits ne recueillera pas l'esprit qui se soumet avec persévérance à cet exercice salutaire? S'il est une chose évidente, c'est qu'il devra nécessairement contracter l'habitude d'enchaîner ses pensées par une suite vraie et naturelle, et acquérir la facilité de saisir avec promptitude cette connexion mensongère qui de la vérité conduit à l'erreur; c'est qu'il obtiendra ces deux qualités précieuses qui constituent la perfection de la raison, la justesse et la pénétration; c'est que l'œuvre de son éducation sera bientôt accomplie.

Tels sont les effets incontestables que produisent sur l'esprit humain l'étude sérieuse et l'application sérieuse de la logique. Cette importante vérité est méconnue de nos jours. Permettez-moi de vous rappeler que nos ancêtres nous avaient donné d'autres exemples. Il est un siècle que l'on appelle le grand siècle, et que l'on aime à considérer comme le siècle du génie. Pour moi, je croirais volontiers que, personnifié dans le souverain qui lui a donné son nom et qui partage son titre, il fut surtout le siècle du bon sens, c'est-à-dire, celui de la raison à la fois puissante et droite. « La littérature entière du « XVII<sup>e</sup> siècle, dit M. de Maistre, respire je ne sais quelle « philosophie sage, je ne sais quelle raison calme, qui cir- « cule, pour ainsi dire, dans toutes les veines de ce grand « corps, et qui, s'adressant constamment au bon sens uni- « versel, ne surprend, ne choque et ne trouble personne. » Or qui l'ignore? ce siècle fut en même temps le siècle de la logique. Tous ces grands hommes dont vous honorez les noms ou dont vous admirez les ouvrages, ont commencé par s'exercer longuement dans la gymnastique fortifiante de l'argumentation. Réservant à des goûts, à des aptitudes spéciales, ces sciences plus curieuses qu'utiles auxquelles aujourd'hui on

semble assigner en tout le premier rang, persuadés que la formation de l'homme doit avoir pour objet, non de l'initier aux merveilles du savoir, mais de développer et de régler les pensées et les affections dont sera composé le tissu de sa vie morale, nos ancêtres voulaient que, dans l'éducation commune, une très-large part fût accordée à l'étude de Dieu, de l'homme et de la société. La philosophie, le droit sacré et profane, la théologie même, science la plus capable de donner de la fermeté à l'esprit, occupaient invariablement les dernières années de la jeunesse. La logique théorique ouvrait la série de ces études et servait seule jusqu'à la fin, dans ces procédés pratiques, de moyens d'enseignement. C'est sous la forme du syllogisme que les leçons étaient données, et c'est par la discussion syllogistique que les auditeurs les contrôlaient et se les appropriaient. Ces joutes intellectuelles ne se livraient pas toujours au pied de la chaire du professeur : elles se renouvelaient souvent sur un plus vaste théâtre et dans un plus grand appareil; et tel était l'intérêt qu'on y attachait, que l'antique Sorbonne a gardé le souvenir du vainqueur de Rocroy voulant, tout couvert de lauriers, disputer à Bossuet lui-même les palmes plus modestes de la dialectique. Peut-on proclamer d'une manière plus éclatante la nécessité de la logique? Les hommes du siècle de Louis XIV en étaient profondément convaincus. Pour penser comme eux, nous avons toutes les raisons qu'ils avaient; mais nous en avons de spéciales dont je vous demande la permission de dire un mot avant de finir.

## II

Lorsque la raison publique, obéissant à ses propres lois, a pour caractère la rectitude, et pour but la vérité; lorsqu'elle est en général à l'abri du sophisme et de l'erreur ; lorsque, en un mot, elle a reçu l'éducation que sa nature réclame, on comprend que la raison particulière néglige de se mettre en garde contre le mensonge, qui n'existe pas, ou contre des supercheries, que rien ne prépare. Il y a même lieu d'espérer que le commerce des hommes instruits, que la lecture assidue

d'ouvrages où le sens droit de la société ne peut manquer de se refléter, finiront par donner à cette raison incomplète la force et la justesse qui lui manquent. Mais supposez une époque où, en dehors du sanctuaire, les doctrines les plus étranges triomphent de toutes parts, une époque où la vérité est un titre au mépris, et l'erreur un gage de succès; une époque où, en dépit de la logique, c'est l'intérêt, l'imagination ou la passion qui unissent les pensées aux pensées, les affirmations aux affirmations; une époque où la raison se montre presque partout audacieuse et fière d'elle-même, rarement forte, sûre et réglée : que deviendra le jeune homme condamné à vivre dans ces temps de désordre et de confusion intellectuelle, obligé de subir l'influence, si je puis parler de la sorte, d'un milieu vicié par les mêmes défauts que ceux qu'il porte en son esprit? Serait-il téméraire d'avancer qu'il y perdra bientôt ces convictions qui faisaient sa consolation et son espérance? S'il est assez heureux pour sauver du naufrage ce qu'il y a d'essentiel dans les grands principes, que de fois son âme ne sera-t-elle pas douloureusement sollicitée par le doute? Que de lâches concessions ne sera-t-il pas forcé de faire à l'erreur? Mais, ce qui n'est pas moins déplorable, ne sera-t-il pas réduit a une honteuse inaction en face des triomphes remportés par les doctrines d'iniquité?

Hélas! l'hypothèse que je vous propose n'est point chimérique : il nous était réservé de la voir réalisée sous nos yeux.

La littérature est certainement l'expression de l'état des esprits à une époque donnée. J'aurais tort de vouloir ébaucher ici une histoire de la littérature contemporaine. Mais peut-on s'empêcher de remarquer que, dans les questions les plus importantes, les questions fondamentales, elle a précisément pour caractère le désordre et la confusion? Parmi nos auteurs à la mode, un grand nombre semblent avoir pris à tâche d'étonner la vérité et le bon sens par l'étrangeté, la divergence et l'audace de leurs affirmations. Appelant à leur aide toutes les formes de la publicité, depuis la lourde dissertation métaphysique jusqu'au futile roman, ils enseignent avec une assurance également superbe, les uns que Dieu est tout l es autres

qu'il n'est rien, ceux-ci qu'il est une pure abstraction, la catégorie de l'idéal, ceux-là qu'il est l'universelle substance, un perpétuel devenir; il en est qui ne distinguent l'homme de l'animal que par la forme extérieure et un perfectionnement fortuit; et il en est qui nous gratifient généreusement d'une éternité sans principe et sans fin. Peu contents de se contredire les uns les autres, nos écrivains ne reculent pas devant la honte de se contredire eux-mêmes, et, après avoir avancé que l'esprit est une résultante de forces mécaniques; la pensée, la volonté, une combinaison chimique; l'immortalité, un souvenir; l'homme, un théorème vivant, ils entreprennent avec un imperturbable sang-froid l'éloge de la liberté et de la morale, ils se répandent en témoignages de respect envers la piété et la sainteté. Vit-on jamais pareil dévergondage de pensées? A une autre époque, des ouvrages conçus sous de telles inspirations n'auraient excité que dégoût; de nos jours ils captivent la faveur du public, et étendent leur influence dans presque toute la littérature. C'est un fait aussi incontestable qu'il est affligeant et tristement significatif. « On nous abandonne, » s'écriait naguère le représentant d'une école jusqu'ici triomphante, et, avouons-le, infiniment moins ennemie de la vérité. Eh bien, si vous lisez les ouvrages de ces illustres délaissés, vous ne tarderez pas à reconnaître qu'eux aussi travaillent à la confusion. Ils y travaillent par les ménagements inexplicables qu'ils gardent envers les artisans du désordre intellectuel, par la haute déférence qu'ils témoignent pour les lumières de ces adversaires insensés, par leurs hésitations en face des vérités qu'ils essaient mollement de défendre, et, pourquoi ne le dirions-nous pas? par les vices trop nombreux de leur propre enseignement. Ils y travaillent surtout par le respect qu'ils font profession d'adresser à tout ce qui leur offre l'apparence d'une conviction personnelle : caprice de l'imagination, illusion du cœur, rêve de l'orgueil, défaillance de la raison, il n'est pas d'égarement de l'intelligence qui n'obtienne un grain d'encens, dès qu'il se présente avec quelque talent et à peu près pur de christianisme. C'est à ce titre, pour n'en donner qu'un exemple, que les coupables défen-

seurs du paganisme mourant et les tristes héros de la révolution française trouvent en ce moment parmi eux des panégyristes convaincus.

Il me semble que ces aperçus, tout incomplets qu'ils sont, donnent une idée de l'état actuel des esprits. J'ajoute que nos modernes auteurs sont en outre extrêmement jaloux que l'on croie à leur sincérité. Je le veux bien; mais, en même temps, usant de mon droit, je tire une conclusion qui n'est point flatteuse pour eux.

Dans cet immense conflit d'opinions toutes également sincères et toutes opposées entre elles, évidemment il n'en est qu'une qui puisse être d'accord avec la vérité : toutes peuvent être fausses, mais une seule peut être vraie. La vérité n'est pas multiple, elle est une, et, dans son unité, toute divergence disparaît, il ne reste plus que l'unanime et tranquille assurance de la posséder. Opposées entre elles, ces convictions sincères sont à peu près toutes, sinon toutes, opposées à la vérité. Mais peuvent-elles être sincères, sans supposer un désir sincère d'arriver à la verité ? Ainsi nos sincères écrivains sont animés d'un ardent désir d'arriver à la vérité, et ils ne rencontrent que l'erreur : ils veulent et ne peuvent pas. Qu'est-ce à dire, sinon que leur raison, que la raison publique est frappée d'impuissance; qu'elle recueille les tristes fruits d'une éducation mutilée? Ah! si ces hommes sincères et convaincus avaient d'abord plié leur esprit à la rude discipline du syllogisme; s'ils avaient soumis leurs principes à l'épreuve décisive de l'argumentation, de la contradiction scolastique, ils auraient su que ces fameux principes s'écroulent au premier choc d'une distinction, pour employer un terme de l'école, et ils auraient épargné à leur siècle ces aberrations qui le déshonorent et le compromettent.

Je n'ignore pas que, pour résister à ces perverses influences, plusieurs croiront trouver une garantie suffisante dans la pureté de leur éducation première et dans leur bon sens naturel. Personne n'est plus que moi disposé à rendre hommage à la douce et vivifiante école du foyer domestique. Elle est la plus importante; base de toutes les autres, aucune autre ne peut

la suppléer. Le rôle des autres consiste à développer et à régler; mais c'est à elle qu'il est réservé de semer dans le cœur de l'enfant tous les germes précieux de la raison et de la foi. Ce n'est point dans son sein que l'enseignement subit de déplorables mutilations. Il est bien peu de mères qui ne remplissent avec zèle les graves devoirs que leur imposent la religion et la nature, et, s'il est un fait que tous nous pouvons attester, c'est que l'esprit de Blanche de Castille revit dans toute notre France. Et cependant combien de mères ont à pleurer sur les ruines de l'édifice élevé par leur tendresse et leur piété! Hélas! de ces tristes ruines d'une première éducation chrétienne, un œil attentif distingue les vestiges jusque dans ces ouvrages de scandale, dont notre époque est si prodigue! Il n'est donc que trop vrai, mes enfants, qu'une éducation première, loin d'être une garantie suffisante, réclame elle-même une garantie. La trouvera-t-elle en ce rare bon sens dans lequel on veut se réfugier?

Le bon sens qui ne s'est pas fortifié par l'étude de la logique, est admirablement disposé pour se laisser prendre au sophisme; car rien ne ressemble au raisonnement comme le sophisme. Les auteurs des systèmes modernes avaient, eux aussi, leurs prétentions au bon sens; ils se sont perdus en croyant obéir au bon sens, lorsqu'ils ne faisaient que suivre le labyrinthe de leurs pensées. Ah! sachez-le bien, il faut une grande vigueur d'esprit pour se dégager des enroulements multipliés de déductions sophistiques. Les plus habiles n'y sauraient suffire sans une attention soutenue. Que ferez-vous, mes enfants, si vous n'avez que la candeur d'un bon sens encore novice pour résister aux séductions d'une intelligence qui a su donner à l'erreur les dehors de la vérité? Si du moins les poisons que produisent les intelligences perverties, étaient en tout semblables à ceux que l'on rencontre dans la nature, on comprendrait cette assurance. Dieu, en donnant à la plupart des plantes malfaisantes des couleurs livides et un aspect repoussant, a sagement uni le préservatif au danger. L'erreur et le mal, au contraire, se présentent, surtout de nos jours, sous des formes séduisantes, parés des charmes du style et

des agréments de l'imagination. Nous portons au fond de l'âme la conviction que le beau est toujours uni au vrai : comment ne pas croire que ces dehors charmants sont la splendeur d'une vérité qu'ils expriment? Il faudrait distinguer l'apparence de la réalité, la vraie beauté de la beauté factice; mais, on le sait, sous l'impression des grâces du langage, comme par l'effet d'une musique harmonieuse, l'âme s'abandonne volontiers aux jouissances de la sensibilité, elle endort à moitié la raison, elle suspend l'exercice de cette partie mâle et vigoureuse d'elle-même qui juge et qui contrôle; et, à la faveur de cette nonchalance du jugement, tout ce qui se présente avec quelque air de vérité se fait facilement accepter; que dis-je? il est trop certain que la sensibilité a de secrètes sympathies avec l'erreur et le mal, et que, s'exaltant outre mesure, elle entraîne à sa suite la raison avec une force presque irrésistible. Rappelez-vous la fable d'Ulysse et des sirènes. A moins d'avoir une oreille assez juste, assez exercée pour distinguer comment toute cette harmonie qui vous enchante repose sur une base discordante; à moins de saisir vivement le contre-sens qui existe entre la musique et l'idée, vous n'avez qu'un parti à prendre, imiter le roi d'Ithaque, empêcher le son séducteur d'arriver jusqu'à vous. Mais le pourrez-vous toujours? Comment, lorsque tous les points de l'atmosphère vibrent à la fois, parvenir à ne rien entendre? Ce qu'il vous faut donc, c'est un esprit ferme, exercé, pénétrant, qui du premier coup démêle l'erreur sous l'apparence brillante de la vérité, le sophisme sous les replis et les ondulations d'une phrase harmonieuse; ce qu'il vous faut, c'est l'étude sérieuse et approfondie de la logique, c'est la pratique méthodique et soutenue de ses règles et de ses préceptes.

Telle est la conclusion qui me semble maintenant découler avec rigueur des diverses considérations que je viens de développer devant vous. Mais serait-elle autre chose qu'un sujet de spéculations stériles, un motif de récriminations déplacées, une occasion d'inutiles souhaits? Messieurs, un avenir meilleur se prépare. Déjà, au sein même du torrent qui emporte les esprits vers de tout autres préoccupations, on peut

distinguer comme un courant contraire dont la force s'accroît chaque jour et qui finira par dominer. A l'ombre du sanctuaire, et sous la haute inspiration des organes les plus vénérés de l'Église, un heureux mouvement de rénovation est commencé; les saines méthodes sont remises en honneur et reprennent peu à peu leur antique influence. Et n'en avons-nous pas non loin d'ici une preuve manifeste? N'est-il pas permis d'espérer que, bientôt peut-être, la société, surprise de trouver au milieu de la confusion qui la désole, un modèle parfait d'ordre, d'harmonie intellectuelle, voudra l'imiter, le reproduire en elle-même, et rendra aux études qui en sont le principe, le moyen d'exercer librement leur action salutaire? On a dit, avec plus de vérité qu'on ne croyait, que l'ancienne France fut la création des évêques; il en sera probablement de même de la France de l'avenir. Grâce à leur initiative, à leurs efforts, l'esprit français, soumis de nouveau à la discipline de la logique, retrouvera, suivant la pensée de M. Barthélemy Saint-Hilaire, la justesse et la précision qui firent longtemps sa gloire et qui projettent encore quelques reflets jusqu'à nous.

Quant à vous, mes enfants, laissez-moi vous adresser ce conseil avant de finir. Ces couronnes, objet de vos vœux et aussi de vos espérances, sont, vous le savez, un symbole de perfection, non moins que de victoire; et pourtant il n'en est aucune, peut-être, qui soit le signe d'une éducation libérale parfaite. Ah! n'en rejetez la faute ni sur vos parents ni sur vos maîtres. Rappelez-vous plutôt qu'il dépendra de vous de couronner l'œuvre que l'iniquité des temps les force de laisser inachevée. Le commerce des esprits vraiment cultivés peut, à la longue, suppléer aux études et aux exercices méthodiques; on peut en se rendant familiers les ouvrages où ils ont imprimé la forme de leur vie intellectuelle, apprendre à penser comme eux, à raisonner comme eux. Vous avez entendu en quels termes M. de Maistre apprécie les écrivains du grand siècle. Voilà vos modèles, voilà vos maîtres, chers enfants, voilà les seuls dont vous deviez accepter les leçons pendant les premières années qui suivront votre sortie du collége. Ayez

le courage de vous interdire sévèrement la lecture des productions que notre époque a marquées de son caractère : elles ne serviraient qu'à fortifier les défauts que vous voulez corriger. Plus tard, quand votre raison sera en possession de toute sa rectitude et de toute sa force, vous pourrez aborder la littérature contemporaine sans danger et avec fruit : vous saurez alors en dégager les vérités qu'elle renferme, et en démasquer les nombreuses erreurs. Vous aurez ce qu'il faut pour travailler au triomphe des saines doctrines et servir ainsi de la manière la plus efficace les intérêts de la patrie et la cause de Dieu.

J. DE BONNIOT.

# LE ROLE DES CATHOLIQUES

## DANS LE MOUVEMENT HISTORIQUE CONTEMPORAIN

Notre siècle aime à se féliciter d'avoir la vocation historique, et l'on ne saurait nier qu'il ait des titres sérieux à cette gloire. Sans doute la postérité, plus sévère que nous sur nos œuvres, ensevelira dans les catacombes de ses bibliothèques certains livres d'histoire aujourd'hui vantés à l'excès ; mais elle ne contestera pas, je pense, à notre âge l'honneur d'avoir été une ère de rénovation pour les études historiques. Les trois derniers siècles nous avaient laissé beaucoup à faire, et surtout une grande injustice à réparer. Trop d'engouement pour la belle antiquité, des préjugés sans nombre soulevés par le fanatisme d'une prétendue réforme, faussèrent l'opinion au XVI^e^ siècle et jetèrent le discrédit sur les âges chrétiens. La muse de l'histoire, comme celle de la poésie, se remit à chanter les gloires grecques et latines : le moyen âge fut traité par les humanistes d'alors et par les docteurs de la réforme, comme il l'est aujourd'hui par les rédacteurs du *Siècle* et des *Débats*. De là datent ces phrases sonores sur les siècles d'ignorance, les temps barbares, l'époque des ténèbres et de l'anarchie, tout ce vocabulaire encore à l'usage de l'orgueil et de la sottise modernes. Le XVII^e^ siècle, d'un esprit plus chrétien, ne sut pourtant pas s'affranchir de la fatale influence du siècle précédent, pour s'attacher à la contemplation studieuse des œuvres de nos pères dans la foi ; et, malgré toute mon admiration pour le grand Bossuet, je me demande si ses préjugés gallicans lui eussent permis de s'élever assez haut pour embrasser d'un regard parfaitement serein les annales de l'Europe catholique et achever d'une manière digne de son génie le *Discours sur l'histoire universelle*. Que dire du

XVIII[e] siècle? A part quelques érudits dont je n'oublie pas les utiles travaux, tous ses écrivains n'appartiennent-ils pas à l'école de la fausse science, de l'utopie et du mensonge? « Que veut donc nous apprendre Montesquieu avec son traité des fiefs? écrivait le spirituel Helvétius ; quel profit à tirer de ce fatras de lois barbares pour l'instruction et le bonheur des hommes? » Aussi quelle histoire et quelle philosophie de l'histoire que cet énorme pamphlet intitulé : *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, dont l'auteur, continuant à contre-sens l'œuvre de Bossuet, accuse la religion chrétienne et ses ministres d'avoir été la source de tous les malheurs du monde, la cause de toutes les fautes et de tous les crimes des gouvernements! On en était venu là, après avoir accumulé pendant trois cents ans sur ce pauvre moyen âge les erreurs, les calomnies, les inventions de l'ignorance et de la haine. Torturée par les protestants, par les rhéteurs, par les gallicans, par les jansénistes et par les pseudo-philosophes, l'histoire ne savait plus guère que mentir, et il lui devait être malaisé de désapprendre ce faux langage. Dieu lui-même y pourvut, en donnant au monde une de ces « grandes et terribles leçons, » par lesquelles il se plaît à instruire les rois et les juges de la terre. En présence des ruines entassées par la Révolution, et à la vue des temples relevés par la main de la Religion toujours vivante, l'histoire pouvait méditer avec fruit sur ce qui affermit les empires et sur ce qui les renverse. Et voilà comment le XIX[e] siècle était appelé de Dieu à réfléchir sur les destinées de l'humanité et sur le rôle historique du christianisme.

## I

Le dessein de la Providence ne devait pas échapper aux grands écrivains catholiques du commencement de ce siècle. Suscités de Dieu pour servir de guides à la génération nouvelle, ces hommes de génie eurent comme l'intuition de ses besoins et de ses devoirs. Tout le monde sait en quels termes énergiques M. de Maistre dénonçait l'histoire conspirant contre

la vérité. M. de Bonald ne tenait pas un autre langage. Le XVIII[e] siècle ayant fini de mort violente, disait-il aux jeunes écrivains, son successeur qui trouve les affaires dans le plus grand désordre, doit soumettre à une révision sévère les fortunes scandaleuses et les dilapidations du règne précédent. On est confondu, ajoutait-il avec tristesse, lorsqu'on pense aux livres qu'il faut refaire, surtout en histoire. Et, dans un excellent article sur la manière d'écrire l'histoire, l'illustre auteur flétrissait la méthode dite philosophique du dernier siècle, et posait d'une main ferme les principes d'une histoire véritablement philosophique (Cf. *Mélanges littéraires*). M. de Châteaubriand, sans voir d'aussi haut ni aussi loin que les deux savants philosophes, était comme eux et à sa façon l'interprète de la pensée divine, quand son éloquence redisait les bienfaits littéraires et moraux du christianisme, et qu'il essayait de chanter la sublime épopée de l'Église militante. Dès lors même, entrevoyant une histoire nouvelle du passé, et songeant à poursuivre son œuvre réparatrice, le chantre des *Martyrs*, le brillant apologiste de la religion, travaillait à ses *Études historiques* où, malgré plus d'une erreur, il a des vues vraiment neuves et garde des sentiments chrétiens. M. de Maistre et M. de Bonald, occupés à venger les vérités religieuses et sociales, ne touchèrent à l'histoire qu'en passant et pour en éclairer les hauts sommets.

Il eût fallu que, sous l'inspiration de ces maîtres, une école se formât pour répandre la lumière sur les annales obscurcies des nations chrétiennes. Et, je tiens à le dire parce qu'on ne le remarque pas suffisamment, les catholiques avaient chez eux assez de richesses pour suffire à cette fondation; ni les matériaux, ni l'idée générale n'eussent manqué aux ouvriers. M. Augustin Thierry qui, au début de sa carrière, professa un si fier dédain pour tous ses prédécesseurs, était revenu dans ses dernières années à une appréciation plus équitable : « A Dieu ne plaise, dit-il au ch. IV de ses *Considérations sur l'histoire de France*, que j'atténue en quelque chose la gloire de la grande école d'érudits antérieure à la Révolution ! Quel que soit le progrès actuel, quel que puisse être le progrès à

venir, cette gloire restera belle et intacte. Les œuvres des Bénédictins de Saint-Maur, de Saint-Vannes, et celles des savants laïques qui les ont imités sont, comme l'a dit un écrivain de génie (Châteaubriand), l'intarissable fontaine où nous puisons tous. Ils ont recueilli et mis au jour tout un monde de faits enfouis dans la poussière des archives ; ils ont fondé la chronologie, la géographie, la critique de l'histoire de France[1]. » N'est-ce pas en effet un magnifique fonds de bibliothèque historique, que ces vastes collections et ces œuvres gigantesques entreprises silencieusement à l'ombre du cloître, dans le temps même où la demi-science recueillait les applaudissements d'un public frivole? A quiconque prétendrait que toute science historique date de notre époque, — on rencontre de ces gens-là[2], — il n'y a qu'une réponse à faire : il faut le conduire dans une de nos bibliothèques et lui montrer ces belles rangées d'in-folio qui en ornent les rayons, ces *Acta Sanctorum*, ce *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, ces *Annales ecclesiastici Francorum*, cette *Bibliothèque historique de la France*, cette *Histoire littéraire de la France*, ce traité *de Re diplomatica*, tous ces prodiges d'érudition dus aux Bénédictins, aux Jésuites, aux Pères de l'Oratoire, pour ne parler ici que des religieux. Je n'ignore pas ce que la science contemporaine peut mettre en regard des travaux du passé : tous ces documents inédits, toutes ces collections de mémoires et d'archives curieuses ; mais il demeure vrai qu'on

[1] Je demande la permission de rappeler aussi l'honorable éloge que faisait du P. Daniel l'auteur des *Lettres sur l'histoire de France* : « Le but principal de Daniel était l'exactitude historique, non pas cette exactitude vulgaire qui se borne à ne point déplacer les faits de leur vrai temps ou de leur vrai lieu, mais cette exactitude d'un ordre plus élevé, par laquelle l'esprit et le langage de chaque époque sont scrupuleusement reproduits..... Le P. Daniel a le premier enseigné la vraie méthode de l'histoire de France, bien qu'il ait manqué de force et de talent pour la mettre en pratique ; c'est une gloire qui lui appartient et que néanmoins peu de personnes lui accordent. Entre ceux qui ont écrit après lui, bien peu se sont efforcés, je ne dis pas seulement d'acquérir une science égale à la sienne, mais même de profiter de l'exemple et des leçons que présente son livre. » (Lettre IV.)

[2] « L'histoire n'a pas quarante ans. » Renan, *Essais de morale et de critique*, p. 106.

avait appris avant notre époque à remonter aux sources, et qu'un Augustin Thierry catholique eût pu, sans sortir de nos bibliothèques, trouver tout ce qu'il lui fallait.

Ce n'est pas à dire pourtant que l'école érudite d'autrefois fût sans défauts ; elle en avait un surtout, au moins dans ses derniers jours, qu'on lui a durement reproché, et dans lequel on est parfois retombé depuis. Appliqués sans relâche à la recherche des textes et à la discussion des faits, ces savants hommes avaient fini par oublier d'être des philosophes et par n'être plus que des critiques : le soin qu'ils donnaient aux matériaux leur faisait perdre de vue l'ensemble. Et peut-être ne faut-il regretter qu'à demi cette imperfection ; nous eussions été obligés, je le crains, de renverser ce qu'on eût alors édifié. Dominée par les préjugés du siècle, séduite par les doctrines gallicanes et jansénistes, l'école qu'on a nommée bénédictine aurait eu de la peine à saisir dans toutes leurs harmonies l'ordonnance du plan divin et la loi de succession qui enchaîne l'un à l'autre les faits de l'âge moderne. Un disciple de M. de Maistre et de M. de Bonald se trouvait de prime abord en face d'horizons plus larges. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, le livre *du Pape*, les *Considérations sur la France*, la *Théorie du pouvoir politique et religieux*, la *Législation primitive*, offrent tant d'aperçus lumineux sur le gouvernement providentiel, sur les grandes lois de la société et sur l'action civilisatrice de l'Église, qu'il n'était pas bien difficile, à qui l'aurait voulu, de créer une vaste synthèse expliquant l'ensemble des événements humains.

Malgré toutes les ressources fournies par nos anciens érudits pour la connaissance exacte des faits, malgré toutes les lumières prodiguées par nos philosophes pour l'interprétation orthodoxe du passé, malgré l'impulsion donnée aux esprits par l'illustre écrivain qui avait comme deviné le moyen âge, pas un seul grand historien ne se leva en ce temps parmi les catholiques. Le clergé, courant au plus pressé, exposait le dogme, instruisait les peuples, rétablissait le culte ; les laïques zélés se jetaient dans les rangs de la presse militante. Et puis, il faut bien le dire, on n'était pas alors, même dans le clergé,

complétement débarrassé des fâcheuses traditions de l'ancien régime et pleinement revenu aux saines doctrines. C'est ainsi que Michaud, l'éloquent historien des Croisades, se laissait entraîner à déclamer contre l'ambition des papes et le fanatisme des chrétiens; et il est encore bien surprenant, dit le vénérable M. Laurentie, que, sous l'impression des idées qui survivaient en 1808, il ait pu, il ait osé traiter l'histoire des Croisades comme on ne l'avait pas essayé jusque-là, de manière à faire aimer cette époque, qui n'était et n'est encore pour les incrédules qu'une époque de barbarie. Chose remarquable et sans doute providentielle! ce devaient être des hommes étrangers à notre foi, qui les premiers, éclairés par une étude sérieuse et loyale, rendraient justice à ces grands siècles si profondément catholiques. *Salutem ex inimicis nostris.*

## II

Délaissée par les catholiques, l'histoire tomba aux mains des rationalistes et des protestants. On ne l'avait pas conduite sur les hauteurs pacifiques d'où la croix domine le monde; elle descendit dans l'arène des passions et se mêla aux luttes ardentes des partis. C'est en 1820 que la jeune histoire, émancipée par la Restauration, — l'Empire l'avait mise sous la surveillance de la police, — fit, avec quelque fracas, son entrée dans la carrière et s'annonça comme une puissance d'opposition. Un jeune homme qui à quinze ans avait senti, en lisant une page des *Martyrs*, s'éveiller sa vocation à l'histoire, lança dans le *Courrier français* dix lettres qui étaient tout ensemble un manifeste de réforme historique et un pamphlet politique. A la même date, et pour parler comme Augustin Thierry lui-même, « le professorat s'éleva au rang de puissance sociale; il y eut pour lui des ovations et des couronnes civiques. » M. Guizot, avec plus de calme et de modération toutefois que le publiciste du *Courrier français*, étudiait devant son auditoire les origines du gouvernement représenta-

tif et les institutions politiques de l'Europe depuis la chute de l'empire romain. Sous l'influence de ces deux hommes d'un génie à s'imposer comme maîtres, la nouvelle école historique, dès son début, se partage en deux groupes, l'un qui s'attache plus aux faits, l'autre qui s'occupe surtout des idées; d'où leur sont venus les noms d'école pittoresque ou descriptive et d'école philosophique.

Le signal donné, on vit paraître coup sur coup des ouvrages destinés à un grand retentissement. C'étaient, en 1821, les trois premiers volumes de l'*Histoire des Français*, par le Génevois Sismondi, que sa haine, digne de Voltaire, contre le catholicisme, n'empêchait pas d'admirer les « vertus idéalisées » du moyen âge; en 1824, l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, qui, à l'aide des anciens chroniqueurs, fait revivre dans un tableau pittoresque et fidèle les mœurs de la France au XIV<sup>e</sup> siècle. Dans le même temps, deux jeunes écrivains, « unis entre eux du triple lien de l'amitié, de l'opinion et du talent, » M. Thiers et M. Mignet, entreprenaient hardiment l'*Histoire de la Révolution française*. L'un, narrateur habile et fécond, décrivait longuement les scènes révolutionnaires; l'autre, esprit systématique, préférant les formules au récit, groupait les faits pour établir des conclusions philosophiques : tous deux justifiaient les principes et les actes de la Révolution, sous prétexte que ses excès mêmes étaient nécessaires à l'émancipation des peuples. Ce fatalisme historique donnait naissance à une troisième école, dont les disciples ne reculeraient pas un jour devant les plus exécrables apologies.

Redirai-je toutes les œuvres, — tous les chefs-d'œuvre, si l'on veut, — qu'on doit à ces hommes célèbres, tous les travaux auxquels ils ont attaché leurs noms ou qui ont été conçus sous leur influence? Pourquoi dresser ici le catalogue des livres de la nouvelle école? Ne sont-ils pas assez connus, ne le sont-ils même pas trop? Malheureusement la vogue est encore de ce côté-là, quoique tant de brillantes renommées aient, en ces derniers temps, subi de terribles échecs par les efforts de la saine érudition et de la science catholique. Mais il n'est pas

facile aujourd'hui, grâce au despotisme du journal, de secouer le joug de certaines réputations. Je suis même sûr qu'on m'accuserait d'irrévérence, si je me permettais d'user en toute liberté des franchises de la critique. Il me servirait peu d'affirmer que j'estime autant que personne les qualités qui font la gloire de nos modernes historiens; des gens que je connais bien ne me pardonneraient point la sévérité d'un jugement sans réticence. On ne refusera pas au moins d'en croire la *Revue des Deux Mondes*. Mes citations sont un peu longues et ramassées de différents endroits; mais elles n'en sont que plus décisives.

« Notre école historique avait eu de brillants débuts, et il lui avait été beaucoup donné; mais que de nobles facultés faussées dans leur résultat par un mauvais biais de la volonté! Que de belles aptitudes qui n'ont produit que des œuvres manquées, parce qu'elles ne se sont point employées à voir juste! » (1er mai 1862, p. 254.)

De ce jugement sommaire, qui ne ressemble pas mal à une exécution en masse, descendons à quelques sentences individuelles.

« Avec son merveilleux instinct de divination, *M. Michelet* n'est bien souvent qu'un sybarite d'imagination, qui pense pour se donner la jouissance et l'ivresse de visions du plus prestigieux effet... Il y a un point où depuis longtemps M. Michelet a presque perdu tout équilibre de jugement, c'est quand il touche aux choses religieuses et aux choses de la révolution. De là vient la différence qui existe entre ses premiers volumes sur l'histoire de France et ses dernières études... Une fois arrivé à ce point du catholicisme et de la révolution, M. Michelet part visiblement effaré et se lance dans des espaces indéfinis. M. Michelet n'est point évidemment un historien véritable. » (1er mai 1862, p. 254; 1er septembre 1856, p. 214.)

« *M. Henri Martin* est patient et érudit; il a la force de la volonté; mais c'est un druide... Pour lui il y a toute une tradition qui commence au druidisme pour aboutir à la révolution française. Jeanne d'Arc elle-même est assez bizarrement représentée comme une descendante de Velléda et une aïeule de Descartes. Le moyen âge trouve dans M. Henri Martin un juge fort peu équitable ;... et

tout cela sans feu ni flamme, sans le charme comme sans l'excuse d'un entraînement d'imagination. L'exaltation est toute de tête; c'est une fièvre à force d'idée fixe. » (1er mai 1862, p. 254; 1er avril 1856, p. 682.)

« *M. Augustin Thierry* avait à un très-haut point l'imagination historique; il aurait pu laisser des travaux complets, s'il eût été moins porté à faire de la polémique courante avec le passé. » (1er mai 1862, p. 254.)

« Protestant philosophe, *Sismondi* ne se piquait pas d'orthodoxie... Dans l'explosion de ses colères, il semble renier parfois la religion qui l'inspire... « Plus j'avance, écrivait-il dans son journal en 1835, et plus je sens de répugnance pour l'esprit sacerdotal... » Pendant bien des années il avait refusé d'admettre cette forme de la vie divine (la Providence)... » (1er janvier 1862, p. 85, 88, 93, 95.)

Il faut abréger cette revue de nos historiens, si instructive soit-elle. Ajoutons seulement quelques lignes pleines de sens, comme il est rare, hélas! d'en rencontrer dans la Revue de M. Buloz, et qui forment la péroraison du réquisitoire.

« Si l'on y réfléchissait sérieusement, quelle grave responsabilité que celle de l'historien! que de mal permanent il peut faire en cédant à un mauvais entraînement, en se laissant aller à émettre une appréciation viciée par un manque de conscience! De sa faiblesse d'un moment peut découler, pendant de nombreuses générations, toute une lignée d'injustices, de haines nationales, de folies présomptueuses, entraînant elles-mêmes des guerres, des échecs pour son pays, des souffrances pour les multitudes... L'histoire par elle-même est déjà une tâche presque surhumaine; jamais ceux qui s'y livrent ne feront honneur à leur nom, tant qu'ils n'auront pas bien senti que l'intelligence, l'érudition, le génie même, ne sont pas ce qu'il y a de plus indispensable à l'historien, et que la règle d'or pour lui, le seul moyen de laisser des œuvres qui puissent recevoir la ratification de l'avenir, est de n'exprimer jamais que ce qu'il aperçoit et ce qu'il pense, quand ses facultés sont dirigées par ses meilleurs sentiments. » (1er mai 1862, p. 254, 255.)

Est-il encore des catholiques qui ne comprennent pas combien il faut regretter que l'histoire ait été pendant quinze ans

entièrement livrée à l'esprit de secte et de parti? En est-il qui ne sentent pas combien il faut rougir d'avoir loué et recommandé sans réserve des écrivains hostiles à notre foi, et par là même à beaucoup d'autres choses dignes de respect? Heureusement la Providence, ici comme en tout, a eu ses vues secrètes et ses admirables desseins. De ces hommes qui s'étaient jetés les premiers dans l'étude de l'histoire, les uns y portaient de la droiture et de la bonne foi; les autres n'y cherchaient malheureusement que des armes et des scandales. Ces derniers, par un châtiment de Dieu, sont tombés si bas dans le mépris public, M. Michelet, par exemple, qu'ils ne sont pas plus respectés qu'ils ne se sont respectés eux-mêmes. Les autres, ceux qui déjà ne sont plus et ceux qui survivent, ont fini par céder à la vérité, qui emporte toujours les hommages des cœurs honnêtes et sincères. Augustin Thierry, « rationaliste fatigué, » se soumit dans ses derniers jours à l'autorité de l'Église. Le vénérable M. de Barante publiait naguère une apologie de la Révélation, pour protester contre l'apostasie de M. Renan. M. Thiers, aujourd'hui le plus populaire de nos historiens, a mis sa vive éloquence et son admirable entente des affaires au service de la papauté et des grands intérêts catholiques. L'Académie française n'a pas oublié, et nous avons recueilli avec une joyeuse espérance, les paroles si chrétiennes par lesquelles M. Guizot, s'honorant lui-même, honorait la mémoire de M. J.-J. Ampère, revenu des régions du scepticisme à la foi paternelle. L'Allemagne, qui ne le sait? a été témoin du même spectacle. De l'autre côté du Rhin comme chez nous, des protestants impartiaux, et même des adversaires déclarés, se sont avoués vaincus, au terme de leurs labeurs scientifiques, par l'évidence du fait divin et le triomphe de la foi à travers les siècles. L'Église a vu revenir successivement à elle les Stolberg, les Haller, les Hurter, les Arendt, les Gfrœrer, les Jarke, et d'autres encore, tous glorieux champions de la vérité historique, athlètes plus glorieux de la vérité religieuse.

Tous ces libres témoignages rendus à notre foi, tant d'aveux arrachés çà et là par la force des faits, sont une espèce

d'apologie qui, pour quelques esprits, est la meilleure des démonstrations, et qui peut bien nous consoler d'avoir si longtemps attendu le jour où apparaîtraient en histoire les vrais témoins de Jésus-Christ et de son Église.

## III

L'année 1836 doit être une date chère à tous les cœurs catholiques. C'est l'année où M. de Montalembert, tout rayonnant des ardeurs de la jeunesse et de la foi, après deux ans passés en Allemagne dans l'étude et la réflexion pour se consoler des douleurs d'un déchirement nécessaire, nous rapportait cette *Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*, « qui révélait un monde, et dont les études historiques reçurent la plus forte impulsion peut-être qui leur ait été donnée de ce temps. » (L. Veuillot.) C'est l'année où Frédéric Ozanam, étudiant de la veille, occupé à la préparation d'une thèse sur la philosophie de Dante, écrivait à un de ses amis, avec cet accent d'enthousiasme qui dénote une vocation : « J'étudie aussi l'époque de ce poëte, et m'efforçant de creuser un peu dans quelques-unes des questions obscures qui s'y rencontrent, je ne puis me lasser d'admirer l'action des papes au moyen âge. Je n'admire pas moins ceux des temps modernes ; et j'ai lu un très-bon livre de M. Artaud, — encore une gloire catholique de cette époque ! — sur la vie et le pontificat de Pie VII (1836), où j'ai trouvé des choses héroïques que le monde connaît peu. Heureux ceux dont la vie peut se consacrer à la recherche du vrai, du bien et du beau ! » (Lettre du 13 novembre 1836.)

Devenu professeur à la Faculté des lettres de Paris, après un concours où l'éclat et l'animation de sa parole arrachèrent à M. Cousin ce cri d'enthousiasme : « Ah ! Monsieur Ozanam, on n'est pas plus éloquent que cela ! » Frédéric Ozanam entreprend d'exposer l'histoire littéraire du moyen âge, depuis le v^e siècle jusqu'à la fin du XIII^e et jusqu'à Dante.

Dans le même temps, le noble orateur de la Chambre des pairs, profitant de tous les loisirs de sa carrière politique, se voue à des recherches bénédictines sur l'histoire des moines d'Occident depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard. Tous deux obtiennent avec pareille gloire le même résultat : la réhabilitation du moyen âge et la glorification de l'Église; tous deux montrent comment le catholicisme, par ses papes et par ses moines, « sut tirer des ruines romaines et des tribus campées sur ces ruines une société nouvelle, capable de posséder le vrai, de faire le bien et de trouver le beau. » (Ozanam.)

Le XIX^e siècle commençait à remplir sa vocation historique, opposant au dédain, à l'oubli et au mépris des trois derniers siècles pour les âges chrétiens, l'amour, l'étude et l'admiration. Les « fils des croisés » revendiquaient enfin l'héritage de leurs aïeux. Mais puisqu'on avait eu le malheur de laisser des étrangers, des ennemis même, prendre avant nous possession d'un domaine qui nous appartenait plutôt qu'à eux, il fallait maintenant entrer en discussion et réviser les titres des adversaires. Celui qui s'acquitta de cette tâche laborieuse fut un prêtre, le plus humble des prêtres, un pauvre curé de campagne, relégué comme en exil par des supérieurs mal informés, dans la plus pauvre paroisse de son diocèse. Pour occuper les loisirs de sa retraite à la Tranclière, — c'est le nom de ce misérable hameau situé aux environs de la petite ville de Bourg en Bresse, — M. l'abbé Gorini, tout à fait inconnu alors, et qui plus est, méconnu, se mit à mendier des livres et à lire concurremment les œuvres de l'antiquité ecclésiastique et les ouvrages les plus vantés de nos contemporains. Il ne fallut pas longtemps au docte curé pour s'apercevoir que les modernes défiguraient les anciens et qu'ils falsifiaient l'histoire. Pendant près de vingt ans passés à la Tranclière (1829-1847), M. Gorini ramassa des notes sur les « inexactitudes » (c'est le terme qu'il employait) des célèbres auteurs du jour, et enfin, pressé par ses amis, il consentit à coordonner ses matériaux et à laisser publier la *Défense de l'Église contre les erreurs*

*historiques de MM. Guizot, Augustin et Amédée Thierry, Michelet, Ampère, Quinet, Fauriel, Aimé-Martin*, etc. (4e édit., 4 vol. in-8). L'effet produit fut considérable; il n'y eut qu'une voix dans les deux camps pour reconnaître le mérite du défenseur de l'Église et proclamer que son ouvrage se plaçait « au premier rang des productions historiques de ce siècle. » (M. de Montalembert.)

Grâces à Dieu, l'histoire catholique est aujourd'hui relevée de ses humiliations; elle a des gloires qui ne le cèdent à aucune autre. Peut-on citer beaucoup de noms d'une autorité plus grande que les trois dont j'ai parlé, que tous ceux dont j'aurais à faire mention? Quelle est la partie de l'histoire sur laquelle nos écrivains n'aient pas publié de livres estimés? Nous pouvons étudier l'empire romain dans MM. Dumont, Laurentie et de Champagny; l'Église et l'empire romain au IVe siècle dans M. Albert de Broglie; l'histoire de France dans MM. Laurentie, Gabourd et Trognon; la Révolution française dans MM. de Falloux, de Beauchesne, Poujoulat et d'autres; la Restauration dans M. Alfred Nettement. Il faut encore citer les Lenormant, les Carné, les Saint-Victor, les Audin, les Chalambert, les Riancey, les Crétineau-Joly, les Wallon, sans oublier deux nobles belges, le vénérable baron de Gerlache et le comte de Villermont. A cette liste, qui est loin d'être complète, ajoutez les Italiens César Cantù et dom Tosti, le docteur anglais Lingard, les docteurs allemands Dœllinger et Hefele, dont les ouvrages traduits en français, une partie du moins, enrichissent notre bibliothèque historique.

Je n'entre pas ici dans plus de détails, car je ne prétends refaire ni les Lettres de Mgr Dupanloup aux hommes du monde sur les études qui leur conviennent, ni la Note de M. Henri de l'Épinois sur les études historiques au XIXe siècle[1]. Il me paraît seulement utile d'insister un peu sur la part spéciale du clergé dans les travaux historiques de ce temps. On nous accuse souvent de demeurer en arrière; il est bon de

[1] Chez Douniol et chez Palmé.

faire voir que nos détracteurs, en répétant de vieilles calomnies, se montrent beaucoup plus retardataires que nous. Déjà notre cause a été plaidée, pour ne pas dire gagnée, par M. L. Veuillot signalant à M. Scherer, qui les ignorait totalement, les « travaux scientifiques et littéraires du clergé français[1], » et par M. le vicomte Gazan, auteur d'un remarquable ouvrage sur les « services que le catholicisme a rendus à la France » (1865). Ce n'est pas au clergé, je l'ai dit, ce n'est pas même en un certain sens aux catholiques, qu'est due l'initiative de ce retour salutaire à l'étude du moyen âge; j'avouerai même que l'œuvre a été surtout poursuivie par des laïques. Ceux-là seuls s'en étonneront qui n'ont jamais réfléchi aux dures conditions faites au clergé français. Tirés pour la plupart des rangs du peuple, privés de ressources et isolés dans les campagnes, comme M. Gorini, ou bien épuisés dans les villes par les labeurs du ministère, écrasés par l'instruction d'une nombreuse jeunesse dans les séminaires ou dans les écoles libres, absorbés par les études auxquelles les oblige leur vocation, nos prêtres ne peuvent pas, à moins de pousser le courage jusqu'à l'héroïsme, aller bien avant dans cette étude de l'histoire qui exige tant de livres et tant de loisirs. Les congrégations religieuses elles-mêmes n'échappent pas à toutes les difficultés que nous venons de rappeler, sans compter que la milice sacerdotale et religieuse, « l'armée céleste, » comme parle le *Siècle*, ne se recrute pas, quoi qu'en dise le journal des cabarets, suivant la mesure des besoins. Malgré tant d'obstacles, la science historique a trouvé chez nous des représentants qui ne sont pas sans gloire. L'histoire ecclésiastique n'a-t-elle pas ses Rohrbacher, ses Darras, ses Jager, ses Christophe, ses Gosselin? Je sais ce qu'on peut reprocher à tel ou tel de ces auteurs sous le rapport de la composition et du soin des détails; mais il serait injuste de dénier à aucun d'eux, non-seulement « ce qu'il y a de plus indispensable à l'historien, » la sincérité et l'amour du vrai, mais encore le sens général de l'histoire et

[1] *Revue du monde catholique*, 10 avril 1862.

l'intelligence des temps chrétiens. Contentons-nous d'indiquer tant de monographies qui souvent reproduisent le tableau de tout un siècle, tant d'écrits qui donnent sur des questions particulières le dernier mot de la science. Prenez, par exemple, les Vies de M. Olier, de saint François de Sales, de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, et l'Histoire de saint Vincent de Paul, vous connaîtrez dans tous ses détails la splendide rénovation catholique qui a marqué le commencement du XVII^e^ siècle. M. l'abbé Hamon élève un monument historique en l'honneur de la sainte Vierge. M. l'abbé Destombes a écrit une histoire, qui restera, de la persécution religieuse en Angleterre sous Élisabeth et sous ses successeurs. Quand il s'est fait naguère une levée de boucliers contre le pouvoir temporel du pape, le clergé a repoussé l'attaque par les armes que fournissait l'histoire : S. É. Mgr le cardinal Matthieu, Nosseigneurs d'Alger et d'Orléans, se sont distingués dans cette lutte par la sûreté de leurs coups. Nous étions prêts encore à démasquer la fausse science du prétendu historien de Jésus et des Apôtres. Qui connaît mieux que M. l'abbé Freppel les temps apostoliques? Les *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, par M. l'abbé Faillon, et la *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial*, par M. l'abbé Arbellot, ont amené une réaction, qui paraît maintenant décisive, au sujet des origines chrétiennes de la Gaule. Enfin est-il beaucoup de diocèses où ne se rencontre pas quelque prêtre éminent par ses connaissances historiques et archéologiques ? M. l'abbé Martigny, chanoine de Belley, recevait l'autre jour du gouvernement une distinction honorifique pour son *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*. L'Académie des inscriptions et belles-lettres a, dans ces derniers temps, accordé des prix ou des mentions très-honorables à MM. les abbés Barrère, Desroches, Caneto, Richard, Poquet, Hanauer, etc. Et au mois d'avril 1865, dans le Congrès des Sociétés savantes, M. le ministre de l'instruction publique, félicitant M. l'abbé Cochet, l'infatigable archéologue normand, faisait l'éloge du clergé en des termes qu'il faut rapporter : « Je ne m'étonne pas, disait M. Duruy, de voir

un si grand nombre de membres du clergé se vouer avec autant de dévoûment que de talent à l'archéologie nationale; il y a quelque chose de religieux dans le culte payé par la science à la mémoire de nos aïeux. »

Je ne dois pas omettre les travaux des congrégations religieuses. L'Oratoire de France renouvelé a fourni des avocats aussi éloquents que bien informés à la Pologne et à l'Irlande : les Pères Lescœur et Perraud ont raconté les souffrances de ces deux nations martyres. Les Bénédictins ont parmi nous des descendants directs : dom Guéranger, l'historien et le restaurateur de la liturgie; dom Piolin, l'historien de l'Église du Mans; S. É. le cardinal dom Pitra, l'historien de saint Léger, de la Hollande catholique, de l'œuvre bollandienne et des antiquités de l'Église d'Orient. Les Bollandistes, eux aussi, ont des successeurs : cinq volumes in-folio se sont ajoutés aux cinquante-quatre de l'antique collection qu'on réimprime, et à cette heure le soixantième est sous presse. Je me contenterai de nommer les PP. Arthur Martin et Charles Cahier; il faudrait se méfier, suivant le mot de M. L. Veuillot, de la science des savants qui ne les connaîtraient pas. Et en général, — j'ai parfaitement le droit de tirer cette conclusion, — ce serait donner un signe infaillible de son ignorance que de parler de l'ignorance du clergé.

## IV

Si les catholiques se sont mêlés un peu tard au mouvement du siècle vers les études historiques, ils ont depuis, nul n'en disconviendra, bien racheté le temps perdu. Mais, quelque jugement qu'on veuille porter sur le rang auquel nous donne droit notre part de conquête dans le domaine des faits, nous osons prétendre à la première place pour ce qui regarde l'explication des événements et la science des destinées de l'humanité.

Les modernes ont singulièrement agrandi l'idée de l'histoire. L'historien doit de nos jours retracer, non-seulement le carac-

tère des peuples et des grands hommes, le jeu des passions et des intérêts, l'état des mœurs et des lois, mais encore la marche des croyances et des idées, le progrès des arts, des sciences et des lettres, l'influence des races et du climat, le mouvement de la population, de la richesse et du commerce. Ainsi le demandent les goûts du public, ainsi l'exigent les développements de notre civilisation. Ce n'est encore là pourtant que l'histoire proprement dite. Si vous voulez mériter le titre d'historien philosophe, vous embrasserez d'un seul regard tout un ensemble de faits, dans cette masse vous distinguerez les faits généraux, et de ceux-ci remontant à d'autres faits plus généraux, vous démêlerez les éléments de la civilisation chez un peuple ou dans tout un monde, et vous en suivrez les développements à travers les siècles, marquant les causes et les effets, les principes et les conséquences. Cela s'appelle faire la philosophie de l'histoire. Mais il y a dans cette philosophie de l'histoire quelque chose de beaucoup plus élevé, ce qui est le comble de la science et à quoi parviennent seuls les hommes d'un génie tout à fait supérieur : c'est la poursuite de la loi universelle qui domine tous les faits passés, présents et futurs, c'est la recherche du plan suivant lequel s'accomplissent les développements de l'humanité dans tout le cours des âges. Il faut avouer que c'est là une sublime conception, un magnifique programme tracé à l'activité de l'intelligence humaine.

Si vous en croyez les penseurs d'aujourd'hui, ils vous diront que vous êtes redevable à leur génie de cette science nouvelle. Mais ils s'abusent un peu ; ce qui leur appartient en propre, ce sont les hypothèses fantastiques et les systèmes extravagants imaginés pour résoudre le problème surhumain, et qui n'ont eu d'autre résultat que de rendre suspect aux hommes de bon sens tout ce qui s'appelle philosophie de l'histoire. La raison, livrée à elle-même dans l'antiquité, avait pu faire de l'histoire philosophique, et encore n'avait-elle entrevu qu'une partie des questions ; mais elle n'avait nullement soupçonné cette philosophie supérieure de l'histoire. Ce sont les livres saints et la théologie catholique qui ont ouvert

cette immense perspective au génie des Augustin et des Bossuet. M. Renan l'avoue malgré lui, quand il appelle la philosophie de l'histoire une « œuvre juive », et qu'il ajoute pour expliquer sa pensée : « La vision apocalyptique, telle que nous la trouvons pour la première fois chez l'auteur inconnu (!) du livre de Daniel, était l'antécédent immédiat de l'abbé Joachim (un visionnaire du douzième siècle!), de Bossuet, de Vico, de Herder. » (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1860, p. 764.)

Bossuet, le premier, étendant du monde romain à tous les empires les principes de la *Cité de Dieu*, ramena à l'unité la suite des événements humains. Ce grand exemple séduisit des hommes qui n'avaient ni le génie ni la foi de Bossuet. Le napolitain Vico se crut de force à tenter l'entreprise dans les *Principes d'une science nouvelle* (1725). La « science » de ce légiste littérateur, — que ne s'est-il borné à l'étude des lois et de la littérature? — était en effet des plus « nouvelles. » Il enseignait que l'histoire réelle de toutes les nations est assujettie à tourner dans le cercle de l'histoire idéale, lequel comprend l'âge divin ou la domination des prêtres, l'âge héroïque ou le règne des guerriers, l'âge humain ou la période de civilisation, tout cela se succédant uniformément. On eût le bon esprit dans l'Italie du XVIII<sup>e</sup> siècle de laisser mourir au berceau la science nouvelle. M. Michelet, l'homme aux « prestigieuses visions, » la ressuscita (1831). Tout récemment encore, dans sa *Bible de l'humanité*, le prophète en délire chantait le cercle des âges. « Le monde en mourant ne meurt pas ; un âge passe, un âge vient.... Le *circulus* des choses, le chœur des heures du monde, dans sa route éternelle, de mille ans en mille ans, ramènent le couchant et l'aurore. » Roule qui voudra avec M. Michelet dans ce *circulus* des choses! Généralement nos philosophes ont préféré courir en ligne droite sur la route du progrès indéfini.

La « science nouvelle » a eu moins de partisans chez nous que la science d'outre-Rhin. Mais l'une et l'autre aboutissaient au même terme, le fatalisme. La métaphysique des Kant, des Herder, des Schelling et des Hegel, transportée en

France par MM. Cousin, Quinet et Lerminier, a infecté de panthéisme toute notre philosophie de l'histoire. « Malgré des différences tranchées, qui tiennent à des points de vue particuliers, à des additions et à des modifications que chaque écrivain a introduites dans sa théorie personnelle, il résulte de cet ensemble de travaux une doctrine une et identique, que nous avons déjà appelée la philosophie panthéistique de l'histoire. » (Mgr Maret, *Essai sur le panthéisme*, 2e édit., p. 253.) Cette détestable philosophie a nié l'existence d'un principe intelligent et libre, arbitre souverain de toutes choses ; à la place elle a mis une activité impersonnelle, aveugle comme le destin, qui se revêt fatalement de formes variées ; elle a imaginé des lois générales, permanentes et nécessaires, à l'empire desquelles tout est soumis, le monde moral comme le monde physique. De là, par voie de logique, on est descendu à cette glorification des triomphes de la force, à cette apothéose de ceux qui réussissent, à cette justification des faits accomplis, contre lesquelles nous avons protesté et protestons de toutes les puissances de notre âme.

Protester et réfuter, c'était le premier devoir des catholiques ; ils n'y ont pas manqué. Je ne rappellerai que deux écrits qui, sauf quelques points discutables, méritent à tous égards d'être recommandés : *de la Philosophie de l'Histoire*, par M. Roux-Lavergne ; *Introduction à la Théologie de l'Histoire, ou du Progrès dans ses rapports avec la Liberté*, par Charles Stoffels.

Ce n'était pas assez de détruire, il fallait édifier. Plusieurs, qui avaient trop pris des idées de leur siècle, n'y ont réussi qu'imparfaitement : Ballanche, Châteaubriand, Frédéric Schlegel, le baron Guiraud, le baron Barchou de Penhoen. D'autres ont suivi des doctrines plus sûres : M. L. Lacroix, dont le livre, recommandé ici même (novembre 1865), vient d'être couronné par l'Académie française ; M. l'abbé L. Leroy, qui publie présentement une cinquième édition d'un ouvrage signalé aussi dans les *Études* sous ce titre : *Règne de Dieu sur les Empires*, et qui maintenant s'intitule : *Philosophie catholique de l'Histoire, ou les Nations pour le Christ et l'Église*. Le P. Lacordaire et

le P. de Ravignan ont développé, dans quelques-unes de leurs conférences qui ne sont pas les moins belles, les lois du gouvernement divin et les péripéties de la lutte religieuse.

Balmès et Donoso Cortès, qui furent en Espagne les organes de la grande école de philosophie catholique fondée en France par de Maistre et de Bonald, ont relevé les assertions hasardées du célèbre historien de la civilisation, l'un dans un ouvrage complet, l'autre en quelques pages seulement et dans de simples esquisses, mais chacun de manière à se placer au premier rang parmi les écrivains philosophes en histoire. En dédaignant de retoucher ses œuvres selon leurs indications, M. Guizot a certainement mal servi sa gloire devant la postérité.

M. Henry de Riancey retrace l'*Histoire du monde* en disciple de saint Augustin et de Bossuet. MM. de Chalambert, de Carné et Gabourd ont mis en tête de leurs écrits sur la Ligue, sur les Fondateurs de l'unité française, sur l'Histoire de France, des introductions remarquables par l'élévation des idées et par la sûreté du coup d'œil.

Sans doute aucun de ces auteurs ne se flatte d'avoir créé un nouveau système. Mais, instruits par le bon sens populaire en même temps que par le catéchisme à reconnaître dans les événements l'intervention divine et les traces d'un principe ordonnateur, ils étudient, aux lumières de la philosophie et de la Révélation, les conseils de la Providence, le plan éternel du monde, plan vaste et simple où les parties enchaînées l'une à l'autre se rattachent en un point unique. Ce point unique, ils l'ont appris des saintes lettres, c'est le règne de Jésus-Christ par son Église. Ils s'attachent donc à montrer le christianisme préparé dans les temps antiques par les évolutions des peuples ; à faire voir, dans les temps modernes, les nations travaillant, bon gré mal gré, par leur soumission ou par leurs révoltes, au maintien, à l'affranchissement et à la propagation du christianisme. Nous le disons avec fierté : voilà notre philosophie de l'histoire; c'était celle de nos pères dans la foi, nous en gardons fidèlement les principes. « Il est souverainement délicat et presque ridicule, en face d'un

siècle auquel on a donné des explications pour toutes choses, de reconnaître qu'après tout il n'y a que la volonté de Dieu et les vues de sa Providence pour expliquer les principaux accidents de l'histoire. Telle est pourtant la vérité; et l'on n'est un historien qu'à condition de le croire, de le dire et de le prouver. » Ainsi parle M. de Carné, et il ajoute en termes admirables : « Remettre Dieu en pleine possession de l'histoire sera désormais la tâche dévolue au génie. » (*Les Fondateurs de l'unité française*, introduction.)

## V

En attendant qu'un homme soit appelé à « remettre Dieu en pleine possession de l'histoire, » ce qui est le but suprême et providentiel du mouvement historique contemporain, chacun de nous peut travailler à l'œuvre que le génie aura mission d'accomplir. Avant toutes choses, nous avons à rétablir la vérité des faits; et pour cela, deux moyens s'offrent à nous : le premier, c'est de refaire les histoires absolument faussées par les « seigneurs de la calomnie, » *comites mendaciorum*, et par leurs grands vassaux; le second, c'est de soumettre au contrôle d'une critique sévère ces œuvres mélangées de vérités et d'erreurs qui sont malheureusement dans presque toutes les mains. La première assemblée générale des catholiques à Malines (1863), a exprimé un vœu et adopté une résolution, dont il faut nous souvenir : « Il est à désirer que les écrivains catholiques s'attachent à réfuter avec soin les erreurs et à combattre les tendances irréligieuses qui se rencontrent dans des livres célèbres, d'ailleurs excellents (!), et que tout homme d'étude est amené à consulter. On pourrait donner à ces réfutations et à ces critiques la forme de notes, et en former pour chaque ouvrage une sorte de complément ou d'appendice. On enlèverait ainsi à la lecture de plusieurs historiens de notre temps les dangers qu'elle présente pour les jeunes intelligences[1]. »

[1] Le concile d'Amiens, tenu en 1853, donnait une direction semblable aux professeurs d'histoire dans les séminaires et dans les colléges catholiques. « Po-

Si la *Revue des questions historiques*[1] tient ses promesses, elle exécutera cette « résolution, » et sous une forme préférable, nous semble-t-il, à celle qu'on proposait à Malines; ce sera l'œuvre de M. Gorini, continuée avec un avantage de plus. Les noms des rédacteurs, les travaux annoncés ou déjà publiés, nous font espérer que les résultats ne trahiront pas nos vœux. Nous avons remarqué avec un plaisir particulier parmi les collaborateurs de M. du Fresne de Beaucourt, après des maîtres comme MM. Edouard Dumont, Alfred Nettement, Le Roux de Lincy, Léon Aubineau, l'abbé Maynard, ces jeunes écrivains nourris des fortes traditions de l'École des chartes, qui ont déjà rendu à la bonne cause de précieux services : M. Henri de l'Epinois, connu de nos lecteurs; M. Lecoy de la Marche; M. Edgar Boutaric, auteur de plusieurs travaux couronnés par nos académies; M. Léon Gautier, lauréat de l'Académie française pour une intéressante étude consacrée à nos vieilles épopées. Avec un corps de rédaction ainsi composé, la nouvelle revue fera son œuvre de révision et de rectification sur des bases plus larges que la *Vérité historique*, que les *Erreurs et mensonges historiques*, deux recueils pourtant d'une sérieuse utilité. Il serait regrettable qu'on se bornât à revenir sur des questions déjà élucidées, à vulgariser des résultats déjà connus : il est bon de faire cela, mais il y a mieux à faire. Une nouvelle école érudite s'est formée, qui marche sur les traces des Bénédictins, et qui nomme avec un légitime orgueil ses Guérard, ses Pardes-

pulorum vero christianorum gesta narrantes, ea fusius explicent; et studeant præsertim restituere et illustrare eas historiæ partes, quas scriptorum protestantium, impiorum, imo et quorumdam catholicorum præjudicatæ opiniones et calumniæ tenebris offundere et deturpare aggressæ sunt...... Attendant insuper plurimorum summorum medii ævi Pontificum, etiam in sanctorum albo conscriptorum, consilia et acta a quibusdam ecclesiasticæ historiæ scriptoribus et theologis, præsertim præcedentis sæculi, sed apud nos nimium adhuc pervulgatis, non obiter tantum, sed de industria dehonestata fuisse. Disturbent ergo horum errorum caliginem, æstimantes eo turpius fore horum Pontificum memoriam in scholis catholicis detrimentum pati, quo scriptores e numero protestantium, æquitate præditi, injuriam ipsi illatam nostro potissimum tempore vindicaverint. » (*Decret.*, c. XVI, § 2.) Il faudrait citer tout le paragraphe; je n'ai rencontré nulle part de meilleurs conseils sur l'enseignement de l'histoire.

[1] *Revue des Questions historiques*. Juillet-septembre, 1866. Chez V. Palmé.

sus, ses Delisle, ses Wailly, ses Paulin Paris, ses Guessard, ses Dareste. Plusieurs des écrivains réunis autour de M. de Beaucourt sont les dignes élèves de ces maîtres. Nous ne doutons pas qu'ils n'aient à cœur d'initier le public aux études de ces hommes d'un savoir si loyal, et qu'eux-mêmes à leur tour ne veuillent nous donner des travaux de première main. Quand la science, la bonne volonté et les ressources de l'association se trouvent réunies, il est permis de porter loin ses espérances.

« Chacun, dit excellemment M. l'abbé Maynard à propos de cette même *Revue des questions historiques*, chacun, dans la limite de ses forces et de ses études, peut relever un pan de l'édifice ; mais l'édifice lui-même, l'édifice immense, qui pourrait entreprendre de le rétablir dans toutes ses proportions de vérité et de beauté? Ce n'est l'œuvre ni d'un homme, ni d'une succession d'hommes travaillant dans l'isolement de leur talent et de leur conscience ; c'est essentiellement l'œuvre d'une association d'érudits chrétiens et honnêtes gens, concentrant et unissant leurs efforts sur l'unique terrain de l'histoire, pour le déblayer de tous les mensonges qu'y ont accumulés l'ignorance et la mauvaise foi, et y faire surgir enfin le monument de la seule vérité. » (*Bibliog. cathol.*, août 1866.)

Que tous les amis de la vérité historique entendent donc ces conseils et ce cri de ralliement ; qu'ils unissent leurs efforts pour atteindre au but désiré par tous les hommes de bonne foi. Et si ce n'est point assez, comme il faut bien le croire, d'une seule association d'érudits, si zélés soient-ils, pour une aussi vaste reconstruction, que toutes les sociétés, que tous les groupes savants répandus sur la surface de notre patrie, apportent leur concours à l'œuvre commune. Nous avons en France, si je ne me trompe, près de cinq cents sociétés savantes, et sur ce nombre il y en a, je pense, plus de la moitié qui s'occupent d'histoire. N'est-il donc pas possible avec tant de secours de reconstituer notre passé historique, de reprendre et d'achever l'œuvre de ces anciens Bénédictins travaillant, quand la Révolution les a jugés citoyens inutiles, à doter la France d'une histoire complète et détail-

lée de toutes ses provinces? Que les catholiques surtout veuillent donc un peu réfléchir à la nécessité de relever, sur les ruines de l'erreur, l'édifice de la vérité et de la justice. M. Amédée Thierry disait, en 1864, aux membres des sociétés savantes réunis à la Sorbonne: « On ne vous impose plus l'histoire; c'est vous qui, par la masse de vos travaux, finirez par nous l'imposer en la reconstruisant de la circonférence au centre. » Ah! si l'on pouvait rendre pareil témoignage aux catholiques pour ce qui touche à l'histoire de notre religion! Mais non, hélas! tandis que les protestants, par exemple, dressent contre nous une machine de guerre avec leur Société de l'histoire du protestantisme français, nous les laissons impunément vanter leurs tristes héros, défigurer nos grands hommes, célébrer leurs prétendus martyrs, dissimuler les horribles excès de la Réforme naissante et exagérer jusqu'à l'odieux les sévérités, ou même si l'on veut, les violences de quelques catholiques; nous laissons, dis-je, faire tout cela, sans même songer à fonder, nous aussi, des sociétés d'histoire, à explorer les archives locales et à rechercher les documents qui vengeraient notre cause et réduiraient au silence nos adversaires confondus. Nous arriverions, j'en suis sûr, avec un peu de patience à des découvertes étonnantes.

Je veux citer un exemple pour servir de leçon. C'est un détail que j'emprunte à l'histoire de Laval. M. Charles Weiss, en son vivant premier professeur d'histoire au lycée Bonaparte, a fait paraître en 1853 une *Histoire des réfugiés protestants de France*, qui fut grandement louée, je m'en souviens, par M. de Sacy dans le *Journal des Débats*, comme un « curieux et savant ouvrage. » Entre autres assertions curieuses, le savant historien des réfugiés affirme que la révocation de l'édit de Nantes amena la décadence du commerce à Laval sur la fin du XVIIe siècle, et, précisant davantage, il réduit de vingt mille à six mille, par suite de la persécution, le nombre des ouvriers lavallois. Or voulez-vous savoir combien il y avait alors de protestants à Laval? « En ce qui nous concerne, dit modestement l'historien de Laval, M. Stéphane Couanier de

Launay, l'esprit de secte a grandement égaré l'historien... » Du Flécheray, qui écrivait précisément à cette époque[1], lui répond que « en 1685, quand Sa Majesté révoqua l'édit de Nantes, il n'y avait pas dans la ville de Laval un seul huguenot. » (*Histoire de Laval*, in-8°, 2e édit., 1866, p. 431.) C'est ainsi qu'en étudiant l'histoire sur place et d'après des textes authentiques, on peut faire justice d'une erreur ou d'un mensonge. M. le Ministre de l'intérieur le disait bien, lorsqu'il présentait à l'Empereur, en janvier dernier, la continuation de l'*Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*: « Les inventaires des archives départementales signalent à l'attention du public lettré des documents très-importants pour l'appréciation d'un des événements les plus graves de l'ancien régime, la révocation de l'édit de Nantes, et d'une de ses institutions les plus décriées, les lettres de cachet. Les historiens pourront désormais réviser, sur ces deux questions, avec les éléments d'information les plus certains, les opinions accréditées jusqu'à ce jour. » (La Valette.)

Oui, révisons les opinions accréditées; révisons-les, non pas sur deux questions, mais sur toutes les questions controversées. Que ce soit l'occupation de nos sociétés savantes, de nos congrès scientifiques, de nos instituts et revues historiques, et même celle de tous les hommes de bonne volonté. Le profit, que les catholiques se le persuadent bien, en reviendra tout entier à la cause de l'Église.

« Vous faites plus que vous ne pensez, écrivait Ozanam, — et c'est par une aussi belle citation que je veux terminer cette étude, trop longue peut-être, mais certainement incomplète, — vous faites plus que vous ne pensez en multipliant, comme vous dites, les terrains neutres, et en ajoutant un cercle à votre société de sciences et de lettres. Le bien de ces sortes d'institutions est si évident qu'il effraye nos plus clairvoyants adversaires. Il y a quelques jours, étant au corps de garde pour mes péchés et pour le service de la patrie, j'entendais la conversation de deux fortes têtes de l'endroit; et le plus

[1] Description manuscrite du comté de Laval.

habile des deux s'indignait contre ces sociétés *archéologiques*, nouvellement imaginées par les réactionnaires, pour ramener le siècle présent à l'ancien régime, en le ramenant à l'étude du moyen âge (idées et style du journal le *Siècle*). Cet homme avait jusqu'à un certain point raison dans la grossièreté de ses préventions. *Toute l'irréligion en France procède encore de Voltaire, et je ne sache pas que Voltaire ait de plus grand ennemi que l'histoire;* et comment ses disciples n'auraient-ils pas peur de ce passé qu'ils outragent, et qui les écraserait s'ils osaient s'en approcher? Leur peur fait notre force et notre lumière, elle nous montre où doivent porter nos coups. Grattons le badigeon que la calomnie a passé sur les figures de nos pères dans la foi, et quand ces belles images brilleront de tout leur éclat, nous verrons bien si la foule ne reviendra pas les honorer. Or, la foule est plus conséquente que ceux qui s'appellent sages; elle ne sait pas comme eux accorder une admiration froide et inefficace; elle n'honore pas sans aimer, elle n'aime pas sans croire. *On ne l'a éloignée de nous qu'en nous accusant, forçons-la de nous juger; elle aura assez de justice pour nous absoudre, et de générosité pour réparer son erreur.* » (Lettre du 7 août 1846.)

E. Marquigny.

---

# CLÉMENT D'ALEXANDRIE

(DEUXIÈME ARTICLE [1])

Nous avons laissé Clément d'Alexandrie se disposant à compléter par des études ultérieures la science sacrée dont il venait d'acquérir les premières notions, et bien résolu à ne prendre d'autre guide en ces recherches nouvelles que l'enseignement traditionnel de *la grande et antique Église* [2], dont les leçons l'avaient initié aux éléments de la foi chrétienne. L'identité de cet enseignement avec celui de Jésus-Christ et des Apôtres une fois admise, — et Clément la tenait pour indubitable — rien de plus naturel et de plus légitime qu'une pareille détermination. Mais sur quels fondements reposait cette conviction inébranlable de Clément et des catholiques de son temps? Comment se démontraient-ils à eux-mêmes et prouvaient-ils aux autres que, dans l'Église seule, la doctrine apostolique, transmise de bouche en bouche, s'était conservée pure d'altération et de mélange pendant près de cent cinquante années? Voilà ce qu'avant de pousser plus loin, il nous faut éclaircir, si nous tenons à montrer dans Clément l'homme de la vraie tradition, et non celui d'une tradition quelconque sans garantie et sans autorité.

## I

Maître du genre humain en même temps qu'il en est le Rédempteur, le Pontife et le Roi, le Verbe de Dieu incarné pour notre salut a consacré les trois années de sa vie pu-

[1] Voir la livraison de juillet 1866.

[2] Celse et Clément d'Alexandrie appellent ainsi l'Église catholique. Cf. *Etudes*, 1[re] série, t. I, p. 364, et 3[e] série, t. X, p. 385.

blique à l'instruction de ceux qu'il était venu racheter. Ses jours et ses nuits, sauf les moments donnés à la prière, sont, jusqu'à sa mort sur le Calvaire, consacrés à la prédication des vérités dont la connaissance et la pratique doivent régénérer le monde. Aux discours adressés par lui à la foule avide de l'entendre, succèdent les entretiens intimes et familiers avec les disciples qu'il forme à l'apostolat en leur exposant, avec plus de clarté et de développements, la céleste doctrine enseignée au peuple sous le voile des paraboles. Même après sa résurrection, quand au prix de son sang répandu sur la croix, l'Homme, dans le Sauveur, s'est acquis la royauté universelle qu'il possède essentiellement de toute éternité en tant que Dieu créateur et conservateur ; lorsque déjà le Père a donné au Fils toutes les nations en héritage (ps. II, 6-8), le Christ triomphant ne dédaigne pas de reprendre auprès de ses amis fidèles le rôle de maître souverainement sage et toujours indulgent. Il n'en cesse les fonctions qu'au moment de quitter la terre pour remonter au ciel.

Ce divin enseignement a son caractère propre et ses traits distinctifs dont il ne se dépouille jamais, et que, à moins de parti pris ou d'aveugle prévention, ne saurait méconnaître quiconque s'est donné la peine de feuilleter nos saints Évangiles.

Le premier de ces traits caractéristiques, celui dont les Juifs eux-mêmes furent tout d'abord frappés (Matth., VII, 29), c'est l'autorité souveraine dont cet enseignement est revêtu. Jésus-Christ n'enseigne pas en homme, mais en Dieu. Il ne se réclame pas de tel ou tel docteur, de telle école ou de telle autre ; il n'émet pas de simples opinions que ses auditeurs puissent examiner, admettre ou rejeter à leur gré : Il parle en son nom et au nom du Père qui l'a envoyé[1] ; il impose des dogmes ou promulgue des lois avec une puissance et une majesté incomparable[2] ; et donne pour sanction à sa parole la mort éternelle comme châtiment

[1] Cf. Joann., XX, 21 ; VIII, 42 ; VII, 16 ; III, 34 ; — Matt., V, 18, 22, 26, 28, etc., XII, 31, 36, etc., etc.

[2] Voir entre autres les chapitres V-VII de saint Matthieu et VI de saint Jean.

de ceux qui la rejettent, et la vie comme récompense de ceux qui lui obéissent[1]. Qui pourrait s'en étonner? Jésus-Christ n'est-il pas la voie, la vérité et la vie? N'est-il pas le Fils unique de Dieu, révélant aux hommes, sur la terre où il est descendu sans quitter le sein du Père qui l'engendre éternellement, les ineffables vérités que seul il connaît et peut connaître? N'invoque-t-il pas enfin, à l'appui de sa véracité, un témoignage supérieur à toute attestation humaine : celui de ses œuvres miraculeuses qui scellent sa prédication du sceau de la divinité[2]?

Le second caractère de l'enseignement du Christ — caractère qui se retrouve au reste dans tout enseignement proprement dit — est d'avoir été purement oral. Le Verbe de Dieu fait chair a parlé ; il n'a rien écrit. C'est par la parole et par la parole vivante qu'il a communiqué aux hommes les vérités du salut ; parce que cette parole possède en elle-même, pour se rendre intelligible à tous, des ressources dont la parole écrite est nécessairement privée[3], et que Jésus-Christ voulait se mettre à la portée de tous sans aucune exception. Quel besoin d'ailleurs d'emprisonner dans un livre et de fixer par l'écriture des leçons que leur auteur, le divin Pédagogue toujours présent au sein de son Eglise, devait lui répéter et lui inculquer dans toute la suite des générations jusqu'à la fin des siècles? Ce caractère accuse nettement une différence radicale entre l'Eglise choisie par le Sauveur pour être son épouse, et la synagogue qu'il allait bientôt répudier : à l'une, la liberté de l'esprit qui vivifie ; à l'autre, la servitude de la lettre qui tue[4].

Le troisième et dernier caractère de la prédication de l'Homme-Dieu est d'avoir été sagement graduée et toujours proportionnée aux besoins ainsi qu'aux dispositions d'esprit et de cœur de ceux qui la recevaient. La loi ancienne, promulguée sur le Sinaï au milieu des éclairs et des tonnerres,

[1] Marc, XVI, 16; Joan., III, 18, 19, V. 24.
[2] Jo., XIV, 6; I, 17, 18; III, 19; V, 34, 36, 37; Luc, X, 22; Matt., XI, 27.
[3] Cf. Clem. Alex., *Strom.*, I, p. 376.
[4] II Cor., III, 6; Gal., IV, 31.

pesait sur tous les Juifs d'un poids égal et lourd. La loi nouvelle a sans doute, comme celle de Moïse, des commandements auxquels tous doivent se soumettre ; mais leur nombre est si petit et leur poids si léger, qu'avec l'aide de Dieu, l'âme la plus faible peut en porter le joug sans défaillir [1]. Les durs labeurs, les violents efforts, les sacrifices héroïques n'y sont habituellement exigés de personne. Ceux-là seuls ont à s'y livrer ou à les accomplir d'ordinaire, qui, de leur plein gré, joignent à la pratique des préceptes celle des conseils évangéliques. Au reste, ici encore la grâce allége le fardeau, et le travail le plus pénible en apparence devient en réalité un délassement. Hé bien! cette loi si suave et si douce, Jésus-Christ ne l'expose à ses auditeurs qu'avec prudence et ménagement, afin que la parole de vie ne se change pas pour eux en une semence de mort. S'adresse-t-il aux Juifs dont il n'ignore ni l'aveuglement, ni l'obstination, il ne s'exprime qu'à mots couverts et par énigmes [2]; s'efforçant d'éveiller leur attention et de piquer leur curiosité, tout en évitant de les faire tomber d'une ignorance déjà coupable parce qu'elle était volontaire, dans la haine ou le mépris, plus coupables encore, de la vérité clairement connue. Pour un motif analogue, le divin Maître refuse de s'ouvrir et de se confier à ceux qui se proclamaient ses disciples, mais dont l'inconstance ou la lâcheté ne pouvaient échapper aux regards de Celui qui sonde les cœurs et les reins. En se dérobant ainsi à leur foi douteuse, Jésus leur épargne pour un avenir prochain le crime et la honte d'une apostasie ou d'une trahison [3]. A ceux, au contraire, qui croient véritablement en lui et possèdent les dispositions qu'il exige de ses disciples, le Sauveur ne se refuse pas ; il les appelle même à sa suite. La prescience de leur indignité future n'est pas à ses yeux une raison suffisante de leur refuser la grâce de la voca-

[1] C'est ce qu'affirmait Notre-Seigneur lorsque, pressant les serfs de l'antique alliance de se rallier à la nouvelle, il leur disait : « Venite ad me omnes qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos. Tollite jugum meum super vos... jugum enim meum suave est et onus meum leve. » (Matt., XI, 28-30.)

[2] Matt., XIII, 34, seqq. — Cf. Clem. Alex., *Strom.*, I, p. 305.

[3] Jo., II, 24, 25.

tion, dont actuellement ils ne sont point indignes et qu'ils ne perdront plus tard que par une infidélité volontaire [1].

Il serait superflu d'insister plus longtemps sur la divine sagesse avec laquelle Notre Seigneur accommodait toujours son enseignement à la personne de ses auditeurs, sans jamais perdre de vue le but de sa mission parmi les hommes : celui de les amener au salut par la connaissance de la vérité. Ses entretiens avec Nathanaël (*Jo.*, I, 47, seqq.), Nicodème (*ibid.*, III) et la Samaritaine (*ibid.*, IV, 7, seqq.); ses discours au peuple miraculeusement rassasié dans le désert (*ibid.*, VI, 24, seqq.), et à ses disciples groupés autour de lui sur la montagne (*Mat.*, V-VII), ou assis avec lui à la dernière cène (*Jo.*, XIII, 31, seqq., XIV-XVI), nous en offrent d'admirables exemples qu'il suffit d'indiquer ici. Rappelons seulement que, même aux Apôtres qui l'avaient suivi jusqu'à la fin, même à saint Pierre leur chef, qui avait si hautement proclamé la divinité de son Maître (*Mat.*, XVI, 16), même aux deux fils de Zébédée qui, avec saint Pierre, furent les seuls témoins de sa transfiguration et de son agonie, Jésus-Christ ne révèle pas, de son vivant, toute sa doctrine. Leurs yeux encore trop faibles n'auraient pu en supporter l'éclat. Il laisse donc au Consolateur promis, à l'Esprit de force et de lumière le soin de leur découvrir la vérité dans sa plénitude [2].

## II

Mettre en relief les caractères essentiels de l'enseignement donné par Jésus-Christ, c'était indiquer d'avance ceux de l'enseignement apostolique. Le Fils de Dieu n'est pas descendu sur la terre pour instruire une seule génération ou un seul peuple. Il est le Maître unique du genre humain, comme il en est l'unique et universel Sauveur. A ce titre, il a dû étendre son enseignement au delà des étroites limites de la Judée, et, porté en quelque sorte par ses Apôtres dans le monde entier,

[1] Tels furent les disciples dont parle saint Jean (VI, 67), et le traître Judas.
[2] Jo. XVI, 12, 13.

comme par autant de pieds agiles et infatigables, y continuer les divines leçons dont les Juifs avaient eu les prémices. C'est là, au dire de Clément d'Alexandrie, ce que prophétisait sans le savoir la femme pécheresse de l'Évangile, lorsqu'elle répandit son vase de parfums sur les pieds de Jésus (Luc, VII, 37, sqq.). Dans ces pieds adorables qu'une main pieuse oignait d'un baume précieux, il est permis, en effet, de reconnaître le type des Apôtres du Christ, enrichis d'abord de tous les dons surnaturels par l'ineffable onction du Saint-Esprit, puis portant glorieusement jusqu'aux plus lointaines extrémités de la terre la bonne nouvelle de l'Évangile et la vivante image de leur divin Maître, en qui la grâce les avait transformés. Ainsi, et dans leur personne, s'est montré aux nations jusqu'alors déshéritées, le Dieu qui ne s'était manifesté dans la chair qu'aux enfants d'Abraham et aux héritiers des anciennes promesses. Ainsi encore s'est accompli l'oracle tombé, longtemps auparavant de la bouche du roi-prophète : « Nous adorerons le Seigneur dans le lieu où ses pieds se sont posés [1]. »

Les Apôtres n'étant donc en réalité, — et leur nom seul l'exprime clairement, — que des hérauts et des envoyés répétant fidèlement à tous le message dont le Seigneur les avait chargés, prêchèrent l'Évangile tel qu'ils l'avaient entendu eux-mêmes, avec la souveraine autorité de Celui qui les envoyait, et sans rien changer, soit au fond même de la doctrine dont la prédication leur était confiée, soit à la méthode d'exposition que Jésus-Christ avait divinisée en l'adoptant. Cette conclusion qui, je le répète, découle nécessairement de ce que nous avons dit plus haut sur l'enseignement du Sauveur et sa perpétuité dans l'Église, trouve une confirmation surabondante dans les récits de nos livres saints.

Et d'abord il est incontestable que la mission de prêcher et d'enseigner a été transmise par Notre-Seigneur à ses disciples, telle que lui-même l'avait reçue de son Père ; c'est-à-dire avec une autorité pleine, absolue, universelle et indé-

[1] Cf. Clem. Alex., *Pædag.*, II, 205 ; *Strom.*, IV, 625. — Origen., *in Genesim*, hom. II[a], n. 13, opp., t. II, p. 534.

pendante de tout autre pouvoir que celui de Dieu et de son Christ. — « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous en« voie. — Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la « terre ; allez donc, instruisez toutes les nations... Apprenez-« leur à garder tout ce que je vous ai commandé. — Qui « vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise ; or « qui me méprise, méprise Celui qui m'a envoyé [1]. » — Avec le droit d'instruire tous les peuples au nom de leur Maître et de leur Dieu, ils ont reçu le pouvoir divin des miracles, qui en est l'appendice obligé [2] ; et, don plus merveilleux encore, sans lequel ces deux premières prérogatives n'auraient aucune raison d'être, avec la science infaillible de toute vérité, ils ont la promesse d'une assistance personnelle et perpétuelle de Jésus-Christ [3].

En second lieu, l'enseignement des Apôtres est oral comme celui du Sauveur. C'est par la parole, et non par la plume, qu'ils complètent l'œuvre de l'évangélisation du monde que le Verbe de Dieu avait commencée par la parole. La prédication, voilà leur ministère propre, celui auquel tous se livrent assidûment, du jour de la Pentecôte au jour de leur martyre ; celui qu'ils n'auraient pu négliger sans manquer à leur mission, parce que c'est à leur prédication que Dieu avait attaché les grâces de conversion nécessaires au salut, et que la foi vient de l'ouïe [4]. De fait, c'est à leur voix que, sur l'inébranlable fondement posé par Jésus-Christ, s'est élevée l'Eglise primitive : elle était pleinement constituée avant qu'un seul des Apôtres eût tracé sur le papier une seule ligne. Plus tard, il est vrai, quelques-uns d'entre eux ont écrit. Mais des livres qu'ils nous ont laissés, il ne s'en rencontre pas un qui ait pour but la conversion des Juifs ou des Gentils à l'Evangile, et qui par conséquent se rapporte à la fin directe et première de l'apostolat. Tous sans exception s'adressent à des hommes déjà

[1] Jo., XX, 21. — Matt., XXVIII, 18-20. — Luc., X, 16. — Cf. Matt., X, 40.
[2] Marc., XVI, 16, 17, 20. — Jo., XIV, 12. — Act., III, 1-7 ; V, 15 et alibi passim.
[3] Jo., XVI, 12-14. — Matt., XXVIII, 20.
[4] Marc., XVI, 15. — Luc., XXIV, 47. — Act., VI, 2, 4. — Rom., X, 14, 15, 17.

régénérés par le baptême [1], et sont écrits en vue de nécessités spirituelles, soit momentanées, soit permanentes, des églises particulières ou des simples fidèles [2]. C'est même toujours faute de pouvoir subvenir par des explications verbales à ces besoins divers, tant pour cause d'éloignement que pour tout autre motif aussi légitime, que les Apôtres ont eu parfois recours à la parole écrite. Le chrétien éclairé trouvera donc dans nos livres saints tout ce qui peut l'émouvoir, l'édifier et l'instruire, à la condition cependant de les lire à la lumière de la foi déjà formée en lui; mais ce qu'il n'y découvrira jamais, parce que les auteurs du Nouveau Testament n'ont pas voulu l'y mettre, c'est un exposé clair, précis, méthodique et complet de la religion établie par Jésus-Christ et des obligations variées qu'elle nous impose. Aussi, placés sans commentaires ou sans explication préalable entre les mains d'un infidèle, ces livres, quoique divinement inspirés, ne l'amèneront jamais par eux-mêmes à la foi de Jésus-Christ. Leur lecture assidue pourra tout au plus le convaincre de son ignorance et de son infidélité; elle en fera peut-être un déiste, peut-être un juif [3]; mais, sans un miracle spécial dont on ne connaît pas d'exemple, elle n'en fera jamais un vrai chrétien.

[1] Nous en sommes formellement avertis dès le début de l'évangile selon saint Luc, du livre des Actes, de toutes les Epîtres et de l'Apocalypse. Quant aux trois évangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Jean, une très-ancienne tradition, qui pour deux d'entre eux au moins remonte aux temps apostoliques, nous les montre composés uniquement pour la consolation et sur la demande des églises de la Judée, de Rome et d'Asie. Cf. Clem. Alexand. *Hypotyp.*, l. VII, ap. Euseb., *Hist. Eccles.*, l. VI, c. XIV. — Euseb., *Ibid.*, l. III, c. XXIV.

[2] Prévenir ou dissiper certaines erreurs qui se glissent parmi les nouveaux chrétiens, résoudre les difficultés qui se présentent, apaiser les querelles ou les rivalités naissantes, démasquer de faux docteurs, ajouter des explications nouvelles à celles déjà données de vive voix, sauver de l'oubli de pieux souvenirs; consoler, exhorter, fortifier, reprendre ou châtier leurs enfants spirituels : tels sont les divers sujets qu'ont traités les écrivains sacrés dans les livres canoniques du Nouveau Testament.

[3] Alors surtout que les livres de l'Ancien Testament sont joints à ceux du Nouveau. Ne trouvant dans ceux-ci aucune règle nette et précise de la foi ou du culte, il ira naturellement les chercher dans les livres de Moïse, où tout en ce genre est si clairement défini et si minutieusement détaillé. N'est-il pas d'ailleurs écrit dans l'Evangile « que Jésus-Christ est venu accomplir la loi et non la détruire; et que le ciel et la terre passeront avant que disparaisse de cette loi

Gardons-nous bien, au reste, de croire que les Apôtres aient négligé de composer et de donner à leurs néophytes cet exposé dont je parlais tout à l'heure. Origène, d'accord en ceci avec toute l'antiquité chrétienne, affirme positivement le contraire. « Il est bon de savoir, nous dit-il, que les Apôtres, prédicateurs de la foi du Christ, exposèrent très-clairement à tous, même à ceux qui se montraient les plus lents dans l'étude de la divine science, les vérités dont la connaissance leur paraissait indispensable[1]. » Or, par l'énumération qu'il fait en maint endroit des vérités ouvertement annoncées à tous par les premiers hérauts de l'Évangile, il est évident que cet exposé élémentaire de la foi chrétienne n'est, au fond, que le Symbole aujourd'hui encore attribué aux Apôtres par l'Eglise universelle, comme il l'était déjà au IVe siècle, lorsque saint Cyrille à Jérusalem et Rufin à Aquilée le commentaient de vive voix et par écrit[2]. Qu'Origène, d'ailleurs, n'ait été en ceci que l'écho fidèle de l'antique tradition partout répandue, nous en trouvons la preuve dans saint Irénée, disciple de saint Polycarpe, qui lui-même avait reçu les leçons de l'apôtre saint Jean,

une seule lettre ou un simple accent? » Et ces paroles si souvent invoquées par les protestants, « Scrutez les Écritures, » n'ont-elles pas été prononcées quand il n'existait pas d'autres livres saints que ceux de l'Ancien Testament? Ceci nous explique pourquoi, de toutes les sectes protestantes, celles-là penchent plus sensiblement vers le judaïsme, qui font profession d'être plus exclusivement scripturaires. Voyez plutôt les puritains d'Ecosse et de la Nouvelle-Angleterre.

[1] « Illud autem scire oportet, quoniam sancti Apostoli fidem Christi prædicantes, de quibusdam quidem quæcumque necessaria crediderunt, omnibus etiam his qui pigriores erga inquisitionem divinæ scientiæ videbantur, manifestissime tradiderunt. » Orig., *De Princip.*, l. I, præf. num. 2.

[2] Id., *ibid.*, n. 4, 5 : « Species eorum quæ per prædicationem apostolicam manifeste traduntur, istæ sunt. Prima quod unus est Deus qui omnia creavit... et quod hic Deus...... misit Dominum nostrum Jesum Christum..... Tum deinde quia Jesus Christus ipse qui venit..... natus ex Patre est..... homo factus, incarnatus est..... corpus assumpsit nostro simile..... natus ex Virgine et Spiritu Sancto est. Et quoniam hic Jesus Christus..... passus est in veritate,..... vere mortuus..... a mortuis resurrexit, et post resurrectionem..... assumptus est. Tum deinde honore ac dignitate Patri ac Filio sociatum tradiderunt Spiritum Sanctum..... Post hæc jam quod anima..... cum ex hoc mundo discesserit, pro suis meritis dispensabitur, sive vitæ æternæ..... hæreditate potitura..... sive igni æterno ac suppliciis mancipanda..... Sed et quia erit tempus resurrectionis mortuorum. » Cf. Ejusd. *in Matth.* Comm., n. 33, oper., t. III, p. 852; *in Joann.*, t. XX, n. 24; t. XXXII, n. 9; oper., t. IV, p. 347, 429.

Ce Père, témoin irrécusable de la foi en vigueur dans les églises de Smyrne, de Rome et des Gaules, assigne une origine apostolique à la même règle de foi. « L'Eglise, écrit-il dans son livre contre les hérésies, l'Église, quoique disséminée dans l'univers entier jusqu'aux derniers confins de la terre, a reçu des Apôtres et de leurs disciples la foi en un Dieu Père tout-puissant, qui a créé le ciel et la terre et la mer... et en un Jésus-Christ Fils de Dieu... et au Saint-Esprit qui, par les prophètes, a prédit d'avance la dispensation du bien-aimé Jésus-Christ, Notre Seigneur, sa venue, sa naissance d'une Vierge, sa passion, sa résurrection des morts, son assomption corporelle dans les cieux, sa venue.... dans la gloire du Père pour récapituler toutes choses et ressusciter toute chair et pour... prononcer sur tous un juste jugement..... donnant aux justes et aux saints la vie, l'incorruptibilité et la gloire éternelle[1]. » Ailleurs encore il fait clairement allusion à ce même symbole, règle de la foi et de la vérité : « Si les Apôtres ne nous avaient rien laissé par écrit, ne nous aurait-il pas fallu suivre et garder l'ordre de la tradition qu'ils confiaient à ceux auxquels ils commettaient le soin des Églises ? Or c'est cet ordre et cette règle que suivent encore de nos jours un grand nombre de nations barbares qui, ayant la foi en Jésus-Christ et la loi du salut écrite dans leur cœur par le Saint-Esprit, sans encre ni papier, gardent soigneusement l'antique tradition et croient en un Dieu créateur du ciel et de la terre, par Jésus-Christ Fils de Dieu, qui... a voulu être engendré d'une Vierge... a souffert sous Ponce-Pilate et, ressuscité, a été reçu dans les splendeurs du ciel, d'où il reviendra dans la gloire, sauveur des élus, juge de ceux qui doivent être jugés, etc.[2] » — Tertullien tient un langage identique, au

[1] *Contr. Hæres.*, l. I, c. x, n. 1.

[2] « Quid autem si neque Apostoli quidem scripturas reliquissent nobis, *nonne oportebat ordinem* sequi *traditionis, quam tradiderunt iis quibus committebant Ecclesias?* Cui ordinationi assentiunt multæ gentes barbarorum eorum qui in Christum credunt, sine charta et atramento scriptam habentes per Spiritum in cordibus suis salutem, et *veterem traditionem diligenter custodientes*; in unum Deum credentes fabricatorem cœli et terræ per Christum Jesum Dei Filium. Qui..... eam quæ esset ex Virgine generationem sustinuit, ipse per se hominem adunans Deo, et passus sub Pontio Pilato et resurgens et in claritate

nom de l'Église d'Afrique dont il est le plus ancien et l'un des plus illustres représentants. D'après lui, cette règle de foi nous vient de Jésus-Christ par les Apôtres[1]; en la récitant, nous professons de bouche ce que nous croyons de cœur[2]. Jamais elle n'est mise en question parmi les chrétiens[3]. C'est la règle unique, immuable, irréformable de nos croyances[4], proposée par les Apôtres à tous sans exception[5]. On ne saurait guère douter que Clément n'ait lui aussi voulu désigner le Symbole apostolique par ces *articles principaux* que les catéchumènes de son temps apprenaient par cœur, et dont ils faisaient profession publique avant leur baptême[6].

Certes, si dans la pensée des écrivains sacrés, les livres du Nouveau Testament eussent été destinés à conduire par eux-mêmes l'infidèle qui les lit, de l'ignorance où il est plongé, à la connaissance de la vraie religion; ce Symbole où tous nos dogmes sont clairement et méthodiquement classés, aurait dû y occuper une place d'honneur. Or, non-seulement il n'y figure pas, mais on a tout lieu de croire que ses auteurs n'ont jamais, de leur vivant, permis qu'on le confiât au papier. On ne peut, en effet, s'expliquer autrement l'existence dans l'Église universelle de la discipline encore en vigueur aux IV[e] et V[e] siècles, en vertu de laquelle nul ne devait mettre par écrit

receptus, in gloria venturus Salvator eorum qui salvantur et judex eorum qui judicantur, et mittens in ignem æternum transfiguratores veritatis, et contemptores Patris sui, et adventus ejus. *Hanc fidem* qui sine litteris *crediderunt*, quantum ad sermonem nostrum barbari sunt; quantum autem ad sententiam, et consuetudinem et conversationem, propter fidem perquam sapientissimi sunt..... Sic per *illam veterem Apostolorum traditionem*, ne in conceptionem quidem mentis admittunt quodcumque eorum (hæreticorum) portentiloquium est. » *Contr. Hæres.*, lib. III, c. IV, n. 3. Cf. Eumd. *ibid.*, l. III, c. XVI, 6.

[1] Tertull., *de Præscr.*, c. XIV et XXXVII.

[2] Id., *Ibid.*, c. XIII.

[3] Id., *Ibid.*, c. XIV.

[4] Id., *de Virg. Velandis*, c. I.

[5] Id., *de Præscr.*, c. XXVI.

[6] Clem. Alex., *Strom.*, VIII, 844, 845 et 887. Cf. *Études*, juillet 1866, p. 375, note 5. Ne prétendant pas traiter à fond en ce moment la question des origines du Symbole, je me borne aux témoignages d'Origène, de saint Irénée, de Tertullien et de Clément. Ils donnent à mon affirmation une garantie sérieuse, et cela me suffit.

la règle de notre foi[1]. Cette façon d'agir que nous venons de signaler dans les Apôtres par rapport au Symbole, thème obligé de leur prédication dogmatique, est une éclatante confirmation de ce que nous avancions tout à l'heure sur la nature purement orale de leur enseignement ordinaire et proprement dit.

Ils ne pouvaient, au reste, agir autrement sans dépouiller cet enseignement évangélique du caractère de sagesse, de mansuétude et d'ineffable condescendance que Jésus-Christ avait tenu à lui imprimer. Rien, je le répète, n'est brutal comme un livre : il s'impose tel qu'il est à toutes les intelligences, et ne tient aucun compte des ménagements et des précautions rendues nécessaires par les différences des temps, des lieux, des habitudes ou des caractères. Il ne sait pas et ne peut pas se faire tout à tous, petit avec les petits, compatissant et tendre avec les infirmes, calme et fier avec les grands et les superbes. Il verse indifféremment au docte et à l'ignorant la même dose de vérité, sans se demander si, par hasard, elle ne serait pas trop faible pour le premier, trop forte pour le second. Ni le Dieu incarné qui se propose avant tout le salut des hommes, ni les disciples qu'il s'était donnés pour coopérateurs, ne pouvaient donc songer à se servir exclusivement de cet instrument rebelle pour accomplir l'œuvre de la divine miséricorde.

Ainsi, les Apôtres ont, à l'exemple de leur souverain Maître et du nôtre, annoncé de vive voix l'Évangile aux nations ; ils l'ont de plus annoncé avec la prudence et la mesure vraiment

[1] « Je veux que vous gardiez bonne mémoire de cette formule ; que vous apportiez le plus grand zèle à vous la répéter à vous-même, ne l'écrivant pas sur le papier, mais la gravant dans votre cœur par le souvenir. Prenez garde surtout quand vous l'étudiez ainsi qu'aucun des catéchumènes (non compétents) ne vous entende. Gardez cette foi..... sans jamais en accepter d'autre, quand bien même nous viendrions..... à vous enseigner le contraire. » S. Cyrill. Hierosol., *Catech.* V, c. XII. — « Nec ut eadem verba teneatis, ullo modo debetis scribere, sed audiendo perdiscere : nec cum didiceritis, scribere ; sed memoria semper tenere atque recolere. » S. August., *Serm.*, CCXII, n. 2. « Quod symbolum nostis quia scribi non solet. » Id., *Serm.* CCXIV, n. 1.— Cf. S. Hieron., *Contr. Joann. Hierosol.*, n. 28, *Oper.*, t. II, p. 435, et Rufin. Aquil., *in Symb.*, n. 3, etc., etc.

divines dont le Sauveur, dans le cours de sa vie mortelle, ne s'était jamais départi. Et c'est là le troisième et dernier trait de parfaite conformité entre leur prédication et la sienne. Un simple coup d'œil sur ce que nous connaissons authentiquement de leur histoire et de leurs travaux suffit, en effet, pour nous convaincre que ces envoyés de Dieu ne parlaient pas aux juifs comme aux païens, aux catéchumènes ou aux néophytes comme aux chrétiens déjà formés; et que dans leurs instructions à ces derniers, ils prenaient toujours en considération, soit le rang que leurs auditeurs occupaient dans l'Église de Dieu, soit le degré plus ou moins élevé de perfection et de sainteté auquel ils étaient parvenus. Saint Pierre s'adressant à la foule des Juifs et des prosélytes réunis aux portes du Cénacle, le jour de la Pentecôte, ne leur tient pas le même langage et n'emploie pas pour les amener à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ, les mêmes arguments dont saint Paul se servait, dans le même but, lorsqu'il harangua l'Aréopage d'Athènes. Aux premiers, le prince des Apôtres prouve, à l'aide des prophéties, que Jésus crucifié par eux est véritablement le Messie promis à leurs pères [1]. Aux seconds, plongés dans les épaisses ténèbres de l'idolâtrie, saint Paul prêche ouvertement l'unité du Dieu tout-puissant et créateur qu'ils méconnaissaient, la vanité du polythéisme auquel ils étaient livrés, enfin la nécessité de se convertir et de faire pénitence en vue du jugement et de la résurrection à venir [2]. Nul doute que, s'il n'eût été brusquement interrompu au seul mot de résurrection, il ne leur eût montré en Jésus-Christ l'unique voie ouverte pour eux au repentir et au pardon. Mais aux uns pas plus qu'aux autres, les deux Apôtres ne dévoilent du premier coup tous les mystères de la nouvelle religion. Ce n'est qu'après s'être assuré par leurs paroles et leurs actions de la bonne volonté dont une partie de ceux qui l'écoutent sont animés, que Pierre fait un pas de plus en les exhortant à la pénitence et au baptême, et qu'il finit par les initier complé-

[1] *Act.*, II, 14-36.
[2] *Ibid.*, XVII, 22-31.

tement à la doctrine apostolique [1]. Il est évident, quoique l'auteur des Actes n'en fasse pas mention expresse, que saint Paul tint la même conduite vis-à-vis de l'Aréopagite Denis et des autres qui, au sortir du tribunal, le suivirent et crurent en Celui qu'il leur annonçait [2]. Partis de points opposés et suivant des routes diverses, les Apôtres, on le voit, finissaient toujours par conduire les âmes qu'ils avaient gagnées à la connaissance des mêmes vérités dans une même foi en Jésus-Christ.

Ce résultat obtenu, leur enseignement se pliait encore aux circonstances et se modifiait quant à la forme et quant au fond, suivant les aptitudes et les besoins. Les mêmes doctrines n'étaient pas exposées de la même façon aux juifs convertis et aux païens devenus enfants de Dieu et de l'Église. Saint Paul, par exemple, n'écrivait pas sur le même ton sa lettre aux Hébreux et ses épîtres aux Colossiens ou aux Corinthiens. Dans une seule et même lettre (l'épître aux Romains), il change de langage suivant qu'il s'adresse aux fidèles venus de la gentilité ou à ceux qui étaient sortis de la synagogue. Il nourrissait du lait des enfants, c'est-à-dire des premiers éléments de la doctrine évangélique, les Corinthiens trop faibles pour supporter les aliments solides [3], tandis qu'aux Éphésiens plus parfaits et devenus hommes en Jésus-Christ, il prodiguait les trésors des plus sublimes vérités. Enfin, lui et les autres fondateurs de l'Église réservaient pour les pasteurs destinés à leur succéder dans le gouvernement de la société chrétienne, des leçons et des enseignements auxquels les simples fidèles restaient étrangers [4].

Si nous avons insisté si longtemps sur tout ceci, c'est qu'au fond l'ordre et l'économie de la prédication du Sauveur et des Apôtres contient dans son germe cette discipline du secret dont nous avons déjà dit un mot à propos du Symbole, et dont nous aurons à parler plus longuement dans l'étude

[1] *Ibid.*, II, 37-42.
[2] *Ibid.*, XVII, 33, 34.
[3] I Cor., III, 1, sqq.
[4] Nous en donnerons la preuve plus loin (p. 229).

consacrée à l'enseignement et à la doctrine de Clément d'Alexandrie.

## III

L'Église, sujette au changement et à la mort quant aux éléments purement humains dont elle est formée, est immuable et immortelle dans sa divine constitution et dans les sublimes prérogatives qu'elle a reçues. Comme le Christ lui-même, dont elle est le corps mystique et l'épouse immaculée[1], elle ne peut cesser d'être ce que Dieu l'a faite au jour glorieux où il l'a choisie pour sa compagne dans son voyage à travers le temps vers l'éternité. Or, pour que cette Église soit toujours ce qu'elle fut dès l'origine, le temple du Dieu vivant et de l'Esprit saint, la colonne et le fondement de la vérité[2], l'Ève nouvelle du nouvel Adam, il faut qu'elle ne soit jamais privée, ni de son divin époux, ni des trésors de science et de sagesse qu'il lui a donnés en dot. C'est ce à quoi le Sauveur a pourvu par lui-même et par ses Apôtres. Avant de remonter au ciel pour y régner avec l'Église triomphante, il s'est substitué, dans le gouvernement de l'Église qu'il laissait sur la terre, un vicaire et un représentant auquel il a confié l'exercice ordinaire et perpétuel de son autorité souveraine; ou plutôt, c'est le Christ lui-même qui guide et gouverne visiblement en la personne de Pierre, toujours vivant dans ses successeurs, l'épouse qu'il régit et protége invisiblement du haut du ciel. Dans saint Pierre, en effet, le Fils de Dieu est et sera jusqu'à la fin des siècles, la pierre angulaire et le fondement visible de cette Église contre laquelle ne sauraient prévaloir les portes de l'enfer[3]; par lui, il marche encore au milieu d'elle, portant sur son épaule la clef de David avec laquelle il ouvre, et nul ne peut fermer; il ferme, et nul ne peut ouvrir[4]; par lui enfin, le bon Pasteur ne cesse de veiller

[1] Rom., VI, 9; — Col., I, 24; — Ephes., V, 24-27.
[2] Eph., II, 19-21; II Cor., V, 16; I Tim., III, 15.
[3] Matt., XVI, 18; et XXI, 42-44.
[4] Matt., XVI, 19; et Apoc. III, 7.

visiblement sur l'immortel troupeau qu'il a racheté, et le conduit par le droit chemin de la vérité vers les pâturages éternels [1].

L'Église donc possède dans le vicaire du Christ un maître infaillible et souverain qui, s'il ne peut rien changer à l'enseignement du Sauveur, dont il n'est que le délégué, peut du moins, et cela suffit, le préserver de toute erreur et le donner aux fidèles avec cette plénitude d'autorité divine à laquelle tous, sans exception, doivent se soumettre de bouche et de cœur.

Quant au dépôt des vérités révélées, objet de cet enseignement, les Apôtres auxquels Jésus-Christ l'avait confié n'ignoraient pas qu'ils ne l'avaient reçu que pour le transmettre. C'est aussi ce dont ils se préoccupèrent de prime abord. De même que leur divin Maître les avait formés et instruits pour être les guides et les pasteurs de son Église, ainsi les vit-on, au milieu des travaux de leur apostolat, s'adjoindre à titre de disciples un certain nombre de nouveaux convertis, auxquels ils communiquaient la science surnaturelle dont ils avaient été enrichis, et qu'ils préposaient ensuite au gouvernement des Églises fondées par leurs soins dans les diverses contrées du monde alors connu. Il serait oiseux de rappeler ici les noms de saints personnages que le livre des Actes ou les Épîtres canoniques ont gravés dans la mémoire de tous. Sans appuyer autrement sur un fait aussi connu, je me contenterai de rappeler que les Apôtres ne s'en tinrent pas à ce strict accomplissement d'un rigoureux devoir; ils portèrent plus loin leur sollicitude. Aux disciples qu'ils s'étaient associés, ils recommandaient instamment de préparer à leur tour des maîtres zélés et des pasteurs fidèles à l'Église de Dieu. C'est un des derniers ordres que saint Paul donne à saint Timothée, une des dernières prières qu'il lui adresse [2].

Les autres Apôtres, mus par le même esprit et éclairés d'en

[1] Joan., XXI, 15-17; et X, 11-16.

[2] II Tim., II, 2 : « Et quæ audisti a me per multos testes hæc commenda fidelibus hominibus, qui idonei erunt et alios docere. » Il n'oublie pas de l'exhorter en même temps à rester fidèle lui-même aux instructions reçues de sa bouche; *ibid.*, III, 10, 14 : « Tu autem assecutus es meam doctrinam..... Tu vero, permane in iis quæ didicisti, et credita sunt tibi : sciens a quo didiceris. »

haut sur les destinées et les besoins de la société religieuse dont ils étaient les fondateurs, prirent les mêmes mesures que saint Paul. Un ancien récit nous montre le disciple bien-aimé organisant les Églises d'Asie, et confiant aux évêques de son choix l'éducation des jeunes chrétiens qui, par les heureuses qualités de leur esprit et de leur cœur, donnaient les plus belles espérances [1]. Entre ces évêques, le plus illustre et le plus vénérable, saint Polycarpe, suivant les avis et les instructions que saint Jean lui avait laissés, répétait à un certain nombre de disciples choisis les leçons de l'apôtre son premier maître. C'est ce que nous apprend saint Irénée, formé lui-même à cette école, dans un fragment de sa letttre à l'hérétique Florin, autrefois son compagnon d'études : « Ces dogmes, lui écrit-il, ne font point partie de la vraie doctrine et sont en désaccord avec la foi de l'Église. Ils précipitent ceux qui les professent dans le plus profond abîme de l'impiété. Nul des hérétiques chassés de l'Église ne les a jamais enseignés, et vous ne les avez certes pas reçus des anciens évêques disciples des Apôtres. Je vous ai connu dans ma première jeunesse auprès de Polycarpe, lorsque, occupant à la cour de l'empereur une position brillante, vous vous efforciez de gagner les bonnes grâces de ce saint homme. Oui, de ce qui se passait alors j'ai conservé un souvenir plus frais que des événements présents. Je pourrais dire encore le lieu où venait s'asseoir et converser le bienheureux Polycarpe, sa façon d'entrer et de sortir, son genre de vie, son port extérieur, ses entretiens les plus ordinaires; comment il avait vécu dans la familiarité de Jean et des autres disciples qui virent de leurs yeux le Seigneur Jésus, et ce qu'il nous citait de leurs discours. Or ce que lui avaient appris ces témoins oculaires de la vie du Verbe incarné, et ce qu'il nous racontait à son tour sur le Seigneur, sur ses miracles et sur son enseignement, était de tout point d'accord avec les Écritures. J'écoutais alors avidement, et j'écrivais ce qu'il disait, non sur le papier, mais au fond de mon cœur [2]. »

[1] Cf. Clem. Alex. *Quis dives salvabitur*, XLII, 959, sqq.
[2] S. Iren. ap. Eus. *Hist. Eccl.*, V, 20.

Chaque église apostolique conservait de cette façon le corps de pures doctrines qu'elle avait reçu des Apôtres par l'intermédiaire de ses premiers évêques. Et c'est à ces églises ou aux hommes apostoliques placés à leur tête que les âmes d'élite, altérées de science et de vérité, allaient demander le complément de leur éducation chrétienne. C'est ce que faisait, vers la fin du premier siècle, le célèbre Papias, évêque d'Héraclée, qui ne se lassait point d'interroger les disciples des Apôtres et ne voulait rien ignorer de ce qu'ils avaient appris de la bouche même de leurs maîtres en Jésus-Christ. « Je ne me « suis pas, dit-il en parlant de lui-même, je ne me suis pas at« taché, comme beaucoup d'autres, à de grands parleurs, « mais à ceux qui enseignent la vérité.... Si parfois arrivait « quelque disciple des anciens, je l'interrogeais aussitôt sur « leur enseignement. Que disait André, lui demandais-je, que « disait Pierre, ou Philippe, Jacques, Jean ou Matthieu, ou « quelque autre des Apôtres du Seigneur? Qu'enseignent en« core Aristion ou le vieillard Jean, que l'on dit aussi être ses « disciples ? Car jamais je n'ai retiré de mes lectures autant « de profit que de la parole vivante[1]. »

Plus tard, saint Justin visitait les églises d'Ephèse, d'Alexandrie et de Rome. Vers la même époque ou peu auparavant, Hégésippe, le premier historien de la prédication apostolique, parcourait celles de la Palestine, de la Grèce et de l'Italie, s'entretenait longuement avec leurs évêques, et constatait avec joie la parfaite uniformité de croyances qui régnait alors dans le monde chrétien[2]. Ainsi, au IIe siècle, l'enseignement du Sauveur se continuait dans l'Église avec la même autorité, avec la même étendue et sur le même plan qu'à son origine, et se puisait aux mêmes sources.

Voilà ce que ne pouvait ignorer Clément d'Alexandrie, né à Jésus-Christ dans une Église apostolique. De son temps,

[1] Papias, ap. Eus. *Hist. Eccl.*, III, 39.

[2] Eus. *Hist. Eccl.*, IV, 8 et 22. S. Irénée faisait de son temps la même remarque. Cf. Iren. *Contr. Hær.*, l. I, c. X. n. 142, et alibi passim. Clément (*Strom.* VII, 899, 900) est sur ce point, comme sur tous les autres, en parfait accord avec le saint évêque de Lyon.

il est vrai, existaient une foule de sectes qui se réclamaient des Apôtres et s'efforçaient de faire concurrence à la sainte Église de Dieu [1]. Mais la vanité de ces prétentions ne pouvait tromper personne. On leur répondait avec saint Irénée que, si les Apôtres avaient eu communication d'une doctrine secrète, différente de celle qu'ils avaient publiquement prêchée, ils l'auraient confiée, non à des inconnus, mais à leurs disciples de prédilection, à ceux qu'ils avaient chargés de gouverner après eux le troupeau formé par leurs soins [2]. Puis on en appelait au témoignage des églises établies par les Apôtres, et en particulier à celui de l'église de Rome, mère et maîtresse de toutes les autres, dont l'enseignement repoussait et condamnait ces traditions pseudo-apostoliques [3].

Souvent même on les confondait à moins de frais. Demander au plus hardi de cette foule de gnostiques s'il croyait *en un seul Dieu créateur du ciel et de la terre*, et *à la résurrection de la chair*, c'était lui fermer la bouche ou le forcer à se démasquer [4].

Clément n'éprouva donc ni doute ni incertitude sur la voie où il devait s'engager pour arriver sûrement à la parfaite connaissance des vérités chrétiennes. Il choisit ses maîtres et ses guides entre les plus illustres par l'étendue de leur science et la pureté de leur foi. Lui-même nous l'apprend au début de ses *Stromates* : « Ce livre, dit-il, n'a pas été composé dans un « vain but d'ostentation ; c'est un trésor de souvenirs amassés « pour ma vieillesse, un remède contre l'oubli ; c'est la simple « reproduction, une esquisse légère des leçons pleines de vi- « gueur et de vie que j'ai été jugé digne de recevoir de la « bouche de pieux et vénérables personnages. L'un était « d'Ionie et habitait la Grèce, l'autre la Grande-Grèce... Deux « autres vécurent en Orient... Enfin le dernier de tous était en « réalité le premier. J'étais alors établi en Égypte. Véritable « abeille de Sicile, il butinait sans cesse sur les fleurs épa-

[1] Clem. Alex. *Strom.*, VII, 898, 899.
[2] S. Iren. *Contr. Hær.*, l. III, c. III, n. 1, 2.
[3] S. Iren. *Contr. Hær.*, l. III, c. III, n. 1, 2. — Tertull. *de Præscr.*, c. XXXVI.
[4] Cf. S. Justin. *Apol.*, I, n. 26 et 58.

« nouies dans les prairies des Apôtres et des prophètes, pour
« déposer ensuite dans les âmes de ses auditeurs un trésor
« de pure science. Comme l'enfant recueille l'héritage pa-
« ternel... ces hommes conservaient soigneusement la véri-
« table tradition du bienheureux enseignement émané di-
« rectement des saints Apôtres Pierre et Jacques, Jean et
« Paul [1]. »

D'autres peut-être regretteront de ne pas trouver dans ce passage, le seul où Clément fasse mention de ses anciens maîtres, de plus amples renseignements sur ces vénérables personnages. Pour le moment, ceux qu'il lui a plu de nous donner nous suffisent. Peu nous importe, en effet, au point de vue où nous nous sommes placé, de connaître ou d'ignorer la patrie et le nom de ces pieux docteurs. Ce que nous tenons à savoir, c'est la nature de l'enseignement donné par eux à leur élève. Or, là-dessus nous n'avons rien à désirer. Cet enseignement, Clément lui-même nous l'affirme, était l'écho fidèle de celui des Apôtres : il se proposait de former, non des littérateurs ou des philosophes, mais des théologiens également versés dans les anciennes traditions et dans la véritable interprétation des saintes Écritures. Que nous faut-il de plus pour être convaincu que, dans la première période de sa vie et dans tout le cours de son éducation chrétienne, Clément fut l'homme de la tradition apostolique? Il nous reste à voir maintenant si, devenu maître à son tour, il aura persévéré dans cette voie.

J. Tailhan.

[1] *Strom.*, I, 322.

# LA RÉFORME DU CLERGÉ RUSSE

---

L'avénement de l'empereur Alexandre II au trône de Russie a inauguré une ère nouvelle pour ce vaste empire. Les serfs ont été émancipés; l'introduction du jury, avec la procédure orale et publique, a complétement réorganisé l'administration de la justice; les institutions territoriales ont posé les premiers fondements du *self government*. Nous n'avons pas à nous occuper de ces importantes et salutaires réformes. Bornons-nous à une seule observation. On ne pouvait pas toucher à des abus invétérés sans se trouver en présence d'autres abus; et les réformes opérées devaient ouvrir la voie à des réformes nouvelles. Une des plus importantes parmi celles qui restent à accomplir, concerne le clergé et l'organisation de l'Église russe.

Sous le règne de l'empereur Nicolas, l'opinion publique se préoccupait médiocrement de la situation du clergé. On savait qu'il y avait là beaucoup d'abus, mais on semblait n'attacher aucune importance à les faire disparaître. Pendant ces trente années, il n'y eut guère que M. André Mourawief qui consacra sa plume à cette question ; et sa principale préoccupation fut de jeter un voile sur des désordres malheureusement trop réels : il niait les abus, il ne les combattait pas. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. La presse laïque se permet fréquemment des attaques plus ou moins transparentes, plus ou moins directes contre le clergé russe; et celui-ci, à son tour, est descendu dans l'arène. Il existe un nombre considérable de journaux et de revues ecclésiastiques, qui ont pour objet principal la défense du clergé, mais qui cependant élèvent , e temps en temps la voix pour demander des réformes.

Cette publicité est fort insuffisante, à cause des limites très-

étroites imposées à la liberté de la presse. Quand il s'agit des abus qui existent dans l'ordre administratif, une assez grande latitude est accordée aux journaux. Ils ont pu aussi, à l'aide de quelques précautions oratoires, battre en brèche les principes fondamentaux du christianisme et de l'ordre social. Mais il n'en a plus été de même lorsqu'il s'est agi du clergé et de l'organisation de l'Église. Tout ce qui touche à cet ordre de faits étant soumis à la censure ecclésiastique, il est à peu près impossible de porter la discussion sur ce terrain. Dans cet embarras, on a eu recours à la presse étrangère. En 1858 on a publié à Paris une brochure très-remarquable sur la situation du clergé des campagnes en Russie. Elle contenait des détails navrants sur les abus qui existent dans l'administration des diocèses et dans les établissements destinés à l'éducation et à la formation du clergé. Cet écrit a produit en Russie un effet prodigieux. Quoique l'auteur se fût bien gardé d'y mettre son nom, on ne tarda pas à savoir que c'était un pauvre prêtre du diocèse de Tver, nommé Bélustin (prononcer Bélustine). Le Synode se montra fort irrité, et il allait faire sentir au malheureux écrivain tout le poids de son indignation, lorsque l'intervention de M. Bajanof, confesseur de l'empereur, le mit à l'abri de toute persécution.

Il faut croire que cette publication exerça quelque influence sur une détermination importante prise par le Synode au commencement de 1859. Par l'organe du procureur général, tous les évêques furent invités à envoyer à cette assemblée leur opinion sur la situation des écoles ecclésiastiques et sur les moyens de les améliorer. Les évêques demandèrent l'avis des recteurs et supérieurs de séminaires; ceux-ci consultèrent les directeurs et professeurs, il en résulta une vaste enquête, et, au bout de quelques mois, le Synode se trouva en possession d'une volumineuse correspondance. Une commission spéciale avait été chargée de la dépouiller et de rédiger un projet de règlement pour les séminaires. Elle fut mise de côté, nous ne savons pourquoi, et remplacée par une autre commission composée de deux recteurs, de quatre prêtres séculiers et de deux laïques, sous la présidence d'un membre de l'épiscopat. En 1862 cette

commission présenta au Synode son projet de règlement, qui fut imprimé en 1863, avec les objections faites par les deux membres laïques, les procès-verbaux de la commission et plusieurs autres pièces. On envoya le tout aux évêques, qui durent ouvrir une enquête nouvelle.

Dans ces entrefaites paraissait à Leipzig un autre ouvrage anonyme sur la situation des écoles cléricales en Russie. La question ecclésiastique avait pris de jour en jour une plus grande place dans les préoccupations du public et du gouvernement : le 28 juin 1862, l'empereur fit proposer au Synode une enquête sur les moyens d'améliorer la situation du clergé. Une nouvelle commission fut instituée sous la présidence du métropolitain de Saint-Pétersbourg. Elle se composait de tous les membres du Synode, des ministres de l'Intérieur, des Domaines et de la Police, du procureur général du Synode, et du directeur général des écoles ecclésiastiques, prince Ouroussof, auquel on adjoignit le comte Tolstoy, le chambellan Batuchkof et M. Demontovig. Le 17 janvier 1863, un questionnaire fut adressé à tous les évêques. Au mois d'avril de la même année, on forma dans chaque diocèse des sous-commissions composées de l'évêque diocésain, du gouverneur de la province et du directeur des Domaines. Ces sous-commissions s'adressèrent, on peut le dire, à tout le monde pour avoir des renseignements, et l'on finit par créer (1864) auprès de chaque paroisse des espèces de conseils de fabrique, qui durent chercher aussi les moyens d'améliorer la situation du clergé, c'est-à-dire d'augmenter ses revenus.

Nous n'examinerons pas si l'étendue même donnée à cette enquête ne cachait pas l'arrière-pensée de faire échouer l'œuvre de la réforme. Il n'en est pas moins certain que cette grande question se trouvait mise à l'ordre du jour; le gouvernement lui-même constatait qu'il y avait quelque chose à faire. La presse y vit un encouragement, et se mit à signaler avec plus de verve les abus qu'elle remarquait dans le clergé et dans les écoles ecclésiastiques. Il y eut bien par-ci par-là quelques répliques, mais elles ne semblent pas avoir produit beaucoup d'effet.

Si l'on compare la marche adoptée par le gouvernement russe lorsqu'il prit en main la cause de l'émancipation des paysans, et celle qu'il suit dans la question présente, on n'aura pas de peine à se convaincre que cette double enquête sur la situation du clergé et des écoles ecclésiastiques doit aboutir à des résultats beaucoup plus importants qu'on ne le penserait à première vue. Il y a dans le clergé russe une telle masse d'abus, ils sont tellement enchaînés l'un à l'autre, qu'on ne peut toucher à cette question sans être amené à la nécessité d'une réforme radicale et d'une organisation nouvelle à donner à l'Église russe. Il s'agit d'abord de constater le mal, ensuite de rechercher le remède et de l'appliquer. Sans aucun doute, cette question est hérissée de difficultés bien autrement graves que toutes celles que le gouvernement a entrepris de résoudre jusqu'ici; mais, d'un autre côté, la nécessité de détruire les abus et d'opérer des réformes est tellement évidente qu'il n'est pas possible de reculer. Il faut donc admettre que la réforme se fera; mais comment se fera-t-elle, et qui est-ce qui la fera? Laissera-t-on l'Église russe travailler elle-même à cette grande œuvre? lui permettra-t-on de s'assembler en concile? ou bien sera-ce le gouvernement qui prendra l'affaire en main?

Il est bien naturel que le clergé russe montre peu d'empressement à se laisser réformer par le pouvoir civil, et ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche; mais il faut avouer que la résistance qu'il peut opposer n'est guère redoutable. Le gouvernement, d'accord en cela avec l'opinion publique, semble convaincu que la réforme ne se ferait pas, si le soin de l'opérer était abandonné au clergé. Les efforts que le Synode ou les évêques pourraient faire pour s'attribuer cette tâche, ne seraient considérés que comme un moyen d'éluder la question. D'ailleurs le clergé russe n'a point en lui-même les forces nécessaires pour lutter avec le gouvernement. Depuis longtemps il a renoncé à toute initiative et abdiqué toute indépendance. Parmi les causes nombreuses de sa faiblesse, il en est une qu'il importe de signaler.

Le clergé russe est divisé; il y a dans son sein deux partis acharnés l'un contre l'autre : le clergé séculier et le clergé

régulier. Ce dernier, qui se compose exclusivement des moines de saint Basile, est vulgairement désigné en Russie sous le nom de clergé noir, probablement parce qu'il est le seul à porter uniformément des vêtements de cette couleur. Par opposition, le clergé séculier est appelé le clergé blanc. Ces désignations sont courtes et expressives : nous croyons par conséquent devoir les adopter.

On voit dans l'histoire de l'Église catholique des traces de rivalité entre le clergé séculier et le clergé régulier; mais les manifestations les plus vives de cette rivalité ne peuvent pas entrer en comparaison avec la haine profonde que le clergé séculier de Russie porte au clergé régulier. Cet état de choses s'explique par plusieurs causes. Signalons d'abord la publication d'un ouvrage important qui traite cette question *ex professo*.

Il vient de paraître à Leipzig, en langue russe, et est intitulé : *Du clergé blanc et du clergé noir en Russie*. L'auteur, qui n'a pas jugé à propos de se faire connaître, s'y montre l'ennemi acharné du clergé noir. Il est vrai qu'il ne ménage pas le clergé blanc; qu'il dévoile beaucoup de graves abus dont il demande énergiquement la réforme. Mais en agissant ainsi, il ne se montre pas ennemi de ce clergé, et c'est bien sa cause qu'il prétend servir. Le livre est à la fois une rude attaque contre le clergé noir, et un programme de la réforme telle que la souhaite le clergé blanc. Il nous est impossible de partager la manière de voir de l'écrivain anonyme; mais son ouvrage contient des révélations si importantes et si curieuses, il touche à presque tous les côtés de la question avec tant de verve, qu'on le lit avec le plus vif intérêt.

La situation du clergé russe n'étant que très-imparfaitement connue hors de Russie, nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de profiter de cette publication pour appeler sur cette question l'attention de nos lecteurs. D'un autre côté, il nous a semblé qu'il appartenait à une plume catholique de redresser les idées erronées de l'auteur, d'indiquer les causes réelles des abus, et la voie dans laquelle il faut chercher la solution du problème.

Pour mettre plus d'ordre dans notre travail, nous traiterons successivement : 1° du clergé blanc ; 2° du clergé noir ; 3° des écoles ecclésiastiques ; 4° de l'épiscopat et du gouvernement de l'Église.

## I

### LE CLERGÉ BLANC.

Dans l'Église latine, le célibat est obligatoire pour tous les clercs engagés dans les Ordres sacrés. En Orient, une discipline moins rigoureuse a prévalu depuis longtemps. Là comme dans l'Église latine, une fois qu'on a reçu les Ordres sacrés, on ne peut plus se marier ; le sacrement de l'Ordre est un empêchement dirimant en Orient aussi bien qu'en Occident. Mais si un homme marié se présente à l'ordination, on ne lui refuse pas les saints Ordres, et on lui permet de garder sa femme. Cet usage est tellement enraciné dans les mœurs de l'Orient, que, lorsque des Églises orientales sont rentrées dans la communion de l'Église catholique et ont reconnu l'autorité du Pape, le Saint-Siége n'a pas exigé que la loi du célibat ecclésiastique y fût rendue obligatoire. On ne peut pas dire que cette condescendance envers d'anciennes coutumes entraîne après elle de graves inconvénients. J'ai vu de près les prêtres maronites, qui sont en général mariés : il n'est pas rare de trouver parmi eux des hommes vertueux, d'excellents chrétiens et même de fort bons prêtres. Mais il est certain que la population du Liban se trouve placée dans des conditions tout à fait exceptionnelles. Les habitants d'un village maronite ne comprendraient pas que le curé ne fût pas choisi par eux, et ils auraient beaucoup de peine à prendre pour curé un homme étranger à leur village. Quand la cure est vacante, ils s'assemblent, et leur choix s'arrête sur quelque paysan, bon père de famille, bon chrétien, qui n'a peut-être jamais songé à l'état ecclésiastique. On le présente à l'évêque, et si les témoignages recueillis sur son compte sont satisfaisants, s'il sait lire les caractères syriaques, on l'envoie passer trois semaines dans un couvent. Il apprend à dire

la messe, à administrer les sacrements; et quand on juge qu'il a le strict nécessaire, il est ordonné et il retourne dans son village prendre possession de sa cure. Au milieu de ces populations simples et pleines de foi, une organisation pareille est possible; peut-être dans l'état du pays serait-il difficile de lui en substituer une meilleure. Il en sera tout autrement dans un autre milieu : cela saute aux yeux. Nous verrons tout à l'heure que l'organisation du clergé marié en Russie ne ressemble pas du tout à celle que nous venons d'esquisser. Chez les Maronites eux-mêmes, les circonstances se modifient, et à mesure que le peuple perd de sa simplicité, il devient urgent de réduire le nombre des prêtres mariés. Sans doute les évêques auront quelquefois de la peine à résister aux instances pressantes qui leur seront faites; mais, dans bien des cas, il est nécessaire de savoir opposer à toutes les sollicitations une inébranlable constance.

De ce que nous venons de dire, il résulte que, dans des circonstances données, des prêtres pères de famille peuvent bien administrer les sacrements de baptême et de mariage, faire les enterrements, célébrer la sainte messe, chanter les offices et entendre un certain nombre de confessions, surtout au temps pascal. Mais on comprend sans peine qu'absorbés par le soin de leur ménage, par l'éducation et l'établissement de leurs enfants, ils n'apportent pas dans l'exercice de leur saint ministère le même zèle, le même dévoûment, la même abnégation que des prêtres dégagés de tous ces soucis. Qu'il s'agisse par exemple d'entendre la confession d'un moribond atteint d'une maladie contagieuse, le prêtre célibataire ira comme le soldat va au feu; mais le père de famille aura-t-il toujours le courage d'exposer la vie de ses enfants? De plus, on ne doit pas s'attendre à trouver chez un prêtre marié le même désintéressement que chez un prêtre célibataire. Un homme acceptera bien plus facilement des privations lorsqu'il est seul à en souffrir, que lorsqu'il faut les imposer à toutes les personnes qui lui sont chères.

Sans insister davantage, il est évident qu'une Église qui n'aurait pas d'autre clergé que des prêtres mariés, présente-

rait une lacune, et ne serait pas dans une condition normale. Aussi dans toutes les Églises orientales, à côté du clergé marié, se trouve un clergé célibataire : ce sont les moines. On semble admettre dans ces pays que, sauf des exceptions plus ou moins fréquentes, un prêtre célibataire, pour ne pas être exposé à des chutes déplorables, a besoin de s'entourer de tous les secours que lui procure la vie religieuse ; c'est-à-dire les épreuves du noviciat, le joug salutaire des vœux, l'observation des règles, la vie de communauté, la vigilance des supérieurs, et des exercices de piété plus multipliés.

Il y a donc, en Orient comme en Occident, deux clergés, l'un séculier, l'autre régulier. Dans l'Église latine, tous deux sont astreints à la loi du célibat. Dans l'Église orientale, le clergé séculier est en général marié ; et, sauf quelques exceptions, tous les prêtres célibataires font en même temps profession de la vie religieuse.

Une conséquence très-importante de cette organisation, c'est qu'en Orient la plupart des évêques, sinon tous, sont tirés du clergé régulier. Suivant la discipline universellement admise dans l'Église d'Orient comme dans celle d'Occident, les évêques sont astreints au célibat. Donc, si le clergé est marié, les évêques doivent être pris parmi les moines.

Il est aisé de le comprendre, cette organisation donne au clergé régulier, dans l'Église orientale, une influence et une autorité prépondérantes ; par la force même des choses, le clergé séculier est vis-à-vis de lui dans une position inférieure et subordonnée. Ne l'oublions pas, la cause fondamentale, radicale de cette infériorité, c'est qu'il est marié.

Revenons à l'Église russe. La distinction entre les deux clergés, blanc et noir, y a toujours existé, mais on ne voit pas que dans les siècles précédents il y ait eu lutte entre eux. C'est tout simple. La situation du clergé blanc avait alors en Russie plus d'un trait de ressemblance avec celle du clergé maronite, telle que nous l'avons esquissée plus haut. Tout ce qu'il y avait d'instruction, d'intelligence et de vie dans le clergé était l'apanage des moines. Les prêtres mariés n'avaient fait aucune espèce d'études, l'accomplissement de leurs fonc-

tions, le soin de leur ménage et les nécessités de la vie les absorbaient tout entiers; et il ne leur venait pas même à l'esprit de disputer quelque chose aux moines qui dominaient partout. L'auteur anonyme du livre sur *le clergé blanc et le clergé noir* a fait de vains efforts pour découvrir, avant la création du Synode, des traces de l'hostilité dont ils sont animés aujourd'hui l'un contre l'autre. Il n'a pu citer qu'un ou deux faits insignifiants.

Mais la situation de l'Église russe n'est plus ce qu'elle était du temps des anciens tsars. Pierre I^er^ ne s'est pas borné à supprimer le patriarche et à le remplacer par le Synode; il a bouleversé profondément toute l'organisation de l'Église; il y a opéré une véritable révolution. Ses successeurs ont continué son œuvre; l'ancien droit canonique a dû s'effacer devant le *règlement ecclésiastique*, les vieilles coutumes ont été balayées par une multitude d'oukases. Ni le gouvernement des diocèses, ni le mode de collation des évêchés et des cures, ni les conditions de la vie monastique, ni l'enseignement de la théologie, rien n'a échappé à une brusque et aveugle manie de réforme, qui a créé plus d'abus qu'elle n'en a déraciné. En présence de tant de bouleversements, la situation du clergé blanc ne pouvait manquer d'être profondément altérée. C'est ce qui est arrivé. Il a subi une transformation radicale. De tout temps il y a eu en Russie des prêtres mariés et pères de famille, mais leurs enfants étaient parfaitement libres de ne pas embrasser l'état ecclésiastique, et le clergé se recrutait dans toutes les classes de la société. Aujourd'hui, le fils d'un prêtre ou d'un diacre est destiné par sa naissance à faire partie du clergé; c'est une obligation à laquelle il ne lui est pas permis de se soustraire. Le fils d'un gentilhomme, d'un marchand, d'un bourgeois, d'un paysan qui voudrait se faire admettre aux Ordres sacrés, rencontrerait des obstacles insurmontables [1].

C'est cet étrange et déplorable état de choses que la *Gazette de Moscou* désignait naguère sous le nom de *lévitisme*, et qu'elle signalait comme une des plaies de l'Église russe. Rien

[1] Il n'est question ici que du clergé blanc.

de plus vrai. Pierre I[er] et ses successeurs, avec la complicité du Synode, ont fait du clergé une corporation héréditaire et fermée, une caste. Il est permis de penser qu'ils ne se proposaient pas ce résultat ; mais encore faut-il voir par quelle série de mesures, par quel enchaînement d'usurpations et d'iniquités ils y sont parvenus.

C'est la création des séminaires qui en a d'abord été l'occasion. On se plaignait de l'ignorance du clergé : on décréta la fondation d'écoles ecclésiastiques ; elles restaient désertes : on ordonna au clergé d'y envoyer ses enfants, et, comme ils n'y allaient guère de plein gré, on les y mena de force, quelquefois il est arrivé qu'on les y a conduits chargés de chaînes. On le voit, c'est une application du principe de l'enseignement gratuit et obligatoire. Les oukases publiés en 1808 et en 1814 par Alexandre I[er] déclarent que tous les enfants des clercs sont, dès l'âge de six à huit ans, à la disposition du département des écoles ecclésiastiques [1].

A la même époque on organisait les colonies militaires et l'on incorporait dans l'armée, sous le nom de cantonistes, les enfants des soldats. C'était une véritable application du servage. Si les paysans étaient attachés à la culture de la terre, on pouvait bien attacher au service des autels la postérité des prêtres et des diacres. Une fois que le Synode ou l'Etat avait fait les frais de leur éducation, il semblait juste qu'il voulût en être dédommagé. Les séminaristes n'eurent d'autre perspective que d'entrer dans l'état ecclésiastique. Pour embrasser une autre carrière, il leur fallait une permission spéciale, très-difficile à obtenir et presque toujours refusée.

Lorsqu'on se fut assuré par ce moyen un nombre d'ecclésiastiques en proportion avec les places disponibles, il semble qu'on eût pu se relâcher de la rigueur première. On n'en fit rien ; mais, pour mettre les enfants du clergé à l'abri d'une concurrence désagréable, on multiplia les obstacles à l'effet d'interdire les abords du sanctuaire aux autres classes de la

[1] *Le clergé blanc et le clergé noir*, t. II, p. 355.

société. De cette façon, on est parvenu en fort peu de temps à créer un clergé héréditaire. Les souverains décrétaient ces choses, les ministres les proposaient, les membres du Synode les sanctionnaient, et les évêques qui les voyaient ne disaient rien. Nous serions heureux de trouver dans l'histoire la trace d'une protestation, d'y recueillir le cri d'une conscience indignée. Jusqu'ici nous n'avons rencontré rien de semblable.

Ce n'est pas tout, le mariage avant l'ordination était facultatif, on le rendit obligatoire. Il semble au moins que le séminariste, obligé de se marier avant de recevoir les Ordres sacrés, doit être libre de choisir sa compagne. Mais les prêtres et les diacres ont des filles ; il faut leur assurer des établissements : par conséquent, défense de se marier en dehors de la caste. Il y a même des évêques qui ne tolèrent pas qu'on se marie en dehors du clergé diocésain.

Le principe de l'hérédité une fois posé, les conséquences en découlent d'elles-mêmes. Voici par exemple un curé de campagne qui a bâti une maison sur la terre appartenant à l'église. Il vient à mourir, son successeur veut prendre possession du presbytère ; mais le fils ou la fille du défunt réclame la maison qui fait partie de son héritage ; et il en résulte un procès. Le cas s'est présenté plus d'une fois ; le législateur est intervenu, et, pour concilier les intérêts en présence, un oukase du 22 janvier 1768 a permis à l'autorité diocésaine d'assurer la cure vacante à celui qui épousera l'héritière du curé défunt, ou de la réserver au fils encore en bas âge. Voilà donc l'hérédité appliquée à la collation des cures. On voit comment cet ensemble de mesures législatives émanées de Catherine II et d'Alexandre I<sup>er</sup> aboutit à faire du clergé une véritable corporation fermée, une caste héréditaire. Peut-on parler après cela de vocations ? peut-on espérer que dans un clergé qui se recrute de cette façon, il y aura beaucoup de prêtres pénétrés de la sainteté de leur état, s'acquittant de leurs devoirs avec dévoûment, avec zèle, avec abnégation. C'est un métier, et encore un métier qu'on n'a pas librement choisi. Ah ! que M. Katkof a raison de demander la destruction du *lévitisme* !

On appelle en Russie *nihilistes* une secte d'hommes qui nient tout et ne croient à rien. L'existence de Dieu, l'âme immortelle, la vie future, les bases fondamentales de la société, le mariage, la propriété, ils rejettent tout. Le nihilisme s'est rapidement propagé dans les universités; mais, s'il faut en croire la *Gazette de Moscou*, il a fait de bien plus grands ravages encore dans les séminaires. Se figure-t-on un nihiliste revêtu du caractère sacerdotal? Je sais bien que ces messieurs ont une profonde aversion pour l'état ecclésiastique, et qu'en présence de leurs énergiques réclamations, on est bien obligé de leur permettre d'embrasser une autre profession. Aussi voit-on maintenant une foule de jeunes gens déserter les séminaires et les académies pour aller s'asseoir sur les bancs des universités, ou pour entrer dans la carrière de l'enseignement. Mais ce fait lui-même n'est-il pas une preuve éclatante de ce qu'il y a de vicieux dans l'organisation héréditaire du clergé russe ?

La haine que le clergé blanc porte au clergé noir date du jour où il est devenu une caste. La fréquentation des séminaires y a beaucoup contribué; ce sentiment s'est développé en même temps que l'esprit de corps. Outre les séminaires diocésains, il y a dans l'Église russe, à Pétersbourg, à Moscou, à Kief, à Kazan, ce qu'on appelle des académies ecclésiastiques. Ce sont des maisons de hautes études, des espèces de facultés de théologie. Les meilleurs sujets de tous les séminaires y sont envoyés; c'est de là que sort l'élite de tout le clergé. Ordinairement les jeunes gens y arrivent sans avoir pris aucun engagement ; mais dans le cours des études, et surtout la dernière année, il y en a un certain nombre qui révêtent l'habit religieux. Ceux-ci voient immédiatement s'ouvrir devant eux la carrière des honneurs ecclésiastiques. En sortant de l'académie, il est rare qu'ils ne soient pas nommés d'emblée préfets des études dans un séminaire ; ils deviennent ensuite supérieurs, recteurs, prieurs, archimandrites, évêques. Ceux de leurs condisciples qui ont préféré prendre femme et rester dans le clergé séculier, ne peuvent prétendre à cet avancement. Ils n'ont devant eux d'autre avenir que l'espérance d'obtenir

une cure, ou bien de devenir aumôniers d'ambassade. Mais le nombre de ces derniers est fort restreint. Il en résulte que, sauf de très-rares exceptions, le pouvoir, la fortune, les distinctions honorifiques sont du côté de l'habit monastique. Les élèves de l'académie qui ont préféré se marier, se trouvent bientôt chargés d'une nombreuse famille; leurs revenus sont insuffisants; ils ont peu d'espoir d'améliorer leur position. D'autre part, le gouvernement des diocèses en Russie est bien confié aux évêques; mais ceux-ci n'exercent leur autorité que par l'intermédiaire d'une bureaucratie vénale et tracassière, dont les curés ont beaucoup à souffrir. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la rivalité commencée sur les bancs de l'école ne fasse que s'accroître.

Ce n'est pas seulement la rivalité et la jalousie qui divise les deux clergés; il y a une assez grande différence dans leur manière de voir.

Si l'on disait que le clergé blanc a des tendances protestantes, et que le clergé noir incline vers le catholicisme, on ne s'exprimerait pas exactement. Mais en comparant l'Église russe à l'Église anglicane, on pourrait dire que le clergé blanc a quelque ressemblance avec le parti de la Basse Église (*Low Church*) et le clergé noir avec celui de la Haute Église (*High Church*). Le premier a une nuance presbytérienne, tandis que le second défend les droits de la hiérarchie.

Ce que nous venons d'exposer peut donner une idée de la guerre que se font les deux clergés. Le clergé noir semble maître de toutes les positions importantes; on ne se fait pas faute de crier bien haut qu'il est tout-puissant, qu'il opprime le clergé blanc. En réalité, les évêques et les moines sont réduits à se défendre; et ils le font assez mal; tandis que leurs adversaires ont hardiment pris l'offensive, et ne s'arrêteront sans doute que lorsqu'ils auront réduit le clergé noir à néant. Ils ont déjà conquis des positions importantes. Les chapelains ou aumôniers d'ambassade, jusqu'au commencement de ce siècle, étaient pris parmi les moines; ce qui présentait de grands avantages. Aujourd'hui, tous ou presque tous sont des prêtres séculiers. Il en est de même des aumôniers militaires.

Le confesseur de l'empereur est un prêtre marié, qui fait partie du Synode, ainsi que l'aumônier en chef des troupes de terre et de mer. Par là, le clergé blanc s'est assuré deux voix dans le sein de l'assemblée qui gouverne le clergé russe : deux voix très-influentes, devant lesquelles la majorité se voit souvent obligée de plier. Ces conquêtes ne suffisent pas à son ambition, et il croira n'avoir rien obtenu tant qu'il sera exclu des rangs de l'épiscopat. Voilà le but auquel tendent tous ses efforts : mais c'est un point difficile à emporter. Jamais on n'a vu dans l'Église russe d'évêques mariés. Pour introduire une pareille innovation, il faut fouler aux pieds toutes les traditions, le sentiment populaire, les canons de l'Église ; mais rien n'est capable de les arrêter dans la poursuite de leurs desseins, et il est possible qu'ils en viennent à bout. Pour y habituer les esprits, on commence à autoriser quelques prêtres mariés à porter la mitre. Elle orne le front des deux membres du Synode, de M. Wassilief, aumônier de l'ambassade russe à Paris, et de trois ou quatre autres. L'opinion publique place à la tête de ce parti M. Bajanof, confesseur de l'empereur. Le parti opposé a pour chef Mgr Philarète, métropolitain de Moscou, dont la vieillesse est entourée de la considération universelle dans toute l'étendue de l'empire, et qui exerce dans l'Église une influence personnelle incontestable. Mais qu'il vienne à mourir, et le clergé noir se trouvera privé de son plus ferme appui dans la résistance qu'il oppose aux entreprises du clergé blanc.

C'est le parti Bajanof qui a mis au jour les ouvrages que nous avons cités plus haut. Ils se publient à l'étranger, parce que la censure ecclésiastique, exercée par les moines, ne les laisserait point passer. Mais le gouvernement n'a aucun motif pour les empêcher de circuler, et il est permis de croire qu'il les voit sans déplaisir. En général on peut dire que, dans la guerre qu'il fait au clergé noir, le clergé blanc a pour lui le gouvernement, l'opinion des gens chaque jour plus nombreux qui ont perdu toute conviction religieuse, et la plupart des journaux. La grande force du parti opposé est dans le peuple, et dans la crainte que l'on a de le voir grossir les

rangs des *Starovères*, le jour où l'on se permettrait des innovations trop flagrantes.

Non, si les hommes entre les mains desquels se trouvent placées les destinées de l'Église russe veulent écouter les conseils de la sagesse, ce n'est pas là le but vers lequel ils dirigeront leurs efforts. La plus importante, la plus urgente de toutes les réformes, c'est l'abrogation des mesures qui ont eu pour résultat de faire du clergé une caste héréditaire. Que l'accès du sanctuaire soit ouvert à tous ceux qu'une véritable vocation appelle au service des autels, quelle que soit leur origine; que les enfants des ecclésiastiques, quand ils n'auront pas la vocation sacerdotale, soient libres d'embrasser telle carrière qu'ils voudront; et la plupart des abus dont on se plaint aujourd'hui seront détruits dans leur racine.

Pour arriver à ce résultat, il faut faire subir aux séminaires et aux écoles ecclésiastiques une transformation complète. Il ne peut plus être question de contraindre les ecclésiastiques d'y envoyer leurs enfants; et il faut que les enfants des autres classes puissent y être admis. Il est également urgent de faire disparaître tous les abus que le principe de l'hérédité et les conventions pécuniaires ont introduits dans la collation des cures. Il faut que dans chaque paroisse il y ait auprès de l'église un presbytère destiné à l'habitation du curé. Ce presbytère étant la propriété de la paroisse, le curé en aura l'usufruit tant qu'il sera investi de ses fonctions; il ne pourra en disposer ni par vente ni par testament, et lorsqu'il viendra à mourir, ou lorsque pour une cause quelconque il cessera ses fonctions, ni lui ni sa famille n'auront à élever aucune prétention sur cet immeuble. Il faut aussi que l'on règle le mode de collation des cures de telle sorte que la vénalité et la corruption ne puissent s'y glisser. Il faut que les jeunes gens des deux sexes qui ont pour père un ecclésiastique soient complétement libres de se marier en dehors de leur caste. L'auteur du livre sur *le clergé blanc et le clergé noir* insiste avec force sur ce point; et il a parfaitement raison. De quel droit imposez-vous à la fille d'un ecclésiastique l'obligation de devenir la femme d'un prêtre ou d'un diacre? L'inclination de

son cœur, les convenances sociales, la bénédiction de ses parents ne peuvent-elles pas lui montrer ailleurs le bonheur de sa vie? Pourquoi, de son côté, le fils d'un prêtre ne pourrait-il pas trouver une compagne dans la famille d'un modeste employé, d'un petit gentilhomme, d'un riche paysan, d'un bourgeois ou d'un commerçant?

Par une conséquence nécessaire, les maisons destinées exclusivement à l'éducation des filles d'ecclésiastiques n'ont aucune raison d'être. Ici encore il faut détruire l'esprit de caste, ne contraindre personne à envoyer ses filles dans ces établissements, n'en exclure personne à cause de sa naissance, et surtout n'en pas faire des pépinières destinées exclusivement à fournir des femmes au clergé. Il est inutile d'insister sur des vérités aussi évidentes. Comment voir sans un profond étonnement que, de nos jours, des âmes droites et des esprits sains aient pu concevoir l'idée bizarre de former des pensionnats destinés à élever des filles de prêtres pour en faire des femmes de prêtres! Il faut que l'esprit de caste ait jeté dans le pays de bien profondes racines, pour que des fondations aussi étranges n'aient excité aucune surprise et aient même rencontré de la sympathie.

Passons maintenant à une autre considération, et disons quelques mots du célibat ecclésiastique.

Nous avons vu que le Saint-Siége ne l'impose pas au clergé oriental, et je n'ai aucunement l'intention de me montrer plus exigeant que le Saint-Siége. Je reconnais d'ailleurs volontiers que, dans les circonstances actuelles et peut-être longtemps encore, il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à vouloir rendre le célibat obligatoire dans le clergé russe. Mais il est un point sur lequel il est nécessaire d'insister. Si la discipline de l'Église orientale permet qu'on admette aux saints Ordres des gens mariés et qu'on ne leur impose pas l'obligation de se séparer de leurs femmes, il ne s'ensuit pas que le mariage soit une condition nécessaire pour l'ordination. Le droit canon ne l'a jamais prescrit dans l'Église grecque, et jusqu'à présent la pratique des différentes Églises orientales est d'accord sur ce point avec le droit canon.

En Russie seulement, la coutume a prévalu d'exiger le mariage de tous ceux qui doivent être ordonnés dans le clergé séculier. Mais en Russie même, cette coutume, quelque générale qu'elle soit, n'a pas force de loi. Un fait récent nous en fournit la preuve. Il y a quelques années, Mgr Philarète a ordonné prêtre M. Gorski, un célibataire qui n'est pas moine. La légalité de cet acte n'est pas douteuse, mais les habitudes contraires sont si fortement enracinées, qu'il ne se trouverait pas un seul évêque dans toute l'Église russe qui osât suivre l'exemple de Mgr Philarète. Nous n'avons pas entendu dire que ce prélat lui-même ait donné suite à cette initiative et fait une seconde ordination dans les mêmes conditions. Cependant, on n'en peut douter, parmi les jeunes gens qui achèvent leurs études théologiques dans les académies ecclésiastiques, il y en a qui ne demanderaient pas mieux que d'être ordonnés en demeurant célibataires, sans faire profession de la vie monastique. De quel droit exige-t-on d'eux qu'ils s'engagent dans les liens du mariage? C'est encore une question qui demande à être tranchée immédiatement, et qui ne peut l'être que dans le sens de la liberté.

Comment ne voit-on pas les immenses avantages qu'il y aurait à créer un clergé célibataire séculier tenant le milieu entre le clergé marié et le clergé régulier? Je veux bien qu'on ne commence pas par donner à ces prêtres des cures de campagne; mais pourquoi ne seraient-ils pas employés dans les séminaires et dans les académies? Que quelques-uns de ces établissements soient confiés aux moines, il n'y a pas de difficulté; mais pourquoi le seraient-ils tous? Qu'on exclue de ces maisons le clergé marié, cela se comprend parfaitement; mais on ne voit pas pourquoi on étendrait l'exclusion aux prêtres séculiers célibataires. Je vais plus loin. Quand un prêtre célibataire serait arrivé à un certain âge et qu'il aurait donné des preuves de vertu solide, on pourrait le mettre à la tête d'une paroisse importante dans une grande ville. Ce résultat une fois obtenu, rien n'empêcherait de placer auprès de ces curés célibataires, de jeunes prêtres également célibataires qui demeureraient avec eux et qui, profitant de leur expérience,

s'exerceraient à remplir les fonctions sacerdotales. Après avoir passé quelques années sous la direction de prêtres plus âgés, ces jeunes gens pourraient à leur tour être mis à la tête d'une paroisse moins importante. Enfin on pourrait choisir des évêques dans les rangs de ce clergé. Il y aurait tout avantage à ce que l'épiscopat ne se recrutât pas exclusivement parmi les moines.

L'existence de ce clergé intermédiaire contribuerait beaucoup à éteindre l'hostilité qui règne aujourd'hui entre le clergé blanc et le clergé noir, et ce serait en même temps une nouvelle digue opposée au *lévitisme*. En un mot, de quelque côté qu'on envisage la question, on ne voit que des avantages à rompre avec une routine que rien ne justifie, et à laisser les aspirants au sacerdoce libres de choisir entre le mariage et le célibat.

L'auteur du livre sur *le clergé blanc et le clergé noir* voudrait que les prêtres devenus veufs fussent autorisés à contracter un nouveau mariage. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter à démontrer que ce serait là une infraction des plus graves aux lois ecclésiastiques, une innovation entraînant après elle les plus sérieux inconvénients. Sans parler des prescriptions du droit canon, qui ne voit la très-grande différence qu'il y a entre un homme marié revêtu du caractère sacerdotal, et un prêtre dans lequel les mères de famille et leurs filles pourraient voir *un parti*, ou qui lui-même, parmi les jeunes personnes avec lesquelles ses fonctions le mettent en rapport, pourrait en chercher une à qui il offrirait son cœur et sa main, à qui il ferait la cour ? Que deviendrait la confession dans une situation pareille ? Passons.

De toutes les réformes que réclame la triste situation du clergé blanc, la seule qui soit discutée avec un peu de chaleur dans la presse, la seule à laquelle le public et le gouvernement semblent attacher quelque prix, a pour objet d'améliorer sa situation, en d'autres termes, d'accroître ses revenus. A nos yeux, cette réforme n'a pas l'importance qu'on lui attribue ; il en est beaucoup d'autres plus urgentes ; mais enfin il faut en dire quelques mots.

Commençons par faire connaître les ressources pécuniaires du clergé blanc. En adoptant les chiffres de l'auteur, voici les résultats auxquels nous arrivons. Pour plus de clarté, nous convertissons le rouble en franc, comptant le rouble à quatre francs. Nous ne faisons pas entrer dans nos calculs les traitements affectés aux aumôniers des prisons, hôpitaux, hospices, gymnases, écoles, etc. En parlant d'aumôniers pour les gymnases, colléges, écoles, etc., nous nous conformons au langage usité en France : il serait plus exact de dire catéchistes. Notre auteur reconnaît qu'en général tous ces ecclésiastiques sont assez largement rétribués ; les moins favorisés remplissent en même temps d'autres fonctions. Nous n'avons donc à nous occuper que du clergé paroissial proprement dit. Voici ses revenus :

1° Fondations perpétuelles avec obligation de prier pour les trépassés. Elles sont placées en rentes sur l'État et donnent un revenu de 4 p. 100. On ne dit pas à combien elles se montent.

2° Maisons et propriétés bâties appartenant aux paroisses, principalement dans les villes ; il y a de ce chef un revenu de deux millions et demi.

3° Traitements payés par le trésor : 15 millions.

4° Contributions des paroissiens, y compris le casuel. Notre auteur estime qu'elles doivent s'élever à environ 100 millions.

Cela fait un total de 117 millions et demi à répartir entre 36,000 paroisses. Ce qui donne pour chaque paroisse 3,290 francs.

En Russie, le clergé de la paroisse se compose régulièrement d'un prêtre, d'un diacre et de deux clercs faisant les fonctions de sacristain, bedeau, sonneur, lecteur, etc. Les revenus collectifs sont partagés de telle façon que le prêtre reçoit la moitié, le diacre le quart, et le dernier quart revient aux deux clercs. Il faudrait donc évaluer le revenu des curés à 1,645 francs. Mais, comme pour 36,000 prêtres il n'y a que 12,444 diacres et 63,421 clercs, les revenus du prêtre se trouvent accrus d'un cinquième, et il touche en moyenne 2,074 francs.

De plus, chaque paroisse possède un minimum de 33 hectares; ce qui donne, d'après les mêmes calculs que tout à l'heure, en moyenne près de 20 hectares dont l'usufruit appartient au curé. La quantité de terres affectées au clergé dans beaucoup de paroisses est bien plus considérable. Dans les provinces si fertiles, véritable grenier de la Russie, connues sous le nom de *terres noires*, il n'est pas rare que la part du prêtre se monte à trente, quarante et soixante hectares. Dans les gouvernements du centre, on trouve des paroisses qui possèdent 100, 200 ou même 1,000 hectares. Dans telle paroisse, sur les bords de l'Oka, les prairies affectées au clergé rapportent au prêtre, pour sa part, un millier de francs. Ailleurs encore l'église possède des bois et des forêts considérables; mais ce cas est peu fréquent.

Notre auteur n'en soutient pas moins que la situation du clergé des campagnes en Russie est profondément misérable. On aura peine à le croire; mais, en admettant que cela fût vrai, c'est dans la diminution des dépenses et non dans l'augmentation des recettes qu'il faut chercher le remède au mal. Si les prêtres n'étaient pas mariés, ce résultat serait facilement atteint. Supposez le curé célibataire, et vous reconnaîtrez que l'État et les paroissiens subviennent largement à tous ses besoins. On me répondra peut-être que la discipline de son Église permet au curé russe de se marier. Je le veux bien; mais s'il profite de l'autorisation qui lui est donnée et s'il en résulte pour lui un état de gêne, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même. Je ne vois pas que les fidèles soient obligés de pourvoir à l'entretien de sa femme et de ses enfants. D'autant mieux que, gardant le célibat, il aurait plus de temps à leur donner, enseignerait le catéchisme aux enfants, instruirait les ignorants, visiterait les malades et serait véritablement le pasteur de son troupeau.

En admettant même l'existence d'un clergé marié, il n'est pas nécessaire qu'il forme une caste héréditaire. Une fois la caste abolie, rien ne s'oppose à ce que les filles des curés épousent de bons paysans, à ce que les fils apprennent un état et s'établissent dans le village. Voilà du coup bien des dépenses de moins.

Ce sont des réformes à proposer. En attendant est-il donc vrai que le clergé paroissial soit si misérable? Comme il est aisé de le comprendre, dans les villes et surtout dans les grandes villes, les revenus du clergé sont beaucoup plus considérables que dans les campagnes ; à Pétersbourg ils le sont plus qu'en province. Commençons donc par voir si les curés des principales paroisses de la capitale sont dans la gêne. Voici les renseignements que je trouve dans notre auteur, auquel le sujet semble très-familier.

Les curés de Pétersboug n'ont pas à se préoccuper de leur logement : on met gratuitement à leur disposition des appartements qu'ils ne pourraient se procurer à moins d'un loyer de quatre, six et huit mille francs. Le mobilier sort des premiers magasins de Pétersbourg; de riches tapis couvrent le plancher du salon, du cabinet, de la chambre à coucher; aux fenêtres on voit de belles draperies; sur les murs, des tableaux de prix. Dans l'antichambre il n'est pas rare de trouver des laquais en livrée. Les dîners que donnent ces curés sont fort appréciés des gastronomes les plus délicats. Quelquefois les salons s'ouvrent pour une soirée ou un bal : ordinairement c'est à l'occasion d'un mariage ou bien le jour de la fête du curé, de la fête patronale de son église. Les appartements sont magnifiquement éclairés, les toilettes des dames éblouissantes ; on danse au son d'un orchestre de sept à dix musiciens. Au souper, on sert des mets recherchés ; le vin de Champagne coule à flots. Un curé de Pétersbourg, récemment décédé, aimait à raconter qu'à la noce de sa fille on avait bu pour 300 roubles (1,200 francs) de vin de Champagne.

En province, on est plus modeste. Cependant les villes cherchent à se modeler sur la capitale. Les appartements des curés y sont moins splendides ; on y voit toutefois des meubles en noyer et en acajou, de grandes glaces, des tapis, assez souvent un piano. Les filles du curé se font habiller par la modiste de l'endroit ; vous les verrez toujours mises avec élégance ; elles ne quittent pas la crinoline, et ne sortent pas de la maison sans prendre leur ombrelle. Le curé lui-même porte des vêtements de drap, de soie, et quelquefois de velours. On

donne des soirées dans ces presbytères, on y donne des bals, et les filles des prêtres y dansent avec des séminaristes, au grand scandale des supérieurs du séminaire, nous dit notre anonyme d'un ton jovial. Recueillons précieusement cette parole qui lui échappe malgré lui ; elle fait l'éloge des séminaires, et elle nous console, en nous laissant espérer que ce clergé n'est pas complétement perdu.

Évidemment les curés de campagne sont loin de mener une vie pareille. Cependant il paraît que, depuis une vingtaine d'années, il n'est pas rare, même dans les villages, de voir les femmes et les filles de prêtres étalant sur leurs crinolines, non plus seulement de modestes robes d'indienne, mais des étoffes de laine et de soie. Elles ont des mantilles, des burnous, de petits chapeaux à la Garibaldi. Il est bien vrai qu'elles dépouillent quelquefois ces atours pour se livrer aux travaux des champs. Il est vrai encore que l'ordinaire de leur table est fort modeste : on n'a pas tous les jours de la viande, même en dehors des jours maigres. Dans bien des villages de la Russie, c'est nécessité, et notre auteur a beau vouloir nous apitoyer sur le sort de ces pauvres curés, il ressort avec évidence de ces descriptions que, s'ils se trouvent malheureux, c'est parce qu'ils se comparent à leurs confrères des grandes villes, surtout à ceux de Pétersbourg. Si, au contraire, ils voulaient se comparer aux paysans au milieu desquels ils vivent, ils seraient obligés d'avouer qu'ils sont mieux logés, mieux vêtus et mieux nourris que leurs ouailles. Notre auteur dit qu'il est pénible d'être nu-tête quand on accompagne un mort au cimetière ou qu'on suit une procession, et qu'il est fort désagréable d'avoir à confesser des gens ignorants et grossiers. Ces plaintes nous donnent la mesure de l'importance qu'il faut y attacher. D'ailleurs, à qui faut-il donc s'en prendre de l'ignorance des paysans ? Qui devrait les instruire, si ce n'est le curé ? Remarquons encore que, malgré les lois très-sévères qui obligent tous les Russes à se confesser tous les ans, il est rare qu'on ait à entendre plus de la moitié des personnes en âge de remplir le devoir pascal. Assez souvent, ce n'est que le quart, quelquefois même le dixième. Quant à se confesser

plus d'une fois par an, c'est un fait à peu près inouï, surtout dans les campagnes. L'anonyme ajoute encore que les curés sont abreuvés d'humiliations, et en butte à des exactions vexatoires et incessantes de la part des autorités diocésaines. C'est une autre question et une nouvelle preuve que, même pour améliorer la situation matérielle du clergé, il ne suffit pas d'accroître ses revenus.

Nous avons vu tout à l'heure que le clergé d'une paroisse russe se composait régulièrement d'un prêtre, d'un diacre et de deux clercs. Les deux tiers des paroisses n'ont pas de diacres, elles s'en passent très-bien. Les autres s'en passeraient de même. La présence du diacre donne aux offices plus de solennité et de splendeur; c'est un avantage dont j'apprécie l'importance; mais je place en regard les dix millions de francs par an que coûtent à la Russie ces 12,444 diacres, sans parler des milliers d'hectares qui leur sont attribués. Il me semble que c'est un peu cher. Encore si ces 12,444 pères de famille, leurs femmes et leurs enfants étaient heureux! Mais il n'en est rien. Par la force même des choses, l'existence du diacre est pénible. Sa situation est fausse, subalterne; il n'a devant lui aucun avenir. Ses besoins sont à peu près les mêmes que ceux du prêtre, et il n'a que la moitié de ses ressources. Le caractère dont il est revêtu lui interdit l'exercice de beaucoup de professions et ne lui ouvre pas l'accès des fonctions laborieuses et pratiques du ministère. L'office terminé, l'Église n'a plus besoin de lui. Réciter tous les dimanches un nombre illimité d'*ektenias*, ce n'est pas assez pour remplir la vie d'un homme. Dans l'Église catholique, on chante la grand'messe avec diacre et sous-diacre; le diacre est aussi employé dans les offices solennels; mais au lieu d'entretenir un diacre qui ne pourrait guère rendre d'autres services, on aime mieux avoir un second prêtre qui aide le premier dans toutes les fonctions du saint ministère, qui le remplace au besoin, et qui exerce à l'autel l'emploi de diacre toutes les fois que cela est nécessaire. Je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas quelque chose de semblable dans l'Église russe. Il est vrai que le diacre pourrait remplir les fonctions

de maître d'école; mais en y regardant de près, on ne tardera pas à se convaincre que ce qu'il y a de plus pratique, c'est la suppression des diacres dans les paroisses.

Outre les 12,444 diacres, l'Église russe possède encore 63,421 clercs, qui remplissent les fonctions de lecteurs, de chantres, de sacristains, de bedeaux, de sonneurs. Ils font partie du clergé, ils prennent leur part du casuel, et de plus, ils sont enrôlés dans la caste. Comme on peut le voir par les chiffres, il y en a ordinairement deux par paroisse. Leur entretien coûte 15 millions, ce qui fait 238 francs par tête. Ils ont en outre chacun quatre hectares à cultiver, et se créent des ressources avec leurs vaches, cochons, poules, potager, etc. Quelquefois ils exercent un état, comme de vitrier, de relieur, etc.

La liturgie orientale est d'une longueur extrême, et si le lecteur lisait d'une manière intelligible, la journée se passerait à l'église. Le respect des anciennes traditions ne permet de rien retrancher. D'un autre côté, on ne veut pas que la messe dure plus d'une heure, et les autres offices à proportion. Pour arriver à ce résultat, le lecteur lit avec une volubilité telle, qu'il est impossible d'y rien comprendre, et quelquefois, pour aller encore plus vite, il y en a deux qui lisent à la fois des choses différentes. Et puis on vient nous reprocher de célébrer la messe en latin, dans une langue qui n'est pas comprise du vulgaire!

La première réforme à opérer en cette matière serait d'abréger les offices, de n'en conserver que ce qui peut être lu et chanté avec édification. On pourrait alors probablement se contenter d'un seul clerc. Ce clerc n'aurait pas besoin d'être recruté parmi les enfants des ecclésiastiques. En outre, je ne vois pas même pourquoi on ne prendrait pas un laïque de bonne vie et mœurs qui ferait les fonctions de clerc. Il aurait un état, il serait cordonnier, tailleur, n'importe quoi. Sauf les fêtes et les dimanches, il aurait peu de chose à faire à l'église. Il ne prendrait pas sa part du casuel, ni des terres de l'église, mais il recevrait un traitement fixe. Le jour où le curé ne serait pas content de lui, il le renverrait et en pren-

drait un autre. Remarquons ici que les soixante-trois mille familles de ces clercs forment la grande majorité de la caste, et qu'il importe beaucoup de les mettre au régime du droit commun. Ces réformes une fois faites, il n'y aurait probablement pas d'inconvénient à ce que le clerc de la paroisse fût en même temps le maître d'école du village. Toutefois il serait nécessaire de bien établir qu'il n'y a aucune connexion entre ces deux emplois.

Il nous reste maintenant à dire quelques mots des contributions plus ou moins volontaires des paroissiens et de leur mode de perception.

Nous remarquons d'abord une espèce de dîme payée en nature. Vers la Saint-Pierre, chaque maison de paysan donne de trois à cinq œufs et quelques cuillerées de laitage, avec lequel on fait du fromage et du beurre. En automne, après la rentrée des récoltes, chaque maison donne une certaine quantité de blé. — Quand un enfant vient au monde, le prêtre se transporte dans la maison de l'accouchée, récite sur elle quelques prières et impose un nom au nouveau-né. Cela lui rapporte un pain avec 20 à 40 centimes ; le baptême est payé de 40 centimes à 1 fr. 20 c. Six semaines après, nouvelles prières qui rapportent une douzaine d'œufs. Aux fiançailles, le prêtre reçoit un pain, de l'eau-de-vie, quelquefois une oie ou un cochon de lait. Le mariage coûte de 8 à 16 francs ; l'enterrement de 4 à 8 francs. La rétribution pour les messes de morts est de 1 fr. 40 c. à 3 fr. 20 c.; les prières qu'on fait réciter pour les défunts (cela se répète assez souvent) rapportent chaque fois de 20 à 40 centimes. Tantôt c'est une espèce de *De profundis* et tantôt un *Memento*. Quand ces prières se récitent au cimetière, ce qui a lieu tous les ans à certains jours, le paysan donne au prêtre du riz, un gâteau, ou quelque pâtisserie. — Assez souvent les paysans font chanter un *Te Deum* pour remercier Dieu de quelque grâce qu'ils ont reçue, pour lui en demander une nouvelle, ou simplement à l'occasion de leur fête, ou dans quelque autre circonstance. Chaque fois ils donnent de 40 à 80 centimes. Il est d'usage en Russie que le pénitent, en recevant l'absolution, donne quelque argent au

confesseur. Dans les villes, cela s'élève fréquemment à 5, 10, 20 francs ; quelquefois beaucoup plus. Dans les villages, le paysan n'offre guère plus de 4 centimes (un kopek) ; mais en recevant la communion, il est obligé de renouveler son offrande plusieurs fois : pour les prières avant la communion, au moment de la communion, après la communion, pour se faire inscrire, etc. Pendant les messes, on fait des quêtes, et une partie des sommes recueillies est destinée au clergé. Il arrive même quelquefois que le prêtre, revêtu des ornements sacerdotaux, parcoure toute l'église avec l'encensoir dans une main, et l'autre ouverte pour recevoir les offrandes des paroissiens.

Une autre source de revenus, ce sont les prières chantées à domicile dans toutes les maisons de la paroisse. Ceci a lieu à Pâques, à Noël, à l'Épiphanie, au commencement et à la fin du carême et le jour de la fête patronale, qui se répète en certains endroits deux et trois fois. Notre auteur cite un de ses amis qui assurait que le clergé de sa paroisse, à Saint-Pétersbourg, s'était présenté ainsi chez lui jusqu'à vingt-sept fois ; mais il voit là une exagération ou une exception. Généralement, dit-il, on ne vient pas plus de quinze fois. A chaque visite le maître de la maison doit donner quelque chose. A Pétersbourg et dans les villes, ces prières rapportent d'assez fortes sommes; dans les villages on donne, selon la solennité de la fête, 20, 40 centimes, 1, 2, 3 francs; ce qui fait en moyenne une somme de 9 à 10 francs par année et par maison. Nous n'avons pas les moyens de contrôler les chiffres, et nous sommes obligés de les donner tels que nous les trouvons dans l'anonyme qui, nous l'avons dit, semble parfaitement renseigné, et paraît plus enclin à diminuer qu'à exagérer les ressources du clergé blanc. Suivant lui, les contributions volontaires doivent être évaluées à 1 rouble ou 4 francs par tête, en ne tenant compte que de la population mâle; ce qui fait bien des francs par famille. Mais il faut faire entrer en ligne de compte les baptêmes, mariages, enterrements, en général tout ce que le paysan donne au clergé.

Quelquefois il arrive que le paysan ne veut pas ou ne peut

pas donner ce que le prêtre demande. De là des discussions fâcheuses. Un prêtre, à ce que l'on raconte, ne pouvant venir à bout de l'obstination d'un paysan qui ne voulait pas payer les prières récitées dans sa maison, lui déclara qu'il allait les retourner. Tout à l'heure il avait chanté *Benedictus Deus noster*, il entonna : *Non benedictus, non Deus, non noster*, en intercalant ainsi un *non* après chaque mot. Le paysan effrayé s'exécuta, dit la chronique. Assez souvent aussi, malgré toutes les défenses du Synode, les femmes et les enfants du prêtre, du diacre, des clercs, accompagnent leurs maris et leurs pères, et tendent la main. Le pire en tout ceci, c'est que le paysan russe, tout en disputant longuement pour quelques centimes, se croira insulté si le prêtre n'accepte pas un verre d'eau-de-vie. Et lorsqu'il s'agit de parcourir à la ronde toutes les maisons du village, ne restât-on que quelques minutes dans chacune, cela n'est pas sans inconvénients.

Il faut donc le reconnaître, si les revenus du clergé sont loin d'être aussi insuffisants qu'on le prétend, le mode de perception laisse à désirer. Une réforme serait nécessaire, mais malaisée. D'un côté le clergé ne renoncera pas à cette source de revenus ; de l'autre, il est impossible de convertir ces contributions volontaires en impôts exigibles. Peut-être pourrait-on avoir recours à un système de tarifs en faisant bien comprendre au peuple que, par cette réglementation, on ne lui impose pas de nouvelles charges et qu'on ne fait que transformer le mode de perception.

En terminant ce tableau de la situation du clergé paroissial dans l'Église russe et des réformes qu'elle réclame impérieusement, il m'est impossible de taire une réflexion qui se présente d'elle-même. Je n'ai nullement le désir de me faire le champion du clergé protestant. Quant au clergé catholique, je sais très-bien que malgré la grâce attachée au caractère sacerdotal, l'infirmité de la nature humaine se révèle quelquefois par bien des misères. Il peut y avoir dans le clergé catholique des abus et des désordres, il y en a eu, il y en a encore plus ou moins, suivant les différents pays. Sans aller chercher bien loin des exemples, la joie que nous fait éprouver la merveilleuse

transformation opérée sous nos yeux dans le clergé d'Allemagne, ne doit pas nous faire oublier les larmes qu'il nous a fait répandre il y a cinquante, il y a trente ans. J'en conviens; mais malgré cela je ne crois pas qu'il y ait dans l'Église catholique, dans les Églises protestantes même, un clergé tombé aussi bas que le clergé russe et qui réponde aussi peu à ce qu'on a le droit d'attendre de lui. Ce malheureux clergé semble en être venu au point de se persuader à lui-même qu'il n'a pas d'autre devoir à remplir que de chanter les offices. Quant à faire connaître et aimer Jésus-Christ, à montrer aux âmes la voie qu'elles doivent suivre pour marcher sur ses traces, il n'y songe seulement pas. Le salut des âmes rachetées par Jésus-Christ au prix de son sang, il ne s'en préoccupe pas; sa pensée ne va pas au delà de quelques formalités purement extérieures, comprises d'une façon judaïque.

Et, disons-le bien haut, la faute n'en est pas aux individus. Je suis convaincu que le clergé compte dans ses rangs des hommes de bonne volonté, des hommes de bien qui gémissent profondément de la situation qui leur est faite. Où faut-il donc chercher la racine du mal? Dans l'organisation vicieuse du clergé; dans cette obligation du mariage imposée à tous les aspirants au sacerdoce, obligation que la loi canonique de l'Orient ne connaît pas, et qui a eu pour résultat de faire du clergé une caste héréditaire. Il y a encore d'autres causes sans doute; nous aurons l'occasion d'en parler; mais aujourd'hui nous voudrions surtout appeler l'attention sur ce grave abus, si fertiles en conséquences désastreuses.

Puissent ces courtes pages faire comprendre à ceux qui peuvent porter remède au mal combien il est urgent d'entrer dans la voie des réformes; combien il est nécessaire de faire en sorte que le clergé blanc, en Russie, ne soit plus une caste héréditaire; et enfin combien il importe de créer, à côté du clergé marié et du clergé noir, un clergé séculier et célibataire.

A la vue de ces énormes abus, nous ne pouvons que souhaiter l'adoption des réformes que nous venons d'esquisser; mais une réflexion nous arrête. Qui exécutera ces réformes?

L'Église russe, en eût-elle la volonté, ne possède pas en elle-même l'autorité nécessaire pour les faire adopter. Sera-ce le gouvernement ? Il sortirait évidemment de la sphère de ses attributions et empiéterait sur les droits de l'Église. Ceci nous montre la situation radicalement fausse dans laquelle l'Église russe se trouve placée, et nous prouve que c'est en dehors d'elle et en dehors du gouvernement qu'elle peut seulemen trouver un remède aux maux qui l'écrasent. Nous nous réservons d'examiner plus tard cette face de la question [1].

J. GAGARIN.

[1] Les lecteurs catholiques des *Études* penseront sans doute que toutes les réformes proposées par l'auteur seraient insuffisantes, si l'Église de Russie ne rentrait dans le sein de l'unité en reconnaissant l'autorité suprême du Saint-Siége. Telle est bien la pensée de l'auteur lui-même; mais il a jugé que l'examen approfondi de ce côté de la question serait mieux placé à la fin de son travail. C'est en traitant de la hiérarchie dans l'Église russe, qu'il se propose de parler de l'autorité du Pape dans l'Église universelle. (*Note de la Rédaction.*)

# CORRESPONDANCE

# MATER ADMIRABILIS

## ÉRIGÉE SUR LE MONT BOUQUET (GARD.)

Le 20 octobre 1846, N. S. Père le Pape Pie IX, après avoir prié quelque temps devant une humble image de la très-sainte Vierge, disait : « C'est une dévote pensée d'avoir représenté la très-sainte « Vierge à un âge où elle semblait être oubliée. » Cette image, peinte à fresque dans l'un des corridors de la Trinité-des-Monts, représente, en effet, Marie à l'âge de douze à treize ans, assise dans un portique, et occupée à filer le lin. Près d'elle, à droite, une quenouille pose sur un pied élancé, tandis qu'à gauche un lys sort d'un vase de cristal et incline sa tige flexible vers la très-sainte Adolescente, qui a suspendu son travail. Son fuseau, devenu immobile, s'échappe de sa main droite, et sa main gauche retient encore le fil flottant qui reste uni au lin de la quenouille. Un des pieds de la sainte fileuse repose sur un tabouret, auprès duquel un livre resté entr'ouvert est étendu sur une corbeille à ouvrage remplie de fuseaux et d'écheveaux.

Les traits de Marie adolescente expriment une candeur qui n'a rien de la terre; son visage est modestement coloré; les boucles de sa blonde chevelure se laissent apercevoir à travers les ondulations d'un voile transparent qui couvre son cou; son front virginal, sa taille élancée, ses membres délicats conservent un caractère enfantin plein de grâce et de vérité.

Dès 1846, des faveurs insignes vinrent révéler la faveur de Marie pour cette simple image. Aujourd'hui, le corridor jadis solitaire, du couvent du Sacré-Cœur est une chapelle visitée par tous les pèlerins de la Ville Eternelle, et ses parois sont couvertes d'*ex-voto*. Celle qu'on nomma d'abord *la Madonna del Giglio della Trinità*, est proclamée par la piété publique, *Mater Admirabilis*. L'image est reproduite sous toutes les formes : gravures, lithographies, photographies, médaillés, vitraux, statues. Ces objets d'art se répandent par millions

dans les cinq parties du monde, et font entendre partout, aux cœurs purs et sensibles, un langage doux et pénétrant. Se reposer près de cette composition si simple et si naïve, c'est se sentir comme envahi par le recueillement et la paix indicible de la très-sainte Enfant. L'esprit se dégage de ses préoccupations terrestres; il secoue ses ailes et s'envole vers des régions meilleures. L'âme se simplifie; elle trouve Dieu mieux compris, plus tendrement aimé. Des pécheurs nombreux, frappés par elle de ce trouble qui éclaire et de cette douleur qui ramène au Seigneur, ont laissé échapper, devant cette virginale figure, le cri du retour : « Je me lèverai et j'irai à mon Père. » En même temps, beaucoup d'âmes se sont senties appelées à tout quitter pour suivre Jésus-Christ, et de nombreuses vocations religieuses sont écloses devant les paupières abaissées de *Mater Admirabilis*.

Parmi les visiteurs assidus de la chère Madone, on remarque, à Rome, les étudiants du Collége Romain. La Providence a placé ce sanctuaire sur la route qu'ils suivent ordinairement dans leurs promenades. Le soir, une heure avant l'*Ave Maria*, à l'issue des classes, il est pour eux comme un rendez-vous de convention. Ils y arrivent par des voies différentes, y passent quelques instants, et continuent leur promenade sur le Pincio, préparés ainsi à trouver une solitude intérieure, par l'impression de paix qu'ils ont ressentie devant l'image de l'adolescente du temple de Jérusalem.

Entre ces jeunes visiteurs, il s'en rencontre un grand nombre pour qui Rome n'est qu'un lieu de passage, et qui s'attristaient jadis de penser qu'ils ne retrouveraient plus dans leur patrie l'image objet de leurs préférences marquées. On ne s'attendait guère, en effet, avant ces derniers temps, à voir la Madone des cloîtres du Sacré-Cœur faire son entrée dans le monde. Cependant, nous en avons la certitude, plus d'un étudiant du Collége Romain s'est dit en quittant la Ville Eternelle : « Quel bonheur pour moi, si je pouvais faire connaître *Mater Admirabilis* dans mon pays! »

Le mouvement, paraît-il, a commencé en Amérique. Nous lisons dans une notice consacrée à cette Madone, que des diocèses entiers de ce pays ont été mis sous sa protection spéciale. La France n'a pas voulu rester en arrière, et des circonstances qu'il nous semble utile de rapporter ont permis à un élève du Collége Romain de réaliser un vœu formé souvent aux pieds de *Mater Admirabilis*, et de lui élever un sanctuaire et une statue.

M. l'abbé Revol, curé de Brouzet-lès-Alais, plein de la plus tendre dévotion envers Marie, souhaitait avec ardeur de placer sa statue sur les points principaux de sa paroisse. Le mont Bouquet, situé entre les deux arrondissements d'Alais et d'Uzès, lui semblait on ne peut

mieux désigné, par sa majestueuse élévation et par son nom, pour servir de piédestal à une statue de la très-sainte Vierge. Mais la paroisse offrait peu de ressources à son zèle. Il fallait faire un monument sur le Bouquet, lui donner un couronnement digne de lui ; et rien ne permettait d'espérer que la communauté chrétienne de Brouzet pût jamais fournir aux dépenses nécessitées par une semblable entreprise.

Cependant M. Revol posait, le 12 juillet 1863, une pierre d'attente, si nous pouvons ainsi parler. Par ses soins, le village de Brouzet réunissait, ce jour-là, les premières autorités de l'arrondissement et les principaux châtelains des alentours. Il s'agissait d'élever, sur le fronton de l'église paroissiale, une statue de la très-sainte Vierge, et de bénir une cloche. M. Revol avait choisi, pour ces objets, le jour où il fêtait, en grande pompe, l'érection de la succursale de Brouzet. Entre les prêtres nombreux qui se pressaient autour de lui, M. le curé désigna, pour parler à la messe solennelle, un jeune docteur du Collége Romain, M. l'abbé Gilly, qui prenait ses vacances non loin de Brouzet, au sein de sa famille.

Dans la matinée, tandis qu'il se rendait à Brouzet, le prédicateur s'était senti saisi, plus vivement que jamais, de la pensée et du désir de parler de *Mater Admirabilis*, de la faire connaître, et de révéler même le dessein, formé entre M. Revol et lui, d'élever une statue de cette Madone sur le pic de Bouquet. La prudence lui faisait un devoir de prendre conseil de M. Revol : il le fit, et trouva le saint prêtre aussi favorable qu'il pouvait le souhaiter à cette hardie proposition.

La messe commence : les fidèles, en grand nombre, remplissent la petite église du village. Il n'y a que les habitants de Brouzet, car la solennité principale est annoncée pour les vêpres. N'importe ; c'est de leur concours que dépend surtout la réalisation du projet médité : c'est à leur foi qu'il convient de le confier d'abord.

Le prédicateur monte en chaire, après le chant de l'Évangile. Il lui semble que les physionomies s'animent d'une façon toute particulière, dès ses premières paroles. Il ne saurait en douter ; une paroisse qui a lutté avec autant d'énergie que celle qu'il a sous les yeux, mérite une récompense, et, après avoir rappelé ces luttes et ces triomphes, l'orateur propose l'érection d'une statue de *Mater Admirabilis* au sommet de Bouquet. C'est là, lui paraît-il, la meilleure récompense que les catholiques de Brouzet puissent ambitionner. Ceux-ci lui donnèrent raison par la générosité avec laquelle ils répondirent à son appel. La quête, faite pendant le *Credo*, au milieu de ces bonnes populations rurales, épuisées par le fléau de la maladie

des vers à soie, fut un sacrifice agréable à Dieu par le bon vouloir qu'elle manifestait avec éclat.

Dans la soirée, on commençait déjà à ne plus considérer le projet comme une témérité à jamais irréalisable; quatre à cinq cents personnes étaient accourues : elles traçaient, les premières, la voie du futur pèlerinage. Afin, sans doute, de leur prouver que cette voie serait féconde en prodiges, un fait se produisit qu'il est difficile de ne pas regarder comme miraculeux. Un canon, que M. le curé de Brouzet s'était procuré pour la circonstance, éclata au milieu de deux à trois cents personnes sans leur faire aucun mal. Marie n'avait pas voulu attrister ses enfants au jour où ils venaient de la prendre pour mère, et où ils avaient déjà prouvé, par leurs aumônes, qu'ils agréaient l'idée de faire du mont Bouquet le trône de *Mater Admirabilis*.

Voici comment furent tracées, dès le principe, les grandes lignes du projet. Nous empruntons ces détails à la Notice, publiée à Nîmes le 2 février 1864, avec autorisation de Mgr Plantier : « Au point le plus élevé de la montagne de Bouquet se trouve une petite tour carrée que l'on appelle communément le *Guidon*, et qui avait été construite pour aider les ingénieurs géographes dans le tracé de la carte de France. Situé au centre du département, le *Guidon* s'aperçoit des extrémités les plus éloignées des arrondissements de Nîmes, d'Alais, d'Uzès et du Vigan. De là aussi, la vue s'étend sur une bonne partie des départements de Vaucluse, de l'Ardèche, de la Lozère, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône et de la Drôme. Une telle position ne semble-t-elle pas faite exprès pour recevoir une statue de la très-sainte Vierge, la reine de la France? L'emplacement est marqué; le *Guidon* peut porter une statue de la *Mère Admirable*, et l'intérieur peut très-facilement se convertir en chapelle. On viendra certainement à notre aide pour la réalisation de ce projet. La jeunesse chrétienne de nos colléges et de nos pensionnats, les élèves du Sacré-Cœur surtout, qui ont depuis longtemps appris à la connaître, voudront contribuer, par leurs aumônes, à l'exaltation de la très-sainte Adolescente, dont la quenouille, élevée au sommet du *Guidon*, devra porter toute âme à l'amour du travail. On concourra par là à donner à notre montagne *la fleur des champs et le lys des vallées*, et cette fleur portera des fruits abondants. Elle portera Jésus, celui que nous appelons excellemment le fruit de vos entrailles. O notre Mère, vous le porterez dans les cœurs de cette multitude de frères séparés, dont le moindre malheur n'est pas de vous refuser leurs hommages. Ce sera la première grâce que nous vous demanderons. Mais il est dit de la Sagesse, dans les saintes lettres, un mot que l'Église applique

à Marie : « En la trouvant, vous trouverez tous les biens. » Aussi espérons-nous obtenir également de Marie la cessation d'un fléau temporel qui désole depuis dix ans les pays situés au pied de la montagne de Bouquet : la maladie des vers à soie. C'est notre population qui a elle-même formulé cette espérance. Elle croit trouver, à côté de la grâce spirituelle, qui consistera à faire rentrer au vrai bercail des brebis depuis longtemps errantes, l'un des bienfaits de la Rédemption terrestre de Jésus-Christ. Enfin, il n'est pas douteux que la foi de nos populations catholiques ne soit fortement affermie par la présence d'une statue qui, avant de dire aux âges à venir la foi de notre époque, nous rappellera des grâces insignes, une protection manifeste, et les efforts que nous aurons faits pour étendre le culte de la très-sainte Vierge et propager son aimable dévotion.

« Les choses furent conduites avec une sage lenteur, et l'on se mit en demeure d'obtenir les diverses autorisations nécessaires à la réalisation de ce projet. Mgr l'évêque de Nîmes l'accueillit avec une sympathie manifeste. L'administration forestière du département déclara, par l'organe de son premier représentant dans le Gard, qu'elle verrait volontiers le succès de cette œuvre. Enfin, sur l'avis favorable du conseil municipal de Brouzet, un arrêté de M. le préfet du Gard vint combler tous les vœux, en permettant à la fabrique de Brouzet de se servir du Guidon de Cassini pour y élever une statue de la très-sainte Vierge.

« On ne put douter, dès ce moment, de la réalisation d'un projet auquel toutes les sympathies furent bientôt acquises. Mais, précisément parce que dans tous les environs on s'était ému, il était facile de prévoir que la *Mère Admirable* de Bouquet ne serait plus seulement la Vierge d'un petit village situé au pied de la montagne, mais la Vierge et la Reine de tout un vaste pays. Il convenait donc d'élever à Bouquet même, un monument qui témoignât de la protection manifeste dont Marie avait couvert ses enfants, et qui marquât le lieu d'où elle devait comme monter d'elle-même sur son trône nouveau. On résolut alors de consacrer à *Mater Admirabilis* une des chapelles de l'église de Brouzet, et le 5 mai 1864, on bénit à Brouzet un tableau de *Mater Admirabilis*, dû au pinceau qui l'avait, pour la première fois, représentée à Rome. Le canon, dont les fragments avaient été recueillis avec piété, fut placé au pied de la *Mère Admirable*, et la chapelle reçut une modeste décoration qui la mit un peu plus en harmonie avec l'ornement principal qu'une générosité toute compatissante venait de lui accorder.

« Cette chapelle consacrée à la *Mère Admirable* parut aussi répondre à un besoin plus universel. Bien des malades qui voudraient

gravir la sainte montagne pour obtenir de Marie les grâces qu'ils désirent, ne pourraient pas tenter une ascension aussi pénible que celle du mont Bouquet. Ils s'arrêteront à la chapelle de Brouzet, et le cœur de Marie, se laissant toucher par une bonne volonté qui ne peut mieux faire, leur accordera devant sa suave image les faveurs qu'ils lui demanderont.

« Une fois ce devoir accompli envers la très-sainte Vierge, et cette satisfaction donnée aux vœux légitimes des catholiques de Brouzet, on songea à poursuivre l'œuvre dont ils étaient les débuts, et il fut convenu que, le dimanche le plus rapproché du 12 juillet, on monterait au *Guidon*, et on y installerait, en attendant, une statue provisoire de la très-sainte Vierge et un vitrail de *Mater Admirabilis*, chargé de stimuler la générosité des populations qui accouraient en masse au pèlerinage de la très-sainte Vierge du Temple. »

C'est pourquoi, à la fin du mois de juin, MM. les curés des environs de Bouquet recevaient une circulaire qui les conviait, eux et leurs peuples, à faire le 10 juillet l'ascension de la montagne. Pour rendre avec équité un témoignage public de reconnaissance à tous ceux qui répondirent à cet appel, il faudrait, dit l'*Opinion du Midi*, journal de Nîmes, citer 50 paroisses, transcrire 5,000 noms. Dès le matin, le vaste horizon qui s'étend autour de la montagne avait pris un air de fête. Des processions organisées, des groupes recueillis faisaient, au chant des cantiques, l'ascension du pic majestueux, et, comme par un écho sympathique, les premiers arrivés répondaient, de sa hauteur, à leurs frères encore dans la vallée, par des chants pris aux mêmes sources, empreints des mêmes sentiments.

A onze heures et demie, cinq mille personnes se trouvaient réunies au Guidon, devant la statue provisoire de la très-sainte Vierge, et assistaient à la bénédiction de la chapelle. Le chœur, dirigé par les prêtres et les séminaristes, saluait, au nom de l'Eglise, la *Mère Admirable* de Dieu et des hommes, préludant ainsi à la messe solennelle qui allait faire descendre le Seigneur au milieu de son peuple, dans ces lieux jadis sauvages et dès lors transformés par la foi et l'amour.

Après la messe, la foule compacte se divise en familles : des réunions particulières se forment ; on se partage, sans se séparer, et, assis sur l'herbe, on célèbre de fraternelles agapes, auxquelles succèdent les Vêpres chantées avec le même ensemble que la grand'messe, et la bénédiction de la statue. Puis on descend processionnellement à Brouzet pour y recevoir la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Cette première fête avait une grande portée; elle eut un immense retentissement. Réunir des catholiques en aussi grand nombre dans un pays qui semblait voué à l'hérésie; élever une statue de la très-sainte Vierge en des lieux où son culte est méconnu, son nom outragé, c'était obtenir un résultat dont l'intelligence des populations chrétiennes ne devait pas méconnaître l'importance. Aussi bien se sépara-t-on en se disant: Au revoir. Car le pèlerinage de *Mater Admirabilis* était fondé, et une réunion annuelle près de son image devait symboliser, à l'avenir, l'unité catholique vivifiée dans l'immense étendue de territoire que le Bouquet domine et qu'il était désormais appelé à protéger.

On dirait qu'un souffle puissant a passé sur ces pays, depuis le 10 juillet 1864. Longtemps opprimés par les protestants, les catholiques commencent à relever la tête. Ils ont pu se compter aux pieds de Marie; ils ont vu que les notabilités des alentours leur appartenaient et prenaient rang au milieu d'eux, que l'administration s'associait à leurs fêtes, qu'ils étaient enfin autre chose que des masses vouées à l'abandon et à l'oppression de masses plus compactes et plus riches. Désormais le signal de leur force est Celle qui, selon le langage de l'Église, a seule triomphé de toutes les hérésies.

Depuis cette époque, un bref du Saint-Père est venu encourager les pèlerinages. Ce n'a pas été une médiocre satisfaction pour les catholiques de Brouzet de voir que le Pape songeait à eux et bénissait leurs efforts. Voici la traduction de ce bref:

« Pie IX, Pape. A tous les fidèles qui liront les présentes lettres, salut et bénédiction apostolique.

« Une relation nous a appris l'érection d'une chapelle ou oratoire au sommet de la montagne de Bouquet, et d'un sanctuaire dans l'église du village de Brouzet, au diocèse de Nîmes, en l'honneur de l'Immaculée Vierge Mère de Dieu, sous le vocable de *Mère Admirable*. Désireux d'augmenter la dévotion des fidèles à l'égard de la Mère de Dieu, et de faire servir les trésors de l'Église au salut éternel des âmes, nous accordons à tous ceux qui, vraiment pénitents, visiteront l'un ou l'autre des sanctuaires, après s'être confessés et avoir communié, au jour fixé par Mgr l'évêque de Nîmes, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil, une indulgence plénière à gagner tous les ans, pourvu qu'en ces sanctuaires ils prient pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de la sainte Église, notre mère. A ceux qui accompliront, un jour quelconque dans l'année, les œuvres susmentionnées, nous accordons trois cents jours d'indulgence, dans la forme ordinaire de l'Église. Ces indulgences, ainsi que les précé-

dentes, seront applicables, par manière de suffrage, aux âmes sorties de ce monde en union de charité avec Dieu. Les présentes sont valables pour dix ans. — Donné à Rome, près de saint Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 9 décembre 1864, en la dix-neuvième année de notre pontificat. — N. Card. Clarelli. »

Tous ces motifs contribuèrent à rendre la réunion du 10 juillet 1865 aussi nombreuse que la précédente. A part cette fête générale, on eut à enregistrer les nombreuses ascensions des diverses paroisses. Les jours de fêtes de famille, tels que les baptêmes et les noces, eurent leur couronnement au sommet de Bouquet, où l'on allait demander la bénédiction de la très-sainte Adolescente.

Mais le 15 octobre 1865, un fait de la plus haute importance vint donner au pèlerinage sa dernière consécration ; nous voulons parler de la visite de Mgr Plantier. Un nombreux clergé et 4,000 pèlerins accompagnaient leur évêque. Le secrétaire particulier de Monseigneur, qui dut suppléer au silence forcé de Sa Grandeur, transmit, de sa part, aux promoteurs de l'œuvre et aux pèlerins, des encouragements et des félicitations bien capables de stimuler le zèle des uns et d'augmenter la ferveur des autres. Du reste, les traits mêmes de Monseigneur trahissaient l'émotion la plus vive et la plus grande satisfaction. Du sommet de Bouquet, les regards se perdent, au nord, dans les montagnes du Vivarais, trempées des sueurs de saint François Régis, et, grâce au zèle de cet apôtre, fécondées par la rosée céleste des bénédictions divines. C'est le côté le plus riant du tableau. A l'ouest, on aperçoit les rudes cimes des Cévennes, d'où l'on croit voir descendre, comme un tourbillon, les hordes armées des Camisards, que les bataillons du grand roi eurent tant de peine à contenir. Dans la plaine, se trouve le pont sur lequel le maréchal de Villars fut obligé de conclure avec leur chef une paix chèrement achetée. Si l'on décrit un cercle en prenant le *Guidon* comme centre et le pont célèbre comme limite, on trace le boulevard de l'hérésie. Le protestantisme est là comme en un tombeau, dévoré lentement par les germes de mort qu'il porte en lui-même, mais conservant encore assez de force pour faire sentir les étreintes de la plus vive oppression aux débris sauvés du catholicisme. Mgr Plantier vit tout cela. Il comprit l'importance d'une œuvre qui fixait, au centre de l'erreur, un monument, image de la vérité, et son cœur d'évêque fut heureusement impressionné de l'entrain avec lequel les fils de la vérité savaient se grouper autour de ce centre.

Toutefois une grave difficulté restait à résoudre. Les populations s'étaient vivement attachées à la statue provisoire. Il eût été presque téméraire de la faire disparaître, même pour la remplacer par l'i-

mage véritable de *Mater Admirabilis*. Et cependant les promoteurs de l'œuvre n'oubliaient pas que le Bouquet avait été consacré à la très-sainte Vierge sous ce vocable spécial, et qu'il lui fallait, pour couronnement, une statue représentant Marie adolescente telle qu'on l'aime à Rome, telle que Pie IX a daigné la bénir. Le ciel résolut cette difficulté. Un mois après la visite de Mgr Plantier au Guidon, un ouragan renversa la statue provisoire. Les fidèles en furent alarmés. Ils savaient combien leurs ressources étaient restreintes, et n'osaient pas espérer qu'au 10 juillet suivant la statue en plâtre serait remplacée par une statue en fonte d'une solidité à peu près inébranlable.

Deux mois avant cette époque, ils furent avertis que M. Froc-Robert, sculpteur à Paris, était occupé à faire le moule d'une statue monumentale, et que les fourneaux du Val d'Osne s'apprêtaient à la couler. Comme les moissons étaient, cette année, en retard, dans les arrondissements d'Alais et d'Uzès, on pensa qu'il était opportun de retarder la pose de cette statue jusqu'au 9 septembre. Dès les premiers jours de ce mois, tout le pays apprit que la population d'Alais se portait en masse à la gare pour y voir une magnifique statue de *Mater Admirabilis*. Elle avait traversé la France sur un vagon plat et découvert : partout on l'avait saluée avec enthousiasme. A Alais on venait déjà la baiser avec amour ; et lorsque, le 5 septembre, elle prit la route de Brouzet, on aurait dit que les Alaisins regrettaient de ne pas la garder dans leurs murs, tant ils avaient été séduits par les formes délicates de cette douce image.

Ce fut le 7 septembre, à midi, que la statue fut posée sur le Guidon. Le temps était déjà mauvais. Le 8, il fut plus mauvais encore. Une pluie torrentielle ne cessa de tomber durant toute la journée. Mais le 9, le soleil se leva splendide, et l'on put se promettre une belle fête.

Cinq ou six mille âmes accoururent au Guidon. Les chemins qui y conduisent étaient de bonne heure encombrés. Partout des paysans et de riches châtelains, à pied, à cheval, à âne, en voiture, se saluaient de ce sourire catholique qui disait : Nous y allons. A mesure qu'ils s'élevaient, les collines voisines s'effaçaient et se confondaient avec la plaine, pour ne laisser paraître que les cimes bleues des Cévennes, de la Lozère, du Vivarais, des Alpes et du Ventoux ; et ils voyaient surgir de plus en plus la statue de *Mater Admirabilis*, la Reine du jour. Arrivés au pied du Guidon, ils purent la contempler. Elle est ravissante de grâce et de solitude : c'est une Reine du désert. On l'avait ornée de verdure ; des branches d'arbres décoraient le piédestal, et des branches de lys artificiels allaient du rocher re-

joindre son lys à Elle. Il fallait voir le bonheur avec lequel on la pria, lorsque les litanies, brisées par l'invocation répétée *Mater Admirabilis, ora pro nobis*, annoncèrent le moment de la bénédiction[1]. Même pendant le temps libre qui sépara les deux offices, on n'entendait parler que de *Mater Admirabilis*, et du trône imposant de grandeur qu'elle venait occuper. On eût dit que la mer elle-même voulait, en ce jour, saluer sa Reine; elle miroitait à l'horizon de reflets inaccoutumés.

Après les vêpres, M. l'abbé d'Alzon parla avec une grande éloquence du fait immense qui s'accomplissait en ce moment. Il voulut que la première prière adressée solennellement à la *Mère Admirable* fût une demande de guérison en faveur de Mgr Plantier. Il proposa un vœu qui fut accueilli par une acclamation universelle. Si *Mater Admirabilis* obtient de son divin Fils la guérison complète de ce vaillant pontife, ou au moins une amélioration notable dans son état, les pèlerins se sont engagés, les uns, à reprendre, pour la remercier, le chemin du Guidon; les autres, à offrir une aumône pour la construction du sanctuaire commencé; les autres, à faire une neuvaine de prières en l'honneur de *Mater Admirabilis*.

Puisse ce vœu être exaucé et le pèlerinage avoir de bonnes destinées ! Il faut avoir assisté aux réunions de Bouquet pour se faire une idée de tout ce qu'elles inspirent de sympathie et de tout ce qu'elles ont de suavité, de solennité et d'imposante grandeur.

*Pour extrait :* E. P.

[1] Donnée par M. l'abbé Perdrau, aumônier des Carmélites, à Paris.

# BIBLIOGRAPHIE

La Philosophie de saint Augustin, par M. Nourrisson, professeur de philosophie au lycée Napoléon. 2 vol. in-8°. Paris 1865. Didier.

La liste est déjà longue des ouvrages qui ont paru en ces derniers temps sur la philosophie augustinienne [1], et vraiment il semblerait, à en juger par le nombre toujours croissant de ces sortes de publications, que la curiosité contemporaine commence à prendre quelque goût aux enseignements du grand évêque d'Hippone. Ce serait là un symptôme des plus heureux à coup sûr, car nul génie mieux qu'Augustin n'est capable d'exercer, de nos jours surtout, une influence salutaire et bienfaisante. Par bien des traits de son caractère, on le dirait presque un enfant de notre siècle; il a connu les doutes, les agitations et toutes les plaies vives dont nous voyons tant d'âmes douloureusement atteintes. Quelle autre voix pourrait donc aussi bien que la sienne faire entendre à ces âmes le langage qui leur convient, cet accent sympathique auquel on ne saurait résister? Il a d'ailleurs le secret d'émouvoir et de toucher le cœur en même temps qu'il éclaire la raison. La lumière qui s'échappe de ses écrits n'est pas comme ces rayons froids qui tombent sur les régions polaires en les laissant éternellement mornes, stériles et désolées; non, c'est une lumière chaude qui féconde, anime et vivifie; elle rend la vérité présente et pour ainsi dire sensible; elle fait savourer les chastes délices de la beauté increéée, elle inspire l'amour ardent et passionné du souverain bien.

C'est surtout à ce point de vue que notre époque peut tirer un immense profit de la fréquentation de saint Augustin, en apprenant à son école cette philosophie qui seule est la vraie, parce que seule elle constitue la sagesse pratique, ou, en d'autres termes, « l'art de bien vivre. »

Qu'on n'aille pas croire pourtant qu'en fait de philosophie purement théorique ou de spéculation rationnelle proprement dite, le saint docteur n'ait rien ou presque rien à nous enseigner. Assurément on ne saurait s'attendre à découvrir chez lui une philosophie toute faite, sans lacunes, sans parties caduques, et donnant le dernier mot sur tous les problèmes fondamentaux de la raison. Mais

[1] Les *Études* en ont signalé quelques-uns au moment où ils paraissaient Voir T. I$^{er}$, p. 767 et suiv. T. II, pp. 496, 497.

en revanche on y trouvera une fécondité merveilleuse d'aperçus, de traits lumineux, d'éclairs de génie, de théories magistrales auxquelles le progrès des siècles n'a rien changé. « Il n'y a pas, dit fort bien l'auteur d'un ouvrage tout récent, il n'y a pas une partie de la philosophie contemporaine qui n'ait à s'enrichir au contact des doctrines augustiniennes. Si l'évêque d'Hippone avait eu un système, peut-être eût-il été nécessaire de l'accepter ou de le rejeter de toutes pièces. Précisément parce qu'il n'a pas de système, on peut facilement lui emprunter nombre de données les plus précieuses. » Telles sont : — « en psychologie, ses analyses des facultés de l'entendement, particulièrement de la mémoire et de l'imagination ; ses analyses de la volonté et des passions ; plusieurs des développements où il entre touchant la nature de l'âme, son intime union avec le corps et sa distinction d'avec les organes ; — en logique, sa détermination de la certitude tirée du témoignage même de la conscience.....; — en théodicée, l'ensemble des arguments par lesquels il établit que Dieu est et ce qu'est Dieu ; la majeure partie de ses vues sur la création et sur la nature du temps.....; — en morale, avec la notion de l'ordre qu'accompagne un profond sentiment de l'analogie universelle, cette proposition que si Dieu est le souverain bien des individus, il doit être aussi l'objet suprême des sociétés comme il en est le lien ; la justice par conséquent prise pour règle invariable de la politique ; la double idée de la Providence et du progrès éclairant le chaos de l'histoire ; et, par-dessus tout, cette consolante conception de la cité du ciel, région triomphale du bien, patrie des âmes vertueuses, édifice impérissable qui s'élève peu à peu sur les ruines de tout ce qui périt ; — enfin cette méthode qui éclaire et rend accessibles toutes les parties de la philosophie, parce qu'elle est la vraie méthode ; laquelle sans faire de l'homme la mesure de toutes choses, cherche dans l'homme le point de départ de toute connaissance humaine. » (*La philosophie de saint Augustin*, par M. Nourrisson ; t. II, p. 461.)

Tous les amis de la saine philosophie partageront, croyons-nous, ce jugement de M. Nourrisson et lui sauront gré d'avoir cherché à populariser parmi nous les enseignements du saint docteur. Son livre, du reste, se présente au public avec une recommandation des plus flatteuses : l'Académie des sciences morales et politiques lui a décerné le prix proposé en 1864 pour la question suivante : *La philosophie de saint Augustin ; ses sources, son caractère ; ses mérites et ses défauts ; son influence, et particulièrement au* XVII<sup>e</sup> *siècle.*

Les termes de ce programme dessinent suffisamment le cadre que l'auteur avait à remplir. Dans la première partie, c'est la sim-

ple exposition des doctrines de saint Augustin, doctrines qui se rapportent plus ou moins aux chefs suivants : la certitude, l'âme, Dieu, le monde, la liberté, la cité de Dieu ou la morale. — Puis l'auteur examine, d'une part les sources dont saint Augustin s'est plus ou moins inspiré, et, de l'autre, les emprunts que lui ont faits les siècles suivants et particulièrement le XVII^e. — Enfin, dans un résumé général, il juge et critique cette philosophie et s'efforce d'en montrer avec impartialité les côtés vrais en même temps que les côtés défectueux.

On le voit sans peine : un plan si vaste exigeait, pour être dignement rempli, un ensemble de connaissances très-étendues et très-sûres. Ce n'était point assez d'avoir recueilli et confronté avec soin les éléments si nombreux et si divers dont se compose la philosophie de saint Augustin; il ne suffisait pas non plus de posséder à fond la science philosophique et son histoire à toutes les époques; il fallait aussi être familiarisé avec les points les plus difficiles de la théologie chrétienne; car, personne ne l'ignore, saint Augustin n'a pas fait de la science simplement naturelle, du *pur philosophique;* presque toujours — sauf, jusqu'à un certain point, dans les ouvrages qu'il composa peu de temps après sa conversion — le philosophe en lui se trouve comme enveloppé et comme absorbé par le théologien. Comment donc pourrait-on comprendre, juger, apprécier l'un, si on ne connaît l'autre que d'une manière vague et incomplète? Evidemment il y avait là un danger à éviter. Or, nous croyons que l'auteur du livre qui nous occupe, quels que soient d'ailleurs ses mérites, n'a pas toujours su se prémunir contre ce danger.

Prenons une seule question, mais une question souverainement importante, celle du libre arbitre. D'après M. Nourrisson, saint Augustin aurait « affaibli, compromis même, par certains côtés et sans le vouloir, la notion du libre arbitre; » en sorte « que ce n'est point le calomnier que de le considérer, à plusieurs égards, comme le *précepteur de Luther*, en cette matière » (t. II, p. 177). « Le saint docteur, dit encore M. Nourrisson, après avoir soutenu contre les Manichéens que l'homme est capable d'accomplir le bien et le mal, nie, à l'encontre des Pélagiens, que l'homme puisse par lui-même opérer le bien. A ce compte, c'est une remarque de Beausobre, *il ne paraît guère différer des Manichéens que sur l'origine de la servitude du libre arbitre*. Car il attribue cette *servitude* à la corruption que le péché originel a introduite dans la créature, au lieu que les Manichéens la rapportaient à une qualité mauvaise et éternellement inhérente à la matière. » (II, 357.) « Pour nous prémunir contre l'orgueil, le défenseur de la grâce nous constitue dans un état de corruption,

invincible de tout point à notre propre énergie. Afin que nous ne péchions plus, il lui paraît nécessaire que nous péchions infailliblement. Pour assagir la liberté, il l'immole; pour l'humilier, il la ruine; pour la réparer, il la détruit... *A des personnes, Augustin substitue des choses.* » (II, 371.) « Avant la chute, la liberté humaine consistait à pouvoir ne pas faire le mal... Depuis la chute et durant la vie présente, *la liberté consiste à ne pouvoir faire que le mal.* Chose singulière! après avoir fini par poser que le mal n'est qu'une privation, Augustin, sans revenir précisément au manichéisme, comme le lui reprochait Julien d'Eclane, n'en attribue pas moins au péché originel, c'est-à-dire au mal, *la perversion totale de l'ordre naturel.* C'est pourquoi, à son sens, il n'y a actuellement de bien pour nous que par la grâce. *Les justes seront sauvés parce qu'ils auront reçu la grâce, les damnés seront damnés parce qu'ils ne l'auront pas reçue; les uns et les autres sont prédestinés.* » (II, 362.) Pour tout dire en un mot, le Christ de l'évêque d'Hippone, *c'est le Christ aux bras étroits.* (II, 417.)

Je n'hésite pas à l'affirmer, l'auteur attribue ici à saint Augustin des opinions monstrueuses qui ne furent certainement pas les siennes. Comment, en effet, concilier une pareille doctrine avec ces textes si précis de la sainte Ecriture, souvent invoqués par le saint docteur: *Jésus-Christ est mort pour tous les hommes; Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité*, etc., etc.? Sans doute il ne s'est pas exprimé sur les matières de la grâce avec cette précision rigoureuse que l'Eglise y a introduite plus tard par ses décisions dogmatiques. Nous le reconnaissons volontiers, ses écrits contre les Pélagiens renferment certaines exagérations de polémique et des passages qui, pris au pied de la lettre, offrent un sens excessif et faux. Mais doit-on interpréter sa pensée d'après des textes isolés, en ne tenant aucun compte de ce qu'il a dit ailleurs sans jamais le rétracter? Qui ne sait qu'un tel système d'interprétation appliqué à la Bible elle-même y a fait trouver les erreurs les plus absurdes et les plus dangereuses[1]?

En ce qui concerne les passages relatifs au libre arbitre et à son impuissance radicale pour le bien, il y a une observation très-importante que nous voulons du moins indiquer. Saint Augustin ne nie point d'une manière absolue la bonté morale des actions qui seraient faites sans la grâce; il affirme seulement qu'elles n'ont aucune vertu salutaire ni aucun mérite pour le ciel. Toutes les obscurités de sa doctrine sur ce sujet s'éclaircissent, quand on a soin de distinguer toujours entre l'ordre surnaturel et l'ordre purement naturel.

[1] Voir la *Défense de saint Augustin*, par le P. Daniel..

Faute d'avoir fait cette distinction élémentaire, il est arrivé à M. Nourrisson de comprendre et d'interpréter saint Augustin absolument comme l'école janséniste. Le dirai-je même? Ses jugements sembleraient parfois inspirés ou dictés par les théologiens de Port-Royal, qu'il tient d'ailleurs en singulière estime. En parlant de Saint-Cyran, il nous dit que ce fameux personnage fut « le complice intrépide de Jansénius dans la pieuse trame que l'évêque d'Ypres ourdit en faveur de saint Augustin. » Sur Port-Royal, il s'exprime ainsi : « Port-Royal, où brillèrent tant d'héroïques vertus... où reparut avec sa force et ses parfums la première sève du Christianisme; coin de terre impérissable, que la charrue a vainement bouleversé et dont l'histoire ne sera jamais séparée de l'histoire même de l'esprit humain, avec son amour inextinguible du vrai, sa passion de la pureté et de la grandeur. » L'auteur ajoute, il est vrai, qu'il y avait là obstination, petitesses, emportements d'orgueil, etc.; mais, en somme, « le Jansénisme professe la morale la plus sévère. C'est qu'il ne détache l'homme de lui-même que pour le rattacher plus étroitement à Dieu. » (II, 192, 193, 200.)[1]

On nous dispensera de réfuter ces assertions, comme aussi de relever par le menu les autres points plus ou moins critiquables du livre de M. Nourrisson; car il en est encore un bon nombre sur lesquels nous aurions à exprimer de très-fortes réserves.

Disons cependant, pour être juste, que cet ouvrage renferme aussi des parties vraiment estimables, qu'un lecteur sérieux pourra étudier avec intérêt et profit.

P. TOULEMONT.

HISTOIRE SAINTE A. M. D. G. Revue, corrigée et complétée par le R. P. F. GAZEAU, de la Compagnie de Jésus. — 1 vol. in-18, orné de trois cartes géographiques coloriées, dressées pour ce volume par Bineteau, géographe. Paris, J. Albanel, 1866. Prix : 0, 70.

Il est naturel que les *Études* parlent d'un livre qui intéresse comme celui-ci l'éducation de l'enfance; mais l'éloge à l'égard d'un collaborateur serait ici quelque peu déplacé. Dans cet embarras,

[1] Il va sans dire que les adversaires des Jansénistes ne sont pas si bien traités. Molina, si nous en croyons notre auteur, « reprenait à l'encontre d'Augustin *le sentiment de Pélage.* » En même temps « il soutenait que la grâce prévient l'homme *s'il le mérite* (!). » « Il semble que le Molinisme qui revendique la liberté humaine, doive du même coup restaurer, avec le sentiment de la responsabilité, la moralité. Et cependant les Jésuites deviennent les fauteurs de la morale relâchée. C'est qu'en remettant l'homme à lui-même, ils le remettent, pour ainsi parler, à ses faiblesses, à ses passions et à ses caprices, oblitérant de la sorte la notion d'une règle inflexible et souveraine!!! »

nous avons cru qu'on lirait avec plaisir la préface écrite par le R. P. Gazeau : elle remplacera avantageusement tout ce que nous aurions pu dire.

« Cette *Histoire sainte* parut pour la première fois en 1806. L'auteur croyait alors que le règne de la Révolution était terminé, et il offrait son livre aux parents et aux maîtres qu'une cruelle expérience avait convaincus de la nécessité d'une éducation chrétienne. Pour répondre à leurs désirs et seconder leur zèle, il publia, après l'*Histoire sainte*, une *Histoire ecclésiastique*, une *Histoire ancienne*, une *Histoire romaine* et une *Histoire de France*, avec un *Tableau chronologique* qui embrassait dans leur ensemble les principaux événements des temps anciens et modernes.

« C'était tout un cours d'histoire, et c'était le premier qui parût en France à l'usage de la jeunesse. Qui ne sait qu'il eut d'abord le mérite d'introduire dans notre pays l'enseignement classique de l'histoire, et d'y exercer longtemps une influence sans rivale? On a voulu expliquer ce succès par l'opportunité d'une telle publication. Sans doute, au début de notre siècle, il y avait une tendance naturelle à chercher dans les leçons du passé un moyen de prévenir le retour de récentes calamités. Aussi le premier cours historique suggéra-t-il bientôt la pensée d'en composer d'autres ; mais pourquoi les vit-il peu après disparaître et tomber dans l'oubli?

« C'est qu'il avait l'avantage, a-t-on dit, d'être l'expression plus fidèle des sentiments religieux qui commençaient alors à reprendre faveur. Sans doute, il avait cet avantage considérable ; il l'a encore aujourd'hui. On peut même affirmer qu'il n'existe point d'ouvrage classique qui se soit mieux inspiré des principes et de l'esprit de la philosophie chrétienne, la seule vraie philosophie de l'histoire. Il semble que l'auteur n'ait publié ses livres sous le voile de l'anonyme, que pour laisser paraître le sublime enseignement si bien exprimé par sa devise : *A la plus grande gloire de Dieu* (A. M. D. G.). Faut-il donc s'étonner que ses leçons d'histoire, données au nom de la religion, n'en aient été que plus imposantes et plus populaires? Après une époque agitée, où l'on n'avait appris à la jeunesse ni d'autre morale que celle du citoyen, ni d'autres exercices que ceux du soldat, comment n'y aurait-il pas eu un charme irrésistible dans cette voix si longtemps étouffée de la Religion, qui a reçu de Dieu, avec la famille, le don spécial de parler au cœur des enfants, de leur faire comprendre et aimer les grandes vérités?

« Mais qu'on veuille bien le remarquer, aux yeux de plusieurs contemporains, ce caractère religieux du Cours d'histoire A. M. D. G.

ne pouvait être qu'une cause de discrédit. Un censeur, alors célèbre, n'alla-t-il pas jusqu'à faire à l'auteur le reproche officiel d'être le *Corrupteur de la jeunesse*, parce qu'il refusait de proposer à son admiration, comme bienfaiteurs de l'humanité, Voltaire et Jean-Jacques Rousseau ? Combien d'autres partisans obstinés de l'incrédulité philosophique n'éprouvaient que les mêmes sentiments d'antipathie contre un prêtre assez fidèle à l'Église pour rejeter tout compromis avec les idées révolutionnaires qu'elle avait frappées de ses anathèmes les plus solennels !

« Ce que personne alors n'ignorait, ce qu'on a trop oublié depuis, c'est que le Père Loriquet s'était signalé parmi ces généreux confesseurs de la foi qui avaient préféré à un serment schismatique les cruelles souffrances de l'exil. Poursuivi pendant six ans, dénoncé par un traître, arrêté enfin, ramené en France, gardé durant dix-sept mois dans une rude prison, le saint prêtre allait porter avec joie sa tête sur l'échafaud. Sa famille et des amis dévoués le pressèrent d'accepter un moyen assuré d'évasion ; il leur opposa un refus héroïque, et il fallut un ordre supérieur pour obtenir de lui qu'en vue de la plus grande gloire de Dieu qu'il pouvait encore procurer, il renonçât pour lui-même à la gloire du martyre. Il fut moins difficile à ses amis de le soustraire à la surveillance d'un geôlier impitoyable.

« Le Concordat avait permis au Père Loriquet de donner libre carrière à son zèle ; et depuis lors, on le voyait, à la tête d'un collége florissant, inculquer à l'élite de la jeunesse française ces mêmes principes qu'il avait défendus au prix de sa liberté. Sa plume féconde savait les mettre en lumière dans une foule d'ouvrages classiques qui circulaient par toute la France et jusqu'à l'étranger. Pour recommander ses livres, point de nom, point d'approbation, mais uniquement leur utilité pratique, si bien constatée, qu'on leur faisait bon accueil jusque dans l'enceinte d'écoles où l'auteur et ses doctrines ne furent jamais en faveur. Qui ne sait qu'en 1832, il fallut un ordre sévère du ministre, et la surveillance la plus active, pour bannir de l'enseignement officiel des livres classiques d'histoire qu'y avait introduits et maintenus l'estime intéressée des maîtres et des élèves? Comment l'auteur du Cours d'histoire A. M. D. G., tout en rendant gloire à Dieu, avait-il encore trouvé le moyen le plus efficace de rendre service à la jeunesse? La réponse est facile, et il nous semble qu'une expérience de soixante années en a fait une vérité incontestable. Dans la composition de ses abrégés, l'auteur avait adopté la méthode et la forme qui conviennent à l'enseignement classique de l'histoire.

« Un abrégé, tel qu'il le concevait, est une véritable histoire, dans laquelle la suppression des faits moins importants laisse la facilité de s'étendre suffisamment sur les plus instructifs et les plus frappants, et de les raconter avec cette juste mesure de détails qui doit leur conserver l'intérêt dont ils sont susceptibles. Les faits sans détails n'ont plus de physionomie qui leur soit propre ; ils n'ont plus rien qui les distingue les uns des autres, et qui aide à les graver dans la mémoire. A quoi bon grossir le nombre de ces sortes d'abrégés qui ressemblent beaucoup moins à une narration suivie qu'à une table des matières ? On peut dire, à très-peu d'exceptions près, que leur utilité a toujours été de pair avec leur agrément.

« Mais que servirait-il de bien choisir les faits les plus mémorables, et, dans chacun d'eux, les circonstances caractéristiques, si l'on n'y joignait l'art de les présenter sous une forme assez simple pour rester à la portée des enfants, assez précise pour ne point charger leur mémoire, et, néanmoins, assez attrayante pour exciter leur intérêt ? C'est le point décisif pour apprécier le mérite d'un abréviateur, et l'on peut dire que c'est le triomphe de l'auteur du Cours d'histoire A. M. D. G. La plupart de ses narrations sont de petits chefs-d'œuvre, que les élèves lisent toujours avec plaisir, et qui se gravent sans peine dans leur mémoire. Pour la netteté et le charme du récit, pour la simplicité, la précision, le naturel et le goût exquis d'un style éminemment classique, il faut convenir que, depuis soixante ans, l'auteur n'a pu être surpassé, ni même égalé.

« Est-il besoin d'ajouter que toutes ces qualités, si précieuses qu'elles soient, n'ont point suffi à mettre le Cours d'histoire A. M. D. G. à l'abri de reproches aussi sérieux que fondés ? L'auteur lui-même était trop modeste pour croire ses livres sans défauts, et la mort le surprit au moment où il travaillait à les corriger. C'était une tâche que lui seul pouvait bien remplir. Chargé de reprendre et de compléter son œuvre, nous ne pouvons qu'essayer de faire ce qu'il aurait fait lui-même. Quelques mots suffiront pour dire comment nous voudrions profiter du seul avantage d'être venu après lui.

« L'auteur n'avait point eu d'autre ambition que d'être utile à la jeunesse, en restant inconnu. Mais il fut assez mal inspiré pour ajouter à une nouvelle édition de son *Histoire de France* quelques pages d'histoire contemporaine, et on sait le retentissement donné à certaines appréciations regrettables, que la calomnie voulut encore aggraver. Ces appréciations, nous les faisons disparaître, en nous bornant à observer qu'en 1816 l'historien n'était pas encore éclairé par cette expérience, jusqu'alors sans exemple, qui nous a permis,

dans un grand pays comme la France, de voir tomber, en soixante ans, quatre trônes et deux républiques.

« Trop souvent on a jugé et condamné l'auteur sur quelques phrases devenues célèbres, phrases malheureuses sans doute, mais qui ne sont qu'accidentelles dans le Cours d'histoire A. M. D. G. Si on les retranche, les qualités réelles du cours n'en subsistent pas moins; mais il est plus difficile de corriger les autres défauts, qui tiennent à l'ensemble même du cours, et qui reparaissent, pour ainsi dire, presque à chaque page. On le comprendra sans peine, si l'on veut bien faire attention que l'auteur s'est contenté le plus souvent de donner un abrégé d'histoires qu'on regarde à bon droit aujourd'hui comme insuffisantes et dénuées d'autorité. Son remarquable talent d'écrivain lui a permis d'en présenter en raccourci toutes les qualités embellies; mais il n'a pu que rarement en éviter les défauts, et voici le simple énoncé du long et pénible travail qu'il a fallu nous imposer : des faits controuvés ou incertains à éliminer; des faits dénaturés à rétablir dans leur intégrité; des faits importants, qui étaient passés sous silence ou trop effacés, et qu'il était indispensable de mettre en lumière. C'était pour nous un devoir de rectifier des assertions inexactes, exagérées ou contestables. Sur les libertés de l'Église, sur l'autorité du Saint-Siége et sur quelques autres points de doctrine, l'auteur avait émis des opinions qui sont aujourd'hui abandonnées, et qu'il nous était impossible de ne pas modifier.

« Le lecteur attentif remarquera sans peine qu'il nous a fallu refondre complétement certaines parties, et même des volumes entiers, notamment l'*Histoire ancienne*, l'*Histoire romaine* et l'*Histoire de France*. Nous avons ajouté une *Histoire du moyen âge* et une *Histoire moderne*, qui n'existaient pas dans l'ancien cours. Il était nécessaire, en outre, de traiter séparément en trois volumes ces deux dernières parties de l'histoire, tant à cause de leur importance que pour répondre aux exigences des programmes officiels.

« A dire vrai, ces additions, ces changements et corrections sont si considérables, que nous offrons au public un nouveau Cours d'histoire A. M. D. G. Il nous a paru inutile de reproduire le *Tableau chronologique*, qui n'a plus aujourd'hui de place assignée dans l'enseignement classique. Tout en adoptant des divisions qui nous semblent plus simples et plus naturelles pour l'*Histoire sainte* et pour l'*Histoire ecclésiastique*, nous avons maintenu l'ancienne méthode par demandes et par réponses. C'est, sans contredit, la méthode la plus avantageuse dans les classes inférieures. On remarquera sans doute que le récit est présenté de manière à fournir aux élèves toutes les

réponses aux questions que le maître jugerait utile de leur adresser. D'un autre côté, si l'on suppose supprimées toutes les demandes, le sens n'en sera point altéré, et dès lors les réponses, mises sans intervalle à la suite les unes des autres, formeront un narré complet d'un bout à l'autre de l'ouvrage. »

S'il ne nous convenait pas de donner des louanges à notre collaborateur, nous sommes complétement à l'aise pour féliciter l'éditeur du soin qui a présidé à l'exécution matérielle de ce petit volume. Tout y est bien conditionné, mais nous avons été particulièrement surpris (c'est le mot) en examinant les cartes géographiques. Nous ne croyons pas avoir jamais vu dans un livre de ce genre quelque chose de plus net et de plus joli. Il est regrettable que ce soit là une exception et que, sous prétexte de bon marché, on donne généralement aux enfants des livres classiques dont la seule apparence est faite pour les dégoûter. L'étude est-elle donc pour l'écolier quelque chose de si agréable, qu'il faille en voiler les charmes sous un vêtement rebutant? Ou bien tient-on à ce que *classique* soit synonyme de vilain papier, mauvaise impression, livre *malpropre*, tandis que le roman, avant même qu'on l'ouvre, aura vaincu déjà par sa bonne mine et son air pimpant? En cela aussi, nous pourrions « respecter l'enfance, » dans son intérêt et dans le nôtre; car, à défaut d'autre résultat, l'écolier aurait du moins reçu une leçon de propreté.

Un haut personnage, visitant les classes d'une école libre, s'étonnait de voir les tables presque sans aucune entaille. — « Elles sont toutes neuves? demanda-t-il. — Pardon, Excellence; elles servent depuis quatre, cinq ou même dix ans. — Comment vous y prenez-vous donc? — On les répare et on les peint tous les ans. Tant qu'elles sont propres, les élèves ne pensent pas à y toucher. »

E. Paton.

Turcs et Monténégrins, par F. Lenormant. In-12 de lxxxviii-424 pages. Paris, Didier et C^e, 1866.

Voici un livre qui apparaît à son jour, à son heure. Le Monténégro, ou Tsernogore (*Montagne Noire*), a beaucoup occupé, depuis douze ans, et occupe encore aujourd'hui les conseils de la diplomatie et la curiosité du public. Ce pays est-il, comme le prétendent les habitants, un état indépendant de la Turquie; ou bien, comme le soutient le gouvernement de Stamboul, une province vassale de l'empire ottoman? Un savant, expérimenté dans les recherches qui reconstituent le passé, a étudié cette question avec un soin scrupuleux et

une persévérance de plusieurs années, en recourant aux documents originaux que renferment les archives de Vienne et de Tsettinié. Pour inspirer au lecteur la conviction qu'il s'est acquise, M. F. Lenormant a entrepris de raconter avec impartialité les efforts des Monténégrins pour fonder et maintenir leur liberté. Dans une belle introduction, nous trouvons poétiquement décrites l'austère nature du Monténégro et les mœurs primitives de ses habitants. Puis viennent les détails historiques. Bien qu'en dise la modestie de l'auteur, c'est tout autre chose « qu'une énumération de faits et de dates. » Les annales du Tsernogore, retracées depuis la première apparition des Turcs dans la Montagne Noire, jusqu'au firman du sultan Sélim, en 1799, nous paraissent un des plus beaux épisodes de la guerre contre l'islamisme, un spectacle rempli de salutaires enseignements. Nous l'avons dit, l'apparition d'une étude sur les Turcs et les Monténégrins n'est pas sans opportunité, à la veille d'une collision qui menace d'éclater. Les Turcs sont assez connus; essayons une légère esquisse des Monténégrins, leurs adversaires.

S'il faut en croire les chansons nationales, Dieu, parcourant la terre pour y semer les montagnes, aurait laissé, par mégarde, tomber sur le Tsernogore toute sa provision de rochers; les blocs de granit s'accumulèrent en roulant et couvrirent tout le pays[1]. Les voyageurs ne trouvent point de termes assez forts pour exprimer leur étonnement à la vue de ces âpres montagnes. M. Marmier compare le Monténégro à une immense forteresse dont la nature a été le Vauban. « On dirait, ajoute M. Delarue, une mer houleuse tout d'un coup pétrifiée. » Pour M. Lejean, c'est un énorme gâteau de cire aux mille alvéoles. Telle est la citadelle inexpugnable que Dieu, en créant la terre, avait réservée à un peuple chrétien, peu nombreux, mais brave et aguerri, qui pendant quatre siècles a su conserver, les armes à la main, son indépendance et sa foi, au milieu des provinces asservies par les sectateurs du Koran.

Les habitants du Monténégro sont aussi rudes que leurs montagnes. Isolés du reste du monde, ils ont conservé sans altération les qualités et les vertus, mais aussi les passions et les défauts naturels aux peuples de race slave. « Mon ami, disait un guerrier à son compagnon tombé sur le champ de bataille, tu es un bon chrétien et un brave soldat. Fais ta prière, je vais te couper la tête, pour que les ennemis ne la prennent pas. C'est le seul service et la dernière preuve d'amitié que je puisse te rendre maintenant[2]. » La vengeance

[1] *Introduction*, III.
[2] *Introduction*, XIV.

embrassée par la famille entière était regardée comme une loi d'honneur ; mais cette simple formule : *au nom de Dieu et de saint Jean, ne nous frappons pas*, suffisait pour apaiser la plus ardente colère [1]. Toutes les haines sont aussi suspendues pendant la semaine sainte et celle de Pâques ; ce qui constitue une véritable *trêve de Dieu* [2]. Une seule injure ne se pardonne pas, la voici : *Je connais les tiens ; tous tes aïeux sont morts dans leur lit* [3]. Aux yeux de ce peuple toujours armé pour repousser l'oppression musulmane, la mort loin du champ de bataille passe pour un malheur. La femme elle-même n'a d'autre ambition que de tomber frappée par la balle de l'Ottoman. Aussi, voyez-la un jour de bataille : abandonnant les paisibles travaux du ménage, elle s'élance avec l'enthousiasme du martyre ; elle se précipite avec intrépidité à travers le pétillement de la fusillade, pour porter aux combattants les munitions dont ils ont besoin. Son époux a-t-il succombé, elle ramasse sa carabine et son sabre, et court au premier rang pour venger sa mort. A-t-elle reconnu la main meurtrière ? Rien ne l'arrête ; elle ne rentrera dans sa demeure qu'après avoir accompli ce qu'elle regarde comme un devoir sacré [4].

« Un haïdouk [5] se lamente et crie sur la montagne : « Pauvre Stanischa, malheur à moi qui t'ai laissé tomber sans vengeance ! »

« Du fond de la vallée de Tsousi, la femme de Stanischa entend ces cris et comprend que son mari vient de périr. Aussitôt, un fusil à la main, elle s'élance et gravit les verts sentiers que descendaient les meurtriers de son mari, quinze Turcs, conduits par Tchenghitj-aga. Dès qu'elle aperçoit Tchenghitj-aga, elle le met en joue et l'abat roide mort. Les autres Turcs, effrayés de l'audace de cette femme héroïque, s'enfuient et lui laissent couper la tête de leur chef, qu'elle emporte dans son village.

« Mais Fati, la veuve de Tchenghitj-aga, écrit une lettre à la veuve de Stanischa : « Épouse chrétienne, tu m'as arraché les deux yeux en tuant mon Tchenghitj-aga ; si tu es une vraie Tsernogortse, tu viendras demain seule à la frontière, comme moi j'y viendrai seule, pour que nous mesurions nos forces, et pour que nous voyions qui de nous deux fut la meilleure épouse.

« La chrétienne quitte ses habits de femme, revêt le costume et les armes enlevés à Tchenghitj, prend son yataghan, ses pistolets et sa brillante carabine, monte le beau cheval de l'aga, et se met en route à travers les sentiers de Tsousi, en criant devant chaque ro-

[1] *Introduction*, XVI. — [2] *Ib.*, XLIX. — [3] *Ib.*, XVII.
[4] *Introduction*, XIX. — [5] Brigand des montagnes.

cher : « S'il se trouve ici caché un frère tsernogortse, qu'il ne me tue pas en me prenant pour un Turc, car je suis un enfant du Tsernogore. »

« Mais en arrivant à la frontière, elle vit que la *boula* (femme turque) déloyale avait amené avec elle son compère, qui, monté sur un grand cheval noir, s'élança furieux sur la veuve chrétienne. Celle-ci l'attend sans s'effrayer; d'une balle bien dirigée, elle le frappe au cœur, puis lui coupe la tête. Alors, atteignant la *boula* dans sa fuite, elle l'emmena liée à Tsousi, où elle en fit sa servante, l'obligeant à chanter pour endormir dans leur berceau les orphelins de Stanischa.

« Après l'avoir ainsi eue à son service pendant quinze ans, elle renvoya la *boula* libre parmi les siens. »

Nous avons dépeint le caractère des Monténégrins, peuple barbare si l'on veut, mais barbare comme le furent nos ancêtres, ces vigoureux hommes du Nord, qui ont renouvelé le monde antique et formé les nations modernes. Que dire de leurs mœurs patriarcales et chevaleresques?

L'homme, élevé au milieu des armes depuis son berceau, dédaigne les travaux autres que ceux des combats. Dans la paix, c'est le protecteur du foyer domestique ; « il se prépare à la guerre, fourbit ses armes, fabrique de la poudre, fond des balles, ou bien se repose, en fumant sa pipe, des fatigues qu'il a traversées. » Dans la guerre, c'est le défenseur de la patrie. Dès que le cri d'alarme a fait retentir les rochers du Tsernogore, il s'élance au combat; blessé, il se fait porter à la redoute pour tirer encore sur l'ennemi.—La femme, malgré ses travaux incessants, le soin du ménage et la culture de la terre, n'est point réduite à la condition d'esclave. Le christianisme la relève et l'ennoblit; il en fait un être inviolable, entouré du respect universel et jouissant du plus noble privilége, celui de sauvegarder quiconque se met sous sa protection, fût-il sous le coup de la plus implacable vendetta.—Le voyageur devient l'objet de la plus cordiale hospitalité : « Demandez-vous un verre d'eau, en passant à cheval devant la cour d'un paysan, dit M. Cyprien Robert, il s'empressera de vous satisfaire, et vous apportera même du vin s'il en a... Pénétrez-vous dans la chaumière, on s'y disputera l'honneur de vous servir... Le maître de la cabane, assis devant vous sur une pierre, vous présentera lui-même le café, les œufs durs, la *castradina* (viande de mouton fumée) et le vin indigène, le tout sur un plateau de bois servant de table... A votre départ, la seule récompense qu'il désire est une décharge de vos armes, une salve d'adieu en son honneur,

qui indique publiquement que vous êtes content de lui [1].—Le *pobratim*, ou frère d'adoption [2], rappelle un touchant usage dont l'origine remonte jusqu'aux siècles héroïques. Ceux qui veulent acquérir ce titre se rendent à la tombe des ancêtres, et là, agenouillés devant un prêtre chargé de les bénir, ils jurent de rester désormais unis à la vie, à la mort. Ce lien formé entre deux jeunes gens ou deux jeunes filles, ou bien entre un jeune homme et une jeune orpheline qui a besoin d'un protecteur, montre toute la naïveté des mœurs de ce peuple. Malheur à celui qui manquerait à son serment; Dieu lui-même se chargerait de châtier le coupable.

Pour compléter le tableau du Monténégro, il nous faudrait, à la suite de M. Lenormant, remonter de l'individu à la famille, et de celle-ci à la tribu. Sur tous ces points, l'ouvrage lui-même, que nous ne prétendons pas recommencer, mais faire connaître et apprécier, fournira au lecteur les plus intéressants détails. Nous ne pouvons, toutefois, nous séparer sitôt du savant et charmant conteur. Entrons donc avec lui dans une maison monténégrine [3]. Et d'abord jetons un coup d'œil sur l'extérieur : « Rien ne saurait être plus rustique; aucun architecte n'en a dressé le plan ni dessiné la façade. Des pierres posées tant bien que mal l'une sur l'autre, jusqu'à la hauteur de huit à dix pieds, en forment les quatre murs. Un toit en chaume la couvre. » L'intérieur répond à l'extérieur : « Ni tables, ni lits, seulement des siéges grossiers autour du foyer, un banc de bois dans un angle de la pièce, deux ou trois bahuts; çà et là, quelques vases servant aux soins du ménage; enfin des tapis et des couvertures roulés dans un coin. »

Sous quelles images naïves, avec quels accents expressifs les chants populaires retracent les saintes affections de la famille, les sentiments les plus intimes du cœur! L'amour conjugal et maternel, la tendresse filiale et fraternelle ne sont décrites nulle part d'une manière aussi frappante, à cause du contraste qui se produit entre la délicatesse de sentiments et la rudesse de mœurs habituelle aux farouches habitants du Monténégro.

Un guerrier est tombé mortellement blessé, incapable de regagner sa montagne; son compagnon l'a vu; il s'approche et lui dit : « Peux-tu attendre que je t'aille chercher un médecin? — Merci, frère, répond le malade; mais, si tu veux me rendre service, porte-moi dans ma demeure; porte-moi près de ceux que j'aime; c'est là

[1] *Introduction*, XXII.
[2] *Ib.*, LIII.
[3] *Introduction*, XXVI.

que je voudrais être. — Ta demeure est si loin, reprend son ami, si loin que nous ne pourrions l'atteindre. Laisse-moi te conduire dans la mienne. Ma mère pansera ta blessure, ma femme préparera ton lit, ma sœur te donnera une boisson rafraîchissante.—Oh ! murmure le Tsernogortse, une mère étrangère ne guérit point les blessures, une femme étrangère ne prépare point un bon lit, une sœur étrangère ne donne qu'une amère boisson ! » Et il expire en prononçant ces mots[1].

A côté des chansons populaires, il faut placer les *poëmes* épiques que le Tsernogortse entonne en s'accompagnant d'une lyre grossière appelée *gouzla*. Parmi ces poëmes nationaux, *le Mariage de Maxime* mérite surtout de fixer l'attention. Le chant respire une farouche grandeur et une douce mélancolie qui le rapproche de la noble simplicité de l'Iliade et de la sauvage rudesse des Niebelungen. La fatale journée de Kossovo, dans laquelle succomba le prince Lazare, entraînant dans sa chute la glorieuse nation serbe, inspira longtemps les poëtes nationaux ; mais, en 1858, une défaite des Turcs à Grahovo changea les soupirs de tristesse en cris de triomphe. Chaque événement important de l'histoire tsernogortse a trouvé de l'écho dans une âme émue, qui a redit à la postérité les joies et les douleurs de la patrie. Nous ne pouvons reproduire ici ces différents hymnes nationaux ; mais le lecteur qui désirerait connaître l'histoire littéraire et politique des Monténégrins, pourra consulter avec avantage, outre l'ouvrage de M. Lenormant, les belles études de MM. X. Marmier, Cyprien Robert et Delarue[2].

« C'est une faute énorme, écrivait Châteaubriand en 1828, c'est presque un crime d'avoir initié les Turcs dans la science de notre tactique : il faut baptiser les soldats qu'on discipline, à moins qu'on ne veuille élever à dessein des destructeurs de la société. » Cette prophétie du voyant de la Restauration s'est réalisée pour un peuple situé aux extrémités de la Turquie. L'Europe assistait naguère à l'anéantissement des Maronites ; elle n'a pu que rétablir l'ordre après les massacres. Si l'invasion n'a pas aussi bien réussi contre les Monténégrins, on le doit aux énergiques efforts de ces intrépides montagnards. Vaincus, mais non domptés, ils ont quitté et non rendu les armes. Lorsque leurs pertes seront réparées, ils pousseront de nouveau le cri de guerre. Déjà, vers la fin du mois dernier, ils ont rompu toute négociation directe avec le gouvernement de la Porte,

[1] *Introduct.*, XXXII.

[2] Lettres sur l'Adriatique et le Monténégro. — Les Slaves de Turquie. — Le Monténégro.

pour se tourner du côté de l'Autriche et de la Russie. Malgré le blocus dans lequel on les tient enfermés par terre et par mer, ils sont parvenus à communiquer avec les Serbes, et les ont engagés à s'unir à eux. La presse turque, il est vrai, prétend que la Porte ne ressent aucune inquiétude de ce mouvement des Monténégrins; mais, quand on considère la situation actuelle de l'empire ottoman, en présence de l'insurrection de Candie et de l'effervescence qui s'est manifestée dans l'Albanie, il y a tout lieu de croire que la lutte s'engagera prochainement, et se terminera par « la reconstitution définitive du peuple serbe dans son intégrité. »

V. MERCIER.

— *Les Franchises de l'historien (De la diffamation envers les morts)*, étude philosophique et judiciaire, par M. Paillart, premier président honoraire de la Cour impériale de Nancy. — 1 vol. in-16, 138 p. — Paris, Durand.

Une école de publicistes et d'écrivains distingués fait paraître de temps en temps à Nancy, sous le titre de *Varia*, un recueil plein d'intérêt et d'actualité. C'est dans ce recueil qu'a été publié pour la première fois le travail que nous annonçons. L'honorable magistrat qui en est l'auteur a eu soin d'élargir son cadre primitif et nous avons ainsi un véritable traité sur la matière.

Il s'agit de la diffamation envers les morts. Cette question, M. Paillart la pose de nouveau, l'éclaire de toute sa science de l'histoire et du droit, puis la résout en moraliste, en jurisconsulte, et, nous voulons l'ajouter, en véritable écrivain. C'est le jugement que porteront avec nous tous ceux qui consacreront seulement une heure à la lecture de ce petit livre.

Une seule fois l'auteur nous a paru sortir de la sérénité qui le caractérise; c'est à la page 57. Pour stigmatiser un jugement inspiré par la passion sur un personnage influent en 1820, il n'était pas nécessaire de frapper si fort sur tout un parti bien nombreux alors, malheureux depuis, honorable toujours. Je ne dis rien du personnage lui-même; l'histoire, l'inexorable histoire, en pleine possession de ses *franchises*, ne l'a pas encore jugé. A. J.

---

*Le Gérant :* E. PATON.

---

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

# LES PAPES EN EXIL

(DEUXIÈME ARTICLE.)

## IX

Délivrés enfin des empereurs de Byzance auxquels échappait l'Italie, les Pontifes romains allaient avoir affaire à des persécuteurs d'autant plus redoutables qu'ils habitaient aux portes de Rome. Les rois lombards, convertis à la foi catholique, n'en voulaient point à la vérité; mais leur convoitise était grande; ils rêvaient de s'emparer du Patrimoine de saint Pierre, et d'établir sur les sept collines le siége de leur royauté barbare. Contre eux, comme plus tard contre les empereurs d'Allemagne et d'autres princes puissants, les Papes eurent donc à défendre, avec leur *autorité*, la *liberté* de l'Église, garant de la liberté du monde.

Le successeur immédiat de saint Grégoire III, saint Zacharie (741-752), dut encore lutter contre le roi Luitprand, qui ravageait les terres de l'Église; il triompha de ce farouche ennemi par ces armes invincibles, si familières aux vicaires de Jésus-Christ : la patience, l'humilité et la prière. Suivi de ses évêques et de ses clercs, le vénérable Pontife sortit un jour de Rome et s'avança jusqu'à Terni, à douze milles de Spolète, pour rappeler aux Lombards les droits du Saint-Siége. A cette nouvelle, Luitprand, comme un autre Attila, se sent ému; il envoie à la rencontre du saint vieillard ses ducs et ses princes, vient à lui avec respect, l'écoute avec docilité, et lui remet tout ce qu'il retenait injustement du patrimoine de l'Église. Alors Zacharie revint à Rome victorieux, et rendit grâce à Notre-Seigneur par une procession solennelle qui sortit de l'église de Notre-Dame-des-Martyrs et se termina à Saint-Pierre.

La joie ne fut pas de longue durée : après la mort de Luit-

prand et le règne éphémère de Ratchis, Astolphe, frère de ce dernier prince et son successeur, s'empare de Ravenne et de la Pentapole, au mépris du traité de paix conclu pour vingt ans avec saint Zacharie, marche sur Rome, et frémissant comme un lion, dit Anastase (*Vita Stephani III*), menace de passer tous les citoyens au fil de l'épée, si la ville des Papes ne se soumet à lui et ne lui paye tribut. Le pape Etienne III lui envoie le diacre Paul, son frère, qui conclut avec le Lombard la paix pour quarante ans. Au bout de quatre mois, la convention était violée ! Alors le Pape réunit tout le peuple et lui dit : « Je vous en conjure, mes enfants bien-aimés, implorons la clémence de Dieu pour l'énormité de nos crimes, et lui-même il sera notre secours, nous délivrant par sa miséricordieuse providence de ceux qui nous persécutent. » Docile à ces salutaires conseils, la foule en larmes supplie Notre-Seigneur tout-puissant. Le très-saint Pape, nu-pieds, la tête couverte de cendres, portant sur ses épaules une image miraculeuse du Sauveur, et précédé de la croix où est suspendu le traité de paix violé par le perfide Lombard, s'avance vers l'église de Sainte-Marie-Majeure ; et, après de solennelles *supplications*, il ordonne que tous les samedis les fidèles viendront prier, tour à tour, à l'autel de la Mère de Dieu et à ceux des Apôtres saint Pierre et saint Paul. Puis, le bon pasteur, se dévouant pour ses brebis, je veux dire pour toute cette province de l'Italie, se rend auprès d'Astolphe, le fléau de Rome.

En vain on veut le retenir ; se confiant en la force de Dieu et en la protection de sa sainte Mère, Étienne, tout malade qu'il était, entreprend ce périlleux voyage, suivi bien loin sur la route par le peuple désolé. Il arriva non sans peine à Pavie ; mais réclamations, prières, présents, tout fut inutile : le Lombard acceptait volontiers, et ne restituait rien. Alors, à l'exemple de ses prédécesseurs qui s'étaient déjà adressés à Charles Martel, dans des extrémités semblables, le très-saint Père déclara qu'il partait pour la France. Les ambassadeurs du roi Pépin pressèrent Astolphe avec tant d'instance, qu'il feignit d'y consentir, tandis qu'il envoyait sous main des satellites chargés d'arrêter le Pape à la frontière. Mais, dit le pieux biographe,

celui-ci marchait sous la conduite du Christ[1], et il atteignit sans obstacle la partie des Alpes soumise à la France. Là, il rendit des actions de grâces au Tout-Puissant.

Ce fut un prince âgé de douze ans qui vint le premier à la rencontre de l'exilé : celui qui bientôt s'appellera Charlemagne faisait ainsi, dès l'enfance, son glorieux apprentissage de défenseur de la sainte Église. Il conduisit le Pape, avec grand honneur, jusqu'à Ponthion en Champagne. A une lieue de la ville, Pépin les attendait. Dès qu'il aperçut Étienne, le roi descendit de cheval, se prosterna contre terre avec sa femme, ses fils, ses nobles, et marchant à côté du Souverain Pontife, il lui servit d'écuyer. Et le doux vieillard, avec tous les siens, chantait à haute voix les louanges de Dieu, jusqu'au seuil du palais. C'était le sixième jour de janvier, où l'on célèbre la manifestation de Notre-Seigneur. (754.)

Le lendemain, un spectacle plus touchant encore s'offrait à la foi de nos fervents aïeux ; c'était le Pape proscrit, qui, sous le cilice et la cendre, se prosternait à son tour aux pieds du roi, le conjurant, par la miséricorde de Dieu et les mérites de saint Pierre, de le délivrer des Lombards. Pépin et tous les seigneurs s'empressèrent de le relever et de lui tendre la main. « Je combattrai pour la cause de la sainte Église de Dieu, » telle fut la promesse du roi des Francs. Tandis qu'il se préparait à prendre en main les intérêts de saint Pierre, un fait merveilleux vint ajouter à la vénération dont la France entourait le Pape exilé. Le monastère de Saint-Denis lui avait offert une noble et religieuse hospitalité ; malgré des soins dévoués, il y tomba gravement malade, et ne fut sauvé que par un miracle. « Me voyant abandonné des médecins, dit Étienne III lui-même dans une lettre adressée à tous les fidèles, j'eus recours à Dieu et je lui fis ma prière dans l'église du saint martyr. Et voici que devant l'autel je vis le bon pasteur monseigneur Pierre, et monseigneur Paul, le maître des nations, que

[1] *Christo prævio...* « Nous croyons, dit le savant Baronius, que l'auteur fait ici allusion à cet usage de l'Église Romaine, d'après lequel on portait la très-sainte Eucharistie devant les Souverains Pontifes dans leurs pérégrinations. » (*Ann.*, an. 753, n. 9.)

je reconnus à leurs tuniques, et à la droite de saint Pierre j'aperçus monseigneur le bienheureux Denis. Sa taille était élancée, sa face était belle, ses cheveux blancs ; sur sa robe blanche il portait un manteau de pourpre brodé d'or. Et tous trois conversaient joyeusement ensemble. Et le bon pasteur saint Pierre dit : « C'est notre frère qui demande la santé. » Et monseigneur saint Paul : « Dès cette heure il sera guéri. » Et, s'approchant, il mit aimablement la main sur la poitrine du bienheureux Denis, et il regarda monseigneur Pierre. Et saint Pierre dit à saint Denis en souriant : « Sa santé est une grâce qui vous appartient. » Aussitôt, le bienheureux Denis, tenant d'une main l'encensoir et une palme de l'autre, vint à moi avec un prêtre et un diacre debout près de lui : « La paix soit avec vous, mon frère, dit-il. Ne craignez point, vous ne mourrez pas avant d'avoir revu heureusement votre siége. Levez-vous guéri, et sur cet autel, célébrez la messe d'actions de grâces, en l'honneur de Dieu et de ses Apôtres Pierre et Paul, que vous voyez ici. » Or il y avait en ce lieu une clarté et des parfums ineffables. A l'instant, guéri par la grâce de Dieu, je voulais accomplir ce qui m'était prescrit. Et ceux qui étaient là disaient que c'était folie. Mais, moi, je leur racontai, ainsi qu'au roi et aux seigneurs, ce que j'avais vu et comment j'étais guéri, et je remplis ce qui m'était ordonné. Dieu soit béni! » (Cf. Labbe, *Concilia*... VIII, 398.)

La vaillance de Pépin et des Francs se chargea bientôt de vérifier l'oracle de saint Denis. A l'assemblée de Quierzy-sur-Oise (14 avril 754), on avait avec enthousiasme résolu cette guerre sainte. Astolphe repoussant toutes les représentations du roi et les supplications du Pape, l'armée se met en marche; une faible avant-garde taille en pièces les Lombards qui s'enfuient; Pavie est assiégée, et le persécuteur, réduit aux abois, jure de rendre tout ce qu'il a pris. Pépin s'empressa de restituer à l'Église Romaine ce qui lui appartenait, affirmant par serment qu'il n'agissait ainsi que « par amour du bienheureux Pierre et pour le rachat de ses péchés. »

Puis l'angélique Pontife (*coangelicus Papa*) revint paisible et triomphant à la Ville Éternelle. Quand il arriva au Champ

de Néron, près du Vatican, il trouva les évêques et les clercs qui venaient à lui portant des croix, et un peuple immense qui criait : « Louange à Dieu ! notre Pasteur est revenu ! Il est notre salut après Dieu ! » Lui, s'avançait au milieu de cet incomparable cortége, portant dans ses mains des reliques de saint Denis, patron de la France.

Astolphe, plutôt brigand que roi, avait tellement contracté l'habitude du parjure, qu'il se joua jusqu'à la fin de sa parole, et fut dès lórs de ceux qui préfèrent de beaucoup l'intérêt à l'honneur. A peine avait-il perdu de vue les lances des Francs, que l'honnête prince recommençait ses pillages. Enfin il mourut misérablement d'une chute de cheval. (756.) Didier, qu'il avait fait duc de Toscane, devenu maître de la couronne par la protection du pape Étienne III, ne se fit point scrupule de violer toutes ses promesses et d'affliger encore le frère et le successeur de ce Pontife, saint Paul Ier, qui dut à son tour recourir à Pépin. Après avoir tenté par mille intrigues de brouiller les princes francs et l'Église Romaine, il retint quelque temps le pape Étienne IV prisonnier dans Saint-Pierre, et força Adrien Ier, dès le second mois de son règne, à réclamer l'intervention de Charlemagne. (Baronius, an 773.) Ce prince, alors âgé de vingt-sept ans, passa le mont Cenis, entra à Rome par la permission du Pape, et envoya Didier expier ses fautes au monastère de Corbie, où Dieu lui fit la grâce de mourir dans la pénitence[1]. Du reste, « ce roi des Lombards avait d'illustres exemples de vertu dans l'histoire de sa famille. Il avait reçu une éducation chrétienne. Il promit plusieurs fois, par lui ou par son ministre, de respecter le territoire des États de l'Église. Mais il était tourmenté du besoin d'annexer à son royaume les contrées voisines, dont plusieurs étaient placées sous l'auguste sceptre du Souverain Pontife. Les émissaires habiles et hardis qu'il y entretenait le servaient bien. Il

[1] Charlemagne reçut la glorieuse mission de restituer encore au Saint-Siége les villes et les provinces qui lui appartenaient. Il n'est pas sans intérêt de rappeler aujourd'hui le nom de ces villes; c'étaient Ravenne, Rimini, Pesaro, Fano, Césène, Sinigaglia, Iesi, Forlimpopoli, Forli, Castrocaro, Montefeltro, Acerriago, Eugubio, Comaglio, Narni. (Anast. *in Steph.*)

arriva donc que, tout en protestant de sa profonde vénération pour le chef de l'Église, le roi des Lombards s'adjugea la possession de Bologne, Ferrare, Faenza, Imola, Ravenne, ainsi que d'autres lieux compris dans l'exarchat de cette dernière ville, particulièrement dans la province qui s'appelait alors l'Émilie, et qui est aujourd'hui la Romagne. Il fallut que Charlemagne vint pour le remettre dans l'ordre et le punir de ses usurpations. » (Mgr Gerbet.)

## X

Après vingt-trois ans de règne, le pape Adrien était mort, pleuré comme un ami par le roi des Francs. (795.) Son successeur, saint Léon III, aussitôt qu'il fut sacré, envoya présenter à Charlemagne les clefs de la Confession de saint Pierre et l'enseigne de la ville de Rome, pour lui rappeler sans doute, par ce double symbole, son titre de protecteur de la Papauté et de défenseur de l'Église. Il fit bien voir qu'il ne l'oubliait pas.

« En ce temps, dit la Chronique de Saint-Denis (l'an 799), il advint un bien laid événement dans la cité de Rome. *L'apostole* Léon allait un jour de l'église Saint-Jean de Latran à une autre église qui a nom Saint-Laurent de la Graille, pour sermonner le peuple et pour faire le service de Notre-Seigneur; soudainement il tomba dans un guet-apens que les Romains lui avaient dressé près de cette église ; ils l'abattirent de cheval, lui arrachèrent les yeux et lui coupèrent la langue, tout nu le dépouillèrent et le laissèrent sur la place comme à demi mort. Il fut porté au moustier Saint-Érasme le martyr par le commandement de ceux mêmes qui lui avaient fait ce mal. De ce moustier le tira dehors par un mur Auboin (Albin), qui était un sien chambellan ; et le reçut Winigis, duc de Spolète, qui à Rome était venu hâtivement quand il avait su ce fait. En son hôtel qui était en la ville le fit porter. Bien courroucé fut le roi, à ces nouvelles, de la honte qu'on avait faite au souverain de l'Église et au vicaire de saint Pierre; et il com-

manda qu'il lui fût amené avec grand honneur. » (*Chron. de Saint-Denis sur les gestes de Charlemaine.*)

Cependant Rome était remplie de tumulte et d'horreur. Les honnêtes gens déploraient le malheur d'un Pontife aimé pour son extrême douceur, sa charité envers les pauvres, son dévoûment à l'Église. La justice avait en lui le plus intrépide défenseur; mais il ignorait la vengeance et ne savait jamais rendre le mal pour le mal. (Anastase.) On maudissait les artisans de cette trahison infâme, « ces hommes pervers, ces faux chrétiens, ces païens, vrais fils de Satan ! » Mais ce qu'on ne se lassait point d'admirer, ce qui surtout consolait les fidèles, c'est la douce providence de Dieu qui se plut à guérir miraculeusement son serviteur. Saint Léon, en effet, recouvra l'usage de la langue et des yeux [1]. Quand Winigis le conduisit à Spolète, les peuples sur la route accouraient pour le voir. Ce fut en cette ville qu'il prit la résolution de se rendre auprès de « l'excellentissime seigneur Charles, roi des Francs et des Lombards et patrice de Rome. » Un poëte contemporain nous a laissé de ce voyage un récit naïf qui ne manque pas de grandeur [2].

« Charles, puissant par les armes, vainqueur pieux, roi triomphant, surpasse tous les rois de la terre en bonté, en justice, en pouvoir. » Après ce début, qui n'a rien d'emphatique lorsqu'il s'agit de Charlemagne, le poëte raconte comment, après une rude journée de chasse, le roi s'étant endormi, vit en songe debout devant lui le souverain pontife Léon pleurant, le visage inondé de sang, la langue arrachée, tout couvert d'horribles blessures. Inquiet, Charles envoie vers Rome trois messagers rapides qui ne tardent pas à connaître la triste vérité et tous les détails de l'attentat, puis du miracle. « O vous, dit le vénérable Léon aux députés francs,

[1] Ce miracle est attesté par une foule de contemporains ; le Martyrologe Romain en fait mémoire : « A Rome, dans la Basilique Vaticane, saint Léon, pape, à qui Dieu rendit miraculeusement l'usage des yeux, que des impies lui avaient arrachés, et de la langue qu'ils lui avaient coupée. »

[2] *De Carolo Magno et Leonis Papæ ad eumdem adventu poema.* (Cf. D. Bouquet, t. V, p. 388.)

je vous en conjure, au nom du roi Charles dont le salut m'est cher, défendez l'exilé chassé de sa patrie, le Pontife repoussé de son trône d'honneur ; emmenez-moi avec vous auprès du meilleur des rois. » La prière du Pape répondait aux désirs de Charles impatient de l'accueillir. Dès qu'on sut à Paderborn que Léon approchait, Pépin, roi d'Italie et vainqueur des Huns, fut envoyé à sa rencontre, comme Charles l'avait naguère été lui-même, au temps de l'exil d'Étienne III. A son tour, « le grand roi se mit en marche avec tous ses guerriers couverts de leurs épaisses cuirasses, de leurs larges boucliers, de leurs casques brillants. A la tête de l'armée s'avancent les prêtres divisés en trois chœurs, vêtus de longues tuniques et portant l'aimable étendard de la croix. Charles dépasse de la tête ses compagnons d'armes et tout le peuple. A peine le pape Léon a-t-il franchi les premiers rangs, qu'il s'étonne en voyant réunis tant d'hommes différents par le climat, le langage, le costume et les mœurs. Mais voici que Charles hâte le pas, vénère à genoux le grand Pontife, puis le pressant dans ses bras, lui donne plusieurs fois le baiser de paix. Et tous deux se tenant par la main s'avancent d'un pas égal, conversant amicalement ensemble. Trois fois l'armée entière se prosterne suppliante devant le Prêtre de Dieu ; trois fois le Prêtre de Dieu prie avec amour pour le peuple. Ainsi le roi, père de l'Europe, et Léon, souverain pasteur du monde[1], se contemplant l'un l'autre avec joie, pénètrent dans le temple du Créateur. »

Charlemagne ne s'en tint pas à de stériles hommages. Sachant qu'il servait, en défendant le Pape, la cause de l'Europe et du monde, il assembla son armée et partit pour la Lombardie. Léon, grâce à la protection de cette vaillante épée, put rentrer à Rome sans craindre de nouvelles embûches de la part de quelques meneurs incorrigibles. Il n'avait rien à

[1] *Rex pater Europæ et summus Leo pastor in orbe.* — Grande idée rendue avec une noble simplicité dont Victor Hugo était bien loin, lorsqu'il risquait ce vers connu :

« Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur. »

redouter du vrai peuple de cette ville que son retour comblait de joie. Princes de l'Église, grands et sénateurs, soldats et citoyens, diaconesses et matrones, tous, jusqu'à la foule des étudiants francs, saxons, lombards, accoururent le recevoir au Pont-Milvius, portant des bannières, chantant des cantiques; puis, dans l'église de l'Apôtre saint Pierre, cette multitude, qui n'avait qu'un cœur et qu'une âme, comme elle n'avait qu'un pasteur et qu'un Dieu, communiant au corps et au sang de Jésus-Christ, se nourrit avec foi et bonheur du même pain.

Ce fut encore le même enthousiasme à l'arrivée du roi. « Quand il entra dans la cité, l'Apostole lui fut au-devant sur les degrés de l'église Saint-Pierre, à grande compagnie de cardinaux et de clergé, et le reçut ainsi comme il descendait de son cheval, en rendant louange à Notre-Seigneur. » (*Chronique de Saint-Denis*, ibid.)

On sait comment, le jour de Noël, à l'heure de la messe solennelle, le Pape Léon déposa la couronne impériale sur un front si digne de la porter, tandis que tout le peuple ému criait : « Au grand Charles, Auguste, couronné de Dieu, pacifique empereur des Romains, vie et victoire! » — Et le chœur des prêtres disait : « Le Christ est vainqueur, il règne, il commande! » — « Le Christ est vainqueur, il règne et commande! » répétait la foule. — « Lui, le roi des rois!... Lui, notre espérance!... Lui, notre gloire!... Lui, notre secours!... » — Et à chacune de ces acclamations, des milliers de voix ajoutaient : « Christus vincit! Christus regnat! Christus imperat! » — « A lui seul l'empire, la gloire, la puissance dans les siècles immortels! Amen! » (D. Martène, *de antiquis Eccl. ritibus*, l. II, ch. IX; *Coronat. imper. ex Carolorum ætate...*) Le prince qu'environnaient tant d'honneurs était à la hauteur de sa mission sublime, comme l'atteste le début de ses fameux capitulaires : « Jésus-Christ Notre-Seigneur régnant à jamais, moi, Charles, par la grâce et la miséricorde de Dieu, roi des Francs, dévot défenseur de la sainte Église, chargé d'aider en toute chose le siége apostolique... »

Or il y avait en ce temps à Constantinople un autre empe-

reur qui se disait chrétien et ne rougissait pas de répondre au Souverain Pontife sollicitant son appui : « Défendez-vous vous-même contre vos ennemis. » Ce langage était vraiment digne d'un César du Bas-Empire[1]. Quant à Charlemagne, il écrivait à saint Léon : « Que partout m'accompagne la bénédiction apostolique, et plaise à Dieu que le saint siége de l'Église Romaine soit toujours défendu par notre dévoûment ! A nous il appartient, avec le secours de la divine Bonté, de protéger au dehors la sainte Église contre les incursions des païens et les dévastations des infidèles, de la fortifier au dedans par la manifestation de la foi catholique. » (Carol. ad Leon. Epist. 84ª, *apud Epist. Alcuini.*)

Le saint Pape, qui, « après Dieu et ses saints, n'avait d'espoir et de consolation que dans le roi des Francs » (Epist. Leon. 7ª), voulut laisser à la postérité un témoignage sensible de sa reconnaissance. Dans le triclinium du palais de Latran, il fit exécuter des fresques et des mosaïques représentant trois scènes vraiment admirables. Au centre, apparaît le Sauveur, debout sur un rocher d'où s'échappent quatre sources de vie, et tenant d'une main un livre ouvert où se lisent ces mots : *Pax vobis !* tandis que de l'autre il bénit ses Apôtres rangés autour de Lui. Saint Pierre, armé des clefs et de la croix, relève le bord de sa tunique, prêt à obéir au commandement divin tracé en grands caractères : *Euntes docete... Ecce ego vobiscum sum...* A droite, Notre-Seigneur remet à saint Sylvestre et à Constantin les insignes de leurs dignités, tandis qu'à gauche brille la triple image de saint Pierre, de saint Léon et de Charlemagne. Pierre est assis sur un trône, le front ceint d'une auréole, vêtu du pallium ; trois clefs sont déposées sur ses genoux. Ses regards sont doucement arrêtés sur le Pontife agenouillé, auquel il présente l'étole, tandis qu'il place l'étendard dans la main du roi également agenouillé, couvert de l'armure, le glaive au côté, le diadème au front. « Bienheureux Pierre, donnez la vie au

[1] *Ipse se per seipsum vindicet ab adversariis suis,* » disait l'empereur Michel aux envoyés du Pape. (Thomass., *de vetere et nov. Eccl. discipl.*, p. 3, c. XXIX, § 11.)

seigneur Pape Léon, et la victoire au seigneur roi Charles. » Une dernière inscription exprime l'idée principale : « Gloire à Dieu dans le ciel ; paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! » (Cf. Bolland., *Vita sancti Leonis III*. — Baronium, *Annal.*)

Les Francs rivalisèrent de zèle avec Rome, dans les hommages rendus à l'immortel défenseur du Saint-Siége. Nos vieux chroniqueurs traçaient en trois mots son panégyrique : « Saintement et honnêtement vécut tous les jours de sa vie ; — son empire crut et multiplia ; — l'état de sainte Église laissa en grande concorde et en grande paix. » Et cette triple gloire était rappelée plus énergiquement encore par les emblèmes dont il fut entouré dans son tombeau : « A Aix-la-Chapelle, fut son corps déposé en l'église Notre-Dame qu'il avait fondée... En un trône d'or fut assis, l'épée ceinte, le texte des Évangiles entre ses mains appuyé sur ses genoux. »

## XI

Tant que vécut le grand empereur, les ennemis de l'Église furent contenus par une crainte salutaire ; mais à peine avait-il expiré, que des scélérats tramèrent de nouveaux complots contre le Roi-Pontife. Léon III sut leur résister avec énergie, soutenu par Louis le Débonnaire et Bernard, roi d'Italie. Le saint Pape descendit à son tour dans la tombe, et ce fut alors qu'un poëte contemporain, prévoyant les maux à venir, s'écria : « Pleure, ô Rome, la gloire obscurcie de ton nom ; pleure tes deux flambeaux qui s'éteignent ; brise tes arcs et livre-toi, ô Rome, à tes ennemis triomphants. » On touchait, en effet, aux temps les plus troublés qu'ait jamais traversés l'Église Romaine.

Etienne V, fuyant devant une nouvelle émeute excitée par des traîtres auxquels on avait trop facilement pardonné, vient en France et meurt après un an de règne. (817.) Grégoire IV, accouru pour apaiser la guerre fratricide des trois fils de Louis le Débonnaire, est retenu perfidement par Lothaire, qui s'imagine justifier par la présence du Pape son entreprise se-

crilége. Saint Léon IV n'échappe aux incursions des Sarrasins que par son courage et le secours des Francs, qui l'aident à fortifier une nouvelle Rome à laquelle il donne son nom (cité Léonine[1]). Le duc de Spolète, Lambert, sur l'ordre de Carloman, pénètre dans la ville et fait prisonnier Jean VIII, qui venait de sauver, à prix d'argent, Rome menacée par les farouches sectateurs de Mahomet. Le Pape, sorti de prison après le départ de ce prince, mais craignant de nouvelles violences, couvre d'un cilice l'autel de saint Pierre, fait fermer les portes des églises, prononce l'anathème contre Lambert et s'embarque pour la France. Mais ce fut en vain qu'il adressa de pressantes prières aux descendants dégénérés de Charlemagne[2]; il revint à Rome et expira de chagrin (882), au moment où il méditait un nouveau voyage en France. (Palatius, *Gesta Pontif.*)

Marin, son successeur, ne monte sur le siége de saint Pierre, que pour y mourir après un règne éphémère de dix-sept jours. Adrien III succombe au bout de trois mois de pontificat, en venant en France réclamer du secours. (885.) L'Italie, devenue le champ de bataille où des prétendants acharnés se disputent une couronne dont ils sont tous indignes, est en outre désolée par les invasions des Madgyares et des Sarrasins. Durant ces luttes déplorables et ces continuels désastres, Rome est livrée en proie aux factions rivales, la papauté devient le jouet du plus fort. Parcourez les odieuses annales de ces petits tyrans italiens : vous y voyez un Pape, Etienne VII, jeté en prison, puis étranglé (896) par ordre d'Adalbert, marquis de Toscane, époux tout-puissant de la trop fameuse Théodora; un autre Pontife, Léon X, mourant dans un cachot, après avoir été trahi par Christophe, son familier, qu'emprisonne à son tour la faction de Toscane; Sergius III,

[1] Nutu Domini Francique juvamine regis, mœnia circumdedit colli Vaticano. (Floduardus.)

[2] « Vos, carissime fili Ludovice, precor in defensionem, liberationem atque exaltationem sanctæ Romanæ Ecclesiæ, sicut predecessores vestri fecerunt, et vobis sub attestatione facere mandaverunt, sine procrastinatione et ulla dilatione succurrite. » — Jean VIII à Louis le Bègue. — (De Marca, *de Concordia sacerdotii et imperii*, l. I, cap. XII.)

chassé par la faction contraire; Jean X, étouffé dans son lit; Léon VI, mis à mort dans les fers; Jean XI, victime de l'ambition de son frère Albéric, et subissant la même destinée que son prédécesseur; Léon VIII, défiguré par les blessures qu'il reçoit au milieu d'une émeute; Jean XII, n'échappant à la persécution de Béranger, que pour éprouver celle d'Othon Ier, l'empereur allemand, qui, couronné par les mains du Pape, le fait, en retour, ignominieusement dégrader[1]... Quelle histoire! quelles épreuves et quels scandales! Comment s'étonner qu'au milieu de tant de désordres et de malheurs sans cesse renaissants, les peuples désespérés se soient imaginé que les temps étaient accomplis et que le monde allait finir[2]? Il est des hommes qui ont le courage de reprocher à l'Église Romaine les crimes dont alors elle a tant souffert, et de lui jeter comme un outrage les noms de quelques Pontifes indignes. Et ces historiens, ces politiques sont ceux-là mêmes qui voudraient encore enlever à la Papauté son autorité et sa liberté! Les marquis de Toscane et les barons de Rome, s'ils avaient les mêmes prétentions, n'osaient pas sans doute hasarder les mêmes reproches, leur conscience leur disant déjà ce qu'a proclamé plus tard une voix éloquente: « Il y a eu de mauvais Papes, parce que c'est vous qui les avez faits. »

Benoît V (964), que sa science rendit fameux en ces temps barbares, et sa vertu recommandable parmi la licence des mœurs, semblait devoir enfin consoler l'Église depuis si longtemps en deuil. Mais, à la nouvelle de son élection régulièrement faite par le clergé et le peuple, Othon accourt furieux, assiége Rome, s'en empare, fait criminellement dépouiller le Pape du pallium, et le relègue à Hambourg. « Le

[1] Ita quidem Romæ tam sacra quam profana factionibus miscebantur, ut penes illam partem esset promotio ad Sedem Apostolicam Romani Pontificis, quæ potentior appareret, ut modo Romanorum proceres, modo Hetruriæ principes, intruderet secularis potentia quem vellet et dejiceret quem posset Romanum Pontificem a contraria factione promotum. Quæ toto hoc ferme seculo sunt actitata, quousque Germaniæ imperatores Ottones medii intercessere utrique parti contrarii, arrogantes licet et ipsi sibi pariter Papæ electionem, atque electi dejectionem. (Baronius, ad an. 900, § 56.)

[2] Cf. M. de Cherrier, *Histoire de la lutte des Papes*, t. Ier.

proscrit vécut parmi nous, dit Adam de Brême (*Chron.*, l. II, c. VI), enseignant aux autres la sainteté par sa parole et son exemple, et il s'endormit en paix, au moment où César, à la prière des Romains, se disposait à le rétablir dans son siége. » La même année, l'antipape Léon fut emporté par une mort subite, après avoir essayé de remettre entre les mains de l'empereur la nomination du Pontife Romain. (965.) Trente-quatre ans après, les ossements du martyr de Hambourg[1] étaient portés à Rome par les soins de l'empereur Othon III, qui expiait ainsi, dit Baronius, la faute de son aïeul, et rendait, comme il était juste, le pape Benoît à son Église d'où on l'avait violemment expulsé. Un chroniqueur contemporain nous indique la cause de cette réparation tardive, mais éclatante. Le très-saint Père, le seigneur apostolique, tandis qu'il était en exil plein de zèle pour le service de Jésus-Christ, et que ces contrées du Nord jouissaient encore d'une heureuse paix, dit un jour : « Voici que mon corps débile va se résoudre en poussière, et après ma mort, tout ce pays sera désolé par le glaive des païens, il deviendra la demeure déserte des animaux sauvages, et jusqu'à la translation de mes os, ses habitants ne verront pas de paix durable ; mais, quand je résiderai en ma maison, j'espère que l'intercession apostolique mettra un terme à la fureur des Barbares. » En effet, à peine a-t-il expiré, les Slaves convertis un instant à la foi chrétienne, secouent le joug du duc Théodoric ; la guerre ravage toute la contrée ; Hambourg est dévastée, son église détruite, les prêtres massacrés, les trésors dispersés, et la victoire ne couronne le courage des soldats chrétiens, que lorsque les reliques du saint Pontife sont de retour à Rome. (Ditmar., *Chron.*, l. III.) Depuis lors sa mémoire était chaque année célébrée dans l'église de Hambourg.

Cependant la souveraineté et l'indépendance des Papes, déjà mises en danger par les prétentions des princes italiens et des empereurs allemands, se trouvaient en face d'un troisième

[1] Dicendus est martyr, nempe quod a Leone antipapa tam dira et contumeliosa sit passus, et exul ipse obierit, ut sancti martyres iidemque pontifices Pontianus, Silverius et Martinus in exilio olim vita functi. (Apud Baron.)

ennemi. Le peuple romain, séduit par les beaux discours de quelques ambitieux meneurs, se mit en tête de ressusciter la république. Jean XIII, Romain lui-même, « homme de mœurs antiques, » s'oppose virilement à leurs efforts. Les mutins irrités s'emparent à main armée de sa personne, le jettent dans les fers, éprouvent de mille manières sa constance, et, le trouvant inébranlable, le chassent de Rome, « comme ennemi de la liberté. » Affranchis de l'autorité légitime, les séditieux, comme c'est l'ordinaire, se hâtent d'appeler, dans la ville qu'ils prétendent avoir délivrée, un tyran sans droits et sans conscience, le puissant Roffrido, comte de Campanie. La bonne cause, cette fois, trouva des défenseurs. Pandolphe, prince de Capoue, auprès duquel le Pape cherche un asile, envoie des troupes commandées par son frère; Roffrido est tué; les Romains, intimidés à la nouvelle de la venue d'Othon en Italie, reçoivent le Pape avec les démonstrations d'une joie que leur inconstance donne lieu de croire sincère, et Pierre, préfet de Rome et chef de la conspiration, est exilé en Germanie.

L'empereur Othon, devenu le défenseur du Saint-Siége, confirma au Pape la possession du Domaine de saint Pierre, restitué par Pépin et Charlemagne, et se montra désormais assez fidèle à ce serment qu'il avait fait : « Je le jure, Pape Jean, en présence de Dieu le Père, du Fils et du Saint-Esprit, j'exalterai de toutes mes forces l'Église Romaine et ses pasteurs. » (*Gratiani decret.*)

Mais à la mort de ce prince (973), les Romains, plus avides de désordres que de liberté, s'agitent encore. Crescence, petit-fils de Théodora, prêche la révolte, soulève les provinces, s'empare du pape Benoît IV et l'enferme au château Saint-Ange, où le Pontife est étranglé par ordre d'un scélérat nommé Francon, qui s'empare de la tiare sous le nom de Boniface VII. Cet antipape est bientôt chassé et s'enfuit à Constantinople, chargé des trésors des églises qu'il a dépouillées; mais il revient à la mort d'Othon II, fait mourir de faim ou par le poison le pape Jean XIV (985), et quatre mois après se tue lui-même en tombant du trône pontifical qu'il a deux fois usurpé.

Jean XIV, à peine élu et déjà victime des séditions excitées par Crescence, s'exile de lui-même en Toscane; Brunon, fils d'Othon de Saxe, qui lui succède (Grégoire V), est réduit, pour la même cause, à la même extrémité. Les Romains choisirent alors pour antipape un nommé Jean Philagatus, « parce qu'il avait beaucoup d'argent et par là même était en état d'agiter le peuple[1]. » Othon III, que Grégoire, son neveu, vint trouver en Germanie, ramena le proscrit à Rome et assiégea Crescence dans le môle d'Adrien[2]. Blessé et pris, le rebelle fut précipité par les soldats du haut des murs de sa forteresse, et son cadavre devint le jouet de cette vile populace, toujours prête à outrager le vaincu et à baiser les pieds du vainqueur.

Pendant que Philagatus allait expier son crime en subissant en Germanie l'exil auquel naguère il avait condamné l'innocent et légitime Pontife, de glorieuses conquêtes consolaient l'Église de l'indocilité des Romains. Saint Adalbert fécondait la Prusse de son sang; saint Boniface[3], apôtre des Russes, prêchait l'Évangile à ce peuple encore barbare; saint Étienne convertissait les Hongrois et déposait pieusement son sceptre et sa couronne aux pieds du vicaire de Jésus-Christ.

Rien ne saurait donner une idée de la turbulence de cette plèbe romaine, qui, pour quelques paroles emphatiques et quelques pièces d'or qu'on lui jetait, se portait sans hésiter aux derniers excès. Othon III était un prince brave et puissant; Sylvestre II était un pieux et savant pape; mais sans respect pour la majesté de l'empereur et du Pontife, sous un frivole prétexte, voilà tout à coup le peuple qui prend les armes, barricade les rues et assiége dans son palais Othon III qui se trouvait à Rome. En vain veut-il haranguer cette foule exaspérée: il est retenu prisonnier pendant trois jours, et ce n'est pas sans peine que Hugues de Toscane et Henri de Bavière parviennent à le mettre en sûreté. Sylvestre, également

[1] « Quod pecuniosus esset turbisque concitandis aptus esset. » Cette qualité est rarement dédaignée parmi ceux qui pratiquent les *moyens moraux.*

[2] Le château Saint-Ange, appelé aussi à cette époque la Tour de Crescentius.

[3] Ou Brunon. Voir *Études*, 1re série, t. II, *Origines catholiques de l'Église russe.*

menacé par la populace, dut suivre le jeune empereur et quitter Rome, malgré son grand âge[1]. (1001.)

Mêmes scènes sous les pontificats suivants. L'an 1012, nous trouvons le pape Benoît VIII auprès de saint Henri II, à Polden, en Saxe, réclamant de ce digne successeur de Charlemagne une protection qui ne lui est point refusée. Vingt ans plus tard, Conrad le Salique descend en Italie pour soumettre les séditieux révoltés contre Jean XIX, frère du précédent Pontife[2]. Lorsque Grégoire IV, « homme plein de vertu et de fermeté, monta sur le trône de saint Pierre (1045), dit Guillaume de Malmesbury, il trouva l'État de l'Église bien amoindri, ne possédant plus que quelques places autour de Rome, sans autres revenus que les offrandes des fidèles. Tout le reste des biens de l'Église Romaine était en proie à des brigands; les voleurs infestaient les grands chemins dans toute l'Italie; nul voyageur ne s'y aventurait impunément; on n'osait s'approcher de Rome. Bien plus, dans cette ville. naguère séjour unique de la sainteté, au milieu même du Forum, se promenaient des assassins, pillant jusqu'aux offrandes déposées sur l'autel, tout près du corps des saints Apôtres. Tel est le déluge de maux dont le pape Grégoire se vit menacé, en montant sur le trône. Il commença par user de douceur, cherchant à ramener ces misérables au devoir par la crainte de Dieu. Tout fut inutile; alors il employa des remèdes plus énergiques et frappa les coupables d'excommunication. Aussitôt leur fureur s'enflamme; leurs menaces retentissent; ils environnent la ville, brandissant leurs armes, et menacent la vie du Pontife. Le Pape se vit contraint de recourir à la force; les séditieux furent battus et punis, et Rome recouvra la tranquillité. Mais les Romains, habitués à vivre de rapines, crient à la cruauté et

[1] Hock, *Sylvestre II*, ch. IX.

[2] « Le jour de la fête des saints Apôtres, dans l'église Saint-Pierre, quelques nobles Romains, fauteurs d'une conspiration, se soulevèrent contre le Pontife, dans le dessein de le tuer. Le Pape, cédant à leur fureur, se mit à l'abri du danger et fut ainsi expulsé de son siége par les factieux. A cette nouvelle, César, plein de révérence pour le Saint-Siége, vint à Rome, punit les auteurs de la sédition, et rendit au pape Jean l'honneur qui lui était dû. » — Glaber, moine de Cluny, l. IV, c. VIII.

prétendent que le Pape est indigne d'offrir le sacrifice à Dieu [1]. » Ils appellent à leur aide les Allemands qu'ils détestent, trompent Henri le Noir par leurs calomnies et accusent auprès de lui le Pape de simonie. Celui-ci, par amour de la paix et pour le bien de l'Église, déposant sans regret une dignité qu'il avait reçue sans plaisir et gardée sans orgueil, eut la magnanimité de se démettre, au concile de Sutri, du souverain pontificat. Puis, quittant cette Rome où il était né, où il avait régné, il vint ensevelir jusqu'à la gloire de son sacrifice dans l'austère solitude de Cluny, où il mourut en réputation de sainteté. (1046.)

La ville éternelle n'offrit pas non plus un asile assez sûr à son successeur Clément II. Sachant tout ce qu'on tramait contre sa personne, il suivit l'empereur en Germanie, et acheva son pontificat d'une année, court et pénible pèlerinage, dans la cité de Bamberg dont il avait été l'évêque.

Ce fut encore un pèlerin que le pape saint Léon IX. Fils du comte Hugues d'Égisheim d'Alsace, proche parent de l'empereur, élu par un accord unanime au synode de Worms, l'humble Pontife fit à pied son entrée dans Rome, et se trouva si pauvre, que les gens de sa suite se crurent un instant dans la nécessité de vendre leurs vêtements pour avoir du pain et s'en retourner. Réduit ainsi au dénûment de saint Pierre, il entreprit, comme lui, d'apostoliques voyages, traversa l'Italie, la France, la Germanie, partout célébrant des conciles, consacrant des églises, réformant des abus. Mais, tandis qu'il parcourait la chrétienté, il apprit avec douleur que les Normands d'Italie s'emparaient de la Pouille, de la Calabre et d'autres terres de saint Pierre. « Voyant, écrivait-il à l'empereur de Constantinople, voyant cette nation indisciplinée et étrangère s'élever avec une rage inouïe, une impiété plus que païenne contre l'Église de Dieu, massacrer les chrétiens, les faire expirer dans des tourments affreux et jusqu'ici inconnus,

[1] *Rapto vivere assueti, sanguineum vocant illum*... On se prend à sourire, en entendant M. de Sismondi déplorer la *tyrannie* des Papes et réclamer la *liberté* pour ces pillards. Autant vaut plaider la cause des voleurs de grand chemin réprimés par la sévérité des lois.

et, sans discerner le sacré du profane, piller, incendier, renverser les basiliques des saints, j'ai souvent averti ; mais, parce que ces méchants s'obstinent dans leur endurcissement, il m'a paru que, pour attester jusqu'où va leur malice, rien n'était meilleur que de faire appel à tout ce qui peut humainement nous défendre [1]. »

Saint Léon forma donc le projet de mettre à la raison ces aventuriers. Autour de cinq cents gens d'armes allemands vinrent se ranger les Apuliens, les Campaniens, les habitants de la marche d'Ancône, ceux du Patrimoine de saint Pierre. Les Grecs eux-mêmes fournirent quelques renforts. Les Normands, commandés par Unfroi et par Robert Guiscard, envoyèrent avant le combat des députés chargés d'offrir la paix et un tribut annuel, si le Pape voulait leur donner l'investiture des pays qu'ils avaient enlevés à l'Église et à l'empire. Certes, c'était le cas, ou jamais, d'appliquer l'axiome de saint Augustin : *Non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.* Toutefois, ce ne fut point le Pape, comme l'affirme gratuitement Sismondi, qui refusa de donner une réponse favorable ; mais les Allemands, dit un auteur contemporain, fiers de leur haute stature, ne voulurent rien entendre. (Guillelm. Appul.) La bataille, livrée près de Civitella (18 juin 1053), ne fut pas longtemps douteuse. Les Allemands se firent tuer jusqu'au dernier, les Italiens tournèrent le dos au premier choc ; les habitants de la ville, où le Pape s'était retiré durant le combat [2], se croyant perdus, « pillent d'abord la chapelle et les bagages du Pape, puis l'engagent à sortir au travers des portes embrasées. » (Sismondi.) Plus noble et plus honorable fut la conduite des

[1] (Migne, *Patrologia*, t. CXLIII, p. 499.) « Les Normands ne vivaient que de pillage, et, sans se tenir liés par aucun traité ou par aucun ordre public, ils exerçaient autour d'eux le brigandage à la tête de leurs satellites, plutôt qu'ils ne faisaient la guerre. Les couvents, les églises, et même les lieux saints qui avaient été l'objet de leurs pèlerinages, n'étaient pas à couvert de leurs déprédations. » (Sismondi, *Républ. Italien.*, I, 263.)

[2] Le Pape n'était point sur le champ de bataille. « Itaque pessima gens Normannorum, peracta cæde familiæ mitissimi Papæ, aggreditur oppidum, Civitatulam cognominatum, *ubi idem Beatus, ignarus quæ acta erant*, tardantem suum expectabat comitatum. (*S. Leonis Vita*, auctore Wiberto æquali.) Il est inutile de demander où Sismondi a trouvé des preuves pour assurer le contraire.

vainqueurs, qui savaient du moins expier leur cupidité par une foi vive et par un prompt repentir. A la vue du Pontife romain devenu leur captif, ces rudes soldats se jettent à genoux, se couvrent de poussière, implorent sa bénédiction et demandent merci. Ils le conduisent à leur camp, baisant la trace de ses pas, réclamant un pardon qu'ils avouent ne point mériter. Le Pape demeura quelque temps leur prisonnier, et leur donnant, au nom de saint Pierre, l'investiture de ce qu'ils avaient conquis, pour le tenir en fief de l'Église, il obtint sans peine la fin de son exil. « C'est ainsi, remarque l'historien cité plus haut, qu'une défaite donna au Saint-Siége ce qu'il n'aurait jamais pu obtenir par une victoire. »

## XII

« Si je n'étais pas Napoléon, je voudrais être Grégoire VII. » Ainsi pensait celui qui *se connaissait en hommes*. Et cependant cet étonnant génie n'avait pas sans doute pénétré jusqu'au fond de l'âme d'Hildebrand, il ne savait pas tout le secret de sa force, il n'estimait pas assez la mission du grand Pontife et sa gloire, puisqu'il se préférait lui-même, empereur victorieux, à Grégoire VII, Pape désarmé, persécuté et en apparence vaincu.

C'est qu'il y avait, dans ce héros du moyen âge, « une élévation de pensée et une fermeté de caractère que l'ignorance et la haine ont pu calomnier, mais qui ne se trouvent que dans les grands hommes, lorsqu'ils sont des saints [1]. »

Grégoire VII fut un saint, et c'est l'auréole de la vertu généreuse que Napoléon oubliait de contempler autour de ce front dont la majesté l'étonnait.

Quel fut le persécuteur? « Un prince de mœurs fangeuses et cruelles, bravant toutes les règles, commettant tous les crimes [2]. » — « Aucun prince de la chrétienté n'était plus décrié pour ses vices que ne l'était déjà Henri IV à vingt-cinq ans; aucune cour n'offrait le spectacle d'une simonie plus

[1] Monseigneur l'Archevêque de Paris, *Vie de saint Thomas Becket*. — [2] *Ibid.*

éhontée; nul souverain n'était plus généralement détesté[1]. »
Nous n'avons pas à rappeler ici les détails de cette grande lutte de la Papauté contre l'empire allemand; qu'il suffise de dire, avec un historien dont l'impartialité ne saurait être mise en doute dans un pareil sujet[2], que Grégoire VII agt toujours « dans un but de réforme et de progrès, et non dans un but stationnaire ou rétrograde, comme nous sommes habitués à le répéter. »

L'an 1081, Henri IV se jette sur l'Italie, culbute l'armée de la comtesse Mathilde, l'héroïque protectrice de l'Église, et vient mettre le siége devant Florence. Le Pape ne se laissa pas effrayer; il tint son concile ordinaire à Rome, et pour montrer au monde qu'il ne craignait pas ce roi qu'il avait vu naguère à ses pieds, il renouvela contre lui et ses adhérents la sentence d'excommunication. Il avait dans la ville des soldats de la « grande comtesse » et d'autres princes romains; il résolut de les employer à sa défense. L'empereur arriva devant les murs de Rome, la veille de la Pentecôte, suivi de son antipape Guibert. Ses troupes campaient dans les prairies de Néron devant le fort Saint-Pierre. Elles y restèrent deux ans, exposées à des revers et à des souffrances inouïs que leur firent éprouver les Romains. L'âme du grand Pontife semblait à cette heure avoir passé dans tous ses défenseurs. Lui, au milieu de sa capitale assiégée, adressait encore la parole à tous les fidèles du monde : « Nous n'avons qu'un désir, disait-il, c'est que tous les impies se repentent et reviennent à leur Créateur. Nous n'avons qu'un dessein, c'est de rendre à la sainte Église sa stabilité première et son antique beauté. » Enfin, au commencement de l'année 1083, l'or fit ce que n'avait pu le fer : Henri parvint à gagner les Romains qui pressèrent le Pape de céder aux circonstances. « Que le prince donne satisfaction à Dieu et à l'Église, répondit saint Grégoire, et je pardonne. » Celui qui dans un moment pareil parlait ainsi, n'était pas encore vaincu !

[1] Schœll, *Histoire des États européens*, t. III, l. IV, c. II.
[2] M. Guizot, *Hist. de la Civilisation en Europe*, VI[e] leçon.

Cependant Guiscard était en Orient; il venait de s'emparer de l'île de Corfou et de Durazzo, avait envahi une partie de la Bulgarie et menaçait même Constantinople, quand, au milieu de ses victoires, il apprend que le Pape réclame le secours que le Normand a promis au Saint-Siége par le traité de Malfi; on l'informe en même temps qu'une insurrection vient d'éclater dans ses États d'Italie. Robert laisse l'armée d'Orient sous les ordres de Bohémond, son fils aîné, passe la mer presque seul, lève de nouvelles troupes et punit les révoltés. En vain, pour fixer l'irrésolution des Romains, séduits par les libéralités de Henri, il leur envoya, dit-on, trente mille florins d'or : les Romains, soulevés contre Grégoire, n'en ouvrirent pas moins les portes à l'empereur et à l'antipape. Guibert s'installa au palais de Latran et couronna Henri au Vatican, tandis que saint Grégoire, presque abandonné de tous, se retirait au château Saint-Ange que les Romains vinrent eux-mêmes assiéger. Mais la lâcheté de ce peuple fut cruellement punie. Guiscard accourt; l'empereur n'ose l'attendre et s'enfuit, traînant encore son intrus après lui. L'intrépide Normand escalade les murs, s'empare de Rome en proie à toutes les horreurs d'un assaut de nuit, et, après avoir délivré le Souverain Pontife, repart avec la même promptitude pour l'Orient. Si la mort ne l'eût emporté, une même année l'aurait vu peut-être maître de Rome et de Constantinople [1].

« Après sa délivrance, Grégoire, sortant de Rome par le côté de Saint-Jean de Latran, quitta pour la dernière fois ces lieux qui ne devaient le revoir ni vivant ni mort, et dans lesquels on ne rencontre aucune œuvre de sa main, aucune trace de ses pas, qui ont pourtant laissé dans l'histoire une empreinte si éclatante et si profonde; il n'a guère construit de monument que dans la mémoire de la postérité, ayant peu remué les pierres, parce que toute sa force s'employait à remuer les choses. Ni Rome, ni ses environs ne possèdent la tombe où ses restes reposent. Le géant est demeuré couché pour toujours là où il est tombé. Si Rome n'a pas rappelé

[1] Cf. de Cherrier, *loc. cit.*

ses cendres, comme la France l'a fait pour Napoléon, c'est que nul coin catholique n'est la terre étrangère pour un Pape, et que, d'ailleurs, suivant un des derniers mots qui furent dits à Grégoire VII sur son lit de mort, la patrie est partout où l'on meurt pour la justice[1]. »

En quittant « la ville vénale, » le magnanime proscrit vint chercher un asile à Salerne. Sachant quel est le prix des souffrances, et quelle couronne Dieu réserve aux persécutés, il acceptait l'exil comme un nouveau combat. « Je préfère mourir pour votre salut, écrivait-il, que de conquérir toute la gloire du monde en vous exposant à vous perdre. Car je crains Dieu, et dès lors je fais peu de cas de l'orgueil du siècle et de ses délices. » (*Epist.* VI.) Ce Dieu, qu'il craignait uniquement, commençait à venger ce serviteur intrépide. Les soldats de la comtesse Mathilde battaient les Impériaux au cri de *Saint Pierre!* Une horrible famine, suivie d'une épouvantable épidémie, dépeuplait l'Italie; les fleuves débordés ravageaient les campagnes, emportaient des bourgs et entassaient au loin les ruines; et la voix éloquente des évêques retentissait au milieu du fracas de ces désastres et en signalait la vraie cause. « Les rois de la terre se sont levés, s'écriait saint Anselme de Lucques, et les princes se sont unis contre le Seigneur et son Christ. Oui, les rois de la terre, les membres de celui qui règne sur tous les fils d'orgueil, non-seulement sont venus, mais sont demeurés autour de l'Église Romaine pour l'assiéger avec leurs soldats. Et les princes des prêtres ont conspiré tous ensemble contre saint Pierre et contre son vicaire, le pape Grégoire, bien mieux, contre Celui-là même qui a dit : « Qui vous touche me touche; qui vous méprise me méprise. » Ils crucifient donc le Fils de Dieu! car il est bien vrai que notre Chef souffre dans ses membres, ainsi qu'il disait au bienheureux Pierre : « Je vais à Rome pour y être crucifié de nouveau. » N'est-ce pas encore le conseil tenu dans la maison de Pilate pour livrer Jésus à la croix, que la foule de ces faux témoins subornés

[1] Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne.*

par Henri, accusant le Souverain Pontife et criant : Il est digne de mort! N'est-ce point Barabbas qu'on choisit et le Christ qu'on livre au bourreau, que Guibert élu à Ravenne, et le pape Grégoire répudié? Ainsi, ils demandent la vie d'un larron justement condamné, et condamnent celui par qui tous sont sauvés. N'est-ce point Pilate qui lave encore ses mains et dit : « Je suis pur du sang de cet homme, je ne vois rien à lui reprocher », quand, par un hypocrite repentir, Henri vénère le Pontife, puis dit aux siens : « Jugez-le selon votre loi »? Opprimons, s'écrient-ils, l'homme juste, parce qu'il contrarie nos œuvres. Si le Pape vit, il enverra contre nous les prédicateurs de la vérité, qui discuteront notre vie et nos actes, qui arracheront de nos mains les brebis du Christ, et les justes se partageront nos dépouilles, rendant les biens de l'Église à ceux qui, dans son sein, portent de bons fruits[1]. »

Mais déjà l'heure avait sonné où Grégoire, épuisé par tant de fatigues, allait mourir; autour de son lit, les cardinaux, les évêques fidèles étaient assemblés. Ils pleuraient, adressaient à Dieu de ferventes prières, bénissaient le Pontife des grands exemples qu'il laissait au monde. « Mes frères bien-aimés, leur dit-il, je compte mes travaux pour peu de chose; ce qui me donne quelque confiance, c'est que j'ai toujours aimé la justice et haï l'iniquité. » Et comme leurs sanglots redoublaient : « Je monterai là, — ses mains étaient levées et ses yeux fixés vers le ciel, — je monterai là, et vous recommanderai avec instance au Dieu souverainement bon. » Enfin il ajouta : « Oui, j'ai aimé la justice, j'ai haï l'iniquité, et voilà pourquoi je meurs en exil! » Un vénérable évêque lui dit alors : « Seigneur, vous ne pouvez mourir en exil; vicaire du Christ et des Apôtres, vous avez reçu de Dieu les peuples en héritage et les limites de la terre pour terme de votre empire. » Mais le saint, tandis qu'on lui parlait ainsi, déjà montait au ciel[2].

Vingt ans plus tard, le prince maudit, celui que saint An-

[1] *De Psalmorum tractatu.*
[2] Paul de Bernriel, *Chron.*, c. CX. Otton de Frisingue, *Chron.*

selme de Cantorbéry comparait à Néron et à Julien l'Apostat, que le B. Yves de Chartrès appelait le nouvel Achab, que l'évêque de Naumbourg, l'un de ses partisans, traitait de moderne Pharaon; Henri IV, désolé par la révolte, puis par la mort de son fils Conrad, prisonnier de son fils Henri V, qui lui arrache son abdication, en guerre avec ce prince dénaturé, en horreur à tous ses sujets, venait enfin mourir de misère à Liége (1106). Quelque temps auparavant, il avait en vain sollicité de l'évêque de Spire un office de clerc dans l'église de Notre-Dame; et, comme cette humble demande était repoussée : « Vous, du moins, dit-il en se tournant vers les assistants, vous mes amis, ayez pitié de moi, car la main de Dieu m'a frappé. » L'empereur d'Allemagne avait été réduit à vendre jusqu'à sa chaussure pour avoir du pain! Cruelle dérision de la fortune! ou plutôt terrible châtiment du ciel!

« Telle fut la destinée de Henri;... et grâces en soient rendues à Dieu qui, tard, il est vrai, mais enfin avec éclat, donne la victoire à son Église : le même Galiléen qui vainquit jadis l'Apostat, a changé pour elle en jubilé la cinquantième année d'exaction du nouveau Nabuchodonosor[1]. » Et, tandis que le nom du persécuteur passe à la postérité chargé d'opprobre, le nom de la victime est, chaque année, prononcé par toutes les bouches catholiques avec admiration, avec amour. Ceux mêmes qui ne partagent pas notre foi, s'ils sont vraiment sincères et qu'ils aient étudié cette histoire, partagent nos sentiments pour saint Grégoire VII. « Quand au sein de la prospérité, dit un historien protestant, un homme se montre grand, noble, élevé, le monde l'honore, le vénère, l'admire, et si ce bonheur se soutient dans toute sa carrière jusqu'au moment de sa mort, son nom est transmis à la postérité. Quand même son ouvrage n'est pas achevé, quand même il est surpris par la mort au milieu de ses opérations, nous regardons sa carrière comme remplie, parce que notre imagination supplée à ce qui lui restait encore à faire. Mais, quand un homme, jeté au milieu du tumulte et d'un monde plein de désordre, exposé

[1] *Chron. Ursperg.*, apud Baronium et Pagi, an. 1106.

aux vicissitudes de la bonne et de la mauvaise fortune, résiste avec fermeté, et que, fort de sa conscience, animé par sa foi et ses convictions, il reste calme et de sang-froid, souffre avec résignation, s'appuie sur l'ancre que Dieu a placée dans son cœur, malgré tout l'univers soulevé contre lui, cet homme devient la merveille de son siècle. » (Voigt, *Hist. de Grégoire VII.*)

## XIII

Les successeurs de saint Grégoire VII furent dignes de partager ses travaux, ses persécutions et sa gloire. Victor III, élu dans l'exil, fut reçu avec enthousiasme à Rome, par la comtesse Mathilde et tous les catholiques. Son court pontificat fut illustré par une grande victoire que remporta sur les Sarrasins d'Afrique une armée d'Italiens, réunie par le saint Pontife et combattant sous l'étendard de saint Pierre. Urbain II, ce disciple de saint Bruno, qui dès son élection avait promis « de suivre les vestiges de Grégoire, » fut proscrit bien plus tôt que son illustre prédécesseur. Rome était occupée par la faction de Guibert : le Pape se retira d'abord dans une petite île du Tibre où la piété des dames romaines le nourrissait ; puis il dut se renfermer dans la forteresse des Frangipani, bâtie auprès des ruines de ce Colysée, antique et sanglant théâtre des luttes de l'Église. Forcé de fuir ce nouvel asile, il se rendit par mer dans les Gaules, provoqua, au concile de Clermont, ce cri sublime : *Dieu le veut!* revint en Italie, entouré des seigneurs de la croisade, et mourut glorieusement à Rome, quatorze jours seulement avant la prise de Jérusalem. (1099.) « Ce fut au ciel, dit Baronius, que jouit du triomphe celui qui, sur la terre, avait eu plus de travaux que d'honneurs. »

La paix de l'Église ne dura pas longtemps. Pascal II vint à Cluny solliciter contre l'empereur Henri V le secours de la France. Reçu, à son retour, par le peuple de Rome « avec une joie aussi incroyable que s'il fût ressuscité des morts, » il tombe bientôt au pouvoir du tyran dont Godefroy de Viterbe, un de ses flatteurs, disait : « César est la loi vivante qui s'im-

pose aux rois; suprême ordonnateur de la loi, à laquelle il n'est point soumis, il ne reconnaît pour droit que son bon plaisir[1]. » Lié sur un cheval, entraîné à la suite de l'empereur à qui les Romains en armes veulent arracher sa proie, confiné avec six cardinaux, durant soixante et un jours, dans la forteresse de Tribucco, le Pape ne rentre à Rome que pour être en butte aux factions du peuple volage qui le défendait tout à l'heure, et va mourir à Bénévent d'épuisement et de douleur. (1118.) Plus émouvante encore est l'histoire du pape Gélase II. Le jour même où il montait sur le trône, Cencio Frangipani, suivi d'une poignée de scélérats, brise les portes du saint lieu, saisit le Pape à la gorge, le jette à terre en le frappant à coups d'éperons, « comme un vil animal, » et le traîne enchaîné jusqu'à sa maison où il l'enferme. « Et pendant ce temps-là, le bon Jésus dormait sur la barque de Pierre[2]. » Délivré par le dévoûment de quelques nobles Romains et de ces Transtévérins fidèles de temps immémorial à la cause des Papes, Gélase s'enfuit de Rome à la nouvelle que l'empereur Henri approchait. Il avait résolu de passer sur une barque jusqu'à Gaëte, sa patrie. « Le ciel, la terre, la mer, tous les éléments, dit son compagnon d'exil, semblaient conjurés contre nous. Aux éclats de la foudre se mêlait le bruit des flots de la mer et du Tibre agités par la tempête. De la rive, les barbares Allemands nous lançaient des traits empoisonnés, menaçant de nous consumer au milieu des eaux à l'aide du feu grégeois, si nous ne livrions le Pape entre leurs mains, et nous avec lui. Nous étions pris sans doute, si la nuit et l'orage ne nous avaient défendus. Que faire, infortunés? Nous prenons, ou plutôt le seigneur Hugues, cardinal-prêtre, prend notre Pape (*Papam nostrum*) sur ses épaules, et le porte ainsi jusqu'à Ardée, à la faveur des ténèbres. »

Cæsar lex viva stat regibus imperativa,
Conditor est legis, neque debet lege teneri;
Quidquid ei placuit, juris ad instar erit.

[2] Jesu bono interim in navi dormiente, dit Pandolphe de Pise, sous-diacre de l'Église Romaine, qui fut le compagnon d'exil du Pape, avant d'être son historien. (Cf. Baronium, ad an. 1118.)

Trois jours après, ils entraient demi-morts dans le port de Gaëte. Mais dans le corps exténué de ce vieillard était renfermée une âme héroïque. Sur ce rocher qui lui sert d'asile, il se fait consacrer; puis il excommunie dans le concile de Capoue l'antipape Grégoire VIII (Maurice Bourdin), reçoit à Bénévent le serment de fidélité des princes normands, retourne à Rome, « plus en pèlerin qu'en maître, » et là, réunissant ses frères, il leur dit : « Mes frères et mes fils, le mal est proche, il n'est pas besoin de longs, ni de nouveaux discours. Suivons nos pères, car il est bon de marcher sur les pas de nos aïeux. Écoutons l'Évangile, et puisque nous ne pouvons plus vivre dans cette ville, fuyons dans une autre; fuyons Sodome, fuyons l'Égypte, fuyons la nouvelle Babylone, fuyons cette cité de sang ! Viendra, croyez-moi, viendra un jour où tous ensemble (ceux du moins que voudra le Seigneur) nous serons ramenés par un vent favorable, où nous verrons des temps meilleurs. » Et tous répondirent trois fois : *Fiat! Amen*[1] *!*

Il partit pour la France. « La France ! dit à ce sujet Baronius, elle fut le refuge unique, ordinaire et certain, des Pontifes Romains persécutés. C'est toujours aux Français et à leurs rois que les Papes ont recours; c'est par eux qu'ils sont honorablement accueillis, retenus, rétablis. Aussi n'est-ce point mentir que de dire : la France est le port où vient s'abriter la barque de Pierre, battue par la tempête. »

Le saint Pape était de ceux à qui Dieu ne devait pas accorder la joie de revoir Rome; il mourut à Cluny, « ayant souffert, dans un si court pontificat (il ne régna qu'une année), plus qu'aucun des Pontifes qui n'ont pas versé leur sang pour la foi. » Sur sa tombe on grava ces vers, si glorieux à notre pays :

..... Filia dulcis
More suo profugum suscepit Gallia Patrem.

Ce fut un Français qui recueillit l'héritage du proscrit, et

[1] *Sermo Gelasii ad suos de profectione.*

dans Calliste II la ville et le monde saluèrent encore saint Pierre triomphant[1].

Passons sous silence l'exil d'Innocent II et son voyage en France et en Allemagne, qui nous offriraient les détails que déjà nous avons rencontrés, pour arriver aux événements instructifs qui signalèrent le pontificat d'Eugène III.

Un disciple aventureux d'Abailard, Arnaud de Brescia, déjà condamné par le concile de Latran (1139) pour ses attaques contre le pouvoir temporel de l'Église, avait rêvé, dans sa retraite de Zurich, de ressusciter la République romaine. Rien ne devait tant sourire à des hommes qui, « à l'exemple de tous les peuples déchus, se croyaient toujours un grand peuple, chaque fois qu'ils prononçaient le nom de leurs anciens héros et qu'ils se tressaient des guirlandes avec les lauriers flétris du passé.... Lorsque Arnaud de Brescia, comme tous les corrupteurs des peuples de tous les siècles, vint sacrifier aux erreurs de la multitude et séduire les Romains avec ses doctrines de liberté et d'affranchissement du joug de l'Église et de toute croyance, ceux-ci s'efforcèrent de restreindre de plus en plus les droits des Papes opprimés par l'empereur, sans réussir cependant à maintenir contre ce dernier les conquêtes qu'ils avaient faites[2]. » Eugène III avait été contraint par ses turbulents sujets de se retirer à Viterbe. Arnaud en profite pour prononcer des harangues séditieuses où retentissent les mots sonores de Capitole, de sénat, de héros. « Romains, disait-il, vous avez jadis gouverné les rois et donné des lois au monde, et maintenant vous êtes soumis à la crosse débile d'un prêtre... C'est indigne[3] ! » Son discours est aussitôt traduit en acte : les fils des héros se mettent à démolir les maisons des cardinaux et des nobles, pillent et

[1] Calliste II était fils de Guillaume le Grand, duc de Bourgogne et chef de la royale maison de Savoie.

[2] Fr. Hurter, *Vie d'Innocent III*, l. II. — Arnaud, ce moine apostat, passe aux yeux de Sismondi et de bien d'autres pour un « grand homme, martyr de *la liberté*..., venu pour prêcher *la liberté* et donner des lois à la République Romaine. » (*Républ. Ital.*, II, p. 32, 41.)

[3] Infra dignitatem Romanam esse, qui regibus olim imperassent, orbi jura dictassent, imbelli nunc pedo sacerdotis regi.

maltraitent les étrangers, tuent ceux qui refusent une rançon, puis écrivent insolemment à l'empereur pour l'engager à les délivrer du joug des prêtres. Conrad ne leur fit point l'honneur d'une réponse. L'Italie s'arme pour le Pape, et les Romains effrayés courent à sa rencontre en chantant : *Benedictus qui venit in nomine Domini!* Leur crainte passée, ils le chassent encore, et c'est pendant qu'Eugène III était exilé en France, que saint Bernard leur écrivait : « O Romains insensés! Vos pères ont soumis le monde à votre ville ; et vous vous hâtez de rendre votre ville la risée du monde. Le Pape, n'est-ce pas votre tête et vos yeux? Rome, qu'est-elle donc maintenant, sinon un cadavre informe, une face aveuglée et hideuse? Rassemblez-vous, brebis dispersées, revenez à votre Pasteur [1]. » Ce conseil alors fut entendu.

## XIV

Mais voici qu'un nouvel orage éclate sur la sainte Église. Les *théologiens* et les légistes à la solde de Frédéric Ier Barberousse ont décidé que l'empire du monde appartient à lui seul et que l'opinion contraire est une hérésie. Alexandre III proteste contre ce dogme nouveau. Éloigné de Rome par une faction hostile, rejeté à Pavie par des évêques vendus, d'Anagni où il est exilé, il lance l'anathème contre le despote et ses partisans. La France qui l'accueille ne le voit point faiblir. En arrivant à Montpellier, il renouvelle l'excommunication, refuse d'assister à la conférence de Saint-Jean de Losne et d'accepter qui que ce soit pour juge. De retour à Rome au printemps de 1166, après en avoir été deux fois expulsé, il voit enfin, sous le portique de Saint-Marc à Venise, son persécuteur repentant se prosterner sur les dalles et lui baiser les pieds [2]. Cependant ce grand Pape en mourant laissait à ses successeurs, comme le Sauveur à ses disciples, non point la paix, mais la guerre. Lucius III, chassé par les bourgeois de Rome, vint expirer à Vérone. Innocent III, et homme

[1] S. Bernardi *Epist.* CCXLIII, *ad Romanos.*
[2] Cf. M. Mignet, *Journal des Savants*, janvier 1862.

« qui devait lutter avec un invincible courage contre tous les adversaires de la justice et de l'Église, et donner au monde peut-être le modèle le plus accompli d'un Souverain Pontife, le type par excellence du Vicaire de Dieu[1], » Innocent III fut également traité en ennemi par *les bons hommes du bien public*, comme s'appelaient les partisans de Jean Rainer Pierleone. La fontaine que le Pape fit élever à Ferentino rappelle encore la libéralité d'un proscrit. L'héritier de son esprit fut un vieillard plus qu'octogénaire, Grégoire IX, dont l'indomptable énergie brisa la trame de perfidies ourdies si habilement par Frédéric II. Ce prince « entrait dès lors dans ces voies obliques et dangereuses où il poursuivit ce qu'il semblait abandonner, cachant l'ambition dans l'astuce, démentant par ses actes ses assurances, voulant accroître la puissance qu'il avait pris l'engagement de réduire, très-capable de hardiesse, quoique enclin à la duplicité, mais toujours prêt à revenir aux négociations après les ruptures, et à proposer des arrangements au milieu des plus ardentes animosités. » (M. Mignet, *ibid.*) Frédéric, après avoir transporté non loin de la frontière des États Romains des brigands sarrasins toujours prêts à tenter un mauvais coup; après avoir travaillé sourdement les esprits dans la ville, parut à l'improviste et planta ses aigles sur les hauteurs de Tivoli. Tout semblait sourire à ses desseins : Grégoire IX, qui n'avait fléchi ni sous les coups de la fortune ni sous le poids de cent années, mourait sans avoir cédé un moment (1241); les évêques, accourus au dernier appel du Pape, demeuraient à la merci de l'empereur. Célestin IV, à peine élu, disparaissait du siége de saint Pierre; la papauté était donc vaincue! Plusieurs le pensaient; mais leur illusion s'évanouit, lorsque, après dix-huit mois d'interrègne, Innocent IV prit d'une main ferme le gouvernail. Frédéric offrit d'insidieuses propositions de paix. Que voulait-il? Ramener, disait-il, l'Église à son état primitif, la débarrasser de richesses nuisibles qui l'accablaient pour son mal; n'était-ce pas faire œuvre de charité[2]? Le Pape

[1] M. de Montalembert, *Hist. de sainte Élisabeth*, introd.

[2] Subtrahere nocentes divitias, disait Frédéric, quibus (Ecclesia) damnabiliter

s'obstinant à ne point comprendre ce beau raisonnement, on en vint à des moyens plus expéditifs. Un complot fut tramé contre lui, et une troupe de gens à cheval postés pour s'emparer de sa personne, durant la nuit. Innocent IV eut à peine le temps de s'enfuir, déguisé en soldat (1244). Ce fut le moment que choisit l'empereur pour lui adresser une longue série de reproches et se plaindre des *mauvais desseins* du Pontife contre l'empire et contre sa personne. (Hist. diplom., *ibid.*) Les documents officiels seuls enregistrèrent ces plaintes dérisoires auxquelles personne ne fut trompé.

Cependant une flotte génoise transporte le glorieux exilé de Civita-Vecchia à Gênes, sa patrie, qui l'accueille au son de toutes les cloches, au milieu des plus enthousiastes acclamations. De là, le Pape se rend à Lyon, et dans un concile général, il excommunie et dépose l'ennemi de l'Église. A cette nouvelle, l'empereur furieux s'écria : « Ah! il m'a rejeté dans son synode, il m'a privé de mes couronnes! D'où lui vient tant d'audace? Qu'on me les apporte, mes couronnes! » On les lui apporta. « Voyez, sont-elles donc perdues!... » Il en prit une, la posa fièrement sur sa tête et ajouta dans le plus hautain langage : « Eh quoi? l'orgueil d'un homme de naissance vulgaire monterait au point de vouloir me précipiter du faîte de la dignité impériale, moi qui suis le premier des princes, moi qui n'ai pas de supérieur, moi qui n'ai pas d'égal! »

Cinq ans s'étaient à peine écoulés, et l'excommunié, après avoir fait brûler les yeux à son plus fidèle ami, Pierre Des Vignes[1], après avoir vu succomber tour à tour deux de ses fils, tombait dans les accès d'un violent désespoir. En vain s'était-il entouré d'une garde mahométane; Mainfroi, le seul de ses enfants naturels qui lui restât, celui qu'il chérissait davantage, l'étouffa, dit-on, dans son lit, à Fiorenzola. (13 décembre 1250.)

oneratur, opus est caritatis. (Cf. *Historia diplom. Frederici II*, t. VI.) Certains ne pourraient-ils pas lui répondre aujourd'hui : Et que dis-je autre chose?

[1] « Je suis celui qui connut le chemin du cœur de Frédéric... Je fus fidèle dans mon glorieux emploi; je lui consacrai mes veilles et mon existence... Mes jours de gloire se changèrent bientôt en jours de deuil. » Dante, *Enfer*, ch. XIII.

Prince aveugle! quand, au milieu de sa cour, il s'écriait à Turin: « Moi je n'ai pas de supérieur, moi je n'ai pas d'égal! » il oubliait Celui qui règne dans les cieux, de qui relèvent tous les empires, et qui donne aux rois, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons.

## XV

Nous n'insisterons point sur la période suivante, durant laquelle les Papes, vainqueurs de la redoutable race des Hohenstaufen, sont de nouveau victimes de ce peuple dégénéré, depuis longtemps accoutumé à faire de la moindre liberté le plus déplorable usage[1]. Alexandre IV, chassé par le dictateur Brancaleone d'Andalo, va résider à Viterbe; Urbain IV, à Orvieto, tandis que « les Romains, également incapables de servir et de vivre libres, dit leur admirateur Sismondi, offrent à Charles d'Anjou la charge de sénateur de leur ville. » Clément IV séjourne tantôt à Pérouse, tantôt à Viterbe; le B. Grégoire X parcourt le midi de la France et l'Italie, et vient mourir à Arezzo; Nicolas III à Suriano. Viterbe offre encore un asile à Martin IV et à ses successeurs (Honorius IV, Nicolas IV); saint Célestin V, avant de déposer la tiare, s'établit à Aquila, puis à Naples. Boniface VIII, il est vrai, rentre à Rome, où ses prédécesseurs n'avaient pu se fixer; mais il faut toute son énergie pour étouffer la sédition des Colonna et des autres factieux entretenus, hélas! par l'or de la France.

Ce fut un douloureux spectacle que celui qu'offrit Rome, le jour où le B. Benoît XI, vieillard vénérable et doux, prit au milieu des fidèles en pleurs la route de Pérouse. Un triste pressentiment serrait tous les cœurs: la Papauté quittait, pour soixante-dix ans, cette ville qui ne vit que par elle, et l'on devinait que partout où se réfugierait le vicaire de Jésus-Christ,

[1] Populus (Romanus) modicæ libertatis reliquias prodigaliter et impudice distrahere consuevit. Nusquam commune commodum, sed proprium tantum affectabat. (Saba Malespina. — *Rer. sic.* in Murat. SS., t. VIII.)

il porterait l'éclat surhumain qui l'environne et pourrait dire en toute vérité :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Un demi-siècle s'était à peine écoulé, et la capitale délaissée, par la bouche de son poëte, éloquent interprète des sentiments de tous, conjurait le Pontife-Roi de mettre un terme à son veuvage et à son deuil : « Me voici, lui faisait dire Pétrarque, me voici suppliante et malheureuse à vos pieds sacrés que j'embrasse, et c'est à vous que je m'adresse, à vous, mon seigneur, mon époux, mon chef, mon père; à vous, qui seul gouvernez le monde et que toute nation vénère à genoux... Je suis Rome! Mais, ô Père, reconnaîtrez-vous mon visage flétri, ma voix défaillante, mes membres sans vigueur, sans beauté? Non, vous absent, il n'est plus pour moi de beaux jours! Moi dont le front superbe touchait naguère au ciel, moi qui voyais à mes pieds la terre entière..., aujourd'hui veuve de mon époux, j'ai perdu ma gloire. Souvenir qui m'accable! désespoir qui me tourmente! Oh! si je pouvais vous montrer mes sept collines arrachées de leurs fondements, mon sein déchiré par mille blessures, à moins d'avoir un cœur de marbre, vous pleureriez! Du moins, voyez de loin les temples de Dieu, élevés avec tant d'efforts, menacer ruine; les autels dépouillés et silencieux où fume à peine un peu d'encens. Voyez combien sont rares les étrangers qui visitent ces murs, combien pauvre est le prêtre qui vient au sanctuaire. O Père, pitié! pitié! vous, seul espoir de ma vie, bouclier qui m'abritez contre la foudre, port salutaire où ma nef, fatiguée par tant d'orages, aime à se réfugier... Mais déjà ne vois-je pas les chars étincelants, les blancs coursiers, le brillant cortége qui vous environne? Debout, j'écoute d'une oreille attentive, si du côté de l'Étrurie n'arrive pas un messager pour me dire : Il vient! celui que tu aimes est de retour[1]! »

Voilà donc ce qu'est Rome sans le Pape : la proie d'un

[1] Épître de Pétrarque à Benoît XII, le 3e des papes d'Avignon.

Rienzi, le jouet des factieux et le repaire des brigands[1].

Urbain V quitte Avignon, « ramenant à Rome l'Église de Dieu, jusqu'alors errante et fugitive. » (Muratori.) Eh bien! malgré la sévère leçon que Dieu vient de donner à cette ville et à l'Italie, à peine le Pontife est-il entré dans Viterbe, que le peuple qui criait tout à l'heure : Loué soit Jésus-Christ! vive le Saint-Père! l'assiége en son palais, aux cris de : Mort à l'Église! vive le peuple[2]! Grégoire XI fait une seconde tentative pour s'établir à Rome : c'est en vain; il était réduit à fuir quand il mourut, prévoyant les grands malheurs dont le schisme allait affliger l'Église, et laissant les cardinaux du Conclave à la merci d'un peuple mutiné.

Rome, cette fois, fut punie plus sévèrement que jamais. Quand Martin V rendit enfin la paix à la chrétienté et revit cette malheureuse cité, « il la trouva si affreusement ravagée et dévastée, qu'elle n'avait plus la face d'une ville[3]. » Ce fut ce Pape qui, d'après les auteurs contemporains, rendit à la capitale du monde une partie de son ancien lustre et mérita le titre glorieux de Père de la patrie que lui décerna la reconnaissance publique. Ce qui n'empêcha pas les Romains, soutenus au dehors par le condottiere Sforza, qui ravageait le Domaine pontifical, excités au dedans par les Colonna et les partisans gibelins de Poncelleto di Pietro, de s'emparer d'Eugène IV, qui n'échappa que par la fuite à leur fureur.

A dater de la mort de ce grand Pontife, qui « s'endormit pieusement dans la chaire de saint Pierre, » on put longtemps s'imaginer que l'histoire des Papes en exil était finie pour toujours. Le XVI[e] siècle vit encore, il est vrai, Rome en proie aux fureurs des féroces luthériens que traînait à sa suite un prince indigne du nom de Bourbon et du titre de connétable; mais, durant tout le XVII[e], les Pontifes romains ne quittèrent point leur capitale. Ce calme dura même jusqu'à la Révolution française, qui, ramenant le monde en arrière jusqu'à la barbarie,

[1] Roma... obsessa latronibus, ac orbata Pontifice, factionum libidini serviebat. (Paul. Jov. *De vita magni Sfortiæ*, c. XIV.)

[2] Cf. M. l'abbé Maignan, *Vie d'Urbain V*.

[3] Platina, *in Martinum V*. — Muratori, t. III, p. II, p. 864.

se chargea d'ajouter aux annales que nous avons parcourues une page où peut-être, Dieu le sait! tout n'est-il pas encore écrit.

## XVI

En l'année 1799, au fond de la citadelle de Valence, un vieillard octogénaire, assis dans un fauteuil et couvert des ornements pontificaux comme pour le divin sacrifice, expirait doucement au milieu de la nuit, la main encore étendue pour bénir.

Quel est-il? On le sait. Ce vieillard, c'est celui qu'un poëte a nommé « le Pèlerin apostolique [1]; » celui qui durant vingt-quatre années a gouverné l'Église, et que Rome a proclamé son libérateur; celui que le Directoire, d'accord avec le décret qui, depuis six ans, avait supprimé la religion chrétienne, appelait le ci-devant Pape. Et cependant son douloureux voyage fut un triomphe à travers l'Italie et la France; maintenant on jette des fleurs sur son cercueil, on le proclame martyr; bientôt ses restes précieux reposeront en partie à Rome où il a régné, en partie à Valence où il a souffert.

Dans l'église de Saint-Pierre s'élève un monument funèbre, sur lequel un Pape est représenté assis entre deux personnages allégoriques, la Force et la Modération. C'est un dernier hommage rendu par l'intrépide Consalvi à son doux maître. Pie VII! il sentit lui aussi le poids de quatre-vingts années de vie, et le poids plus lourd de vingt-trois années de règne. Lui aussi connut toutes les amertumes de l'exil, traversa la France « au milieu d'un peuple à genoux, » et porta, comme disait Châteaubriand, « toutes les tribulations de l'Église sur son front. » Quand il mourut, dans cette Rome d'où trois fois on l'avait contraint de fuir, deux mots erraient encore sur ses lèvres : « Savone..., Fontainebleau... » Étaient-ce ses titres de gloire qu'il rappelait à Dieu? Ainsi que le héros antique, laissait-il au monde ses deux victoires comme deux filles immor-

[1] *Il pellegrino Apostolico*, poëme de Vincenzo Monti.

telles? Ou plutôt n'était-ce pas la suprême prière que la victime offrait pour le persécuteur avec son dernier soupir?

Il y a dix-huit ans, dans ce Vatican témoin de tant de souffrances et de tant de triomphes, Pie IX, menacé par la Révolution, reçut un jour un mystérieux trésor : c'était la *pyxide* dans laquelle le martyr de Valence portait la sainte Eucharistie sur son cœur. Cet objet deux fois sacré était un signe; Dieu semblait dire au Pontife-Roi : Grande et pénible sera la route. Comme vos prédécesseurs proscrits, portez avec vous le pain des forts, prenez-moi pour compagnon de voyage, et voici que je suis avec vous.

Et Pie IX obéit; plein d'espoir, il partit pour l'exil, *Christo prævio.* — Il en revint.

Ch. Clair.

---

# LA PROVIDENCE ET LA SCIENCE

## A PROPOS DES RÉCENTES ATTAQUES DU JOURNALISME

---

La *Revue des Deux Mondes* publiait dans une de ses dernières livraisons les lignes suivantes, signées par son chroniqueur, M. E. Forcade :

« On s'épargnerait beaucoup de difficultés, on éviterait de commettre bien des absurdités de langage et de conduite, si l'on n'avait pas le caprice de méconnaître les lois naturelles et d'y substituer des lois artificielles et imaginaires. Un homme éminent vient d'être dupe à cet égard de la plus surprenante des méprises. Nous voulons parler de M. Dupanloup et du mandement qu'il vient de publier à propos des inondations qui ont affligé son diocèse. L'écrit pastoral du prélat est sur les signes du temps, et l'auteur brouille dans une déclamation incompréhensible les calamités matérielles qui sont survenues cette année, les excentricités du congrès de Liége, la propagande maçonique, les diatribes anticléricales de Garibaldi, la convention du 15 septembre et les périls qui menacent Pie IX. Nous regrettons que M. Dupanloup n'ait réussi à nous montrer que les signes trop visibles de la confusion d'idées qui a envahi son esprit. Nous étions habitués à estimer le talent de M. Dupanloup, sa vigueur et sa chaleur de polémiste, l'élévation de sentiments et l'éloquence mâle qui ont animé plusieurs de ses écrits. Nous ne nous attendions pas à voir ce militant évêque prêter de la façon la plus décousue et la plus incohérente les plus gros accents de sa voix à des préjugés de bonne femme. Il s'agissait tout simplement d'émouvoir la charité publique en faveur de ceux de ses diocésains qui ont été frappés par le fléau de l'inondation. Qu'a de commun un objet aussi simple et aussi louable avec le congrès de Liége, la maçonnerie, le garibaldisme et la convention du 15 septembre? Pourquoi ces rapprochements entre les épidémies, les débordements de rivières, les tremblements de terre, qu'on s'attendrait plutôt à trouver dans un almanach que dans un mandement? M. Dupanloup s'adresse à la superstition populaire, qui voit des manifestations de

la colère divine, des avertissements d'en haut, dans les troubles apparents de la nature, lesquels ne sont, il le sait bien pourtant, que les effets strictement nécessaires des lois naturelles. Qui aurait prévu que l'honorable évêque d'Orléans tomberait si bien d'accord avec le Chinois qui, pour apaiser le courroux des célestes dragons, frappe son gong devant l'éclipse de lune? Cette théologie et cette astrologie mêlées sont d'un goût bien douteux. Quelle autorité persuasive peuvent avoir des tirades fondées sur l'interprétation la plus intempestive et la plus erronée des phénomènes naturels? Rien de plus respectable et parfois de plus touchant que les exhortations de la morale religieuse s'adressant dans l'intimité de la conscience aux délicates responsabilités de l'âme humaine ; mais aussi rien de plus choquant que ces déclamations théurgiques qui s'efforcent d'altérer le sens des lois physiques. Quel rapport peut-il y avoir entre le choléra et les impiétés garibaldiennes, entre les malheurs que cause aux diocésains de M. Dupanloup le débordement des affluents de la Loire et le congrès de Liége, dont ces infortunés n'auraient probablement jamais entendu parler sans les fulminantes apostrophes de leur fougueux évêque ? En vérité cette sortie de M. l'évêque d'Orléans est incroyable; on ne voudrait point voir de tels écarts d'esprit chez un homme qu'on est habitué à respecter toujours, même en le combattant quelquefois. » (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1866.)

Il fallait citer cette page tout entière sans y changer une syllabe. La meilleure réfutation qu'on puisse infliger à de telles paroles, et la seule peut-être qu'elles méritent, c'est de les exposer au grand jour et de les clouer pour jamais aux rostres de la publicité.

Ce n'est pas la première fois, du reste, que M. Forcade se permet, à l'endroit de Mgr Dupanloup, pareille incartade. Il y a trois ans, l'illustre évêque, dans son *Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille*, livrait à la réprobation des honnêtes gens les doctrines affreuses qui, sous le nom de positivisme et de criticisme, s'efforcent de renverser les bases de toute religion, de toute morale et de toute société. Or, M. Forcade trouva cette attaque fort déplacée et fort irrévérencieuse surtout pour la respectable Revue dont les accointances avec le positivisme ne sont un secret pour personne. M. Forcade se posa donc en avocat des écrivains incriminés;

il déclara que la *Revue* était *justement fière* de leur collaboration, et après avoir reproché à Mgr Dupanloup le double méfait de *colère* et d'*injustice*, il lui signifia cet arrêt solennel : « Notre temps ne peut accepter de tels procédés même de la part d'un évêque[1] ! »

Il nous sera peut-être permis de trouver cette sortie d'*un goût bien douteux*, pour emprunter à M. Forcade un des termes de son vocabulaire ; mais, nous en convenons sans peine, il n'y a plus rien de douteux dans le goût de ses nouvelles tirades, car il est par trop difficile d'y voir autre chose qu'un étrange *écart d'esprit*, une *déclamation incompréhensible*, voire même les plus grandes *absurdités de langage*, — toujours pour employer le style de M. Forcade. Quoi ! on proclame que « Dieu est le maître et qu'il restera le maître, » le maître de toutes choses et même des phénomènes physiques dont il est le premier auteur et le régulateur suprême : — et vous dites que c'est là *altérer le sens des lois physiques*, et y *substituer des lois artificielles et imaginaires !* On proclame que Dieu a les plus justes motifs pour châtier la génération contemporaine, et, entre autres preuves évidentes, on vous cite les paroles abominables prononcées par Garibaldi et par le congrès de Liége ; — et vous, vous ne trouverez là que de simples *diatribes anticléricales*, de simples *excentricités*, et puis, supposant misérablement une corrélation directe qu'on n'a jamais prétendu établir, vous demandez quel rapport il peut y avoir entre Garibaldi et le choléra, entre le congrès de Liége et les inondations de la Loire ! On proclame enfin que la Providence intervient manifestement dans les fléaux qui punissent les hommes, c'est-à-dire qu'on affirme un dogme mille fois enseigné par Dieu lui-même et par Jésus-Christ son Fils adorable, un dogme acclamé par la raison et par la conscience universelle du genre humain ; — et vous, vous appelez cela *astrologie*, *déclamations théurgiques*, *préjugés de bonne femme*, et sans que l'instinct des plus vulgaires convenances

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1863. — Voir, pour plus amples détails sur cet article de M. Forcade, la livraison des *Études* du 15 janvier 1864.

vous arrête, vous insultez un évêque que vous prétendez *respecter toujours*, vous insultez avec lui tous ceux qui adorent la divine Providence, en osant les comparer au stupide Chinois *qui frappe son gong devant l'éclipse de lune!* En vérité, vous étonnez le sens commun, et je me demande comment on pourrait s'y prendre pour mieux dire si l'on avait perdu le respect des autres et le respect de soi-même.

Hélas! il faut bien l'avouer, M. Forcade n'a pas été le seul à outrager nos évêques lorsque leur voix s'est élevée naguère pour nous montrer, dans les calamités publiques, les solennels avertissements de la Providence. Personne n'a oublié les cris de colère et de rage qui retentirent alors sur toute la ligne du journalisme impie. On eût dit je ne sais quel horrible complot ourdi entre tous les blasphémateurs de profession, pour étouffer ou pour dénaturer ces enseignements salutaires, et pour pervertir l'opinion publique par l'audace des sophismes et des mensonges.

Spectacle affligeant au delà de ce qui peut se dire! Car si ces effroyables tempêtes d'impiété ne peuvent rien contre la souveraine Majesté qu'elles bravent, mais non impunément; elles atteignent cruellement les âmes, elles corrompent les consciences, elles sèment partout des germes empoisonnés et préparent des ravages, des ruines bien plus tristes encore que celles qui ont désolé nos campagnes [1].

On sait d'ailleurs quelles sont les objections pitoyables que le journalisme vient de lancer contre le grand dogme de la Providence. M. Forcade nous en donnait tout à l'heure un échantillon quand il invoquait si fièrement les *lois physiques* et leurs effets *strictement nécessaires*. C'est bien là, en effet, le

[1] Le *Journal des Débats*, comme c'est depuis quelque temps son habitude en pareil cas, s'est particulièrement signalé dans cette levée de boucliers. Deux charges coup sur coup lui ont paru nécessaires pour *éreinter* l'évêque d'Orléans. Je ne saurais autrement qualifier ces procédés de polémique, qu'en les appelant le chef-d'œuvre du persiflage dans tout ce qu'il a de plus faux et de plus odieux. Comment donc se fait-il que des hommes qui se disent graves et qui, dans leurs relations de société, se feraient grand scrupule de manquer aux moindres règles du savoir-vivre, en viennent, devant un public qu'on dit sérieux aussi, jusqu'à cet oubli de tout respect et de toute convenance? Il y a là un secret du cœur que nous ne chercherons pas à approfondir; mais il nous est impossible

fond commun, la donnée première ; mais quelques-uns ont plus ou moins brodé sur ce thème trop usé, et voici à peu près comment on pourrait traduire leur langage. — « Dieu, Providence, interventions mystérieuses, miracles ! Autant de vieilles hypothèses désormais condamnées. Il y a longtemps que nos méthodes d'observation, nos procédés scientifiques ont fait bonne justice de cette archéologie métaphysique. Nous ne reconnaissons plus que les faits et les lois que constate l'expérience ; l'intelligence moderne ne s'incline plus que devant une seule puissance qui est à la fois son ouvrage et sa divinité : la Science ! »

La Science ! Voilà donc le grand mot, voilà la formule consacrée, par laquelle on prétend mettre à néant les vieilles croyances, ou, comme ils disent, les vieilles hypothèses ! La Science ! Et nous aussi nous sommes prêts à nous incliner devant ses arrêts que nous ne comptons certes pas pour peu de chose ; — à deux conditions cependant, qui sont assez raisonnables, ce semble : la première, c'est qu'on nous mette sous les yeux des démonstrations certaines, inattaquables, et non des affirmations gratuites, des hypothèses mille fois plus difficiles à croire que nos prétendues hypothèses ; la seconde, c'est que la Science nous signifie ses décrets par ses interprètes authentiques, par ses organes autorisés, et non par les « affreux petits rhéteurs » qui n'ont absolument aucun titre pour parler en son nom.

La Science ! Mais est-ce qu'elle est athée ou fataliste, comme vous le dites ? J'interroge les immortels génies, qui furent les créateurs de nos sciences modernes : Copernic, Képler, Galilée, Descartes, Pascal, Newton, Leibnitz, Euler, Boërhave,

de taire une réflexion. On nous parlait plus haut des *responsabilités délicates de l'âme humaine*. Eh ! bien, oui, elles sont délicates ; elles sont formidables aussi quelquefois, et aucune de ces responsabilités-là ne pèse d'un plus terrible poids sur une conscience que celle qu'assument certains hommes de la presse. Les âmes qu'ils égarent et trompent sont par-dessus tout à plaindre ; et assurément un chrétien doit reconnaître qu'eux-mêmes sont grandement à plaindre, mais comment ne pas ajouter avec Mgr Dupanloup : « *Les premiers coupables* » sont ici « tous ces jeunes et élégants philosophes, tous ces beaux écrivains qui distillent le poison d'une main blanche et le présentent dans des coupes dorées...? »

Linné, Haüy, Volta, W. Herschel, Cuvier; sans compter une multitude d'autres noms aussi glorieux, comme cet Ampère, ce Cauchy, qui jetaient naguère tant d'éclat sur la France et dont la France n'est peut-être pas assez fière.... Eh! bien, est-ce que ces esprits géants croyaient leur immense savoir incompatible avec les dogmes d'un Dieu créateur et d'une Providence?

Volta disait : « J'ai longtemps douté, j'ai cherché. Le grand scandale de ma jeunesse fut d'avoir vu les savants de ce temps-là se servir de la Science pour combattre la Religion. *Pour moi, aujourd'hui, je ne vois que Dieu partout*[1]. »

Linné inscrivait au frontispice de son *Système de la nature* ces paroles de David : *Narrabo mirabilia tua, Domine, et virtutem terribilium tuorum dicant generationes!* Et il professait sa foi dans ce langage dont je ne veux pas, en essayant de le traduire, altérer la simplicité grandiose et l'incomparable poésie :

« Deum sempiternum, immensum, omniscium, omnipotentem expergefactus a tergo transeuntem vidi et obstupui! Legi aliquot ejus vestigia per creata rerum, in quibus omnibus, etiam in minimis ut fere nullis, quæ vis! Quanta Sapientia! Quam inextricabilis perfectio! Observavi animalia inniti vegetabilibus, vegetabilia terrestribus, terrestria telluri; tellurem dein ordine inconcusso volvi circum solem, à quo vitam mutuatur; solem demum circa axin gyrari cum reliquis astris, systemaque siderum, spatio et numero non definiendum, mediante motu in vacuo nihilo suspensum teneri ab incomprehensibili Movente primo, Ente entium, Causa causarum, Custode Rectoreque universi, mundani hujus operis Domino et Artifice... Vis illud *Providentiam* vocare? Recte dices; est cujus consilio mundus actus suos explicat... Numen esse credi par est, æternum, immensum, neque genitum, neque creatum. Hoc sine quo nihil est, quod totum hoc fundavit et condidit, quodque oculos nostros et implet et effugit, cogitatione tantum visendum est; in sanctiore enim

[1] Paroles rapportées par Silvio Pellico, dans son *Ode à Volta*.

secessu Majestas tanta delituit, nec ulli dat aditum nisi animo... Omnes res creatæ sunt divinæ Sapientiæ et Potentiæ testes, divitiæ felicitatis humanæ; ex harum usu bonitas Creatoris; ex pulchritudine Sapientia Domini : ex œconomia in conservatione, proportione, renovatione, potentia Majestatis elucet... »

Newton, — Newton, le plus grand nom de la Science ! — croyait en Dieu avec une foi profonde. A ceux qui lui demandaient si ses immenses découvertes ne serviraient pas à confondre les impies : « N'en doutez pas, répondait-il, il est absurde de supposer que la nécessité préside à l'univers; car, une nécessité aveugle étant partout la même en tout temps et en tout lieu, la variété des choses ne saurait provenir d'une telle cause; et par conséquent l'univers, avec l'ordre de ses parties approprié à la variété des temps et des lieux, n'a pu tirer son origine que d'un être primitif ayant des idées et une volonté. » Il disait encore : « L'astronomie trouve à chaque pas la limite des causes physiques, par conséquent la trace de l'action de Dieu. Si l'on suppose une infinité d'éléments matériels distribués dans toutes les parties d'un espace sans bornes, j'accorde qu'à moins d'une égalité de répartition mathématiquement rigoureuse, et partant tout à fait improbable, les attractions mutuelles de toutes ces molécules les porteront à se rapprocher de divers centres, et finiront par les condenser en masses d'inégales grosseurs, telles que les étoiles, les planètes et les satellites. Mais il est certain que les mouvements actuels des planètes ne peuvent provenir de la seule action de la gravité ; car, cette force poussant les planètes vers le soleil, il faut, pour qu'elles prennent un mouvement de révolution autour de cet astre, qu'*un bras divin les lance sur la tangente de leurs orbites...* » En un mot « tous ces mouvements réguliers des cieux supposent une Cause première qui n'est plus une cause mécanique : *Et hi omnes motus regulares originem non habent ex causis mechanicis;* l'ordonnance admirablement belle du soleil, des planètes et des comètes, ne peut être expliquée que par le dessein et l'empire d'un Être intelligent et puissant : *Elegantissima hæcce solis, planetarum*

*et cometarum compages non nisi consilio et dominio Entis intelligentis et potentis oriri potuit*[1]. »

C'est ainsi que parle la Science, j'entends la grande Science, celle qui ne se crève pas un œil pour ne rien voir au delà des faits, des formules et des lois abstraites; celle qui, au lieu de se confiner obstinément dans les mines obscures de la recherche spéciale et exclusive, s'élève de temps en temps pour respirer dans l'air pur et s'épanouir à la lumière d'un généreux spiritualisme. Non, mille fois non, cette Science-là n'est pas athée, elle n'est pas fataliste ; comme Volta, elle voit Dieu partout, et s'il m'est permis d'en donner à ce point de vue une définition, je dirai qu'elle n'est autre chose qu'un perpétuel commentaire de ces grandes paroles de saint Paul : *In Ipso vivimus et movemur et sumus... Invisibilia Ipsius, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur, sempiterna quoque ejus virtus et divinitas ; ita ut sint inexcusabiles*[2].

La Science condamner la foi en Dieu et en sa Providence ! Mais ce qu'elle condamne hautement, impitoyablement, ce sont précisément les théories inventées par le matérialisme pour battre en brèche ces augustes croyances. De ces systèmes-là, il en a pullulé Dieu sait quelle multitude, et aujourd'hui je vois le sol jonché de leurs débris comme un immense champ de bataille. Que reste-t-il des foudroyantes machines d'un Lamettrie, d'un Lamarck, et de tant d'autres Salmonées presque aussi oubliés que celui du classique Péloponèse ? La grande Science en est-elle encore à adorer la merveilleuse puissance des *générations spontanées?* Ah ! les générations spontanées ! L'histoire en est curieuse. La science incroyante les vénérait avec amour ; elle en avait besoin, après tout, car s'il était démontré une fois que jamais la vie ne naît que de la vie, comment dire avec quelque vraisemblance que la matière a tout fait dans la formation de l'homme et du règne animal? Donc il fallait, bon gré mal

[1] *Optices*, lib. III, *et alibi passim*.
[2] *Act.* XVII, 28 ; *Rom.* I, 20.

gré, que la chère *hypothèse* fût une vérité certaine, une vérité qu'on soutiendrait envers et contre tous. On la soutint longtemps. Mais les faits, les expériences contraires se succédaient terribles, écrasantes. Force fut bien d'abandonner les positions qu'on croyait assurées; on recula, on recula jusqu'aux confins du monde des microzoaires. Dans cette forteresse lilliputienne on semblait en sûreté et même, en ces derniers temps, certaines expériences qu'on prôna beaucoup paraissaient légitimer quelques cris de triomphe. Par malheur d'autres expériences sont venues, mais celles-ci « décisives, sans réplique, » si nous en croyons M. Flourens. La *Revue des Deux Mondes* elle-même reconnut que le coup était *mortel*[1], et un chimiste distingué, jusque-là grand partisan des générations spontanées, mais vaincu par les beaux travaux de M. Pasteur, s'écria mélancoliquement : « Encore une illusion qui s'en va! » Bref au grand éclat que firent ces expériences fameuses, on eût presque dit le canon d'Austerlitz mitraillant et broyant la glace où l'ennemi en déroute avait cherché un dernier refuge[2].

*Encore une illusion qui s'en va!* C'est bien aussi ce qu'il a fallu dire d'un assez bon nombre d'objections destinées, croyait-on, à pulvériser la Révélation et la Bible. On sait l'histoire de ces Tables astronomiques, de ces Zodiaques égyptiens et du tapage effroyable qu'en faisaient les incrédules : depuis longtemps ces terribles catapultes ne font plus qu'orner

[1] 15 septembre 1863, article de M. Laugel, écrivain d'ailleurs peu suspect de partialité en faveur des vieilles croyances.

[2] Qu'on veuille bien ne pas se méprendre sur notre pensée. Il s'agit ici principalement de la génération spontanée telle que l'entendent les matérialistes. L'hétérogénie a eu autrefois des partisans très-orthodoxes, et parmi ses représentants actuels, il en est qui sont franchement spiritualistes. Nous ne prétendons pas d'ailleurs que le dernier mot soit dit sur la question des *expériences*. Assurément il est infiniment peu probable que des travaux ultérieurs obtiennent un résultat presque condamné d'avance par l'analogie universelle, mais enfin si, quasi par impossible, ce résultat était obtenu en ce qui regarde les infusoires, le matérialisme n'aurait pas pour cela cause gagnée ; car il ne s'ensuivrait nullement que l'homme soit descendu d'un singe et que la vie ait paru sur la terre sans intervention de la Cause première. En tous cas par conséquent les preuves du spiritualisme conserveront toute leur force.

inoffensivement nos musées de leur célébrité bien déchue et déjà presque légendaire. On sait encore ce qui en est des redoutables menaces qu'on nous adressait au nom de la Géologie, de la Linguistique et de la Physiologie comparée, au temps où ces sciences, bien jeunes encore aujourd'hui, sortaient à peine du berceau. La Géologie a constaté un grand fait horriblement gênant pour l'impiété : le déluge ; et s'il y a quelque chose de certain dans ses autres résultats, c'est qu'elle n'a trouvé aucune preuve certaine contre les récits de Moïse. La Philologie, à son tour, a balayé la plupart des difficultés qu'on opposait au miracle de la confusion des langues ; déjà même elle commence à entrevoir que toutes les variétés du langage se ramènent à un seul tronc violemment fractionné. Enfin la Physiologie comparée est allée plus loin encore, car, au sentiment des meilleurs juges, l'unité de l'espèce humaine est aujourd'hui un fait scientifiquement démontré[1].

On cite de Bacon un beau mot : « Dieu, dit-il, a envoyé dans le monde sa divine Vérité et avec elle les sciences, afin que celles-ci lui servent d'aides et de compagnes. » La divine Vérité, c'est la religion surnaturelle promulguée par la révélation ; c'est aussi la religion naturelle, en partie manifestée par la conscience. Eh ! bien, à l'une et à l'autre, les sciences ont toujours rendu et rendront toujours un éclatant témoignage. Jamais il n'y aura entre elles dissentiment réel ni malentendu durable. Et voilà pourquoi, qu'on nous permette de le dire, nous n'avons jamais compris les défiances secrètes que les libres recherches scientifiques inspirent à certaines âmes chrétiennes et même à certains théologiens. Quelques-uns de ces derniers se donnent un tort beaucoup plus grave. S'imaginant que tel ou tel système chronologique, telle ou telle interprétation de texte sont certainement la vraie doctrine de la Bible, — tandis que c'est tout simplement une question, — ils mettent malencontreusement l'orthodoxie là où elle n'a que faire. A quoi bon ces barrages de fantaisie?

[1] Voir les beaux travaux de M. de Quatrefages.

Pourquoi ces *veto* arbitraires[1]? Quant à nous, nous croyons que la théologie chrétienne n'a qu'une seule attitude à prendre en face de la Science : attitude calme, bienveillante, franchement sympathique, — étonnée parfois, mais jamais systématiquement hostile ni mesquinement tracassière. Laissons venir! Laissons venir! Si parfois les apparences sont contre nous, n'avons-nous pas l'infaillible parole de Dieu? N'avons-nous pas aussi la ressource toujours assurée d'en appeler à la Science elle-même, mais à la Science mieux informée? La Science n'est pas tel ou tel savant, ni même tel ou tel groupe ou corps scientifique. Jusqu'ici elle a beaucoup fait pour nous et elle n'a encore rien fait qui soit définitivement contre nous; elle a vérifié à la lettre cette autre parole de Bacon: *Leviores haustus avocant à Deo, pleniores ad Deum reducunt!*

Par une heureuse circonstance, il nous tombe entre les mains un document très-remarquable et qui confirme trop bien ces réflexions pour que nous ne le reproduisions pas intégralement. C'est une sorte de profession de foi souscrite récemment par plusieurs savants anglais[2]. Elle est ainsi conçue :

[1] Saint Thomas, qui se connaissait assez en orthodoxie, a donné un avis qu'on ne devrait pas oublier : « Cum Scriptura divina multipliciter exponi possit, nulli expositioni aliquis ita præcise inhæreat, ut si certa ratione constiterit hoc esse falsum quod aliquis sensum Scripturæ esse credebat, id nihilominus asserere præsumat, ne Scriptura ex hoc ab infidelibus derideatur et ne eis via credendi præcludatur. » *Sum. th.*, p. I, q. 68, a. 1. — Une autre leçon de prudence dans l'interprétation des Ecritures et une leçon beaucoup plus éloquente encore, c'est l'affaire si connue de Galilée. Nous en lisions dernièrement les pièces publiées par M. l'abbé D. Bouix (*Revue des Sciences ecclésiastiques*, février et mars 1866), et nous sommes trop sincère pour ne pas dire que notre impression a été parfois pénible. Nous comprenons même fort bien que des esprits peu au courant des choses théologiques trouvent là un sujet d'étrange étonnement. C'est à tort pourtant que ces personnes se scandalisent: car s'il y a eu erreur, — et personne ne le conteste, — il est certain que l'*autorité doctrinale* du Saint-Siége n'en est aucunement atteinte, puisqu'elle n'est jamais intervenue, comme M. l'abbé Bouix l'a parfaitement montré. Inutile d'ajouter que les tortures, les vexations de l'emprisonnement et beaucoup d'autres belles choses *clichées* dans certains livres et journaux, sont de pures inventions.

[2] Cette pièce a été publiée par le *Times*, du 21 juillet 1864. Mais elle nous était restée inconnue jusqu'à ces derniers jours où nous l'avons rencontrée, traduite en français, dans un vaillant journal de province. Malheureusement, cette traduction était très-imparfaite et même infidèle. Grâce à une communication bienveillante, nous pouvons en donner une autre aussi exacte que possible.

« Nous soussignés, livrés à l'étude des sciences naturelles, désirons exprimer notre sincère regret de ce que la recherche de la vérité scientifique est détournée de son but par quelques hommes de ce temps-ci, qui en font une occasion de jeter des doutes sur la véracité et l'authenticité des saintes Ecritures. Il nous paraît impossible que la Parole de Dieu écrite dans le livre de la nature et la Parole de Dieu tracée dans la sainte Ecriture se contredisent l'une l'autre, quelque différence qu'elles semblent présenter. Nous n'oublions pas que les sciences physiques ne sont pas complètes, mais seulement en voie de progrès, et qu'à présent notre raison bornée ne nous permet de voir qu'obscurément, comme à travers un verre; et nous croyons avec assurance qu'un temps viendra où l'on verra les deux témoignages s'accorder dans chaque détail. Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer que les sciences naturelles soient considérées avec défiance par beaucoup de personnes qui ne les étudient pas, uniquement à cause de la façon inconsidérée dont plusieurs les mettent en opposition avec la sainte Ecriture. Nous croyons que le devoir de tout homme qui étudie les sciences est de poursuivre l'investigation de la nature dans le seul but d'éclaircir la vérité, et que, s'il trouve que quelques-uns des résultats obtenus par lui semblent être en contradiction avec la Parole écrite, — ou plutôt avec l'interprétation qu'il en fait lui-même, laquelle peut être erronée, — il ne doit pas affirmer présomptueusement que ses conclusions ne peuvent qu'être justes et les affirmations de l'Ecriture fausses; mais plutôt il doit maintenir les unes et les autres à leur place respective (les laisser côte à côte[1]), jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de nous faire voir la façon dont on peut les concilier. Au lieu d'insister sur les différences apparentes entre la science et les Ecritures, il serait aussi bien[2] de s'en tenir à la foi sur les points où elles sont d'accord. »

Cette déclaration a reçu l'adhésion de cent cinquante signataires appartenant aux grandes universités d'Angleterre, et parmi lesquels on remarque plusieurs physiciens, chimistes, météorologistes, etc., dont la célébrité est européenne.

Gloire à ces nobles savants! Leur protestation ferme et

[1] La traduction dont il a été question rendait ainsi ce paragraphe : « *Non, il doit cesser de s'occuper en même temps des deux textes* jusqu'à ce qu'il plaise... — Ce qui donne un sens faux et odieux.

[2] Ici encore on altérait le sens en traduisant : « *Mieux vaut ne s'occuper que des points* où elles peuvent s'accorder et leur conserver sa foi. »

digne honore leur foi, elle honore la vérité et la vraie science.

Puisse cet exemple servir d'enseignement à beaucoup d'autres savants, hélas! trop éloignés de ces convictions vraiment chrétiennes!

C'est en vain qu'on voudrait le dissimuler, la France, pour ne parler que d'elle, compte bien quelques hommes distingués d'ailleurs, parfois même illustres, qui *détournent la vérité scientifique de son but pour jeter des doutes* non-seulement sur la révélation, mais même sur les principes fondamentaux de la religion et de la morale rationnelle. Certaines branches de la science surtout semblent avoir le singulier privilége de porter malheur à ceux qui les cultivent. Ce n'est pas évidemment la faute de ces sciences; ce n'est pas non plus tout à fait la faute des savants eux-mêmes; non, c'est l'effet de l'action des milieux, c'est plutôt encore l'effet des traditions, d'une espèce d'héritage, j'allais dire d'un péché originel d'un nouveau genre. Parlons plus clairement : le XVIII[e] siècle a eu la gloire de créer ou de perfectionner quelques-unes de nos sciences nouvelles; mais en même temps il les a comme imbibées du venin encyclopédiste, et cet esprit a passé dans plus d'une sphère scientifique où il règne encore avec ses rancunes, ses passions et ses aveugles préjugés. Quand donc viendra-t-il un souffle puissant et généreux pour chasser ces restes malsains d'un autre âge?

Gardons-nous pourtant de rien exagérer. La vérité est que, chez la plupart des savants, on remarque beaucoup moins de l'hostilité ouverte que de la simple indifférence. Cet état d'esprit s'explique, là comme ailleurs, par l'éducation et par mille autres influences parmi lesquelles on peut signaler la fascination qu'exercera parfois un seul homme de talent. D'ailleurs cette indifférence cède d'ordinaire devant les avertissements solennels de la Providence, ou même devant quelques explications franches et loyales; car il en est beaucoup parmi les hommes de ce caractère qui ne sont arrêtés que par une simple objection très-vulgaire, par un simple malentendu. Ajoutons, sans vouloir médire de personne, que la culture scientifique exclusive produit sur certains esprits un

effet des plus étranges : elle endort, elle noue pour ainsi dire chez eux les plus hautes facultés de l'âme, si bien que, en dehors de leur *spécialité*, ou du moins au-dessus, ils ne conçoivent à peu près rien, et leur parler d'un ordre d'idées supérieur, c'est presque parler d'harmonie à un sourd-muet.

Quant aux savants positivement hostiles aux croyances religieuses, je n'ai pas à rechercher les causes très-multiples de leur incrédulité ; je demanderai seulement s'ils n'ont jamais subi de funestes entraînements, s'ils n'ont pas cédé parfois, presque à leur insu, aux attraits d'une popularité de mauvais aloi, ou plus souvent encore à une secrète horreur de la lumière.....

Quoi qu'il en soit de ces choses qui sont le secret de Dieu, une justice est due aux savants dont je parle, surtout à ceux qui ont le plus de mérite incontesté. A part un très-petit nombre d'exceptions, ce n'est pas dans leurs rangs qu'on rencontre la manie d'attaquer Dieu au nom de la Science. Leur supériorité même les avertit d'ordinaire de ne rien affirmer au delà de ce qu'ils savent. D'un autre côté, le tact et le bon goût leur font sentir la suprême inconvenance du blasphème, et peut-être aussi ont-ils appris par l'expérience d'autrefois et d'aujourd'hui que la guerre faite à Dieu ne porte pas bonheur et qu'elle a valu à bon nombre de ses auteurs un renom fort voisin du ridicule.

Où est-ce donc qu'il faut chercher ces perpétuelles déclamations, ces grands mots sans cesse répétés : *Le vieux dogme est condamné par la Science! La Science a reconnu... il est scientifiquement démontré...* et toutes les variantes que l'on connaît? Constatons ici une loi morale très-rarement démentie : ces espèces d'affirmations tranchantes se rencontreront précisément et par-dessus tout chez les hommes qui ont le moins le droit de les produire. Rares ou sobrement énoncées sur les hauteurs du grand savoir, elles s'accentuent davantage, elles grossissent et se multiplient par une progression toujours croissante, à mesure qu'on descend l'échelle. Où donc les trouverez-vous? Ce sera d'abord parmi les savants de troisième ordre, simples rapporteurs, manipulateurs ou

vulgarisateurs, — classe d'hommes dont le mérite et les services peuvent être très-réels, mais dont l'autorité scientifique est peu de chose. Ce sera beaucoup plus encore parmi ces littérateurs, ces érudits de surface, ces amateurs, ces *dilettanti*, ces *virtuoses*, vernissés d'un peu d'histoire, d'un peu de grec, d'un peu d'hébreu et de beaucoup d'allemand, qui vous improviseront un peu de tout, voire même d'agréables fadeurs sur l'Évangile. Ce sera parmi ces romanciers, ces critiques et chroniqueurs, élégants et spirituels causeurs, jolis écrivains, et, — toujours de mieux en mieux, — parmi ces journalistes dont le talent se réduit à satisfaire un public affamé de scandales et d'impiété ; à quoi ils réussissent souvent fort bien sans grande dépense de science. Ce sera parmi cette foule confuse d'esprits plus ou moins lettrés qui, *caquetant au plus dru, parlent de tout*, et croient faire acte de haute indépendance, de raison éclairée, parce qu'ils se sont inféodés, docile troupeau, à tel ou tel écrivain esprit fort, à tel ou tel folliculaire décrié (*Cujum pecus*, peu importe). Ce sera enfin, — car il faut descendre jusqu'au dernier degré, — parmi ces pauvres échappés de collége piqués avant l'âge par la tarentule voltairienne, et puis battant des ailes, enflant la voix (*ovantes gutture corvi*) pour imiter les condors ou, si l'on veut, les aigles de « la libre pensée. »

Oui, voilà bien la statistique graduée de nos modernes blasphémateurs ! Voilà ceux qu'on a vus naguère s'armer du nom de la Science pour foudroyer la divine et adorable Providence ! Voilà ceux qui crieront encore avec ce journaliste : « Dieu, âme, vie future : *Hypothèses ! hypothèses !* » ou avec ce misérable du congrès de Liége : « *La discussion est entre Dieu et l'homme ; il faut crever la voûte du ciel comme un plafond de papier !!!* » Et ce langage moins impie encore qu'il n'est burlesque, c'est la Science qui le tient par leur bouche ! La Science ! dont ils ont à peine entrevu de loin le visage auguste ! La Science ! qui n'a pas assez de ses majestueux dédains pour flétrir leur incomparable outrecuidance !

Si encore nos grands et petits sophistes contemporains nous apportaient contre nos croyances autre chose que de

vieux lambeaux de Démocrite ou d'Epicure! Si l'on trouvait dans leurs livres, leurs feuilletons, leurs discours, un peu de logique, une ombre de démonstration, une seule!... Mais non, leur impuissance est encore plus grande que leur audace même, et à leur tour ils sont condamnés à se payer de pitoyables *hypothèses*.

Eh! oui, vaillants pourfendeurs d'hypothèses, vous avez bien les vôtres aussi, nombreuses, innombrables. Tenez, — votre fameux *Positivisme* tout entier, ce n'est, ni plus ni moins, qu'une immense hypothèse, — hypothèse de négation; mais hypothèse la plus radicale, la plus gigantesque, la plus universelle qui fut jamais.

Vous *supposez*, avant tout et sans une ombre de démonstration, qu'il faut supprimer, — *éliminer*, comme vous le dites, — les causes premières et finales, le monde invisible, l'ordre rationnel; en d'autres termes, Dieu et l'âme, rien que cela! Pourquoi? parce que vous *supposez* encore gratuitement et sans une ombre de démonstration, que l'homme ne peut saisir que le phénoménal, le relatif; ou, pour parler plus clairement, les choses qui tombent sous les sens! Pourquoi? parce que, toujours par hypothèse, *à priori*, vous imaginez qu'il n'y a et ne peut y avoir d'autres méthodes, d'autres procédés, d'autres évidences que vos méthodes, vos procédés, vos évidences empiriques et matérialistes! C'est-à-dire que vous prétendez mutiler, avilir, dégrader l'humanité, étrangler ses facultés les plus hautes, ses tendances les plus sublimes, ses certitudes les plus rayonnantes, pour ne lui laisser que ce qu'elle a de commun avec l'animal et rien de ce qui l'en distingue essentiellement! C'est-à-dire encore que vous prétendez que cette humanité — votre divinité cependant à vous, ou du moins à plusieurs d'entre vous! — n'a jamais eu le sens commun, non pas même le plus vulgaire sens commun, jusqu'au messie qui s'appelle M. Comte, puisqu'elle a toujours aveuglément et sottement dédaigné vos méthodes, repoussé vos négations, affirmé, acclamé toutes ces grandes et saintes choses dont vous ne voulez plus : Dieu, l'âme et la vie future!

Et avec ces premières hypothèses, combien d'autres hypothèses ! Hypothèses en philosophie, en morale, en histoire, dans toutes les sciences que vous prétendez bâtir sur le vide et l'absurde ! Hypothèses surtout que vos misérables explications de la nature et de la vie : forces aveugles et fatales, lois sans législateur, mouvements sans premier moteur, atomes s'arrangeant d'eux-mêmes, sans autre agent que le temps, *ce facteur universel, ce grand coefficient de l'éternel devenir !!!* Tout cela, laissez-moi vous le dire, doit s'appeler tout bonnement déraison et ridicule[1] ; car décidément, Messieurs, c'est passer toutes les bornes que d'octroyer aux atomes inertes ou à de pures abstractions, ce plein pouvoir de tout faire, cet immense et universel *fara da se*, dont certaines applications historiques vous font sourire tout les premiers !

Inflexible puissance de la logique ! A chaque pas elle vous force à vous mettre en contradiction avec vous-mêmes. Voyons, si vous permettez, un seul exemple. — Vous admettez, dites-vous, les lois physiques, parce que l'expérience et l'observation les démontrent. Quelles observations et quelles expériences ? Les vôtres ? Elles sont bien restreintes ! Ajoutons-y celles des autres savants, bien que déjà ici vous sortiez de la constatation directe, car la certitude de leurs observations ne repose, par rapport à vous, que sur leur parole, leur témoignage, la foi humaine ! Cependant ne chicanons pas pour si peu de chose. Donc vous avez là un certain nombre de faits et de phénomènes observés, observés sans erreur, je le suppose ; et vous pouvez, je vous l'accorde, en faire la somme, les classer par groupes. Mais cela vous suffit-il pour formuler une *loi ?* Remarquons-le bien : la loi n'est rien si elle n'est générale, constante, universelle. La loi, c'est cette formule ou autres équivalentes : l'attraction, les affinités chimiques, etc., dans telles conditions données, produiront tel ou tel effet *partout* et *toujours*. *Partout* et *toujours !* Vous voilà bien loin de l'expérience, et ce n'est certes pas elle qui vous a conduits

[1] Voltaire ménageait encore moins ses mots contre les athées et les matérialistes. On connaît ses notes sur Spinoza et d'Holbach : « Tu te trompes, Baruch ! *Mens agitat molem !* imbécile ! »

jusque-là! Comment? Vous avez observé quelques faits, un nombre presque imperceptible, presque rien en comparaison de ceux qui vous échappent et vous échapperont nécessairement; et vous concluez de *quelques-uns* à *tous*, du particulier à l'universel, de l'observé à l'inobservé, du connu à l'inconnu! Votre conclusion est très-légitime pourtant, je le reconnais, mais pourquoi? — Parce que nous avons procédé par *induction*, direz-vous. — Soit; induction, c'est le mot; mais la chose? La chose! C'est que vous avez laissé là l'observation et l'expérience, qui n'ont été pour vous qu'une base, un point de départ, et vous avez fait un bond prodigieux, empiriquement inexplicable, dans une région transcendante, infiniment supérieure aux sens; vous avez reconnu un grand axiome de la raison, qui est celui-ci : *Il y a ordre et harmonie dans la nature; il existe des lois fixes et régulières...* Cet axiome est le point d'appui, le fondement de toutes vos inductions, c'est la *majeure* toujours sous-entendue et toujours implicitement affirmée par vous, quand vous concluez des faits à la loi, des individus aux espèces et des espèces aux genres. — Mais cet axiome est tout rationnel, il est *à priori;* l'observation n'a été qu'une condition, un *prærequisitum* pour l'énoncer, rien de plus; il n'en sort et n'en procède en aucune manière ni par voie d'identité, ni par voie d'abstraction empirique.

Vous voici donc amenés, bon gré mal gré, à reconnaître un ordre rationnel et purement rationnel; et, si vous voulez le nier, je vous défie à tout jamais de justifier une seule de vos inductions, et par conséquent toutes vos sciences d'observation croulent par la base; car sans induction, pas de lois, et sans lois, pas de sciences.

Ce n'est pas tout. Parvenus à cette hauteur, il faut, bon gré mal gré, que vous alliez plus loin encore. Car, prenez-y garde! cette notion rationnelle : *il existe de l'ordre et des lois constantes dans la nature*, se résout nécessairement dans cette autre notion : *la nature est gouvernée par une suprême Sagesse.* Pourquoi? Parce qu'il implique contradiction qu'il existe de l'ordre sans ordonnateur, des lois sans législa-

teur, des règles sans régulateur, des effets sans cause. Tout cela se tient, s'enchaîne par les nœuds d'airain de la logique; tout cela c'est la géométrie de la raison, c'est la dernière expression, la suprême équation et la plus éblouissante lumière de l'évidence.

Métaphysique! me direz-vous. — Eh bien, soit; peu importe le mot; mais je dirai que c'est, avant tout et par-dessus tout, du *sens commun.* Libre à vous d'en faire fi; je n'ai point à m'y opposer, car j'avoue n'avoir plus rien à répliquer à ceux qui se mettent hors du sens commun.

Pour nous, spiritualistes et chrétiens, nous nous faisons gloire de respecter avant tout ces « maîtres de la vie humaine, » qui s'appellent la raison, le bon sens, le sens commun. Notre premier titre, et nous en sommes fiers, c'est d'être avant tout des hommes *raisonnables.* Ah! nous ne nous inclinons pas devant l'absurde ni devant l'*hypothèse!* Nos grands dogmes de la raison demeurent invinciblement prouvés et démontrés, et voilà pourquoi nous les adorons. *Nos adoramus quod scimus!* Le maître de la vérité l'a dit[1], et sa parole est vraie des choses que nous affirmons dans l'ordre naturel aussi bien que dans l'ordre surnaturel. Nos mystères même les plus impénétrables nous sont *démontrés* en un sens, parce qu'ils nous sont garantis et certifiés par l'infaillible témoignage de Dieu. Ces mystères sont obscurs; oui, sans doute, mais non dans leur propre nature, car ils sont le foyer même, si j'ose le dire, de la lumière divine; ils ne sont obscurs que pour nos faibles regards opprimés par la gloire quand ils cherchent à scruter la majesté; et encore, si obscurs qu'ils nous paraissent, ils éclairent tout, ils expliquent tout, et en dehors d'eux il n'y a partout que lueurs douteuses et fausses, énigmes fatales, palpables absurdités.

Qu'est-ce, je le demande encore, qu'est-ce que ces *lois* physiques et naturelles, considérées purement en elles-mêmes et sans aucune relation avec Dieu? Des formules vides, des abstractions et pas autre chose. Les sciences réduites à leurs

[1] Évangile selon saint Jean, IV, 22.

propres données en ignoreront toujours l'intime essence et elles seront forcées de dire : Les faits se comportent comme s'il existait une loi ; nous ne savons rien de plus ! Mais ici la philosophie religieuse intervient et dès lors tout s'éclaire et se transforme. Les lois, l'ordre, l'harmonie de la nature, c'est l'infinie Sagesse du Créateur se manifestant dans ses créatures ; c'est sa volonté toujours et nécessairement exécutée par tous les êtres qui sont son ouvrage. Et ainsi dans l'inertie et dans les autres propriétés des corps, je vois l'*obéissance passive* aux ordres du Maître de l'univers, et cette même obéissance passive, je la vois également dans les réactions du règne minéral, dans les phénomènes de la végétation et de la vie, dans l'atome presque imperceptible comme dans les révolutions formidables des corps célestes qui se balancent sur nos têtes ; toute la création, en un mot, me représente un vaste concert, une immense symphonie de toutes les choses disant à Dieu dans leur langage indéfiniment varié : « *Adsumus !* Nous voici ! »

Et ce n'est pas là un rêve mystique, ni une vaine et tout idéale poésie ! Non, non ; c'est la réalité même, la réalité saisie au plus vif et au plus intime de ses entrailles. Je l'ai déjà insinué, mais j'ai besoin de l'exprimer plus clairement : La croyance à l'ordre, à l'harmonie, aux lois physiques n'est et ne peut être autre chose en dernier ressort et en dernière analyse que la croyance à la *Providence* qui gouverne le monde. Ces deux notions sont invinciblement et divinement entrelacées. Quiconque énonce, formule ou conçoit la première, énonce, formule ou conçoit la seconde, au moins d'une manière confuse et implicite. L'enfant même, quand il naît à la vie raisonnable, les trouve toutes les deux scellées dans son intelligence, il y croit d'instinct et de divination, jusqu'à ce que, éclairé par la réflexion, il les fasse jaillir dans une affirmation explicite et raisonnée.

Ai-je besoin maintenant de répondre à ceux qui prétendent mettre l'idée des lois physiques en opposition avec l'idée de la Providence ? Quelle opposition y aurait-il là où il existe une corrélation nécessaire, pour ne pas dire une absolue identité ?

Les lois physiques, encore une fois, sont précisément l'ordre constant, régulier, uniforme que la Providence suit et observe dans la conservation et le gouvernement de ses créatures.

Je sais bien qu'on nous dira : « Mais alors, pourquoi supposez-vous des interventions *spéciales* en dehors des lois générales ? Est-ce que la divine Sagesse change et se contredit elle-même ? Et que faites-vous de son immutabilité ? »

La réponse est aisée ; c'est Fénelon qui va la faire. « Ce serait, dit-il, avoir une idée indigne de Dieu que de ne concevoir pas qu'il sait renfermer dans une volonté unique et infiniment simple en elle-même, et toutes les lois générales et toutes les exceptions qu'il lui plaît d'y renfermer. Il n'est pas moins simple (ni moins sage et parfait) quand il fait par une seule volonté plusieurs règles et plusieurs exceptions, que quand il ne fait qu'une seule règle... Il ne lui coûte pas plus d'établir dans les esprits et dans les corps, pour toutes leurs modifications, des exceptions aux règles, que les règles mêmes... Ce qui paraît diversité de la part des ouvrages différents entre eux, est de la part de Dieu un seul dessein, une seule volonté et une seule action[1].... »

Qu'admettons-nous en définitive quand nous reconnaissons des interventions spéciales de la Providence ? Nous disons seulement que Dieu n'est pas assujetti à son propre ouvrage. Eh quoi ! La liberté humaine peut, en une certaine mesure, modifier le cours naturel des choses, et le Créateur ne le pourrait pas ! L'Infini serait esclave du fini ! L'éternelle Toute-Puissance serait éternellement impuissante !... Remarquons bien d'ailleurs que quand la Providence intervient d'une manière particulière, elle ne trouble et ne renverse en rien l'ordre constant ; elle se sert précisément des lois physiques, elle en détermine les effets prochains par un enchaînement de causes toutes naturelles, en sorte que dans les résultats l'esprit inattentif ne verra que le hasard ou la fatalité. Mais Dieu a tout prévu, tout dirigé dans les profondeurs de son

[1] *Réfutation de Malebranche*, c. XVI. Voir beaucoup d'autres passages semblables dans ce chef-d'œuvre de logique.

immuable éternité; ou plutôt dans son indivisible présent qui correspond à tous les points de l'espace et de la durée, il voit toutes choses d'un seul regard, il règle toutes choses par une même volonté, par un même acte. Essentiellement sage dans tous ses desseins, il règne souverainement par l'ordre et l'harmonie, il respecte ses propres lois, et lors même qu'il intervient surnaturellement par le miracle, il n'en détruit, il n'en suspend même aucune, pour parler rigoureusement, il en neutralise seulement l'effet dans un cas particulier, absolument comme la main de l'homme neutralise en quelque sorte l'effet de la pesanteur quand elle arrête une pierre qui tombe; toujours, d'après l'axiome universellement constaté : « *L'effet propre et direct d'une force ou d'une puissance relativement inférieure est toujours annulé ou modifié, dans un cas déterminé, par l'action intervenante d'une force ou d'une puissance relativement supérieure et prédominante*[1]. »

Voilà pourquoi il n'existe et n'existera jamais l'ombre même d'une opposition ou d'une contradiction entre les systèmes de la nature et la doctrine d'une Providence. L'ordre physique subsiste tout entier sous l'ordre providentiel et surnaturel, comme nous le voyons subsister tout entier sous l'ordre rationnel et moral.

Et voilà pourquoi aussi, il faut le répéter de nouveau, nous n'avons, nous spiritualistes et chrétiens, nous n'avons à l'endroit des sciences physiques et naturelles aucune de ces répugnances sourdes, aucun de ces préjugés étroits dont on nous accuse. Nous, redouter ou dédaigner les progrès de la science! Mais ces progrès, nous les appelons de tous nos vœux, nous les saluons de nos plus ferventes espérances!

Oui, dirons-nous aux vrais savants, dilatez, dilatez sans mesure l'empire de vos recherches, reculez sans cesse ces horizons toujours grandissants et ces limites toujours fuyantes;

[1] Voir les *Doctrines positivistes en France*, par M. l'abbé Guthlin, p. 149. Nous recommanderons de nouveau ce très-remarquable ouvrage. A part quelques lacunes, c'est, croyons-nous, la meilleure réfutation qui ait paru depuis quelques années contre les systèmes matérialistes.

perfectionnez vos méthodes, affinez vos instruments, ayez de nouveaux Leibnitz pour inventer de nouveaux calculs ; interrogez les secrets et les mystères si obscurs de la vie végétale et animale ; cherchez la loi unique et génératrice de cette météorologie encore toute tâtonnante au milieu de ses énormes statistiques de faits ; parcourez tous ces abîmes, ces mondes dont la frontière est à peine franchie et qui s'appellent électricité, magnétisme, éther. Allez plus loin encore et scrutez, dans leur composition la plus intime, le soleil et les astres, puisque, par un prodige de bonheur, un rayon de lumière interrogé par vos regards vous a permis d'étendre jusqu'aux sphères célestes un premier essai d'analyse chimique. Il est surtout une gloire suprême que je vous souhaite, et puisse-t-elle être réservée à ce XIX[e] siècle si grand du moins par ses merveilleuses découvertes ! Cette gloire que je n'ose espérer, mais que j'envierais pour lui, c'est de trouver cet *arcane* de la nature, entrevu pour la première fois, si je ne me trompe, par le colossal génie d'Ampère, mais qui n'est encore qu'une hypothèse, une hypothèse infiniment probable cependant[1] et à coup sûr la plus splendide que les sciences aient encore imaginée : *l'unité des forces physiques !* Le jour où cette théorie sera une certitude, l'heure solennelle de la grande Science aura sonné ; une révolution scientifique en comparaison de laquelle les précédentes ne sont rien, éclatera dans le monde. Alors les sciences tout entières seront renouvelées, et il viendra peut-être un grand génie philosophique, beaucoup plus grand que Leibnitz, qui, se plaçant au sommet des choses, au centre lumineux de toutes les connaissances humaines, réunira en un seul faisceau tous les rayons épars, toutes nos sciences fractionnées, s'élèvera au-dessus de toutes les analyses, de toutes les généralisations, de toutes les synthèses et formulera la grande synthèse générale, suprême et définitive !

Hommes de la science, voilà les vœux que nous formons

[1] Voir à ce sujet un très-intéressant article de M. E. Saveney, dans *la Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1866.

pour vous, nous spiritualistes et chrétiens ! Et, en attendant le moment peut-être très-éloigné encore où ces grandes choses s'accompliront, nous suivrons d'un regard fraternel vos recherches profondes ; nous serons toujours là, sinon pour prendre part à vos conquêtes, du moins pour y applaudir. Tous vos triomphes, toutes vos gloires, nous les proclamerons, nous les chanterons — beaucoup moins sans doute que les triomphes évangéliques, car ceux-là sont les victoires mêmes de Dieu ; mais assurément beaucoup plus que les gloires de ces luttes fratricides, *odieuses aux mères*, comme l'a dit le poëte, odieuses surtout à la meilleure de toutes les mères, l'Église de Jésus-Christ ! Vos victoires à vous, nobles soldats de la science, ne seront pas attristées par des larmes. Vos conquêtes seront des bienfaits pour l'humanité, — l'humanité, ce qu'il y a de plus noble et de plus grand après Dieu! Vous étendrez peu à peu sur notre planète l'équitable répartition du bien-être, l'instruction, la moralité, tous les progrès féconds et civilisateurs. Peut-être même sera-t-il donné à vos fils de diminuer largement sur la terre la somme des maux physiques, d'enchaîner en partie ces fléaux mystérieux qui nous apportent périodiquement la consternation, la ruine et la mort. Peut-être enfin sera-t-il donné à vos fils de racheter à la civilisation ces races déshéritées, plongées dans la nuit de la barbarie et de la servitude... Qui sait où s'arrêtera la noble race aryenne, l'*audacieuse race de Japheth?* Qui sait si la Providence ne lui a pas réservé la suprême réalisation de ces merveilles pour prix et récompense de ses recherches et de ses travaux? Pour moi j'en éprouve comme un vague pressentiment quand je vois dans le texte sacré cette bénédiction originelle accordée au père de notre race, et cette force d'expansion et de dilatation qui lui a été promise : *Dilatet Deus Japheth*[1] !

Mais, je me hâte de le dire, cette œuvre de la grande civilisation, la plus haute qui puisse tenter l'ambition humaine, la Science ne la fera pas toute seule. Il faut qu'une puissance plus élevée intervienne : la Religion qui a créé toutes nos ci-

[1] *Genèse*, IX, 27.

vilisations modernes, la Religion, « cet arome divin qui empêche la Science de se corrompre, » la Religion, cette vertu de Dieu soulevant l'humanité au-dessus d'elle-même, et l'armant de forces et d'énergies toutes miraculeuses! Et pourquoi les hommes de la Science ne seraient-ils pas un jour ce que furent les plus illustres de leurs pères : les serviteurs convaincus et les témoins fidèles de la Religion? Pourquoi ne verrait-on pas dans un meilleur avenir les sophismes vulgaires et décriés, les préventions étroites et rétrogrades s'évanouir ou se cacher, comme des oiseaux de nuit, devant la lumière du grand savoir?... Oh! certes, les passions humaines ne seront jamais étouffées au cœur de l'homme, et tous les optimismes du monde n'iront jamais jusqu'à espérer que la vérité puisse régner sans contradicteurs. Mais ce qui est certain, ce qui est pour nous plus clair que la splendeur du soleil, c'est que la grande Science, la vraie Science ne sera pas en guerre avec la divine vérité. Oui, et j'en jure par l'évidence, cette Science-là, par cela même qu'elle sera grande, elle admirera toujours davantage l'auteur et le créateur de l'univers! Elle se prosternera devant Dieu en se voilant la face, et plus ses horizons grandiront encore, plus se dilateront son intelligence et son cœur, plus aussi le nom de Jéhovah lui apparaîtra toujours plus auguste, toujours plus adorable : *Accedet homo ad cor altum et exaltabitur Deus!* (*Psalm.* XXXVI, 7.)

Salut donc à toi, Science de l'avenir! J'aime parfois à me représenter ton visage tel que le regard des hommes le contemplera un jour. Je ne le vois point, comme on l'a dit dans un paradoxe célèbre, *courbé vers la terre, souillé d'encre et sillonné d'algèbre*. Non, ô grande Science! tu m'apparais belle et radieuse, couronnée d'un diadème de gloire; une sainte émotion gonfle ta poitrine palpitante; ton regard est fixé au ciel dans une contemplation sublime; ta voix salue, acclame et bénit Dieu, Dieu! le principe et la fin, l'Alpha et l'Oméga, le vivant milieu et le dernier mot de toutes les sciences : *Deus scientiarum Dominus!* (I *Reg.*, II, 3.)

P. Toulemont.

# LA RÉFORME DU CLERGÉ RUSSE

## II

### LE CLERGÉ NOIR.

Nous lisons dans l'Évangile qu'un jour un jeune homme aborda Notre-Seigneur et lui demanda ce qu'il devait faire pour avoir la vie éternelle. « *Gardez les commandements,* » lui répondit le divin Sauveur. Dans ce magnifique discours que Notre-Seigneur Jésus-Christ adressa à ses Apôtres après la dernière cène, il leur dit : « *Si vous m'aimez, gardez mes commandements... Celui qui garde mes commandements, celui-là m'aime.* » (Joan., XIV, 21, 31.) Et au moment de monter au ciel, il prononça ces solennelles paroles : « *Allez, enseignez toutes les nations... Apprenez-leur à garder tout ce que je vous ai commandé.* » (Matth., XXVIII, 18, 20.) Observer les commandements, voilà donc la loi, voilà ce qui est rigoureusement nécessaire pour faire son salut. Mais, en dehors des commandements, le divin Législateur a donné aux hommes des conseils : « *Si vous voulez être parfait,* » dit-il au jeune homme qui l'interrogeait, « *vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres et venez, suivez-moi.* » (Matth., XIX, 21.) Ce n'est pas un commandement, une loi qui oblige tous les chrétiens, c'est un conseil que donne Notre-Seigneur, c'est un moyen d'arriver à la vie parfaite.

Parce que le conseil ne s'adresse pas à tous, on ne peut pas en conclure qu'il ne s'adresse à personne; parce qu'il n'est pas obligatoire, il n'en résulte pas que personne ne doive le suivre. Toujours, partout, il y a eu, il y a, il y aura des âmes que Dieu appelle à la voie des conseils ; toujours, partout, il y a eu, il y a, il y aura des âmes qui répondront à cet appel, et pour lesquelles ce sera un besoin d'y répondre. Ces âmes ont bien vite compris que, pour se conformer aux

conseils du Sauveur, il fallait en faire la règle de leur vie. De là, la vie religieuse, avec les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Le fondement de ce genre de vie, c'est la pauvreté, le renoncement à toute propriété individuelle. Les folles utopies du communisme nous ont montré qu'une société ne pouvait se fonder sur la base du renoncement à la propriété individuelle, sans renoncer en même temps au mariage et à la famille : de là, le vœu de chasteté. Enfin, toute société suppose nécessairement dans son sein une autorité à laquelle les membres doivent se soumettre : de là le vœu d'obéissance. Nous n'indiquons ici en traits généraux que les bases fondamentales de la vie religieuse.

Avant de formuler des conseils, Notre-Seigneur a dit encore : *Si vous voulez être parfait.* La pauvreté, la chasteté, l'obéissance, sont donc des moyens de tendre à la perfection, en coupant dans leurs racines les trois sources principales de nos égarements et de nos chutes : l'amour des richesses, l'amour des plaisirs sensuels, l'orgueil.

Notre-Seigneur, en disant au jeune homme de l'Évangile : *vendez ce que vous avez*, ajoute, *venez et suivez-moi :* suivre Jésus-Christ, c'est marcher sur ses traces, c'est imiter les exemples qu'il nous a donnés. Par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, le religieux imite Jésus-Christ, il marche sur ses traces. Notre-Seigneur a passé sur la terre en faisant le bien. Il a prié, il a souffert, il a prêché, il a instruit les ignorants, il a laissé approcher de lui les petits enfants, il a secouru toutes les misères. Les religieux s'attachent à l'imiter. Aucun d'eux ne peut tout faire à la fois. Les uns s'adonnent à la vie contemplative, les autres à la vie active ou à la vie mixte. Quelques-uns se proposent d'exercer les œuvres de miséricorde spirituelle, d'autres celles de la miséricorde temporelle ; de là, la diversité des ordres et des instituts.

Aucun de ces ordres n'est indispensable à l'Église ; cependant il manquerait quelque chose à la plénitude de la vie et de l'action de l'Église, si l'élément religieux venait à être

supprimé dans son sein. D'ailleurs, quelle autorité sur la terre a le droit de dire : « Personne, désormais, ne suivra plus les conseils de Jésus-Christ? »

S'il en est ainsi de l'Église en général, à plus forte raison ne peut-il être question de détruire l'état religieux dans l'Église orientale, où, en vertu d'une discipline en vigueur depuis des siècles, c'est à peu près uniquement parmi les religieux que l'on trouve des prêtres célibataires, et que peuvent se recruter les membres de l'épiscopat. A ce double titre, les religieux exercent en Orient une plus grande influence qu'ailleurs et y occupent une situation plus considérable.

Tout cela s'applique parfaitement à l'Église russe. Ajoutons encore que de tout temps les moines ont été singulièrement populaires en Russie. Toutes les pages de l'histoire en portent témoignage, et il faut que cette popularité ait jeté de bien profondes racines, puisqu'elle n'a pas encore complétement disparu, malgré la décadence des monastères. Le prêtre marié, ou, pour employer le mot usité dans la conversation familière, le pope, n'est pas populaire; la femme du pope, les enfants du pope le sont encore moins. Le moine, malgré tout, est resté en possession de la faveur des fidèles. Cette popularité est même aujourd'hui, si affaiblie qu'elle soit, sa seule force, sa seule puissance.

L'auteur anonyme du livre sur *le Clergé blanc et le Clergé noir*, aveuglé par ses préventions, n'a rien compris de tout cela. Il cite sérieusement le *Juif-Errant*, le *Maudit* et autres ouvrages de même espèce. Après cela, étonnez-vous qu'il ne comprenne rien à la vie religieuse! Il ne voit dans les monastères russes que deux choses : les richesses et les abus. Les richesses, il les exagère et conclut à la nécessité de les confisquer; les abus, il les signale, non pour les réformer, mais pour provoquer la suppression de l'état religieux.

Disons quelques mots des richesses. Il faut d'abord distinguer entre les trésors des églises et les biens des monastères. Dans les églises, dans les sacristies, il y a des calices, des encensoirs, des chandeliers, des chapes et des chasubles brodées, des perles fines, des images recouvertes de lames

d'or et d'argent, ornées de turquoises, de rubis, d'émeraudes et de diamants. Je reconnais volontiers que toutes ces richesses peuvent représenter une valeur considérable; mais les moines en sont plutôt les gardiens que les propriétaires : ils ne peuvent en distraire aucune partie à leur usage personnel; en un mot, ils n'en sont pas plus riches pour cela.

Je sais bien qu'il est facile de trouver des économistes qui, à la vue de ces capitaux improductifs, conseilleraient d'en faire un autre emploi. Je voudrais d'abord qu'on fît ce raisonnement à toutes les femmes qui ont des diamants. Je doute fort qu'elles le trouvassent concluant.

Un évêque catholique des États-Unis rencontra un jour à Rome, en face de Saint-Pierre, un citoyen de la grande république transatlantique. Celui-ci, pénétré d'admiration à la vue de l'immense basilique, demanda au prélat s'il ne serait pas possible d'ériger en Amérique un pareil édifice.— « Pourquoi pas? répondit l'évêque, qui ne voulait pas froisser son amour-propre national. — Et croyez-vous qu'on retirerait les intérêts du capital? » — Se figure-t-on Saint-Pierre de Rome la propriété d'une société en commandite, servant des dividendes à ses actionnaires?

Lorsque Marie-Madeleine répandit sur les pieds du Sauveur un parfum de grand prix et brisa le vase d'albâtre qui le contenait, les assistants, à la vue de cette prodigalité, firent entendre des murmures contre elle; mais le divin Sauveur prit sa défense. Il en est de même de l'or et de l'argent, des perles fines et des pierres précieuses employées à l'ornement des églises. Ce n'est pas un placement d'argent, mais c'est un témoignage sensible de la foi des populations, qui donnent de leur superflu pour augmenter la splendeur du culte et la magnificence des temples du Dieu qu'elles adorent.

Il est vrai qu'il y a telles circonstances où le clergé peut et doit sacrifier jusqu'aux vases sacrés pour subvenir aux besoins des membres souffrants de Jésus-Christ; mais on ne saurait en conclure qu'il faille confisquer ces trésors. Quel est le ministre des finances qui oserait proposer à la signature de l'empereur de Russie une mesure devant laquelle se sont arrêtés

Pierre I[er] et Catherine II, à laquelle Biren lui-même n'a pu se résoudre?

Laissons donc de côté les trésors déposés dans les églises et les sacristies des monastères, et parlons des revenus des moines et de leurs propriétés. Tous ces biens ont été confisqués, il y a plus de cent ans, par Catherine II. L'histoire de cette confiscation est curieuse. Elle a été écrite, avec plus de soin que de clarté, par M. Vladimir Milutin, dont le travail a été publié en 1860 et 1861 dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Moscou.* Nous ferons quelques emprunts à ce document.

Dans les temps anciens, le clergé jouissait de grandes immunités, qui, sans jamais avoir été consacrées par une législation générale, étaient le résultat de priviléges particuliers et de chartes accordées à chaque monastère. Ces priviléges présentent une grande variété. En général, les biens du clergé étaient exempts d'impôts ; leur administration appartenait exclusivement aux monastères ou aux évêques; la justice y était rendue, non par les agents du prince, mais par ceux de l'autorité ecclésiastique : si bien que les domaines ecclésiastiques formaient presque des États indépendants. Tous les pouvoirs publics, y compris les khans de la Horde d'or, avaient contribué à créer cet état de choses. La réaction commença à se manifester au XVI[e] siècle sous les derniers princes de la dynastie des Rurik. Ils prirent contre l'accroissement excessif des biens du clergé, des mesures qui ne furent pas appliquées en toute rigueur.

Quand on songe aux circonstances qui ont amené et accompagné l'avénement au trône des Romanof, on est porté à croire que cette dynastie devait témoigner au clergé la reconnaissance la plus vive et la confiance la plus illimitée. Il en a été tout autrement. Le jeune Michel, tant que son père le patriarche était en vie, ne pouvait guère s'attaquer aux priviléges ecclésiastiques; mais le tsar Alexis prit à l'égard des biens du clergé une mesure radicale. Il constitua, sous le nom de *Monastyrski Prikaz,* une espèce de tribunal chargé de connaître de tous les procès relatifs à ces biens, et

en même temps de les administrer, de dresser les baux et de lever les taxes. Les évêques, les monastères, les églises conservaient la propriété de leurs domaines et en recevaient les revenus ; l'administration, la perception et la comptabilité leur étaient retirées. Comme il était facile de le prévoir, depuis cette intervention de la bureaucratie, leurs revenus diminuaient considérablement. De plus, ils étaient soumis à un contrôle qui les gênait beaucoup. L'établissement du *Monastyrski Prikaz* a joué un grand rôle dans la déposition du patriarche Nicon ; je suis surpris que M. Vl. Milutin n'en dise rien.

Immédiatement après la mort du tsar Alexis, ce tribunal fut aboli. Pierre Ier le rétablit quelques années plus tard ; et sous différents noms, avec de légères modifications, il a subsisté presque sans interruption, jusqu'à la mesure radicale prise par Catherine.

Pierre Ier avait déterminé le taux des besoins de chaque couvent, et il avait eu soin de l'estimer assez bas. On prélevait sur les revenus de chaque couvent la somme fixée par Pierre, et on la remettait aux moines ; le surplus était appliqué suivant ce qu'exigeait le *bien de l'Église et de la patrie*. Quelquefois les mêmes motifs engageaient le souverain à disposer, non-seulement des revenus, mais des propriétés elles-mêmes. Ainsi, de vastes domaines ecclésiastiques furent octroyés à Menchikof. De plus, Pierre avait imaginé de donner aux monastères des pensionnaires : c'étaient les invalides de ses armées, et les galériens vieux, infirmes, estropiés ou fous. Les invalides, les galériens et les moines recevaient même ration. Le tsar réformateur se plaignait de l'ignorance des moines ; c'est probablement pour cela qu'il leur avait sévèrement interdit d'avoir dans leurs cellules du papier, des plumes et de l'encre. De plus, personne ne pouvait être admis à la profession religieuse sans un oukase impérial.

Quand la dynastie des Romanof se fut éteinte dans la personne d'Élisabeth, la couronne passa à la dynastie des Holstein Gottorp. Pierre III n'avait guère qu'à renouveler et à confirmer ce qui avait été fait par les Romanof pour con-

sommer la confiscation des biens ecclésiastiques. Les mesures qu'il prescrivit n'en excitèrent pas moins un vif mécontentement dans le clergé, et ce fut l'un des griefs que l'on mit en avant lors de la révolution qui lui ôta le trône et la vie. A peine Catherine II crut-elle son autorité suffisamment affermie, qu'elle reprit le projet de Pierre III, et par son oukase du 26 février 1764, s'empara de tous les domaines ecclésiastiques.

Il n'y eut de résistance que de la part d'Arsène Matséiévitch, archevêque de Rostof, qui fut dégradé en 1764, et enfermé dans une étroite prison à Revel, sous le nom de *vral*, c'est-à-dire *radoteur*. Il y mourut en 1772.

Notons encore que dans un oukase relatif au même sujet et daté du 12 août 1762 (la révolution qui avait mis Catherine II sur le trône avait eu lieu le 28 juin de la même année, et Pierre III était mort le 6 juillet), la tsarine dit qu'elle a reçu de Dieu, comme tous les monarques, *l'autorité principale dans l'Église.*

Sur les vastes domaines confisqués en 1764, il y avait une population de 910,866 paysans, sans compter les femmes [1]; ils furent immédiatement imposés à 1 rouble 50 kopeks par tête, et rapportèrent à la couronne, dès la première année, 1,366,229 roubles ou 5,464,916 francs. L'État préleva sur cette somme 403,712 roubles pour les allocations au clergé, et bénéficia ainsi de 962,517 roubles, soit 3,850,068 francs. Bientôt après on éprouva le besoin d'élever le taux de la redevance des paysans; en 1772, elle était de 2 roubles 70 kopeks, et en 1783, de 3 roubles 70 kopeks. A mesure que les charges des paysans devenaient plus lourdes, les revenus de la couronne devenaient plus considérables. En 1783, les biens confisqués rapportèrent 3,370,000 roubles ou 13,480,000 francs. Nous ne savons pas à quel taux peuvent monter aujourd'hui les recettes de l'État provenant de ce chef. Disons seulement que les allocations au clergé *orthodoxe* figurent sur le budget

[1] Les deux tiers appartenaient aux monastères, un tiers aux évêques, aux cathédrales, etc.

de 1865 pour une somme de 5,806,210 r. ou 23,224,840 fr. Il nous est permis d'en conclure que la confiscation de 1764 n'a pas enrichi le Trésor et l'a placé en face des plaintes et des exigences croissantes du clergé.

Mais tout ceci est de l'histoire ancienne : il s'agit de savoir à combien se montent aujourd'hui les revenus des couvents. Notre auteur anonyme ne nous en donne pas le chiffre exact, qui d'ailleurs n'est pas connu. On peut toutefois s'en faire une idée approximative en passant en revue les sources diverses auxquelles ils sont puisés. Il y a la subvention de l'État, les biens immeubles, comme pêcheries, moulins, prairies, forêts, terres labourables, etc. Toutes les autres recettes peuvent être comprises sous le nom d'aumônes. Examinons successivement ces différentes ressources.

L'oukase du 26 février 1764 ne s'était pas borné à confisquer les biens du clergé; il avait supprimé la plus grande partie des couvents. Ceux qui étaient conservés étaient divisés en deux catégories : les couvents subventionnés et ceux qui ne l'étaient pas.

La première catégorie comprend des monastères de 1re, de 2e et de 3e classe. Parmi les couvents de 1re classe, il y en a sept plus importants que les autres qui portent le nom de Stauropégies. Au-dessus et en dehors de ces trois classes, sont les quatre grandes Laures : celle des Cryptes, à Kief; celle de Saint-Serge ou de la Trinité, aux environs de Moscou; celle de Saint-Alexandre Nevsky, à Saint-Pétersbourg; et enfin celle de Potchayef, en Volhynie, enlevée aux grecs-unis en 1833.

Les monastères subventionnés reçoivent une allocation annuelle qui peut être considérée comme une espèce d'indemnité pour les biens confisqués; mais il saute aux yeux que cette allocation est loin de représenter la valeur des propriétés enlevées. Dans un monastère de première classe, cette subvention est ainsi répartie :

| | |
|---|---|
| L'Archimandrite | 500 roubles. |
| Le Vicaire | 50 |
| Le Trésorier | 25 |
| Huit prêtres à 13 roubles | 104 |
| Quatre diacres à 13 roubles | 52 |
| Deux gardiens à 10 roubles | 20 |
| Un boulanger, un économe, un cellérier et huit moines à 9 roubles | 99 |
| Cinq infirmiers à 8 roubles | 40 |
| Employés laïques : un écrivain à 19 roub. et vingt-quatre serviteurs à 9 roubles, plus 55 roubles de supplément | 290 |
| Entretien et réparation de l'église | 400 |
| Entretien des chevaux | 62 r. 50 k. |
| Pour le bois | 150 |
| Entretien des hôtes | 100 |
| Bière et eau-de-vie | 125 |
| TOTAL | 2017 r. 50 k. (8070 fr.) |

Un monastère de 2e classe reçoit 1611 r. 90 k. (6,447 fr. 60 c.); un monastère de 3e classe, 670 r. 30 k. (2,881 fr. 20 c.)[1].

Un rapport officiel du comte Protassof, pour 1850, nous donne le nombre des monastères de chaque classe; ce qui nous permet d'évaluer le montant de la subvention. Ainsi, nous aurons :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pour 39 couvents de | 1re classe | 78,682 r. 50 k. | |
| 65 | » 2e | 104,773 r. 50 k. | |
| 113 | » 3e | 75,743 r. 90 k. | |
| | TOTAL. | 259,199 r. 90 k. | (1,036,799 fr. 60 c.) |

Il est vrai qu'en 1842, dans les provinces de l'ouest, les allocations étaient plus considérables. Voici les chiffres :

| | | |
|---|---|---|
| Couvents de 1re classe | 3,185 r. arg. | 12,740 francs. |
| 2e » | 2,220 » | 8,880 |
| 3e » | 1,540 » | 6,160 |

Ce qui fait, en supposant dans les couvents de 1re classe une trentaine de moines, plus de 400 francs par tête ; il fallait bien payer l'apostasie des moines grecs-unis en 1839.

[1] Silbernagl, *Verfassung der kirchen des Orients*, p. 133, 134.

Nous avons parlé, dans la première partie (p. 252), de fondations perpétuelles placées en rentes sur l'État à 4 p. 100, et affectées au clergé, avec obligation de prier pour les trépassés. Cette somme se monte à 64 millions de roubles, 256 millions de francs ; elle donne donc un revenu de 2,560,000 roubles ou 5,120,000 francs. — Nous ne savons pas quelle est sur ce revenu la part afférente au clergé régulier. Il doit en avoir au moins la moitié.

Après la confiscation de 1764, l'État alloua encore une autre espèce d'indemnité aux couvents. Ils avaient perdu leurs serfs ; pour les remplacer, l'État envoya dans chacun des monastères subventionnés un certain nombre de paysans, chargés du service intérieur. Ils devaient y demeurer vingt-cinq ans, après quoi ils rentraient dans leurs villages et étaient remplacés par d'autres. Ces serviteurs gratuitement fournis par l'État, étaient au nombre de 12 pour les couvents de 3e classe, de 17 pour ceux de 2e classe, et pour les autres en proportion. Lors de l'émancipation des serfs, en 1861, le gouvernement jugea avec raison qu'il était temps de mettre un terme à un ordre de choses qui rappelait trop la corvée, et les couvents reçoivent depuis lors, comme indemnité, une somme de 307,850 roubles argent (1,200,000 fr.). Par conséquent, en additionnant les deux subventions de l'État aux monastères d'hommes, nous aurons

| | | |
|---|---|---|
| | 259,199 r. 90 k. | |
| | 307,850 | |
| TOTAL. | 567,850 r. 90 k. | (2,268,199 fr. 60 c.) |

ce qui ne paraîtra pas exorbitant, si l'on pense que l'entretien du clergé orthodoxe est porté, au budget de 1865, pour la somme de 5,806,210 roubles argent (23,224,840 fr.).

Passons maintenant aux immeubles.

Depuis l'oukase de 1864, les monastères russes ne pouvaient plus posséder des terres habitées par des paysans attachés à la glèbe; mais ils ont conservé des pêcheries, des moulins, des prairies, des bois, des terres labourables, et ils ont le droit d'en acquérir. L'État lui-même leur a donné et con-

tinue à leur donner encore de temps à autre des propriétés de ce genre. Le 18 décembre 1797, l'empereur Paul publia un oukase qui accorde trente hectares de terre à tous les couvents, subventionnés ou non. Pendant l'espace de vingt années, de 1842 à 1861, 168 couvents ont reçu 16,879 hectares ; ce qui fait en moyenne 100 hectares par couvent. En 1858, 1,240 hectares de bois ont été attribués à la Laure de Saint-Serge. Les 24 couvents de la province de Novgorod possèdent 9,641 hectares. En 1861, le couvent de Sarof, dans le gouvernement de Tambof, mettait en coupes réglées 6,000 hectares de bois. Rien que la gomme recueillie sur les arbres résineux des forêts appartenant à ce couvent, a été vendue 48,000 francs. De tout ceci, il faut conclure que, malgré la confiscation de 1764, les monastères russes possèdent encore des immeubles d'une assez grande valeur.

Mais les plus gros revenus de ces maisons proviennent d'une autre source. Les Russes donnent volontiers aux couvents, et la générosité du peuple russe est sollicitée à chaque instant par les inventions les plus variées et les plus ingénieuses. Les riches et les grands aiment à se faire enterrer dans l'enceinte des monastères; les places s'y vendent fort cher. Les enterrements, les prières que l'on fait réciter sur la tombe des parents rapportent aux moines d'assez belles sommes. Des frères quêteurs parcourent toute la Russie en recueillant des aumônes. Dans les lieux les plus fréquentés, dans les grandes villes, sur les routes, on voit quelquefois des chapelles ou des oratoires, dans lesquels on ne dit pas la messe, mais où l'on expose quelques images vénérées. Ces chapelles sont très-fréquentées par le peuple russe, et chacun de ceux qui y vont achète un cierge ou bien dépose dans le tronc quelque argent. Les images réputées miraculeuses, ainsi que les reliques des saints, sont ordinairement dans les églises des couvents, où elles attirent une énorme affluence; et personne n'y va les mains vides. Il y a quelques années, le Synode a canonisé un évêque nommé Tychon. La translation solennelle de ses reliques, qui équivaut à la cérémonie de la canonisation, avait attiré 250,000 per-

sonnes. On prétend que la Laure de Saint-Serge voit arriver chaque année un million de pèlerins. La célèbre image de Notre-Dame d'Ibérie, qui est exposée dans une chapelle bâtie contre les murs du Kremlin, à Moscou, appartient au couvent de Pérerva. On estime qu'en 1843 les recettes de cette chapelle ont monté à 400,000 fr.

Suivant le *Golos* (1865, 283), la seule Laure de Saint-Serge a au moins deux millions de revenus: celle des Cryptes, à Kief, est aussi extrêmement riche. Notre anonyme accumule un grand nombre de citations et de chiffres, pour montrer avec quelle habileté et souvent quelle astuce l'esprit religieux et la crédulité du peuple russe sont exploités par les moines. Nous sommes disposés à croire qu'il y a de l'exagération dans ses appréciations, mais il est difficile de n'ajouter aucune créance à ce qu'il raconte.

Quel usage fait-on de toutes ces richesses? Sont-elles employées aux missions, au soulagement des pauvres, à la fondation d'hôpitaux, d'écoles, de colléges, de bibliothèques? On peut répondre hardiment qu'une très-petite partie du revenu des couvents reçoit cette destination. C'est un fait notoire qu'une portion des aumônes est détournée par ceux-là mêmes qui les recueillent. Ensuite, dans les monastères où la vie commune n'est pas établie, — et ils sont de beaucoup les plus nombreux, — un tiers des revenus forme la part du supérieur, qui vit dans le luxe et assez souvent enrichit sa famille. D'après le *Golos* (1865, 283), les revenus des supérieurs de couvents devraient être évalués comme il suit :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Dans les Couvents de | 3e classe | 1,000 à 5,000 | r. arg. | (4,000 à 20,000 fr.) |
| | 2e » | 5,000 à 10,000 | » | (20,000 à 40,000 fr.) |
| | 1re » | 10,000 à 30,000 | » | (40,000 à 120,000 fr.) |
| Dans les Laures. | | 40,000 à 60,000 | » | (160,000 à 240,000 fr.) |

Notre auteur propose au Gouvernement de reprendre et de compléter la mesure prise en 1764, c'est-à-dire de confisquer encore une fois les biens des couvents. Ce serait à nos yeux une injustice et une grave atteinte au droit de propriété. Nous croyons de plus que, dans tous ces chiffres, il y a beaucoup de mirage. En estimant en moyenne les frais d'entretien des

moines, avec leurs novices et leurs aspirants, à 100 r. par an et par tête, soit 400 fr., on fait sans doute une évaluation très-modeste, et on ne leur donne pas le moyen de vivre avec luxe. Cependant, si vous faites entrer en ligne de compte les dix mille moines, novices et aspirants qui habitent les couvents russes, vous arriverez immédiatement au chiffre très-respectable d'un million de roubles ou quatre millions de francs. Au premier moment, cela paraît considérable; mais, divisé par dix mille, c'est fort peu de chose. Admettons même que la somme soit doublée : quels sont les hommes, parmi ceux qui crient le plus contre les richesses des couvents, qui consentiraient à vivre avec huit cents francs?

Nous ne croyons pas les couvents aussi riches que notre anonyme voudrait le persuader; mais supposons qu'ils le soient, ce n'est pas là qu'est le mal. Si la vie commune était introduite partout, si les supérieurs y étaient assujettis comme les autres, s'ils ne pouvaient rien détourner des revenus du monastère pour eux ou pour leurs proches, il ne serait pas difficile de trouver un emploi utile aux ressources des maisons religieuses. Oui sans doute, il faut des écoles en Russie, il faut des hôpitaux, des hospices, des orphelinats, des asiles pour la vieillesse et beaucoup d'autres choses; mais, au lieu de supprimer les moines et de confisquer leurs propriétés, faites en sorte qu'ils organisent eux-mêmes toutes ces œuvres utiles. Ils peuvent le faire mieux et plus économiquement que la bureaucratie. Et le droit de propriété sera respecté, la justice ne sera pas lésée.

Le véritable scándale ne consiste pas dans le plus ou moins de revenus que peuvent avoir les couvents, mais dans le mauvais usage qu'ils en font, et surtout dans le fait que cet argent sert à enrichir les supérieurs. C'est là le mal qu'il faut déraciner; or la législation russe, loin de le combattre, le favorise.

Ce que voudraient l'auteur anonyme du livre sur *le Clergé blanc et le Clergé noir* et les hommes qui l'ont inspiré, c'est tout simplement dépouiller le clergé célibataire des aumônes qu'il reçoit des mains du peuple, pour subvenir aux frais de

toilette des femmes et des filles des prêtres mariés. Qu'on ait au moins le courage de le dire!

Avant de parler des abus, jetons un coup d'œil sur la situation des monastères en Russie.

Tous sont censés vivre sous la règle de saint Basile. Ils ne sont pas unis entre eux de manière à former une ou plusieurs congrégations. Autrefois, il n'en était pas ainsi. Il y avait de grands monastères auxquels se rattachaient un nombre plus ou moins considérable d'autres couvents, placés sous la tutelle et la juridiction de l'abbaye centrale. La Laure de Saint-Serge avait quarante maisons sous sa dépendance. Ces liens salutaires faisaient la force de l'ordre monastique ; ils étaient une garantie du maintien de la discipline. A mesure que la main de l'État s'est étendue sur l'Église et lui a enlevé son indépendance, ces liens ont été brisés ; les monastères ont été isolés, et c'est une des causes de leur faiblesse et de leur décadence.

L'action de l'État s'est fait sentir encore d'une autre façon. Les couvents étaient jadis très-nombreux. En 1762, sans compter la Petite Russie et la Russie Blanche, il y avait encore

| | | |
|---|---|---|
| | 732 | couvents d'hommes. |
| | 222 | couvents de femmes. |
| TOTAL. | 954 | |

L'oukase de Catherine II, qui confisquait les biens du clergé, régla qu'il n'y aurait plus désormais que

| | | |
|---|---|---|
| | 361 | couvents d'hommes. |
| | 39 | couvents de femmes. |
| TOTAL. | 400 | |

C'était la suppression de 544 couvents. Peu à peu, on fut obligé de se relâcher de cette rigueur, et le nombre des couvents a depuis toujours été croissant.

Voici les chiffres que nous avons pu nous procurer :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1810. . . . | — | — | — | | 452 |
| 1815. . . . | 387 couv. d'hommes. | | 91 couv. de femmes. | | 478 |
| 1830. . . . | 408 | » | 101 | » | 509 |
| 1836. . . . | 410 | » | 102 | » | 512 |
| 1837. . . . | 412 | » | 103 | » | 515 |
| 1838. . . . | 435 | » | 113 | » | 548 |
| 1849. . . . | 462 | » | 123 | » | 585 |
| 1850. . . . | 464 | » | 123 | » | 587 |
| 1860. . . . | 614 [1] | » | 137 | » | 751 |

Voici maintenant le nombre des religieux et religieuses d'après les mêmes documents[2] :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1815. . . . | 4,900 moines. | | 1,696 religieuses. | | 6,596 |
| 1818. . . . | — | | — | | 7,000 |
| 1835. . . . | 4,396 | » | 3,161 | » | 7,557 |
| 1836. . . . | 4,432 | » | 2,544 | » | 6,976 |
| 1837. . . . | 5,703 | » | 2,655 | » | 8,358 |
| 1838. . . . | 6,724 | » | 2,352 | » | 9,076 |
| 1849. . . . | 5,105 | » | 2,595 | » | 7,700 |
| 1850. . . . | 4,978 | » | 2,313 | » | 7,291 |

Ces chiffres présentent d'étranges anomalies. Il ne faut pas perdre de vue que les monastères des grecs-unis, incorporés en 1839, sont comptés comme faisant partie de l'Église russe en 1838. C'est ainsi que s'explique cet accroissement subit de mille moines en une année. Déjà, l'année précédente, il y avait eu une augmentation inexplicable de douze cents moines. Il est permis de supposer que c'étaient des grecs-unis enlevés à leurs couvents et incorporés dans les couvents russes. Mais ces acquisitions iniques n'ont pu profiter à l'Église russe : douze ans après, il ne restait plus rien de cet accroissement momentané.

[1] Nous ne nous expliquons pas comment le nombre des couvents d'hommes a pu s'accroître de 150 en dix ans (1850 à 1860).

[2] Ces documents sont :

*a.* Mgr Philarète, archevêque de Kharkof, mort récemment sur le siége de Tchernigof : *Histoire de l'Église russe* (en russe), t. V, p. 130.

*b.* P. Theiner. *L'Église schismatique russe*, p. 416, 417.

*c.* Les comptes rendus officiels du comte Protassof pour 1850 et 1851.

*d.* L'auteur anonyme du livre sur *Le Clergé blanc et le Clergé noir*, t. I p. 166, 210.

Ah ! si ces moines pouvaient se lever de la tombe dans laquelle ils sont couchés et nous faire le récit des manœuvres, des fraudes, des violences à l'aide desquelles on est parvenu à les faire figurer sur le compte rendu que le comte Protassof présentait à l'empereur Nicolas; s'ils pouvaient nous dire par suite de quels accidents ils ont successivement disparu de ces listes lugubres ! Est-ce la Sibérie qui les a recueillis ? Est-ce la mort qui les a délivrés ? Nous n'en savons rien. Nous voyons seulement ces chiffres grossir subitement, puis se fondre, comme une avalanche qui se précipite dans la vallée, et y disparaît ensuite sous les rayons du soleil.

Dans les chiffres que nous avons cités, relevons une seconde anomalie. Les religieux sont presque trois fois plus nombreux que les religieuses. Un autre document nous donne le chiffre des personnes des deux sexes admises à la profession religieuse de 1841 à 1857, pendant un espace de seize années (l'année 1848 non comprise) :

| | |
|---|---|
| | 4147 hommes. |
| | 1569 femmes. |
| TOTAL. . | 5716 |

La proportion entre les deux sexes est encore à peu près la même. Mais si nous faisons entrer dans notre calcul les novices des deux sexes, les aspirants et les aspirantes, en un mot toute la population des cloîtres, nous obtiendrons des chiffres différents, comme il est aisé de s'en convaincre par le tableau suivant :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1835. . . . | 5,739 | hommes. | 6,411 | femmes. | 12,150 |
| 1836. . . . | 5,978 | » | 9,271 | » | 12,249 |
| 1837. . . . | 7,163 | » | 6,089 | » | 13 252 |
| 1838. . . . | 8,339 | » | 6,385 | » | 14,724 |
| 1861. . . . | 10,527 | » | — | | — |

Ce qui donne la proportion suivante :

| | hommes | | femmes | |
|---|---|---|---|---|
| En 1835. . . . | 47 | p. 100. | 53 | p. 100. |
| 1836. . . . | 48 | » | 52 | » |
| 1837. . . . | 54 | » | 46 | » |
| 1838. . . . | 56 | » | 44 | » |

C'est-à-dire que la population féminine dans les cloitres est, à peu de chose près, égale à la population masculine. Il résulte donc des chiffres que, dans les couvents de femmes, le nombre des novices et des aspirantes est beaucoup plus grand que celui des religieuses.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1835. . . . | 3,161 | religieuses. | 3,250 | aspirantes. | 6,411 | en tout. |
| 1836. . . . | 2,544 | » | 3,727 | » | 6,271 | » |
| 1837. . . . | 2,655 | » | 3,454 | » | 6,089 | » |
| 1838. . . . | 2,322 | » | 4,033 | » | 6,385 | » |
| 1849. . . . | 2,595 | » | 5,825 | » | 8,420 | » |
| 1850. . . . | 2,313 | » | 6,230[1] | » | 8,543 | » |

Nous croyons trouver la cause de cette anomalie dans un oukase de Pierre le Grand qui défend d'admettre à la profession religieuse les femmes ou les filles qui n'ont pas quarante ans[2]. Il en résulte que beaucoup de jeunes personnes demeurent au couvent et partagent le genre de vie des religieuses en attendant l'âge de leur profession. Or cette attente se prolonge quelquefois pendant vingt années ou davantage. Après un séjour plus ou moins long, quelques-unes font profession, d'autres rentrent dans le monde, d'autres encore continuent d'habiter le cloître sans prononcer de vœux. Il n'est pas étonnant dès lors que le nombre des personnes comprises sous le nom de novices et d'aspirantes soit plus considérable que celui des professes.

Enfin, le tableau mis plus haut sous les yeux du lecteur présente une troisième irrégularité à laquelle nous n'avons pas trouvé d'explication. Comment se fait-il qu'en 1836 le nombre des professes diminue tout à coup de 617, tandis que celui des aspirantes augmente de 477? L'année suivante, au contraire, le nombre des professes augmente de 111, celui des aspirantes diminue de 273. Et l'année d'après, nous voyons 333 professes de moins et 579 aspirantes de plus.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1836. . . . | professes | — 617, | aspirantes. | + 477 |
| 1837. . . . | » | + 111 | » | — 273 |
| 1838. . . . | » | — 333 | » | + 579 |

[1] Le chiffre des novices et aspirantes, dans les couvents non subventionnés, n'est donné que pour les années 1849 et 1850.

[2] *Code russe*, t. IX, a. 250

N'est-ce pas encore la réunion violente des grecs-unis qui est cause de ces étranges fluctuations?

Nous avons vu qu'en faisant entrer en compte les novices et aspirants des deux sexes, les couvents d'hommes et les couvents de femmes avaient à peu près le même nombre de sujets. Si nous examinons ces chiffres de plus près, nous verrons que les moines et les religieuses ne se recrutent pas dans les mêmes milieux. De 1841 à 1857, comme nous l'avons déjà remarqué, 4,147 hommes et 1,569 femmes ont été admis à la profession religieuse. Voyons à quelles classes de la société appartiennent les uns et les autres.

Nous distinguons cinq classes différentes : le clergé, la noblesse, la population urbaine, la population rurale et les militaires. Sous le nom de clergé figure toute la caste dont nous avons parlé précédemment, c'est-à-dire les prêtres, diacres, clercs, avec leurs femmes et leurs enfants. Par noblesse, nous entendons, outre la noblesse proprement dite, tous les employés du gouvernement; ce qui comprend les médecins, les professeurs, et en général tous les hommes appartenant aux professions libérales ou qui occupent un poste dans l'administration. La population urbaine se compose des marchands, bourgeois, artisans, et de tout ce que l'on entend en Russie par raznotchintzy. A la population rurale appartiennent les paysans de toute catégorie. Enfin, sous le nom de militaires, nous faisons entrer en ligne de compte les soldats avec leurs femmes et leurs enfants. Ces explications données, voici dans quelle proportion les moines se recrutent dans ces diverses classes.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Clergé. . . . . . | 2,253 | 54,3 | p. 100. |
| Pop. urbaine . . . | 944 | 22,3 | » |
| Pop. rurale. . . . | 684 | 16,3 | » |
| Militaires. . . . . | 141 | 3,4 | » |
| Noblesse. . . . . . | 125 | 3 | » |

Pour les religieuses, nous avons les chiffres suivants :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pop. urbaine. . . . | 608 | 38,8 | p. 100. |
| Pop. rurale. . . . . | 492 | 31 | » |
| Clergé. . . . . . . | 213 | 13 | » |
| Noblesse. . . . . . | 190 | 12 | » |
| Militaires. . . . . . | 66 | 4 | » |

Ainsi, la majorité des moines appartient à la tribu de Lévi, tandis qu'il n'y a guère qu'un huitième des religieuses qui sorte de ses rangs. La raison en est bien simple. Nous avons vu que tous les membres de l'épiscopat, dans l'Église russe, sont pris parmi les moines. C'est là le motif qui engage un bon nombre de jeunes gens, à l'issue de leurs études théologiques, à renoncer au mariage et à prendre l'habit religieux. Il n'existe rien de pareil pour les femmes. Il y a donc parmi les moines toute une catégorie qui n'a point d'analogue parmi les religieuses.

La différence entre les 4,147 moines et les 1,569 religieuses est de 2,578 ; elle répond à peu près exactement au chiffre de 2,253, qui représente le nombre des moines sortis de la caste sacerdotale.

Nous allons parler tout à l'heure de cette nombreuse catégorie de moines pour lesquels la profession religieuse est une carrière beaucoup plus qu'une vocation. Bornons-nous à observer maintenant qu'ils forment la majorité, et disons quelques mots des autres.

La noblesse, les classes administratives et les professions libérales donnent, en moyenne tous les ans, sept sujets. C'est peu. Les anciens soldats en fournissent huit; ce n'est pas la peine non plus d'en parler. 43 vocations forment le contingent de la population rurale; 59 celui de la population urbaine. Les habitants des campagnes sont onze fois plus nombreux que ceux des villes, et il semble d'ailleurs que la vie des champs devrait disposer mieux à la vie religieuse que le tumulte et la corruption des villes. D'où vient donc cette disproportion étrange?

La législation russe a mis à toute vocation religieuse des entraves qui n'arrêtent guère un riche marchand, mais auxquelles un pauvre paysan ne parvient que très-difficilement à se soustraire. Ce fait seul doit exercer une notable influence et expliquer en partie pourquoi il y a beaucoup plus de marchands que de paysans dans les couvents. De plus, suivant notre auteur anonyme, les couvents mettent peu d'empressement à recevoir des paysans pauvres et ignorants qui ne

leur seraient d'aucune utilité, tandis qu'ils accueillent volontiers les marchands qui apportent, en dehors même de la fortune, une grande expérience des affaires, et des relations précieuses dans la classe commerçante. Aussi aime-t-on à les placer à la tête des couvents pauvres, qui ne tardent guère à prospérer sous leur habile gestion. Eux, de leur côté, ne sont pas insensibles à l'espoir de devenir prieurs, abbés, chevaliers de Sainte-Anne et de Saint-Wladimir. S'il en est vraiment ainsi, ce sont des motifs tout autres que la vocation religieuse qui déterminent les marchands à se retirer dans les cloîtres.

Concluons que le peuple russe, en général, fournit aux couvents un très-faible contingent. Le clergé, à lui tout seul, donne, proportion gardée, cent fois plus de sujets que le reste de la population. Les cent quarante recrues[1] qu'il fournit tous les ans aux couvents se subdivisent en plusieurs catégories, qu'il faut bien se garder de confondre.

Il y a d'abord des séminaristes qui n'ont pas pu terminer leurs classes. Leur carrière se trouve brisée : s'ils sortent des rangs du clergé, la conscription est là qui les attend; dans le clergé séculier ils n'ont d'autre perspective que celle de devenir bedeaux ou sacristains ; et encore tous ne sont pas sûrs d'y arriver. Ils embrassent donc l'état religieux, d'autant plus que, par cette voie, ils peuvent espérer de parvenir au diaconat et même à la prêtrise. En tout cas, la vie qu'ils mèneront au couvent sera moins rude que celle qui les attend dans le bas clergé.

Les jeunes gens qui ont achevé leurs études au séminaire ont une carrière ouverte devant eux; ils ne songent guère à revêtir le froc. Cependant il y en a qui embrassent la vie monastique, mais ils sont assez rares. Ce qui arrive très-fréquemment, c'est qu'un prêtre ou un diacre vienne à perdre sa femme. Il ne peut pas se remarier. S'il est jeune encore, il est admis à l'académie et il rentre dans la catégorie dont nous allons parler tout à l'heure ; mais, s'il est un peu plus avancé en âge, il va au couvent ; quelquefois même on l'y oblige. Il

[1] 2,253 en seize ans donnent une moyenne de 140.

ne faut pas oublier que, par une de ces inadvertances si fréquentes dans la législation russe, un prêtre ou diacre qui s'est rendu coupable de fautes graves et qui ne peut plus remplir ses fonctions, est condamné au couvent, comme ailleurs on est condamné au bagne. Il arrive aussi qu'un séminariste qui a terminé ses études, mais qui n'est pas encore ordonné, remplit dans un séminaire les fonctions de professeur. Il est marié, mais vient à perdre sa femme. S'il se remarie, il ne peut plus être ordonné ; il ne le peut pas davantage en restant veuf : il ne lui reste plus qu'à se faire moine, s'il n'aime mieux solliciter une place de professeur dans un gymnase ou embrasser une autre carrière.

Passons maintenant aux jeunes gens qui ont fait leurs classes dans une des quatre académies de Pétersbourg, Moscou, Kief et Kazan. Ceux-là, en restant dans le clergé séculier, sont assurés d'arriver immédiatement au sacerdoce, mais ils ne peuvent prétendre à l'épiscopat, tandis qu'un jeune homme qui fait sa profession dans le cours de ses classes à l'académie, est moralement certain d'être nommé, en quittant les bancs de l'école, inspecteur ou préfet des études dans un séminaire. Au bout de quelques années, il devient recteur ou supérieur, et pour peu qu'il ne nuise pas à son avancement, il ne peut guère manquer d'arriver à l'épiscopat.

C'est donc une carrière, et les détails nombreux dans lesquels entre notre auteur anonyme nous montrent clairement que pour tous, ou peu s'en faut, ce n'est pas autre chose.

Il arrive quelquefois que ces jeunes gens, non-seulement n'ont pas d'attrait pour la vie religieuse, mais éprouvent une répugnance assez forte pour que la perspective d'une mitre ne suffise pas à la vaincre. D'un autre côté, on a de la peine à se procurer le nombre de sujets nécessaires pour remplir les postes qu'on ne peut pas confier à des moines tout à fait ignorants. L'autorité ecclésiastique met tout en œuvre pour déterminer un certain nombre d'élèves de l'académie à embrasser la vie monastique. La lutte est parfois vive. S'il faut s'en rapporter à notre auteur, le célèbre Platon, métropolitain de Moscou au commencement de ce siècle, employait,

dans ces cas-là, un moyen fort étrange. Quand toutes les voies de persuasion avaient échoué, l'étudiant récalcitrant était invité à passer la soirée chez un des moines. Là, on le faisait boire, et après l'avoir enivré, on procédait à la cérémonie qui constitue la profession religieuse, c'est-à-dire à la prise d'habit et à la tonsure. Le lendemain matin à son réveil, le malheureux voyait auprès de son lit, au lieu des vêtements laïques qu'il portait la veille, un habit monastique. Souvent il entrait en fureur et mettait en pièces les insignes de sa profession. Puis sa colère finissait par se calmer; on lui démontrait qu'il n'y avait pas moyen de revenir sur ce qui était fait, et le moine involontaire se résignait en présence du fait accompli.

Toute réflexion serait ici superflue, et rien ne démontre mieux le peu de cas que l'on faisait de la vocation, il y a cinquante ans. Aujourd'hui on n'a plus recours à de pareils expédients, mais les moyens qu'on emploie ne sont guère moins singuliers. Les élèves de l'académie ne se gênent pas pour fréquenter des cafés, des restaurants ou des cabarets du voisinage. Il leur arrive de s'y enivrer à tel point qu'ils perdent connaissance, et qu'on est obligé de les rapporter sur une civière à l'académie. C'est ce qu'on appelle, dans l'argot du lieu, *la translation des reliques*. Quand il y a un de ces étudiants qu'on désire amener à embrasser la vie religieuse malgré toute sa répugnance, on attend qu'il devienne à son tour le héros d'une de ces orgies. Le lendemain, quand il a repris ses esprits, le supérieur le mande chez lui, lui fait une allocution bien sentie et lui annonce son expulsion. Cependant il est prêt à tout pardonner, à tout oublier, si le coupable lui donne des preuves d'un repentir sincère; et, en fait de preuves, il n'en accepte qu'une seule: il faut signer un papier par lequel l'étudiant demande à faire sa profession religieuse.

Un fait pareil a une gravité incontestable. Sans doute il est très-fâcheux qu'un séminariste fréquente les cabarets et puisse y perdre la raison; mais, si le coupable était immédiatement exclu, ce pourrait n'être qu'un accident, et la responsabilité du supérieur ne serait pas gravement compromise.

C'est un fait habituel, et voilà une chose impardonnable. De plus, on en plaisante; c'est encore plus grave. Enfin, ce qui semble tout à fait incroyable, les supérieurs profitent de ce désordre pour forcer le coupable à embrasser la vie religieuse. Ce qui devrait être une cause d'exclusion perpétuelle, ouvre au contraire les portes du cloître.

Pour se rendre compte de ces mœurs étranges, qu'on se figure, par exemple, un jeune séminariste français rapporté au séminaire dans un état d'insensibilité complète à la suite d'une orgie, et le supérieur lui offrant le lendemain son pardon à la condition qu'il entre dans la communauté qui dirige l'établissement; qu'on tâche ensuite de comprendre ce que serait le séminaire, ce que seraient le clergé, les évêques, les congrégations religieuses, si un fait pareil était seulement possible; et qu'on mesure ensuite la distance qui sépare le clergé russe du clergé français !

Il faut remarquer encore ici l'idée que ces supérieurs se font de la vocation, de la profession et de la vie religieuse, en admettant aux vœux solennels un pareil sujet, sans transition, sans préparation, sans amendement.

Il est manifeste que la base fondamentale de toute vie religieuse, la vocation, fait défaut dans les couvents russes. Ce n'est pas la crainte du monde et de ses séductions, l'attrait de la solitude et de la prière, le désir de mener une vie pénitente ou de travailler à sa perfection; ce n'est pas le zèle des âmes, l'amour de Jésus-Christ, le besoin de dévoùment et d'abnégation, qui peuplent ces maisons. Cependant il ne faut pas s'y tromper. Cet attrait pour le cloître se rencontre parmi les Russes beaucoup plus souvent qu'on ne serait disposé à le croire; mais les couvents russes sont dans l'impuissance de satisfaire ces aspirations. Aussi les âmes travaillées de ces saints désirs ne s'y présentent pas, ou si elles s'y présentent, elles n'y restent pas. Quelques-uns croient trouver la réalisation de leurs désirs en Orient; ils vont au Mont-Athos ou en Palestine, et ne rencontrent là que d'amères déceptions. D'autres vont frapper à la porte des couvents de rascolniques, sans plus de succès. Heureux ceux qui ont compris que seule

l'Église catholique possède des asiles où ce qu'ils ont rêvé devient une réalité !

Après la vocation, la première condition de la vie religieuse, c'est le noviciat. Il faut en effet que la vocation soit éprouvée et que l'âme qui aspire à prendre vis-à-vis de Dieu des engagements irrévocables, ait le temps de réfléchir mûrement à la grave démarche qu'elle médite. Il faut de plus qu'elle soit instruite des devoirs de la vie qu'elle va mener désormais, et qu'elle soit formée à la pratique de la règle qu'elle va suivre et des vertus qu'elle doit s'efforcer d'acquérir. Car c'est en tout cela que consiste le noviciat. Or le noviciat fait aussi complétement défaut dans les couvents russes que la vocation. Les élèves des académies de théologie qui embrassent l'état religieux font leur profession sans noviciat; et il arrive qu'ils parviennent à l'épiscopat sans avoir jamais vécu dans un couvent.

Ici se présente une circonstance que nous ne pouvons passer sous silence. D'après la législation russe, comme nous l'avons vu, les femmes ne peuvent faire profession qu'à l'âge de quarante ans; les hommes sont autorisés à prononcer leurs vœux à trente ans, et pour les élèves des académies, la limite a été abaissée à vingt-cinq ans. Ce ne sont pas là les prescriptions du droit canon, mais du droit civil. Il arrive assez souvent qu'un jeune homme a terminé ses études avant vingt-cinq ans : il n'en a que vingt-trois, même dix-neuf. Pour obtenir l'autorisation de lui faire faire sa profession, on ne demande pas de dispense, mais on envoie des pièces fausses constatant qu'il a vingt-cinq ans. Les supérieurs religieux qui envoient ces pièces, les évêques et les membres du Synode qui les reçoivent, savent parfaitement que l'on a eu recours au mensonge : les uns et les autres aiment mieux commettre un péché que de violer une ordonnance impériale qu'il serait facile de rapporter, ou dont on pourrait obtenir une dispense. Mais, à leurs yeux, un oukase est plus inviolable qu'un commandement de Dieu.

Quant aux séminaristes qui n'ont pu terminer leurs études, on est moins pressé de leur faire prendre des engagements ir-

révocables, et ils attendent l'âge de trente ans. Leur noviciat est donc fort long. Mais à quoi se passe ce noviciat? On ne leur fait pas d'instructions sur la vie religieuse, on ne leur apprend pas à faire oraison, à examiner leur conscience, à combattre leurs mauvaises inclinations ; on ne met pas même entre leurs mains des livres qui pourraient venir en aide à leur bonne volonté ; on n'exerce sur eux aucune surveillance ; on ne leur donne pas d'avis charitables ; ils n'ont personne à qui ils puissent ouvrir leur cœur, parler de leurs tentations, de leurs doutes, de leurs peines intérieures ; ils n'ont pas de maître de novices; ils ne fréquentent pas les sacrements. Leur principale occupation consiste à servir de domestique au moine qui est censé les former à la vie religieuse. Ils assistent à des offices fort longs qui ne disent rien à leur intelligence et à leur cœur ; le reste de leur temps se passe à jouer et à s'amuser entre eux, et souvent, il faut le dire, leurs plaisirs ne sont rien moins que religieux. Quand ils s'ennuient derrière les murs du cloître, il y a toujours moyen de les franchir, avec ou sans permission, le jour ou la nuit.

Les moines qui ne viennent pas des académies et des séminaires arrivent en général lorsqu'ils sont avancés en âge; ils ne sont plus en état d'être formés, quand même on le voudrait.

Pas de noviciat, pas de vie religieuse; il n'en peut être autrement. Ailleurs, la règle connue de tous, observée de tous, fait comprendre à chacun tous les jours de la vie la vérité de cette parole du Sauveur : *Mon joug est doux et mon fardeau léger*. Dans les monastères russes, rien de semblable; tantôt le relâchement le plus complet, tantôt le despotisme d'un supérieur qui impose ses caprices, quelquefois les deux à la fois. Quant à la règle, elle n'est observée nulle part. Il faut en dire autant des vœux. Prenons, par exemple, la pauvreté. Il y a en Russie un petit nombre de couvents auxquels on a imposé la vie commune. Là on pourvoit à tous les besoins du religieux ; il n'a rien en propre. Mais ces monastères sont très-peu nombreux, et les moines qui y demeurent ne soupirent en général qu'après le moment où ils pourront les

quitter. Dans les autres couvents on donne aux moines le logement, le chauffage, la nourriture. Leur vêtement, leur chaussure et leurs autres besoins sont à leurs frais. On fait deux parts des revenus ; l'une va dans la caisse, l'autre est partagée entre les moines, sans oublier, comme nous avons dit, que les supérieurs ont à s'enrichir, eux et leurs proches.

La règle qui interdit l'usage de la viande aux moines de Saint-Basile est souvent mise de côté, surtout par ceux qui devraient donner l'exemple. Quant à l'ivrognerie, notre auteur cite une multitude de faits plus navrants les uns que les autres. Il n'est pas rare de voir les moines, les professeurs, les directeurs de séminaire, les archimandrites, les évêques eux-mêmes demander à l'ivresse l'oubli de leurs chagrins. Après cela, on peut se figurer ce que devient le vœu de chasteté. Notre auteur a eu le bon goût de ne pas entrer dans de grands détails sur ce sujet; mais le peu qu'il dit suffit pour nous montrer que les infractions ne sont pas rares. Nous devons ajouter toutefois que, parmi les évêques et les moines, un certain nombre se font remarquer par leur tempérance, leur sobriété, et même par une vie pénitente et mortifiée. Nous ne saurions trop insister sur ce point, le mal n'est pas dans les hommes, mais dans les institutions.

Quant à l'obéissance, au premier aspect, il semble qu'elle soit mieux observée. Si on y regarde de près, on ne tarde pas à s'apercevoir que c'est une obéissance tout humaine, dépouillée de vues surnaturelles, qui n'a rien de commun avec la vertu recommandée si instamment par tous les auteurs ascétiques qui ont traïté de la vie religieuse; souvent ce n'est que de la servilité.

Nous avons résumé à notre point de vue les faits rapportés par l'auteur du livre sur *le Clergé blanc et le Clergé noir*, en nous attachant spécialement à ce qui concerne la vocation, le noviciat, la profession, l'observation des vœux et de la règle. Nous avons omis beaucoup de réflexions qui ne nous ont pas paru exactes, et dans lesquelles nous avons cru reconnaître un esprit hostile aux institutions religieuses; nous ne nous

sommes pas arrêté à des misères inséparables de la condition humaine ; nous sommes disposé à croire que l'auteur a recherché de préférence les côtés sombres du tableau, et qu'il a laissé dans l'ombre ce qui pouvait en atténuer la noirceur ; nous admettons volontiers qu'il y a des exceptions : il n'en résulte pas moins de ce que nous avons vu que les monastères russes sont dans un fort triste état.

Il nous reste à dire quelques mots d'un côté de la question que notre auteur n'a pas touché, et qui a pourtant une grande importance. Nous voulons parler du gouvernement des monastères, du mode de nomination des supérieurs, de leurs rapports avec les évêques et le Synode.

Un ordre religieux est une association. Ceux qui en font partie se proposent un but précis, auquel ils tendent par des moyens déterminés. C'est en constatant l'accord des volontés sur ce but et sur ces moyens, entre celui qui se présente et la société dans laquelle il désire être admis, qu'on peut juger de sa vocation. En entrant en religion on renonce à tout, on abdique sa volonté ; mais tous ces sacrifices se font avec joie en vue de la fin à laquelle on tend. L'abnégation ne peut donc pas aller jusqu'à sacrifier cette fin. Si l'on consent à faire la volonté d'un supérieur dans tout le détail de la vie, c'est à la condition qu'il vous dirigera vers le terme où tend l'abandon de votre propre volonté. Pour cela des garanties sont nécessaires, et l'une de ces garanties est que le supérieur lui-même tende au même but et qu'il lui ait aussi tout sacrifié. En un mot, il faut qu'il soit membre de l'association. Ce n'est pas tout : il faut qu'il possède la confiance des associés, qu'il ait leur suffrage. Aussi, dans tout ordre religieux, le supérieur de l'ordre est nommé par élection.

Il faut encore que, sous l'autorité et la surveillance de l'Église, chaque ordre religieux jouisse d'une certaine indépendance, afin d'être assuré qu'il ne sera pas détourné de sa fin et qu'il y pourra tendre par les moyens que l'association a choisis. Au contraire, qu'un ordre religieux vienne à être gouverné par un homme qui lui est étranger, on voit aussitôt tout se désorganiser. L'histoire de l'Église et surtout

l'histoire des ordres religieux est pleine de ces exemples.

Dans l'Église d'Orient, qui a vu se former dans son sein les premières communautés religieuses, ces principes élémentaires avaient toujours été mis en pratique. C'est là ce qui, de nos jours encore, fait la prospérité du Mont-Athos. Mais vous chercheriez en vain quelque chose de semblable dans les couvents russes. On comprendrait que le Synode exerçât sur eux un droit de contrôle et d'inspection ; mais ce n'est pas ce qui existe. Les grandes laures, qui devraient être les foyers de l'esprit religieux, ne choisissent pas leurs archimandrites. Empruntant fort mal à propos à l'Europe occidentale une de ses plus regrettables inventions, les métropolitains russes sont devenus abbés commandataires des laures, et les évêques des différents siéges reçoivent également en commande un monastère de leur diocèse. Partout c'est la bureaucratie qui nomme les supérieurs[1] ; c'est au Synode qu'ils rendent compte de leur gestion, c'est envers le Synode qu'ils sont responsables ; et quand on dit le Synode, nous le verrons plus tard, on dit équivalemment les bureaux d'un ministère. Par suite, tous ces postes d'archimandrites (abbés), hégoumènes (prieurs), supérieurs, etc., sont devenus les divers échelons d'une carrière. Pour tous ceux qui la suivent, le principal mobile est l'avancement : ils ne songent donc qu'à se faire bien venir de ceux dont ils dépendent. Toute cette organisation bureaucratique est en désaccord complet avec les exigences et les besoins de la vie religieuse.

Il me semble démontré par tout ce qui précède qu'il n'y a plus en Russie que les apparences de la vie monastique ; quant à de véritables moines, à un ordre religieux proprement dit, il n'y en a plus. On pourrait bien proposer des réformes, mais le mal a fait tant de progrès que les réformes les plus radicales ne serviraient de rien. Le jour où le clergé n'existera plus en Russie à l'état de caste, dès qu'il se formera

[1] Il n'y a d'exception que pour un très-petit nombre de couvents, choisis parmi ceux qui ont adopté la vie commune.

un clergé célibataire séculier, tous les monastères tomberont, toute l'organisation monastique actuelle disparaîtra.

Peut-être les couvents dans lesquels la vie commune a été introduite seraient-ils encore susceptibles de réforme. Il faudrait alors séparer les monastères en deux catégories distinctes: on laisserait mourir ceux où la vie commune n'est pas établie; quant à ceux qui ont adopté la vie commune, s'ils sont susceptibles de réforme, il faudrait les réunir en une seule congrégation; ou plutôt il faudrait travailler à créer plusieurs congrégations. Le religieux a pour but de travailler à son salut et à sa perfection, de se sanctifier; mais, à côté de ce but général, il peut avoir un but particulier. Les uns s'adonnent à la vie contemplative, les autres aux missions étrangères, ou bien à l'éducation des enfants, à l'étude et à l'enseignement de la science sacrée, à la prédication, au ministère des âmes, au soin des malades, etc., etc. Pourquoi ne choisirait-on pas un monastère dans lequel on établirait le centre d'une congrégation pour les missious étrangères? Un autre servirait de centre à une congrégation hospitalière, un autre encore à une congrégation enseignante; ailleurs on mettrait des prédicateurs, et ainsi de suite. On ferait un appel aux moines qui ont adopté la vie commune, et on les engagerait à manifester leur attrait pour tel ou tel genre d'occupation. Parmi ceux qui se présenteraient, on choisirait les plus pieux, les plus réguliers, les plus zélés et les plus capables, et on en formerait le noyau des congrégations nouvelles, selon l'attrait qu'ils auraient manifesté. Pour organiser ces congrégations, il serait nécessaire avant tout de laisser une entière liberté à tous ceux qui voudraient y entrer, sans autre limite d'âge que celle déterminée par le droit canon. En même temps, les congrégations elles-mêmes devraient se montrer très-difficiles sur les admissions et très-faciles sur les démissions. Le meilleur moyen d'empêcher le relâchement de s'introduire dans une communauté, c'est d'en ouvrir difficilement la porte à ceux qui entrent et de l'ouvrir volontiers à ceux qui sortent. Il faudrait encore que la vocation fût éprouvée sérieusement pendant un an ou deux à l'aide du noviciat, tous les novices

de la même congrégation étant réunis ensemble et placés sous la direction d'un maître des novices choisi avec le plus grand soin. Le supérieur serait élu par les membres de la congrégation, sans aucune intervention de l'autorité civile, du Synode et des évêques. L'autorité ecclésiastique se bornerait à prendre les mesures nécessaires pour assurer la liberté des élections. Quand une congrégation se développera, elle pourra occuper plusieurs maisons, placées sous l'autorité d'un même supérieur général, chaque maison ayant un supérieur local. Le but particulier que la congrégation se propose, les moyens les plus propres à l'atteindre et les conseils pratiques que suggérera l'expérience, feront la matière des constitutions spéciales à chaque congrégation, et serviront de complément à la règle de saint Basile, qui sera religieusement observée.

C'est complétement à tort que la formation de congrégations composées de plusieurs maisons rattachées à un centre commun, est représentée par quelques auteurs russes comme une innovation empruntée à l'Église latine. Nous avons vu plus haut que le fait existait en Russie autrefois, et que ce n'est pas dans l'intérêt des monastères ni dans celui de l'Église qu'il a été aboli.

Voilà en quelques mots le plan des mesures à prendre pour réformer les monastères, si l'on parvient à trouver les éléments nécessaires dans les couvents où la vie commune est pratiquée. Nous aimerions mieux que, laissant de côté tout ce qui existe, on permît aux hommes de bonne volonté de fonder des communautés nouvelles. Nous le disions tout à l'heure, ce ne sont pas les hommes qui font défaut, ce sont les institutions; ce qui a perdu les monastères, c'est l'intervention de la bureaucratie, ce sont les règlements, c'est le manque d'indépendance. La liberté fera-t-elle surgir des communautés nouvelles? Y verra-t-on plus d'ordre, plus de régularité, plus de zèle? Ce qui fait la vie, la force des ordres religieux, c'est l'esprit qui les anime, et cet esprit, où ira-t-on le prendre? Nous n'en savons rien, mais nous voudrions que l'expérience fût faite.

La Russie s'est glorieusement affranchie de la lèpre du

servage; elle est en train aujourd'hui de s'affranchir du joug d'une bureaucratie tracassière, vénale et corrompue. Les monastères réclament les mêmes réformes, ils demandent à être émancipés, à vivre de leur vie propre. Enlevez les entraves multipliées qui pèsent sur les vocations, sur les fondations, sur toute l'organisation de la vie religieuse; et vous verrez disparaître une grande partie des abus dont vous vous plaignez aujourd'hui. Laissez le peuple libre de donner des aumônes aux couvents, si bon lui semble. Vous vous plaignez de ce que les moines ont quelquefois recours à des moyens que la morale n'avoue pas pour s'attirer des aumônes plus abondantes. La presse et les tribunaux suffisent pour réprimer les écarts qui pourraient exister; ne sortez pas du droit commun.

A côté des monastères de l'Église officielle, laissez aux starovères, laissez aux catholiques la liberté d'établir aussi des couvents, affranchissez-les d'une tutelle oppressive. La justice l'exige, votre intérêt est d'accord avec elle : vous ne savez pas toute l'utilité que vos couvents peuvent retirer d'une libre concurrence. Je ne veux pas le nier : parmi les couvents catholiques, il y en a eu, il y en a encore, dans lesquels des abus se sont glissés, que le relâchement a envahis. Mais remontez aux causes, vous reconnaîtrez que presque toujours, pour ne pas dire toujours, la racine du mal est dans une tutelle excessive de la part de l'État. C'est le public qui fait vivre les communautés, c'est lui qui leur fournit des sujets, qui leur donne ces ressources matérielles sans lesquelles elles ne pourraient pas subsister. Le public ne s'y trompe pas : il soutiendra les communautés qui sont utiles, il retirera son appui à celles qui ont cessé de l'être. Si vous trouvez des exceptions à cette loi, elles s'expliquent toutes par une seule cause, le monopole; avec la libre concurrence, on n'a rien de semblable à craindre.

J. GAGARIN.

---

# LA QUESTION
# DES FAUSSES DÉCRÉTALES
## EN 1866

---

*Decretales Pseudo-Isidorianæ et capitula Angilramni.* Ad fidem librorum manuscriptorum recensuit, fontes indicavit, commentationem de collectione Pseudo-Isidori præmisit PAULUS-HINSCHIUS. Leipsick. Tauchnitz. 1863. (Terminé seulement en 1866. — En vente à Paris chez Lethielleux.) — H. DENZINGER. *Ecloge et epicrisis eorum quæ a recentioribus critiicis de Pseudo-Isidorianis decretalibus statuta sunt.* 1853. Apud MIGNE, *Patr. latin.*, t. CXXX. — G. PHILLIPS. *De collectione Pseudo-Isidori.* 1851. *Ibid.* — BENEDICTI DIACONI *Capitularium collectio.* MIGNE, *Patr. latin.*, t. XCXVII. — H. KNUST. *De Benedicti Levitæ collectione Capitularium.* 1836. Apud PERTZ, *Monumenta Germaniæ historica.* Legum t. II.

Lorsque Pierre Quentel réimprima à Cologne, en 1530, les fausses décrétales éditées pour la première fois en 1523, à à Paris, par le docteur de Sorbonne Jacques Merlin, il termina le volume par cette apostrophe : « Ayez de la reconnaissance aux hommes studieux, studieux lecteur, de ce que vous avez maintenant sous la main les actes des conciles et des Papes, tirés des archives grecques et latines, et réunis en un seul volume par *saint Isidore de Séville*[1] *!* »

Studieux lecteurs et studieux éditeurs ignoraient également le rude labeur qui venait d'être préparé à la critique. Personne ne pouvait prévoir que la controverse soulevée trente années plus tard par les centuriateurs de Magdebourg, sur l'œuvre du prétendu Isidore de Séville, durerait encore en l'année 1866[2].

[1] *Habe gratiam studiosis, lector studiose, quod nunc ad manum habeas tam conciliorum acta quam Pontificum, quæ ex Græcorum et Latinorum promptuariis in unum collegit volumen* ISIDORUS HISPALENSIS ! » — Cf. Migne, *Patr. latin.*, t. CXXX, col. 1177, 1178.

[2] Voir dans Migne, même volume, p. XXIV, la liste, d'ailleurs incomplète, de ceux qui ont écrit sur les fausses décrétales. Cette liste comprend vingt auteurs, dont plus de la moitié appartiennent au XIXe siècle.

Nous n'avons pas à retracer ici les phases de cette controverse. Le mouvement littéraire produit par cette question fournirait la matière d'un ouvrage qui embrasserait une partie considérable de l'histoire du droit canonique. Qu'il nous suffise de rappeler que, en 1853, la véritable histoire des fausses décrétales n'était pas encore connue.

Depuis un siècle déjà, sans doute, les Ballerini avaient mis hors de cause l'Église et la Papauté. Mais, sauf ce point capital, les autres faces de la question demeuraient enveloppées de nuages, et la critique se perdait en des conjectures aussi hasardées que peu satisfaisantes. La savante dissertation du docteur Denzinger nous dispense d'insister sur ce fait [1].

Il était réservé à M. Paul Hinschius de substituer à des conjectures plus ou moins ingénieuses, les résultats d'une critique appuyée sur l'étude approfondie des manuscrits. Ceux qui prendront la peine de nous suivre jusqu'au bout conviendront, — nous l'espérons du moins, — que cet éloge n'a rien d'exagéré, et que la nouvelle édition du Pseudo-Isidore fera époque dans l'histoire du droit canon.

M. Hinschius semble ne s'être proposé d'abord que de fournir aux savants un texte qui pût servir de base à leurs travaux. En effet, l'édition de Merlin, dont toutes les autres étaient des réimpressions, avait le double inconvénient d'avoir précédé la découverte du faux et l'âge de la critique. Le bon docteur s'était contenté du premier manuscrit qui lui était tombé sous la main, et le hasard l'avait très-mal servi. Bien plus, selon l'usage du temps, il ne s'était point mis en peine de reproduire fidèlement le manuscrit : il en avait altéré le texte par des corrections et des omissions faites sous l'inspiration du moment.

Le nouvel éditeur a pensé, avec raison, qu'il fallait se procurer le vrai texte du Pseudo-Isidore. Dans ce but, il a consacré deux années entières à parcourir l'Italie, la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse, à la recherche des manuscrits les plus anciens [2]. De la sorte, il a pu

[1] Cf. Denzinger, *op. cit.*
[2] Hinschius, *Præfatio*, p. VII.

collationner lui-même *cinquante-cinq manuscrits*. Il n'emploie pas moins de soixante-six pages à les énumérer, à les discuter, à les comparer, à les classer. Voilà par quelles vastes investigations, par quelles laborieuses études a été préparée la nouvelle édition du Pseudo-Isidore. S'étonnera-t-on, après cela, de nous entendre dire qu'elle a sa place marquée dans toute bibliothèque, entre le *Regesta Pontificum romanorum* de M. Philippe Jaffé, et le *Corpus juris canonici* de M. Émile Richter[1]?

Mais un homme capable de concevoir et de mener à bonne fin une pareille entreprise ne pouvait manier tant de manuscrits, sans y découvrir des choses qui avaient échappé jusque-là aux investigations de la science. Un critique de cette valeur avait d'ailleurs l'avantage incomparable d'étudier les textes en dehors d'un système préconçu. Tout conspirait à mettre M. Hinschius en mesure de voir mieux et plus loin que ses devanciers. Aussi, malgré le mérite exceptionnel de la nouvelle édition, attachons-nous plus de prix encore à la dissertation préliminaire dans laquelle le savant et consciencieux éditeur expose ses découvertes.

C'est cette magnifique dissertation que nous nous proposons de résumer à grands traits, sans toutefois nous astreindre à l'ordre adopté par l'auteur. On va voir comment l'histoire, jusqu'à présent si confuse, des fausses décrétales devient claire et naturelle.

## I

Les fausses décrétales, les faux capitulaires et les faux extraits d'Angilramn se tiennent par les liens les plus intimes.

[1] *Regesta Pontificum romanorum ab condita Ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII*. Edidit PHILIPPUS JAFFÉ. Berolini. Veit et socius. 1851. Un vol. in-4°. — *Corpus juris canonici emendatum et notationibus illustratum, Gregorii XIII P. M. jussu editum*. Brevi adnotatione critica instructum, ad exemplar romanum denuo edidit ÆMILIUS LUDOVICUS RICHTER. Lipsiæ. Pars I. Franciscus Beyer, 1833. — Pars II. Bernhardus Tauchnitz, 1839. — 2 vol. in-4°.

Ce triple faux est l'œuvre, sinon d'un seul et même imposteur, du moins d'une seule et même imposture. Voilà ce qu'on n'avait pas assez compris, et voilà aussi pourquoi la critique s'égarait dans un inextricable dédale de problèmes et d'invraisemblances historiques [1].

On avait reconnu, il est vrai, que l'un de ces trois documents était reproduit, sans être cité, dans les deux autres. Mais quel était ce document? Des trois écrits apocryphes, quel était le premier en date? Celui-là, évidemment, était l'œuvre d'un faussaire. Quant aux auteurs des deux autres, ils pouvaient avoir été trompés eux-mêmes, et par conséquent avoir agi de bonne foi.

Or, en premier lieu, Benoît le Diacre déclare, dans sa préface, avoir compilé sa collection de capitulaires à l'instigation de l'archevêque de Mayence Otgar, mort en 847.—En second lieu, le titre des *Extraits* les fait remettre à Angilramn, évêque de Metz, par le pape Adrien Ier, à Rome, le XIII des kalendes d'octobre, indiction neuvième; ce qui donne l'année 786 [2]. —Enfin, en troisième lieu, le Pseudo-Isidore ayant été confondu avec saint Isidore de Séville, mort en 636, il devait appartenir à la seconde moitié du VIIe siècle. De ces trois dates, acceptées sans examen suffisant, on a conclu pendant longtemps que le recueil des fausses décrétales avait trompé le pape Adrien Ier, auteur prétendu des Extraits, et les empereurs Charlemagne et Louis le Débonnaire, auteurs prétendus des Capitulaires réunis par le diacre Benoît.

Cette hypothèse, si spécieuse à première vue, soulevait toutefois de graves objections. Ne disons rien du silence de l'histoire sur le voyage d'Angilramn à Rome, aussi bien que sur l'importante affaire qui aurait motivé ce voyage (*quando pro sui negotii causa agebatur*). Ne parlons que d'Adrien Ier. Ce grand pape avait donc entre les mains les fausses décrétales en 786, puisqu'il en donnait des extraits à Angilramn. Cependant l'année suivante, 787, il ne remet à Charlemagne que

[1] Cf. Denzinger, *op. cit.*
[2] Cf. Migne, *Patr. latin.*, t. XCVI, col. 1055, seqq. —Jaffé, *Regesta*.

la collection authentique mais incomparablement moins riche de Denys le Petit[1].

Nous ne faisons qu'indiquer les difficultés de ce système : il est inutile d'insister davantage. Les Ballerini ont, en effet, constaté que les Extraits d'Angilramn et les fausses décrétales sont l'œuvre d'un seul et même imposteur[2]. M. Hinschius établit ce fait directement. Son autorité venant ainsi s'ajouter à celle des Ballerini, on peut regarder désormais ce point comme acquis à la critique.

Restait à trouver le rapport chronologique des fausses décrétales et des faux capitulaires. C'est ici que M. Hinschius nous a frayé des voies entièrement nouvelles.

Les fausses décrétales et les faux capitulaires, on le sait, sont composés de fragments empruntés à des sources authentiques, mais altérés[3]. Or, en comparant les passages puisés à la même source, M. Hinschius a été frappé des deux observations suivantes : — Première observation. Le même fragment est plus conforme à l'original dans les faux capitulaires que dans les fausses décrétales. — Seconde observation. Les changements faits au texte par Benoît le Diacre sont ordinairement adoptés par le Pseudo-Isidore, *et la réciproque n'a pas lieu.* — Le savant critique consacre seize pages à mettre ce double fait dans tout son jour[4].

On voit immédiatement quelles conséquences en découlent. Contrairement à l'opinion reçue, *les faux capitulaires sont antérieurs aux fausses décrétales :* Benoît le Diacre a été le précurseur du Pseudo-Isidore.

Or, d'un côté, les faux capitulaires n'ont été publiés qu'après le 21 avril 847, date de la mort d'Otgar, et de l'autre, il est question des fausses décrétales dès 853 dans l'affaire des clercs d'Ébon. Donc les fausses décrétales ont été composées *sur les faux capitulaires* entre l'année 847 et l'année 853, c'est-

[1] Cf. Sirmondus, apud Migne, *Patr. latin.*, t. LXVII, col. 138, A.

[2] Ballerini. *De antiq. collection.*, apud Migne, *Patr. latin.*, t. LVI, col. 244, seqq.

[3] Hinschius, p. CXXXVII, seqq. — Cf. Knust, *opere cit.*, p. 49, seqq.

[4] Hinschius, p. CXLIII, seqq.

à-dire vers 850[1]. Ajoutons qu'elles apparaissent dans la province de Reims, et que Benoît le Diacre dit seulement avoir tiré ses capitulaires des archives de Mayence, à l'instigation d'Otgar *qui vivait alors*. Nous en conclurons que les faux capitulaires n'ont point paru à Mayence, *où l'on n'en trouve nulle trace*, mais bien dans la province de Reims, patrie de leurs sœurs puînées, les fausses décrétales[2].

Et ici nous demandons à M. Hinschius la permission de nous séparer un instant de lui. Ce savant critique, en effet, nous semble avoir prouvé plus qu'il ne veut accorder. Il ne veut pas que Benoît et le Pseudo-Isidore soient un seul et même personnage. Comment expliquer alors l'étroite parenté des deux faux, la rapidité avec laquelle le second ouvrage a été fabriqué, le mystère profond qui a si longtemps enveloppé toute l'imposture?

Admettez, au contraire, un faussaire unique, tout devient simple et naturel.

Enhardi par un succès qui a dépassé ses espérances, Benoît le Diacre conçoit le projet de frapper un coup plus audacieux et plus décisif. Au milieu d'une génération qui a connu les empereurs défunts, il leur a supposé des capitulaires, et ces capitulaires ont été reçus comme authentiques. Il peut fabriquer des décrétales aux papes des trois premiers siècles : la poussière des catacombes ne s'animera pas pour lui jeter un démenti. Cette nouvelle entreprise n'exige pas un long et pénible travail : Benoît n'a qu'à transformer ses faux capitulaires en fausses décrétales.

M. Hinschius objecte que les papes et les empereurs mis en jeu dans ces deux ouvrages s'appuient sur des autorités différentes pour prouver une même chose[3].

Notre réponse est bien simple. Benoît ne méditait pas encore ses décrétales lorsqu'il composait ses capitulaires. Mais, après avoir essayé de faire accepter sa réforme ecclé-

[1] Hinschius, p. CLXXXVI, seqq.

[2] Cf. Hinschius, § 23. *De provincia Remensi patria decretalium*, p. CCVIII, et p. CCVII, numeris 2 et 3.

[3] Hinschius, p. CCXXXI.

siastique au nom de l'autorité impériale, il voulut la consolider par la plus haute autorité qu'il y eût dans l'Église, par la sanction des papes, des papes martyrs. Nous ne faisons que traduire M. Hinschius en changeant un seul mot : *Quod Benedictus ut ex capitularibus haustum profert,* IPSE (Pseudo-Isidorus) *maxima auctoritate quæ in Ecclesia fuit, scilicet Romanorum Pontificum, et quidem illorum qui primis temporibus Ecclesiæ vixerunt, corroboravit* [1].

On peut le voir dans M. Hinschius lui-même, Blondel, Planck, Knust et Walter sont d'avis que Benoît le Diacre est l'auteur des fausses décrétales [2]. Sans admettre, avec M. Laferrière [3], qu'il n'y ait *plus d'incertitude possible* sur ce point, nous pensons du moins que, dans l'état présent de la science historique, cela est très-vraisemblable. L'identité du diacre Benoît et du mystérieux Pseudo-Isidore nous semble résulter des trois faits établis par M. Hinschius : 1° les fausses décrétales étaient connues dans la province de Reims dès l'année 853 ; 2° *elles ont été composées sur les faux capitulaires ;* 3° ces derniers n'ont paru au plus tôt qu'après le 21 avril 847.

L'analogie nous conduit à la même conclusion. On sait que les faux capitulaires sont répartis en trois livres et quatre suppléments ou *additions.* Or, M. Hinschius démontre que la quatrième addition a pour auteur le Pseudo-Isidore. *Ex quibus omnibus tam aperte quam his in rebus fieri potest, probasse mihi videor, et additionem quartam et capitula Angilramni et decretales Pseudo-Isidori ita cohærere,* UT AB EODEM AUCTORE *facta esse dicendum sit* [4]. N'est-il pas naturel de penser que les trois autres additions et les trois livres sont de la même main que la quatrième addition ?

## II

Mais il est temps de préciser davantage, si nous le pouvons, le but que s'est proposé le Pseudo-Isidore. Ici encore

[1] Hinschius, p. CCXVII.
[2] Hinschius, p. CCXXXI.
[3] *Histoire du droit français,* 1852, t. III, p. 473.
[4] Hinschius, p. CLXXXII.

nous adopterons ce que M. Hinschius nous paraît avoir prouvé plutôt que ce qu'il enseigne.

Sur quatre-vingts fausses décrétales, près de soixante-dix, c'est-à-dire les sept huitièmes des décrétales fabriquées par le Pseudo-Isidore, traitent uniquement des accusations des évêques [1]. *Wasserschleben, Goecke objiciunt inter epistolas Pseudo-Isidorianas fere 70, id est maximam partem, nihil aliud tractare quam accusationes Episcoporum...* QUIBUS RESPONDENDUM EST, *cum plura genuina concilia et decretales in collectione Pseudo-Isidori contineri* quam illas 70 decretales... [2]. Il nous semble que ce n'est point dans les pièces authentiques connues avant lui, mais bien dans les pièces fabriquées par lui qu'il faut chercher à découvrir les intentions du faussaire.

Au reste, M. Hinschius va nous démontrer lui-même que la réforme poursuivie par le Pseudo-Isidore consiste essentiellement à réserver au Pontife romain le jugement de tous les évêques. A quoi, en effet, a-t-il reconnu le moment où saint Nicolas le Grand fait usage des fausses décrétales? A la manière dont ce Pape parle du jugement des évêques. C'est ici un des passages les plus neufs de la curieuse dissertation du savant éditeur.

Sur la foi de Blondel et des Ballerini, on affirmait que saint Nicolas Ier ne s'était jamais servi des fausses décrétales. M. Hinschius fait voir que ce Pape les a eues entre les mains et les a adoptées dans la cause de Rothade, évêque de Soissons [3]. Pour le démontrer, il suffit de rapprocher deux lettres de saint Nicolas le Grand.

*Première lettre*, année 862. — « Nicolas, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Salomon, roi des Bretons..... De quelle manière, par combien de juges et par quels juges les évêques peuvent être condamnés, c'est ce que le pape Léon (IV) a réglé. Dans sa lettre aux évêques de Bretagne,

[1] Le recueil Pseudo-Isidorien contient une centaine de pièces apocryphes. Sur ce nombre, il y en a une vingtaine qui étaient déjà en circulation antérieurement.

[2] Hinschius, p. CCXVII.

[3] Hinschius, pp. CCIV, seqq.

il a décrété entre autres choses, pour nous servir de ses propres expressions, que tout se fasse en concile. Car nous ne pensons pas qu'un évêque puisse jamais être condamné légitimement, si ce n'est par douze évêques, ou du moins sur la déposition de soixante-dix témoins, qui soient aptes à être admis comme accusateurs et qui aient prêté serment, sur les saints Évangiles du Christ, de ne rien dire que la vérité. Voilà ce que nous avons appris du bienheureux Silvestre et ce que l'on voit être la règle de la sainte Église romaine..... Marchant sur les traces de mes prédécesseurs, je tiens que nul évêque ne peut perdre son siége si douze évêques, présidés par le métropolitain, ne l'ont jugé après l'avoir entendu. *Quorum vestigia et ego quoque secutus eadem, censui, imo et censeo, nec ullam posse episcopos sui honoris sustinere jacturam, quos non constat fuisse a duodecim episcopis, præsente primamque sententiam metropolitano episcopo obtinente, cum examinarent auditos* [1]..... Voici les préceptes de Dieu votre père, et la loi de l'Église votre mère (*Hæc quippe sunt præcepta Dei patris tui, et hæc est lex Ecclesiæ matris tuæ*). C'est à savoir que vous devez envoyer tous les évêques de votre royaume par devant l'archevêque de Tours, et le reconnaître pour leur juge. Car il est leur métropolitain [2]..... »

*Seconde lettre.* Année 865. — « Nicolas, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos très-révérends et très-saints confrères les archevêques et évêques constitués dans les Gaules. (Après avoir rappelé en quelques phrases pleines de grandeur que la hiérarchie épiscopale repose sur la primauté de Pierre,

[1] Migne, *Patr. latin.*, t. CXIX, col. 807, A, B.

[2] Migne, *Patr. latin.*, t. CXIX, col. 808, A, B. — Gratien lui-même a trouvé ce dernier passage en opposition avec la discipline des fausses décrétales. *Aliquando*, dit-il, INCONSULTO ROMANO PONTIFICE, *plerique episcoporum damnati inveniuntur, et alii in eorum locum subrogati.* — Pour faire *concorder ce canon discordant*, il ajoute de son chef : *Quorum damnationem et subrogationem pro bono pacis ex dispensatione tolerasse* legitur *Ecclesia.* Gratien a oublié de nous dire où il avait *lu* cette ingénieuse solution. Ce n'est point assurément dans la lettre du pape. Il n'a point vu que toute idée de *dispense* ou de *tolérance* est formellement exclue par le texte, même affaibli par lui : *Hæc quippe est* ordinatio *Dei et hæc est* LEX ECCLESIÆ ! — Cf. Causa III, quæst. VI, pars II. *Dicta Gratiani* et canon X.

il poursuit en ces termes) : Si quelques-uns d'entre vous n'avaient pas perdu complétement de vue ces importantes vérités, jamais ils n'eussent *sans notre consentement* déposé, dépouillé, exilé dans un monastère, Rothade, évêque de Soissons. Car enfin, comment n'usurpez-vous pas tous les droits *si vous vous attribuez les jugements des évêques*, qui sont regardés avec raison comme des causes majeures? Vous semble-t-il que ce soit peu de chose de déposer vos frères dans l'épiscopat *sans le consentement du siége apostolique?* Si vous ne rangez pas le jugement des évêques parmi les causes majeures, quelles seront, je vous prie, les causes de ce genre[1]?... *Lors même que Rothade n'eût point appelé au siége apostolique*, vous ne deviez pas vous élever contre des décrétales si multipliées et si solennelles (*contra tot tamen et tanta decretalia efferri statuta*), et déposer un évêque sans nous avoir consulté (*et episcopum, inconsultis nobis, deponere nullo modo debuistis*)... Peu importe que ces décrétales ne se trouvent pas dans le code des canons... En déclarant qu'il fallait recevoir avec respect les décrétales émanées des Papes *en divers temps*, saint Gélase a compris, dans son décret, même *ces temps où les fréquentes persécutions des païens* rendaient très-difficile de porter les causes des évêques devant le siége apostolique[2]...»

Le simple rapprochement de ces extraits en dit plus que tous les commentaires. Que s'est-il passé entre ces deux lettres qui ait pu motiver de la part de saint Nicolas le Grand un changement de langage aussi surprenant? Quelles sont ces décrétales *si multipliées et si solennelles*, ces décrétales de *l'âge des persécutions*, qui évoquent en première et dernière instance au tribunal du Pape toutes les causes épiscopales sans exception[3]?

Puis donc que le jugement des évêques mis au rang des

[1] Migne, *Patr. latin.*, t. CXIX, col. 900, C, D.

[2] Migne, *Patr. latin.*, t. CXIX, col. 901, 902, 903. — Cf. Hinschius, p. CCIV, seqq.

[3] On sait que toutes les décrétales antérieures à saint Damase, créé pape en 367, sont de fabrique Pseudo-Isidorienne. — Le schisme de Photius, qui commençait, explique et justifie l'empressement de saint Nicolas I[er] à s'appuyer sur les fausses décrétales, qu'il croyait authentiques. Ce grand pape dut voir dans ces monuments prétendus de la plus vénérable antiquité un secours pro-

causes majeures a été la pierre de touche pour reconnaitre quand et comment le pape Nicolas I[er] a connu et cité les fausses décrétales : puisque soixante-dix fausses décrétales sur quatre-vingts ne traitent pas un autre sujet ; puisque, de l'aveu de tous, ce point est le seul qui ait excité des réclamations au IX[e] siècle, n'est-il pas naturel de conclure que c'est là précisément *ce qui résume toute la réforme pseudo-isidorienne*[1] ?

Cette nouvelle discipline était bonne assurément. Adoptée par saint Nicolas le Grand, en 865, par le huitième concile œcuménique, en 870[2], confirmée par le concile de Trente, en 1564[3], elle est depuis neuf siècles le droit commun dans l'Église catholique. Mais l'ancienne discipline était bonne aussi, puisque, pendant les huit premiers siècles, l'Église n'en avait point connu d'autre. L'ancienne discipline avait suffi pour vaincre le gnosticisme, le montanisme, le manichéisme, l'arianisme, le pélagianisme, le nestorianisme, l'eutychianisme, l'origénisme et le monothélisme, sans parler des hérésies moins importantes. La nouvelle discipline pouvait par conséquent être utile : elle n'était point nécessaire.

Ce qu'il est impossible de justifier et même d'excuser, c'est le moyen employé par le Pseudo-Isidore pour arriver à ses fins. Le mensonge demeure toujours un mal, même lorsque celui qui en use se propose un bien. *Non faciamus mala ut veniant bona*[4].

Et que l'on ne vienne pas nous dire : il n'y a pas eu imposture, mais seulement malentendu. Que l'on ne rejette pas la méprise dont le monde chrétien a été la dupe pendant sept siècles, sur un concours de circonstances indépendantes de la volonté du Pseudo-Isidore. Non, il y a eu de sa part mensonge prémédité.

videntiel; et il dut se faire un point de conscience de remettre en honneur un privilége revendiqué pour le Saint-Siége par soixante-dix lettres de ses prédécesseurs. — Sur le schisme de Photius, Cf. *Epistola S. Nicolai I ad Michaelem imperatorem*. Anno 863. Migne. *Patr. latin.*, t. CXIX, col. 850, seqq.

[1] Cf. *Hinschius*, pp. CCXXV, CCXXVI.

[2] Act. X, can. 26. Cf. Migne, *Patr. latin.*, t. CXXIX, col. 162, A.

[3] Sess. XXIV. *De Reform.*, c. V.

[4] ROM., III, 8.

Voyez ses faux capitulaires. Dans sa préface, il avertit en prose et en vers qu'il les publie après la mort d'Otgar et qu'il les a tirés de Mayence. Or, quelle était en 847, année de la mort d'Otgar, la situation politique de la France? Le célèbre traité de Verdun (843) venait de mettre un terme aux guerres prolongées des fils de Louis le Débonnaire, les uns contre les autres. Battu à Fontenay (841) par ses deux frères, Lothaire s'était vu obligé de partager avec eux, sinon le titre d'empereur, du moins la succession de Charlemagne. La paix de Verdun avait mis fin aux hostilités, mais non aux rivalités. La France *du milieu*, comme on appelait alors la partie de l'empire de Lothaire située entre la Meuse et le Rhin, était par conséquent très-peu sympathique à la France *orientale* de Louis le Germanique et à la France *occidentale* de Charles le Chauve. Peu importait que Mayence eût été cédée avec Spire et Worms à Louis le Germanique, allié de Charles le Chauve : les communications entre Reims et Mayence, naturellement rares et difficiles en tout temps à cause des distances, devenaient presque impossibles à cause de la disposition des esprits dans la France du milieu. C'est dans la province de Reims que Benoît le Diacre publie ses faux capitulaires. Mais, voulant du même coup écarter tout soupçon et empêcher toute vérification, il renvoie aux archives de Mayence et se couvre de l'autorité de *feu* Otgar. On n'était guère plus en mesure, dans la province de Reims, de consulter les archives de Mayence que d'interroger Otgar, l'archevêque défunt.

Ainsi l'auteur des faux capitulaires a voulu tromper. Passons aux fausses décrétales. Voici la première phrase de la préface : « Je suis pressé par un grand nombre de personnes, tant évêques qu'autres serviteurs de Dieu, de recueillir les décrets canoniques et de les réunir en un seul volume. » Plus loin l'auteur apostrophe *les quatre-vingts évêques qui l'ont contraint de commencer et de parfaire cet ouvrage.* — Lecteur du Pseudo-Isidore, vous êtes averti. Cette collection n'a été entreprise et achevée que sur les pressantes instances de quatre-vingts évêques. Et pour que vous ne restiez pas en

suspens sur l'heureuse contrée dont l'épiscopat est si jaloux de tout ce qui peut favoriser la discipline, on vous l'indique clairement : « Au commencement de ce volume, nous avons expliqué la manière dont le concile se tient *parmi nous*, afin que ceux qui voudront suivre notre cérémonial (*nostrum ordinem*) sachent comment ils doivent se conduire. » Jetez seulement un coup d'œil sur ce cérémonial, vous reconnaîtrez aussitôt qu'il est *espagnol*. Or, le recueil qui contient préface et cérémonial a été composé et publié dans la province de Reims : on n'a pu jusqu'à présent en découvrir en Espagne qu'un seul manuscrit, et un manuscrit du *seizième* siècle [1]. — Ici encore il y a mensonge avec préméditation.

On n'alléguera pas que l'auteur du recueil s'est nommé : *Isidorus* MERCATOR [2]. Ce mot, demeuré jusqu'ici inexplicable, ne saurait jamais infirmer les textes si clairs et si formels de la préface que nous venons de citer.

Quant aux faux extraits d'Angilramn, qui sont certainement du même auteur que les fausses décrétales, il suffira de rappeler qu'on pousse l'impudence jusqu'à préciser l'année, le mois et le jour auxquels ils ont été remis à Rome par le pape Adrien à l'évêque de Metz, Angilramn. Ici, il y a mensonge pour soutenir un autre mensonge. Car il est manifeste que ces prétendus extraits ont été imaginés par le faussaire pour autoriser ses fausses décrétales. Et par le fait, ce sont les extraits d'Angilramn qui ont le plus longtemps empêché de trouver la véritable date du recueil Pseudo-Isidorien.

Jamais, il faut en convenir, on ne vit mensonge aussi audacieux, aussi considérable, aussi solennel, aussi persévérant. Ajoutons : et, pendant des siècles, aussi triomphant. Oui, l'imposteur a atteint son but ! il a changé la discipline comme il le voulait, mais il n'a pas arrêté la décadence générale. Dieu ne bénit pas l'imposture.

Les fausses décrétales n'ont produit que du mal.

Elles ont préparé à l'avance aux protestants, aux gallicans,

[1] Hinschius, p. XVI.

[2] C'est la leçon des trente plus anciens manuscrits. L'édition de Merlin, reproduite par Migne, porte seulement *Isidorus*.

aux fébroniens, aux rationalistes, un thème inépuisable de déclamations contre l'Église catholique. Aussi le docteur Phillips lui-même est-il obligé d'avouer que le Pseudo-Isidore a fourni à son insu des armes aux ennemis de la papauté, et que jusqu'à présent le succès n'a pas couronné ses bonnes intentions d'être utile à l'Église[1].

Mais le recueil Pseudo-Isidorien a fait un mal plus immédiat.

Presque au même temps où le pape Adrien Ier donnait à Charlemagne la collection Dionysio-Adrienne, en 788, Rachion, évêque de Strasbourg, faisait transcrire la célèbre *Hispana*. Nous n'avons pas à nous étendre sur l'incomparable valeur de cette collection espagnole, après ce qu'en a écrit le savant bibliographe La Serna Santander[2].

Dès 788, la *vraie* collection attribuée à saint Isidore de Séville commençait à s'introduire dans l'empire de Charlemagne. Donc, à l'apparition des fausses décrétales, en 850, il y avait plus d'un demi-siècle qu'elle y était connue. A la vérité, elle n'avait pas encore détrôné la collection Dionysio-Adrienne que recommandaient à la fois l'autorité papale et la majesté impériale. Cependant ce dernier recueil perdait tous les jours de son prestige, comme l'atteste l'empressement avec lequel fut adoptée la collection Pseudo-Isidorienne.

L'*Hispana*, que Burriel appelle avec tant de raison la plus pure, la plus riche, la mieux disposée, la plus parfaite, en un mot, de toutes les collections canoniques sans exception[3], l'*Hispana* était sur le point de devenir le code officiel des Églises de France comme elle était celui des Églises d'Espagne. De la France, elle eût passé en Italie bien plus naturellement que les fausses décrétales ; et ainsi, par la force des choses, elle fût devenue le code universel de l'Église catholique : *Codex Ecclesiæ universæ*[4].

[1] Phillips, *opere cit.* — Ce canoniste appartient à une école qui voudrait excuser l'auteur des fausses décrétales.

[2] Apud Migne, *Patr. latin.*, t. LXXXIV, col. 849, seqq.

[3] Apud Migne, *Patr. latin*, t. LXXXI, col. 244, n. 20.

[4] On sait que le prétendu *Codex Ecclesiæ universæ*, édité par Justel, est une supercherie digne du Pseudo-Isidore. Cf. Migne, *Patr. latin.*, t. LVI, col. 16 17, 18, 19 ; et t. LXVII, col. 27 et 30.

Qui dira ce que serait aujourd'hui la littérature canonique, si les Burchard de Worms, les Anselme de Lucques, les Yves de Chartres et Gratien lui-même, au lieu de s'inspirer des fausses décrétales, eussent été guidés dans leurs travaux par l'*Hispana* avec sa table des matières si logique, si simple, si lumineuse!

Le crime du Pseudo-Isidore, c'est d'avoir confisqué l'*Hispana* à son profit. Il la propagea, il est vrai, mais après l'avoir dépouillée de tout ce qui faisait sa valeur : de sa pureté d'abord, en la confondant avec des pièces fabriquées par lui; et ensuite de sa table des matières, clef d'or de la collection, véritables *Institutes canoniques*, traité complet de discipline renvoyant exactement aux pièces justificatives. Cette table des matières gênait doublement le faussaire. Elle ne cadrait plus avec la collection augmentée de cent pièces nouvelles. Même interpolée, elle eût de plus d'une manière mis sur la trace du faux.

Voilà donc le résultat le plus clair de l'imposture pseudo-isidorienne : un recueil bâtard prenant dans l'Église la place d'un recueil qui fait aujourd'hui encore l'admiration des savants. Pour apprécier toute la portée de ce fait, il ne suffit pas de voir le mal qui s'en est suivi, il faut tenir compte du bien qui a été empêché; c'est peu d'avouer que l'Église a été compromise, on doit ajouter qu'elle a été privée d'une gloire qui lui était acquise et dont elle entrait déjà en possession; en un mot, il faut mesurer la distance qui sépare la collection d'Isidore Mercator de l'admirable collection espagnole.

Certes ce n'est pas M. Hinschius qui a méconnu cette importante vérité. Il s'est attaché, au contraire, à la mettre en lumière. Dans son édition, le texte Pseudo-Isidorien, but principal de son travail, est reproduit en beau caractère, et les lignes occupent la largeur entière de la page, tandis que les décrétales et les conciles empruntés par le faussaire à l'*Hispana* sont imprimés à deux colonnes, en caractère plus petit.

Grâce à cette heureuse disposition, on voit du premier coup d'œil, non-seulement si la pièce est authentique ou apo-

cryphe, mais encore la place faite à l'*Hispana* parmi les fausses décrétales. Le texte de cette partie du recueil a été revu sur l'édition de Madrid, et chaque fois qu'il y a interpolation, le changement de caractère en avertit le lecteur[1]. Quant au texte des fausses décrétales, il est constamment accompagné de l'indication des sources exploitées par le Pseudo-Isidore et des variantes quelque peu importantes.

En terminant, nous ne saurions trop insister pour que nos lecteurs en jugent par eux-mêmes. Feuilletée quelques heures, la nouvelle édition leur en apprendra plus que l'édition de Merlin compulsée pendant des journées entières. Tout homme sérieux qui l'examinera reconnaîtra bien vite que nous n'avons rien exagéré, et il répétera avec nous qu'elle est un véritable monument scientifique.

Nous n'ajouterons qu'un mot : M. Paul Hinschius est protestant, mais nous n'avons pas rencontré sous sa plume une seule expression hostile à l'Église catholique. Il n'a, on le sent, d'autre passion que celle de la vérité; et l'on ne peut étudier son ouvrage sans concevoir une estime aussi profonde pour le caractère de l'homme que pour l'érudition du savant[2].

L. DE RÉGNON.

[1] Cf. pp. 438 et 439.

[2] Nous avons jugé inutile de réfuter directement les assertions des ennemis de l'Église à propos des fausses décrétales; d'autant plus que nous l'avons fait dans un premier travail publié ici même en 1864. (V. *Études*, T. V, p. 474.) C'est par erreur que dans cet article M. Hinschius est appelé M. Hinsch.

# PHYSIONOMIE ET FORCES
# DU PARTI PUSÉISTE

## D'APRÈS DE RÉCENTES COMMUNICATIONS [1]

---

**Mon révérend Père,**

Pour répondre au désir que vous m'exprimez de vous tenir au courant du travail intérieur qui s'opère dans l'Église anglicane, j'ai tâché de m'entourer des meilleurs renseignements. Les uns sont oraux, d'autres manuscrits, d'autres enfin imprimés. Tous me viennent d'hommes savants, modérés, et qui se sont fait un devoir d'être le plus exacts possible. Plaise à Dieu que je ne sois pas un traducteur infidèle!

Une première question se présente : l'apparition de l'*Eirenicon* et la controverse qui l'a suivie, ont-elles produit un bien ou un mal appréciables?

Le bien est manifeste. D'abord — personne ne saurait le contester — M. le Dr Pusey a fait un plus grand pas vers les catholiques que jamais, à aucune époque, anglican n'ait fait. Tout le parti unioniste[2]

[1] A propos de cette lettre, qui pourra paraître à plusieurs d'un optimisme excessif, nous croyons devoir renouveler la déclaration que nous avons déjà faite en termes formels, sur l'impossibilité où nous sommes de prendre sous notre garantie des appréciations qui échappent à notre contrôle. (Voir la livraison de janvier, p. 132.) Plaise à Dieu que bientôt la réalité des faits rende inutiles de pareilles réserves! Nous le répétons encore une fois, notre vœu le plus cher serait de voir le glorieux pontificat de Pie IX, couronné d'un nouvel éclat par le retour du peuple anglais à l'unité.

[2] Je parle du parti unioniste avancé, composé de ceux qui travaillent activement à opérer la réconciliation de l'Église anglicane avec l'Église catholique. Parmi les évêques, les ministres et les membres laïques de l'Église établie, il y en a beaucoup qui voudraient bien l'union, mais se tiennent passifs, laissent faire, et pour le moment ne parlent que d'*intercommunion*, sans s'embarrasser de questions dogmatiques ou hiérarchiques. Dans la suite de cette lettre, quand je parlerai d'unionistes, ce sera toujours d'unionistes actifs, avancés, appelés *Puséistes* sur le continent, et *Ritualistes* en Angleterre. Eux-mêmes s'appellent *catholiques-anglicans*.

a très-bien compris que l'*Eirenicon* l'engageait; or, parmi les membres de ce parti, le nombre de ceux qui ont laissé voir qu'ils n'entendaient pas aller aussi loin que M. Pusey, est presque imperceptible. Ce livre a donc mis un terme à une foule de controverses. Dernièrement Mgr Manning, dans un sermon que le *Times* a publié, s'est félicité avec son auditoire de ce qu'il n'avait plus à défendre la Transsubstantiation, ou du moins la Présence réelle objective, vu que l'Église anglicane admet maintenant ce dogme et l'inculque avec grand soin à ses adhérents. Toutes les autres controverses ont disparu à peu près également; de sorte qu'il est bien plus facile aujourd'hui de dire en quoi catholiques romains et anglicans unionistes sont d'accord, que de trouver en quoi ils diffèrent[1].

Au jugement de Luther, tout le protestantisme était dans la foi justifiante; le reste ne valait pas la peine de se quereller. En ce moment, les anglicans unionistes prêchent, avec autant et plus de force que les catholiques, la nécessité des bonnes œuvres et l'insuffisance de la foi seule pour le salut. Cet enseignement ne reste pas à l'état de théorie. De vieille date, les catholiques anglais s'imposent d'immenses sacrifices pour leurs pauvres et les besoins de leur culte. « Les anglicans unionistes, me disait dernièrement un converti, ne sont pas moins généreux que nous. Leurs sœurs de charité se rendent dans les plus humbles réduits; les ministres unionistes ont visité les pauvres cholériques. Tout cela se fait sans ostentation, comme la conséquence naturelle d'une nouvelle doctrine sur les bonnes œuvres et l'efficacité des sacrements. »

Un autre point fondamental du protestantisme, que combattent les ministres unionistes, c'est le libre examen. Il y a cinquante ans, presque personne ne disait que dans l'interprétation des saintes Écritures, on dût tenir quelque compte des écrits des Pères. La Bible, rien que la Bible, tel était le mot d'ordre de l'Église établie. On avait complétement oublié qu'une des gloires de l'Église anglicane consistait en quelques beaux travaux sur les Pères, dus aux veilles de ses anciens docteurs. Peu à peu les Pères ont été remis en honneur, et c'est au P. Newman surtout qu'on est redevable de la restauration de ces études. Mais les Pères ne sont pas un guide suffisant; il faut de plus l'enseignement, la tradition toujours vivante, l'autorité

[1] Nous ne disons pas que toutes les explications données par les unionistes soient acceptables. Mais, dans toute matière dogmatique, il est un dogme fondamental où sont contenus virtuellement les autres dogmes qui sont comme les déductions logiques du premier. C'est dans ces déductions que les unionistes s'embarrassent parfois. Le fond gagné, le reste suivra, ou plutôt suit avec une rapidité merveilleuse.

doctrinale de l'Église[1]. Quand on n'a pas la direction de cette école impérissable, on peut, grâce à l'activité subtile de l'esprit humain, se tromper dans l'étude des Pères comme dans la lecture de la Bible. Les unionistes admettent donc l'autorité infaillible de l'Église enseignante et le devoir pour tout fidèle de s'y soumettre. En cela encore ils s'écartent de toutes les écoles protestantes.

Aussi se plaignent-ils de plusieurs catholiques qui continuent à les nommer *protestants*, quoiqu'ils rejettent tout le protestantisme. Il y aurait plus de justice dans leurs plaintes, s'ils se séparaient d'une communion dont presque tous les membres se font encore gloire de porter ce nom. De plus, s'ils ne protestent pas contre la doctrine de l'Église catholique, ils protestent contre sa prérogative d'être la seule vraie Église catholique, et d'en exercer les fonctions avant que l'Église orientale et l'Église anglicane se soient réconciliées avec elle.

A vrai dire, depuis l'apparition de l'*Eirenicon*, on peut affirmer que le parti unioniste est, vis-à-vis de l'Église catholique, dans la position où Henri VIII avait placé l'Église anglicane, en la forçant de rejeter l'autorité du Pape. Dans le livre de M. Pusey, il y a bien, en dehors de la primauté du Saint-Siége, quelques doctrines contraires à l'enseignement catholique; mais ce sont des inconséquences que le temps seul ou le bon sens feront disparaître; et le gros du parti tient beaucoup moins à conserver ces divergences qu'à professer carrément la doctrine catholique. Personne n'insiste sur ces points. On sait qu'une doctrine est catholique, on n'en demande pas davantage; on explique le *Prayer Book*, le catéchisme, les trente-neuf articles dans ce sens. Bossuet n'a pas plus fait pour tirer tous les dogmes catholiques des livres de Luther et de Mélanchton, de la Confession de foi d'Augsbourg et de l'Apologie, que les unionistes pour retrouver ces mêmes dogmes dans les livres autorisés de l'Église anglicane.

Lorsque, il y a vingt-cinq ans, ce mouvement s'accusa fortement

[1] Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, aucun Père des trois premiers siècles n'enseigne que l'état militaire est permis à un chrétien. Tertullien, Origène, saint Cyprien, Lactance et Titus de Bostra, ont l'air de condamner cette profession, tantôt parce que le chrétien ne peut avoir qu'un seul maître, Jésus-Christ, tantôt parce que la guerre est un homicide en grand, etc., etc. Quatre martyrs sur lesquels on possède des documents authentiques, saint Théogène, saint Maximilien, saint Marcel et saint Ferruce, ont agi conformément à cette opinion. Cependant, à côté de cette doctrine exagérée, il existait une pratique toute contraire, qui nous fait connaître la vraie doctrine du corps des évêques. Aussi, dès l'année 314, le concile d'Arles, composé des évêques d'Occident, porta-t-il ce décret : *De his qui arma projiciunt in pace, placuit abstinere eos a communione.*

et prit une forme doctrinale précise par la publication du Traité 90, du P. Newman, tout le monde vit dans cet événement un premier pas fait pour renouer l'ancienne union entre l'Église catholique et l'Eglise établie. Cependant, à cette époque, il n'existait pas de parti de l'union. Le *Tendimus in Latium* inspirait de l'horreur à tout le monde; le parti catholico-anglican était peu nombreux, accablé sous les désaveux et les condamnations. Maintenant tout est changé. Ce parti a peu à peu acquis de vraies forces qui s'augmentent tous les jours. Le *Tendimus in Latium* n'est plus un épouvantail, c'est plutôt le *celeuma*, le cri des rameurs de cette nouvelle barque.

Parmi ceux qui suivaient alors le mouvement, beaucoup se contentaient d'admirer les églises gothiques, de construire des bénitiers où l'on ne mettait jamais d'eau bénite, de faire, en un mot, du ritualisme, sans y rattacher aucune idée sérieuse. Le Dr Newman les a impitoyablement flagellés dans son roman de mœurs : *Gain et Perte ;* et ce ritualisme vide de sens disparaît tous les jours davantage. « Ce serait en vain, lisait-on dans le *Times* du 19 octobre dernier, que nous voudrions le dissimuler, les ritualistes prêchent ouvertement des doctrines qu'on peut à peine distinguer du catholicisme romain le plus avancé. » Et un peu plus haut : « Les promoteurs des innovations dans le rituel ont définitivement rattaché à ces changements tout un système de doctrine qui, si différent qu'il soit de l'enseignement protestant anglais, a toujours exercé une grande attraction sur une certaine classe d'esprits. »

N'est-il pas surprenant que, lorsque tout dans ce parti s'est tellement amélioré, plusieurs catholiques abandonnent les anciennes espérances? Il est très-vrai que M. Pusey a écrit son livre pour empêcher ses coreligionnaires d'entrer isolément dans l'Eglise catholique ; mais le Dr Newman écrivit son Traité 90 dans le même but. Entre le livre du premier et la brochure du second, il existe cette double différence, que l'*Eirenicon* va plus loin dans la voie des doctrines catholiques, et qu'il conclut à la nécessité de rétablir l'union, ce que ne faisait pas le Traité. Sans doute l'*Eirenicon*, tout comme autrefois la fameuse brochure, peut retarder quelques conversions isolées, ce qui est incontestablement un mal ; mais c'est un mal passager, peu étendu, tandis que le seul fait de rapprocher tant d'âmes des doctrines catholiques est une semence de salut qui promet les fruits les plus abondants.

Observons le mouvement de plus près ; considérons-le avec sympathie agissant et se développant. Pour cela, nous n'avons pas besoin de nous livrer à de profondes études, à des recherches savantes : quelques documents, émanant de membres de l'Église établie, nous

initieront à ce qu'il y a de plus intime dans ce travail d'une Eglise qui se transforme. Voici d'abord un Mémoire adressé par un ministre à un évêque anglican qui désirait connaître exactement les pratiques des unionistes ritualistes. L'original même de ce Mémoire est entre nos mains. Il a passé sous les yeux de trois anglicans convertis, qui attestent tous trois que l'auteur est plutôt en deçà de la vérité qu'au delà. L'un d'eux ajoute même au Mémoire des détails que nous avons jugé utile de reproduire. Nous ne nous souvenons pas d'avoir rien lu de plus intéressant sur le travail intérieur qui s'opère dans l'Eglise anglicane [1].

« Le développement (ainsi commence le Mémoire) que prennent dans la communion anglicane les exercices de dévotion et l'usage des rites sacrés, — développement qui est une conséquence naturelle et nécessaire de la restauration doctrinale à laquelle nous assistons depuis trente ans — ressemble plutôt à un levain ou ferment qui pénètre peu à peu toute la masse et se manifeste par ses effets, qu'à une force visible ayant un centre ou une cause bien déterminée. C'est pourquoi il est impossible de préciser avec exactitude jusqu'à quel point certaines dévotions et cérémonies s'observent dans notre communion. Presque chaque jour on voit le levain trahir sa présence, tantôt dans une direction, tantôt dans une autre. Ici, où l'on savait déjà qu'il avait pénétré, il a transformé toute la masse; là où l'on ne soupçonnait même pas sa présence, il devient sensible par les effets qu'il produit. Toutefois, son action n'est jusqu'ici ni pleine, ni entière ; elle ne fait que commencer.

« Je ne crois pas devoir alléguer des exemples précis. Ce mouvement est mal compris par tant de monde, il rencontre tant d'oppositions en haut et en bas, au dedans et au dehors, que la discrétion défend évidemment de proclamer sur les toits les noms des prêtres [2] et des paroisses qui y sont entrés : on est donc réduit à parler ou à écrire sur cette matière d'une façon un peu générale. D'ailleurs, depuis quatorze ans mêlé intimement et sur une assez vaste échelle à la restauration catholique, je ne parlerai pas d'après des ouï-dire ou de simples rumeurs; je n'avancerai rien que je ne sache par expérience ou connaissance personnelle. Mais, pour la raison que j'ai

[1] On comprendra facilement pourquoi, dans la traduction de ce Mémoire; nous avons toujours sacrifié l'élégance à la fidélité quand nous ne trouvions pas le moyen de concilier l'une et l'autre.

[2] En anglais *priests*. Les unionistes ont adopté tout le vocabulaire catholique. je le conserverai dans la traduction. Ils ont même repris d'anciennes désignations catholiques, que le protestantisme avait converties en termes injurieux.

énoncée, j'éviterai d'indiquer les lieux et les personnes, ce que vous ne me demandez pas.

« J'exposerai d'abord le développement que les exercices de dévotion ont pris dans la partie laïque de la communion anglicane. Les manuels publiés à l'usage des laïques ne sont pas des livres de théorie; tous ceux dont je puis parler ont été édités pour satisfaire aux demandes des personnes qui désiraient s'en servir. Un de ceux dont l'usage est le plus étendu et qui sont hautement approuvés, est le *Guide de l'anglican dans la foi et la piété* [1]. Ce livre peut être considéré comme le modèle de beaucoup d'autres manuels, ayant le même but, mais moins d'importance. On y trouve des formules de prières pour le matin et le soir, avec l'examen de conscience ; des dévotions pour les fêtes des saints ; des instructions pour se confesser avec méthode et recevoir le sacrement de pénitence [2] ; *item*, pour recevoir la sainte Eucharistie et pour assister aux saints mystères : la présence réelle objective et le caractère de sacrifice que possède l'Eucharistie, sont exprimés dans un langage on ne peut plus clair. On y prescrit également des prières pour les fidèles trépassés. Il a déjà paru deux éditions considérables [3] de cet ouvrage. Un livre plus petit, intitulé : *Le petit livre de prières*, où les mêmes points sont inculqués de la manière la plus forte, s'est vendu au nombre de plus de quatre mille exemplaires ; il n'y a pas deux ans qu'il a paru. Je n'en finirais pas si je voulais énumérer tous les petits manuels où respire un esprit vraiment catholique [4], qui circulent parmi les anglicans. Il en est qui sont consacrés d'une manière spéciale à l'Eucharistie, et le nombre en est très-grand. Le *Manuel de l'autel* [5] s'est répandu par milliers d'exemplaires. D'autres ont pour objet la confession sacramentelle. Le *Pardon par le Précieux Sang* [6] (c'est le titre d'un de ces manuels) jouit d'une grande faveur, d'autres sont destinés à propager des dévotions particulières, par exemple la Passion de notre divin Sauveur. D'autres sont des abrégés ou des appropriations des Heures canoniales.

« A côté de ces publications à l'usage des laïques, il y en a d'autres pour le clergé. Sans compter bon nombre de manuels, on a déjà fait trois éditions du *Livre de prières du prêtre* [7]. Ce volume contient des exercices de piété presque entièrement basés sur d'anciens offices; la présence réelle objective, le sacrifice eucharistique et les prières pour les morts y sont exprimés si clairement qu'il n'y

[1] *Churchman's Guide to Faith and Piety.* — [2] *For systematic sacramental confession.* — [3] *Large editions.* — [4] *A high catholic tone.* — [5] *The Altar Manual.* — [6] *Pardon through the Precious Blood.* — [7] *The Priest's Prayer Book.*

a pas d'équivoque possible. On y trouve également une direction minutieusement détaillée pour entendre la confession sacramentelle, avec tout ce que cet office implique.

« Cela me conduit à parler de la pratique des anglicans relativement au confessionnal. Je m'efforcerai de ne rien exagérer ; mais en pareille matière, rien n'est moins possible qu'un travail statistique. Ce que l'on peut dire, je crois, en restant dans les strictes limites de la vérité, c'est que dans l'Eglise anglicane plusieurs *milliers* de personnes s'approchent régulièrement tous les ans du sacré tribunal [1]. J'ai *connu* moi-même des prêtres qui passaient la nuit entière à entendre les confessions dans l'église avant les grandes fêtes. La méthode suivie pour la confession ne diffère en rien d'important de ce qui a lieu dans le reste de l'Eglise occidentale. Le prêtre est assis, revêtu d'un surplis et d'une étole noire ou violette. Le pénitent s'agenouille à côté de lui, presque toujours devant un crucifix, ou au moins devant une croix. Après avoir reçu la bénédiction du prêtre, il commence une formule qui répond au *Confiteor* de l'Eglise latine. Lorsqu'il a achevé la première partie, il confesse ses péchés, et d'ordinaire les péchés véniels aussi bien que les péchés mortels [2] ; puis il récite la fin de la formule. Le prêtre donne alors une direction, assigne une pénitence et prononce l'absolution d'après la forme prescrite dans le livre des prières communes (Art. *De la visite des malades*). Enfin le pénitent est congédié avec la bénédiction. Telle est la méthode suivie presque universellement. Quelquefois cependant, avant et après la confession, le prêtre récite quelques exercices de piété [3].

« Il existe plusieurs confréries et associations ayant pour but la prière et d'autres exercices pieux. Deux surtout sont très-florissantes ; elle se proposent de propager la dévotion au Saint-Sacrement. D'autres se sont donné la mission de prier pour la conversion des pécheurs, etc.

« Les communautés régulières de femmes sont naturellement

[1] *The sacred tribunal.*

[2] Parmi les protestants d'autrefois, plusieurs admettaient la confession pour les péchés mortels, mais non pour les péchés véniels. Certains jansénistes ont donné dans la même erreur. Les anglicans unionistes embrassent sur ce point toute la doctrine catholique.

[3] Ceux qui ont été en rapport avec des convertis, ont presque tous entendu parler des excentricités qui se passaient, il y a quelques années, au confessionnal anglican. Il paraît qu'elles tendent à disparaître. Au témoignage des convertis les plus récents, tel chef du parti, que je m'abstiens de nommer, entend les confessions avec autant de simplicité qu'un prêtre catholique.

toutes encore dans l'enfance. Le nombre total des religieuses doit monter à plus de cent [1]. Dans la plupart des principales maisons, il y a des chapelles. Les chœurs sont disposés de la même manière que les anciens chœurs conventuels; la communauté y récite les Heures canoniales. Les psaumes sont distribués exactement comme dans l'ancien Bréviaire de Salisbury ; les hymnes, antiennes et collectes diffèrent un peu. Généralement on ne fait pas l'office de la nuit.

« Parmi ceux qui travaillent à la restauration des anciens rites dans les Offices publics de l'Eglise anglicane, on distingue deux écoles. Les uns voudraient restituer la vieille liturgie nationale, telle qu'on peut la retrouver dans les Missels et les Rituels de Salisbury ; les autres voudraient se rapprocher autant que possible des usages actuels de l'Eglise romaine. Les différences entre les deux rites n'étant pas considérables, les deux écoles tendent pratiquement au même but.

« Les Matines et les Vêpres, dans les églises où la restauration catholique se fait sentir, n'exercent généralement pas grande attraction ; on se contente de les chanter simplement. Les chantres, vêtus de surplis, sont rangés de chaque côté du chœur. Les tons grégoriens sont rétablis sur une large échelle pour les psaumes ; les mélodies grégoriennes sont quelquefois employées pour le chant des hymnes. Dans une douzaine d'églises, le principal officiant est revêtu d'une chape aux jours de fête ; dans un même nombre d'églises, probablement, il encense l'autel pendant le *Magnificat*, à Vêpres; dans autant d'endroits environ, les jours de fête, on ajoute aux psaumes et aux cantiques les antiennes indiquées dans le Bréviaire.

« On le sait, l'usage des hymnes traduites du Bréviaire comme suppléments aux offices journaliers, est extrêmement commun. Le choix d'hymnes intitulé *Hymnes anciennes et modernes* [2], a été vendu au nombre de plus d'UN MILLION ET DEMI. Il contient les principales hymnes du Bréviaire. Ce n'est pas le seul recueil d'hymnes qui soit en usage dans l'Eglise d'Angleterre. Il en circule plusieurs autres d'un caractère catholique beaucoup plus tranché. Dernièrement on a publié l'*Appendice à l'hymnaire noté* [3] ; c'est un directoire complet pour adapter les hymnes à l'Office, tant selon l'usage de Rome que selon l'usage de Salisbury.

« C'est dans la célébration du service eucharistique que l'effet de

[1] Ce chiffre est beaucoup au-dessous de la réalité, comme on le verra plus loin.

[2] *Hymns ancient and modern.*

[3] *An Appendix to the Hymnale noted.*

la restauration catholique se montre surtout. Difficilement trouvera-t-on en Angleterre un diocèse où l'usage des vêtements eucharistiques complets pour les prêtres [1] ne soit pas plus ou moins rétabli dans les églises paroissiales. Dans quelques diocèses, on ne rencontrera que par-ci par-là une paroisse dans ces conditions ; ailleurs, on en trouve une douzaine, et même plus ; dans un ou deux diocèses, la restauration est encore plus générale. Dans les plus grandes et les plus riches églises où l'usage de ces vêtements a été rétabli, aux offices solennels (à la Messe) le célébrant est accompagné d'un diacre et d'un sous-diacre en costume eucharistique complet. Dans un petit nombre d'églises, il y a d'autres ministres, acolythes, thuriféraires [2], etc. Les églises où l'on voit des cierges allumés sur l'autel, pendant le service eucharistique, sont beaucoup plus nombreuses que celles où les vêtements (sacrés) sont en usage.

« Lorsqu'il y a célébration solennelle, c'est un usage très-commun, même dans les églises où ni les vêtements (sacrés), ni les chandeliers ne sont encore employés, de faire précéder l'office par le chant de l'Introït prescrit dans le Missel de Salisbury, ou dans le Missel romain, ou par des Introïts calqués sur ceux de ces Missels. Les répons, le *Credo*, l'Offertoire, le *Sanctus*, le *Gloria in Excelsis* et l'*Agnus Dei* pendant la communion du prêtre, sont d'un usage très-étendu ; on les chante sur l'ancienne musique. Cette restauration est accomplie dans une foule d'églises.

« Pendant la célébration, le prêtre et ses assistants observent avec plus ou moins d'exactitude les gestes et les positions prescrits par les rubriques des anciens missels. Dans un bon nombre d'églises, les encensements se font d'après les règles tirées des mêmes autorités.

« Je puis ajouter que l'usage des cinq couleurs canoniques, conformément aux rubriques du Missel, pour le *frontal* [3] et les autres ornements d'autel, se répand si rapidement et devient si commun

[1] Amict, aube, cordon, manipule, étole, chasuble, etc.

[2] Le *Times* du 19 octobre donne une description détaillée des encensements, de l'observation des rubriques, etc., dans l'église de Saint-Alban, à Londres. Que le lecteur catholique s'imagine assister à un magnifique service dans une grande et riche église catholique : il aura vu ce qui se pratique dans les principales églises unionistes.

[3] C'est ce qu'on appelle en Belgique *antependium*, et dans plusieurs provinces de France, *devant d'autel*. Comme nous ne savions pas si ce dernier terme est partout en usage pour désigner ce démembrement de l'ancienne *palla* d'autel, nous avons conservé, ici et ailleurs, le mot que les Anglais emploient et dont ils se servaient déjà au moyen âge.

qu'il n'excite plus guère l'attention là où il a été introduit.

« Il est extrêmement difficile de dire avec exactitude quelle extension ont prise ces observances cérémonielles. Presque chaque mois on a la preuve que le mouvement s'est propagé, tantôt dans une direction, tantôt dans une autre.

« Dans les églises où les vêtements (sacrés) et les cierges sont en usage, on enseigne généralement aux fidèles à assister au service non pas seulement comme communiant au sacrement, mais comme prenant part au sacrifice. On s'habitue également de plus en plus à prévenir les fidèles qu'ils ne doivent pas communier s'ils ne sont à jeun depuis minuit.

« La pratique d'emprunter des prières à l'Ordinaire et au Canon de la Messe (romaine) pour les intercaler dans l'Office eucharistique, est très-commune chez les membres du clergé qui favorisent la restauration. Ainsi, l'Office anglican, d'après les rubriques, doit être commencé *A l'autel;* — le prêtre, avant d'y monter, récite le psaume *Judica* avec l'antienne, le *Confiteor*, etc. Ainsi encore, tandis que les rubriques de l'Office anglican prescrivent de mettre le pain et le vin sur l'autel à l'Offertoire, mais n'indiquent aucune prière à réciter pendant cette action ; — le prêtre prononce à voix basse l'Offertoire et les prières (pour l'offrande du pain et du vin) d'après le Missel de Salisbury ou d'après le Missel romain. Ainsi enfin, l'Office anglican n'indique pas de prières spéciales pour la communion du prêtre; — on y supplée en récitant avant la communion le *Unde et memores* et les prières avant et après la communion du prêtre, prescrites par les rubriques de l'un des deux missels. Le *Priest's Prayer Book*, mentionné plus haut, donne le tableau des prières qui doivent servir de supplément au service anglican; on trouve ce même tableau dans plusieurs autres manuels. Je connais moi-même plusieurs églises où chaque rubrique du Missel, applicable à l'Office anglican, est observée avec la dernière exactitude.

« L'usage des crucifix et des images, spécialement de celles de la sainte Vierge tenant entre ses mains le divin Enfant, comme représentation du mystère de l'Incarnation, est, chez les anglicans, un moyen de dévotion particulière extrêmement commun. Ceci est vrai surtout pour le crucifix ; et je connais beaucoup de prêtres qui, sur prière des fidèles, bénissent les objets de dévotion. La coutume de bénir des médailles pieuses, de petits crucifix et des croix pour les porter sur soi n'est pas inconnue. Ces mêmes prêtres ne refusent pas de bénir de l'eau pour ceux qui le demandent.

« Par suite de la crainte qui m'a constamment assiégé de donner dans l'exagération, il peut se faire que je sois tombé dans l'excès

contraire et que j'aie diminué outre mesure l'extension prise par certaines pratiques dont j'ai parlé ; mais j'ai la complète certitude de n'avoir rien exagéré. Il est impossible de connaître grand'chose de ce qui se passe chez nous, à moins de vivre au milieu de nous[1]. Quoique je ne sache pas que l'on s'efforce de *cacher* le développement dont je parle et qui fait son chemin naturellement et prudemment, il y aurait cependant un grave inconvénient à en faire inutilement parade. »

Un des correspondants par l'intermédiaire desquels ce Mémoire est venu entre nos mains, ajoute les réflexions suivantes : « Il est certain que M. N..., l'auteur de cet écrit, reste au-dessous de la réalité. Ainsi, il n'attribue aux couvents de femmes que 100 sœurs. Or, d'après les éléments de statistique que je possède, elles doivent être au nombre de 400 à 500. Je connais trois couvents de *religieuses* à Londres (Cleever, East Ginisrrad et All Saints) ; ensemble, ils comptent au moins 200 religieuses. Dans quelques couvents on fait des vœux perpétuels (par exemple à Ginistrad) ; dans d'autres on les fait pour trois ans, après quoi on les renouvelle. Telle est la pratique à Cleever. On m'assure qu'il n'y a pas d'exemple d'une religieuse qui n'ait pas renouvelé ses vœux. Toutes les communautés ont des noviciats de un ou de deux ans. Ces informations, ajoute notre correspondant, m'ont été données par une dame *associée*[2] de Cleever, qui est en relation avec plusieurs de ces couvents. Presque partout, la crainte de tomber dans l'exagération a enchaîné la plume de l'auteur du Mémoire. »

En lisant ce document si instructif, il est impossible de n'être pas frappé du caractère essentiellement pratique qu'a pris le mouvement religieux dont est travaillée l'Église anglicane. Toutes les pratiques usitées chez les catholiques y pénètrent peu à peu, même celles que nous appelons indifférentes. Les formes du culte anglican, toute la physionomie de la religion établie, sont devenues catholiques. C'est au point que des catholiques du Continent s'y méprennent. Lorsque le peuple est abandonné à lui-même, qu'on ne l'excite pas par le cri de *No popery!* loin de faire opposition à ce rétablissement du culte ancien, il le favorise.

Tous les jours on est étonné de trouver encore tant d'instincts catholiques dans une foule de familles qui, depuis trois siècles, se

[1] L'évêque anglican à qui ce mémoire était adressé, n'a pas sa résidence dans la partie de l'Empire britannique où le mouvement ritualiste est le plus sensible.

[2] Les *associées* correspondent aux tiers-ordres catholiques.

disent protestantes. Cet étonnement cesse toutefois quand on songe que les anciennes pratiques de piété catholique ont été abolies moins dans le cœur du peuple que dans les actes du Parlement. Chez les uns a persisté à travers les âges la coutume de prier pour les morts; chez d'autres, l'invocation des saints patrons; chez d'autres, un respect singulier pour la sainte Vierge; chez d'autres encore, la persuasion, inculquée au peuple dans tous les temps, que l'Eglise établie n'est pas essentiellement différente de l'ancienne Eglise catholique d'Angleterre, etc. Mais ce qui a survécu plus que tout le reste, c'est la foi à la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. On a beau torturer le VI[e] chapitre de l'Evangile de saint Jean et le récit de la dernière Cène par les trois évangélistes et par saint Paul, un cœur droit comprend qu'il s'agit là de manger le vrai corps et de boire le vrai sang de Jésus-Christ. La rectitude du sens anglais répugne étrangement à admettre que, lorsque Jésus-Christ dit son corps, il ne parle pas de son corps, et que, si l'on prêche la présence réelle pour se conformer au langage de l'antiquité, il faut entendre par là une présence non réelle, non objective, une présence de simple vertu, etc. Aussi le *Times*, dans le passage cité plus haut, avoue-t-il que la doctrine catholique sur la sainte Eucharistie « a exercé de tout temps une grande attraction sur une certaine classe d'esprits. »

La foi que les anglicans bien baptisés ont reçue avec le baptême, n'a pas perdu pour tous sa lumière. A l'éclat de ce flambeau divin, les vérités catholiques paraissent toujours des vérités dignes d'être crues : autre circonstance dont il faut tenir compte pour expliquer comment l'enseignement et le culte catholiques sont si facilement acceptés par tant de cœurs droits. C'est un phénomène observé à d'autres époques. Lorsqu'en 1629, le prince de Nassau-Hadamar revint à la vraie foi, renvoya de sa petite principauté les ministres protestants et rétablit le culte catholique, il se manifesta, surtout dans les campagnes, une joie extraordinaire. On voyait les paysans accourir avec les chasubles, les calices, les reliquaires que leurs pères avaient cachés quatre-vingts ans auparavant, dans l'espoir de redevenir un jour catholiques. Sans doute, on ne remarque pas en Angleterre le même enthousiasme; mais, généralement parlant, les ministres qui restaurent l'ancien culte rencontrent moins de difficultés qu'on ne croirait. Dans le principe on s'étonne un peu, bientôt on aime les rites sacrés et l'on s'y attache. Dans beaucoup de paroisses il en coûterait plus pour les abolir qu'il n'en a coûté pour les introduire.

La partie la plus religieuse et la plus charitable de la communion

anglicane se tourne de plus en plus de ce côté. Si les églises de Londres où l'on fait du *ritualisme* sont peu nombreuses en comparaison des églises protestantes, l'assistance y est plus considérable et plus recueillie. On y voit des riches et des pauvres, et tout le monde prie. Au commencement de cette année, le *Times* envoya des correspondants dans plusieurs de ces églises, avec des intentions peu charitables. Ce fut l'histoire de Balaam : tout payés qu'ils fussent pour maudire, les journalistes n'eurent à répandre que des bénédictions.

Depuis lors, le *Times* est devenu plus hostile; il ne voit pas d'autre moyen d'arrêter le torrent que l'emploi des mesures répressives. Il demande à quoi servent les évêques s'ils ne peuvent empêcher cette invasion du catholicisme. Il trouve que les 39 articles sont une comédie si l'on peut les allier avec un enseignement catholique. Dans son numéro du 19 octobre dernier, il nous fait assister à un service de l'après-midi à Saint-Alban de Londres. Un de ses correspondants lui écrit, en date du 12 octobre : « Le dimanche 30 septembre, j'ai assisté l'après-midi à un service à Saint-Alban, Baldwin's Gardens. Ce service se composa des litanies de l'Eglise anglicane, d'un catéchisme pour les enfants et de litanies non autorisées, qui furent chantées comme les premières, pendant que l'assistance était à genoux. Ces dernières litanies formaient un tout avec le reste du service. Le catéchisme roulait sur les cinq dernières demandes du Catéchisme anglican. Les enfants, garçons et filles, n'étaient pas encore confirmés et peu d'entre eux paraissaient capables de répéter ces demandes. On leur apprenait que « le souvenir perpétuel » dans la Cène ne se rapportait pas aux hommes, mais à Dieu, et qu'il en avait été ainsi avec les Juifs. Dieu avait promis le Christ dès le commencement, et les Juifs « faisaient souvenir Dieu » de sa promesse en lui offrant des sacrifices, en tuant les victimes, en les brûlant et en mangeant une partie de leur chair. Ils en mangeaient pour obtenir les grâces attachées aux sacrifices. Notre mémorial est aussi un sacrifice et notre sacrifice est le corps et le sang du Christ. Ce sacrifice a été d'abord offert à Dieu par le Christ lui-même, qui nous a commandé de continuer à le faire, en disant (ainsi qu'il faut traduire le texte grec) : « Faites ceci comme mon souvenir. » Tout le culte de l'Ancien Testament consistait en sacrifices, c'est-à-dire en souvenirs des promesses de Dieu. Notre sacrifice rappelle l'accomplissement de la promesse. Des bœufs et des chèvres ne peuvent pas effacer nos péchés, mais notre sacrifice peut le faire. Notre sacrifice est une continuation du sacrifice de Jésus-Christ, sacrifice qui a commencé la nuit avant son crucifiement, et qui se continue jusqu'à la fin du monde. Le prêtre offre le sacrifice parce qu'il est chargé

de le faire, et il remplace Jésus-Christ qui a dit : « Je suis toujours avec vous jusqu'à la fin du monde. » Nous (prêtres), nous sommes à l'autel; mais c'est lui-même qui offre véritablement. L'offrande se fait sous la forme (*form*) de pain et de vin, mais on offre beaucoup plus : — le corps et le sang du Christ. C'est là « le grand sacrifice. » Lorsque l'Eglise a besoin d'obtenir de Dieu une grâce spéciale, elle offre le grand sacrifice; par exemple, lorsque le choléra sévit, elle offre le grand sacrifice comme propitiation[1]. Elle l'offre encore comme action de grâces. Par exemple, lorsque saint Paul nous ordonne d'offrir « des actions de grâces » pour les rois, etc., il parle de l'Eucharistie; et la même chose se répète souvent dans le Nouveau Testament. C'est pendant le grand sacrifice que nous récitons les noms de ceux pour qui l'on prie. On l'offre aussi l'après-midi, mais c'est pour les paresseux. Les ordonnances de l'Eglise ne portent pas cela. Le grand service de l'Eglise est le grand sacrifice. Si vous ne pouvez assister qu'à un seul service, venez à une célébration[2]. Le grand service est l'offrande du sacrifice journalier du Christ. Il y en a qui disent que la sainte communion est instituée seulement pour ceux qui la reçoivent; mais tel n'est pas son premier objet. Son premier objet est Dieu. Nous pouvons placer Jésus-Christ devant nous[3] en offrant le sacrifice de Jésus-Christ. »

« Dans les notes qui précèdent, continue le correspondant du *Times*, j'ai eu grand soin de me servir des mots mêmes du catéchiste. Malgré quelque confusion dans l'enchaînement des idées, malgré le défaut de précision dans l'expression qui se sont produits à certains moments, il était impossible de se tromper sur le sens de cet enseignement. Si j'avais pu recueillir chaque mot, le ton de l'instruction paraîtrait encore plus précis qu'il ne l'est dans ces notes. J'ajouterai que le catéchiste répéta plusieurs fois que telle est la doctrine de l'Eglise d'Angleterre... Il y avait environ cent enfants, garçons et filles. L'assistance du côté des hommes était surtout composée de jeunes gens de dix-huit à trente ans. Au mois de juin ou de juillet, j'ai assisté dans la même église à un autre catéchisme. Il était fait par un autre ecclésiastique. La tendance était la même. »

[1] Le caractère propitiatoire de la Messe a été l'un des dogmes catholiques les plus contestés par les protestants.

[2] Ici et dans le Mémoire que nous avons donné plus haut, on évite de se servir du mot *Messe;* mais ceux qui se nomment *prêtres*, lorsqu'ils parlent entre eux, aiment à dire *Mass*. Dans plusieurs églises on emploie aussi ce mot. Tous les ministres seraient flattés, si des catholiques appelaient leur service *Mass*, parce que cela impliquerait la validité de leurs ordres.

[3] Entre Dieu le Père et nous (?).

Le ritualisme, on le voit, est tout autre chose que quelques coups d'encensoirs, quelques cierges allumés, quelques chapes et chasubles. C'est toute l'ancienne doctrine, ce sont tous les anciens usages, c'est l'Église catholique d'autrefois remise en honneur.

Il y a une vingtaine d'années, un ministre de Salisbury s'était fait faire un vêtement d'après le modèle fourni par un ancien vitrail. On s'amusa beaucoup et longtemps du *British deacon* (le diacre breton). Maintenant les *British deacons* sont passablement nombreux. Plusieurs ministres portent l'habit dont se revêtaient autrefois les prêtres catholiques en Angleterre; d'autres s'habillent comme les prêtres grecs; il y en a qui se sont fait faire des soutanes: bon nombre ont de grandes tonsures. Tout cela n'est pas jeu d'enfants. C'est d'abord une nouvelle manière de déclarer qu'on retourne à l'ancienne Eglise; ensuite c'est la profession de croire que la cléricature est un état, et non un simple ministère; qu'un homme d'église n'est pas un homme du monde; que la vie d'un ecclésiastique est une vie de mortification, de piété et de retraite. Cet ordre d'idées devait complétement changer les anciennes théories anglicanes sur le célibat. « Le célibat ecclésiastique, c'est le *Times* lui-même qui le constate, commence à avoir ses avocats qui le défendent ouvertement. »

C'est à dessein que je donne pêle-mêle les renseignements sur l'étendue et sur la signification du ritualisme, parce que l'une sans l'autre est peu de chose aux yeux de ceux qui prient instamment Dieu de mettre un terme à l'ancienne scission. Signalons donc un autre indice de l'étendue qu'a prise le mouvement.

A la suite du premier congrès de Malines, les anglicans ont voulu avoir à leur tour un congrès composé, comme celui de Malines, d'ecclésiastiques et de laïques. Le second congrès de Malines a eu son exposition d'objets d'art religieux : le congrès anglican qui vient de se tenir à York a organisé une exposition analogue. Voici ce que je lis dans un journal anglais sur cette exposition : « Je fus obligé de quitter le lieu de la séance avant dix heures, afin de faire une visite à l'exposition des objets d'art ecclésiastiques, dont je vous ai déjà parlé. Cette exposition, essayée d'abord l'année dernière à Norwich, comme annexe du congrès célébré en cette ville, a pris cette année des proportions très-considérables. Pour vous en donner une idée, je dirai que *les seuls vêtements* (sacrés), etc., *actuellement employés dans différentes églises anglicanes et qu'on a prêtés pour l'exposition, sont évalués à la somme de* 10,000 *livres* (250,000 fr.). Ces vêtements sont loin de constituer la totalité des objets exposés. Plusieurs salles sont entièrement abandonnées à divers fabricants d'ornements, etc., dont chacun expose un choix d'une valeur considérable. *Environ*

100 *églises*, qui font actuellement un usage régulier de vêtements sacrés, en ont prêté une partie ; *mais on évalue au chiffre de* 250 *ou* 300 *les autres églises qui s'en servent de même habituellement*, sans avoir pris part à l'exposition. Quelques-uns de ces ornements sont d'une magnificence sans pareille. Les soies et les velours les plus riches sont couverts des broderies les plus soignées, et garnis avec une vraie profusion de diamants et d'autres pierres ou perles précieuses. Une seule chasuble,—rien que pour l'étoffe et la broderie et sans le moindre atome de joaillerie, — est évaluée 220 livres (5,500 francs). Comme contraste, on peut citer une chasuble simple, mais élégante, ouvrage d'une jeune personne appartenant à la congrégation de Saint-Laurent à Norwich. L'étoffe, qui n'a pas coûté une livre, a été achetée avec de l'argent recueilli par penny et demi-penny. L'église Saint-Michel de Brightou se distingue parmi les plus magnifiques exposants. Les ornements, couverts de joaillerie, qui viennent de cette église, le disputent en splendeur et en somptuosité aux plus riches habits sacerdotaux des anciens jours. Wakefield, Leeds, Birmingham, Salisbury, Ipswich et plusieurs autres localités du royaume, ont contribué avec non moins de magnificence à la beauté de l'exposition. Dans une autre salle, on trouve une collection d'anciens ornements, dont plusieurs sont extrêmement curieux. Parmi ceux qui, sans être bien anciens, présentent pour les ritualistes le plus grand intérêt, se trouvent trois chapes de l'abbaye de Westminster, l'une en cramoisi pour le doyen, et les deux autres en violet pour les chanoines. Elles font partie d'un assortiment de huit, ont été fabriquées au temps de la reine Anne, et ont servi depuis lors à la cérémonie du couronnement de tous nos rois et reines. A côté de ces trois chapes, on en voit une autre en soie blanche doublée de cramoisi, portée par les chanoines à l'installation des chevaliers du Bain. Ces ornements ont été exposés par le doyen Stanley, lequel, probablement,a écrit lui-même les étiquettes qui les accompagnent. Auprès est une chasuble très-curieuse. Elle semble faite grossièrement de quelque étoffe de ménage, mais il s'y rattache un souvenir tout particulier. Elle a été portée par un prêtre non conformiste (catholique) presque la veille du jour où il fut mis à mort pour avoir refusé de reconnaître la Réforme[1], vivant assez pour voir ses entrailles extraites de son corps par le bourreau et brûlées sous ses yeux. Vis-à-vis de la cheminée, on voit un crucifix très-remarquable appartenant à madame Sewell. Il contient un fragment

[1] Voilà les catholiques, victimes de la Réforme, en voie d'être canonisés par les unionistes.

de la vraie croix avec des reliques des douze Apôtres et de trente-six autres saints de l'Église occidentale[1]. A l'escalier, il y a une collection de frottures de cuivres[2] représentant des évêques et des ecclésiastiques d'une époque postérieure à la Réforme, et disposées de façon à montrer que, *pendant un certain temps après la Réforme, ils employaient les mêmes ornements qu'avant. Quoi qu'il en soit, on ne saurait contester que l'emploi de ces ornements ne se rétablisse avec rapidité, même avec tant de rapidité, qu'il est sorti de cette restauration un nouveau commerce largement représenté ici.* MM. Franck Smith et C[e], par exemple, exposent au milieu d'une foule d'articles de même nature un *frontal* d'autel en soie blanche, richement brodé, avec l'image du Sauveur au milieu[3]; le reste du *frontal* est couvert de fleurs, richement travaillées en or, en rouge et en vert; et le *super-frontal* est en velours de Gênes, avec des étoiles et des fleurs brodées. Ce magnifique travail a été exécuté pour sir E. A. H. Lechmere, Bar[t], membre du Parlement. Les mêmes fabricants exposent une chasuble en velours de soie rouge, travaillée avec le plus grand soin. Les colonnes de la partie antérieure et de la partie postérieure contiennent une série de figures d'une richesse et d'une perfection de travail merveilleuses, et dont les sujets sont empruntés à la vie de Notre-Seigneur; le reste de la chasuble est couvert d'un tissu ouvré en or et en couleurs. *Ils exposent en outre une crosse pastorole*[4], *dessinée*

[1] Notez que ce crucifix orné de reliques est considéré comme un objet d'art ecclésiastique. Comme les unionistes approuvent le culte des saintes reliques, bientôt sans doute ils les honoreront ailleurs que dans leurs maisons.

[2] *Frottures*. Ce sont des reproductions sur papier d'images gravées sur cuivre ou sur pierre. On les obtient en frottant sur le papier appliqué sur l'image. Cette sorte d'estampage est pratiquée avec succès en Angleterre.

[3] Ici et ailleurs on peut remarquer le rétablissement des saintes images. Personne, parmi les unionistes, ne leur fait opposition, pourvu que les images ne soient pas sculptées. En cela même, ils sont moins exclusifs que les Orientaux. Bien peu d'unionistes désapprouvent les crucifix et les statues des saints, pourvu que celles-ci occupent une place secondaire. Ce qui les blesse dans quelques églises catholiques, ce sont les statues des saints placées sur l'autel même, à l'endroit le plus apparent. Mais cet usage est-il conforme aux rubriques? N'est-ce pas un abus? Habitués que nous sommes à mettre une distance infinie entre le culte de Dieu et la vénération des saints, cela ne nous embarrasse pas plus que de dire avec des sentiments très-différents : *Ave, verum corpus*, et : *Ave, Maria*. Mais ceux qui n'ont pas été élevés dans les mêmes habitudes n'éprouvent pas la même facilité à faire le discernement.

[4] Jusqu'ici les crosses pastorales étaient aussi inconnues aux évêques que les chasubles aux ministres. Les crosses et les mitres ne figurent que dans les armoiries.

*par M. A. W. Blomfield pour l'évêque de Calcutta*[1]. C'est un beau spécimen d'argenterie, dont les ornements à feuillage ont été exécutés dans le goût des ouvrages anciens. Au centre de la volute on voit un agneau avec un drapeau, merveilleusement découpé dans l'ivoire, et sur le nœud du milieu, les armes de l'évêque et de son diocèse. Le bâton pastoral est en bois d'ébène. Enfin MM. Smith et Cᵉ exposent un assortiment d'ornements verts et violets, des surplis, des étoles, des aumônières, toute une belle collection d'argenterie d'église, tout ce qui est requis pour l'usage et l'ornementation d'une église; et une belle pièce de broderie héraldique, savoir, les armes de l'archevêque et de la province ecclésiastique d'York, brodées sur velours violet, surmontées de la mitre, avec la crosse et le bâton pastoral en bas. Ces objets toutefois ne présentent qu'un intérêt secondaire. L'intérêt principal réside dans les ornements, etc., dont l'usage moderne est encore dans sa première nouveauté. M. Blomfield, le dessinateur dont j'ai parlé, a exposé un très-bel assortiment de ces ornements. *On remarque dans sa montre deux superbes chapes en cramoisi et une mitre de drap d'or extrêmement riche pour l'évêque de Dunedin qui, si je ne me trompe, a porté cette mitre au service de communion de ce matin.* MM. Brown, de Manchester, ont envoyé deux magnifiques ornements qui, outre d'autres mérites, se recommandent par leur bas prix, eu égard à leur beauté. Enfin, — j'aurais dû commencer par là, — *quatre évêques ont contribué à l'exposition en envoyant leurs crosses pastorales*[2]. Ajoutez à cette longue énumération une collection de photographies et de dessins, parmi lesquels on remarque un plan de restauration pour l'église Saint-Laurent à Norwich, laquelle menace ruine. Mais il est temps de laisser là l'exposition. Je m'en vais, en faisant observer de nouveau que, soit qu'on approuve, soit qu'on blâme, c'est un fait considérable, un grand signe du temps; certainement ce n'est pas le

[1] Récemment cet évêque (M. Cotton) s'est noyé à la descente du bateau. Il avait donné un mandement, — qui a manqué son effet, — pour détourner les parents de faire élever leurs enfants dans des établissements catholiques. D'autre part, il s'était joint aux évêques catholiques des Indes pour défendre, contre la plupart des ministres protestants du Bengale, le sens catholique du *casus apostoli* (I Cor. vii, 15), et appuyer un projet de loi du Gouvernement conçu dans le sens catholique.

[2] D'après les renseignements qu'on nous communique, deux crosses seulement ont été envoyées par les évêques; les deux autres étaient exposées par les artistes qui les avaient faites sur commande. Nous n'avons pu arriver à connaître le nombre exact des évêques qui, dans ces derniers temps, se sont fait faire des crosses.

moindre entre ceux que nous a révélés le mouvement des congrès ecclésiastiques. »

Encore une fois, n'oublions pas que tout cela ne mérite plus le stigmate que le Dr Newman imprimait au mouvement ritualiste d'il y a vingt ans ; ce n'est plus « du pain d'épice doré. » Tout un corps de doctrines catholiques s'abrite derrière ces formes ; et dans le cœur de presque tous ceux qui les préconisent, il existe un désir sincère d'amener un traité de pacification entre l'Eglise catholique et l'Eglise anglicane.

Par tous les détails où nous venons d'entrer, on peut se faire quelque idée de la force du parti unioniste. Le grand mouvement qu'il a imprimé à l'Eglise anglicane est loin de l'épuiser. Semblable à la renommée, il croît et se fortifie à mesure qu'il s'avance. Il semble ne plus rien craindre du Parlement. Pendant quelque temps on a annoncé que l'évêque de Londres, issu de parents presbytériens, aurait demandé l'introduction d'un bill pour condamner ces innovations. On peut douter de la réalité de cette nouvelle[1]. Sa Grâce sait très-bien que le Parlement aurait répondu par ce dilemme : Le ritualisme est contraire ou n'est pas contraire à la loi ecclésiastique du pays ; s'il lui est contraire, servez-vous contre lui de la loi ; s'il ne lui est pas contraire, il n'y a pas de raison pour ôter aux ritualistes une liberté que d'autres invoquent pour leurs opinions religieuses.

Telle est la conviction d'un certain nombre de ritualistes ; mais tous n'ont pas la même confiance. Plusieurs craignent beaucoup plus de la part des autres évêques et ne comptent pas autant sur l'impassibilité du Parlement. Ils redoutent donc qu'un certain nombre d'évêques ne se liguent et ne provoquent des mesures de la part du Parlement contre le ritualisme. Si cette menace s'exécute, les plus grosses questions se dresseront comme d'elles-mêmes. Le ritualisme en soi est bien peu de chose ; son importance vient des doctrines ravivées dont il est en quelque sorte le fruit. Par suite de l'invasion des idées presbytériennes et calvinistes dans l'Eglise établie, on avait comme oublié l'existence du sacerdoce dans le système anglican. Ce

[1] Les journaux qui travaillent à ameuter l'opinion publique contre les ritualistes, accusent au contraire l'évêque de Londres de connivence. « Les églises de la Cité, disait dernièrement le *Daily News*, prêtent leur concours à toutes les fascinations d'un ritualisme extrême, et ce n'est pas, nous le présumons, à l'insu de l'évêque. Celui-ci assure à tout le monde qu'il n'entend proférer aucune plainte à ce sujet ; ce qui est parfaitement vrai en un sens ; car, un révérend ministre étant venu se plaindre à lui, il a refusé de l'entendre et lui a même interdit l'exercice de son ministère dans le diocèse. Tous ces efforts et toutes ces influences ont réussi ; et il en résulte une abondante moisson de romanisme. »

que les ritualistes ont fait, ç'a été de démontrer que, quelles qu'aient été les opinions particulières des réformateurs, le symbole adopté a conservé la prêtrise à l'Eglise anglicane. Or, la *prêtrise* implique nécessairement les notions de *sacrifice* et d'*autel*, termes qu'on rencontre du reste dans les livres autorisés. Une fois que ces notions ont été remises dans leur vrai jour, on a senti comme toute l'antiquité, ou plutôt comme tout le genre humain, qu'un sacrifice,— l'acte le plus solennel et le plus significatif qui existe dans quelque religion que ce soit, — ne doit pas se célébrer avec la nudité et le froid formalisme qu'on rencontre dans une étude de notaire. De là est né le désir d'environner ce grand acte de toute la solennité qui lui convient. Comme on évite de rien faire sans précédents, on a cherché si, dans les premiers temps de la Réforme, le culte de l'Eglise établie était aussi nu qu'aujourd'hui. Bientôt on a trouvé que les chasubles et les chapes avaient été longtemps en usage après la rupture avec Rome ; on les a donc reprises, et, pour bien marquer qu'on ne les adoptait que comme des vêtements religieux, c'est-à-dire distincts des vêtements employés dans la vie commune et profane, on les a nommés *vêtements eucharistiques*. Or le mot *Eucharistie*, dans le langage de l'école ritualiste, signifie avant tout le sacrifice de la messe. Nous l'avons vu plus haut. De part et d'autre il n'y a pas d'équivoque; le *Times* comprend ces vêtements dans le même sens que les ritualistes. En faisant usage d'ornements sacrés, on professe qu'on croit au sacrifice eucharistique, commémoratif du sacrifice de la croix. Si donc des évêques portent la question du ritualisme au Parlement, il ne s'agira pas de savoir s'il sera permis ou non aux ministres de l'Eglise établie de porter dans leurs fonctions ecclésiastiques des habits de soie jaune et verte, d'encenser les officiants et le peuple, de mettre des fleurs, des pyramides de cierges allumés et des crucifix ou des croix dans le chœur, mais si l'Eglise établie reconnaît un sacerdoce, un sacrifice perpétuel et des autels dans les églises. C'est là la vraie question, la question fondamentale, la question qui mérite un examen approfondi. Nous catholiques, qui avons peu de confiance dans la validité des ordinations anglicanes, nous sommes désintéressés dans le débat. Qu'on décide que l'Eglise établie a des prêtres, un sacrifice perpétuel et des autels, ou qu'on décide qu'elle n'en a pas, — tant qu'on ne nous aura pas démontré que Barlow, le consécrateur de Parker, était évêque, et que la forme employée était suffisante, — nous ne dirons jamais que leur ordre sacerdotal puisse être mis sur le même rang que celui des églises hérétiques et schismatiques orientales. Mais si nous nous plaçons au point de vue anglican, d'après lequel les ordinations sont censées valides, nous dirons fran-

chement que, si l'Eglise anglicane n'a pas de prêtres, mais des ministres, pas de sacrifices, mais des services, pas d'autels, mais des tables de communion, alors tous ces rites sont de la fantasmagorie, des choses vides de sens, des jeux absurdes et puérils qu'il faut retrancher du culte ; que si, au contraire, elle reconnaît qu'elle a des prêtres, un sacrifice et des autels, il est hors de doute que le développement naturel de ces trois notions implique un cérémonial religieux, grave, solennel.

Une autre question non moins importante est au fond du débat; savoir, ce que signifient ces mots du symbole : *Je crois... la sainte Eglise catholique*, et ces autres des Actes des Apôtres : *Le Saint-Esprit a constitué les évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu.* Il s'agit avant tout de décider si cette sainte Eglise qu'il faut écouter sous peine d'être traité comme un païen et un publicain, est l'organe de Dieu auprès des hommes sur la terre ; ensuite si les parlements ou bien les évêques sont à la tête de cette Eglise.

Ce qui sera simplement curieux, ce sera de voir si les quatorze archevêques et évêques qui offraient, il y a quelques mois, l'*intercommunion* aux Eglises orientales, — c'est-à-dire la permission aux anglicans de communiquer *in sacris* avec les Russes et les Grecs, et l'admission de ceux-ci aux sacrements de l'Eglise anglicane, — vont condamner en Angleterre ce qu'ils approuvent à Moscou et à Constantinople. Nous sommes aussi curieux de savoir ce que vont devenir les crosses et les mitres, peintes sur les voitures, si on en défend l'emploi à l'église.

Il paraît que, si certains journaux continuent leurs dénonciations contre le ritualisme et en demandent la répression au Parlement et aux évêques, les chefs du parti adresseront à la nation anglaise un manifeste où ils mettront en relief toutes les questions qui sont au fond du ritualisme. On peut dire que tout y est, depuis la question de l'inspiration des Livres saints, la divinité de Notre-Seigneur, la régénération par le baptême, jusqu'à l'*honestas vitæ clericorum* du droit canon. Ce sont les ritualistes, en effet, qui, seuls, pour ainsi dire, se sont opposés comme un mur d'airain à l'entrée triomphante de l'infidélité au sein de l'Eglise établie.

Plusieurs circonstances viennent merveilleusement en aide au ritualisme. D'abord, comme nous l'avons déjà insinué, il est incontestable que la partie la plus religieuse, la plus charitable et la plus savante du clergé anglican, et même de la nation, penche tous les jours davantage de son côté. Ensuite, il se déclare de toutes parts une répulsion pour le culte glacial que l'Eglise anglicane avait emprunté aux presbytériens. Le *Times* lui-même, dans l'article déjà cité,

a soin, pour ne pas heurter les sentiments de ses lecteurs, de protester « qu'il n'a aucun préjugé contre un service en musique ni contre un cérémonial plus compliqué que n'est celui qu'on employait jusqu'ici dans les églises paroissiales ; » et il est forcé d'avouer que c'est chose commune d'entendre dire que les cérémonies catholiques rétablies dans l'Eglise anglicane ne sont pas, pour le moins, des choses plus mauvaises que les formes froides et nues avec lesquelles le service public se faisait il y a quelques années. » C'est avouer que le levain travaille et se répand dans tout le corps de l'Eglise anglicane.

Le même journal a constaté à diverses reprises que, parmi les laïques, c'est la nouvelle génération surtout qui entre dans le mouvement. Les informations que nous avons reçues sont tout à fait conformes à cet aveu. Un Anglais très-instruit, bon observateur, et qui pendant longtemps n'a attendu du *Puséisme* que des conversions isolées, nous disait dernièrement : « Mes anciennes convictions se modifient. Dieu est tout-puissant et les événements marchent vite aujourd'hui. Cependant, sans un miracle que je n'ose espérer, je ne pense pas que la génération qui mène actuellement les affaires voie la réconciliation de ma patrie avec Rome. Mais la génération qui s'élève pourrait être témoin de ce bonheur. Elle aime la nouvelle forme de culte, la nouvelle doctrine, les nouvelles pratiques. Dans les églises où elles sont en honneur, on lui inculque que la vraie Eglise est l'Eglise catholique, comme le dit le Symbole des Apôtres ; que pour le salut il est nécessaire de croire fermement la foi catholique, et que, si quelqu'un ne la croit pas, il sera perdu. On dit bien que les anglicans sont catholiques, mais tout le monde voit et sent que la conscience de l'univers leur refuse ce titre, et que les vrais catholiques se font un devoir de rester en dehors de l'Eglise établie. Tous les jours l'horreur pour le *Papisme* diminue. Autrefois, lorsqu'on se convertissait, on encourait une excommunication aussi terrible que celles du moyen âge : on perdait son honorabilité [1] ; on était repoussé par ses proches et ses amis ; on devenait un vrai paria. Tout cela est changé. Il y a bien encore quelques familles qui font expier cruellement la conversion à ceux de leurs membres qui deviennent catholiques ; mais ces cas se présentent de plus en plus rarement. Le nom de *converti*, si odieux il y a quelques années, est devenu presque honorable. Il me semble que maintenant nous, *convertis*, nous sommes plus estimés que les ritualistes [2]. Je ne sais si je me fais illusion,

[1] Perdre son honorabilité est en Angleterre aussi ignominieux, qu'ailleurs être condamné pour escroquerie.

[2] L'*Apologia pro vita* du docteur Newman, vendu à un nombre prodigieux

mais il me paraît que tous les ans le Londres religieux fait un pas très-marqué vers Rome. »

Un des moyens qui ont le plus aidé à répandre les idées catholiques dans la jeunesse, ce sont les chants religieux. On en doit un grand nombre au docteur Newman, qui a merveilleusement réussi dans tous les genres de littérature. Plusieurs écrivains ont marché sur ses traces, mais personne avec plus de succès que Keble, l'ami de M. Pusey et l'auteur du *Christian Year*. Lorsque ce poëte est mort, il y a quelques mois, on a ouvert une souscription pour consacrer son nom par un souvenir durable. En peu de temps la souscription montait, si mes souvenirs sont fidèles, à 125,000 francs. En Angleterre, on a l'habitude d'évaluer les forces d'un parti par les sacrifices qu'il s'impose : le chiffre de 5,000 livres n'a pas manqué de produire un certain effet. Il prouve certainement combien le nom de Keble est populaire dans les familles, quel usage on y fait de ses chants religieux. Or ces chants sont généralement tels qu'un catholique peut les chanter pour exprimer sa foi et ses sentiments[1]. En France et en Belgique, les cantiques spirituels sont loin d'être inconnus ; mais la place qu'ils occupent dans les familles, même pieuses, est insignifiante en comparaison de ce qui se voit en Angleterre. La poésie sacrée constitue chez nos voisins toute une littérature, et la musique qui l'accompagne est aussi populaire, qu'ailleurs les airs d'opéra.

Les ritualistes ou unionistes ne négligent pas les autres moyens de publicité. Ils font imprimer une foule de traités, les uns dogmatiques et savants, les autres pratiques et pieux, d'autres enfin ascétiques et souvent empruntés aux meilleurs écrivains français. Je ne crains pas de le dire, les théologiens catholiques trouveraient dans leurs écrits dogmatiques beaucoup de bonnes considérations, ainsi que des passages des Pères et des livres liturgiques allégués fort à

d'exemplaires, a contribué beaucoup à ce changement. Son apologie était l'apologie de tous les convertis. Depuis lors le *Times* respecte le nom du docteur Newman ; et le *Saturday Review* disait de lui, dans son numéro du 20 mars dernier : « Le docteur Newman, nous avons à peine besoin de le dire, écrit comme il est et comme il sera toujours, c'est-à-dire comme un homme qui est *Anglais par la pensée, le sentiment, l'éducation, jusqu'à la moelle des os.*

[1] On y trouve, par exemple, un *Ave Maria*, dans lequel on lit :

Ave Maria! Thou whose name
All but adoring love may claim.

Bien peu de prêtres catholiques voudraient aller aussi loin dans l'expression de leurs sentiments d'amour et de vénération pour la sainte Vierge.

propos. Je veux parler surtout des monuments de la tradition dont la découverte est postérieure aux Controverses de Bellarmin. Ils publient aussi diverses Revues, les unes s'adressant aux classes instruites, les autres à la portée de tout le monde et de toutes les bourses. Si le temps me le permet, une autre fois je passerai en revue leurs principales publications.

Sans parler de la renaissance du goût pour les beaux-arts, très-favorable à ce parti, un autre genre d'études lui apporte un appoint auquel on n'a guère pris garde jusqu'ici. Il existe en Angleterre, en Écosse et en Irlande, plusieurs sociétés d'antiquaires qui publient les anciens documents relatifs à l'histoire de ces trois pays. Inutile d'ajouter que presque tous ces écrits ont une origine ecclésiastique. Pour en faire de bonnes éditions, avec des introductions et des notes savantes, il est nécessaire d'étudier les idées catholiques, les institutions catholiques, les doctrines catholiques. On se livre à ces études avec amour, avec persévérance, avec ce bon sens exquis dont les Anglais sont doués. Ainsi, on dépouille peu à peu les préjugés, on arrive à aimer l'Église catholique. C'est comme en France où, de la même manière, tant d'hommes instruits sont devenus religieux en passant par les sociétés historiques et archéologiques.

La guerre faite en Angleterre au mensonge et à tout ce qu'on appelle en ce pays *déloyauté*, a produit en outre, dans la classe instruite, un vrai culte pour la vérité. Les éditeurs, sans doute, se trompent quelquefois, mais il est peut-être inouï que, dans une publication faite par une de ces sociétés, on ait découvert une erreur volontaire. Par suite de ces dispositions, tous les anciens travaux sont tenus en suspicion et les accusations contre l'Église catholique ne sont acceptées que sous bénéfice d'inventaire; c'est qu'on sait par expérience que sous l'empire des anciennes controverses, on avait été moins scrupuleux. Ainsi les éditions faites par l'archevêque Parker, ou plutôt par Fox, l'auteur du fameux Martyrologe, ont perdu tout crédit. Il n'y a pas longtemps que l'université d'Oxford a fait donner une nouvelle édition de l'*Histoire de la réforme d'Angleterre* par Burnet. En ordonnant ce travail, elle avait prescrit de respecter le texte de Burnet, mais de revoir sur les originaux les nombreux documents ou pièces justificatives qui se trouvent à la fin de chaque volume. Or, vérification faite, on a trouvé que *presque toutes* les pièces avaient été tronquées et falsifiées[1]. On n'en a pas moins exécuté le programme; et l'on a maintenant une histoire qui est convaincue d'imposture par ses pièces

[1] Il m'a été affirmé qu'*une seule* pièce n'avait pas été falsifiée. J'avoue que j'ai de la peine à le croire.

justificatives. Quoi qu'il en soit, le fait vraiment important, c'est que presque tous ceux qui se livrent à ces sortes de travaux arrivent en fort peu de temps à considérer l'Église catholique avec d'autres yeux qu'ils n'avaient appris à le faire dans leur enfance.

Plusieurs de ces sociétés, et d'autres encore, s'occupent de l'archéologie proprement dite. Tantôt c'est une église que l'on décrit, tantôt un monastère ; aujourd'hui on déchiffre une pierre, demain un vitrail. Généralement on le fait avec tout le respect qu'y mettrait un catholique.

L'étude de l'histoire d'Angleterre au moyen âge comptait peu d'adeptes ; tous les jours elle s'étend et propage la connaissance de l'Église catholique.

Un Anglais me faisait dernièrement observer que l'idolâtrie de ses compatriotes pour leur Shakspeare contribue aussi, dans une grande mesure, à la diffusion des idées catholiques. Un ancien auteur, ministre protestant, le biographe le plus abondant en détails sur la vie du grand dramaturge, raconte en termes simples, courts et clairs, qu'il mourut dans la religion catholique. On a remis tout récemment ce fait en lumière, et naturellement il a été contesté ; mais la réplique n'a pas tardé : on a prouvé par une foule de passages que Shakspeare est catholique dans ses drames. Comme tout bon Anglais doit savoir son Shakspeare par cœur et va souvent le voir jouer au théâtre, au milieu du mouvement qui agite l'Angleterre, la scène devient pour plusieurs une chaire de vérité. Jusqu'ici, un anglican ne lisait jamais les ouvrages écrits par les catholiques. Le mur de séparation est entamé. Grâce à l'appoint considérable que les oxfordiens ont apporté aux catholiques, ceux-ci ont maintenant plus de bonnes plumes que les anglicans, et les livres de quelques-uns, par exemple ceux du D[r] Newman, sont lus dix fois plus par les protestants que par les catholiques. Il est, sans contredit, des évêques anglicans qui seraient charmés de voir leurs ouailles accorder la même attention à leurs mandements qu'à ceux de Mgr Manning. Le *Times* lui-même insère parfois ces derniers dans ses colonnes. En général, rien de ce que font les évêques catholiques ne passe inaperçu. Il y a cent ans, le vicaire apostolique Challoner était obligé, pour échapper aux poursuites de la police et dépister ses recherches, d'instruire les catholiques dans des tavernes avec des pots de bière sur la table. Il y a vingt-cinq ans, un évêque catholique était encore un personnage inaperçu en Angleterre. Aujourd'hui les évêques catholiques occupent dans la pensée de la nation un rang presque égal à celui que le gouvernement, par trois siècles d'efforts, a procuré aux évêques de l'Église établie. Si les choses continuent à marcher du même pas, d'ici à dix

ans, lorsqu'on dira simplement *l'évêque*, cela s'entendra de l'évêque catholique, comme il arrive déjà dans l'Amérique du Nord. Bref, l'Église catholique a acquis une vraie existence en Angleterre, aux yeux des protestants mêmes.

Voilà ce que produit peu à peu le levain de catholicisme qui travaille le pays. Faut-il s'étonner après cela que, parmi les âmes pieuses et droites, les unes entrent dans l'Eglise catholique, les autres demandent le rétablissement de l'ancienne union? L'évêque de Salisbury, dans son mandement en date du 11 août 1864, disait, avec le comte de Maistre, que « les premières avances doivent être faites par l'Eglise anglicane ; » et dans une réponse à une petite minorité de son clergé qui avait osé désapprouver les tendances unionistes du mandement, il écrivait quelques mois plus tard : « C'est le désir du Seigneur que son Église soit UNE ; et c'est le devoir de tous ses membres de mettre leurs esprits en harmonie avec la pensée de celui qui est leur chef. » D'autres indiquent les bases sur lesquelles pourrait s'opérer l'union, savoir, celles qui ont été admises pour les Eglises schismatiques et hérétiques orientales.

L'évêque anglican de Brechin, en Écosse, demande la convocation d'un concile œcuménique, non pas pour refaire le Concile de Trente ou ébranler son autorité, mais pour terminer les différends, comme le proposait Bossuet, par des explications amicales. Dans le mandement qu'il adressa le 6 août 1863 à son clergé réuni en synode annuel, après avoir déploré les maux qui résultent des divisions entre chrétiens, il dit : « Les moyens de locomotion sont développés, la vraie civilisation chrétienne fait des progrès, les préjugés tombent, l'amertume religieuse disparaît, et les hommes commencent à voir que la vérité sans amour est une impossibilité dans l'ordre de la grâce. Et, comme durant le siècle qui a précédé la Réforme, les hommes les plus sérieux de toutes les nuances d'opinions voyaient dans la réunion du concile œcuménique le grand remède aux maux de l'époque, ne pouvons-nous pas, en considérant les dangers dont nous sommes menacés par suite de nos malheureuses divisions, espérer, travailler et prier pour que l'heure sonne bientôt où l'Église de Dieu se réunira de nouveau dans sa force et sa gloire? Alors, excités par les terribles assauts de l'ennemi commun et animés par un désir de paix sérieux, tous ceux qui croient à la divinité de notre divin Sauveur et à la nécessité d'une l'Église qui lui serve d'organe, s'assembleront sous la conduite de Dieu même. Alors chaque question sera discutée avec calme, chaque demande pesée avec candeur. Alors l'amour tiendra la balance, et la parole de Dieu (écrite ou non écrite) sera l'arbitre. L'Esprit-Saint sera présent, et le Christ lui-même, « notre

paix, » fera sortir de Sion la verge de son pouvoir, et tirant à lui tous les cœurs, il redressera le tabernacle tombé de David, en réparera les brèches, en relèvera les ruines, et lui rendra l'intégrité des anciens jours. »

Oui, tel est aussi notre espoir. N'en doutons pas, Dieu saura donner à son Église des Hilaire, des Basile, des Grégoire de Nazianze, des hommes, en un mot, qui, unissant la modération à la fermeté, la sagesse à la science, la charité à tous les dons de l'esprit, ramèneront en foule au bercail des frères moins éloignés de la vraie foi que ne l'étaient les semi-ariens arrachés par ces grands saints au schisme et à l'erreur.

M. N. O.

# CORRESPONDANCE

Autriche. — *Lettre du P. Pachtler, aumônier des tirailleurs du Vorarlberg.* — Ferdinandshœhe (Tyrol), 14 juillet 1866. — C'est le 9 juillet que commencèrent tout de bon pour nous les scènes de la guerre. Le commandant de notre compagnie, cantonnée près de Bormio, reçut ordre d'envoyer un fort détachement en reconnaissance jusqu'à Morignone ; ce qui fut exécuté. Nos éclaireurs rencontrèrent un corps de 500 à 600 Italiens, et revinrent aussitôt faire leur rapport. A neuf heures et demie du soir, nos hommes étaient de retour aux *Vieux Bains* de Bormio, et le lieutenant qui les commandait reçut des éloges bien mérités. Un messager se rendit en toute hâte, en remontant l'Adda, à *Santa Maria*, pour informer le major. Sur ces entrefaites, un faux espion vint annoncer qu'il n'y avait à Morignone qu'une compagnie d'Italiens. Il y en eut qui ajoutèrent foi à à cet avis ; mais ce ne furent pas nos tirailleurs ni leur commandant.

Le 10 juillet au soir, comme nous nous disposions à prendre notre repos, arriva un détachement de chasseurs impériaux avec la compagnie des tirailleurs tyroliens de Silz. Ils devaient attaquer, tandis que nous garderions le pied des *Bagni Vecchi*. — Nous distribuâmes fraternellement aux officiers les derniers restes de nos vivres. Ils reposèrent une petite heure sur notre paille, et vers onze heures de la nuit, tout le monde était sur pied pour aller chercher l'ennemi. La compagnie de Silz formait l'arrière-garde, et devait aller bivaquer à Ceppina en attendant le jour. Le lendemain matin, on se promettait de surprendre et de battre l'ennemi devant Morignone. Mais il n'avait été que trop bien instruit par les espions *welches*[1], et avait occupé toutes les positions importantes avec des forces de beaucoup supérieures aux nôtres. Après un engagement, dans lequel nous eûmes quatre artilleurs grièvement blessés, ainsi que deux chasseurs, dont l'un mourut pendant le retour, nos troupes revinrent vers dix heures du matin, épuisées de fatigue. Un essaim d'ennemis se précipitait à leur suite, et ils avaient déjà occupé toutes les hauteurs, que notre monde dormait encore tranquillement à *Bagni Vecchi*. On sonne l'alarme. Je prends à la hâte mon man-

[1] Terme qui, dans le pays, sert à désigner les Italiens.

teau imperméable et mon petit sac de voyage, et cours à la caserne de mes chers tirailleurs, pour leur adresser quelques paroles d'encouragement. Presque au même instant, retentit une décharge d'artillerie: c'étaient deux pièces de douze, que les Italiens avaient mises en batterie; mais leurs boulets ne portèrent pas, et vinrent donner contre les rochers à cinquante pas de nous. Avec une rapidité surprenante, ils font avancer leurs pièces, et le troisième projectile, un boulet creux, me passe près de la tête : c'était le premier que j'entendais siffler à mes oreilles. Je me serrai contre une roche, et le boulet éclata de l'autre côté sans faire de mal. Notre capitaine, qui montrait beaucoup de sang-froid, avait obtenu à grand'peine la permission de rompre le pont de l'Adda, qui nous séparait de Bormio et de l'ennemi. Mais tous les pionniers étaient déjà partis, et il ne nous restait qu'une seule pioche. Nous mîmes donc le feu au pont; mais il était trop tard, et la balustrade seule eut le temps de brûler. On donna le signal de la retraite. Quelle marche ! Il faisait une chaleur accablante au milieu de ces gorges et de ces rochers. Je n'en pouvais plus de soif, et ma gourde était à sec : j'en avais donné le contenu à un aide chirurgien, qui tombait d'épuisement. L'ennemi nous serrait de près et tirait sans relâche sur nous. Au bout d'une grande heure, nous arrivâmes à une espèce de chalet, qui sert de logement aux cantonniers. Au moment où nous tournions l'angle que la montagne forme en cet endroit, nous fûmes accueillis par des centaines de coups de fusil, et nous vîmes avec effroi que l'ennemi nous avait tournés et nous prenait en flanc. La côte, où la route monte en serpentant, fourmillait de tirailleurs, qui visaient fort bien, et qui pouvaient balayer tout le versant de la montagne jusqu'à l'Adda. Derrière nous, s'avançaient les deux canons et l'infanterie ennemie. Que faire ? Je m'étais jeté à travers les balles dans le chalet; mais je vis bientôt que nous courions risque d'être faits prisonniers. Je ne voulais à aucun prix abandonner mes hommes dans ce pressant danger, décidé à mourir plutôt que de me laisser prendre. Donc, hors de la baraque ! Je dus franchir un espace de vingt pas sous la fusillade. Un feu de peloton d'au moins dix-huit coups tomba sur moi. Involontairement, je me baissai ; une balle rasa mon chapeau. J'avais atteint le talus de la route, haut de trois pieds, derrière lequel je rampai à quatre pattes pendant une demi-heure. Bientôt je rencontrai un tirailleur blessé et mourant : une balle lui avait traversé la poitrine. Je voulais courir à son secours, quand je reconnus près de lui le chapelain militaire de Silz, un intrépide Cistercien de Stoms, qui me dit qu'il avait déjà administré le mourant, ajoutant que plus haut je trouverais beaucoup de blessés. Mais

comment avancer sous un feu qui ne discontinuait pas? J'eus bientôt trouvé un moyen. Je me dressai : à l'instant je vis, comme un éclair, un feu de peloton dirigé sur moi. Vite, je me tapis contre terre comme une belette, et laisse passer les balles; puis je me mets à courir de toutes mes forces, jusqu'à ce qu'un nouvel éclair parti d'en haut m'avertît de mettre ventre à terre. J'arrivai ainsi, épuisé de fatigue, à une saillie de la route, où j'avais douze pas à faire sous un feu plongeant. Mais de l'autre côté, sous un rocher, une multitude de blessés poussaient des cris lamentables. Je suis prêtre, je me dois à ces infortunés : en avant! Et encore une fois la sainte Vierge me protége : j'arrive sain et sauf auprès des blessés, qui me tendaient les bras et demandaient à l'envi à se confesser. Je les entendis, Allemands et Italiens, pendant que les balles fredonnaient à droite et à gauche de nous. J'étais si gai et si content! J'acquittais avec eux la pénitence que je leur imposais : moi-même j'avais à peine le temps de m'exciter à la contrition, mais j'étais assuré que mon Dieu me ferait miséricorde, si un coup mortel venait à m'atteindre. Je passai ainsi six heures entières. Tout à coup un tumulte effroyable se fait au-dessus de nos têtes ; c'était comme si l'enfer eût été déchaîné. On avait eu avis de notre détresse; une compagnie de chasseurs était accourue par les hauteurs et avait chargé l'ennemi avec furie; dans la vallée, de nouveaux tirailleurs étaient venus au secours des combattants. L'un d'eux, de Brégenz, envoya une balle à l'officier qui, du haut d'un rocher, commandait les Italiens : celui-ci se mit à chanceler comme un homme ivre, tomba à une profondeur de quarante toises, et fut broyé de sa chute. Les ennemis se retirèrent, après nous avoir dit adieu en faisant rouler dans la vallée une avalanche de pierres, qui ne nous fit aucun mal. Nous étions sauvés.

Nos pertes ont été douloureuses. Jusque bien tard dans la soirée, je me traînai dans les cabanes où gisaient les blessés, pour leur donner l'absolution : beaucoup avaient reçu des blessures graves. J'avais les mains et les vêtements souillés de sang.

Le 12, nous avons dû gravir la *Ferdinandshœhe*, pour garder le col de Stilfs. Nous nous y couchâmes tout habillés sur la terre recouverte de quelques chaumes, et nous nous réveillâmes, le lendemain, le corps tout engourdi et comme roué de fatigue. Ici nous manquons d'eau : il n'y a que de la neige, et de la glace chaque matin. Que Dieu soit loué de tout!

*Autre lettre du même.* Lichtenberg (Tyrol), 20 août 1866. — Le 12 juillet, lendemain du combat de Bormio, nous reçûmes l'ordre d'aller occuper la Ferdinandshœhe (*hauteur de Ferdinand*),

point culminant de la route du Col de Stilfs, la plus élevée de l'Europe : nous nous trouvions à 8,662 pieds au-dessus du niveau de la mer, et à plusieurs centaines de pieds au-dessus de la ligne des neiges. L'ennemi vint tenter l'assaut avec des forces six fois supérieures; mais notre position était excellente: aucun *Welche* ne mit le pied sur le sol tyrolien du côté où nous étions. Tous les sentiers et passages devaient être soigneusement surveillés ; car les ennemis connaissaient parfaitement le pays. Nous étions là deux compagnies, environ 260 hommes, casernés dans une baraque de cantonniers, au milieu d'un hiver éternel. Chaque matin notre toit était bordé tout autour de chandelles de glace longues de deux ou trois pieds. On ne pouvait guère sortir sans manteau. La faible pression de l'atmosphère faisait que l'eau bouillait beaucoup au-dessous du degré ordinaire: aussi notre unique nourriture, la viande de bœuf, était presque toujours dure, et avait bien besoin d'être assaisonnée par la faim. Nous nous procurions de l'eau en faisant fondre de la neige ; mais quelle eau ! c'était une sorte de brouet noir. La nuit, nous souffrions presque tous d'une sorte d'étouffement, qui nous obligeait à nous soulever de la paille sur laquelle nous étions pressés les uns contre les autres, pour respirer un peu plus à l'aise. Nous ne pouvions jamais quitter nos vêtements, parce que nous n'avions pas un moment d'assuré contre les tentatives de l'ennemi. Nous vécûmes ainsi trente-trois jours, jusqu'à ce qu'enfin, par suite de l'armistice, nous dûmes nous retirer de la frontière lombarde. Cette nouvelle nous parvint la veille de l'Assomption. Je pardonnai volontiers à mes chers tirailleurs l'expression de leur joie : une campagne est toujours un enchaînement de fatigues ; mais, dans les hautes montagnes, c'est une mer de souffrances et de privations.

Le 15 août, je célébrai la messe militaire à Trafoi, en face de la pointe d'Orteler. Le lendemain, nous fûmes envoyés à Lichtenberg, dans le Wintschgau, où nous sommes encore; peut-être, si la paix ne se conclut pas, pour retourner sur nos montagnes. Tout pour Dieu et pour le droit!

Je me tire bien d'affaire avec mes soldats. Je leur ai promis de ne jamais les abandonner dans le danger, et je crois n'avoir pas manqué jusqu'ici à ma parole. Toutes les fois qu'on donnait l'alarme, je gravissais, souvent l'un des premiers, sur les sommets couverts de neige, par où l'ennemi était attendu. Dieu a jusqu'ici veillé sur moi, souvent dans des moments bien terribles. Que tout soit pour sa gloire! Quand on vit des semaines entières en présence de la mort, on ne laisse pas de s'instruire et d'apprendre à penser à Lui.

Le 18, jour de naissance de notre Empereur, les officiers et les chapelains militaires furent tous invités à la table de notre commandant, le major de Metz. Notre hôte porta un toast au P. Pachtler. Hier j'ai prêché ici dans l'église paroissiale. Le 24, je dois prêcher à Heiligenbronn, et dimanche prochain à Agums. Samedi, je veux essayer d'amener toute ma compagnie à s'approcher des sacrements, comme cela a déjà eu lieu pour la fête de saint Pierre et de saint Paul.

Dans le combat du 11 juillet, notre compagnie seule a perdu trente et un hommes, tant morts que prisonniers; nous n'avons pas fait le compte de ceux qui ont reçu des blessures légères. Le courage est toujours ferme, et la discipline excellente.

Vous ne lirez peut-être pas sans quelque intérêt le trait suivant, dont je puis vous garantir l'exacte vérité. Le 10 juillet, Kratzy, lieutenant dans les chasseurs impériaux, natif d'Inspruk, était venu à Bormio, pour prendre part au coup de main qu'on voulait tenter le lendemain à Morignone. Comme il se trouvait dans la rue avec ses chasseurs, une bonne vieille femme s'approche de lui, et, tout en lui parlant de sa sympathie pour les Autrichiens, elle tire de sa poche un chapelet accompagné d'une grande médaille de l'Immaculée Conception, le présente au lieutenant et lui dit que c'est ce qu'elle a de plus précieux; qu'il n'a qu'à l'accepter et à le porter sur lui; que prochainement il pourra en avoir besoin. Kratzy prend le chapelet. Six jours après, le 16, il faisait une reconnaissance à la tête d'un détachement. Dans une rencontre qu'il eut avec l'ennemi, un projectile creux éclata au-dessus de lui et blessa horriblement quatre de ses hommes (je les ai vus moi-même): quant à lui, il n'eut pas une égratignure. Depuis le 10 juillet, il portait sur lui le chapelet, et il le porte encore. Je tiens ce fait de la propre bouche du lieutenant.

De mon côté, j'avais eu également un petit indice de ce qui se préparait contre nous et de la durée de notre séjour à Bormio; mais je n'y fis pas d'abord attention. Le 2 juillet, jour du désarmement de Bormio, je fis une visite à l'archiprêtre et m'entretins très-amicalement avec lui. Le lendemain matin, étant allé des *Bagni Vecchi* à Bormio pour requérir les choses nécessaires au service divin, on me fournit tout le reste en abondance, mais je ne reçus que *huit* hosties, de sorte que, le 11, jour de notre sanglant combat, je consommai la dernière. Dans l'après-midi, les mesures si bien prises par l'ennemi me donnèrent l'explication de ce que je n'avais pas compris d'abord.

M. Pachtler.

# BIBLIOGRAPHIE

HOMÉLIES DE SAINT LÉON LE GRAND *sur les mystères de Jésus-Christ et pour le temps du carême*, etc., par M. l'abbé Patrice CHAUVIERRE, in-8°, XII-508 p. Paris et Lyon, F. Girard, 1866.

Au milieu du v[e] siècle, saint Léon le Grand fut le plus illustre Docteur de l'Église et le plus ferme soutien de Rome contre les périls nombreux qui la menaçaient. A cette époque de confusion universelle, l'empire d'Occident s'agitait dans des convulsions, présages d'une chute sans honneur ; et sur ce sol d'Italie désolé par des hordes barbares, la société chrétienne trouvait dans son Pontife, pour la protéger contre ces irruptions incendiaires et pour contenir ces flots d'envahisseurs, une digue seule encore debout. Toutefois le plus beau titre de saint Léon à l'admiration des siècles n'est pas d'avoir fait tomber à ses genoux les terribles enfants du nord guidés par Attila et Genséric ; mais ce fut surtout contre les cauteleuses intrigues des hérésiarques et de leurs disciples qu'il déploya son activité infatigable et toutes les ressources d'une âme grande par le génie comme par la vertu.

Défenseur à la fois éloquent et intrépide du mystère de la sainte Trinité contre les Priscillianistes, de la divinité de Notre-Seigneur contre la perfidie juive, de la consubstantialité du Père et du Fils contre les Ariens, de la sainte humanité du Sauveur contre Eutychès, de l'unité de personne en Jésus-Christ contre Nestorius, des droits et de la puissance législative de l'Eglise contre les Novatiens, de l'unité du corps mystique de Jésus-Christ contre les Donatistes, de la nécessité de la grâce et de son efficacité contre les sectateurs de Pélage : il ne laisse aucune erreur sans la combattre, et l'hérésie contrainte à quitter son masque, doit se soumettre, ou du moins, se déclarer franchement en révolte contre la suprême autorité de l'Eglise catholique.

Outre les soixante-neuf discours du grand Docteur, nous possédons encore cent soixante-treize lettres publiées par les frères Ballerini, où se trouvent, pour tous les pasteurs des âmes, des principes de gouvernement et un ensemble de règles à suivre dans la conduite des affaires, vrai chef-d'œuvre d'une politique sage et ferme.

Ces quelques détails montrent assez que M. l'abbé Patrice Chauvierre a fait un travail utile aux fidèles peu familiarisés avec la

langue latine, en traduisant les homélies sur les mystères de Jésus-Christ et pour le temps du carême. S'il n'a pu faire revivre dans notre langue toutes les beautés de cette parole brillante et harmonieuse, s'il a trop voilé sous l'élégance du langage l'énergie du texte et l'antithèse des expressions d'où l'idée jaillit plus accentuée et plus saisissante, on trouvera dans son style plein d'aisance cette agilité de tours et cette liberté de mouvements, qui rendent plus facile l'intelligence de la doctrine exposée par le saint orateur. J'ai vu avec plaisir que l'ouvrage, annoncé *avec introduction, notes et documents*, ne renfermait qu'une courte préface et quelques remarques pour l'explication de certains faits ; des notes érudites auraient été, ce me semble, tout à fait inutiles pour le public auquel ce livre s'adresse.

C'est sans aucun doute par simple inadvertance que l'éditeur a mis à la suite du titre : *ouvrage utile aux ecclésiastiques*. Il n'est point nécessaire d'être un éminent philologue pour comprendre saint Léon ; et l'accueil sympathique fait par le clergé français aux collections des Pères latins et même des Pères grecs publiées par M. l'abbé Migne, prouve assez qu'il préfère, non sans raison, la lecture des textes à une traduction, si parfaite soit-elle.

E. Chauveau.

— *Sopra l'anno* LXVII *dell'era volgare, se fosse quel del martirio dei gloriosi principi degli apostoli Pietro e Paolo, osservazioni storico-cronologiche* di Mgre Domen. Bartolini, protonotario apostolico e segret. della S. Congregazione dei riti, 1 in-8°, Roma 1866.

En quelle année saint Pierre et saint Paul ont-ils souffert le martyre ? A cette question les érudits ont donné les réponses les plus diverses. Cave et Dupin tiennent pour l'année 64 de l'ère chrétienne. Pagi et les Bollandistes plaident en faveur de l'année suivante. S. Epiphane, et après lui Tillemont et Foggini, adoptent l'année 66. La plupart fixent la mort des Apôtres à l'année 67 ; et de ce nombre sont le vénér. Bède, Baronius, Cortesi, les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, Petau, et de nos jours le P. Patrizi. Ceux-ci ont à leur tête Eusèbe et saint Prosper. Enfin, Mazzocchi, après Cassiodore, donne la préférence à l'année 68, et il en est même qui croient pouvoir l'accorder à l'année 69. Cette diversité d'opinions rend assez difficile la tâche de celui qui prétendrait résoudre la question d'une manière définitive, et ne permet guère d'en faire jaillir autre chose qu'une conclusion qui ne dépassera pas les limites de la probabilité.

C'est tout ce que s'était proposé de faire l'auteur de l'intéressant

écrit que nous annonçons. Publié sous les yeux et le patronage du Souverain Pontife, qui a bien voulu en accepter la dédicace, cet opuscule, d'une cinquantaine de pages seulement, offre un intérêt et une importance qui n'échapperont à personne. On sait, en effet, que Rome s'apprête à célébrer en 1867 (puisse la Providence le permettre !) le dix-huitième jubilé séculaire du martyre des saints Apôtres. Mais indépendamment de son à-propos, l'œuvre du savant prélat possède une valeur scientifique qui mérite une sérieuse attention.

Hâtons-nous de le dire, Mgr Bartolini se range sans hésiter du côté de ceux qui fixent le martyre de saint Pierre et de saint Paul à l'année 67.

Le témoignage de S. Jérôme est comme le pivot autour duquel roule toute la discussion. Il s'agit du passage de son livre *de Viris illustribus*, où il affirme que *Sénèque a été mis à mort par Néron, deux ans avant le martyre de Pierre et Paul.* Hic (Seneca) ante biennium quam Petrus et Paulus coronarentur martyrio, a Nerone interfectus est[1]. Or, nous savons par Tacite[2] que Sénèque mourut sous le consulat de Silius Nerva et d'Atticus Vestinus, c'est-à-dire l'an 65 de l'ère vulgaire ; d'où il suit que les deux saints Apôtres souffrirent le martyre en 67.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir résumer ici, les autres arguments si habilement présentés par Mgr Bartolini. Disons seulement que le savant auteur a répandu sur la question toutes les lumières que pouvaient lui fournir les textes des anciens auteurs interrogés, rapprochés et discutés avec le plus grand soin. Plus d'un lecteur voudra sans doute prendre connaissance de cette excellente dissertation, soit dans l'original, soit dans la traduction française qui, si nous sommes bien informé, doit paraître prochainement.

[1] Vol. 2, ed. Vallarsii, p. 837.
[2] *Annal.*, l. XV, c. XLVIII.

---

*Le Gérant :* E. PATON.

---

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

# UNE VISITE

# AUX MONASTÈRES BÉNÉDICTINS D'ITALIE

LES MONASTÈRES BÉNÉDICTINS D'ITALIE, souvenirs d'un voyage littéraire au delà des Alpes, par Alphonse DANTIER. 2 vol. in-8°, XLIV-525 et 559 p. Paris. Didier. 1866.

Au printemps de l'année 542 [1], Totila marchant vers Rome, était venu camper avec une armée nombreuse au pied du Mont-Cassin, attiré par la réputation de prophétie qui rendait illustre le nom de saint Benoît. On sait comment la supercherie employée pour tromper l'illustre thaumaturge, ne servit qu'à démontrer mieux encore combien fidèle était la renommée. Oubliant alors sa fierté barbare, séduit par ce prestige que la vertu répand sur le front des hommes de Dieu, le chef redouté par Narsès et Bélisaire tombe aux genoux du vieux moine, écoute, sans murmurer une plainte, les reproches mérités par ses crimes; puis, profondément ému par la parole qui lui dévoilait l'avenir, il promet de contenir ses passions sauvages et d'être clément pour le vaincu.

On vit donc alors — c'était au VIe siècle — un souverain, maître de l'Italie, faire respecter par ses soldats le pontife romain, les évêques et les monastères; et ce roi était un Goth.

Scène historique pleine de charme et de grandeur, dans laquelle saint Benoît, suivant la judicieuse remarque de M. Dantier (t. I, p. 159), « personnifie l'irrésistible ascendant que l'institut monastique, fondé par lui, va bientôt exercer sur le monde romain et germanique. » Combien de fois ne vit-on point au moyen âge le guerrier ivre de sang, subjugué et converti, laisser tomber son glaive aux pieds du fils de saint Benoît, écouter avec la docilité d'un enfant la condamnation

[1] Mabillon, *Ann. benedictini*, t. I, l. IV.

de ses désirs de vengeance et les préceptes d'une morale antipathique à tous ses instincts? Vaincu pour la première fois par une main désarmée qui le bénit, et transformé par cette voix sainte qui lui enseigne ses devoirs, le ravageur de provinces oublie ses sanguinaires voluptés pour le plaisir si doux de faire le bien, console ceux qui souffrent, se constitue le défenseur du faible et du pauvre; et si parfois le vieil homme laisse apparaître ses grossiers instincts, repris et encouragé par la parole évangélique de celui qu'il nomme son père, il recommence virilement ce dur labeur, dont le fruit doit être la transformation du barbare en chrétien.

La tourbe de nos publicistes à la voix sonore et la caste dédaigneuse de nos savants anti-religieux se bouchent les oreilles pour ne pas entendre ces enseignements de l'histoire, et de nos jours plus que jamais ils continuent contre le monachisme leurs déclamations surannées. Et toutefois, où pourrez-vous trouver, en dehors du christianisme, une puissance plus civilisatrice que ne le fut celle des moines pour le bonheur des peuples ? Mieux encore que la Grèce captive subjuguant par le génie des arts son fier vainqueur, ils ont mérité cet éloge du poëte :

> Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
> Intulit agresti Latio.

Par l'ascendant de leur science et de leurs vertus ils devinrent les maîtres des envahisseurs, et conservèrent ces chefs-d'œuvre de la littérature antique, riche domaine de notre patrimoine littéraire. Après avoir cultivé l'esprit et apprivoisé les mœurs des hordes barbares, ils ont implanté dans notre Europe les notions de droit et de justice, et défendu nos pères contre la tyrannie de la force brutale. C'est ainsi que ces moines, tout en défrichant le sol qui nous nourrit, ont fait germer la civilisation des peuples chrétiens, dont nous goûtons les fruits, ingrats que nous sommes, sans un souvenir reconnaissant pour ceux qui jetèrent la précieuse semence et par leur sueur la rendirent féconde. Que notre siècle égoïste méconnaisse les bienfaits de cette époque, et se précipite vers

la conquête de faux biens entrevus dans les chimériques perspectives de l'avenir : il n'est pas moins hors de doute que ce passé, outragé par un grand nombre parce qu'il est ignoré, porte en lui les germes d'une civilisation chrétienne, bien supérieure à tous les progrès rêvés par nos modernes utopistes.

L'ouvrage de M. Dantier est une réponse péremptoire à toutes les accusations portées contre les moines, et son livre, « inspiré par un sentiment profond et irrésistible, l'amour de ce qui fut utile, de ce qui fut grand dans le passé, » restera, même après les magnifiques travaux de M. de Montalembert, comme l'une des plus éloquentes protestations de la science et de l'honnêteté contre les abus de la force. Le suffrage de l'Académie[1] et les éloges unanimes de la presse, même de celle qui considère la cause des moines comme définitivement perdue, prouvent assez la valeur de cette œuvre magistrale. Si quelques-uns la considèrent comme un tombeau avec une touchante épitaphe sur les gloires d'un ordre à jamais disparu du sol d'Italie, tous admirent à l'envi le vaste savoir de l'auteur, la perspicacité de sa critique et le sentiment exquis de toutes les beautés artistiques et naturelles qu'il rencontre en son chemin. Car c'est bien un voyage, littéraire il est vrai, mais voyage plein d'imprévu, où des épisodes font oublier les fatigues de la route. Sur les traces de ce guide plein de science et d'aménité, qui allie si heureusement l'érudition du bénédictin aux grâces de l'artiste et à la verve du poëte, l'ennui me semble impossible. Si parfois M. Dantier s'enferme avec vous dans la bibliothèque du couvent au milieu des diplômes et des parchemins, volontiers il abandonne les trésors des archives pour vous conter la naïve légende qu'il a découverte. Puis, vous aurez en temps convenable quelques instants de récréation charmante ; et le maître toujours sérieux, sans être austère, vous permettra de contempler à loisir le délicieux paysage qui se déroule aux pieds de

[1] On sait que l'Académie a décerné *à l'unanimité* le prix Bordin à l'ouvrage de M. Dantier.

la vieille abbaye. Peut-être serez-vous tenté parfois d'interrompre votre docte *cicerone;* quelques-unes de ses appréciations vous sembleront contestables, quelques faits moins exacts, certains récits un peu monotones. Mais sachez attendre : arrivé au terme, vous aurez oublié vos légères critiques; et sous le charme des émotions les plus délicates et les plus nobles, vous garderez toujours un souvenir de reconnaissance et de profonde estime pour ce guide, d'un talent plein de distinction et d'une conscience, je ne dirai pas honnête, mais vraiment chrétienne.

J'ai éprouvé, je l'avoue, un attrait tout spécial dans la lecture d'un livre qui me ramenait si délicieusement vers ces cloîtres où je fus accueilli comme un frère et vers cette terre d'Italie que j'ai longtemps habitée. Les émotions autrefois ressenties sur ce sol consacré par la Religion et par les beaux-arts se sont ravivées, ardentes et saintes, attristées cependant par des craintes qu'expliquent assez et la situation présente et les malheurs redoutés pour l'avenir. Je n'oublie point à qui je dois cette jouissance si profitable et si douce; et je voudrais, en retour, faire apprécier la science et l'amabilité du guide qui m'eût été jadis si utile dans ces contrées chères à tout cœur chrétien.

## II

Nos voyages d'aujourd'hui, grâce aux chemins de fer, ont un air prosaïque, désespoir des artistes. Grande vitesse et beaucoup de confortable, mais presque plus de ces mille épisodes qui égayaient la route et permettaient d'étudier à loisir la contrée parcourue : le bien-être actuel du voyageur me paraît en raison inverse de ses jouissances morales, si nombreuses autrefois. Il n'y a pas longtemps encore, pour se rendre au Mont-Cassin, le moyen de transport le moins désagréable était d'avoir recours au classique *vetturino.* Quelle lenteur! que d'impatientantes contrariétés! mais aussi que d'incidents pittoresques à raconter au retour! Ce n'est point sans regret que l'on dit adieu à la bruyante cité parthéno-

péenne. Contemplée du haut de la Camaldola, avec son Vésuve couronné de feu, sa végétation luxuriante, ses rivages enchanteurs peuplés de gracieuses villas, et ces îles du golfe que le mouvement des vagues fait ressembler à de riches corbeilles de fleurs mollement bercées sur les eaux, cette terre, ornée si gracieusement par la main créatrice de Dieu, élève l'âme chrétienne jusqu'à la contemplation de l'invisible et éternelle beauté. Mais hâtons-nous de quitter ce nouveau Paradis terrestre; car la vue d'une foule déguenillée et mendiante vient troubler ces pieuses rêveries, et ne démontre que trop la déchéance de l'homme au milieu même de ce riant Eden.

Sur tout le parcours du chemin qui traverse l'ancienne Campanie, l'extrême fertilité du sol justifie bien le nom moderne de Terre de Labour. Abondance de tous les biens, travail facile, température énervante, tout ici nous explique ce que l'histoire raconte des habitants de Capoue, et la parole du prophète[1] se présente aussitôt à l'esprit : *Ecce hæc iniquitas Sodomæ sororis tuæ, superbia, saturitas panis et abundantia, et otium ipsius*. Voilà donc les conséquences désastreuses auxquelles vient aboutir la satiété des jouissances matérielles, rêvées par nos modernes économistes comme le terme de tous les progrès !

Le bien-être excessif entraîne après lui d'ordinaire la dureté des mœurs. Aussi, les Campaniens dégoûtés d'une vie qu'énervaient l'oisiveté et le plaisir, toujours à la recherche de sensations plus émouvantes, firent couler à flots le sang humain pour rompre la monotonie de leur existence voluptueuse et pour charmer leurs ennuis. A ce peuple efféminé était bien dû le hideux privilége de voir inaugurer dans ses murs les combats de gladiateurs. Les ruines croulantes, mais grandioses, de leur amphithéâtre se voient encore dans la Capoue antique située non loin de la nouvelle. Dans cette vaste enceinte, Spartacus poussa ce cri de guerre, qui mit les armes aux mains d'un million d'esclaves; et peu s'en fallut qu'il ne vengeât par la ruine de Rome la triste destinée de ses

[1] Ezech., XVI, 49.

compagnons, condamnés à mourir avec grâce pour délasser le peuple roi. Mais le châtiment n'était que différé; et de cruelles représailles permises par la justice divine punirent bientôt cet attentat aux droits de l'humanité. « Au temps marqué par la Providence, dit M. Dantier, les barbares répondirent à l'appel mystérieux qui les poussait vers le centre de la puissance romaine, et vinrent camper en vainqueurs dans l'arène des amphithéâtres où leurs pères étaient morts en esclaves. »

Chose vraiment digne de remarque et qui nous donne une juste idée de cette civilisation païenne si vantée par quelques auteurs contemporains, chaque ville, souvent même le plus petit municipe, avait un cirque pour ces luttes sanglantes; presque toutes les fêtes religieuses ou patriotiques donnaient lieu à de pareils massacres; et ce théâtre de cruauté, où les fils dégénérés de Rome accouraient pour être témoins d'une boucherie artistement organisée, était le plus vaste et le plus magnifique monument de la cité. Un *velarium*, parfois de pourpre, s'étendait sur l'amphithéâtre. Ainsi le spectateur, protégé contre un soleil trop ardent, plongé dans une atmosphère qu'embaumaient des parfums exquis, pouvait à loisir sans que rien vînt le distraire, applaudir aux tortures du gladiateur mourant et savourer les angoisses de son agonie. Que dis-je? l'expression même de la douleur était interdite à ce moribond, et ses lèvres expirantes devaient par un dernier sourire saluer la cruauté de ses bourreaux. Ne semble-t-il pas que les ruines imposantes des colisées de Rome, de Capoue, de Pompéï, de Pouzzoles, de Pestum, de Vérone, n'ont bravé l'action du temps que pour perpétuer l'infamie d'un culte sanguinaire?

Un amphithéâtre et le château féodal de Rocca Janula, souvenirs des mœurs païennes et de celles du moyen âge, telles sont les deux seules curiosités de *Casinum*, aujourd'hui San-Germano. A l'extrémité nord de la petite ville commence le chemin rude et tortueux qui conduit au monastère. Heureusement les beautés du paysage, qui varie à chaque sinuosité de la route, allégent la fatigue, et de distance en distance, des

oratoires construits sur le roc invitent au repos. Enfin, après deux heures d'une marche pénible, au dernier détour de la montée, le couvent se découvre tout à coup avec ses immenses constructions. Ses hautes et épaisses murailles, les formes féodales de son architecture sévère, la demi-obscurité de la voûte taillée dans la roche vive et donnant entrée dans la cour intérieure de l'abbaye, tout inspirerait un sentiment de méfiance, si on ne lisait point ces paroles de favorable augure : *Sospes ingredere*. Du reste ce souhait de bienvenue reçoit bientôt un gracieux commentaire par la cordiale réception du Père hôtelier. Si de leurs possessions d'autrefois il ne reste aux Bénédictins que de bien faibles revenus, du moins ils ont conservé, comme un héritage précieux, leur antique hospitalité avec sa délicate bienveillance et cet accueil à la fois simple et respectueux, fleur de la charité chrétienne. Comme au temps de Charlemagne, une table abondamment servie se dresse pour l'étranger, et il faut faire aujourd'hui des additions assez notables au menu qu'indiquait un visiteur impérial :

Hic olus hospitibus, piscis, hic panis abundans[1].

Quel lieu charmant pour une promenade matinale que ces vastes terrasses, où on respire à pleins poumons l'air si pur des montagnes ? A cette heure du jour, tandis que le ciel d'une limpidité merveilleuse fait admirer les teintes éblouissantes d'un azur qu'ignorent nos climats, souvent la vallée se recouvre d'une brume blanchâtre, qui la fait ressembler à un grand lac couvert d'écume. Peu à peu le niveau de cette petite mer s'abaisse ; les crêtes des collines apparaissant tour à tour semblent se soulever et grandir, comme ces groupes d'îlots qu'une éruption volcanique fait surgir parfois du fond des mers. Quand les vapeurs ont complétement disparu sous l'action du soleil qui s'élève, le regard peut embrasser cette plaine fertile de la Campanie, arrosée par le cours sinueux du Garigliano, et si gracieusement encadrée entre les flots, qui

[1] Epître de Charlemagne à Paul Diacre, religieux du Mont-Cassin.

vont se briser à l'extrême horizon contre les rochers de Gaète, et les montagnes des Apennins avec leurs sommets d'une mate blancheur.

Mais après avoir admiré Dieu dans ses œuvres, je dois dire quelques mots de la sainte demeure construite pour ses vaillants serviteurs qui l'ont si bien honoré par l'apostolat de leurs prières et de leurs travaux. Le couvent forme un vaste carré, autour duquel circulent à chaque étage de larges corridors. A l'intérieur, plusieurs cours, en forme de cloîtres, sont reliées entre elles par des portiques et des galeries ornées d'élégants bas-reliefs. Tout autour des murailles se trouvent rangées les statues des abbés et des princes bienfaiteurs de l'abbaye. Ils semblent protéger encore par le prestige de leur gloire ou de leur sainteté ce monastère aimé comme une patrie; mais inutile défense contre la convoitise de ceux qui ont des couronnes civiques pour le crime, des fers ou l'exil pour la vertu!

A l'extrémité de la plus haute des cours s'ouvre le parvis de l'église, où malheureusement ne se trouvent plus que quelques débris des constructions élevées par l'abbé Didier au XIe siècle. D'après la description faite par Léon d'Ostie, chroniqueur contemporain, l'édifice, comme les anciennes basiliques, était divisé en trois parties formées par une double rangée de colonnes en granit égyptien, et chacune d'elles s'arrondissait à son extrémité en une abside ornée d'un autel, tandis qu'à l'entrée de l'église une tour fort élevée servait de campanile. En dehors du monument s'étendait un atrium composé de quatre portiques, dont deux se terminaient par des basiliques dédiées à saint Michel et à saint Pierre; on y parvenait en montant vingt-quatre degrés. Les ouvriers les plus célèbres d'Amalfi et des provinces lombardes dirigèrent les travaux; des artistes byzantins, alors fort célèbres dans le genre d'ornementation nommé *opus Alexandrinum*, décorèrent le pavé de la basilique, l'abside et le porche, d'une mosaïque composée avec des marbres précieux de différentes couleurs. Des peintures polychromes couvraient la voûte, et les parois intérieures étaient revêtues de belles fresques. Rien

ne manquait à la magnificence du temple, et il ne s'agissait plus que de le clore dignement, lorsqu'on s'aperçut que les portes de bronze, venues de Constantinople et pareilles à celles de la cathédrale d'Amalfi, étaient trop petites. Elles ne furent placées à l'entrée principale de l'édifice que sous le successeur de Didier.

Aujourd'hui l'édifice primitif, rebâti à diverses époques, a complétement disparu sous les constructions modernes, et il ne reste de l'ancien monument que les portes de bronze faites en 1066, sur lesquelles sont encore gravés, en lettres d'argent, les noms des villes, châteaux et fiefs appartenant jadis au Mont-Cassin. Dans l'église actuelle, construite en 1640 avec tout le mauvais goût de l'architecture gréco-moderne, l'œil est ébloui, sans être charmé, par la fastueuse profusion de marbres et de peintures. Coupoles, arcades, chapiteaux dorés, statues, mosaïques, tableaux et fresques, aucune partie qui ne soit surchargée d'ornements ; et je ne sais vraiment si le plus habile décorateur pourrait trouver un petit recoin pour y déployer les ressources de son art.

Toutefois, ces impressions défavorables s'effacent bien vite dans un cœur chrétien, quand on descend dans la chapelle souterraine, reconstruite en 1556, et renfermant les reliques de saint Benoît et de sainte Scholastique, sa sœur. La mort a respecté l'amitié tendre qui les enchaînait l'un à l'autre, et tandis que leurs restes vénérés gisent dans la même tombe, leurs âmes bienheureuses sont unies, dans une patrie meilleure, par une affection plus douce encore. C'est ainsi que la religion consacre les sentiments les plus chers au cœur de l'homme, en leur imprimant ce sceau de la sainteté qui les purifie et les rend immortels. « Malgré l'état de dégradation de ses peintures murales, dit M. Dantier, la vue de cette crypte mystérieuse produit toujours une impression qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer. On rapporte qu'à son dernier voyage à Rome, où il allait trouver la mort au lieu de la couronne qui l'appelait au Capitole, le Tasse s'arrêta au Mont-Cassin, et qu'il se plaisait surtout à descendre dans cette chapelle, pour rêver et prier pendant de longues heures. Sans doute,

près de ce tombeau vénéré, le poëte, déjà pénétré du triste pressentiment de sa fin prochaine, venait chercher des consolations qu'il n'avait pu trouver au fond d'un cœur ulcéré par les amères déceptions de la vie. » (T. I, p. 53.)

Dans toute abbaye restée debout, deux parties de l'édifice inspirent au voyageur le plus vif intérêt. Travail et prière, c'est toute la vie du bénédictin ; aussi après l'Église, sanctuaire de Dieu, vient la bibliothèque, sanctuaire de la science. Enrichir l'un et l'autre de ces monuments, ce fut toujours la noble ambition des moines. Sans doute, leur prédilection bien légitime était pour le temple, où ils passaient de longues heures, chantant les louanges de Dieu et implorant sa miséricordieuse protection pour eux-mêmes et pour leurs frères ; mais la vaste enceinte destinée à l'étude était encore pour eux un lieu saint, où ils conservaient religieusement les chefs-d'œuvre de la littérature antique et les monuments sacrés de la foi chrétienne. Ces deux grandes préoccupations de la vie monastique, l'étude et la prière, loin de se nuire, s'entr'aidaient l'une l'autre. Comment un moine aurait-il pu consumer son existence dans la transcription d'un manuscrit, s'il n'avait point trouvé dans la certitude qu'il obéissait à une volonté divine, la persévérance et l'énergie nécessaires pour ce travail ingrat? Aussi pour indiquer la splendeur de ces magnifiques abbayes en même temps que les occupations de la vie monastique, sur la porte de chacune d'elles on aurait pu graver cette inscription placée à Rome dans les cloîtres de Saint-Paul-hors-des-murs :

AGMINA SACRA TEGIT LOCVS HIC QVEM SPLENDOR HONORAT :
HIC STVDET ATQVE LEGIT MONACHORUM COETVS ET ORAT.

Que les moines aient accompli leur mission providentielle, M. Taine l'avoue lui-même dans un style qui cache un éloge sous la trivialité de l'expression. « Ce qui restait de la civilisation antique, dit-il[1], reposait ainsi dans des recoins écartés, *sous la croûte monacale*, comme une chrysalide dans sa gaîne. Les moines copiaient des manuscrits au bourdonnement des

[1] *Voyage en Italie.*

litanies; cependant les sauvages du Nord passaient et repassaient dans les vallées, apercevant sur la cime rocheuse les fortes murailles qui protégeaient le dernier asile. » Hélas! ce dernier asile, resté jusqu'ici debout, malgré toutes les invasions des barbares, sera bientôt envahi. Ce que les sauvages du Nord n'ont point fait, d'autres vont l'accomplir. Que deviendront ces richesses entre les mains de ceux qui s'efforcent d'émanciper la science du joug de la foi? La *chrysalide* éclose sous la vivifiante chaleur de la libre pensée rompra-t-elle *sa gaîne* pour s'élancer vers les cieux; ou bien, ver de terre, rampera-t-elle dans la fange? Je sais trop quelle est la direction préférée des doctrines de M. Taine et de ses amis, pour me permettre à ce sujet le moindre doute. Une chose certaine, c'est que le vandalisme révolutionnaire, inséparable compagnon de la science antireligieuse, a déjà dépouillé, au commencement de notre siècle, la bibliothèque du Mont-Cassin d'une grande partie de ses trésors.

Malgré toutes ces pertes, elle renferme encore près de vingt mille volumes, et ses archives contiennent une collection précieuse de huit cents diplômes originaux. Parmi les pièces les plus importantes on remarque un recueil de chartes lombardes, dont la plus ancienne remonte à 884; une collection des bulles et des lettres pontificales, depuis la première moitié du VIII[e] siècle jusqu'à nos jours; des actes originaux d'un vif intérêt sur les relations des abbés du Mont-Cassin avec les seigneurs et les villes du voisinage, et une sentence arbitrale, rendue l'an 900, avec une formule de serment en langue vulgaire; un psautier avec le texte grec transcrit en caractères latins; un commentaire d'Origène sur les Épîtres de saint Paul, remontant à la première moitié du VI[e] siècle; deux chroniques du IX[e] siècle sur l'histoire du Mont-Cassin; enfin un grand nombre d'exemplaires manuscrits d'auteurs profanes ou sacrés, où se trouvent des pièces curieuses et inédites. Des miniatures ornent souvent ces parchemins, et bien qu'exécutées par un art encore dans l'enfance, la vérité des physionomies et des costumes leur donne une grande importance historique.

Ce fonds si riche est-il exploité avec zèle et intelligence par les religieux du Mont-Cassin? Pour toute réponse, il me suffirait de citer leurs publications récentes, surtout celles des Pères Kalefati et Tosti. Je préfère invoquer le témoignage d'un auteur tout à fait incapable de partialité pour les Bénédictins comme pour tout ce qui concerne les institutions du christianisme. « Ils travaillent comme autrefois et ils enseignent. »

M. Taine oublie la prière : cela m'étonne.

## III

Dans les deux chapitres où M. Dantier étudie l'origine de la vie monastique et son extension progressive, il peint sous les plus séduisantes couleurs la vie séraphique des Paul, des Antoine, des Pacôme et des Hilarion. C'est sur la terre d'Orient, déjà témoin des plus grandes merveilles, que le monachisme se montra d'abord dans toute sa majestueuse et sévère beauté, couronné des vertus surhumaines qui forment le complet épanouissement du christianisme. Que d'enseignements et d'émotions dans le spectacle de ces solitudes de la Thébaïde, qui retentissent des louanges de Dieu, tressaillent d'allégresse et fleurissent comme le lis [1] !

L'Italie vit aborder sur ses rivages, vers le milieu du IVe siècle, ces hommes du désert. Leur physionomie à la fois douce et austère, leurs vêtements pauvres et leurs traits amaigris par des jeûnes perpétuels, formaient un énergique contraste avec les mœurs d'une société dissolue, qui dépensait les restes de sa vigueur pour accroître son luxe et multiplier ses plaisirs. Aussi, à la vue de ces moines, censeurs plus redoutables par leur seul aspect que ne le furent jamais les Fabricius et les Caton au plus beau temps de la république, le sensualisme païen s'indigna ; et par la bouche de ses pontifes et de ses rhéteurs il eut pour ces dévoûments, dont il méconnaissait la grandeur et l'uti-

[1] Is., XXXV, 1. Lætabitur deserta et invia, et exultabit solitudo, et florebit quasi lilium.

lité, des explosions de colère et les plus méprisantes insultes. Malgré ces résistances, la vie monastique devait prospérer sur cette terre encore tout imprégnée du sang des martyrs. Un disciple du poëte Ausone, ami de saint Augustin, de saint Ambroise et de saint Jérôme, saint Paulin naguère honoré des faisceaux consulaires, se retirait en Campanie, près du tombeau de saint Félix de Nole, et dans sa retraite bien-aimée il charmait par le culte de la poésie les loisirs que lui laissaient la prière et le soin des malheureux. « Permets-moi, » dit-il à saint Félix auquel il avait fait élever une basilique, « d'achever mes jours dans ces emplois qui me sont chers. Ton sein est pour nous comme le nid paternel, où nous croissons doucement réchauffés par toi. Là, nos corps changeant de forme, nous nous dépouillons des souillures terrestres, et sentant germer en nous la divine semence du Verbe, nous prenons des ailes pour nous élever, avec le vol des anges, vers les hauteurs du ciel. » Rome elle-même vit l'un de ses sénateurs, Pemmachius, quitter son siége sénatorial pour devenir, suivant l'expression de saint Jérôme, le premier des moines dans la première des cités [1].

Ce fut surtout l'illustre reclus de Bethléem, qui fut à cette époque l'ardent propagateur de la vie cénobitique. Amoureux de la solitude et de la pénitence, comme d'autres le sont de la célébrité et du plaisir, l'infatigable athlète de la foi et de la discipline fit pour le monachisme de magnifiques conquêtes. A sa voix, des veuves et des vierges chrétiennes préfèrent à leurs somptueuses demeures la pauvreté des cloîtres : les plus célèbres patriciens oublient le forum et les champs de bataille où s'étaient illustrés leurs ancêtres, et cherchant dans l'arène obscure d'un monastère une gloire plus noble encore, ils se vouent à la pénitence et à la charité. On comprend sans peine quelle influence des exemples partis de si haut durent exercer sur la conversion du monde. Même quand ces âmes d'élite, éprises de la sublime folie

[1] Primus inter monachos in prima urbe. S. Hier., *ep. ad Pammach.*

de la Croix, ne franchissaient point le seuil de leurs cloîtres pour annoncer les vérités du salut, leur vie de prière et d'austérité n'était-elle point le plus éloquent de tous les apostolats?

Vraiment, il faut que parmi nous le sens religieux soit perverti d'une manière étrange, pour que l'on ose proclamer l'inutilité de la vie monastique. Oublions un instant, je le veux bien, les services que les moines ont rendus par leurs défrichements, leurs travaux apostoliques et littéraires; ces intercesseurs puissants ne seraient-ils pas encore nécessaires à notre société pour apaiser la justice de Dieu, bravée avec un satanique dédain? Je sais que nos blasphémateurs attitrés, dont les audacieuses négations étonneraient même le siècle de Voltaire, prétendent condamner la Providence à une apathique contemplation de toutes leurs infamies. Naguère encore, quand un éloquent évêque, l'âme navrée d'une sainte tristesse, signalait les *malheurs et les signes du temps*[1], ses exhortations pastorales n'ont-elles pas servi de prétexte aux attaques les plus brutalement impies? — Mais vous avez beau épuiser contre l'Église et ses ministres le vocabulaire du persiflage et de l'injure, l'enrichir même de sarcasmes inconnus à vos maîtres dans l'art du scandale, c'est un dogme que le crime de l'homme provoque le châtiment de Dieu. En élevant la voix en faveur des monastères, savez-vous qui je défends? Vous-mêmes. Oui, vous-mêmes; car le christianisme proclame la doctrine de la réversibilité des douleurs de l'innocence au profit des coupables. « On demande quelquefois, » dit J. de Maistre[2], « à quoi servent ces austérités terribles, pratiquées par certains ordres religieux, et qui sont aussi des dévoûments; autant vaudrait précisément demander à quoi sert le christianisme, puisqu'il repose tout entier sur ce même dogme de l'innocence payant pour le crime. L'autorité qui approuve ces ordres, choisit quelques hommes, et les *isole* du monde

[1] Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans.
[2] *Considérations sur la France*, c. III.

pour en faire des *conducteurs.* » Vous regardez comme parfaitement inutiles les religieuses et les moines, uniquement adonnés à la prière, à la contemplation des grandeurs divines et aux œuvres d'une vie pénitente. Ah! prenez bien garde; car si vous détruisez ces asiles de l'expiation volontaire, si vous brisez ces protecteurs, qui vous garantissent contre les atteintes de la foudre, je crains beaucoup qu'attirée sans cesse par vos insolentes provocations, elle ne vous frappe et ne vous perde à jamais!

La cause dont M. Dantier s'est établi le vaillant défenseur, serait-elle compromise, parce que les moines ne furent pas toujours exempts de reproches? Je suis convaincu que les esprits sérieux tireront une conclusion toute contraire. Non, leur conviction ne sera pas ébranlée à la lecture des pages où l'historien signale, avec une franchise digne d'éloge, les abus qui vicièrent parfois la pureté des institutions monastiques. Faut-il donc s'étonner si, durant le cours des siècles, les moines ont éprouvé à certaines heures ces défaillances morales, qui pour beaucoup d'autres sont un état habituel? Quelques critiques des *Monastères bénédictins d'Italie*, entre autres M. Eug. Réaume [1], ont feuilleté avec une hâte inexplicable la plus grande partie des deux volumes où revivent, dans un tableau artistement coloré, ces générations de savants et de saints enfantées par la vie monastique. Puis, sous l'influence de préjugés hostiles, bien opposés à l'impartialité de l'auteur, ils n'insistent que sur ces désordres momentanés, et concluent gravement à « un acte de décès. » — « A un point de vue *général* — lisez: *au point de vue spécial et antireligieux* du critique — personne n'a mieux établi que l'auteur comment, un siècle après son éclosion, l'institution monacale avait complétement dévié de sa route; comment l'orgueil des moines, impatients de tout frein, avait substitué à toute autorité, à celle des évêques même, la volonté personnelle et la licence. Les couvents étaient devenus autant de petites églises dans l'Église, et dans

[1] *Revue de l'instruction publique*, 21 juin 1866.

ces sociétés, les divinités adorées et desservies étaient moins le Christ que les plus misérables passions humaines ; c'était le paganisme refleurissant dans le cloître, et le paganisme sans sa poésie. Par ce tableau peu édifiant et où les ombres ne sont point ménagées, l'auteur prépare habilement l'apparition lumineuse du réformateur saint Benoît. » Sans doute, M. Dantier a éprouvé une légère surprise à la lecture de cette analyse, surtout en voyant les cloîtres transformés en temples où règne *le paganisme sans sa poésie*. Avec ce talent d'embellir la pensée d'un auteur, personne ne s'étonnera si le même critique conclut en ces termes : « Sans méconnaître, au point de vue de l'érudition, le mérite des savants travaux des Bénédictins, je maintiens qu'ils n'ont rien fait dans le sens du progrès et de la vie moderne ; voilà pourquoi la vie leur échappe : *personne ne les frappe*, ils meurent de leur belle mort. » Mais la vie moderne, *à un point de vue général*, n'est-ce pas, pour me servir de vos expressions, *l'impatience de tout frein ?* n'est-ce pas *la substitution de la volonté personnelle, à toute autorité, à celle des évêques même ?* Et si les moines se sont relâchés parfois de leur primitive ferveur, n'est-ce point parce qu'ils ont été envahis par le bien-être et le luxe, l'esprit d'insubordination et l'affranchissement de la règle, c'est-à-dire par *le progrès et la vie moderne ?*

Mais sans parler des exceptions illustres et nombreuses, qui toujours ont protesté contre le relâchement, les réformes suscitées par la Providence ne sont-elles pas un signe authentique de la vitalité des ordres monastiques ? « C'est le privilége de l'Église et des grandes institutions venant s'y rattacher, dit M. Dantier, de posséder en soi la puissance créatrice qui fonde, la force virtuelle qui conserve, et, à l'heure du péril, le remède héroïque qui sauve et vivifie. Alors, comme par un jeu de la Providence, le salut semble sortir du danger lui-même, et, au moment où une institution était près de périr, elle renaît soudainement, grâce à la puissante intervention de l'un de ces hommes qu'on appelle réformateurs. » (T. II, p. 241.)

## IV

L'érudition ne franchit guère aujourd'hui le cercle restreint d'un petit nombre d'initiés : pour qu'elle ait chance de faveur auprès du public et puisse pénétrer dans les salons de bon goût où l'on n'admet qu'une littérature élégante et facile, il est de toute rigueur qu'elle secoue la poussière des vieux livres et des manuscrits, dispose habilement ses matériaux, se pare des charmes d'une diction imagée, et sache communiquer au passé qu'elle exhume la fraîcheur de la jeunesse et les tressaillements de la vie. Ce n'était donc pas chose aisée que d'écrire l'histoire des Bénédictins d'Italie, bien qu'elle offre une mine riche et peu exploitée jusqu'à nos jours. Outre un vaste savoir et la sagacité dans les recherches, pour que la narration devînt attrayante, il fallait une mise en œuvre intelligente des parchemins enfouis dans les bibliothèques. Or les qualités requises pour un pareil travail brillent presque partout dans l'ouvrage de M. Dantier.

Le récit commence par la légende de saint Benoît. Sa pieuse éducation, ses tristesses à la vue des orgies qui déshonoraient la décrépitude de Rome païenne, sa conversion et sa fuite dans les gorges abruptes et sauvages où tombe l'Anio, sa vie pénitente à *Sublaqueum* durant trente-cinq années, sa fuite pour échapper à des tentatives de séduction et son arrivée à *Casinum* dont il convertit les grossiers habitants, son entrevue avec Totila et la fondation du monastère, la dernière visite de sa sœur sainte Scholastique et le miracle obtenu par elle pour prolonger ses doux entretiens avec son frère, enfin la mort de l'homme de Dieu et les prodiges qui la suivirent : tels sont les grands traits de cette vie du saint patriarche, fondateur d'un Ordre qui devait éclairer tour à tour les ténèbres du moyen âge et la civilisation des temps modernes.

En traçant pour ses frères une Règle, miroir où sa grande âme se reflète tout entière, le saint législateur était bien loin de prévoir les destinées brillantes de sa famille religieuse et

la multitude des âmes qui viendraient étudier à son école la science de la plus haute perfection. « Chose remarquable! dit M. de Montalembert, rien dans sa règle n'indique qu'il l'ait écrite dans le but de la faire servir à d'autre monastère que le sien... Tout y est à l'adresse de cette seule famille monastique qui, par une merveilleuse disposition de la Providence, a servi de tronc à de si féconds et si innombrables rameaux. Pas plus que Romulus, en traçant l'enceinte primitive de Rome, ne se figurait qu'il enfantait le plus grand des peuples, Benoît ne pouvait prévoir l'œuvre gigantesque qui allait sortir de la grotte de Subiaco et des flancs du Mont-Cassin. Les maîtres de la vie spirituelle ont toujours remarqué que l'homme qui commence une grande œuvre bénie de Dieu ne se rend pas compte de ce qu'il fait. Dieu aime à bâtir sur ce néant[1]. »

Cet édifice si humble à son origine et destiné à prendre dans la suite de merveilleux accroissements, fut soumis dès 589 à une bien rude épreuve. Le monastère fut détruit de fond en comble par Zoton, premier duc des Lombards, et ce fut seulement cent trente ans plus tard qu'il se releva de ses ruines, grâce aux munificences des princes de la Péninsule. Carloman, frère de Pépin le Bref, et Ratchis, roi des Lombards, quittaient l'un et l'autre la pourpre royale pour revêtir l'humble habit des moines du Mont-Cassin. La visite de Charlemagne à l'abbaye et les priviléges qu'il lui octroya aidèrent puissamment à la rendre prospère; mais en 884 elle fut incendiée par les Sarrasins, ses religieux furent massacrés ainsi que leur abbé Berthaire, qui debout et immobile sur les marches de l'autel attendit les infidèles et mourut à son poste avec foi et honneur. Le Mont-Cassin survécut une seconde fois à sa ruine, et grâce aux riches donations des empereurs d'Allemagne, il devint plus florissant que jamais. L'époque la plus glorieuse de ses annales correspond au gouvernement de l'abbé Didier, l'ami de saint Pierre Damien et de saint Grégoire VII, auquel il succéda sous le nom de Victor III.

[1] *Les Moines d'Occident*, t. II, p. 69.

L'ambition et le caractère belliqueux de plusieurs abbés, les discordes intérieures, les guerres soutenues pour agrandir les possessions du couvent, firent bientôt déchoir l'abbaye de sa primitive ferveur; et malheureusement les réformes imposées par le grand pape Innocent III furent de courte durée. A cette époque de luttes sanguinaires entre les Guelfes et les Gibelins, faut-il s'étonner si le bruit des armes retentit parfois jusque dans l'enceinte du monastère? La pureté des mœurs monastiques ne devait-elle pas souffrir quelque atteinte du voisinage des soldats, souvent campés sous les murs de l'abbaye? Dans ce XIII^e siècle si orageux pour l'Italie, l'abbé Bernard s'efforce de rendre au cloître son antique splendeur. Mais l'institution des évêques-abbés, les tristes abus des commendes, la cupidité des princes furent autant de causes qui hâtèrent la décadence du monastère. Quand survint la révolution française, les religieux ne furent point expulsés; et sous l'administration des rois de Naples, Joseph et Murat, ils jouirent d'une existence paisible, à peine troublée jusqu'à nos jours.

Au milieu de toutes leurs disgrâces comme au temps de leur prospérité, les moines conservèrent toujours le noble amour de l'étude; et « devenus possesseurs de terres immenses, ces infatigables pionniers du vieux monde quittèrent le hoyau pour défricher exclusivement le domaine de l'intelligence. » L'histoire, la poésie, la science hagiographique, les lettres profanes et sacrées, la philosophie et la théologie, la transcription et l'ornementation des manuscrits furent l'objet constant de leurs opiniâtres travaux. Noble mission qu'ils ont toujours accomplie avec persévérance et grand honneur; et de nos jours encore les œuvres des Bénédictins actuels, tant en deçà qu'au delà des Alpes, prouvent assez qu'ils sont pieusement fidèles à cette tradition de famille. Si leurs maisons n'ont plus aujourd'hui les richesses des demeures habitées par leurs ancêtres, elles sont toujours l'asile des études et des vertus qui ont illustré les plus brillantes époques de l'histoire bénédictine.

Je regrette de ne pouvoir suivre M. Dantier dans sa revue

des principales abbayes. Le but principal de son œuvre, comme le titre l'indique, est l'histoire des maisons d'Italie; mais il a voulu toutefois dessiner à grands traits dans son ensemble la vaste épopée dont saint Benoît fut l'inspirateur. Cette partie de l'ouvrage expose la naissance, le développement, le triomphe et les réformes successives de la règle bénédictine dans les diverses contrées de l'Europe chrétienne. Puis nous ramenant dans la péninsule italique, il nous fait visiter tour à tour le monastère de Bobbio, établi par saint Colomban non loin des rives de la Trebbia; Saint-Paul-hors-des-murs avec ses beaux cloîtres et sa nouvelle basilique consacrée en 1854 par Pie IX; Monte-Vergine au sommet des Apennins avec ses Bénédictins au vêtement blanc; l'abbaye de Sainte-Scholastique et le Sacro-Speco: le couvent de Cava et les merveilleuses richesses de sa bibliothèque; la colonie grecque établie par saint Nil à Grotta-Ferrata[1]; enfin l'ermitage de Camaldoli fondé par saint Romuald dans l'une des plus belles et des plus renommées solitudes de l'Apennin.

« Notre intention n'est pas, dit M. Dantier[2], de raconter simplement des impressions de touriste, en essayant de donner à nos récits une forme toute d'agrément et une couleur plus ou moins pittoresque et locale. » Néanmoins, tous ceux qui ont visité l'Italie retrouveront dans cet ouvrage leurs premières impressions, mais rendues plus vives par la touche d'un habile pinceau. Loin de nuire au but plus sérieux et plus élevé qu'il se propose, ces descriptions gracieuses sont pour son livre comme les enluminures dont la main des moines encadrait les plus précieux de leurs manuscrits. Ce n'est point cette peinture sensualiste qui ne saisit dans les scènes de la nature que le côté matériel de leurs beautés; mais tout en charmant les regards, l'artiste fait éprouver à l'âme des jouissances suaves, qui l'élèvent jusqu'à ce monde supérieur où le beau rayonne d'un immortel éclat. De crainte que ces appré-

[1] Ce monastère gréco-italien qui n'est pas soumis à la règle de saint Benoît, est encore aujourd'hui un centre d'activité intellectuelle pour les études orientales.

[2] T. I, p. 435.

ciations ne semblent exagérées, je citerai la dernière page du chapitre consacré au monastère de Cava; et même dans ce cadre restreint, le lecteur trouvera justifiés, je l'espère, les éloges que tous les critiques impartiaux ont décernés à l'ouvrage de l'éminent écrivain.

« Après avoir traversé le Selano, qui seul par son bruyant murmure animait cette vallée si pleine de calme et de recueillement, je voulus, avant de franchir le premier détour de la route, jeter un dernier regard sur l'abbaye. La maison tout entière était encore plongée dans un demi-jour vaporeux qui l'enveloppait comme d'un voile aux plis longs et flottants, et semblait me la faire voir inclinée et priant au pied de la montagne. Comme les religieux étaient alors réunis au chœur pour l'office du matin, par intervalles une brise légère apportait jusqu'à mon oreille les dernières notes d'un verset de psaume chanté sur un mode lent et solennel. A quelque distance du monastère, un vieux moine, que sans doute son âge et ses infirmités avaient fait dispenser d'assister à l'office, marchait péniblement appuyé sur un bâton, et bénissait en passant une jeune fille dont les chèvres, suspendues à un rocher voisin, broutaient les feuilles d'un cytise aux fleurs jaunes. Un peu plus bas, un pâtre revêtu d'un costume pittoresque était assis sur le tronc d'un arbre et regardait couler le Selano, tandis que les génisses qu'il conduisait venaient boire à l'eau du torrent. Au moment où mes regards embrassaient une dernière fois l'ensemble de cette scène dont j'avais peine à me détacher, la pensée que je ne reverrais probablement jamais ce gracieux désert de Cava traversa mon esprit et y répandit un nuage de tristesse. Mais en levant les yeux vers l'église de l'abbaye dont la masse était encore à demi cachée dans l'ombre, je vis la croix qui la surmonte s'illuminer tout à coup d'un brillant rayon de soleil. Pour moi, ce rayon de soleil semblait apparaître comme un symbole d'espérance. J'acceptai cette consolation inattendue dont mon cœur avait besoin, et tournant mes pas du côté opposé au monastère, je me décidai enfin à poursuivre ma route vers Salerne. » (T. II, p. 306.)

Si la croix est le gage d'une sainte espérance en Dieu qui ne peut être confondue, elle est aussi le signe de l'épreuve pour toutes ces abbayes dont elle surmonte encore le faîte. Dans ces jours de deuil et de tristesses bien légitimes pour les cœurs chrétiens, nous avons besoin plus que jamais de reposer avec amour notre regard sur la douce image du Dieu crucifié, afin de fortifier notre résignation au milieu des maux présents et d'encourager notre confiance dans un avenir meilleur.

## V

« La science fera-t-elle un jour pour ses fidèles ce que la Religion a fait pour les siens? Y aura-t-il un Mont-Cassin laïque[1]? » Oui, répondrai-je à M. Taine, je le souhaite avec ardeur, d'autant plus que nous aurons tous plaisir à voir réalisé ce rêve grandiose d'une ambition bien légitime. Je tressaille d'aise à l'avance en me représentant MM. H. Taine, E. Havet, E. Renan, E. Littré et consorts, isolés de tous les ennuis d'ici-bas, astreints au régime monacal, trouvant toutes leurs joies dans le travail et la contemplation des paysages d'alentour. Pour le règlement, peut-être ferait-on bien d'être moins sévère que ne semble l'exiger, dans un élan de première ferveur, le futur novice? « Pierre et ciel, dit-il, il n'y a rien d'autre; cela donne envie d'être moine. » Non, monsieur, vous ne me semblez pas encore assez dégagé de la matière pour mener une vie toute spirituelle. Quelques mois de noviciat sont tout d'abord nécessaires avant qu'on donne libre cours à vos saintes aspirations ; mais après cette épreuve, que de perfections vont s'épanouir dans ces cloîtres sous la féconde influence du soleil de la science positiviste! Quelle soumission de cœur et d'esprit au supérieur élu! quelle fraternelle charité dans les relations mutuelles! quel mépris pour la gloire mondaine et pour les délicatesses de la vie! Le parfum qu'exhaleraient les vertus des nouveaux moines at-

[1] *Voyage en Italie.*

tirerait sans doute vers eux toutes les âmes désireuses de fuir les périls du siècle pour goûter calme et repos dans ce séjour enchanteur. Je proposerais de graver au-dessus de la porte principale, en lettres d'or ou d'argent, ce vers de Charlemagne sur la sainteté des religieux du Mont-Cassin :

Pax pia, mens humilis, pulchra et concordia fratrum.

Pourquoi donc priver notre pays des salutaires impressions que chaque pèlerin emporterait en son cœur de ce lieu vénéré, comme un soutien pour sa faiblesse et un stimulant à la pratique du bien ? Que les bourses s'ouvrent pour une entreprise si utile, que les donateurs affluent : ils recueilleront au centuple en résultats précieux les sacrifices qu'ils auront faits. Pour moi, pauvre comme je le suis, je n'ose promettre que mes vœux pour le succès, et ma prochaine visite aux illustres reclus. J'aurai bien quelque droit à leur sympathique accueil, et je suis sûr qu'au départ je pourrai dire comme M. Taine quittant le véritable Mont-Cassin : « L'hospitalité est complète, il n'y a pas de tronc; à peine si on peut donner quelque chose au domestique. »

Sachons attendre encore quelque temps ; mais du moins jusqu'au jour où l'idée lumineuse de M. Taine sera réalisée, qu'on respecte les édifices construits par la foi de nos pères. Quand nos littérateurs et philosophes auront vécu une année dans leurs cloîtres modernes, saintement recueillis et dans une parfaite concorde, oublieux du monde et fidèles à leurs règles, alors nous y consentirons volontiers, qu'on détruise les monuments consacrés à la science inséparablement unie à la Religion. Pourquoi ne pas accepter une épreuve tout à la gloire de la libre pensée? Malheureusement, les ennemis des institutions catholiques ne peuvent point, sans grandes chances de déshonneur, consentir à un pareil compromis, tout légitime qu'il est. Si de nos jours les monastères menacent ruine, si leurs habitants prennent la route de l'exil, n'est-ce point parce qu'une science superbe, éprise d'un fol amour de l'indépendance, a voulu quitter les hauteurs sur lesquelles le christianisme l'avait établie? Après avoir brisé

les liens qui l'unissaient à sa divine compagne, vagabonde, elle descend vers des abîmes dont Dieu seul connaît les profondeurs. Encore si elle était satisfaite de son propre suicide qu'elle prépare par ses impiétés ! Mais non ; jalousant son amie d'autrefois, devenue à ses yeux une rivale dangereuse, elle demande avec une feinte modération, marque de ses implacables haines, l'anéantissement de ces monastères d'où elle a emporté dans sa fuite grande partie des trésors dont elle s'enorgueillit.

Laissons là ce rêve d'un monastère laïque qui, dans la pensée bien connue de l'auteur, serait *un Mont-Cassin anticatholique*. Au delà des Alpes personne ne songera, je pense, à peupler les couvents supprimés de cénobites comme M. Taine ; et ces phalanstères, s'ils pouvaient exister, seraient la plus comique des contrefaçons imaginées par notre siècle, pourtant si fécond en ce genre. Il est plus probable que ces abbayes seront transformées en casernes, peut-être en écoles professionnelles ; et dans cette dernière hypothèse, les immortels ouvrages de l'érudition bénédictine, bagage peu utile à une époque préoccupée avant tout des intérêts matériels, seraient remplacés par des manuels pour le commerce et pour l'industrie. Alors quelque journaliste du pays pourra transcrire ces lignes de M. C. Hippeau sur l'abbaye de Cluny [1] : « La transformation de ce grand foyer des études scolastiques et théologiques, propres à des temps dont il n'existera bientôt plus qu'un brillant souvenir, en un établissement ouvert à des études mieux appropriées aux besoins de l'esprit moderne, est un fait dont il est impossible de méconnaître la haute signification. »

Certes, nous ne la méconnaissons pas, et c'est pour tous les catholiques le sujet d'une tristesse que nous ne voulons pas déguiser. Il serait périlleux d'exposer ici notre manière de voir, qu'il est d'ailleurs facile de deviner, sur les mesures récemment prises en Italie par rapport aux couvents ; mais le silence prudent que nous gardons snr une matière aussi

[1] *Revue de l'instruction publique*, 18 oct. 1866.

délicate ne nous empêche pas d'applaudir avec M. Dantier à l'éloquente protestation descendue des hauteurs du Mont-Cassin, pour défendre, avec un rare talent et un accent de conviction profonde, une cause qui est la cause même de la civilisation. « N'est-ce pas saint Benoît qui prit l'Italie encore toute jeune enfant des mains des barbares? Doucement bercée par ce moine, n'a-t-elle pas recueilli sur ses lèvres sans cesse entr'ouvertes pour chanter des psaumes, les premiers éléments de la vieille civilisation latine? Adolescente, elle suivit saint Benoît conduisant ses religieux pendant le jour aux rudes travaux des champs. Non moins attentive durant les heures nocturnes, elle l'écoutait dirigeant le chœur des divines psalmodies qui, avec le son des cloches, s'élevaient de l'intérieur de tous les monastères. Voyez ces basiliques, ces cloîtres édifiés par les moines bénédictins sur les ruines des monuments consacrés au paganisme, et vous comprendrez comment l'Italie a pu enfanter plus tard Bramante, Michel-Ange et Raphaël! C'est sous l'habit et par l'entremise de ces moines qu'elle a exercé son influence intellectuelle et sociale sur les grandes nations chrétiennes, telles que la France, l'Angleterre et l'Allemagne. C'est par eux qu'elle a suscité du sein des mêmes nations les plus beaux génies qui ont paru et brillé, d'Alcuin à Descartes, de Bède à Newton, de Raban Maur à Leibnitz. Et après tant de bienfaits reçus vous voudriez loin de l'Italie expulser saint Benoît! Ah! vous ne pouvez arriver jusqu'à lui, car il est né dans le cœur de notre patrie commune, et qui de vous oserait toucher au cœur de celle qui nous donna la vie? »

Dans ce plaidoyer si pathétique, écrit par le P. dom Luigi Tosti, chaque parole respire bien le tendre amour d'un fils, qui implore la justice des juges en faveur de sa mère menacée de l'exil. « Avec l'expression des pensées les plus élevées, » dit M. Dantier [1], « on y trouve un tel accent de franchise, on y sent courir un souffle si ardent

[1] T. II, p. 527.

de vie, d'imagination et de sensibilité, qu'il n'est guère possible, selon nous, de résister à l'entraînement de ces pages éloquentes. » Des hommes à la conscience moins délicate que l'habile écrivain y ont résisté toutefois. Ni cette apologie d'un ordre qui a rendu tant de services à l'Italie et au monde entier, ni les réclamations élevées par la science honnête pour préserver de la ruine ses asiles les plus vénérés et les plus antiques, ni leurs gloires passées, ni leurs services présents, ni les très-légitimes espérances qu'ils font concevoir pour l'avenir, rien ne sauvera les monastères. La voix de leurs défenseurs n'a fait retentir qu'un bien petit nombre d'échos, presque étouffée qu'elle est dans le tumulte étourdissant produit autour de nous par la jalousie, la convoitise et l'impiété.

J'aurais bien voulu citer d'autres passages de ce mémoire apologétique du P. Tosti ; mais ils m'entraîneraient vers une contrée qui m'est interdite, et dont je ne veux pas même visiter les périlleuses frontières. Je dirai seulement qu'il est impossible de méconnaître le rare mérite qui brille dans les ouvrages de l'illustre Bénédictin [1] ; mais tout en admirant cette érudition héréditaire parmi les enfants de saint Benoît, la verve du style, l'enthousiasme d'une âme profondément émue s'élevant jusqu'au lyrisme, je dois avouer — dussé-je contredire ici le sentiment de M. Dantier, — que j'ai quelque peine à justifier dans un moine ces brûlants appels aux souvenirs guelfes et ces chants belliqueux qu'on croirait inspirés par l'ivresse des batailles [2]. Que dans le cœur d'un religieux l'amour de sa patrie s'allie à l'amour de son Dieu, c'est plus que justice ; et je ne voudrais point que M. Dantier me rangeât au nombre de « certains esprits absolus qui, au nom de la religion mal comprise, prétendent

[1] Le P. Tosti a successivement publié : *Storia della badia di Monte-Cassino.* — *Storia di Bonifazio VIII e di suoi tempi* (1846). — *Storia della lega lombarda* (1848). — *Il veggente del secolo XIX.* — *Il salterio del pellegrino* (1848). — *La contessa Matilde* (1859. — *S. Benedetto al parlamento nazionale* (1861). — *Prolegomeni alla storia universale della Chiesa* (1861).

[2] Je citerai quelques strophes de la prière du soldat, traduites par M. Dan-

immobiliser dans le moine comme dans le prêtre l'appréciation de faits et d'institutions essentiellement mobiles de leur nature [1]. » Non, l'esprit religieux n'est point stationnaire, immobilisé; j'en prends à témoin tous les progrès réalisés par les Bénédictins dans l'espace de douze siècles; mais quand des passions subversives menacent de rompre toutes les digues, la voix du prêtre doit-elle devenir complice de l'agitation des masses, ou bien faire tous ses efforts pour calmer la tempête [2]? La réponse me semble facile; et d'ailleurs nous avons pour guide le Vicaire de Celui qui seul peut dire au flot toujours montant des révolutions: Tu n'iras pas plus loin. Invoquons, je le veux bien, le bénéfice des circonstances atténuantes pour les exaltations passionnées d'un cœur tressaillant au souffle qui parcourait alors la Péninsule; mais, « même dans cette contrée volcanique où grondent sans cesse le Vésuve et l'Etna, » je ne puis que plaindre les âmes séduites par de magiques espérances, aujourd'hui si tristement déçues.

Du reste, le P. Tosti a expié par de bien terribles mé-

tier: elles feront apprécier, ce me semble, la justesse de mes réserves et les éloges dus au talent poétique du P. Tosti.

« Venez, fils des Alpes, accourez, fils de la mer, dans la vallée lombarde. C'est là que le Seigneur vous attend.

« En avant! que vos pieds s'enfoncent dans la vallée lombarde, toute molle encore, toute molle du sang de vos frères!

« Aiguillonne, Seigneur, les chevaux de ton char, et bénis les ministres de tes vengeances.

« Rappelle de la nuit des siècles le soleil de Gelboë, et que les rayons dardés par nos boucliers aillent éblouir les yeux des hommes du Nord qui nous font face.

« Aiguise nos épées, ravive en nous le souvenir de l'esclavage; enivre-nous de la douceur de la liberté.

« Heureux ceux qui meurent pour Dieu et la patrie! Leurs os produisent la fleur de l'immortalité, quand leurs corps, lumineux de gloire, sont tombés dans le sein de la terre. »

[1] T. II, p. 516.

[2] « Quant à ceux qui croient qu'en se mettant à la tête de toutes les forces subversives, on les contiendra, ils sont dans une erreur fatale. Si ce n'était aussi effrayant, vous m'amuseriez, quand je vous vois monter sur le flot débordé pour guider le fleuve. » (Mgr Dupanloup, *Lettre sur les signes et les malheurs du temps.*)

comptes ses rêves d'autrefois. Faut-il donc se désespérer et croire la cause des moines à jamais perdue? Dieu nous garde d'un pareil découragement! Si notre unique ressource, après la prière, est d'en appeler de notre siècle injuste à l'avenir mieux informé, du moins nous savons qu'un jour ou l'autre le monachisme triomphera, parce qu'il n'est point l'œuvre des hommes, mais l'œuvre de Dieu. Ce doux espoir a inspiré les belles paroles écrites par le P. Tosti à M. Dantier, au mois de janvier 1861 : « En vous adressant une note sur la situation actuelle de l'Ordre bénédictin en Italie, je crains que vous ne vous écriiez avec moi : Ce n'est plus que l'ombre d'un grand nom, *magni nominis umbra.* Et pourtant, lorsque j'écoute la voix de mon cœur, lorsque je lève surtout les regards vers le ciel, je me sens une foi profonde, invincible dans la résurrection de l'ordre auquel j'appartiens. La suppression est parfois un remède violent qui rend la vie à une congrégation religieuse, et les membres viciés qu'on retranche à ce corps alangui et souffrant, le font renaître plus tard avec une nouvelle vigueur. Croyez-moi, cher monsieur, les institutions monastiques ont été plantées au cœur même de l'Église et sous l'influence de la foi la plus ardente dans les sublimes vérités qu'elle enseigne. Elles cesseront seulement d'exister quand aussi cessera de battre le cœur de celle qui est bien nommée l'*Alma parens* des fidèles, oui, notre mère bienfaisante à tous. Voyez ce qui est arrivé en Angleterre, en France, où tour à tour les réformes de Henri VIII et la Révolution de 89 ont coupé les rameaux de notre Ordre, et même en ont voulu abattre le tronc séculaire! Néanmoins, ces rameaux ont reverdi, ce tronc s'est relevé. Qui donc les a fait ainsi renaître? Est-ce la main des Papes? Est-ce la main des princes? Nullement. Le monachisme est né de Dieu, et c'est Dieu seul qui lui peut rendre la vie. Donc, j'ai l'espoir que si nous sommes coupés, retranchés de l'arbre bénédictin, nous aussi, nous renaîtrons un jour. Comme instruments propres à nous assurer cette immortalité terrestre réservée aux corporations religieuses qu'elle protége, la Providence emploiera l'intelligence et le bon vouloir des

hommes qui, dans un temps si peu favorable aux choses monastiques, ont le courage de se vouer à la défense de notre cause. » (T. II, p. 522.)

Quand le Sauveur Jésus annonce la prochaine résurrection de la fille de Jaïre, étendue sans mouvement, la divine prédiction est accueillie par un sourire d'incrédulité. Alors, il la prend par la main, et celle qui gisait inanimée se lève aussitôt pleine de vie. — L'impiété, dans la persuasion que la tombe ne rendra pas sa victime, triomphe et traite de rêveries chimériques nos saintes espérances. Mais en vain elle fait retentir au milieu des ruines ses bruyantes acclamations. Le Ciel ne permettra point que l'illustre descendance des enfants de saint Benoît, ennoblie par treize siècles de combats, de vertus et de doctes travaux, s'éteigne sur cette terre d'Italie, où fut son berceau. Dieu se lèvera au jour marqué par les éternels décrets de sa Providence, ses ennemis seront dissipés, ses disciples fidèles secourus; et quand la tourbe des Scribes et des Pharisiens aura été chassée de la demeure envahie, la famille bénédictine, réveillée de son sommeil, se lèvera plus vaillante et plus honorée que jamais[1].

Sachons attendre, avec une confiante sérénité, cette heure d'une glorieuse résurrection qui viendra tôt ou tard; et les religieux chassés de leurs cloîtres hâteront sa venue, s'ils demeurent fidèles à la ligne de conduite tracée par le P. Tosti: « Dans cette pénible épreuve qui nous remplit de douleur et d'alarmes, j'espère qu'avec la protection du ciel, nous resterons toujours les dignes enfants de la famille bénédictine: j'entends par là des ouvriers laborieux, infatigables dans la culture du champ de la science et des vertus chrétiennes; mais, de plus, les amis dévoués de tous les esprits généreux qui, de près ou de loin, marchent vers le même but que nous, pour le plus grand bien de leurs semblables et la plus grande gloire de Dieu. »

E. CHAUVEAU.

[1] Non est enim mortua puella, sed dormit. Et deridebant eum.
Et cum ejecta esset turba, intravit; et tenuit manum ejus. Et surrexit puella. Matth., IX, 24, 25.

# LA DÉVOTION A MARIE

## DEVANT LA THÉOLOGIE PROTESTANTE

*A Letter to the Rev. E. B. Pusey, D. D. on his recent Eirenicon*, by John Henry Newman, D. D., of the Oratory. London, Longmans, 1866. — *Du culte de la sainte Vierge dans l'Église catholique.* Lettre de John Henri Newman, prêtre de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, au Docteur Pusey, traduite de l'anglais, par Georges du Pré de Saint-Maur. Paris, Charles Douniol, 1866.

I

Il ne s'agit point ici d'apprécier le dernier écrit du Dr Pusey, ce célèbre *Eirenicon* où les uns ont vu, selon les promesses du titre, des dispositions sincèrement pacifiques à l'égard de l'Église romaine, d'autres, une attaque d'autant plus perfide qu'elle est plus habilement déguisée. Peut-être le P. Newman a-t-il rencontré juste lorsque, s'adressant au professeur d'Oxford dont il n'a pas cessé d'être l'ami, il lui a dit : « Un guerrier de l'antiquité entourait son épée de myrte. Pardonnez-moi... Vous semblez lancer votre branche d'olivier avec une catapulte. »

Dans tous les cas, l'illustre Oratorien n'a point pensé que l'*Eirenicon* dût rester sans réponse. On ne l'a sans doute pas oublié, sa Lettre au Dr Pusey a, dès sa première apparition, reçu ici même un accueil sympathique[1]. Traduite aujourd'hui en français par la plume élégante et sûre à laquelle nous devions déjà l'*Histoire de mes opinions religieuses*, elle enrichit notre littérature d'un excellent livre, d'un modèle de polémique amicale et courtoise. Mais ce qui la rend surtout précieuse à nos yeux, c'est qu'elle roule tout entière sur le

[1] Voir *Études religieuses*, février 1866. *Une réponse au Docteur Pusey, par le P. Newman.* Art. du P. Toulemont.

culte de Celle qui, suivant le langage de l'Église, *a triomphé seule de toutes les hérésies*. Comment nous refuser au plaisir d'entretenir nos lecteurs d'un sujet si cher à la piété catholique?

Si le P. Newman est indulgent, c'est ce qu'il se souvient. Lui aussi, avant d'appartenir à l'Église romaine, il lui a porté des coups dont il a senti depuis toute l'injustice; lui aussi, il l'a méconnue, il s'est méfié d'elle, et, non content de lui refuser son obéissance, plus d'une fois il s'est efforcé d'éloigner d'elle ceux de ses amis qui, cédant à la puissance de la grâce, voulaient se jeter dans son sein. Quelles n'étaient pas alors ses préventions contre le Saint-Siége! Pendant une grande partie de sa jeunesse, le Pape ne fut pour lui que l'Antechrist, et peu d'années encore avant sa conversion, il comparait les missionnaires catholiques à des baladins, à des charlatans, et accusait Rome de manquer essentiellement de noblesse et de franchise. « Jusqu'à ce qu'elle cesse d'être ce qu'elle est en pratique, déclarait-il, une union est impossible entre elle et l'Angleterre. » Aussi passait-il alors pour un ennemi, et les catholiques repoussaient rudement ses avances toujours suspectes. « Le baiser de M. Newman, écrivait-on à un évêque, serait pour nous le baiser du traître. » Voilà pourquoi Henri Newman, devenu prêtre de l'Église romaine, ne désespère pas du Dr Pusey, auquel il rappelle ces choses en disant : « Ce souvenir me met aujourd'hui dans la position de la reine fugitive que nous montre un texte bien connu : *Haud ignara mali*; elle avait appris à sympathiser avec ceux qui étaient les héritiers de sa destinée errante. »

Et pourquoi n'évoquerions-nous pas içi à notre tour un souvenir qui nous est en quelque façon personnel, et qui se rattache par un lien intime à ceux du P. Newman? A l'époque à laquelle il fait allusion, nous entendîmes pour la première fois parler de lui. Un de ses amis, membre de l'université d'Oxford, ayant abjuré le protestantisme et s'étant fait recevoir dans la Compagnie de Jésus, vint habiter la même maison que nous, en Belgique. Pour ne pas livrer son nom à une publicité indiscrète, nous l'appellerons

William. Il était sous-gradué du collége Saint-John. Voici quelle avait été l'occasion de sa conversion.

Il découvrit un jour chez un marchand de curiosités un ancien vitrail représentant l'image de la très-sainte Vierge. Cet objet l'attira, il en fit l'acquisition, et pour en jouir plus à son gré, il le fit placer à la fenêtre de son cabinet de travail. Cette singularité lui attira les reproches des administrateurs du collége, et comme William se montrait peu disposé à en tenir compte, le conseil s'assembla, et, après mûre délibération, déclara qu'on ne souffrirait pas plus longtemps ce signe de superstition romaine. « Soit, dit notre ami, le vitrail disparaîtra; mais je sortirai d'ici avec lui. » Il le fit comme il l'avait dit. Puis il se mit à réfléchir sur cet étrange ostracisme qui, épargnant des images beaucoup plus profanes, proscrivait impitoyablement celle de la Mère de Dieu. Il interrogea la tradition, elle lui répondit. Quand il vit où était la véritable Église, il n'hésita point à devenir son enfant, brisant les liens les plus chers, renonçant aux plus riantes espérances, se condamnant à un exil dont l'exaspération de sa famille aggravait encore la rigueur. Aujourd'hui il est religieux, prêtre catholique, et il exerce le saint ministère dans une des principales villes du Royaume-Uni.

Le P. Newman avait vivement désapprouvé la résolution de notre ami. « Attendez, lui disait-il, attendez encore. Dans quelque temps vous ne serez plus seul à vouloir embrasser la foi catholique. On verra s'ébranler en masse l'université d'Oxford et il en résultera un plus grand bien. » Ces prévisions n'étaient pas absolument dénuées de fondement. A ce moment pourtant, qui avait raison? lui ou notre ami? Celui-ci fit son abjuration à Bruges en décembre 1841.

Avec quelle consolation nous voyons aujourd'hui ce même Henri Newman devenu l'éloquent apologiste du culte de la sainte Vierge! Comme son émotion est vraie et communicative dans ces paroles adressées à l'ami qu'il cherche à convaincre et dont il excuse encore l'erreur : « Ne nous avez-vous pas touché d'une façon très-dure, sur un point très-délicat? Ce que vous avez dit ne tend-il pas à provoquer des ou-

trages contre Celle qui nous est plus chère que toute autre créature? Avez-vous seulement donné à entendre qu'il y ait dans notre amour pour elle autre chose qu'un abus? Vous-même, avez-vous eu pour elle une seule parole affectueuse dans tout le cours de votre livre? Je voudrais le croire, mais je n'en ai pas aperçu une seule. Pourtant, je le sais, vous l'aimez. Pouvez-vous donc vous étonner, et, — si profonde que soit ma peine, — puis-je me plaindre de ce que tant d'hommes vous méconnaissent complétement, et ne savent point voir que vous avez amené sur un terrain nouveau toute la discussion entre vous et nous? Il y a vingt-cinq ans, la *Critique Britannique* disait (par l'organe du P. Newman lui-même) : « Tant que Rome n'aura pas cessé d'être ce qu'elle est en pratique, l'union sera *impossible* entre elle et l'Angleterre. » Vous, au contraire, déclarez aujourd'hui que « l'union « *sera possible* dès que l'Italie et l'Angleterre, avec une même « foi, un même centre d'unité, seront autorisées à maintenir « isolément leurs opinions théologiques respectives. » Si certains catholiques ne vous ont pas rendu justice, c'est qu'en vérité l'honneur de la Vierge est plus cher à leur cœur que la conversion de l'Angleterre. »

## II

Le P. Newman sait bien lui-même que la conversion de l'Angleterre ne peut être achetée par une transaction préjudiciable à l'honneur de Marie, et qui aurait pour résultat de créer, à côté du vrai catholicisme, un semi-catholicisme dont une conscience droite ne saurait s'accommoder. C'est pourquoi il a entrepris cette démonstration, où il a déployé toutes les qualités d'un vrai théologien, fidèle à la tradition sans servilité scolastique, original sans témérité. En le lisant, on sent bien qu'il n'a point eu de maître, qu'il est éminemment ce que les Grecs expriment si heureusement en un seul mot, αὐτοδίδακτος. C'est souvent une qualité pour expliquer la vérité à ceux qui en sont encore loin, et pour les introduire dans ces

terres inconnues dont ils ne jugent que sur des rapports infidèles et mensongers.

Pour les protestants de bonne foi, tels que nous devons supposer M. Pusey et ses disciples, l'unique prétexte de séparation, c'est que l'Église romaine aurait altéré le christianisme primitif par l'introduction de nouveaux dogmes, absolument étrangers à la tradition, par l'adoption d'une foule de pratiques superstitieuses, contraires à l'esprit de l'Évangile et à la discipline des temps apostoliques. Voilà l'idée que M. Pusey s'est formée de la dévotion à la sainte Vierge, qu'il ne craint pas de qualifier de *quasi-idolâtrie;* et il flétrit au même titre ce qu'il croit pouvoir nommer le *système pratique populaire;* bien persuadé qu'il y a en tout cela du paganisme, et que ces abus sont tolérés, encouragés même par la coupable politique de Rome et du clergé catholique.

A vrai dire, il y a dans ces imputations erreur de fait et erreur de droit. En fait, les pratiques du peuple catholique n'ont pas le caractère puéril et superstitieux que leur prête l'imagination de M. Pusey et de la plupart des hommes qui sont nés et ont grandi dans la zone glaciale du protestantisme. Le catholicisme est expansif, parce que ce n'est pas un culte abstrait, parce que, non content de croire fermement, il aime avec ardeur et tendresse. La piété est une fleur qu'on ne voit guère éclore en dehors du catholicisme. Elle consiste à aimer au ciel Dieu et les saints, comme on aime sur terre un père et des frères, et à ne pas moins se complaire dans cet amour que dans les affections de l'ordre naturel. Toutes les dévotions populaires ont leurs racines dans le cœur humain, mais dans le cœur tourné vers le ciel et plein de l'amour de Dieu, des anges et des saints. Il faudrait être bien peu philosophe pour ne pas comprendre qu'un pareil sentiment a besoin de s'épancher au dehors et de chercher son aliment jusque dans les choses sensibles. Et cependant la plupart des philosophes pensent là-dessus comme les protestants, tant l'affinité est étroite entre le protestantisme et le pur rationalisme. M. Cousin nous en fournit un curieux exemple en nous racontant

ses *Souvenirs d'Allemagne* [1]. Il s'agit de Hegel et de ses efforts pour gagner à la cause de la philosophie des théologiens tels que Daub à Heidelberg, et plus tard Marheinecke à Berlin. Le passage est piquant et mérite d'être cité. « Je possède encore, dit M. Cousin, une médaille frappée en son honneur à Berlin, en 1830, sur le revers de laquelle M. Hegel est représenté en philosophe antique, écrivant sous la dictée d'un ange qui, lui-même, s'appuie sur la Religion, tenant entre ses bras la croix de Jésus-Christ. » Voilà les médailles telles que Hegel les aimait, la figure du philosophe servant ici de sauvegarde et d'excuse à la croix du Sauveur des hommes. « Mais il ne croyait pas, ajoute M. Cousin, qu'aucune conciliation entre la religion et la philosophie pût s'accomplir ailleurs que dans le cercle du protestantisme ; dès qu'il était question du catholicisme, M. Hegel oubliait nos communs principes, et quelquefois il se livrait à des emportements assez peu dignes d'un philosophe. Un jour, à Cologne, allant ensemble à la cathédrale revoir le premier chef-d'œuvre de Rubens, et trouvant dans le parvis des femmes et des vieillards déguenillés étalant leurs misères et faisant marchandises de *médailles bénites et autres objets de dévotion superstitieuse*, il me dit avec colère : « Voilà votre religion catholique et les spectacles qu'elle nous donne ! Mourrai-je avant d'avoir vu tomber tout cela ? » Médailles bénites, médailles de la Vierge et des saints, pure superstition, abomination dans le temple ! M. Cousin répondit que, le catholicisme étant la religion des masses, il ne pouvait rester sur les hauteurs avec saint Augustin, saint Thomas et Bossuet. Mais il aurait pu ajouter que ces grands hommes, tout philosophes qu'ils étaient, ne dédaignaient pas les médailles bénites et autres objets de dévotion populaire ; témoin le chapelet, suspendu à la ceinture de saint Thomas, et que nous avons vu nous-même, plus d'une fois, rouler grain à grain entre les doigts de savants et de penseurs qui en valent bien d'autres.

Mais revenons au P. Newman et à sa thèse en faveur de

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1866.

l'antiquité et de la légitimité du culte de la sainte Vierge. C'est ce que nous avons nommé la question de droit. Si l'on s'entendait sur ce premier point, l'accord serait facile sur le reste.

Afin donc d'écarter d'abord toute équivoque, le savant auteur distingue soigneusement deux choses, la *doctrine* et la *dévotion*. Il admet que la dévotion envers la sainte Vierge a grandi chez les catholiques dans le cours des siècles ; il n'admet pas que la doctrine ait reçu aucun accroissement. Elle est, dit-il, en substance, restée une et la même depuis l'origine. Par la *doctrine*, il entend la règle de foi et l'adhésion à cette règle. Par la *dévotion*, il entend le culte religieux et les pratiques extérieures qui en font partie. La doctrine et la dévotion sont donc distinctes, en fait tout autant qu'en théorie. « Assurément nous ne pouvons être dévots sans avoir la foi, mais nous pouvons croire sans avoir des sentiments de dévotion. »

Tout ceci est parfaitement clair et l'on conçoit à merveille qu'il puisse y avoir développement ou accroissement dans la dévotion, sans que la foi ait varié en aucune manière. Le P. Newman, qui connait son public, explique sa pensée par une comparaison tout à fait locale et qui doit aller à l'esprit anglais: « L'idée que Shakspeare était un grand poëte a existé de très-bonne heure dans l'opinion publique ; il y avait au moins un certain nombre d'hommes le comprenant aussi bien et l'honorant autant que peut le faire maintenant la nation anglaise ; cependant il est aujourd'hui, je crois, l'objet d'un *culte national*, tel qu'il n'en a jamais existé. Et la raison, c'est que, l'éducation se répandant progressivement dans les masses, il se trouve un plus grand nombre d'hommes capables de pénétrer son génie poétique, de l'approfondir et de le juger. Cependant, dès le principe, il a exercé sur la nation une influence très-grande, quoique insensible. J'en trouve la preuve dans le nombre infini de ses pensées et de ses paroles qui sont passées presque en proverbe parmi nous. »

Appliquez cela au culte de la sainte Vierge et des saints, et vous aurez une idée assez juste de la manière dont leur dévo-

tion a grandi, s'est développée, plus ou moins suivant les circonstances de lieux et de temps, au sein de l'Église catholique; et vous ne vous étonnerez plus que telle pratique particulière, inconnue aux anciens âges, soit devenue aujourd'hui très-populaire. « Le soleil du printemps, dit fort bien le P. Newman, doit briller bien des jours avant de pouvoir fondre la gelée, pénétrer le sol, développer les feuilles: pourtant il brille dès le principe, quoiqu'il ne fasse sentir son action que peu à peu. C'est un seul et même soleil, bien que son influence grandisse de jour en jour. Ainsi, dans l'Eglise catholique, il n'y a qu'une Vierge-mère, toujours la même du commencement à la fin, et les catholiques peuvent toujours la reconnaître: mais leur dévotion envers elle peut, en dépit de cette reconnaissance, être faible en tel temps et en tel lieu, puis surabondante en tel autre temps et en tel autre pays. »

En ce qui concerne le culte des saints, les premiers honneurs furent rendus aux Apôtres, puis aux martyrs. Il existait pourtant des saints plus rapprochés de la personne adorable du Sauveur que les Apôtres ou les martyrs; mais ceux-là étaient *perdus dans le rayonnement de sa gloire*, leurs œuvres ne les manifestaient pas en dehors de lui, et ils furent, pendant longtemps, l'objet de moins d'attention. Dans la suite, les Apôtres eux-mêmes et les martyrs exercèrent moins d'influence sur l'esprit populaire; les patrons locaux, les patriarches des Ordres monastiques leur furent substitués. Dans les périodes de calme, l'œil du peuple s'arrêta de préférence sur les contemplatifs et les mystiques. «Puis se levèrent, à l'horizon de l'Église, ces astres lumineux, plus importants, plus augustes que tout ce qui les avait précédés, et qui se levaient tard précisément parce qu'ils rayonnaient d'une splendeur particulière. Ces noms, dis-je, qu'au premier abord on se serait attendu à voir devenir promptement un objet de dévotion pour les fidèles, nous reconnaîtrons, en y réfléchissant, qu'ils convenaient mieux à une autre époque; et en effet ils n'apparurent que plus tard. Saint Joseph en est l'exemple le plus frappant; il nous offre l'exemple le plus clair de la différence qui existe entre la *doctrine* et la *dévotion*.

Quel saint, par ses prérogatives et par les témoignages qui en font foi, eut jamais plus de droit à recevoir de bonne heure l'hommage des fidèles? Proclamé saint par l'Evangile, père nourricier de Notre-Seigneur, sa haute dignité fut, dès le commencement, un objet de foi absolue et universelle pour le monde chrétien, et cependant la dévotion envers lui est relativement récente. Quand elle commença, les hommes s'étonnèrent qu'on n'y eût pas songé plus tôt; maintenant, ils placent saint Joseph à côté de la sainte Vierge dans leur vénération et leur affection. »

## III

Rien de plus lumineux que ces principes; ils prouvent abondamment que les protestants sont mal fondés à reprocher aux catholiques des pratiques de dévotion inconnues à l'antiquité, puisque ces pratiques dérivent d'une doctrine invariable, aussi ancienne que le christianisme lui-même.

Mais est-il bien vrai que le rang assigné de nos jours à la sainte Vierge, entre tous les objets de notre vénération, lui ait été décerné dès le commencement, et qu'elle soit en possession de ces hautes prérogatives depuis l'origine même de l'Eglise? C'est ce que le P. Newman s'attache à prouver dans un remarquable chapitre, le plus important de tout l'ouvrage, chapitre qu'il a intitulé: *Marie, seconde Ève*, et où il a déployé une connaissance approfondie de l'antiquité ecclésiastique, un grand art à en mettre en relief les témoignages. Il y a bien des manières de citer. Tel traité de théologie est tissu d'un bout à l'autre de textes de l'Écriture et des Pères, qui n'offre au lecteur attentif qu'un vain étalage, une stérile abondance. Pour qu'un texte prouve ce qu'on veut prouver, il faut tenir compte de sa date, du caractère de l'auteur, de la nature de l'ouvrage où on l'a pris, de ses rapports avec les passages analogues des autres écrivains ecclésiastiques, etc.; toutes choses qui ne s'apprennent qu'à la longue, par beaucoup de lecture jointe à beaucoup de réflexion. Aussi la théologie positive est-elle une science, pour ainsi dire, infinie, où l'on dé-

couvre chaque jour de nouvelles contrées, des parages à peu près inexplorés, et que l'on croit moins savoir à mesure qu'on la connaît mieux. Plaise à Dieu que les études patristiques refleurissent en France ! Nous avons assurément de beaux souvenirs, et notre XVII$^e$ siècle n'a pas été dépassé, n'en déplaise à l'Allemagne contemporaine, dont la méthode philologique ne vaut pas la large et saine critique des Petau, des Mabillon et des Montfaucon. L'Eglise attend quelque chose, ce semble, de notre clergé, en particulier des congrégations religieuses, où la retraite, le silence, l'absence des préoccupations matérielles, l'usage assidu et la jouissance domestique des grandes bibliothèques, tout se réunit pour favoriser les études suivies et les patients travaux d'érudition sacrée.

Je ne puis ici donner qu'une idée sommaire de ce beau chapitre, base de tout l'ouvrage. Essayons pourtant une rapide analyse ; cela vaudra toujours mieux que de passer outre, sans même effleurer un objet si essentiel.

Il existe, au sujet de la sainte Vierge, un enseignement, pour ainsi dire, *rudimentaire*, qui remonte à la plus haute antiquité. Cet enseignement, c'est qu'elle est la *seconde Ève*, et voici, en deux mots, ce que cela veut dire. Dans la primitive alliance, Ève a une place déterminée, essentielle. Il est vrai que la destinée du genre humain repose tout entière sur Adam. Ève n'est pas le chef de sa race. Cependant, elle a, par rapport à sa descendance, une place qui lui est propre, et elle est nommée *la mère des vivants*. Elle participe intégralement à tous les événements primitifs. Elle coopère au péché d'une manière personnelle ; elle a aussi part au châtiment et elle est désignée dans la sentence comme agent réel de la tentation et du péché. Il y a trois personnages dans ce grand drame : le serpent, la femme et l'homme. Au moment de la sentence, Dieu prédit un événement où se rencontreront de nouveau le serpent, la femme et l'homme. L'homme doit être un second Adam, la femme une nouvelle Ève, mais la nouvelle Ève sera la mère du nouvel Adam. « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne. » La postérité de la femme, c'est Jésus-

Christ, le Verbe incarné ; la femme dont il est la postérité, c'est la vierge Marie, sa mère. Cette interprétation et le parallélisme qu'elle constitue paraissent au P. Newman, aussi bien qu'à nous, incontestables au point de vue scripturaire. Dans tous les cas, ce parallélisme est la doctrine des Pères, dès les temps les plus anciens. Ceci établi, par la position et le rôle d'Ève dans la chute, on peut déterminer la position et le rôle de Marie dans l'œuvre de la réhabilitation.

Parmi les Pères qui ont professé cette doctrine, le P. Newman cite en premier lieu saint Justin, martyr (A. D. 120-165), saint Irénée (120-200), et Tertullien (160-240). Tertullien représente l'Afrique et Rome ; saint Justin, la Palestine ; saint Irénée, l'Asie-Mineure et la Gaule. « Ou plutôt, observe avec raison l'éminent théologien, saint Irénée représente saint Jean l'Évangéliste ; car il avait été instruit par saint Polycarpe, martyr, lequel était l'intime ami de saint Jean et des autres Apôtres. »

« Nous savons, dit saint Justin, qu'avant toute créature, Il procédait de la puissance et de la volonté du Père... et que, par le ministère de la Vierge, Il devint homme, afin que la désobéissance qui avait eu pour moteur le serpent, finît de la même manière qu'elle avait commencé. Ève, lorsqu'elle était vierge et sans tache, écouta la parole du serpent, et enfanta la désobéissance et la mort. Mais la Vierge Marie tressaillit de foi et d'allégresse, en entendant de la bouche de l'Ange cette bonne nouvelle, que l'Esprit de Dieu descendrait en elle, que la vertu du Très-Haut la couvrirait de son ombre, et que, en conséquence, le Saint qui naîtrait d'elle serait le Fils de Dieu. A cette annonce, elle répondit : « Qu'il me soit fait selon votre parole. » (*Tryph.*, 100.) Même doctrine chez Tertullien : « Ève avait cru le serpent, Marie crut Gabriel ; la faute commise par la crédulité de l'une, l'autre l'a effacée par sa foi. » (*De carn. Christ.*, 17.) Saint Irénée n'est pas moins formel : « L'obéissance de Marie brisa les chaînes produites par la désobéissance d'Ève. Ce que Ève, encore vierge, avait lié par l'incrédulité, Marie l'a délié par la foi. » (*Adv. Hær.*, III, 34.) Et dans tous ces textes, remarquons-le bien, Marie est consi-

dérée, non comme un instrument physique de l'incarnation, mais comme une cause intelligente et responsable. Suivant les trois Pères qui viennent d'être cités, « elle coopère à notre salut, non pas simplement par l'influence du Saint-Esprit sur son corps, mais par des actes d'une sainteté spéciale, effets du Saint-Esprit dans son âme. Si Ève fut déchue de ses priviléges par le péché, Marie gagna d'autres priviléges par les fruits de la grâce ; si Ève fut désobéissante et crédule, Marie fut obéissante et croyante. Si Ève fut une cause de ruine pour tous, Marie fut une cause de salut pour tous, etc. » Telle est la nature de ce triple et imposant témoignage.

Or, poursuit le P. Newman (dont j'abrége à regret la belle argumentation), saint Justin écrivait en Orient et Tertullien en Occident. Il est bien permis de considérer la doctrine de ces deux Pères comme la doctrine reçue à leur époque et dans leur pays. La parfaite coïncidence de leur langage, l'entière similitude de leurs antithèses prouve qu'ils n'ont pas créé cette doctrine. Qui donc l'a créée? D'où vient-elle ? Répandue, avant l'an 200, en Palestine, en Afrique et à Rome, peut-elle avoir une autre source que la tradition apostolique, une date plus récente que celle des Apôtres ? « Non, car saint Jean n'est mort qu'environ trente ou quarante ans avant la conversion de saint Justin et la naissance de Tertullien. »

Au témoignage si concordant de ces deux Pères s'ajoute celui de saint Irénée, qui touche de si près à l'école fondée par saint Jean lui-même dans l'Asie-Mineure. C'est bien le cas d'appliquer cette parole du Sage : « Une triple corde ne se rompt pas facilement. » Et là-dessus l'habile critique se livre aux réflexions suivantes : « S'il existait un témoignage aussi ancien, aussi général, affirmant que Jésus-Christ n'est qu'un homme, fils de Joseph, pourrions-nous regarder la foi à la sainte Trinité comme nécessaire au salut ? S'il se trouvait trois témoignages tels que ceux-là, disant que les églises locales étaient gouvernées par un consistoire d'Anciens, ou que chaque congrégation locale formait une église indépendante, ou que la communauté chrétienne était sans prêtres, les Anglicans pourraient-ils s'en tenir à leur doctrine, d'après laquelle

la règle de la succession épiscopale est nécessaire pour constituer une église? Enfin, rappelez-vous que l'Eglise anglicane s'appuie spécialement sur les siècles antérieurs au concile de Nicée, et nous reproche vivement d'avoir substitué notre témoignage à celui de ces grands siècles. »

Voilà comment répond la tradition savamment interrogée par le P. Newman. Il semblerait que l'illustre auteur dût s'en tenir là, et il en aurait le droit, ayant réuni des témoignages aussi imposants par leur antiquité que par leur admirable concordance. Mais, pour que la lumière surabonde où le protestantisme avait amassé tant de nuages, il fait plus, et il nous montre le courant de la tradition croissant en puissance à mesure qu'il se rapproche de nous à travers le IV^e^ et le V^e^ siècle. A son appel, comparaissent tour à tour saint Cyrille de Jérusalem, dont le témoignage répond si bien à celui de saint Justin ; saint Ephrem de Syrie, en qui l'on entend les Syriens proprement dits ; saint Epiphane, représentant l'île de Chypre, la Palestine et l'Égypte, et à la suite de ces grandes lumières de l'Orient, les Pères non moins illustres de l'Église latine, les Jérôme, les Augustin, les Pierre Chrysologue et les Fulgence. Déjà, au temps de saint Jérôme, le contraste entre Ève et Marie est passé en proverbe, tant il est populaire et profondément gravé au cœur des fidèles : *la mort par Ève*, dit ce Père, *la vie par Marie*.

C'est sur cette solide base que s'élèvera, à des hauteurs incomparables, l'édifice de la grandeur de Marie. De quoi peut-on s'étonner lorsqu'on la sait mère de Dieu? Aussi, voyez comme toute l'Église du V^e^ siècle, pasteurs et fidèles, se soulève en masse contre l'impie Nestorius qui ose lui contester ce beau titre de Θεοτόκος. Le dogme de l'Immaculée Conception, depuis peu seulement obligatoire, a ses racines dans cette antique tradition. Le P. Newman n'a pas de peine à démontrer la futilité des objections qu'on élève à l'encontre, objections qui perdent toute leur valeur dès qu'on réduit à ses vrais termes la notion du péché originel, malheureusement faussée par le protestantisme. Tout cela est de la plus saine théologie. Je serais charmé si cette faible analyse inspirait à mes lecteurs la

pensée de recourir à l'ouvrage même et de méditer en particulier tout ce qui est contenu sous ces titres : *Sainteté de Marie, son Immaculée Conception, Grandeur de Marie, Marie Mère de Dieu.*

Avec cela, une grande originalité de pensée, beaucoup de ces réflexions à la fois naturelles et neuves qui révèlent une étude pénétrante du cœur humain. L'auteur n'oublie pas qu'il parle à des Anglais, auxquels il n'a garde de recommander la dévotion italienne, ni même française. Il se sert des inclinations et des instincts de la race, des traditions et des mœurs politiques du pays, pour faire mieux saisir à ses compatriotes tout ce qu'il y a de doux et de fort dans le sentiment mêlé de vénération et de tendresse avec lequel nous nous tournons vers cette fille d'Adam, notre sœur, élevée au-dessus de toutes les créatures et devenue non-seulement la reine des anges et des hommes, mais, ce qui dépasse infiniment toute autre grandeur, la mère de notre Dieu et Sauveur. Quel Anglais, par exemple, ne sera pas forcé de prêter l'oreille à des paroles comme celles-ci : « Je me rappelle l'émotion extraordinaire dont tous furent saisis, hommes et femmes, jeunes et vieux, quand, au couronnement de notre reine, ils virent cette jeune fille, frêle et craintive comme un enfant, élevée tout à coup à une telle grandeur, appelée à gouverner cet empire si vaste, à recueillir cet immense héritage, elle dont la personne contrastait si fort avec la pompe et la solennité de son cortége ! Pouvait-il en être autrement, si la fibre des affections humaines vibrait chez les témoins de ce spectacle !

« Eh bien ! poursuit le P. Newman, l'Être souverainement sage connaissait le cœur humain quand il se donna une mère ; il prévoyait l'impression que nous causerait la vue d'une pareille élévation. S'il n'avait pas voulu que Marie exerçât dans son Église l'influence merveilleuse qu'elle y a exercée, ce serait lui, j'ose le dire, qui nous aurait pervertis ! Si elle ne devait pas attirer nos hommages, pourquoi l'a-t-il faite unique en grandeur au milieu de l'immense création ? Si c'était une idolâtrie de laisser nos affections répondre à notre

foi, il n'aurait pas fait Marie ce qu'elle est, ou il n'aurait pas dit qu'il l'avait faite si grande. Mais tout au contraire il a envoyé son prophète avec ces paroles : « Une Vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel. » Et nous avons pour la saluer Mère de Dieu autant de garanties que pour l'adorer lui-même comme Dieu. »

## IV

Que ce langage est vrai, naturel et persuasif ! Et comme il nous fait bien comprendre que, les sublimes prérogatives de Marie, sa dignité de Mère de Dieu, sa coopération à la grande œuvre de la Rédemption ayant été dès le commencement révélées à l'Eglise, Celle que les fidèles voyaient placée au-dessus de toute créature a dû, par une suite nécessaire, recueillir leurs premiers hommages et être associée par eux, dans une mesure exceptionnelle, aux honneurs et au culte de son divin Fils. En l'absence de tout renseignement précis, de tout témoignage positif, nous pourrions affirmer sans hésitation que la dévotion à Marie est née avec le christianisme, qu'elle s'est répandue comme un parfum partout où les Apôtres ont porté leurs pas, qu'elle a fleuri dans la Thébaïde et au fond des catacombes, et qu'elle a fortifié le cœur des martyrs et des confesseurs de la foi au milieu des ignominies et des tourments qu'ils enduraient pour le nom de Jésus-Christ. C'est la conclusion à laquelle inclinera toute âme catholique. Je le sais, le protestantisme raisonne autrement; il lui faut des preuves matérielles et palpables, et il a sans cesse à la bouche ce mot malheureux échappé à l'un des Apôtres dans un accès d'incrédulité : *Nisi videro non credam*. Ses exigences sont-elles légitimes et fondées, au simple point de vue de la saine critique? Assurément non. L'argument négatif est, en bien des cas, un pauvre argument. Se prévaloir du silence des monuments, lorsque les monuments sont nombreux et subsistent en leur entier, cela peut être permis ; mais là où il ne reste que des ruines, c'est bien différent ! Et qu'avons-nous autre chose sur ces premiers temps? Vous me demandez des

témoignages empruntés à l'âge apostolique ; y songez-vous ? Est-ce que par hasard les écrits qui remontent d'une manière certaine à cette époque remplissent nos bibliothèques ? Mais non ; ôtez-en les commentaires, œuvre de la critique moderne, ils tiendront tous dans un mince volume. Croit-on d'ailleurs que les premiers chrétiens eussent à leur usage beaucoup de livres ? Ils étaient obligés de cacher les saintes Écritures pour les dérober aux regards indiscrets des païens, aux recherches de la police proconsulaire. Proscrits, mis hors la loi, poursuivis par des essaims de délateurs, ils écrivaient peu et en termes couverts. Le Symbole des Apôtres lui-même, c'est-à-dire l'abrégé de ce qu'un chrétien doit croire, l'avez-vous rencontré, avec ses douze articles bien arrêtés, en beaucoup de livres de ce temps-là ? Les fragments en sont épars chez plusieurs Pères, et c'est un travail assez délicat d'en recomposer un tout harmonieux et uniforme. Ce que nous disons là de l'âge apostolique, de l'époque des persécutions, peut s'appliquer, toute proportion gardée, aux siècles suivants. La discipline du secret subsiste encore longtemps après la paix de l'Église. Devant des auditoires où les païens sont mêlés en grand nombre aux catéchumènes et aux fidèles, on observe la recommandation du divin Maître, de ne point *jeter des perles précieuses aux pieds des pourceaux*, c'est-à-dire de ne point exposer les mystères chrétiens aux mépris d'une multitude où règne encore un grossier sensualisme. Quelle perle précieuse que le mystère d'une vierge-mère, et mère de Dieu ! Mais il ne fallait pas le livrer inconsidérément à des esprits pervertis par le paganisme et tout remplis des fabuleuses théogonies de l'Orient et de la Grèce ! Etonnez-vous donc qu'à Antioche ou à Constantinople, au commencement du v[e] siècle, un saint Jean Chrysostome n'ait point toujours parlé de la Vierge Marie avec autant d'effusion qu'a pu le faire un saint Bernard dans la France du XII[e] siècle !

C'est ce que n'ont point voulu voir les protestants. Dans un silence si facile à expliquer, et qui d'ailleurs n'est pas universel, ils ont cru trouver un argument victorieux contre l'antiquité de la dévotion à Marie. Mais dans la première

moitié du v[e] siècle se place une grande manifestation en faveur de cette dévotion, le concile d'Éphèse, la condamnation de Nestorius, le titre de *Mère de Dieu* décerné hautement à Marie aux applaudissements de l'Église entière, les belles homélies de saint Cyrille et des autres Pères, qui célèbrent les grandeurs de la Vierge Marie avec un enthousiasme et un élan qui n'a jamais été dépassé. En présence de ces faits d'un éclat incomparable, que disent les protestants ? Que la dévotion à Marie est née au v[e] siècle de l'ère chrétienne, et que saint Cyrille d'Alexandrie en est le principal promoteur ? Vraiment, ce raisonnement me confond, et j'avoue ne rien comprendre à l'histoire si les choses ont pu se passer ainsi. N'est-il pas évident que, s'il y a un novateur à cette époque, c'est Nestorius ? Lorsqu'il attaque, du haut de la chaire de Constantinople, les prérogatives de Marie, ne soulève-t-il pas contre lui toute l'assemblée par le scandale d'un langage jusqu'alors inouï ? N'est-il pas interpellé par la foule des fidèles, par un simple laïque, l'avocat Eusèbe ? Et où donc se célèbre le concile d'Ephèse ? Dans une église consacrée à Marie ; et c'est alors, dites-vous, que la dévotion à Marie a commencé !

Voilà, si je ne me trompe, un terrain solide sur lequel on pouvait se placer encore une fois pour réfuter les assertions gratuites du Docteur Pusey. Au reste, quelques-unes de ces considérations ont été déjà présentées ici même dans des articles fort remarqués, auxquels je me fais un plaisir de renvoyer le lecteur [1]. Notre érudit collaborateur en fait l'observation fort à propos : lorsqu'on prétend que dans l'antiquité la dévotion à Marie brille par son absence, c'est qu'on la cherche dans des écrits où elle ne doit pas naturellement figurer. Si l'on compare ensemble les écrits semblables, la différence qu'on croit apercevoir entre les premiers siècles et les temps modernes disparaît aussitôt. Ainsi la *Pratique de la perfection chrétienne*, de Rodriguez, l'*Homme religieux* et l'*Homme spirituel*, du P. Saint-Jure, n'offrent pas beaucoup plus de préceptes sur

[1] *Le Docteur Pusey et son nouveau programme d'union avec l'Eglise catholique.* Voir les livraisons de janvier, février et mars 1866, en particulier la dernière, où il est traité du culte de la sainte Vierge (p. 392-405).

le culte de la sainte Vierge et des saints que les *Collations* et les *Institutions* de Cassien. Voyez un peu ce qui arriverait si, les autres monuments de la piété moderne venant à être détruits par un cataclysme, on rapprochait un jour le livre de Rodriguez des opuscules de saint Liguori sur la sainte Vierge. A raisonner comme les protestants, on dirait que la dévotion à Marie est née entre le XVI[e] et le XVIII[e] siècle. « Ouvrez saint Ephrem, dit encore notre éminent collaborateur, (ou, quel qu'il soit, l'ancien auteur des prières qui portent son nom) vous y trouverez des élans d'amour, des témoignages de respect, des marques de confiance envers Marie, aussi ardents, aussi significatifs, aussi profonds, que dans les écrits de saint Alphonse de Liguori. » Nous supprimons les développements qu'il donne à sa pensée, mais nous rappellerons sa conclusion, appuyée, comme on peut le voir, sur une profonde connaissance de l'antiquité ecclésiastique : « *Ma conviction*, dit-il, *c'est que tout ce qu'on appelle aujourd'hui dévotion à la sainte Vierge était aussi commun, aussi populaire parmi les chrétiens des temps les plus reculés que parmi ceux du* XIX[e] *siècle.* »

Le P. Newman a peut-être craint les fins de non-recevoir que ses adversaires protestants opposeraient, avec plus ou moins de bonne foi, à une semblable argumentation, et il a préféré se retrancher dans la doctrine du *développement*, dont nous ne contestons pas la valeur et la légitimité intrinsèque, mais dont il nous semble avoir fait, en cette occasion, une application beaucoup trop large. Nous le dirons sans détour, il nous répugnerait d'admettre que Marie ayant été pour les premiers Pères une nouvelle Ève, c'est-à-dire la mère des vivants, la source, après Jésus-Christ, de notre rédemption et de notre salut, cette doctrine soit restée pour eux à l'état de pure spéculation et n'ait pas fait jaillir de leurs cœurs tous les sentiments d'amour, de reconnaissance et de confiance filiale qu'elle éveille aujourd'hui chez les simples chrétiens. Nous ne pouvons donc en aucune manière souscrire à ces paroles : « S'il était nécessaire d'invoquer Marie pour être sauvé, il y aurait de graves raisons de douter du salut de saint Chrysostome, de saint Athanase et des premiers martyrs ; je ne sais

même si, dans le cours de ses œuvres volumineuses, saint Augustin l'invoque une seule fois. » Et moi, si l'invocation à Marie était nécessaire au salut, je ne serais pas en peine du salut de ces grands hommes. Je n'examine pas si leurs œuvres contiennent ou non des invocations directes à la sainte Vierge, puisqu'elles laissent assez voir l'idée qu'ils avaient de sa grandeur et de sa puissance sur le cœur de son divin Fils. Encore une fois, l'argument négatif est sans valeur, car il prouverait trop, pouvant tout aussi bien s'appliquer à tel ou tel écrivain ascétique du XV^e siècle, à l'auteur de l'*Imitation* par exemple. Si l'on veut absolument un témoignage positif de la coutume où étaient les chrétiens d'invoquer Marie, témoignage antérieur au V^e siècle, en voici un que j'emprunte à saint Grégoire de Nazianze. Je fais observer que ce Père prêchait dans cette même chaire de Constantinople où saint Chrysostome devait s'asseoir une vingtaine d'années après lui, et où éclata, encore un peu plus tard, l'impiété de Nestorius, leur indigne successeur.

Le passage auquel je fais allusion, appartient au panégyrique de saint Cyprien et de sainte Justine (Orat. 24, *alias* 18), prononcé par le saint docteur vers l'an 379. Peu m'importe que dans ce discours saint Grégoire confonde deux personnages très-différents, l'évêque de Carthage et le compagnon du martyre de sainte Justine. Au fond, c'est de ce dernier qu'il s'agit. Encore païen, il avait voulu séduire la généreuse vierge qui devait l'attirer à Jésus-Christ, et il avait employé pour vaincre sa résistance le secours de la magie. *Dans ce pressant danger*, nous dit saint Grégoire, *cette vierge chrétienne supplia la Vierge Marie de lui venir en aide* (τὴν παρθένον Μαρίαν ἱκετεύουσα βοηθῆσαι παρθένῳ κινδυνευούσῃ). Voilà ce que l'on prêchait, dès le IV^e siècle, dans la chaire de Constantinople; et il est manifeste que ce langage suppose une pratique déjà ancienne et enracinée dans les mœurs du peuple chrétien, puisque le fait en question remonte à l'époque des persécutions. Or, croyez-vous que saint Jean Chrysostome ait enseigné au peuple de Constantinople autre chose que saint Grégoire de Nazianze? Mais ce peuple lui aurait fermé la bouche comme

il la ferma plus tard à Nestorius. Et savez-vous ce qu'on disait à celui-ci lorsqu'il s'élevait contre le culte de la Mère de Dieu? On lui opposait les enseignements de son prédécesseur Chrysostome. Les fidèles auxquels il reprochait d'être mal instruits de leur religion lui demandaient: *Etes-vous plus éloquent que Jean?* Je ne crois pas non plus que Justine fût, parmi les vierges chrétiennes, la première à invoquer Marie pour mettre en sûreté le trésor de sa chasteté. Est-ce que toutes n'étaient pas les imitatrices de la Reine des Vierges, qui leur avait appris par son exemple le prix de la virginité? Est-ce que toutes ne se souvenaient pas, comme sainte Agnès, qu'elles avaient engagé leur foi à Celui dont la mère est une Vierge, *cujus mater Virgo est?* Ce sont les paroles que la liturgie emprunte aux Actes de cette illustre vierge et martyre. Est-ce que toutes, enfin, n'avaient pas prié devant ces images de la Vierge Marie que l'on retrouve au fond des catacombes et que la science la plus compétente et la plus exacte fait remonter au siècle même des Apôtres, au Ier siècle de l'ère chrétienne? Un saint Pape, écrivant à l'empereur iconoclaste, lui rappelait fort à propos que ces pieuses représentations n'avaient d'autre objet que d'exciter la foi et la dévotion des fidèles envers le Christ, la Vierge et les saints. « Vous nous reprochez d'adorer des pierres, des murailles et des panneaux de bois. Non, empereur, les choses ne se passent pas comme vous le dites, et ce que nous faisons n'a d'autre but que d'exciter notre mémoire, d'élever notre esprit ignorant et grossier et de le transporter dans des régions supérieures avec l'aide de ceux dont les noms, les invocations et les images sont sous nos yeux. A Dieu ne plaise que ce soient pour nous des dieux, comme vous le dites, car ce n'est pas en eux que nous plaçons notre espérance. Devant l'image de Notre-Seigneur nous disons: *Seigneur Jésus-Christ, fils de Dieu, secourez-nous et sauvez-nous*. Devant celle de sa sainte Mère: *Sainte Mère de Dieu notre Seigneur, intercédez auprès de votre Fils notre vrai Dieu, afin de nous obtenir le salut de nos âmes*. Devant celle d'un saint martyr: *Saint Etienne, qui avez répandu votre sang pour Jésus-Christ, qui, en qualité de*

*premier martyr, pouvez parler avec pleine confiance, intercédez pour nous*[1]. »

## V

Chose étonnante ! Les anglicans du XIX^e siècle renouvellent contre les catholiques les accusations des iconoclastes du VII^e siècle, et le Docteur Pusey lui-même, malgré son apparente modération, ne leur épargne pas le reproche d'idolâtrie. Faut-il répéter encore ce qui a été dit des milliers de fois depuis que les réformateurs du XVI^e siècle ont levé contre l'Eglise romaine l'étendard de la révolte? Est-il nécessaire de faire observer qu'il n'y a pas un enfant de dix ans, ayant fréquenté les écoles chrétiennes et le catéchisme de sa paroisse, qui ne sache et ne comprenne à merveille que l'adoration est due à Dieu seul et qu'il n'y a rien de commun entre les honneurs que l'on rend à la Vierge et aux saints et le culte de latrie? Je ne sache rien de plus victorieux que la réponse de Bossuet au ministre Noguier et à quelques autres, qui tenaient un langage semblable à celui du Docteur Pusey : « En Dieu nous reconnaissons un être parfait, un bien infini, un pouvoir immense ; il est seul de lui-même, et rien ne serait, ni ne pourrait être, s'il n'était de sa grandeur de pouvoir donner l'être à tout ce qu'il veut. Comme il est le seul qui possède l'être, et par conséquent le seul qui le donne, il est aussi le seul qui peut rendre heureux ceux qu'il a faits capables de pouvoir être, c'est-à-dire les créatures raisonnables : et lui-même est tout seul leur félicité. Voilà un abrégé de ce qu'il faut connaître de cette nature suprême ; et cette reconnaissance est la partie la plus essentielle du culte qui lui est dû. Comme nous croyons de Dieu ce qu'il en faut croire, il n'est pas possible que nous ne croyions aussi de la créature ce qu'il faut croire de la créature. Nous croyons en effet qu'elle n'a d'elle-même aucune partie de son être, ni de sa perfection, ni de son pouvoir, ni de sa félicité.

[1] Sancti Gregorii II ad Leonem Isaur. *Epist.*, I. Ap. Labbe et Coleti, t. VIII, page 658.

De toute éternité, elle n'était rien, et c'est Dieu qui, de pure grâce, a tiré du néant elle et tout le bien qu'elle possède. Tellement que, quand on admire les perfections de la créature, toute la gloire en retourne à Dieu, qui de rien a pu créer des choses si nobles et si excellentes. Parmi toutes les créatures, ceux qui ont le mieux connu cette vérité, ce sont sans doute les saints; c'est là ce qui les fait saints, et le nom même de saints, que nous leur donnons, nous attache à Dieu. Car un saint, qu'est-ce autre chose qu'une créature entièrement dévouée à son Créateur? Si on regarde un saint sur la terre, c'est un homme qui, reconnaissant combien il est néant par lui-même, s'humilie aussi jusqu'au néant pour donner gloire à son Auteur. Et si on regarde un saint dans le ciel, c'est un homme qui se sent à peine lui-même, tant il est possédé de Dieu et abîmé dans sa gloire. De sorte qu'en regardant un saint comme saint, on ne peut jamais s'arrêter en lui, parce qu'on le trouve tout hors de lui-même, et attaché par un amour immuable à la source de son être et de son bonheur. »

Et là-dessus le grand évêque adresse à ses adversaires cette interpellation pressante: « Arrêtez-vous un peu, Messieurs, sur les choses que je viens de dire de la créature; et voyez de quel côté vous pouvez penser que nous l'égalions à Dieu: quelle égalité peut-on comprendre, où on met tout l'être d'un côté, et tout le néant de l'autre? Que si nous n'égalons en rien du tout la créature et le Créateur dans notre estime, comment pouvez-vous croire que nous soyons capables de les égaler par quelque endroit que ce soit dans notre culte[1]? »

Volontiers, avec le P. Newman, nous accorderons au Docteur Pusey que certains ouvrages sur la sainte Vierge, — particulièrement des ouvrages tout à fait modernes, — renferment des expressions hyperboliques, inexactes, quintessenciées, et un certain nombre d'assertions qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre. Mais ce n'est pas dans ce qu'on a

[1] Œuvres de Bossuet (éd. de Versailles), t. XVIII, p. 190. *Du culte dû à Dieu.*

spirituellement nommé *la littérature des mois de Marie* qu'il convient de chercher la pensée de l'Église catholique. A notre époque, la vigilance des premiers Pasteurs sur ces sortes d'écrits ne peut pas s'exercer d'une manière efficace: c'est un malheur. L'Eglise a le droit de désavouer ce qu'elle n'a jamais approuvé. A défaut des censeurs ecclésiastiques, c'est l'office des théologiens qui tiennent une plume de signaler, dans l'occasion, ce qu'ils ont rencontré de répréhensible dans les livres offerts à la dévotion des fidèles. Le P. Newman n'est pas le premier à se livrer à ce genre de critique, et il tient lui-même à le constater, il a fidèlement suivi les traces de trois éminents et pieux théologiens de la Compagnie de Jésus, Pierre Canisius, que Pie IX vient de placer sur les autels, l'illustre Petau et un troisième moins connu, mais qui a écrit *ex professo* sur cette matière et dont l'ouvrage mérite toute recommandation. Nous voulons parler du P. Théophile Raynaud et de son livre, dont le titre original fait assez connaître le but et l'esprit: *Diptycha Mariana quibus inanes Beatissimæ Virginis prærogativæ, plerisque novis scriptionibus vulgatæ, a probatis et veris apud Patres, Theologosque receptis, solide et accurate secernuntur* [1]. A la suite du titre, on lit cette épigraphe empruntée à saint Bernard : *Honor Reginæ judicium diligit. Virgo regia falso non gaudet honore, veris cumulata honorum titulis, infulis dignitatum.* (S. Bernadus, Ep. 174.) Je regrette vraiment qu'il ne me soit pas possible d'indiquer les traits principaux de ce savant traité, où l'auteur sépare d'une main sûre le bon grain de l'ivraie, ou, pour me servir de ses propres expressions, la fleur de farine de ce qu'il nomme *le son, furfur doctrinæ*. Rien ne serait plus propre à édifier le public sur le véritable esprit de l'Église catholique en matière de dévotion. Çà et là, le P. Théophile Raynaud se montre sévère, car il abandonne, il combat même vivement certaines pieuses croyances répandues dans les ouvrages ascétiques de son temps, et ce temps était celui de saint François de Sales et du cardinal Du Perron, une époque où l'on ne

[1] Theophil. Rayn., Opp., t. VII, Lugdun., 1665.

se payait pas de mots et où l'on savait sa théologie. Même une ou deux fois, notre auteur rejette des propositions qui ont paru vraies ou probables à Suarez. Que conclure de là? Qu'il règne dans l'Eglise une grande liberté en ces sortes de choses. Théophile Raynaud, homme vraiment pieux, ne fut jamais inquiété sur sa doctrine, et il ne tint pas au Pape qu'il ne succédât sur le siége de Genève à saint François de Sales.

Ecartons charitablement tout ce qui pourrait devenir pour les protestants une pierre d'achoppement, et rendons-leur, autant qu'il est en nous, praticable et facile, le chemin qui mène au centre de l'unité.

Par sa *Lettre au Docteur Pusey*, écrite dans un esprit de mansuétude auquel nous applaudissons de tout notre cœur, le P. Newman aura beaucoup contribué à rapprocher les esprits. L'illustre auteur n'est-il pas porté à trop bien augurer du mouvement puséiste, et, jugeant des autres par lui-même, ne lui arrive-t-il pas de concevoir une opinion trop avantageuse de la sincérité et de la droiture de ses adversaires qui sont aussi ses amis? On le dit, et je ne suis pas, je l'avoue, assez bien informé pour y contredire. Mais qu'importe après tout? Mieux vaut se tromper ainsi que d'autre sorte, et il faut, en dernier ressort, s'en rapporter à Celui qui *sonde les cœurs et les reins*.

L'opuscule du P. Newman ne sera pas seulement utile à ses compatriotes ; en France, il servira, nous le croyons, à l'instruction des catholiques, dont plusieurs, n'ayant pas en matière de dévotion à la sainte Vierge des idées assez saines, désertent les grandes voies de la tradition et s'attachent plus qu'il ne convient à des opinions frivoles et à des récits légendaires. Puisse aussi cet écrit, où la grâce a répandu son onction, ranimer le zèle et la charité de tous envers nos frères séparés ; puisse-t-il porter les âmes pieuses à implorer pour le salut de l'Angleterre le secours de Celle qu'on n'invoque jamais en vain et qui — nous le rappelions en commençant — *a seule triomphé de toutes les hérésies dans le monde entier.*

Ch. Daniel.

---

# DU IVE LIVRE D'ESDRAS

LIBER ESDRÆ QUARTUS DE SYRIACO TRANSLATUS. Milan, 1866, in-4°[1].

J'acquitte une sorte d'engagement[2] en écrivant sur le IVe livre d'Esdras. Mais ce motif n'est pas le seul qui me sollicite à entreprendre ce travail. Parmi les apocryphes, je n'en vois pas qui soit plus digne de fixer mon attention, sous quelque point de vue que je l'envisage.

Si je considère sa valeur intrinsèque, je suis en présence non d'une composition indigeste, grossière, extravagante et de mauvais goût, mais d'un livre écrit avec ordre, avec méthode, plein de vie, étincelant en plusieurs endroits de beautés du premier ordre. Quelques fables rabbiniques semées çà et là ne m'empêchent point de reconnaître la sobriété qui préside à l'ordonnance générale de la composition, et le ton toujours mesuré du style. Le fond répond à la forme. Qu'il y ait quelques taches dans la doctrine, soit. Mais le plus souvent elle est saine, ou du moins excusable, et les passages obscurs se prêtent presque toujours à une interprétation orthodoxe.

C'est là ce qui explique l'usage que l'Église a fait de ce livre[3], et une sorte de respect dont elle l'environne encore

[1] Cette traduction est de M. l'abbé Ceriani, docteur de la Bibliothèque Ambrosienne. Elle fait partie de l'importante collection qui paraît par livraisons sous ce titre : *Monumenta sacra et profana opera collegii doctorum bibliothecæ Ambrosianæ*. On la trouvera dans le second fascicule du premier volume.

[2] *Études religieuses*, juin 1866, t. X, p. 213. Je ne connaissais alors qu'imparfaitement les travaux des Allemands sur cette matière. En lisant depuis l'explication du ch. XI, proposée par M. Gutschmid, en 1860, j'ai reconnu que mon sentiment n'était pas nouveau, et que nous nous étions rencontrés dans la même opinion, indépendamment l'un de l'autre. Comme moi, il assigne à ce chapitre la date de l'an 218, peu après la mort de Caracalla. Mais c'est le seul point où nous soyons d'accord. Sur les autres parties du livre et sur leur date, nos idées sont complétement opposées.

[3] Non toutefois sans le soumettre à quelques corrections que l'occasion se présentera d'indiquer.

aujourd'hui, tout en l'excluant du canon des saintes Écritures. Ce respect, je l'avoue, me captive, et ne me permet pas de passer à côté d'un tel écrit sans m'y arrêter, et sans m'informer de ce qu'il vaut.

Où sont donc, me direz-vous, les traces de ce respect? Elles sont dans la liturgie romaine qui lui a fait plusieurs emprunts. J'en trouve un dans l'Introït [1] de la messe du mardi de la Pentecôte; un autre dans l'office des martyrs du Temps pascal [2]; un troisième dans le Commun des apôtres [3]. La belle prière d'Esdras qui se lit au chap. VIII, 20-36, est entrée, paraît-il, dans la liturgie mozarabique. Cette indication m'est donnée par un écrivain dont j'aurai lieu de parler plus d'une fois, le D[r] Gustave Volkmar, professeur de théologie (protestante) à l'université de Zurich. Mais il s'exprime à cet égard en des termes si peu exacts qu'il m'a été impossible de vérifier son assertion [4].

On ne s'étonnera pas de rencontrer ces extraits dans les livres liturgiques, quand on saura que quelques Pères de l'Église ont attribué au IV[e] d'Esdras une autorité canonique. Nul n'en a fait un plus fréquent usage que saint Ambroise. Il l'avait sans doute beaucoup lu et médité, puisque les réminiscences lui en sont si familières. Vous les retrouvez dans un grand nombre de ses ouvrages, dans son livre « du Saint-Esprit », dans son discours sur la mort de son frère Satyre,

[1] Accipite jucunditatem gloriæ vestræ..., gratias agentes ei qui vos ad cœlestia regna vocavit. IV Esd., II, 36, 37.

[2] Lux æternitatis lucebit vobis per æternitatem temporum, *ibid.*, 35.

[3] Hi sunt qui mortalem tunicam deposuerunt... modo coronantur, et accipiunt palmam, *ibid.*, 45. — Il importe pourtant d'observer que ces trois passages sont empruntés exclusivement au ch. II, qui, selon que nous le prouverons plus tard, n'appartient pas au corps principal du livre.

[4] *Handbuch der Einleitung in die Apocryphen. Manuel d'introduction aux Apocryphes; seconde partie. Le IV[e] livre d'Esdras*, Tubingue, 1863, in-8°. L'auteur y désigne l'endroit à consulter sous ce titre bizarre : « Missale Romanum mozarabicum, missa in feria post Pentecosten, p. 316. Dans un autre lieu, p. 111, il ne parle plus du Missel, mais du Bréviaire mozarabique. J'ai parcouru de mon mieux une partie notable de ce Missel et de ce Bréviaire dans l'édition de Lorenzana, réimprimée par M. Migne (*Patrologie latine*, t. LXXXV et LXXXVI), sans y rien trouver de ce que je cherchais. Il n'y est pas même question de féries après la Pentecôte, mais seulement de dimanches.

dans son commentaire sur saint Luc, surtout dans son traité « *De Bono mortis.* » Dans sa première épître à Horontianus, il y renvoie cet ami qui l'avait consulté sur la nature de l'âme[1].

Cette vénération du reste pour notre apocryphe n'est pas particulière au maître de saint Augustin. La trace s'en retrouve dans saint Basile, dans saint Chrysostome[2], et à une époque antérieure dans Clément d'Alexandrie[3]. Cet homme qui avait tout lu, et qui a jeté dans ses « Stromates » ou « Tapisseries » avec un luxe royal les fleurs qu'il cueillait dans les livres, y a transcrit une phrase du nôtre. A lui nous devons d'avoir sauvé cet unique débris du texte grec qui semble perdu pour toujours, et ce fragment y est donné comme d'Esdras le prophète, Ἔσδρας ὁ προφήτης λέγει.

J'aurais bien d'autres Pères à alléguer, et d'entre les plus anciens, s'il était vrai que l'opinion qui fait d'Esdras le restaurateur inspiré des textes sacrés, brûlés, dit-on, pendant la captivité de Babylone, n'eut pas d'autre origine que notre pseudonyme. Car cette prétendue restauration a été admise de bonne foi par saint Irénée[4], et par beaucoup d'autres écrivains ecclésiastiques. Mais je crois qu'ils l'avaient puisée à une source plus ancienne. Le faux Esdras ne l'a pas inventée, mais suivie.

Je pourrais même remonter au delà de saint Irénée, et montrer dans l'épître de saint Barnabé[5] un texte qui semble pris dans notre livre. Je m'en abstiens, persuadé que l'épître de saint Barnabé est antérieure au faux Esdras, et je remets à un autre lieu la discussion de son passage.

[1] Voici l'indication précise des passages du S. Docteur qui s'y rapportent. De Spiritu Sancto, c. VI = Esdr., VI, 41. De excessu Satyri = Esdr., X, 6-11. Comment. in Ev. Luc, II, 21 = Esdr., III, 53-55. V, 18-30. Ep. ad Horontian. de naturæ anima. De Bono mortis, c. X = Esd., III, 42. c. XI = Esdr., VI, 69-84. c. XII = Esdr., XIV, 9.

[2] S. Basile, Ep. ad Chilonem = Esdr., XIV, 46. — S. Chrysostome, in Ep. ad Hebr., hom. VIII, — et l'ouvrage anonyme connu sous le nom d'*Opus imperfectum* in Matthæum, publié dans les œuvres de S. Chrysostome, hom. 54.

[3] Clément d'Alexandrie, Strom, III, 16. — Esdr. III, 35.

[4] Iren. adv. Hær. III, 25 — [5] Ep. S. Barnabæ c. IV.

Si l'on s'en rapportait à certains critiques contemporains, le IVe livre d'Esdras aurait même exercé une influence considérable sur la fondation de nos croyances, et sur les écrits du Nouveau Testament. C'est une nouvelle face de la question que j'entreprends d'éclaircir, et un troisième motif pour moi de m'y livrer. Quelques mots à cet égard ne seront pas inutiles pour initier le lecteur à l'état actuel de cette controverse.

Depuis un demi-siècle les recherches sur l'âge du livre qui va nous occuper, sur son auteur, sur l'importance qui lui appartient dans la génération des idées et des doctrines, sur son rapport soit avec le judaïsme, soit avec les origines de la religion chrétienne, se sont multipliées en Angleterre, en Hollande et surtout en Allemagne. Elles ont triomphé de l'indifférence du public, et définitivement fixé l'attention des hommes lettrés. Quelques noms propres, et les titres de quelques ouvrages, serviront de preuve à ce que j'avance. Je les mets en note[1], pour ne pas trop interrompre le fil du discours.

[1] RICH. LAWRENCE, *Primi Ezræ libri, qui apud Vulgatam IV appellatur, versio Æthiopica*, etc. Oxoniæ, 1820. FR. LUCKE, *Versuch*, etc. *Essai d'une introduction complète à l'Apocalypse de S. Jean.* 1re éd. Bonn, 1832. — 2e édit. refondue en 1852. — CHRIST. JAC. VAN DER VLIS, *Disputatio critica de Ezræ libro apocrypho vulgo IV dicto*, Amstelodami, 1839. — A. G. GFRŒRER, *Das Jahrhundert des Heils, le Siècle du salut*, t. II. — Du même, *Prophetæ veteres pseudepigraphi*, Stuttgardiæ, 1840. Ce recueil contient une réimpression de la traduction de Lawrence. — A. HILGENFELD, *judische Apocalyptik, Apocalyptique juive*, Iéna, 1857. — Du même, dans la *Zeitschrift*, etc., *Gazette de théologie scientifique.* 3e année, 1860, p. 335 et suiv. — GUTSCHMID, *die Apocalypse des Ezra*, etc., *l'Apocalypse d'Esdras et ses remaniements postérieurs*, dans la même gazette, même année, p. 1 et suiv. L'auteur de cet article avait trouvé la bonne voie dans son interprétation du ch. XI; mais il n'a pas su s'y tenir, et a compromis le succès de sa cause en refusant de voir dans ce chapitre autre chose qu'une addition postérieure. — H. EWALD, *Das vierte Esrabuch*, etc. *Le IVe livre d'Esdras, son âge, ses versions arabes, et nouvelle restitution du texte.* Gœttingue, 1863, in-4°. Cette publication fait partie des mémoires de l'Académie de Gœttingue, t. XI. Le même avait déjà eu mainte occasion d'exprimer son opinion sur ce livre, dans son *Commentar. crit. in Apocal. Joannis*, 1827; dans son *Annuaire biblique*, t. VIII et IX; dans son *Histoire du peuple d'Israël*, t. III et VII. — F. WOLKMAR. Le plus récent et le plus considérable travail de lui sur ce sujet a déjà été indiqué plus haut. — Je pourrais ajouter à ces travaux quelques autres que je supprime, ou comme moins importants, ou parce que je les connais moins.

Deux questions surtout ont été soulevées dans ces écrits, et elles sont en effet fondamentales : 1° L'auteur était-il juif ou chrétien ? La presque unanimité des critiques s'est prononcée pour l'origine judaïque du livre. Peut-être y aura-t-il lieu de modifier cet arrêt, et de penser à un chrétien, remaniant un ouvrage juif plus ancien. 2° A quelle époque a-t-il vécu ? Ici les opinions se partagent. Selon plusieurs, l'ouvrage est antérieur au christianisme, et la date qu'ils lui assignent flotte entre l'an 50 et l'an 25 avant notre ère. A cette opinion se rattachent, avec des nuances variées, les savants Lawrence, Van der Vlis, Hilgenfeld et Gutschmid. Beaucoup d'autres le croient plus récent et le rapportent aux dernières années du Ier siècle, à l'un des règnes de Vespasien, de Titus, de Domitien, ou de Nerva. On compte parmi eux les docteurs Noack, H. Ewald, Gfrœrer et Volkmar, qui du reste sont fort loin de s'entendre sur les détails de leurs explications.

Le Dr Lücke s'est placé successivement dans les deux camps. Dans sa jeunesse, il fut un des premiers à soutenir la seconde opinion, et le fit avec une habileté remarquable. Vingt ans après, il n'a pas hésité à se dédire, et après un plus mûr examen, dans une seconde édition refondue de son commentaire sur l'Apocalypse, il s'est rangé à l'opinion qu'il avait combattue. Peut-être cette seconde opinion est-elle plus éloignée de la vérité que la première. Mais quelque jugement qu'on en porte, je ne vois rien de plus honorable que cette candeur d'un homme de savoir et de talent qui se rétracte.

Ce qui jette de l'intérêt sur cette controverse, et relève l'importance d'une simple date, c'est la forte et profonde empreinte d'idées chrétiennes qui remplit toutes les pages du livre. Cette empreinte, quelques-uns ont pu la méconnaître ou la nier. Il ne leur sera pas donné de l'effacer. Faut-il donc admettre que ces idées, généralement considérées comme l'apanage exclusif de la société fondée par Jésus-Christ, existaient déjà dans le judaïsme, non-seulement en germe, comme les catholiques l'avouent, mais avec le développement qu'elles ont ici ? Ou vaut-il mieux croire que les doctrines du judaïsme ont elles-mêmes subi l'influence de la

prédication évangélique? Ou enfin prétendrait-on, avec le Dr Volkmar, connu par la hardiesse de ses paradoxes[1], qu'un juif écrivant à la fin du Ier siècle aurait imprimé sa trace jusque dans l'évangile de saint Matthieu, et dans les Actes des Apôtres, qui par conséquent seraient postérieurs à cette époque. Voilà quelques-unes des questions qui se rattachent étroitement à celle de l'origine du IVe d'Esdras. Ces intérêts ne sont-ils pas assez graves pour mériter une sérieuse discussion?

A tous ces motifs, qu'il me soit permis d'en ajouter un quatrième. Le document que j'annonce en tête de cet article est un document d'une extrême importance pour la critique. Seul il fera plus avancer la question, que dix mémoires du genre de ceux que je viens d'indiquer. Le premier besoin du critique, est en effet de se procurer un texte correct. Où peut-on aboutir en s'appuyant sur des leçons vicieuses, inintelligibles ou prises à contre-sens? Et cette fâcheuse extrémité a pourtant été plus ou moins celle de tout le monde.

Jusqu'au XVIIe siècle en effet, l'Europe ne possédait notre livre que dans une version latine obscure, et souvent barbare, à force d'être littérale. Comme d'ailleurs il n'entrait pas dans le canon, et que saint Jérôme, autorité si respectée en cette matière, en avait parlé avec quelque mépris, l'Église n'en surveillait point la transcription. De là une infinité de fautes qui se multipliaient avec les copies. La négligence des scribes, souvent aussi leur prétention d'éclaircir ce qu'ils ne comprenaient pas, réduisirent enfin ce texte à un état déplorable. Les premiers imprimeurs, qui n'en connaissaient point d'autre, l'insérèrent tel quel dans les éditions qu'ils donnèrent de la Bible. De là, il passa avec ses corruptions dans toutes les éditions qui suivirent, tant catholiques que protestantes, jusqu'au décret du concile de Trente. Le travail de révision qui se fit à Rome à la suite du concile, et duquel est sorti l'état présent de notre Vulgate, ne porta point sur le IVe d'Es-

[1] Le livre de Judith est à ses yeux un écrit du second siècle, composé sous le règne d'Adrien, un fruit de l'exaltation religieuse et politique qui suscita la dernière guerre des Juifs contre Rome, et prépara leur ruine complète. Ab uno disce omnes.

dras. Ce livre n'ayant point la sanction du concile, tout ce que les pontifes pouvaient faire était d'en autoriser l'impression comme d'un simple appendice, à la suite et en dehors de la série des livres canoniques. Ainsi rien ne fut tenté pour remédier à la dépravation du texte, et il ne faut pas trop s'en plaindre ; car, à vrai dire, un essai de ce genre eût été stérile. Les variantes publiées par D. Sabatier, d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain, dans son grand recueil de l'Ancienne Italique, t. III, n'ont acquis une importance réelle, et rendu un service appréciable, que lorsqu'on a pu les éclairer par la comparaison des versions orientales. Il en sera de même assez vraisemblablement des variantes qui restent encore inédites. Celui qui prendra soin de les recueillir fera bien, s'il en veut tirer tout le fruit, de les collationner avec le texte syriaque.

Une version arabe, découverte dans une bibliothèque d'Oxford au XVIIe siècle, fut plus utile. Elle servit de premier jalon, dans un travail de révision si nécessaire. Le savant Ockley, professeur de langue arabe à Cambridge, la traduisit en anglais, et ce fut en cette langue qu'elle parut en 1711, par les soins de W. Whiston, dans le tome IV de son « Primitive Christianity revived. » Fabricius, qui s'occupait alors avec tant de zèle de son Recueil d'apocryphes, releva les variantes de l'arabe sur cette version anglaise, et les fit passer, traduites en latin dans son ouvrage. Elles étaient considérables, plus considérables qu'on n'aurait osé le penser. La version arabe est fort libre ; elle sent la paraphrase, et les endroits périlleux pour l'orthodoxie y ont été corrigés ou adoucis. D'ailleurs elle n'est pas immédiate. Selon l'opinion de M. Ewald, qui dans ces dernières années l'a donnée au public, elle a été exécutée sur une version copte, et ne touche par conséquent au texte original que par un intermédiaire. Ces défauts ne l'empêchèrent pourtant pas d'offrir une riche moisson à la critique. Bien des versets, dont on ne devinait pas le sens, devinrent parfaitement clairs, et la liaison des idées y parut au premier coup d'œil.

Et cet avantage ne fut pas le plus grand. On remarqua

avec étonnement que quatre chapitres du latin, les deux premiers et les deux derniers, manquaient complétement dans l'arabe. En revanche, les versets 35 et 36 du chapitre VII y étaient séparés par une addition fort étendue qui, à elle seule, forme un total de 83 versets.

Or, sur toutes ces divergences, la critique s'est prononcée en faveur du document arabe. Il a été reconnu intègre et fidèle dans ces points essentiels. D'une part, ce long chapitre, qui manque dans les bibles latines, appartient réellement au texte primitif. Il est nécessaire à la liaison des idées, violemment interrompue par une si énorme lacune. Il s'est trouvé pareillement dans les versions éthiopienne et syriaque, découvertes plus tard. Il est même certain qu'il a fait partie de la version latine dans les premiers temps, puisque saint Ambroise l'a lu et lui doit un emprunt assez considérable. Comment en a-t-il disparu depuis? A en croire certain critique (Volkmar), ce n'est rien moins qu'un attentat frauduleux des pontifes ignorants, qui, non contents d'altérer l'antique doctrine, ont audacieusement déchiré la page accusatrice et étouffé son témoignage. En vérité, il n'y avait pas lieu à tant d'indignation. L'interruption est trop brusque et trop palpable pour être l'effet de l'imposture. Quelques feuillets égarés par mégarde, d'une ancienne copie reproduite dans celles qui nous restent, sont la cause unique de cette fâcheuse lacune. Et nous verrons que la doctrine énoncée dans ces versets n'exigeait pas le moins du monde la brutale exécution dont on charge la mémoire de nos aïeux.

Quant aux quatre chapitres qui manquent dans l'arabe, ni l'éthiopien ni le syriaque n'en offrent non plus de trace. Il est donc constaté qu'ils n'appartiennent pas au texte primitif. Et les manuscrits latins eux-mêmes confirment cette conclusion; car, sur treize de ces manuscrits compulsés par Lawrence, il ne s'en trouva qu'un seul où les premiers et les derniers chapitres fussent réunis aux douze autres pour former avec eux un seul corps d'ouvrage. Il y a ici en réalité trois écrits distincts dont chacun a son but, sa marche et son esprit propres, bien que composés tous les trois sous le nom

d'Esdras. Est-il donc si étonnant que cet homme illustre, le type du docteur de la loi, ait prêté son nom à plusieurs faussaires? Et ce fait n'est-il pas même insinué par la fable qui lui donne cinq secrétaires pour recueillir de sa bouche soixante-dix livres secrets en quarante jours?

La confusion des trois livres en un est une pure maladresse, imputable surtout aux premiers éditeurs, que tous les autres ont suivis sans soupçonner aucune méprise. Mais il importait de la signaler, car chacun de ces écrits demande une étude à part.

Ces résultats, obtenus ou préparés par la comparaison du texte arabe, furent étendus et confirmés, un siècle plus tard, quand parut en 1820, à Oxford, l'édition du Dr Lawrence, contenant le texte éthiopien avec une double traduction faite sur ce texte, l'une en latin et l'autre en anglais. Les imperfections inévitables d'une édition donnée, sur un seul manuscrit, par un homme qui ne connaissait pas assez à fond la langue sur laquelle il s'exerçait, ne peuvent préjudicier à la reconnaissance qui lui est due. L'éthiopien venant, comme un troisième témoin, se placer entre les deux autres, leur servit à tous les deux d'un excellent contrôle. Et nous lui devons en grande partie le zèle que tant de savants hommes ont apporté depuis à l'étude critique et à l'interprétation du livre.

Je crains toutefois qu'il n'y ait eu dans cette ardeur plus d'impétuosité que de sagesse. Le manuscrit syriaque, découvert et traduit par M. le Dr Ceriani, fera ouvrir les yeux sur bien des écarts. Ce nouveau texte, quoiqu'il ne soit pas exempt de fautes, est infiniment supérieur à tout ce que nous avions jusqu'ici. J'en ai pour garants d'abord l'antiquité du manuscrit, qui semble appartenir au VIe siècle, puis la transparence du style, où les pensées de l'écrivain se dessinent et s'enchaînent sans effort. Or, on ne peut le parcourir sans reconnaître aussitôt l'inanité d'une foule de corrections conjecturales proposées depuis une trentaine d'années. Oui, il y a peu de fruit à recueillir de l'écrit de Van der Vlis, quoique le docteur hollandais ne fût pas dépourvu de saga-

cité. Il n'y a pas plus de fond à faire sur la prétendue restauration entreprise par M. H. Ewald, dans la traduction allemande qu'il a jointe au texte arabe. Au lieu de ce mélange et de cette fusion, pour ne pas dire de cette confusion de leçons arbitraires, où ressort la vive expression de ses idées personnelles, n'eût-il pas mieux servi la science en se bornant à une version fidèle de son texte? Il aura du moins le mérite de l'avoir édité le premier.

Mais que penser des patientes et pénibles recherches du Dr Volkmar? Que de combinaisons stériles! quels frais d'imagination prodigués en pure perte! Je le louerais volontiers s'il était plus sobre. Il joint incontestablement à beaucoup de lecture une heureuse mémoire, et une fécondité d'invention peu commune. Mais, ni ces dons de la nature ni ces richesses acquises ne peuvent suppléer à l'absence d'un sens droit et d'une saine philologie. De quelques milliers de corrections destinées à rétablir le texte dans son intégrité primitive, combien en subsistera-t-il? La plupart tomberont d'elles-mêmes. Les autres s'effaceront à la première confrontation du texte syriaque[1].

J'ai donc cru qu'il y avait lieu de reprendre à neuf une œuvre restée si imparfaite; qu'une intelligence plus complète du livre conduirait à des résultats plus assurés sur les opinions de l'auteur et sur le siècle où il a vécu. Le savant abbé auquel est due la découverte de ce document précieux a eu l'extrême obligeance de me communiquer une copie faite de sa propre main sur le manuscrit de Milan. J'ai pu comparer sa version latine au texte oriental qu'elle représente, et je me

[1] En voici un exemple entre tous. Au ch. VIII, 6, on lit: « Omnis... qui portabit « locum hominis, » périphrase qui veut dire simplement « omnis homo. » *Locum* n'a ici aucun sens. Le grec portait sans doute « πᾶς ὃς ἂν φορέση τύπον ἀνθρώπου, et le traducteur a confondu τυπον et τοπον, confusion dont on a des exemples dans le Nouveau Testament. La version syriaque qui porte « quicunque est revêtu de la forme humaine » rend cette leçon certaine, et annule la conjecture beaucoup trop recherchée du Dr Volkmar. Comparez pour l'expression I Cor., XV, 49; et, pour le sens, Philip., II, 6, 7. Les Sociniens ne pourront plus prétendre que les mots « forme, ressemblance, μόρφη, τύπος, ὁμοίωσις » (tous ces mots répondent au syr. דְמוּת) ne désignent jamais la nature même d'un être.

plais à rendre hommage à sa scrupuleuse fidélité. Nul assurément n'était mieux préparé que lui à l'accomplissement de cette tâche. Qu'il me permette pourtant d'exprimer un regret. Pourquoi garder le syriaque en manuscrit dans son portefeuille? n'eût-il pas été plus expédient de l'imprimer en regard du latin? La version la plus exacte ne remplacera jamais le texte, aux yeux d'un vrai critique. Il est d'ailleurs impossible à l'infirmité humaine d'accomplir une œuvre sans défaut ; plus difficile encore de persuader tous les esprits et d'échapper à la contradiction. Nous n'avons pas tous été jetés dans le même moule. De fait, il y a dans le texte même qui me suggère ces réflexions quelques endroits que j'aurais rendus un peu différemment. Telle correction adoptée par le traducteur ne me semble pas justifiée. Telle autre, dont il ne parle pas, me semblerait tout à fait opportune. D'autres passages sont équivoques, et demanderaient un examen approfondi[1]. J'ai donc l'espoir que le texte suivra de près une version si propre à le faire apprécier et désirer.

[1] Je joins ici quelques exemples à l'appui des observations critiques que je me suis permises, et que je soumets volontiers au jugement de M. l'abbé Ceriani lui-même. Ch. IV, 48. « Et ecce abundantior fumus. » Je traduirais « et ecce superest (tantum fumus). » Le mot יתיר ne peut avoir ici un autre sens.

Ch. V, 46. « Si decem paris, quare per tempus non paris eos? » La négation est ici de trop, puisque l'intention est de montrer, par cet exemple d'un désir absurde, combien il serait puéril de vouloir que tous les hommes naquissent en même temps. Il faudrait lire dans le texte : למנא בזבן זבן ילד אנת להון.

Ch. V, 50. Il faudrait dans le texte substituer אֶן *interrogatif* (אִם en hébr.) à אין, qui est affirmatif. Je me plais à reconnaître que la traduction ne se ressent point de cette erreur du texte.

Ch. VI, 1. « Initium per hominem, finis autem per memetipsum. » Ce passage est à peu près le seul vraiment important sur lequel je me sois écarté du sens donné par M. Ceriani. Je traduis : « Prius (visitabo mundum) per filium hominis postremo per memetipsum. » Je crois qu'il s'agit du Messie, et non d'un homme ordinaire. La discussion de ce point obscur sera mieux placée à l'endroit où j'examinerai la doctrine de l'auteur.

*Ibid.* « Antequam spirarent pondus suum venti; » Je proposerais de traduire : « Antequam flarent pondera (id est impetus) ventorum. » Le verbe נֶנְשְׁבָן, au féminin pluriel, s'accorde avec le mot רוּחָא, selon la construction hébraïque bien connue : « Vox sanguinum clamant » pour « clamat, » et la locution française « la plupart des hommes *sont* menteurs. »

Ch. XI, 34. « Ne sit super te investigatio in novissimis temporibus. » Le mot

Je dois encore au savant abbé de connaître l'existence d'un texte arménien dont un grand nombre de savants ne soupçonnaient pas la trace. Ce texte est imprimé dans un appendice à la Bible arménienne, publiée par Zohrab en 1805. Quoique d'une moindre importance, il ne sera pas à dédaigner par celui qui voudra donner une édition critique pleinement satisfaisante du livre objet de cette étude [1].

J'abrége ces préliminaires, et j'aborde sans plus tarder le sujet. Pour y mettre un peu d'ordre, j'écarte d'abord les quatre chapitres qui n'appartiennent pas au corps principal du livre, pour en traiter ensuite dans deux appendices séparés. M'attachant donc exclusivement aux chapitres III-XIV, j'essaierai d'abord d'en faire connaître le contenu par un exposé assez développé pour dispenser les hommes trop occupés, de l'étude longue et pénible du texte lui-même. Je serai souvent en désaccord avec la Vulgate, et je parlerai peu des autres versions, pour m'attacher de préférence à la syriaque, comme à la base de mon travail. Cet exposé fait, je rechercherai la date du livre, sa patrie et sa langue originale. J'essaierai à la fin d'apprécier sa doctrine, et de découvrir la religion de l'auteur.

## I

Annoncer la proximité du jugement divin et y préparer la terre, tel est l'objet principal et le but essentiel de cette composition. Dans ce dessein l'auteur embrasse et traite avec une certaine étendue toutes les questions qui se peuvent soulever

עוקבא ne peut avoir ici d'autre sens que celui de l'hébreu עקב, qui, entre autres significations, a celle de « rétribution. » Il faut donc traduire « (noli cogitare) quod non sit tibi retributio ; ne crains point de perdre ta récompense. »

Ces remarques me suggèrent le soupçon d'une teinte d'hébraïsme assez marquée dans notre texte. Malheureusement, notre connaissance de la langue syriaque est encore trop imparfaite, et nos dictionnaires sont trop défectueux pour que nous puissions affirmer quelles significations de mots et quels tours de phrase étaient étrangers au dialecte d'Édesse, le plus pur de la Syrie. Il me suffira donc d'avoir appelé de ce côté l'attention des érudits.

[1] On peut consulter sur ce point un mémoire de M. l'abbé Cériani, inséré dans les Mémoires de l'Institut de Lombardie, an 1864.

à propos de ce grand acte de la justice suprême. Le jugement divin est nécessaire, inévitable; quelles sont les causes qui le diffèrent? Exposer ces causes, c'est dévoiler l'énigme de la Providence dans le gouvernement des choses humaines, et cette matière occupe ici une grande place. Le jugement de Dieu est proche, et le monde touche à son terme; à quels signes pourra-t-on reconnaître qu'il s'avance? Ce jugement enveloppera dans une commune condamnation presque toute la masse du genre humain; comment concilier les attributs divins avec ce dogme du petit nombre des élus? Ce jugement sera sans appel; pourquoi l'intercession des amis de Dieu, aujourd'hui si puissante, sera-t-elle alors sans effet? Dans quel état sont les âmes des morts qui attendent ce jour suprême? Enfin par qui s'exercera le jugement de Dieu, et quelles en seront les suites pour les bons et pour les méchants?

Poser cette série de questions en termes nets et catégoriques, n'est-ce pas déjà nous transporter dans un milieu pleinement chrétien? Les réponses nous en convaincront encore plus. Et toutefois ces diverses questions sont tellement la substance du livre que si je rapportais les solutions données à chacune d'elles dans l'ordre où je les ai posées, j'aurais dit tout ce qu'il renferme d'essentiel; si bien qu'on pourrait le définir « un traité du jugement dernier considéré tant en lui-même que dans les circonstances qui doivent le précéder, l'accompagner et le suivre. »

Cet ordre me plairait. Mais il importe d'étudier le livre dans sa forme autant que dans sa substance, et ce motif me détermine à suivre l'auteur pas à pas.

Il a partagé son livre en sept actes ou visions distinctes. Le dialogue s'y rencontre partout entre l'ange et le prophète; mais il est surtout sensible dans les trois premiers actes qui affectent la forme catéchistique. Les trois actes suivants sont surtout descriptifs. L'avenir est montré au prophète sous des images alternativement lugubres et douces, terribles et consolantes. La septième vision met fin au livre par la mort ou l'enlèvement d'Esdras.

Ire Vision. Ch. iii, 1; — v, 14. — Le livre s'ouvre par une

double erreur de fait. Ch. III, 1; — V, 15. Il confond deux noms et deux dates.

« En l'an XXXe, depuis la ruine de la ville (de Jérusalem), « moi Salathiel, le même qu'Esdras, j'étais à Babylone, etc. »

La date marquée convient à Salathiel, père de Zorobabel, mais ce personnage n'a rien de commun avec Esdras qui vient un siècle plus tard, sous Artaxercès-Longuemain. Cette date anticipée est pourtant ce qui a déterminé les chrétiens orientaux à désigner souvent ce livre sous le nom du Ier d'Esdras, comme se rapportant à des événements antérieurs à ceux qu'on lit dans l'Esdras authentique.

Ce début prélude à une prière qu'Esdras adresse au Seigneur, à une plainte vive sur l'abandon où gémit son peuple. Ce peuple objet de sa prédilection, uni à Dieu par une alliance éternelle, est livré au pouvoir des nations. Il est coupable sans doute; car il a reçu d'Adam, comme tous les hommes, ce funeste héritage de péché et de mort. Mais Babylone est bien plus criminelle, et pourtant elle prospère. La face de la terre est inondée de crimes. En dehors d'Israël, Dieu trouvera à peine quelques justes, pas un seul peuple qui le connaisse et observe ses lois.

Ce début est imité d'Habacuc. Lui aussi commence sa prophétie par un trait d'audace, en demandant compte au Seigneur du triomphe des Chaldéens, comme d'un scandale qui fait tomber les faibles. Lui aussi, dans un contraste plein de vigueur, oppose aux transgressions d'Israël l'insolence et l'orgueil effrénés de ces fiers conquérants qui n'ont point d'autre Dieu que leur force. La touche de l'ancien prophète est infiniment plus ferme, plus hardie, plus pressante, plus poétique en un mot; le style de l'imitateur est plus pâle, plus diffus, mais plus clair, plus doux, plus souple et plus respectueux. On ne le voit pas, ainsi que son devancier, se dresser en sentinelle vigilante, pour attendre, comme dans un défi judiciaire, le plaidoyer de la partie adverse [1].

[1] Super custodiam meam stabo, et figam gradum super munitionem : et contemplabor, ut videam quid dicatur mihi et quid respondeam ad arguentem me. Habac., II, 1.

Cependant l'ange Uriel, député de Dieu pour lui apporter sa réponse, découvre de la témérité dans sa prière. Qui est-il pour demander compte au ciel de ses secrets, lui qui ne pénètre point les mystères qui sont plus près de lui. Pourra-t-il peser le feu, mesurer le vent, ou faire revivre le jour écoulé?

Esdras s'humilie, mais ne se désiste point. Ce qu'il désire n'est que l'explication d'un fait qui frappe ses yeux. Pourquoi l'intelligence lui a-t-elle été départie, sinon pour atteindre la vérité; et quelle vérité plus intéressante pour lui que le secret de la conduite de Dieu sur son peuple?

L'ange répond : Il faut que le temps ait son cours. Puisque le mal a été semé sur la terre, Dieu attend que cette ivraie soit mûre pour la couper. Mais qu'Esdras se console. Si un seul grain d'ivraie, semé dans le cœur d'Adam, a produit ce débordement universel, et préparé une si ample moisson d'impiété, que ne produira pas la bonne semence, quand elle sera mise en terre [1]?

« Quand sera-ce ? » s'écrie le questionneur inquiet. Et il s'empresse de justifier son impatiente vivacité par la brièveté de la vie, qui ne lui permet pas une longue attente. L'ange réprime encore ce mouvement peu mesuré. « Ne sois pas plus prompt que le souverain Maître. Tu ne t'inquiètes que de toi; Lui considère l'ensemble et s'occupe de tous. »

« Ce que tu veux savoir, » ajoute-t-il, « d'autres l'ont demandé avant toi. Les âmes des justes défunts, dans les lieux où elles sont en réserve, ont crié vers Dieu : Jusqu'à quand serons-nous ici? Quand viendra l'heure de moissonner le fruit de nos œuvres? Mais l'ange Jérémiel leur a répondu que le nombre des saints, élus comme eux, devait être d'abord complété [2]. Dieu a mesuré les temps, et cette mesure doit s'accomplir.

[1] C'est-à-dire au temps du Messie. L'allusion aux paraboles de l'Evangile est évidente.

[2] La citation, identique pour le sens au texte de l'Apocal., VI, 10 et 11, est empruntée peut-être à un apocryphe perdu.

« Peut-être, » dit Esdras, « nos péchés retardent-ils l'heure de la rétribution des justes.

« Non, certes; et quand cette heure aura sonné, l'enfer ne pourra pas plus retenir ses victimes que le sein de la mère ne peut retenir son fruit quand elle touche à son terme.

« Puis-je apprendre de vous si ce terme est éloigné, et si les siècles, dans leurs révolutions, ont déjà parcouru plus de la moitié de leur cours?

« Vois cette fournaise qui passe devant toi. La flamme s'éteint et ne laisse plus qu'une noire fumée. — Vois encore ce nuage qui verse des torrents de pluie. Il s'épuise, et à peine en tombe-t-il encore quelques gouttes. Ce qu'est la fumée après l'incendie, et la goutte d'eau après l'orage, tel est le temps qui reste encore à s'écouler. »

Nous entrons de plain-pied dans le sujet. L'écrivain, par un dialogue habilement ménagé, a su nous préparer les voies, et nous y sommes.

Esdras reprend: « Vivrai-je encore en ce temps-là?

« Je l'ignore, mais je suis envoyé vers toi pour t'apprendre quelques-uns des signes qui annonceront la dernière catastrophe. — Les hommes seront frappés de terreur [1]. La vérité sera obscurcie, la foi amoindrie, l'iniquité sera déchaînée plus qu'en aucun siècle passé, et la contrée [2] qui règne aujourd'hui sur le monde sera déserte. Si tu vis, tu verras, au son de la troisième trompette [3], la terre s'agiter, le soleil briller la nuit et la lune pendant le jour [4]. Le sang ruissellera du bois, la pierre criera, les nations seront émues et l'atmosphère

[1] Vulg. v, 1; « in censu. » Il faut lire « in excessu, ἐν ἐκστάσει. La conjecture « insensu » de Volkmar est un barbarisme sans pareil.

[2] Babylone, sous le nom de laquelle l'écrivain pseudonyme fait allusion à Rome.

[3] Le texte offre une lacune et le mot « trompette » est suppléé par conjecture. Il faudrait dans la Vulgate, v, 4 : Post tertiam tubam, turbatam terram. Le rapprochement de « tuba » et « turbatam » expliquerait la source de l'erreur. Mais comment se fait-il que la même lacune se remarque dans les trois versions orientales? La restitution reste donc douteuse.

[4] Vulg. v, 4, « ter in die. » Lisez « interdiu. »

troublée. Un homme (l'Antechrist) s'emparera du trône contre toute attente. Les oiseaux s'enfuiront. Le poisson se multipliera dans la mer de Sodome[1]. Des voix inconnues y troubleront le silence de la nuit et seront entendues de tous. La terre, en plusieurs lieux, ouvrira son sein et en fera jaillir la flamme. Les animaux sauvages erreront loin de leurs antres. Les femmes enceintes enfanteront avant terme. Des eaux amères couleront dans l'eau douce. L'ami s'armera contre son ami[2]. La sagesse s'éloignera, et la prudence se retirera dans sa demeure, etc.

L'ange s'interrompant remet la suite de l'entretien à une autre fois, et exhorte son disciple à s'y préparer par un jeûne de sept jours.

Aussitôt celui-ci se réveille de son extase. Il a le corps brisé et l'âme prête à s'exhaler. Il faut que l'ange lui rende ses forces épuisées.

Il est visité, la nuit suivante, par le prince du peuple juif, Phaltiel ou Salathiel[3], qui le sollicite vivement de se montrer en public et de reprendre l'exercice de son ministère. Mais il tient bon contre toutes les instances, et recommande à son visiteur de ne plus troubler sa solitude pendant sept jours.

Ici se termine la première vision et le premier acte.

II[e] Acte. v, 16; — vi, 34. — Le second débute, comme le premier, par une fervente prière que le prophète fait monter vers Dieu pour Israël. Si le Seigneur voulait les châtier, pourquoi les livrer aux impies et ne pas les punir de sa propre main?

Cette humble supplication fait redescendre vers lui le messager céleste, et le dialogue reprend son cours. Nouveau Jé-

[1] V. Ezéchiel, XLVII, 10. Les signes consolants et tristes sont ici mêlés à dessein. Les uns et les autres appartiennent au temps du Messie, qui doit procurer à la fois la ruine et la résurrection de plusieurs.

[2] Ce trait appartient en propre à l'Évangile, et n'a été pris que là.

[3] La Vulgate lit Salathiel, ch. v, 16. Si cette leçon est authentique, elle semblera prouver que ce sont les copistes qui ont attribué ce nom à Esdras dans le titre du livre. Mais les versions orientales portent « Phaltiel » ou « Psaltiel (syr.), » pour Phaaltiel. V. II Rois, III, 15.

rémie, Esdras maudit le jour de sa naissance, qui le condamne à voir la désolation des enfants de Jacob. Mais l'ange l'assure que l'amour de Dieu pour la race élue persévère, et qu'il éclatera à la fin, par des effets qui surpassent l'imagination. « Eh quoi ! » réplique le zélé défenseur d'Israël, « puisque ces promesses ne regardent que les derniers temps, quelle part y prendrons-nous, nous, nos aïeux et nos enfants ?

« Comme dans un cercle, » dit l'ange, « il n'y a ni commencement ni fin, ainsi en sera-t-il du jugement de Dieu. Les premiers venus y auront autant de part que les derniers. »

En vain Esdras insiste et souhaite que les moments soient abrégés. La durée successive est la condition de tous les êtres créés. Dieu les conduit à leur terme à travers le temps, et fait chaque chose à son heure. Toutefois l'heure décisive est proche.

Instruit à cet égard, le prophète change de sujet ; il veut savoir par qui s'exercera la visite, ou le jugement de Dieu sur le monde. La question s'adresse non plus à l'ange, mais au souverain créateur de toutes choses : Rogo, Domine... demonstra servo tuo, per quem visites creaturam tuam (Ch. v, 55). Il n'y a rien en ceci qui doive nous étonner. Ce passage brusque de l'ange à Dieu, ou de Dieu à l'ange, qui semble confondre deux personnes en une seule, est un phénomène très-fréquent dans les théophanies de l'Ancien Testament. Il s'explique par ce principe que l'ange rendu visible non-seulement représentait Dieu comme un ambassadeur représente son roi, mais qu'en effet Dieu était présent dans cet ange, et se servait de lui comme d'un organe.

Aussi est-ce Dieu qui parle dans la réponse. « Je visiterai le monde par le fils de l'homme d'abord, et enfin par moi-même. Comme au commencement j'ai tout fait par moi-même, et que toutes choses ont en moi leur premier principe, ainsi dois-je être leur dernière fin et agir seul dans la consommation de mon œuvre. »

Cet endroit pourrait à la rigueur s'entendre dans un sens or-

thodoxe, et être rapproché du texte de saint Paul (I Cor. xv, 24-28). Il s'agirait de l'hommage que Jésus-Christ, en sa nature humaine, fera de sa personne et de son royaume à Dieu son Père, après le jugement. Mais les termes réveillent par eux-mêmes une autre idée, et la suite du livre mettra dans un plus grand jour les vues trop judaïques de l'auteur sur le Messie. Il a subi sans s'en rendre compte une influence que je ne puis attribuer qu'à un document plus ancien et apocryphe, auquel il a ajouté trop de foi.

Les questions se pressent et s'engendrent les unes les autres. L'annonce du siècle futur suggère au prophète le désir d'apprendre comment se fera la transition d'un siècle à l'autre. — Ils se suivront sans intervalle, et comme la main de Jacob tenait le talon d'Ésaü, ainsi le règne du Messie touchera-t-il au dernier terme de celui d'Edom [1].

On se rappelle que l'énumération des signes avant-coureurs du jugement de Dieu avait été laissée incomplète dans le premier acte. Esdras ne l'a pas oublié, et, satisfait sur les questions que les circonstances avaient fait naître, il prie le Seigneur de reprendre ce discours interrompu. Le sujet est de ceux qu'on n'aborde pas à la légère. La terre pourra bien trembler à la voix de son juge, s'il lui révèle le sort qui la menace. N'importe, il prémunit Esdras contre la peur, et continue en ces termes : « Voici les signes que je ferai. Les livres seront ouverts à la face du firmament, et tous verront de leurs yeux la scène du jugement formidable. Des enfants parleront. Des avortons du troisième ou du quatrième mois bondiront pleins de vie. Les terres en friche se couvriront de moissons, et les greniers pleins seront tout à coup vides. La trompette résonnera et jettera l'épouvante dans les âmes. La guerre divisera les amis les plus intimes. La terre sera consternée, et les eaux courantes s'arrêteront d'elles-mêmes l'espace de trois heures. Ceux qui survivront à ces épreuves seront sauvés ; ils verront le salut de Dieu et la fin du monde. Leurs yeux verront ces saints illustres que la main du Tout-Puissant avait

[1] Edom ou Esaü est un des noms allégoriques sous lesquels les Juifs ont encore coutume de désigner les Romains.

enlevés vivants du milieu des hommes (Énoch et Élie). Le mal sera oublié. Il n'y aura plus ni fraude ni corruption. Mais la foi et la vérité, longtemps stériles, fleuriront, et brilleront du plus vif éclat. »

Pendant ce discours de Dieu, ce qu'il avait prédit s'accomplissait. La terre épouvantée s'agitait peu à peu, et s'ébranlait jusque dans ses fondements. Le Très-Haut, comme s'il en avait eu pitié, s'arrête et remet la suite de ses communications à un nouvel intervalle de sept jours. Ce temps sera encore pour le prophète un temps de pénitence et de jeûne. Mais qu'il se rassure pourtant ; car ses mérites lui ont acquis déjà la certitude d'une grande récompense.

IIIe Acte. vi, 35 ; — ix, 25. — Le troisième acte va s'ouvrir. Le jeûne par lequel Esdras s'y prépare égale sa pénitence à celle de Daniel qui, lui aussi (Dan. c. x.), acheta par trois semaines de la plus rigoureuse abstinence la faveur des illuminations d'en haut. Ce n'est pas tout ; la prière, ici comme toujours, fut nécessaire pour féconder le jeûne. Dans cette prière, telle qu'on la lit au ch. vi, 36 et suiv., la postérité d'Israël est exaltée et brille d'un caractère auguste. Elle apparaît comme le dernier mot de l'univers, comme le terme de toutes les œuvres du créateur. Car tout a été fait pour l'homme, et le genre humain tout entier se rapporte à Israël et ne subsiste que pour lui, les nations étant devant Dieu comme si elles n'étaient pas. Pourquoi donc ces nations oppriment-elles le peuple bien-aimé ? Pourquoi ce peuple, qui a reçu le monde en héritage, n'en est-il pas en possession ?

J'abrége la réponse de l'ange, mais en veillant à en conserver les termes essentiels ; car ils méritent d'être pesés. Depuis la chute d'Adam, on n'arrive que par un étroit sentier, entre le feu et l'eau, au séjour large, spacieux et tranquille de la vie future. La patience est donc nécessaire aux justes. Mais leur affliction sera courte. Les signes annoncés vont se produire, l'Épouse paraîtra *comme une cité* [1], et tous ceux qui auront

[1] Ces mots qui lient étroitement le 3e acte au 4e, sont dans le syriaque, vii, 26.

heureusement traversé l'épreuve contempleront les merveilles du Très-Haut. Le Messie son fils[1] se montrera environné de ses compagnons ou assesseurs, et comblera de délices ses fidèles serviteurs pendant quatre cent trente ans[2]. Après cette période d'années, le Messie fils de Dieu mourra, et tous les hommes avec lui. Le monde restera désert pendant sept jours, aussi vide d'habitants qu'il le fut à l'origine des temps.

Mais la fin de ce morne silence sera l'heure de la résurrection. Le siècle de l'incorruptibilité commencera ; la terre rendra les corps qu'elles a reçus, et les âmes sortiront de leurs asiles. Le temps de la miséricorde sera passé, et la justice présidera seule à la distribution des châtiments et des récompenses. Le juge suprême siégera sur son tribunal. A ses côtés seront le paradis et la géhenne, l'un en face de l'autre : d'une part les joies pures et les saintes voluptés, de l'autre le feu et les tourments. Ce jour du jugement durera autant qu'une semaine d'années[3].

L'entretien se continue avec une diffusion, qui devient fatigante. Trois points importants y sont pourtant touchés. D'abord celui du petit nombre des élus. La conduite de Dieu

[1] La Vulgate VII, 28, porte : « Revelabitur filius meus JESUS. » Mais il est certain que c'est une altération pour « Christus, » quoique cette altération soit très-ancienne, et que S. Ambroise l'ait déjà trouvée dans son manuscrit. Les trois versions orientales, et la Vulgate elle-même, au v. suivant, lisent « Christus. »

[2] Le syriaque porte « trente ans. » Les autres versions « quatre cents ans. » Les deux versions réunies donnent les quatre cent trente ans de délices, qui correspondent aux quatre cent trente ans de séjour en Egypte, selon ce texte du Psalmiste : Secundum multitudinem dolorum meorum... consolationes tuæ lætificaverunt animam meam.

[3] Si je relève ce détail, malgré son apparente minutie, c'est qu'il nous met sur la voie des sources où puisait l'auteur. Je ne doute pas que cette semaine d'années, qui se termine par la sentence définitive, ne soit empruntée à Daniel, à la célèbre prophétie des soixante-dix semaines. On y lit (ch. IX, 27) que « la dernière semaine confirmera l'alliance de Dieu avec un grand nombre : « confirmabit pactum multis hebdomada una » et que « cette semaine écoulée, « un temple magnifique sera bâti à la gloire de Dieu, au nom du Seigneur. » Ce dernier membre du verset n'est point dans l'hébreu, je l'avoue. Il en a pourtant été tiré par un procédé arbitraire et violent, assez conforme au goût des Juifs. Il se lisait dans une ancienne version, et il a trouvé place dans l'épître de S. Barnabé (ch. XVI), qui, sans le discuter, le tourne contre les Juifs, et montre qu'ils ont tort de s'en prévaloir. Le prenant dans un sens allégorique, il l'applique aux gentils qui ont renversé le temple de Jérusalem, et qui le

est expliquée par quelques analogies. Les métaux les plus rares sont aussi les plus précieux, et la richesse se mesure moins au nombre qu'à la qualité et au prix des biens qu'on possède. Ainsi le créateur se complaira-t-il dans l'excellente vertu des saints, et repoussera-t-il sans regret l'innombrable multitude des pervers. Sa justice est sauve, puisqu'il leur a donné sa loi, avec le libre arbitre, et tous les secours nécessaires pour l'observer.

Le second point regarde l'état intermédiaire des âmes. Aussitôt après la mort, il leur est accordé sept jours pour visiter à leur aise les régions éthérées, le séjour fortuné et celui des supplices. Après ce temps, les âmes des bons sont admises dans les trésors ou lieux de réserve qui leur sont préparés. Là elles jouissent d'une grande paix, et la joie s'épanche sur elles par sept voies ou canaux divers. Les âmes criminelles au contraire n'ont point d'accès en ces lieux[1]. Errant sans asile, elles endurent sept genres de tourments. Elles sont dans la honte, l'ignominie et les supplices.

Le troisième point concerne l'intercession des saints. Tant que l'homme est dans la voie, et que son sort n'est pas encore fixé d'une manière irrévocable, cette intercession est admise, et les bons concourent à ramener les pécheurs en de meilleurs sentiers. Mais l'état présent ne peut pas subsister éternellement. Il faut à toute épreuve un terme, et ce terme

relèvent spirituellement en entrant dans l'Église. Du reste, pour extraire ce sens de l'hébreu, il faut lire חָץ, au lieu de חצי, puis faire deux mots de ושבית, en lisant « יֶשׁ־בַּיִת, est domus, » ou « יָשֹׁב בַּיִת, revertetur domus. » Nous verrons d'autres tours de force aussi étranges, en fait d'interprétations bibliques. Pour revenir au faux Esdras, il y a chez lui deux applications successives et contradictoires du verset de Daniel. Car il y trouve d'abord une semaine de jours, suivie de la résurrection, et en ceci il imite en quelque sorte le Sauveur, qui annonçait sa propre résurrection sous cette même image du rétablissement du temple. Puis il y trouve une semaine d'années, qui se termine par l'entrée des élus dans le ciel.

[1] « Animæ illæ promptuaria non ingrediuntur, sed ex hoc nunc sunt in supplicio, et gemunt et contristantur, septem viis. » Il ne s'agit point ici de sept degrés divers de châtiments ou de récompenses, par lesquels les âmes devraient descendre ou monter pour atteindre enfin leur état définitif. Toutes ces peines pour les unes, et ces joies pour les autres sont simultanées, et le mot Via, דרך, doit se traduire par « mode, manière. »

atteint, la miséricorde, ni par conséquent l'intercession ne peuvent plus avoir de place.

Esdras ne peut contester la justice de cette règle inflexible. Mais il obéit aux mouvements d'un cœur généreux et compatissant en déplorant la perte des hommes, et surtout de la race de Jacob, pour laquelle il renouvelle ses supplications les plus ardentes.

« J'aime mes créatures plus que tu ne les aimes, lui est-il répondu. Du reste tu seras personnellement à l'abri de mes coups. Cet humble langage par lequel tu te ranges au nombre des pécheurs me plaît. Mais je ne te confonds point avec eux. Pour toi et ceux qui te ressemblent (ch. VIII, 52), le paradis est ouvert, l'arbre de vie est planté; le siècle futur leur est réservé, les délices, la cité sainte, la paix, la perfection de la sagesse et du bonheur, seront leur partage à jamais. »

Voilà ce que j'ai trouvé de plus digne de remarque dans ce troisième acte. Ainsi se termine la partie du livre que j'ai appelée catéchistique.

IVe Acte. IX, 20; — X, 60. — La scène représente une plaine verdoyante et fleurie, mais vide de toute habitation humaine. Esdras s'est transporté dans ce lieu sur un ordre de l'ange, et il y achève le septième jour d'une pénitence moins austère, qui ne lui interdit que l'usage de toute nourriture animale. Dans sa prière il glorifie la loi divine qui, déposée dans le cœur de l'homme, est impérissable, et subsiste, lors même que ce cœur se corrompt, que le vase qui la contenait vient à périr. Soudain l'apparition d'une femme en deuil l'interrompt et attire ses regards émus. Elle a le visage abattu, le front couvert de cendre, les vêtements déchirés, les yeux pleins de larmes. Interrogée sur la cause de cette amère douleur : Hélas, Seigneur, répond-elle, laissez-moi seule me consumer de chagrin. Après trente ans de stérilité, j'eus un fils, qui devint l'objet de tous mes soins. Le jour venu de lui donner une compagne, j'apprêtai le festin de noces. Et ce fils est tombé sans vie sur le seuil de la chambre nuptiale. C'est pourquoi, trompant la vigilance de mes proches, je me suis cachée dans cette solitude pour y éteindre ma vie dans le jeûne et dans les pleurs.

Esdras trouve messéant que cette mère infortunée soit plus sensible à sa perte particulière qu'à la désolation de Sion, mère commune du peuple de Dieu. Mais pendant qu'il lui parle, et qu'il mêle le reproche à la consolation, une étrange métamorphose s'opère, et le glace de terreur. Le visage de cette femme s'illumine, et resplendit comme l'éclair. Elle pousse un cri puissant qui ébranle la terre. Soudain le spectateur n'a plus devant lui qu'une ville qui s'élève de ses fondements. L'effroi lui arrache à son tour un grand cri, et il tombe comme mort.

L'ange Uriel accourt à son aide, ranime ses membres refroidis, et lui donne la clef de sa vision. C'est Sion qui lui est apparue. Ses trente années de stérilité sont les trente siècles qui ont précédé la construction du temple de Jérusalem. Ce temple bâti par Salomon est figuré par la naissance de son fils, et la ruine du temple et de la cité sainte, par sa mort imprévue.

La plaine déserte où l'apparition s'est manifestée lui apprend que, dans cette cité que Dieu prépare, aucun élément humain ne doit entrer. L'œuvre de l'homme ne doit point gâter l'œuvre du ciel.

Ve Acte. Ch. xi et xii. — Le cinquième acte, ou la seconde vision, appartient à la nuit suivante. Un aigle s'élève de la mer, muni de douze grandes ailes, de huit petites ailes accessoires, et de trois têtes. Cet aigle est l'image du quatrième empire de la vision de Daniel. Les ailes et les têtes sont autant de princes qui doivent s'élever l'un après l'autre pour tenir le sceptre de cet empire. Esdras les voit tour à tour monter et périr. Quand enfin la dernière tête est près de tomber, un lion sort de la forêt et adresse à l'aigle des paroles pleines de menaces : « C'est toi qui as vaincu les empires et abusé de ta puissance « pour opprimer les innocents, dépouiller les hommes droits, « humbles et pieux, protéger l'erreur et le mensonge, abattre « les forteresses de ceux qui ne te faisaient aucun tort. Ton « orgueil est monté devant Dieu, et le jour de ta condamna« tion est arrivé. »

VIe Acte. Ch. xiii. — Sept jours s'écoulent et préparent le

prophète à une dernière révélation, plus splendide que toutes les autres. Il voit s'élever de la mer un être de forme humaine qui s'avance porté sur les nuées du ciel. L'éclat de sa face sème l'épouvante, et le tonnerre de sa voix fait fondre les cœurs, comme la cire fond devant le feu. Cependant une multitude innombrable s'assemble des quatre vents pour le combattre. Mais lui, se dressant à lui-même une montagne inaccessible, et fixant sa demeure sur sa cime élevée, sans lever la main ni brandir l'épée, vomit la flamme, et dévore en un instant cette innombrable armée, dont il ne reste plus qu'une poignée de cendres, et l'odeur de la fumée.

Puis, descendant de ses hauts lieux, il convoque autour de lui une autre multitude toute pacifique, dont il reçoit les hommages et les offrandes.

Cet homme, ainsi que l'ange l'explique, est le fils de Dieu qui doit paraître à la fin des temps. Les peuples armés contre les peuples, et les rois contre les rois, oublieront leurs discordes et se ligueront contre lui. Il se retirera sur la montagne de Sion, fortifiée sans le bras de l'homme par la main de Dieu seul, et de là dévorera ses ennemis par la puissance de sa parole et de sa doctrine comparée à la flamme.

Puis il ramènera de l'exil les dix tribus d'Israël, que l'Assyrien avait déportées. Corrigées par le châtiment, elles se sont éloignées du commerce des impurs, et, favorisées de Dieu, elles ont traversé les fleuves à pied sec. Le lieu qu'elles habitent aujourd'hui est situé aux confins de la terre; on n'y parvient qu'après un an et demi de marche. Là elles vivent dans la fidélité au Seigneur et l'exacte observation de sa loi. Le Messie les en rappellera, et une fois de plus le cours de l'Euphrate sera suspendu pour leur livrer passage.

Si le Messie s'est élevé de la mer, c'est une image du profond mystère qui l'environne. Jusqu'au jour de sa manifestation, il n'est pas plus possible de le voir que de sonder les abîmes de l'Océan.

VIIe Acte. Ch. xiv. — Enfin, trois jours après, nous touchons au septième et dernier acte de ce drame émouvant. Esdras a atteint sa dernière heure. Mais s'il est retiré de ce monde,

c'est pour ne pas voir les crimes, les désastres et les calamités qui se préparent. C'est pour entrer dans la société du Fils de Dieu, et de ses fidèles compagnons. Là il goûtera la paix, pendant que la terre sera troublée. Car la fin est proche et l'aigle va paraître.

Cependant avant de quitter la vie, il a un dernier service important à rendre à ses frères. La loi de Moïse et les livres des prophètes ont été livrés aux flammes. Dieu lui accorde d'en être le restaurateur inspiré. Il prend avec lui des tablettes et cinq secrétaires. Après quoi, fortifié et enivré par un breuvage qui ressemble à du feu, il ouvre la bouche et parle sans interruption pendant une extase de quarante jours. Les secrétaires actifs et fidèles recueillent ses oracles. Ainsi non-seulement les vingt-quatre livres canoniques de l'Ancien Testament sont rétablis dans leur pureté native; mais en outre soixante-dix livres plus mystérieux sont dictés pour l'instruction particulière d'un petit nombre de disciples privilégiés et attentifs à en garder le secret.

Les quarante jours expirèrent, et le prodigieux ouvrage du confident de Dieu fut accompli dans la septième année de la sixième semaine, cinq mille ans après la création du monde. Ce jour-là le ministre fidèle alla recevoir sa récompense, et s'unir à ceux qui lui ont été semblables pendant leur passage sur la terre.

A. Le Hir.

*(La suite prochainement.)*

---

# LE SCHISME ANGLICAN

ET

# L'ÉGLISE DES PREMIERS SIÈCLES

## VI

L'Église anglicane voudrait expliquer et justifier sa position dans le monde chrétien au moyen d'une théorie qu'il ne sera pas inutile de rappeler sommairement. Selon M. Pusey et beaucoup d'autres, l'Église universelle est une immense confédération dont l'*Établissement* forme une des parties les plus importantes, les plus saines et les plus vigoureuses. Sans avoir des relations extérieures avec les autres communions chrétiennes, l'Église d'Angleterre leur est cependant unie d'une manière intime, et cela par un principe supérieur de cohésion, lequel n'est autre que Jésus-Christ en personne; Jésus-Christ chef et centre vivant de tous les enfants de Dieu dispersés dans le monde. L'unité extérieure et visible était demeurée substantiellement intacte pendant un certain nombre de siècles : c'était la période de l'Église une et indivise. Puis, des circonstances déplorables sont venues qui ont brisé cette merveilleuse harmonie. C'est un grand malheur et l'on voudrait le réparer ; on cherche donc à renouer les liens rompus ; on indique les torts réciproques qui demandent des satisfactions mutuelles ; on propose les conditions et les stipulations d'une alliance nouvelle, et pour accomplir cette œuvre de réconciliation, on déploie une ardeur et un zèle dont nul ne saurait méconnaître la signification et la portée. Mais quoi qu'il arrive, nos frères séparés se résignent d'avance aux conséquences d'un résultat négatif ; car enfin, disent-ils, « l'union extérieure des Églises, si normale et si désirable qu'elle soit, si conforme

qu'elle nous paraisse à la volonté de Dieu, n'est pas après tout une condition essentiellement et absolument nécessaire à l'existence de l'Église universelle. L'histoire est là qui nous en fournit les preuves les plus péremptoires. En effet, les annales ecclésiastiques nous montrent, même dans la période *indivise*, la communion fréquemment interrompue et les églises particulières à diverses reprises séparées les unes des autres et spécialement séparées de Rome. Est-ce à dire pour cela qu'il y eût lésion essentielle dans les membres momentanément disloqués ? Les âmes sorties du centre de l'union visible se trouvaient-elles par ce fait même hors de l'Église et de la voie du salut? Non assurément, puisque dans les rangs de ces schismatiques et de ces excommuniés prétendus, nous voyons figurer des personnages d'une vertu sans reproche et des saints universellement reconnus pour tels par l'Église romaine elle-même. En voilà plus qu'il ne faut pour nous rassurer contre toutes les éventualités de l'avenir. Que nos avances de rapprochement soient acceptées ou non, ce n'est pas tout à fait une question de vie ou de mort ; Dieu merci, l'Église anglicane pourra toujours garantir à ses enfants des moyens certains pour se sanctifier et se sauver. »

Il va sans dire que cet exposé que nous traçons un peu à notre manière ne reproduit nullement sous toutes leurs faces les difficultés et les objections de nos frères séparés. Mais, il n'y a point témérité à l'affirmer, nous touchons là un des points culminants de la controverse, et peut-être ce qui constitue, pour le plus grand nombre de ces consciences abusées, l'obstacle principal, la grande pierre d'achoppement et comme la clef de voûte de tout l'édifice de leurs préjugés.

Or, nous avons déjà vu, par l'examen détaillé de deux faits historiques mémorables, ce qu'il faut penser de la théorie qu'on nous propose [1]. L'affaire des Quartodécimans et celle

[1] Voir *Études*, livraisons de juin et août 1866. Des causes indépendantes de notre volonté ont retardé un peu plus que de raison l'achèvement de cette série d'articles. Les mêmes causes nous obligent de condenser ici en quelques pages une discussion qui, pour être complète, même au point de vue spécial de ce travail, aurait demandé des développements beaucoup plus étendus. Du reste la controverse anglicane, aujourd'hui si éminemment actuelle et si exception-

des Rebaptisants, l'une et l'autre invoquées par M. Pusey, ne prouvent absolument rien en sa faveur, et, tout au contraire, les conclusions très-nettes et très-décisives qui en résultent démontrent la nécessité rigoureuse de la communion avec l'Église romaine.

Poursuivons encore cette enquête historique en passant rapidement en revue quelques autres faits que nous allègue le savant auteur de l'*Eirenicon*. Et, tout d'abord, examinons en toute franchise et sincérité ce que vaut l'argument qui semble tant lui sourire, celui qu'il emprunte à la conduite de quelques saints.

Les Saints ! Ce n'est certes pas nous qui voudrions amoindrir leurs mérites et leur gloire ! Comment pareille pensée pourrait-elle venir à un enfant de l'Église catholique ? L'Église est saintement fière de ses membres couronnés ; elle les montre à ses rivales, à ses ennemis avec la légitime joie de son orgueil maternel ; elle les montre à ses fils comme autant de protecteurs et de modèles. Ce n'est pas assez pour elle de consacrer à leur culte chacun des jours, pour ainsi dire, de son année liturgique ; elle a encore institué en leur honneur une solennité que je ne craindrai pas d'appeler la plus touchante inspiration de son cœur de mère : la fête de *Tous les Saints*, cette grande fête de l'humanité, mais de l'humanité glorifiée et divinisée en quelque sorte ! Et ce jour-là, elle honore non-seulement ces illustres bienheureux dont nous connaissons les noms vénérés, mais aussi toute cette glorieuse multitude anonyme parmi laquelle, ô douce pensée ! chacun de nous aime à invoquer tout bas, dans un souvenir ému, les âmes qui lui furent les plus chères quand elles habitaient ce monde.....

Et, toutefois, en proclamant, comme nous le faisons du fond de nos cœurs, la gloire des Saints, ne pouvons-nous

nellement importante, reviendra, s'il plaît à Dieu, plus d'une fois encore dans ces *Études*. La prochaine livraison contiendra le compte rendu d'un très-savant ouvrage récemment publié par un de nos confrères d'Angleterre, le P. Harper, et portant pour titre : *Peace through the Truth*.

pas, sans manquer de respect à leur mémoire, nous dispenser d'admirer aveuglément tout ce qu'ils ont fait dans leur vie? Dieu seul est la perfection absolue, et son image, répercutée d'une infinité de manières dans ses serviteurs, reste toujours à une distance infinie du souverain Modèle. A vrai dire, certaines physionomies de saints nous paraissent à peu près sans défaut : ceux-là sont plus accomplis, plus finis, ou du moins plus corrects; peut-être ne sont-ils pas toujours les plus grands. Il en est d'autres dont la vie nous offre plus d'une tache, plus d'une imperfection, parfois des aberrations réelles ou même des chutes lamentables. Telles ou telles figures, surtout entre celles que la voix populaire a canonisées, nous apparaissent singulièrement âpres, bizarres, étranges, hérissées, en quelque sorte, d'angles disgracieux et d'arêtes choquantes [1]. Quelques autres, sans présenter les mêmes défectuosités saillantes, ont dans le caractère de leur vertu quelque chose de fort peu aimable — quelque chose d'*agaçant*, allais-je dire avec un prédicateur chez qui l'extrême bonhomie excusait la hardiesse, ou, si l'on veut, l'impertinence de l'expression.

De tout cela la raison est fort simple : La grâce ne réforme pas toujours complétement la nature; elle ne guérit pas radicalement les caractères, pas plus que les travers d'esprit ou les difformités physiques. Les saints n'arrivent à leur perfection relative que par la transformation de la gloire du ciel; sur la terre, Dieu leur laisse presque toujours une part

[1] C'est principalement à ces saints-là que l'on pourrait, ce semble, appliquer les énergiques paroles de l'Église dans l'Office de la Dédicace: « *Scalpri salubris ictibus et tunsione plurima, fabri polita malleo, hanc saxa molem construunt* (cœlestem Jerusalem). Le ciseau divin accomplit ce travail salutaire sur les âmes saintes par les épreuves de toute leur vie; et surtout par l'épreuve suprême qui précède immédiatement la mort. Enfin les dernières aspérités qui peuvent rester encore achèvent de disparaître dans le feu du purgatoire. Rien n'empêche de croire que de grands saints, et même des plus grands, ne soient parfois soumis à cette expiation temporaire. D'après une révélation privée qui n'est certes pas d'une infaillible autorité, mais qui, après tout, pourrait fort bien être vraie, saint François Xavier serait resté quelques moments au Purgatoire. Et pourtant quel homme depuis les Apôtres a paru plus accompli et plus saintement héroïque que l'Apôtre des Indes!

plus ou moins grande d'infirmité, pour leur propre avantage d'abord, et un peu sans doute pour notre consolation à nous, âmes si faibles et si imparfaites.

De ces observations il s'ensuit une conséquence fort simple et fort claire, c'est que les saints ne sont ni imitables, ni même admirables en toutes choses.

Ainsi, par exemple, qui oserait approuver sans restriction la manière de parler ou d'agir que quelques-uns d'entre eux ont suivie à l'égard de Rome? L'immense majorité des saints se distingue essentiellement par le dévoûment filial et la tendre docilité au Saint-Siége, et nous croyons qu'il serait aisé de prouver par une étude approfondie que ce dévoûment, cette docilité se sont constamment manifestés en raison directe de la plénitude du sens catholique et de la sainteté. Mais enfin, à toute loi morale il y a des exceptions, et la loi que nous constatons ici a certainement eu les siennes. Je reconnais donc volontiers que certains saints n'ont pas compris d'une vue assez nette les prérogatives du Vicaire de Jésus-Christ. J'admets encore que parfois leur langage a été peu mesuré, amer, irrespectueux, excessif. J'irai plus loin et j'avouerai que quelques saints ont pu dépasser les bornes de la subordination et de l'obéissance. Mais, de bonne foi, que pouvez-vous en conclure? Démontrez-moi d'abord que ces saints ont eu raison de penser, de parler ou d'agir comme ils l'ont fait. Démontrez-moi qu'ils n'ont jamais regretté ou expié ce qu'il vous plait de louer en eux[1]. Démontrez-moi surtout que les autres saints, en beaucoup plus grand nombre, n'ont pas suivi une voie tout à fait opposée. — En bonne logique on ne tient pas compte des exceptions ni des déviations partielles; on se règle sur le grand courant universel qui, dans l'Église conduite par l'esprit de Dieu, représente toujours la voie, la vérité et la vie.

Du reste, à s'en tenir aux faits principaux qu'on nous oppose (schismes de Lucifer, de Mélèce, d'Acace de Constanti-

[1] Il est permis de croire que saint Cyprien, par exemple, a fait réparation de ses torts envers le pape saint Etienne. Voir ce qu'en dit saint Augustin (*Études*, août 1866, p. 184).

nople, etc.), il n'est pas bien sûr que nous trouvions là des saints vraiment séparés de la communion de l'Église. Nous craignons fort que ces schismatiques ne soient guère saints ou que ces saints ne soient pas tout à fait schismatiques. En tout cas il est bon d'y regarder de près et d'examiner les choses en détail.

## VII

Lucifer de Cagliari fut sans contredit l'un des plus illustres évêques du IV[e] siècle. Au concile de Milan, en 335, il se signala par un zèle extraordinaire pour la défense du grand Athanase, et à trois ou quatre reprises différentes, il eut la gloire d'être envoyé en exil pour la cause de l'orthodoxie. Malheureusement c'était une de ces natures rigides et tout d'une pièce, à qui toute idée de conciliation et de douceur évangélique répugne comme une trahison. Il le fit bien voir à l'égard des évêques dont la bonne foi avait été un moment surprise au fameux concile de Rimini. Ceux-ci, après avoir publiquement témoigné de leur repentir, étaient rentrés en communion avec tous leurs collègues; mais Lucifer, lui, refusa de nouer aucune relation avec eux, et il se sépara également de tous les évêques, y compris celui de Rome, qui avaient communiqué avec eux. Isolé ainsi dans son inflexible aigreur, il revint à son île de Sardaigne, où il demeura jusqu'à sa mort comme séquestré de toute communion avec l'Église universelle.

Cependant il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, de savoir jusqu'à quel point Lucifer se trouva séparé de l'unité. Il est certain qu'un schisme très-caractérisé, bien que très-restreint, se forma sous son nom, et persévéra quelque temps en Sardaigne. Mais en fut-il lui-même l'auteur et doit-on le considérer comme un schismatique proprement dit? Saint Jérôme, sans nier ses torts, parle de lui avec grand respect, lui donnant même le nom de « bienheureux ». Socrate et Sozomène affirment qu'il resta personnellement attaché au sentiment de l'Église et que ses partisans, outre-

passant de beaucoup la ligne où il était demeuré, se jetèrent dans l'hérésie et rompirent tout lien avec l'unité. D'un autre côté saint Ambroise, saint Augustin et d'autres écrivains ecclésiastiques, disent expressément qu'il « perdit la lumière de la charité et qu'il tomba dans le schisme ». Les auteurs modernes, sans en excepter les princes de l'érudition ecclésiastique, sont également très-partagés à ce sujet. Baronius tient que Lucifer mourut hors de la communion de l'Église. Les Bollandistes, au contraire, pensent que, malgré les taches qui déparent sa vie, il ne fut point schismatique; ils ajoutent même qu'il est légitimement honoré comme saint. Mabillon regarde la question comme douteuse, et il l'a classée parmi les points les plus difficiles de l'histoire ecclésiastique à la fin de son *Traité sur les études monastiques*. Enfin Benoit XIV, après avoir résumé le débat, comme nous venons de le faire d'après lui, ne se prononce ni dans un sens ni dans un autre[1].

En résumé, Lucifer de Cagliari est un de ces personnages équivoques sur lesquels l'histoire n'a pas encore dit et ne dira probablement jamais son dernier mot. Le grand jour des manifestations divines nous dira ce qu'ils furent; mais, en attendant, de grâce, ne prenons pas de tels hommes pour modèles. Il n'est nullement prouvé que Lucifer soit schismatique; il n'est pas du tout certain non plus qu'il soit saint; comment donc sur ces deux incertitudes fonder une règle de conduite certaine? L'illustre Hégel lui-même n'a pas inventé un syllogisme de cette espèce.

Assurément ce n'est pas peu de chose que l'autorité de saint Jérôme, lequel a qualifié Lucifer de *bienheureux*. Cependant cette autorité est bien contre-balancée par celle de saint Ambroise et de saint Augustin qui disent tout le contraire. Saint Jérôme a pu être mal renseigné sur les véritables sentiments de l'évêque de Cagliari. En tout état de cause, il ne l'aurait certainement pas canonisé de la sorte s'il avait pu croire qu'il fût mort hors de l'unité de l'Église et de la communion du

[1] *De Serv. Dei beatif.*, etc., l. I, c. XL.

Saint-Siége. La doctrine de saint Jérôme sur la nécessité de la communion se montre avec trop d'évidence dans son vigoureux Traité contre les partisans de Lucifer, et dans ses fameuses lettres au pape saint Damase à l'occasion du schisme d'Antioche. Il faut rappeler ici ces belles paroles qui sont à elles seules un argument décisif contre les prétentions de nos frères séparés.

« Je suis uni, disait-il au pape Damase, avec votre Béatitude, c'est-à-dire avec la chaire de Pierre. Je sais que l'Église est bâtie sur cette pierre. Quiconque mange l'agneau hors de cette maison est un profane. Celui qui ne sera pas dans cette arche de Noé périra dans le déluge. Et comme je ne puis à cette distance... interroger toujours votre Sainteté, je suis ici vos collègues, les évêques d'Égypte... Je ne connais point Vital, je repousse Mélèce, j'ignore Paulin. Celui qui n'amasse point avec vous, dissipe; car celui qui n'appartient point au Christ, appartient à l'Antechrist. »

Et quelques mois après cette première lettre, le saint solitaire écrivait encore à saint Damase en le suppliant de lui dire avec qui il devait communiquer : « D'un côté la rage arienne frémit appuyée sur les forces de ce monde. De l'autre, l'Église déchirée entre trois partis s'efforce de m'attirer à elle..... Et moi je ne cesse de crier : si quelqu'un est uni à la chaire de Pierre, je suis des siens. Mélèce, Vital et Paulin disent qu'ils sont unis avec vous; s'il n'y avait qu'un seul à le dire je pourrais l'en croire. Mais maintenant il y en a deux qui mentent, ou tous les trois. C'est pourquoi je supplie votre Béatitude... afin que, comme vous suivez les Apôtres par la dignité, vous les suiviez aussi par le mérite; soyez assis sur le trône pour juger avec les Douze, qu'un autre vous ceigne comme Pierre, ayez comme Paul la magistrature du ciel, pour m'enseigner par vos lettres avec qui je dois communiquer en Syrie..... »

## VIII

Mélèce d'Antioche à propos duquel saint Jérôme écrivait cette magnifique protestation, est honoré comme saint

par l'Église : reste à savoir s'il fut jamais schismatique.

Élu au siége patriarcal d'Antioche, il avait été reconnu à la fois par les ariens et par les catholiques. Une partie seulement de ces derniers connus sous le nom d'Eustathiens refusèrent de lui obéir, parce qu'ils suspectaient son orthodoxie. Les ariens, de leur côté, trouvant en lui un adversaire déclaré au lieu d'un complice qu'ils avaient espéré, le chassèrent de la ville et nommèrent Euzoïus, un des leurs, pour le mettre à sa place. Sur ces entrefaites, Lucifer de Cagliari, qui revenait de l'exil, vint à passer par Antioche. Animé de ce zèle inconsidéré qui réussit merveilleusement à tout brouiller en voulant tout arranger, Lucifer crut mettre les catholiques d'accord en nommant un nouvel évêque, le prêtre Paulin qui fut reconnu par la fraction eustathienne. Il le fut pareillement par le plus grand nombre des évêques occidentaux auxquels s'adjoignit le grand saint Athanase. Le pape saint Damase lui-même trompé, paraît-il, par de faux rapports contre Mélèce, se prononça en faveur de Paulin et lui donna des lettres de communion.

Bien embarrassante se trouva alors la situation de Mélèce. ceux qui l'avaient élu lui étaient demeurés fidèles et la plupart des évêques orientaux, notamment saint Basile, lui restaient également attachés. Fort de la pureté de ses intentions et de ce qu'il croyait être son droit, le saint évêque résolut de ne point abandonner son siége. Il protestait d'ailleurs de son respect profond et de son inviolable attachement pour l'autorité du pontife de Rome. C'est pourquoi quand Sapor commandant des troupes impériales fut envoyé à Antioche par l'empereur Gratien afin de remettre les églises de cette ville à l'évêque qui jouissait de la communion du Saint-Siége, Mélèce lui persuada sans peine qu'il avait tous les titres exigés pour être investi des droits épiscopaux à l'exclusion de ses compétiteurs.

Quelque temps après, un compromis assez bizarre s'établit entre Paulin et Mélèce. Il fut convenu entre eux que jusqu'à leur mort ils garderaient leur autorité respective sur les fidèles de leur parti et que le survivant resterait seul évêque. Il est

probable, comme le pense Baronius, que cette convention ne resta pas sans recevoir du pape Damase une approbation au moins tacite. Dès lors, par conséquent, saint Mélèce dut être réintégré dans les bonnes grâces du Saint-Siége. Du reste il est certain qu'il n'avait jamais été positivement retranché de la communion de Rome. Le Pape, tout en reconnaissant Paulin, n'avait pas pour cela excommunié Mélèce, mais il avait fermé les yeux sur les anomalies de la situation. Mélèce, en effet, était notoirement uni au plus grand nombre des évêques orientaux, lesquels de leur côté se trouvaient unis au Saint-Siége. Or par ce seul fait Mélèce était *médiatement* en communion avec le centre de l'unité[1]. D'ailleurs, on ne saurait douter que la communion, même immédiate et actuelle, n'eût été rétablie bien longtemps avant la mort du saint évêque. Nous voyons, en effet, les évêques d'Occident réunis au concile d'Aquilée, sous la présidence de saint Ambroise, en 381, s'adresser à l'empereur Théodose en faveur des deux partis de Paulin et de Mélèce : preuve certaine qu'ils considéraient les uns et les autres comme appartenant réellement à la communion catholique[2].

M. Pusey se trompe donc manifestement quand il dit que « Mélèce fut, après sa mort, reconnu comme saint par ceux qui, pendant sa vie, *ne le reconnaissaient pas comme évêque.* » En dernière analyse, la communion proprement dite ne fut jamais interrompue entre lui et le Pape; il y eut seulement suspension dans l'échange des lettres formées, et encore cette suspension ne dura très-probablement que jusqu'au concile d'Antioche en 379. Là, Mélèce donna les témoignages les plus assurés de son orthodoxie, et ce fut sans doute ce qui dissipa les préventions de saint Damase contre lui. En tout cas, tous

[1] Ceci n'est nullement une subtilité ; c'est l'enseignement constant de la tradition. Saint Optat disait aux Donatistes : « *Si inde habetis aliquem unum* (qui communicet cum ecclesiis apostolicis) ; *per unum communicatis et ceteris angelis* (id est episcopis) *et per angelos supra memoratis ecclesiis, et per ipsas ecclesias nobis.* » Cf. Ballerini, *De vi ac ratione primatus Rom. Pontif.*— Appendix, p. 328.

[2] Voir d'autres preuves dans Ballerini, *loc. cit.* — On peut également consulter les historiens ecclésiastiques, tels que Baronius, etc., pour les autres difficultés que présente ce prétendu schisme mélétien.

les nuages avaient disparu au moment du concile œcuménique de Constantinople. (382.)

L'auteur de l'*Eirenicon* n'est guère mieux fondé en raison quand il fait remarquer que, « durant les troubles suscités à l'occasion de saint Jean Chrysostome, il y avait des saints dans l'un et l'autre parti. » Pour que cet argument prouvât quelque chose, il eût fallu montrer que l'un de ces deux partis fut séparé du corps de l'Église ; or c'est précisément ce qu'on ne saurait montrer. A la vérité, on voit là des évêques s'excommunier réciproquement ; mais il ne s'ensuit nullement que les liens essentiels de la communion fussent dissous pour cela. Nous ne saurions trop souvent le rappeler, il y a un abîme infini entre l'excommunication majeure ou mortelle qui retranche un membre du sein de l'Église, et l'excommunication simple, dont le seul effet était de suspendre les témoignages extérieurs de la charité entre les évêques et les Églises. Faute de faire cette distinction capitale[1], M. Pusey semble avoir vu des schismes là où il n'existait que de simples différends. Il est d'ailleurs fort clair, dans le cas dont il s'agit, que Théophile d'Alexandrie, par exemple, excommuniant saint Jean Chrysostome, sur lequel il n'avait aucune juridiction, sa sentence ne pouvait pas mettre ce dernier hors de la communion de l'Église. Il n'y eut donc pas schisme, il n'y eut pas rupture de l'unité au milieu de tous ces débats orageux, tant que les évêques particuliers s'y trouvèrent seuls mêlés.

Hâtons-nous de dire que le pape Innocent Ier intervint dans la querelle avec une autorité qui n'appartient qu'au chef de l'épiscopat et au pasteur des pasteurs. Prenant en main la cause du saint évêque de Constantinople, il retrancha de sa communion l'orgueilleux Théophile et ses partisans. Ceux-ci alors furent vraiment excommuniés et séparés de l'Église ; mais, on doit en convenir, ils l'avaient bien mérité par leur indigne conduite envers saint Chrysostome et par leur refus opiniâtre de rétablir son nom dans les diptyques. Nous ne

[1] Voir, pour plus de détails sur ce point, la livraison de juin, p. 150 et suiv.

pensons pas, du reste, qu'aucun d'eux puisse passer pour saint aux yeux de M. Pusey. On peut croire pourtant que Théophile se reconnut avant de mourir : c'est encore ici une de ces questions obscures que l'histoire n'a pas entièrement résolues.

## IX

Nous arrivons maintenant à un fait qui semble présenter des difficultés plus délicates : le schisme des Acaciens.

Acace, patriarche de Constantinople, avait été frappé d'excommunication par le Pape et par son concile réuni à Rome. Les prétentions insupportables de cet évêque et ses liaisons déclarées avec les hérétiques ne justifiaient que trop la rigueur de cette sentence. Il ne fit, du reste, aucune démarche pour rentrer dans la communion du Saint-Siége. On ne saurait donc en aucune manière l'excuser, ni lui, ni ceux qui se rendirent formellement complices de sa révolte.

Mais il n'en est plus de même de quelques autres personnages impliqués malgré eux dans ce schisme, tels, par exemple, que les deux patriarches Euphémius et Macédonius, qui succédèrent à Acace sur le siége de Constantinople [1]. Ceux-ci, bien loin de partager les tendances de leur prédécesseur, firent tous leurs efforts pour renouer les liens de la communion avec Rome. Le seul empêchement était le nom d'Acace, que le Pape voulait faire rayer des sacrés diptyques. Or Euphémius et, après lui, Macédonius, prêts à faire satisfaction sur tous les autres points, hésitaient sur celui-ci. Non certes que leur orthodoxie fût chancelante, car tous les deux moururent glorieusement en exil pour la foi, mais ils étaient arrêtés par d'autres considérations qui leur paraissaient décisives. Effacer le nom d'Acace eût été, croyaient-ils, ajouter une nouvelle cause d'agitation à celles qui troublaient déjà les Églises orientales. Le peuple, accoutumé à entendre prononcer le nom de ce patriarche durant les saints mystères,

[1] Son successeur immédiat, Flavita, ne gouverna que quatre mois ; c'est une figure équivoque.

aurait sans doute éclaté en murmures et provoqué des scandales, si l'on s'était avisé de rien changer à l'usage reçu. Cette crainte n'était point chimérique. Lorsqu'il fut question, peu de temps après, de faire disparaître des diptyques les noms de quelques autres évêques qui avaient communiqué avec Acace, il y eut de grands troubles en Asie et dans les autres provinces. Saint Épiphane écrivait à ce sujet au pape Hormisdas : « Il semble difficile et impossible, dans ces Églises, de passer sous silence les noms de certains évêques ; l'obstination des peuples y est si grande, qu'on s'exposerait à tous les périls plutôt que de consentir à une pareille mesure. » Le même fait est attesté par d'autres témoignages [1].

Euphémius et Macédonius étaient donc placés dans une terrible alternative. D'un côté, la voix impérative du chef de l'Église ordonnait le rétablissement de la communion et eux-mêmes le voulaient avec toute la sincérité de leurs désirs. D'un autre côté, la condition imposée semblait pratiquement impossible; car la population de Constantinople en masse allait se révolter; l'empereur Anastase tout dévoué à la mémoire d'Acace n'aurait pas manqué de fomenter le scandale, et par suite la foi courait les plus grands périls. Que faire donc? Euphémius et Macédonius se persuadèrent que le commandement de Rome n'obligeait pas à exposer les âmes à de si redoutables dangers et que mieux valait attendre des circonstances plus favorables où la radiation du nom d'Acace pourrait se faire sans obstacle.

Cet heureux moment vint en effet quelques années plus tard. On sait que la réconciliation solennelle s'accomplit sous le pontificat d'Hormisdas et le gouvernement de l'empereur Justin. Jean, patriarche de Constantinople, avait fait sa soumission sans réserve au Pape en lui adressant ces paroles mémorables : « Suivant en toutes choses la Chaire apostolique, nous proclamons tout ce qui a été proclamé par elle, et nous espérons que vous nous recevrez à la communion de ce Siége, dans lequel est l'intégrité de la foi chrétienne et la parfaite so-

[1] Voir dans Ballerini la discussion approfondie de toute cette affaire (*loc. cit.*). Nous ne pouvons ici qu'indiquer les choses les plus essentielles.

lidité; nous promettons *de ne pas réciter aux sacrés mystères les noms de ceux qui sont séparés de la communion de l'Église catholique*, c'est-à-dire qui ne s'accordent pas en toutes choses avec le Siége apostolique[1]. »

Ainsi en définitive la condition que Rome avait imposée finit par être acceptée, parce qu'au fond elle était juste.

Il ne faut pourtant pas se hâter de condamner Euphémius et Macédonius, ni les taxer du crime de prévarication, parce qu'ils n'avaient pas cru pouvoir se soumettre à cette exigence. Les circonstances étaient alors très-différentes, et les circonstances, personne ne l'ignore, sont un élément essentiel pour résoudre un cas de conscience comme celui qui se posait devant eux.

Assurément l'unité de communion est nécessaire d'après l'enseignement catholique ; c'est une loi divine ; mais il en est de cette loi comme de toutes les autres lois *positives :* elle cesse d'obliger quand l'exécution en est physiquement ou moralement impossible. Si donc quelqu'un se trouve hors de la communion de l'Église sans qu'il y ait de sa faute et qu'il s'efforce autant qu'il est en lui d'y rentrer, l'Église ne le tiendra point pour un rebelle ou un schismatique et elle ne l'exclura pas du salut éternel.

D'après ce principe qui est incontestable malgré les abus qu'on peut en faire dans la pratique[2], il est permis d'excuser Euphémius, Macédonius et les évêques du même temps qui se voyaient placés dans une situation analogue. Plusieurs d'entre eux montrèrent peut-être un peu de faiblesse ; mais d'autres aussi semblent ne mériter aucun reproche de ce genre. L'Église en a même reconnu quelques-uns comme saints, tels que Macédonius de Constantinople, Élie de Jérusalem, Flavien d'Antioche, etc. — Notons cependant que le culte rendu à ces saints personnages ne prouve pas d'une manière rigoureuse que

[1] *Libell. fidei* Joannis C. P. (Labbe, *Concil.*, t. V).

[2] C'est ici, en d'autres termes, la question de la *thèse* et de *l'hypothèse*, question dont les applications sont infinies. Impossible de faire un pas dans l'histoire ecclésiastique ou dans la théologie morale, sans rencontrer cette question se dressant sous une multitude d'aspects différents.

l'Église les ait déclarés entièrement exempts de blâme pour le fait du nom d'Acace maintenu par eux dans les diptyques. Elle a pu ne tenir compte que de leurs dernières années passées dans l'exil pour la cause de la foi et du concile de Chalcédoine, considérant cet exil comme une réparation suffisante de leur peu de courage sur le point en question. N'oublions pas d'ailleurs que ce point leur était devenu d'une exécution matériellement impossible du moment qu'ils furent éloignés de leurs siéges. En tout cas personne ne saurait les assimiler à des schismatiques ; ils étaient catholiques de cœur, ils adhéraient virtuellement à la communion du Pape, lors même que des obstacles extérieurs les séparaient de la communion actuelle[1].

## X

Il est temps de conclure.

L'unité de communion, ai-je dit, est nécessaire, et cette unité existe et ne peut exister que par le Pape. Successeur de saint Pierre, héritier de ses prérogatives souveraines, le Pape représente directement Jésus-Christ, il est son lieutenant, son vice-roi, son vicaire, selon toute l'extension de ces termes. Ce qu'est Jésus-Christ à l'âme de l'Église, à l'Église invisible, le Pape l'est à l'Église visible, au corps de l'Église. Pierre vivante qui soutient l'édifice de cette divine société, il faut que toutes les autres pierres dont elle est formée soient bâties et fondées sur lui. Dépositaire du pouvoir universel des clefs, il faut que toutes les autres magistratures spirituelles soient subordonnées à la sienne. Pasteur suprême de toutes les âmes, il faut que les agneaux et les brebis du divin bercail soient régies par sa houlette et conduites par lui dans les pâturages de vie. Le Pape est l'autorité dans sa plénitude,

[1] Il est clair que les mêmes principes de solution s'appliquent à une foule d'autres cas semblables, notamment à la fameuse affaire des Trois-Chapitres. De la part d'un grand nombre d'évêques impliqués dans ce schisme, il n'y avait guère autre chose que de simples malentendus. A plus forte raison doit-on en dire autant de ce qu'on appelle si inexactement le grand schisme d'Occident. Voir là-dessus Bellarmin et Grégoire XVI (*Triomphe du Saint-Siége*).

l'autorité même de Jésus-Christ, concentrée en un seul et se communiquant, sans se diviser, à tout l'épiscopat, à tous les degrés du sacerdoce. C'est cette autorité qui rattache tous les fidèles, comme un immense faisceau, au centre de l'unité invisible. En elle et par elle toutes les intelligences se rencontrent et s'harmonisent dans l'affirmation d'une même foi, toutes les volontés dans l'exécution d'une même loi, tous les cœurs dans la participation aux mêmes trésors de vie et de sanctification. Et ainsi tout est consommé dans l'unité. L'enseignement est un, car la chaire de Pierre enseigne toutes les autres chaires, et, par celles-ci, tous les fidèles, ou, pour mieux dire, tous les pasteurs « n'ont ensemble qu'une même chaire, par le rapport essentiel qu'ils ont tous avec la chaire unique où saint Pierre et ses successeurs sont assis [1]. » Le gouvernement est un ; car « la correspondance est telle, dans tout le corps de l'Église, que ce que fait chaque évêque, selon la règle et l'esprit de l'unité catholique, toute l'Église, tout l'épiscopat et le chef de l'épiscopat le fait avec lui [2]. » Enfin, le ministère des sacrements est un, car c'est toujours la même puissance, émanée de Jésus-Christ et personnifiée dans son vicaire, qui va, par une merveilleuse ubiquité, investir tous les ministres légitimes de la hiérarchie et distribue à chacun les pouvoirs de la juridiction.

Voilà l'ordre établi de Dieu ; voilà la théorie, la seule théorie de l'Église et de l'inviolable mystère de son unité ; voilà l'abrégé, la substance, la moelle de l'Évangile, des écrits apostoliques et de la tradition tout entière.

« C'est, » dit saint Irénée, « avec cette Église (l'Église romaine), à cause de sa principauté prépondérante, qu'il est nécessaire que toute l'Église s'accorde, c'est-à-dire les fidèles répandus en tous lieux [3]. » — « C'est elle, » dit saint Cyprien, « qui est la racine et la mère de l'Église catholique, et c'est d'elle qu'est sortie l'unité sacerdotale [4]. » Saint Optat montrait qu'il était dans la vraie Église, « parce qu'il était en com-

[1] Bossuet, Sermon sur l'*Unité de l'Église*. — [2] *Ibid.*
[3] S. Iren., *Contra hæres*, l. III, c. III.
[4] S. Cypr., *De Unit. Eccl.*; *Epist.* IV, ad Cornel.

munion avec le pape Sirice, avec lequel, ajoute-t-il, tout l'univers communique par le moyen des lettres formées. La première marque de l'Église catholique, dit encore le même saint, est de communiquer avec la chaire de saint Pierre.... et parce que nous avons cette marque, nous montrons que nous avons toutes les autres [1]. » — « C'est par l'Église de Rome, capitale de l'Empire romain, dit saint Ambroise, que nous recevons le droit d'être dans la communion ecclésiastique [2]. »

Voilà, je le répète, la tradition certaine, constante, immuable.

En vain nos frères séparés voudraient-ils échapper aux terribles conséquences de cette doctrine. L'idée qu'ils se font d'un prétendu système confédératif des Églises est repoussée, condamnée par tous les témoins de la divine révélation. Les exemples dont ils se prévalent se tournent contre eux ; ces saints, qu'ils prennent pour des précurseurs ou des complices anticipés, sont les premiers à proclamer l'unité inviolable de l'Église et l'indéclinable nécessité de la communion avec le Pape. Quand bien même ils auraient à nous alléguer quelques faits douteux et obscurs, cela ne leur servirait de rien, car l'Église anglicane est évidemment et manifestement schismatique, autant et plus que ne le furent jamais les Novatiens, les Donatistes et tous ces révoltés que les saints Pères ont si unanimement réfutés, condamnés et maudits. Il faut nier la lumière du soleil, s'il n'est pas certain que la reine Elisabeth, pour ne parler que d'elle, a brisé, par tous les moyens les plus coupables, les nœuds les plus essentiels de l'unité, déchiré l'antique discipline, souillé, profané et perverti la religion et le culte. Et, par conséquent, sur l'Église angli-

[1] Lib., II, n. 3 et 8.

[2] *Inde venerandæ communionis jura dimanant* (Epist. II ad Gratian). — On sait que le premier concile de Nicée ordonna que les *Lettres formées* qui étaient comme le sceau authentique de la communion catholique fussent marquées d'abord par la première lettre du nom des trois Personnes divines et puis par la première lettre du nom de saint Pierre, pour attester qu'on était dans la communion du Saint-Siége, centre de l'unité. (V. F. B. Ferrari, *de Antiquo eccles. epist. genere.*)

cane tout entière tombent et tomberont les effroyables arrêts de l'Église des premiers siècles et de tous les temps contre le schisme et les schismatiques. « Il n'est rien, dit saint Augustin, qu'un chrétien doive tant redouter que d'être séparé du corps de Jésus-Christ[1]. » — « Dieu, s'écrie saint Irénée, jugera ceux qui font des schismes. Hommes vains et qui n'ont pas l'amour de Dieu, ils considèrent plutôt leurs vues personnelles et leur propre avantage que l'unité de l'Église; pour des causes légères et des motifs quelconques, ils divisent le grand et glorieux corps du Christ, le déchirent et le tuent autant qu'il est en eux; parlant de paix et faisant la guerre, prenant vraiment le filtre pour y laisser le moucheron et engloutissant le chameau; car leur schisme est un mal beaucoup plus grand que tout le bien qu'ils espèrent de leurs corrections et de leurs projets de réforme[2]. » — « Rien, dit saint Jean Chrysostome, n'irrite tant la colère de Dieu que la division de l'Église; en sorte que, quand nous aurions fait une infinité de bonnes œuvres, si nous divisons l'unité, nous ne méritons pas moins d'être punis que les bourreaux qui ont percé le propre corps de Notre-Seigneur[3]. »

Qu'ils entendent, ceux qui ont des oreilles pour entendre!

Je sais bien que Dieu, dans sa miséricorde infinie, ne refuse pas le salut éternel aux âmes, quelles qu'elles soient et dans quelque erreur ou schisme qu'elles soient plongées, pourvu qu'elles fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour correspondre à la grâce qui ne manque jamais à personne. C'est là le côté mille fois consolant du mystère de la prédestination, mais combien ce mystère n'a-t-il pas aussi d'aspects terribles et pleins d'épouvante! Qui sait quelle est la juste mesure de cette bonne foi qui excuse et qui sauve?... Ce qui est certain, ce qui demeure l'immuable et infaillible vérité, c'est que dans l'ordre régulier de la divine Providence, le salut ne peut s'opérer que dans la véritable Église et dans la communion visible du vicaire de Jésus-Christ. « Quiconque ne mange pas

[1] *Trad.* 27, *in Joann.*
[2] *Contra hæres.*, l. IV, c. XXXII.
[3] In Epist. *ad Ephes.* hom 11.

l'agneau dans cette maison est un profane. Quiconque ne sera pas dans cette arche de Noé, périra dans les eaux du déluge. »

Un devoir impérieux, le plus impérieux de tous les devoirs, s'impose donc à tous les enfants de l'Église anglicane. Dieu veut, Dieu exige qu'ils abandonnent cette marâtre pour revenir à la seule mère des âmes. Aucune considération, aucun lien, aucun engagement, aucune espérance ne doit les arrêter, pas même l'espérance (bien douteuse, hélas !) de provoquer un retour simultané qui serait dirigé par leurs chefs et leurs prélats. Chacun est responsable de son âme, de son âme avant tout. Les Pères de l'Église, quand ils pressaient les schismatiques de rentrer dans l'unité, ne s'adressaient pas plus aux évêques et aux prêtres rebelles qu'à leurs troupeaux égarés; ils s'adressaient à ceux-ci comme à ceux-là et les conjuraient de se convertir *individuellement*, et sans égard pour qui que ce fût [1]. « Il ne s'agit pas, dit saint Augustin à Glorius et aux autres Donatistes, de votre or et de votre argent...... il s'agit d'obtenir la vie éternelle et d'éviter la mort éternelle, et c'est pourquoi nous nous adressons à vos âmes..... Vous savez et vous gémissez ; et Dieu voit que rien ne vous force de rester dans une séparation sacrilége et pestiférée, si vous surmontez l'affection charnelle afin d'acquérir le royaume spirituel, et si, pour échapper aux peines éternelles, vous ne craignez pas de blesser les amitiés humaines qui ne vous serviront de rien au jugement de Dieu. Allez et méditez ces choses..... Personne ne peut effacer du ciel la loi de Dieu, ni effacer de la terre l'Église de Dieu [2]..... »

Ces paroles, nous les adressons aussi aux enfants de l'Église anglicane, et surtout à ces âmes généreuses que l'esprit catholique travaille profondément et qui nous empruntent déjà notre culte, nos cérémonies, l'enveloppe extérieure de notre religion. Mais ce n'est pas assez. Leurs ancêtres se lèvent pour

[1] Cette remarque a été faite par le Dr Newman dans son *Histoire du développement de la doctrine chrétienne*, ch. IV, sect. 2, *in fin*.

[2] August., *Epist.* 43. — Que nos frères séparés lisent les autres lettres de saint Augustin aux Donatistes : rien n'est plus capable de les éclairer.

leur dire avec saint Thomas de Cantorbéry : « Il n'y a qu'un infidèle, ou ce qui est un plus grand égarement, qu'un hérétique ou un schismatique qui refuse d'obéir aux décrets du Pape[1] ; » ou bien avec le Vénérable Bède : « Le bienheureux Pierre a reçu spécialement les clefs du royaume des cieux et la souveraineté de la puissance judiciaire, afin que tous les croyants du monde comprennent que tous ceux qui se séparent en quelque manière de l'unité de sa communion, ne peuvent être absous des chaînes de leurs péchés ni entrer par la porte du royaume céleste[2]. »

On nous parle de paix, de réconciliation et d'union de prières..... Nous applaudissons à ces généreux sentiments ; mais notre réponse ne peut être que celle de saint Cyprien aux confesseurs de Rome séduits un moment par les Novatiens : « Nous ne pouvons pas, disait-il, déserter l'Église pour aller à vous ; c'est à vous de revenir à l'Église votre mère et à nous vos frères ; voilà ce que nous vous demandons de toute la force de nos prières[3]. »

Nos prières ! Certes, nous les versons en abondance devant le Seigneur pour qu'il daigne hâter le jour de la réconciliation ! S'il ne nous est point permis d'accepter les termes de l'association de prières qu'on nous propose, nos supplications n'en sont ni moins ferventes, ni moins unanimes auprès du Dieu de paix et de charité. Combien d'âmes catholiques, à l'exemple du Bienheureux Paul-de-la-Croix, se sont vouées au Ciel pour le retour de l'Angleterre à l'unité et au salut !.... Et nous-mêmes qui traçons ces lignes, n'avons-nous pas dans les obligations de notre vie religieuse le devoir fréquemment rappelé de prier pour ce grand pays qu'Edmond Campian et tant de nos martyrs ont arrosé de leur sang ?....

Puissent ces voix suppliantes faire descendre un rayon de lumière et de force sur nos frères d'Angleterre ! Quand leurs cœurs seront pénétrés par la grâce, les écailles leur tomberont des yeux et ils comprendront que cette Église de Rome

[1] Epist. 122, *ad Gilbert. Lond.*
[2] Homil. de B. Petro.
[3] Epist. IV, *ad Corn.*

n'est pas telle que la prévention la leur représente. Comme eux et plus qu'eux, l'Église de Rome déplore et condamne les superstitions, les exagérations et tous les abus quels qu'ils soient; mais ce qu'ils prennent pour abus, exagérations, superstitions, vu de près et non plus à travers le prisme menteur d'un préjugé séculaire, leur paraîtra tout simplement comme la part inévitable de l'infirmité humaine, part qui, après tout, fut à peu près la même dans tous les siècles et qui n'a jamais empêché l'institution catholique de rester sans reproche et sans tache dans les manifestations authentiques de son dogme, de sa morale, de sa discipline et de son culte.

Plusieurs des enfants de l'Église anglicane aiment à se donner le nom le d'*Anglo-catholiques;* c'est que, en effet, à leur insu, leur conscience chrétienne s'agite pour protester contre un schisme lamentable. Leurs institutions les meilleures, leurs usages, leurs monuments, leur langue, leur tempérament national, leur caractère et leur sang, pour ainsi dire : tout cela porte l'empreinte ineffaçable et le sceau vivant de cette vieille Église qui a façonné leurs ancêtres par ses moines, par ses évêques, par ses papes. Et voilà pourquoi une force secrète les sollicite à cette heure, comme si la grande voix catholique retentissant au fond de leurs cœurs y réveillait des échos momentanément endormis.

Un jour, dit une légende armoricaine, un combat se livrait sur les côtes de notre Bretagne; les montagnards gallois de l'armée anglaise en venaient aux mains avec les Bretons de l'Armorique, quand tout à coup ceux-ci font entendre un vieux chant patriotique : aux accents de ces voix, les Gallois s'arrêtent stupéfaits; ils ont reconnu leur propre langue; à leur tour ils répètent l'air national; « les armes leur tombent des mains et les descendants des vieux Celtes renouent sur le champ de bataille les liens de fraternité qui unissaient jadis leurs pères[1]. »

[1] M. de la Villemarqué, *Barzaz Breiz*; *le Combat de Saint-Cast.*

Eh bien ! un jour aussi, ô frères séparés, ces mêmes liens de la fraternité d'autrefois, ils seront à jamais renoués entre nous ! En ce moment vos mains nous présentent les armes de la discussion contentieuse; mais ces armes tomberont. Fils de Lucius et d'Eleuthère, fils du moine Augustin et de Grégoire le Grand, enfants de l'*Ile des Saints*, vous entendrez la voix de vos pères et notre voix à nous qui sommes vos frères, et dans les tressaillements de cette fraternité reconnue, vous reviendrez pour toujours à cette Eglise Romaine qui est notre commune mère !

Hâte-toi donc et lève-toi, noble race anglo-saxonne ! La Providence te réserve une mission incomparablement glorieuse : la mission de réparer l'affreuse blessure portée à la religion chrétienne par un schisme de trois siècles. Regarde par delà les frontières de l'Europe cette immense zône de ténèbres qui enveloppe tant de races perdues dans l'idolâtrie et dans l'ignorance du vrai Dieu... Ah ! tous les cœurs chrétiens à cette vue, s'affaissent sous le poids d'une inconsolable douleur ! Si tu étais restée fidèle à l'Église de Jésus-Christ, depuis longtemps la lumière de l'Évangile aurait pénétré à torrents dans les flancs de cette nuit de malédiction !... Et maintenant quand nos généreux missionnaires s'efforcent d'y porter les étincelles de la vérité, sais-tu bien quelle est la plus amère de leurs croix, croix mille fois plus amère que la pauvreté, l'isolement et la persécution sanglante....? Ah ! c'est qu'ils trouvent là tes prédicants, hommes parfois honorables au regard de la philanthropie et de la sagesse humaine, mais souvent bassement jaloux, et toujours pierres de scandale pour ces âmes égarées à qui le spectacle de la division fait mépriser et maudire le Christianisme ! Et pourtant avec leur or, avec tout le prestige de ton nom, tes ministres n'ont pas encore fondé une seule chrétienté qui compte; et nos missionnaires à nous ont créé des Églises non moins riches de vertus, de force et de martyrs que l'Église même des Apôtres [1] ! Que sera-ce

[1] Voir le parallèle des missions catholiques et des missions protestantes si admirablement tracé dans le beau livre de M. Marshall. Ce parallèle seul devrait ouvrir les yeux aux esprits les plus obstinément prévenus.

donc quand tes efforts cesseront de les combattre pour leur venir en aide, quand tu déploieras ton incalculable puissance de propagande au profit de la seule vérité catholique? Ce jour-là, l'Évangile verra s'accomplir ses plus beaux triomphes, et avant la moitié d'un siècle la face de la terre entière aura été renouvelée !

Voilà, ô noble race anglo-saxonne, la vocation magnifique que le Seigneur t'a réservée à l'heure solennelle de sa grande miséricorde ! Et cette heure, elle approche ! Tous les fermes esprits entrevoient déjà les horizons qui se colorent de feux précurseurs. Les grandes menaces elles-mêmes qui semblent se dresser de toutes parts annoncent que la main de Dieu se prépare. *Levate capita vestra : ecce appropinquat redemptio vestra !*

Au milieu des plus sombres amoncellements de nuages, ne vois-tu pas un auguste vieillard apparaître au monde comme une vision surnaturelle? Les vaisseaux des nations accourent pour le contempler ; tes hommes d'État, les dissidents mêmes de la lointaine Amérique, toutes les âmes qui sont capables d'admirer encore les grandes choses, s'arrêtent muets de surprise devant cette majesté presque surhumaine...... Et les cris de colère et de rage qui se mêlent à l'universel concert de l'admiration et de l'amour, les efforts acharnés de l'esprit du mal, ne te disent-ils pas que le Christ fils du Dieu vivant est là dans la personne de son vicaire ; le Christ, *signe de contradiction*, *signum cui contradicetur ;* le Christ éternellement aimé par les enfants de Dieu, éternellement haï par les enfants des ténèbres ? Vive Dieu ! ô noble Angleterre ! Ne crois plus à ceux qui affirment que le Christ et l'Église sont ici ou là ; le Christ et l'Église ne sont que là où est Pierre, Pierre toujours vivant, toujours souffrant et toujours triomphant dans le Pape !

P. Toulemont.

---

# POËTES DE DÉCADENCE

« Voulez-vous connaître la morale, la politique, lisez les poëtes. » (Joubert, *Pensées*.)

Sans remonter jusqu'à ce grand siècle si fécond en hommes de génie et en chefs-d'œuvre, où Corneille et Racine, Molière et La Fontaine formaient un incomparable concert, rappelons-nous ce temps de réveil intellectuel, d'enthousiasme littéraire, où, du milieu des ruines entassées par la barbarie révolutionnaire, naissait une poésie nouvelle qui ne fut pas sans gloire ; ce temps où Châteaubriand évoquait, au sein d'une société étonnée d'être redevenue païenne, ce Génie du christianisme seul capable de la régénérer ; où V. Hugo chantait ses Odes, Lamartine ses Méditations, C. Delavigne ses Messéniennes ; où se groupait enfin autour de ces modernes Orphées une génération pleine de vie et d'espoir, qui, dérobant une heure aux bruits de la politique et des affaires, s'arrêtait volontiers à écouter ces voix du ciel.

Ce temps-là n'est plus.

A l'heure qu'il est, on ne chante pas, on calcule ; et si, par un hasard inouï, quelque nouveau chef-d'œuvre apparaissait tout à coup, plusieurs diraient : Qu'est-ce que cela prouve ? — ou mieux encore : Qu'est-ce que cela rapporte ?

La poésie est-elle donc morte ? Non, nous espérons même qu'elle ne doit pas mourir ; mais, il faut l'avouer, elle est bien malade ! Sans doute il est encore des poëtes ; toutefois les beaux génies d'il y a trente ans consentiraient-ils à voir en eux tous des successeurs ? Ces nouveaux venus, pour la plupart, ne sont-ils point ce que trop souvent deviennent les fils et les héritiers des grands hommes : des gens médiocres ? Il est vrai, M. de Lamartine est toujours là ; mais il survit à ses contemporains et à lui-même, et déjà son nom appartient au passé. M. V. Hugo, hélas ! continue d'écrire ; mais c'est pour attester de plus en plus sa décadence. Descendant des *Feuilles d'automne* aux *Chansons des rues et des bois*, du roman des *Misérables* aux *Travailleurs de la mer*, il se bouche les oreilles, de peur d'entendre un nouveau Boileau lui crier, à lui, nouveau Corneille tombé en enfance : Après Attila, holà ! A. de Musset, A. de Vigny, Béran-

ger, Reboul, Brizeux..... autant de lyres muettes, de gloires plus ou moins pures à jamais disparues!

Je n'oublie pas le nouveau Juvénal persiflant *les Muses d'Etat* et flétrissant les guerres coupables; ni le vaillant journaliste catholique qui, trop tôt mis à la retraite et s'improvisant poëte, a fait passer dans ses *Satires* toute la verve de sa prose inimitable. Je sais aussi qu'il serait injuste de taire les noms de MM. Legouvé, Ponsard, J. Autran, etc.; mais ce sont déjà des vaincus battant en retraite, que les quelques poëtes chez qui se trouve au moins du bon sens, à défaut de génie : tandis qu'ils se maintiennent à grand'peine sur le Parnasse contemporain, n'en voyez-vous pas tous les sommets pris d'assaut et tyranniquement occupés par une troupe d'étranges ravageurs qui s'appelle *la nouvelle école*, et qu'il faut nommer l'école de la décadence?

Elle date de 1852. « Triste école, plus soucieuse de la forme que du fond, de la sonorité des rimes que de l'élévation des idées; école sensuelle et sceptique qui ramène l'art au paganisme et substitue l'idolâtrie de la licence au culte de la liberté [1]. »

Ce jugement est-il trop sévère? — Il est simplement juste, et même l'expression m'en paraît adoucie. D'abord, cette tourbe de poëtes poussant l'audace jusqu'à la folie et la licence jusqu'au délire, est-ce donc une école? N'est-ce pas plutôt une anarchie, une société dissoute, une armée à la débandade? Pour de telles gens, le fond n'est rien, c'est vrai; mais souvent la forme n'est pas davantage, et j'estime que ce n'est pas à eux qu'on fait injure, quand on les compare aux poëtes de l'antiquité païenne.

Non, cette poésie de décadence, ce n'est plus la muse austère et gracieuse chantant les héros et les dieux, une lyre d'or à la main, aimée d'Homère et de Sophocle, d'Horace et de Virgile, et n'avouant pour ses disciples que les grandes âmes aux aspirations divines, aux accents surhumains :

> Ingenium cui sit, cui mens divinior, atque os
> Magna sonaturum, des nominis hujus honorem.

C'est moins encore l'ange inspirateur des âges de foi, mettant sur les lèvres de Dante des paroles que la terre n'avait pas encore entendues, et qui naguère semblait revenu vers nous, pour ouvrir un nouvel horizon à nos poëtes, à « cet enfant de génie » surtout, dont l'âge mûr a si cruellement démenti la jeunesse! Mais alors on pou-

[1] M. A. Nettement. *Poëtes et artistes contemporains.* Préface, XI.

vait lui dire ce que lui-même disait à son rival de gloire, à son compagnon de combats :

Telle est la majesté de tes concerts suprêmes,
Que tu sembles savoir comment les Anges mêmes
Sur les harpes du ciel laissent errer leur doigts !
On dirait que Dieu même, inspirant ton audace,
Parfois dans le désert t'apparaît face à face
Et qu'il te parle avec la voix [1] !

Cette poésie nouvelle n'a rien de céleste, rien de divin ; elle apparaît aux regards du bon sens comme je ne sais quel être dégradé, difforme, ridiculement immoral, « spectre myope et sourd » (dirait le Victor Hugo d'aujourd'hui), dont le fantastique Caliban de Shakspeare, homme et bête à la fois, présente incomplétement l'affreux portrait.

Essayer la réhabilitation de l'ignoble, l'apologie du laid, l'apothéose du ridicule ; inventer une littérature *positive*, comme il y a une philosophie positive, et dans le même chaos indéfini où se meut la libre pensée, lancer à toute bride la poésie *libre*, mais si libre que rien ne l'arrête, ni la borne brisée du sens commun, ni le lien rompu du sens moral ; faire, de gaîté de cœur, des vers détestables, entasser dans un poëme tant de choses nauséabondes, que le cœur se soulève, rien que de les entrevoir : tel est le but franchement avoué et victorieusement atteint par les superbes héritiers de Corneille et de Racine.

A peine ose-t-on citer la profession de foi de ce nouveau Parnasse qui se nomme Bohême. Souhaitez-vous savoir du moins comment on y définit la poésie ?

C'est le babil de toutes choses,
De l'éteignoir et du flambeau ;
C'est le laid qui devient le beau,
C'est le fumier frère des roses [2].

Quant au drame, je ne comprends pas très-bien ce qu'on en fait, lorsqu'on dit :

Or notre comédie au voile aérien
Est un songe entrevu dans le bois de délices
Où le lis éploré regarde les calices
Des étoiles, avant cette heure où l'aube naît
Dans la brume d'opale !!! [3]

[1] Victor Hugo, *Ode à M. A. de Lamartine*.
[2] M. Vacquerie à M. de Banville.
[3] M. de Banville, *Diane au bois*, 1863.

Consolons-nous de cette obscurité, en pensant qu'après tout cette poésie n'a pas l'air de s'adresser aux honnêtes gens :

...Nous travaillons, nous, pour un public folâtre
En haillons! en plein vent! Nous sommes le théâtre
A quatre sous, un bouge...
Entrez, Messieurs, entrez! suivez le monde[1]...

Mille fois merci, prestigieux funambule : il est un certain monde que l'on ne suit pas.

Peu lui importe, au poëte burlesque ; il sait combien est grand le nombre des sots admirateurs, et quant aux censeurs, il s'en moque :

Et pour me réjouir, ce que j'aime encor, c'est
Ce critique fourbu, meurtri par le corset
De sa phrase, qui prend pour règle
De bondir sur la corde où triompha Saqui,
Et qui folâtre, fait taille de guêpe, et qui
N'a rien de l'aigle, qu'un nez d'aigle.

Il y a de l'injustice, direz-vous, à prendre des exemples si bas et à juger, sur les plus vils échantillons, cette denrée, si précieuse toujours et maintenant si rare, qu'on appelle la poésie. Voyons, n'avons-nous pas H. Murger? — D'abord, vous ne l'avez plus, ce pauvre H. Murger, mort à l'hôpital, âgé de trente-huit ans ; puis bien mince est le volume de ses œuvres ; et enfin, n'en déplaise aux admirateurs de ce larmoyant Bohême, si l'on trouve parfois chez lui quelque sentiment de l'art, on se lasse vite de ces sombres ballades, qui semblent faites vraiment pour inspirer au genre humain cette résolution sottement héroïque : désolons-nous bien et pleurons sans savoir pourquoi[2].

— A la bonne heure ; mais du moins, il nous reste M. P. Dupont, le chansonnier populaire. — On dit en effet que ce poëte aspire à la succession de Béranger, et cette ambition déjà prouve la décadence. Les chansons de M. P. Dupont ressemblent à celles de son

[1] *Odes funambulesques*. M. de Banville a été décoré du ruban de la Légion d'honneur, en 1858.

[2] « Murger, quand il est mort, corrigeait les épreuves d'un recueil de poésies. L'éditeur, happant la circonstance, a tout de suite donné la volée aux meilleures pièces : *Les nuits d'Hiver !* Je me suis laissé prendre, et quand ces *nuits d'Hiver* ont paru, j'ai acheté le volume. Il n'est pas question de nuit, ni d'hiver, et encore moins de poésie. C'est un bric-à-brac de rimailles d'une indigence absolue, d'un ennui rare. » (M. Louis Veuillot, *les Odeurs de Paris*, p. 91.)

devancier, à peu près comme un mirliton ressemble à une flûte[1].

Mais j'y consens, laissons de côté ce qui rendrait la thèse trop facile; ne parlons ni de M. Leconte-Delisle, ni de M. Louis Bouilhet, poëte qui, dans une œuvre récente, *la Conjuration d'Amboise*, s'est permis, non-seulement de faire un mauvais drame, mais de défigurer horriblement les faits. Après tout, quand nos historiens sont, pour la plupart, des poëtes et des romanciers, pourquoi s'étonner que nos romanciers et nos poëtes ne soient pas des historiens? — A plus forte raison, ne disons mot de la foule des poétereaux absolument vulgaires, et discutons uniquement la valeur réelle de certains heureux à qui l'on décerne en haut lieu un brevet de talent. Et parce que la *Revue des Deux Mondes* a trop de goût pour choisir ce qu'il y a de pire et trop d'argent pour ne pouvoir acheter ce qu'il y a de meilleur, arrêtons-nous aux poésies qu'elle a données au public, ces derniers mois; nous sommes à peu près sûrs d'y rencontrer des vers comme il y en a peu.

C'est un honneur fort prisé de signer dans la Revue de M. Buloz, ne fût-ce que quelques lignes de prose; mais le poëte à qui cette faveur est faite, peut se vanter d'être un privilégié, un élu choisi entre mille. Que craindrait-il? Il ne se confie pas à des feuilles légères que le vent emporte et fait tourbillonner sur les quais; mais il s'abrite sûrement derrière un volumineux et imposant recueil :

foliis ne carmina manda,
Ne turbata volent rapidis ludibria ventis.

Ce secours était moins indispensable, au temps où ceux qui faisaient hommage de leurs vers à M. Buloz se nommaient A. Barbier, Béranger, Brizeux, Ch. Nodier, A. de Vigny, A. de Musset, V. de Laprade; ce n'était pas alors la Revue qui faisait la gloire des poëtes, mais les poëtes qui faisaient la gloire de la Revue. Dans la morte saison où nous sommes, il n'en n'est plus ainsi et l'on peut, sans exagérer, dire que M. Edouard Pailleron, par exemple, serait moins connu, s'il écrivait ailleurs. Ce poëte a fait un vers assez joli :

O Poésie ailée et qui nous vient du ciel!

Heureux en effet qui va chercher son idéal bien haut, et qui,

[1] ... Montebello, cimetière historique,
Donne à Forey, *grande*, l'occasion
De se montrer dans *ce brasier stoïque*
*Et d'y tremper sa réputation.* etc.

*Chant sur la rentrée des troupes*, 15 août 1859. — Béranger a fait de mauvais vers, mais il ne parla jamais un patois pareil.

l'âme pleine de pensées sublimes, ne se traîne jamais terre à terre et parle un langage presque divin! Encore est-il, comme le remarque Saint-Evremont, que si « la poésie doit parler le langage des dieux, c'est sans s'égarer et sans dire d'extravagances. » Dès lors, pourquoi vouloir en faire un idiome incompréhensible et confus,

Langage de l'azur, du vent et de l'espace,...
Langue de l'impalpable et de l'inassouvi [1]?...

Comprenne qui pourra, admire qui voudra! Du reste n'essayez pas de démontrer à l'auteur la nécessité de faire des vers intelligibles; au lieu de vous écouter, il redirait le discours qu'il adresse *à un poëte*, à lui-même sans doute:

Laisse-leur dire qu'il est vain,
Qu'il est sans flamme,
Le baiser du couple divin,
La muse et l'âme;

Laisse-leur railler tour à tour
L'œuvre insensée
Du rhythme qui s'unit d'amour
A la pensée,

Et ces vers, enfants de la nuit,
Aux douces fièvres,
Et ces rimes qui font le bruit
Que font deux lèvres.

Jourdain se demande à quoi bon,
Ayant la prose!
L'âne aussi demande au chardon
Pourquoi la rose [2]?

M. Jourdain a tort de n'estimer que la prose; mais ne serait-il pas excusable, si, en fait de poésie, il n'eût connu que ces vers? Et si ce bouquet de mots baroques est ce que vous appelez des roses, ô poëte! n'est pas âne qui les néglige! car, croyez-le, tout homme d'un peu de sens éprouvera plus que de *douces fièvres* à écouter ce que content *ces enfants de la nuit* dans leur galimatias érotique.

Mais il est écrit que ces étonnants esprits ne seront pas compris du vulgaire, qu'ils laisseront flotter leur pensée indécise parmi les chimères et les nuages, que tout dans leurs vers sera fantaisie, fan-

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er oct. 1866.
[2] *Petits poëmes*, 15 nov. 1866.

tasmagorie, rêverie! Rêvez tant qu'il vous plaira; mais soyez sûrs que vos rêves donnent envie de bâiller.

Citerai-je encore une gentillesse de ce favori de la *Revue des Deux Mondes?*

Chantons la terre! Assez gémi!
L'astre chlorotique et blêmi,
La lune est morte, sa jumelle;
La terre est belle, il faut l'aimer;
Eh! qui donc nous doit plus charmer
Que Terra, la ronde mamelle?

N'est-ce pas un modèle achevé d'extravagance? une dépense très-inutile de rimes riches sans aucun sens? Mais à quoi bon mettre l'absurde en vers et la platitude en strophe? Ne voyez-vous pas qu'en voulant être neuf, vous devenez ridicule, et qu'en visant à l'original, vous tombez dans le prétentieux? *Chantons la terre...* eh! je le veux bien; mais en bon français, je vous prie. *Assez gémi!* ne craignez pas, nous ne voulons point pleurer, nous avons même envie de rire, en contemplant l'horrible face de *l'astre chlorotique*, en apprenant surtout cette fatale nouvelle: *La lune est morte!* Quoi! est-il vrai? Consolons-nous, il nous reste *sa jumelle* (la terre jumelle de la lune, la belle découverte astronomique!), classiquement baptisée d'un nom latin et décorée d'une épithète admirablement choisie pour terminer agréablement la strophe!

O Poésie ailée et qui nous vient du ciel!

Je fais grâce au lecteur des minutieux détails de la toilette de Terra; rien n'y manque: ni « les perles, les rubis, » ni « les plis houleux et lourds de sa verdure de velours, » ni « la blanche hermine des pôles. » Cette poésie n'est pourtant pas contemporaine des vers fameux où Chassignet, il y a trois cents ans, chantait

... Le mol zéphyr aux ailes diaprées
Refrisant d'un air doux la perruque des prées.

Passons sous silence « La complainte véritable du vin, dédiée à G. Sand; » ce n'est pas qu'on n'y découvre encore la touche de M. Pailleron; jugez plutôt:

Comme il jaillit le vin nouveau!
*On dirait que l'on saigne un veau;*
*Le pressoir geint comme une veuve...*

Cela n'est qu'absurde: mais, quand le soi-disant poëte termine sa

chanson bachique par une « moralité » qui est un blasphème, et mêle, à des grossièretés qui sentent la barrière, des allusions souverainement inconvenantes au plus auguste de nos mystères, alors on jette le livre, et l'on s'irriterait vraiment, si le dégoût n'étouffait la colère.

Les *Odes et Chansons* de M. A. Theuriet (encore un talent ignoré de plusieurs) n'ont pas de peine à valoir mieux que cette poésie déplorable. Parfois même, on tombe sur d'assez jolis petits vers :

Humble la ferme, humbles les hôtes :
  Le vieux grand-père d'abord,
Aux épaules larges et hautes,
  Aux bras solides encor ;
Puis, mariés de l'autre année,
  La fermière et le fermier ;
Puis le roi de la maisonnée,
  L'enfant dans son nid d'osier[1].

Au moins, cela se comprend sans peine et présente un assez gracieux tableau ; mais tout à côté, que de mauvais goût, d'affectation prétentieuse, de patois inintelligible ! Qu'est-ce, par exemple, que cette *albuette*, qui prend « les larmes de la terre à chaque aube du jour, et des hauteurs du ciel, *par un joyeux mystère*, » nous rend « en retour *des perles de gaîté pleuvant dans la lumière???* » Passons vite à un autre poëte de cette école incomparable.

Un roi, c'est de la guerre, un Dieu, c'est de la nuit[2].

Ce vers, détestable pour le fond et la forme, a-t-il inspiré M. Henri Blaze de Bury, quand il a rimé la singulière légende intitulée : *Versailles*[3] ? Je ne sais : mais ce qui est sûr, c'est qu'il est difficile de faire, dans un style plus pitoyable, une plus indigne parodie. Avec toute l'insolence et le mauvais ton de ce misérable qui jadis à Rome était gagé pour huer les triomphateurs, ce poëte qui pourtant n'est plus un tout jeune homme, puisqu'on trouve, dès 1833, de ses productions rimées dans la *Revue des Deux Mondes*, — ce poëte, dis-je, se place derrière le fauteuil de Louis XIV, en face de madame de Maintenon, insultant et le roi et la marquise, sans grand courage, on le comprend, sans grand esprit, on va le voir.

[1] *La Ferme au fond des bois.*
[2] Victor Hugo.
[3] *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1866.

C'est l'hiver; au dehors « grelotte décembre. » Le grand roi, pour distraire ses ennuis, murmure un très-long monologue, *sifflé* par M. H. Blaze de Bury.

« J'ai trop régné! j'ai trop vécu! »
Et, branlant sa tête caduque,
Morne, il pleurait sous sa perruque
Les larmes du lion vaincu.

Repoussez loin de vous, s'il vous plaît, tout souvenir de cette majestueuse figure, où rayonne la grandeur tempérée par la grâce ; en un mot, oubliez le portrait, voici la caricature :

Ce cacochyme à l'œil bridé,
Ce nez corbin qui se déploie
Comme un vieux bec d'oiseau de proie,
Ce front sous sa houppe ridé,

Ce teint jaune comme la cire,
Cette bouche où manquent les dents,
Cette chair molle aux coins pendants :
Est-ce vous? est-ce bien vous, Sire?

Non ce n'est pas *Lui!* Ce n'est pas celui que l'Europe étonnée appelait, par excellence, « le Roi ; » ce n'est pas celui qui, « dans les revers de sa fin, s'écriait que si les ennemis lui voulaient imposer une paix humiliante, il irait à soixante-quatorze ans mourir sur le champ de bataille, plutôt que de laisser abaisser la France. » (M. Saint-Marc Girardin.) Voilà l'homme que, dans vos pasquinades fort peu poétiques, vous osez bien nommer « un spectre parcheminé, un vieillard maussade et jonquille, un Apollon enrubanné... un fantoche, un magot, jouet d'un prêtre et d'une duègne. » Tenez, voilà justement la clef de cette énigme : à cette époque de sa vie, Louis XIV était bon chrétien, fidèle défenseur de la foi; et cela déplaît, et l'on trouve bon de dessiner cette grave et grande figure avec le crayon d'un Callot de bas étage, afin de tourner en dérision deux majestés à la fois, celle d'un roi très-chrétien, et celle de la sainte Eglise ; c'est double profit.

En vain l'auteur nous renvoie « au grand médaillon en relief à perruque *vraie*, conservé dans la chambre à coucher du roi ; » ce n'est pas une excuse à cette ridicule légende qui n'est pas même du Michelet mis en vers : au lieu de tant contempler la face et d'en compter les rides, un vrai poëte va jusqu'à l'âme, pour en exprimer les sentiments. Mais j'oubliais : il est des *réalistes* qui semblent ignorer

tout ce qui n'est pas matériel et sensible et qu'on pourrait, sans leur faire injure, mettre parmi « ces charlatans, ces baladins, ces joueurs de passe-passe qui, d'après le vieil Amyot, ont toujours grandement décrié et vilipendé la poésie. »

Ce ne serait pas respecter le public que d'exposer ici un second *médaillon* dû à l'imagination hardie de M. Blaze et destiné à faire pendant au premier tableau; on y affiche la prétention de représenter, trait pour trait, celle que dans son style de bon ton, l'agréable poëte nomme crûment « la Maintenon, »

Benoîtement emmitouflée
Dans sa causeuse de Beauvais
Jaune, grassote(?), l'œil mauvais, etc...

Mais, d'autre part, il serait mal de ne pas remarquer un trait nouveau : le roi pénitent, pour l'expiation de ses fautes, offre à Dieu

L'édit de Nantes retiré,
Les dragonnades, les Cévennes...

Et dites que M. Blaze de Bury n'a pas l'esprit fécond! Ces importantes découvertes historiques sont couronnées et complétées par un détail de pure invention, je veux dire un grossier blasphème mis complaisamment sur les lèvres du roi moribond qui,

Pâle, terrible, atrabilaire,
Et foudroyant de sa colère
Le ciel où gronde Jéhovah,

S'écria, l'œil cerclé de bistre,
La voix rauque : « C'est inouï!
*Après ce que j'ai fait pour lui!* »
Puis retomba calme et sinistre.

On dit que le convoi funèbre qui conduisait à Saint-Denis les restes mortels de Louis XIV, fut accueilli sur la route par les huées de la populace; les couplets que nous venons de citer n'auraient-ils pas pu, sans discordance aucune, se mêler à ces cris?

Un homme de goût qui écrivait, il y a vingt ans, dans la *Revue des Deux Mondes*, disait un jour : « Je ne rencontre jamais un ami, sans le féliciter d'un mauvais livre qu'il n'a pas fait[1]. » Après avoir lu les œuvres de certains poëtes, on éprouverait également le besoin de courir après tous ceux qu'on aime et de leur dire : Ah! du moins ce n'est pas vous qui avez rimé la *légende de Versailles*, ou l'éloge

[1] G. Planche, *Revue des Deux Mondes*, 1835.

de *Terra*, ou tout autre chef-d'œuvre de cette façon-là! Cette pensée me fait du bien et je vous remercie.

Le spectacle de cette décadence n'est-il que risible? N'est-il pas aussi bien affligeant? S'il est vrai, comme l'assure madame de Staël, que « les poëtes ne font que dégager le sentiment prisonnier au fond de l'âme, » que deviennent donc, à cette heure, certaines âmes d'où se dégagent des sentiments qu'il vaudrait mieux garder prisonniers? Où est l'inspiration élevée, où est l'enthousiasme généreux, qu'a-t-on fait de notre belle langue, de cette langue si forte dans la bouche du vieux Corneille et du V. Hugo d'autrefois, si harmonieuse sur les lèvres de Racine ou de Lamartine? Avec les principes religieux, toutes les nobles choses s'envolent, et la poésie, fille du ciel, disparaît la première. « La poésie, disait Charles Nodier, n'est que dans la foi et le sentiment, dans une croyance soumise et dans une vive émotion du cœur. » Vous avez voulu vous passer de la religion, source et principe de la vie; et vous avez perdu même ce qui en faisait l'embellissement et le charme. Vous avez quitté le sentier du vrai; et vous avez perdu de vue celui du beau. Revenez à Dieu, croyez à l'âme, à ce qui est infini, éternel, et vous retrouverez l'idéal. Alors, dans une société redevenue chrétienne, surgira une génération de poëtes qui sembleront venir du ciel pour nous en raconter les merveilles; alors les rimeurs sceptiques, disant adieu à leur triste métier qu'ils appellent effrontément un sacerdoce, céderont la place à des hommes mieux inspirés, dont l'âme, par la piété et la foi, s'élevant jusqu'à Dieu, ne parlera plus qu'un langage digne de lui:

Afflantem propiore Deo et divina sonantem!

CH. CLAIR.

---

# CORRESPONDANCE

Histoire et description du monument de saint François Xavier à Sancian. — L'île de Sancian (San Choão), appelée par les Chinois Chang-tchuen-chan, est située par le 21° 50′ de latitude Nord, et par le 4° 8′ de longitude Ouest (Méridien de Pékin). Sa plus grande longueur, du Sud-Ouest au Nord-Est, est de 5 milles allemands (38 kilomètres) et sa plus grande largeur de 3 milles (22, 5 kilom.). Elle a environ 13 milles (100 kilom.) de circonférence et n'est éloignée de la côte que de 8 lieues. Elle resta inhabitée jusqu'en 1523. A cette époque, l'accroissement rapide de la population sur le littoral voisin y fit émigrer un certain nombre de familles, et c'est ainsi qu'elle fut peuplée[1]. Ce n'est pas que cette île soit bien fertile, car elle est couverte de collines très-boisées qui laissent peu de place pour la culture du riz, mais qui en revanche lui donnent un aspect fort agréable. Elle possède un hâvre assez bon, défendu contre les ravages des typhons par une petite île située à l'entrée. C'est là que les Portugais qui se rendaient à Macao et à Canton venaient mouiller. Ils avaient élevé pour leur usage quelques pauvres cabanes couvertes en chaume.

Chacun sait comment saint François Xavier, entravé dans son projet de se rendre en Chine, partit néanmoins sur un navire de son ami Jacques Péréira, et parvint non sans peine jusqu'à Sancian. Il avait déjà traité avec un Chinois de son passage pour Canton, lorsqu'il fut pris de la maladie dont il mourut, le 2 décembre 1552. Son corps fut enterré sur une colline, dans un terrain sec et d'une belle exposition, par Antoine de Sainte-Foi, Chinois, élève du séminaire de Goa. Le 17 février de l'année suivante, il fut transporté à Malacca, puis à Goa. Antoine de Sainte-Foi, pour marquer le lieu de la sépulture, l'avait couvert de pierres qui restèrent là jusqu'en 1640. Sous le règne de l'empereur Chon-tching, le P. Recteur du collége de Macao fit tailler une pierre de 5 coudées chinoises, qu'il plaça sur le tombeau. On avait gravé de chaque côté une double inscription

[1] En 1700, l'île renfermait 6 bourgs : Pe-kang, au centre, et le plus considérable, Hien-tchou, Si-kang, Ché-Sun, Gao-Kouon, et Tcha-vang ; sans compter une petite résidence pour les missionnaires, à une heure du tombeau du saint. Il y avait 330 ménages, faisant ensemble environ 3000 habitants, dont 82 baptisés depuis peu.

chinoise et latine. Les insulaires persuadés que cette pierre recouvrait un trésor et que l'inscription latine devait l'indiquer aux Européens, tandis que les caractères chinois étaient là pour les tromper, renversèrent le monument et fouillèrent le tombeau, sans rien trouver. Dieu ne laissa pas impunie cette profanation sacrilége, si opposée du reste aux mœurs chinoises : il permit que la sécheresse et la famine désolassent l'île de Sancian.

En 1688, un navire portugais où se trouvait le P. Philippe Carossio relâcha dans la baie. Ce Père n'eut que le temps nécessaire pour relever le monument et satisfaire sa dévotion.

En 1699, l'*Amphitrite*, qui portait en Chine 11 missionnaires français, s'était vue plusieurs fois sur le point de périr. L'équipage avait fait vœu de communier au premier port de Chine, ou de contribuer pour sa part à bâtir dans l'île de Sancian une petite chapelle sur le tombeau de saint François Xavier. Le 6 octobre, ils abordèrent à Sancian, à une journée du tombeau du Saint. « Les premiers jours, dit le P. de Prémare, on ne savait où l'on était, et à peine voulut-on nous croire, nous autres Jésuites, après que nous eûmes été à ce glorieux tombeau pour satisfaire notre dévotion et pour nous acquitter d'un vœu que nous avions fait. Nous partîmes pour ce saint pèlerinage un jeudi 9 octobre, et après avoir fait quatre bonnes lieues par mer et une par terre, nous nous trouvâmes tout à coup au lieu que nous cherchions. Nous aperçûmes une assez grande pierre élevée debout, et du moment que nous pûmes lire ces trois ou quatre mots portugais : *Aqui foi sepultado San Francisco Xavier*, nous baisâmes plusieurs fois une terre si sainte ; plusieurs l'arrosèrent de leurs larmes, et je me trouvai pénétré de sentiments si vifs, si doux et si consolants, que je fus plus d'un quart d'heure comme ravi et sans pouvoir penser à autre chose qu'à goûter ce que je sentais. Après ces premiers transports, nous examinâmes exactement le monument, puis avec des branches d'arbres et un morceau de voile, nous bâtîmes une pauvre tente qui ne ressemblait pas mal à la cabane sous laquelle saint François Xavier mourut. Enfin nous chantâmes le *Te Deum* avec les litanies du saint et nous entrâmes ainsi dans la plus belle et la plus charmante nuit qu'on puisse peut-être passer en ce monde..... Quand le jour reparut, nous eûmes l'avantage et la consolation, huit prêtres que nous étions, de dire la sainte Messe en ce lieu-là, un vendredi, fête de saint François de Borgia. La pierre du tombeau de l'apôtre des Indes faisait le fond de notre autel, que nous avions élevé sur l'endroit même où il paraît clairement que ce saint fut enterré. Nous sommes non-seulement les premiers Jésuites français qui aient eu cet honneur, mais aucune per-

sonne ne l'a eu avant nous que le P. Carossio, Jésuite italien de grand mérite, mort depuis peu des fatigues immenses de ses travaux apostoliques[1]. »

On ne sait par quel concours de circonstances il arriva que l'argent recueilli pour bâtir une chapelle fut distribué aux pauvres. Cependant le P. Charles Turcotti prit cette affaire à cœur; un gentilhomme espagnol allant de Manille à Canton promit de payer les frais, et le P. Provincial du Japon, Emmanuel Carvalho, fit les premières avances, tandis que le P. Jean de Visdelou obtenait du vice-roi de Canton toutes les permissions nécessaires. Cela se passait au commencement de 1700. Le 19 mars de cette même année, les PP. Turcotti, visiteur, et son compagnon, Jean Laureati, jetèrent tout à la fois les fondements de la résidence, à une lieue de la sépulture, et ceux d'un nouveau monument. Les mandarins leur avaient accordé six hommes de chaque village pour commencer les travaux dont l'exécution fut confiée au P. Castner. Et telles furent les attentions de la Providence que, pendant 3 mois que durèrent ces travaux, aucun ouvrier ne fut attaqué de maladie ou victime d'un accident, tandis que, de leur côté, les mandarins et tous les employés civils et militaires, bien que païens, rivalisaient de zèle pour mener à bonne fin cette entreprise. Le monument avait 90 pieds romains (26$^{m}$ 55) de long sur 40 (11$^{m}$ 80) de large. Il se composait : 1° d'un mur d'enceinte haut de 5 pieds (1$^{m}$ 47) peint en rouge à l'intérieur, en bleu et en blanc à l'extérieur ; ce qui donnait un aspect très-frais à l'ensemble des constructions. Ce mur d'enceinte était lui-même environné d'un large fossé destiné à conduire les eaux des pluies dans un immense réservoir. — 2° de trois parties distinctes et non sur le même plan. Au sommet s'élevait la chapelle surmontée d'une croix. Elle était toute en pierre et formait un carré d'environ 12 pieds romains (3$^{m}$ 54) de côté. De là une porte sur laquelle était inscrite la date du 20 juin 1700, et un escalier de 7 degrés, conduisaient au tombeau proprement dit. D'un côté de la pierre tumulaire était gravé le nom de Jésus, de l'autre une croix, et sur les faces latérales, une inscription chinoise et portugaise. Voici cette dernière : « Ici fut enterré saint François Xavier, de la Compagnie de Jésus, apôtre de l'Orient ; » et un peu plus bas : « Cette pierre a été posée en 1646. » L'inscription chinoise disait : « Arrivé ici des pays occidentaux, le maître saint François Xavier, de la Compagnie de Jésus, est monté aux cieux au mois de décembre, la trente-deuxième année de l'em-

[1] Lettre du P. de Prémare au P. de la Chaize. De Canton, 1699. *Lettres édifiantes et curieuses*, t. XVI, p. 326. Edit. de Toulouse. 1810.

pereur Kia-Zim ; » — et au-dessous : « La douzième année de l'empereur Chong-tching, les membres de la même Compagnie ont élevé cette pierre sépulcrale. » — On descendait par 5 degrés dans la 3e partie, espèce de cour, au milieu de laquelle on avait élevé une énorme croix haute de 10 pieds (3m) et large de 5 (1m 50) qui dominait au loin la mer[1].

Que devinrent la résidence des Pères et le tombeau après l'expulsion de la Compagnie de toutes les possessions portugaises? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'en 1813 et en 1815, Mgr don Francisco da Nossa Senhora da Luz Chacine y fit un pèlerinage. Plus tard, en 1850, Mgr Guillemin, alors simple missionnaire, écrivait de Canton à sa mère : « Une autre île, moins grande mais plus remarquable par les touchants souvenirs qu'elle rappelle, est l'île de Sancian, à 6 lieues environ de la côte..... Autrefois une petite chapelle marquait l'endroit où Xavier avait offert à Dieu son dernier soupir ; elle a été renversée par les pirates (Quand? et dans quelles circonstances?) et maintenant on n'y voit guère que des ruines..... J'espère que plus tard, quand les circonstances le permettront, nous pourrons donner à ce lieu quelque décoration plus en rapport avec les pieux souvenirs qu'il rappelle à l'esprit et au cœur[2]. » Ce que le vénérable évêque n'a pu faire, empêché par les mille soins du ministère, puissent les Pères Jésuites de Macao l'accomplir avec le secours de leurs frères d'Europe ! Déjà ils ont, pour ainsi dire, repris possession du lieu sanctifié par la mort du grand apôtre, comme on le verra dans la lettre suivante.

*Extrait d'une lettre du R. P. Rondina, supérieur de la mission de Macao.* Macao, 10 juin 1866. — Au mois de novembre 1864, nous avons fait un pèlerinage au tombeau de saint François Xavier. On peut dire que nous avons découvert de nouveau ce précieux monument ; car personne ne se rappelait l'endroit de l'île où il était situé. Je vous envoie la relation de ce pèlerinage, écrite par un de nos anciens élèves : vous pourrez la traduire pour l'insérer dans votre correspondance des missions.

« Le 19 novembre 1864, vers minuit, le vapeur *Hankow*, portant 130 pèlerins environ, quittait le port de Macao et doublant la pointe *Ka-Hó* se dirigeait, au grand contentement des passagers, vers l'île

[1] Nous avons emprunté ces détails à une relation envoyée par le P. Castner au T. R. P. Thyrse Gonzalez, Général de la Compagnie de Jésus. Cette relation a été imprimée en allemand dans le *Welt-Bott* du P. Stœcklein, n° 309, et le plan du tombeau gravé dans le même recueil, en 1728.

[2] *Annales de la Propagation de la Foi.* Année 1850, p. 436.

de Sancian. La sérénité du ciel, le silence de la nuit, la fraîcheur de la brise, le calme des flots, tout concourait à remplir des plus douces émotions notre âme absorbée dans la contemplation des grandeurs divines. Les paroles échangées entre les passagers n'avaient pas d'autre thème que la vie du grand Xavier et sa mort à Sancian. Tous remarquaient la singulière coïncidence du jour de notre pèlerinage, 19 novembre, avec celui que le saint avait choisi pour venir ici, se dirigeant vers Canton. Ils ajoutaient que le lendemain était un dimanche, que ce même dimanche, 20 novembre, Xavier célébra une dernière fois le saint sacrifice de la Messe pour un mort, et qu'ensuite il fut attaqué de cette maladie qui le mena au tombeau. Dans ces considérations affectueuses les heures passèrent comme des instants ; à 6 heures du matin le vapeur jetait l'ancre dans la baie de Sancian.

« Nous étions arrivés à cette terre si désirée ; mais quel ne fut pas notre embarras lorsque, parmi tant de pèlerins, pas un ne put nous indiquer avec exactitude le lieu de la sépulture ! Il n'y avait là rien d'étonnant, puisque dans ce siècle on n'a fait à Sancian que deux pèlerinages, l'un en 1813, l'autre en 1815, et que jamais depuis lors cette plage n'a été visitée par dévotion pour le grand apôtre.

« Cependant un canot se détache du vapeur avec 5 pèlerins (nous étions du nombre) pour s'enquérir de la position précise du tombeau. A peine débarqués, nous demandons à un Chinois s'il ne connaît pas l'endroit où fut enterré un saint européen mort il y a 300 ans : « Il y a, répondit-il, à peu de distance d'ici, une sépulture que recouvre une pierre tumulaire avec une inscription européenne. » Nous lui offrîmes une récompense s'il voulait nous y conduire, ce qu'il accepta de grand cœur. Nous suivîmes la plage durant quelques minutes, puis nous gravîmes les flancs d'une colline qui domine la mer et qui ferme la baie du côté du Nord-Est. Arrivés à une hauteur de 40 ou 50 mètres, notre Chinois nous indiqua, à quelques pas de là, une pierre que l'on voyait au milieu de *Pandoes* (espèce de cannes à sucre). Nous y courons avec empressement. C'était une colonne élevée en 1639, par les Jésuites, à la mémoire de saint François Xavier.

« On peut se figurer notre allégresse, quand nous eûmes la certitude d'avoir trouvé le tombeau du saint. Cette colonne était debout, gardant encore à peu près la verticale ; la partie antérieure, plus exposée aux intempéries des saisons, portait une inscription chinoise avec la date que nous pûmes à peine lire. Sur l'autre face l'inscription portugaise était parfaitement lisible. A deux ou trois

mètres de distance on voyait les restes de 4 murs qui formaient un carré d'à peu près 2 mètres de surface et qui nous sembla appartenir à une ancienne chapelle; mais ce qui nous parut singulier, c'est qu'à un demi-mètre de ces murs, il y en avait un autre qui les entourait. On y remarquait encore un fragment de pierre rouge, évidemment détaché d'une pierre tumulaire qui portait une inscription en chinois sur trois lignes: nous pûmes y reconnaître sans peine deux lettres signifiant « reconstruit; » impossible de lire le reste[1].

« La position une fois reconnue, le reste des pèlerins débarqua avec tout ce qu'il fallait pour dresser une tente et élever des autels. C'étaient des Espagnols, des Anglais, des Irlandais, des Italiens, des Français, des Chinois, des Américains, des Allemands, des Indiens, des Péruviens, des Arméniens; les Portugais, au nombre de 80 à 95, formaient la majorité. C'était un beau et pieux spectacle de voir tout ce monde, sans distinction et sans exception, transporter les caisses du rivage à la colline, couper du bois, aplanir le site, préparer des autels, couvrir une chapelle. En moins d'une heure tout était prêt pour la célébration du Saint Sacrifice. A neuf heures et demie on commença à dire trois Messes basses sur autant d'autels érigés autour du sépulcre, après quoi il y eut une Messe solennelle en musique, pendant que les Messes continuaient sur les autels latéraux. Le P. Rondina, supérieur de la mission, sut exprimer les sentiments dont son cœur débordait à la vue de ce saint lieu. Son petit discours bien senti et plein d'onction émut tous les assistants et tira des larmes de tous les yeux. Il était plus de 11 heures quand les dix Messes célébrées sur le sépulcre furent terminées. Le soleil dardait ses rayons presque perpendiculairement sur nos têtes: néanmoins nous restâmes encore quelques instants pour tirer deux vues photographiques de l'île et du tombeau. Une heure après, nous remontions à bord du *Hankow*, sans avoir eu à déplorer aucun accident. Le vapeur après 6 heures de marche vint aborder à la grande plage: tous les pèlerins rentrèrent chez eux pleins du souvenir de ce lieu où ils avaient passé de si heureux moments, et regardant le 20 novembre 1864 comme un jour à jamais mémorable dans leur vie. »

[1] Cette pierre est probablement celle que Mgr Chacine éleva en 1843 sur le tombeau du saint. Elle fut renversée et brisée par les Chinois quelques années après, malgré leur grand respect pour les tombeaux et pour celui-ci en particulier: parce que, disaient-ils, l'évêque avait jeté un sort sur ce lieu, en fermant avec cette pierre toute issue au bonheur qui leur venait du tombeau ouvert. C'est ce que racontèrent, il y a peu d'années, au P. Rosario deux pêcheurs de Sancian qui étaient venus à Macao.

Nous laissâmes dans l'île, — continue le R. P. Rondina, — une inscription latine gravée sur une table de marbre et placée à côté du tombeau. En voici la traduction : « Ancienne sépulture d'un saint européen, saint François Xavier de la Compagnie de Jésus. Cette pierre a été dressée par ses frères en religion, le 17[me] jour de a 4[me] lune de l'année *Chia-tzu* (première année du cycle de 750, en usage chez les Chinois), régnant l'empereur Tum-chi, de la dynastie Ta-chim. » Cette inscription a été gravée par des païens, auxquels elle a coûté plusieurs jours de travail. Lorsque, m'ayant demandé ce qu'elle signifiait, ils apprirent qu'elle était faite en l'honneur du saint mort à Sancian : « Oh bien ! dirent-ils, s'il en est ainsi, nous ne voulons pas être payés de notre peine. » — Ce n'est pas la seule fois que j'ai remarqué parmi les païens cette estime pour notre saint. Dans l'île de Sancian, il n'y a pas un seul chrétien, et cependant on conserve encore le souvenir du grand apôtre. Les païens visitent son tombeau, et, s'il faut en croire les gens du pays que j'ai fait interroger par des interprètes [1], la terre qu'ils y prennent est très-souvent un remède pour leurs infirmités ; le riz qu'ils mettent sur le tombeau n'a jamais manqué à la famille qui, selon la tradition, reçut de l'apôtre cette promesse en récompense des services qu'elle lui rendit. — La colline où est situé le monument est appelée par les Chinois *Tai-hô-xan*, c'est-à-dire « très-bonne montagne ; » la baie porte le nom de *San-chau-tom*, ou « bassin des trois îles. » Sancian est habitée par environ 2,000 pêcheurs, dont beaucoup exercent le métier de pirates. Point de mandarins : ce sont les anciens qui gouvernent les villages.

De Macao, j'ai peu de chose à vous dire, et surtout pas de grandes œuvres à vous exposer ; car c'est ici pour nous plutôt le temps de souffrir que d'agir. Nous habitons l'ancienne maison de la Compagnie, destinée lors de sa fondation à devenir le séminaire des missions de la Chine. Nous l'habitons, dis-je, mais elle n'est pas à nous. Le séminaire et ses revenus sont administrés par un prêtre séculier ; dans son personnel et dans celui du collége, on compte des laïques, des ecclésiastiques séculiers et des Jésuites appartenant à différentes nations : Portugais, Italiens, Macaïstes, Chinois, un Espagnol et un Irlandais. Les élèves sont partagés en trois divisions, dont la première se compose des Chinois élèves du séminaire ; la seconde, des Européens et des métis qui forment le pensionnat ; la troisième, des orphelins indigènes que l'on a recueillis. Nous avons 73 internes

[1] Le dialecte usité dans l'île est celui du district de *San-neng*, qui diffère un peu du *Heang-chan*, parlé à Macao.

et 100 externes, auxquels on enseigne à peu près les mêmes matières qu'en Europe, et de plus les langues mandarine, portugaise, anglaise et française. Le collége possède un petit musée de physique et une imprimerie dans laquelle travaillent les orphelins. De l'ancienne bibliothèque, qui était assez belle, il reste peu de livres, et ils tombent en lambeaux. C'est que pendant vingt ans on a tenu cette bibliothèque fermée aux hommes et ouverte aux fourmis blanches, qui sont ici, après les francs-maçons, les plus grands ennemis du progrès. J'ai dit : « après les francs-maçons; » car ces gens-là ont détruit dans ce pauvre pays toutes les sources de l'enseignement, les congrégations, les colléges, les séminaires et un grand nombre d'institutions de charité : les petites bêtes, au contraire, se bornent à dévorer ce que la franc-maçonnerie a livré à leur voracité. — L'église du séminaire est petite, mais jolie, quoique assez pauvre d'ornements ; la maison est vaste, bien aérée et placée sur une colline qui domine le port. Vis-à-vis du jardin, à 1500 ou 1600 mètres au nord, on voit la superbe façade de notre ancienne église de Saint-Paul élever encore son front majestueux : elle fut respectée par l'incendie qui dévora, en 1835, l'église et le collége du même nom, appelés en chinois *Taï-sam-pa*. L'enceinte de l'église a été convertie en cimetière ; l'emplacement où s'élevait la maison est encore encombré de ruines au-dessous desquelles la renommée veut, ici comme ailleurs, qu'il y ait une mine d'or ; car les Jésuites y ont enfoui toutes leurs richesses. Bien des personnes m'ont raconté cela avec une bonne foi et une assurance dignes d'une meilleure tradition. « Fouillez, fouillez, dis-je à ces pauvres gens; vous y trouverez plus que vous ne cherchez : la vérité ! Prenez garde seulement, en fouillant trop, d'enfouir votre argent avant d'extraire celui des Jésuites. »

F.-X. Rondina.

LA

# PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE DE FRANCE

## DANS UN DISCOURS DE COLLÉGE EN 1698

La philosophie de l'histoire, entendue comme il faut, n'est pas chose aussi nouvelle que le ferait croire l'origine assez récente de l'expression ; nous en avons déjà fait la remarque, et nos mains sont pleines de preuves à l'appui de ce sentiment. Bien avant le XIX[e] siècle on avait médité sur les destinées des nations, sur la mission générale ou particulière des peuples anciens et modernes, et spécialement sur la vocation de la nation française. Voici une page détachée et peu connue de cette grande philosophie historique d'autrefois ; elle nous offre un enseignement qui ne manque pas tout à fait d'à-propos.

Que le lecteur se transporte avec nous, s'il le veut bien, dans l'antique collége de Louis-le-Grand. On est au 25 novembre de l'an 1698, et ce jour a été choisi pour la solennité de l'ouverture des cours. Le cardinal d'Estrées, accompagné de plusieurs princes de l'Église, préside l'assemblée ; autour de lui sont rangés les conseillers du parlement, et quantité de personnages de distinction ; les élèves, internes et externes, sont au nombre de plus de 2,500, appartenant presque tous aux premières familles de France. C'est le P. Jouvancy qui va prononcer devant ce bel auditoire le discours d'usage, sa dernière œuvre en ce genre ; car il sera bientôt appelé à Rome pour travailler à l'histoire de son ordre.

« La France est de toutes les nations celle à qui la Religion doit le plus, et qui doit le plus à la Religion. » *Gentem gallicam unam omnium esse cui Religio debeat plurimum, quæ plurimum Religioni debeat*[1] : telle est la pensée que l'orateur entreprend de développer. Le sujet, je l'avouerai sans peine, n'était pas tout à fait neuf. Plus d'une fois, dans ses discours et dans ses livres, Bossuet avait touché cette idée fondamentale de la philosophie de notre histoire. La se-

[1] Josephi Juvencii e Societate Jesu orationes. T. II, Orat. XIV. L'ouvrage a eu plusieurs éditions ; on trouve aussi le discours dont il s'agit imprimé à part.

conde partie du sermon sur l'unité de l'Eglise n'est qu'un éloquent commentaire historique de la prophétie du grand saint Remi, « cet apôtre des Français, ce nouveau Samuel appelé pour sacrer les rois, » et leur prédisant qu'en dilatant leur royaume ils dilateraient celui de Jésus-Christ, que la prospérité serait sur eux et sur leur empire, aussi longtemps que la Gaule serait fidèle à l'Eglise [1]. Dans le Discours sur l'histoire universelle et dans l'Oraison funèbre de Marie-Thérèse, la France est proclamée « la monarchie la plus ancienne et la plus noble de toutes celles qui sont au monde, — le royaume le plus illustre qui fut jamais sous le soleil et devant Dieu et devant les hommes : devant Dieu, d'une pureté inaltérable dans la foi; et devant les hommes, d'une si grande dignité qu'il a pu perdre l'empire sans perdre sa gloire ni son rang. » Bossuet lui-même, — le P. Jouvancy aura soin de l'imiter, — avait appuyé sa parole des illustres témoignages rendus par les Papes dans le cours des siècles à la mission de la France. Cent fois le Saint-Siége a exalté la nation française ; cent fois il a manifesté pour elle sa prédilection et son paternel amour ; les Anastase II, les Pélage II, les Grégoire le Grand, les Etienne II, les Léon III, les Alexandre III, les Innocent III, les Honorius III, les Grégoire IX, les Pie II, et les autres ont de concert célébré la gloire des rois très-chrétiens, le zèle des fils aînés de l'Eglise, « ressentant en eux je ne sais quoi de plus filial que dans les autres. »

L'idée que le P. Jouvancy prend pour thème de son discours, ne lui appartient donc pas absolument en propre; et je ne vois pas bien comment en pareil sujet, si l'on évite d'être téméraire, on peut être tout à fait original. Le mérite de notre orateur, je veux dire un de ses mérites, est d'avoir trouvé une formule heureuse pour résumer nos annales envisagées dans leurs grandes lignes. L'antithèse n'est pas seulement ingénieuse ; elle est parfaitement exacte, et l'histoire la confirme de tout point. Quinze siècles sont là pour attester qu'aucun peuple n'a rendu à l'Eglise de plus grands services que le peuple français, et que l'Eglise n'a été pour aucun peuple aussi prodigue de ses bienfaits. Sans doute il y a dans le cours de notre longue histoire des jours d'égarement et des défaillances regrettables ; mais, tout compte fait, nous avons été bien réellement, et nous ne cessons pas d'être les fils aînés de l'Eglise. Un historien devrait pourtant, afin de mieux embrasser l'ensemble des événements, ajouter une contre-partie à la proposition du P. Jouvancy. Il faudrait dire que,

[1] Quamdiu Gallia Ecclesiæ adhæreret, semper prosperaturum regem et regnum (Apud Juvencium).

si la vraie grandeur de la France vient de la fidélité à sa mission, des luttes qu'elle a soutenues pour la sainte Mère Eglise, tous ses malheurs découlent des fautes qu'elle ou ses maîtres ont commises contre cette vocation providentielle, et surtout des attentats contre le Saint-Siége. Avec ce double principe on peut rendre raison de tous les grands faits de notre histoire.

Avant d'invoquer les preuves historiques, le P. Jouvancy ne manque pas de rattacher tout son discours aux principes de la philosophie chrétienne. « Il est, dit-il, il est une Providence qui prend soin des choses humaines et les conduit à leur fin, qui préside à la guerre, à la paix, à toutes les vicissitudes de la vie des peuples, à l'élévation et à la chute des empires. Si la France a pu monter à ce haut degré de puissance et de gloire où nous la contemplons avec fierté, elle le doit, n'en doutez pas, à une protection spéciale du souverain Arbitre de toutes choses. Et à quoi pensez-vous qu'il faille attribuer cette faveur singulière du Tout-Puissant? A une seule chose, selon moi, à notre zèle pour la Religion, à notre générosité envers la sainte Eglise; car Dieu n'aime rien tant chez un peuple que cet attachement à la Religion, que ce dévoûment pour son Eglise. »

Notre orateur donne ici en quelques mots ce qu'on peut appeler les points substantiels de la philosophie catholique de l'histoire. Au XVII[e] siècle, où les esprits étaient plus chrétiens qu'aujourd'hui, cette doctrine ne soulevait aucune réclamation. Mais prendre encore de nos jours pour point de départ ces vérités élémentaires du catéchisme, c'est encourir le reproche de mysticisme, et s'exposer à la dédaigneuse ironie de beaucoup de gens. Voilà, dira tel écrivain de la *Revue des Deux Mondes*, voilà comme « ces âmes religieuses ont des audaces naïves d'interprétation et des entraînements qui tiennent à la solitude où elles se renferment » ; voilà comme « l'intensité passionnée de leur foi les emporte trop haut ou trop loin ». N'est-ce pas dans la docte Revue que M. Quinet, écrivant sur la *Philosophie de l'histoire de France* (1[er] mars 1855), s'avisait de soulever contre nos interprétations cette objection redoutable, que, « si la venue du Messie n'avait été qu'illusoire, notre explication du passé ne serait qu'un sublime sophisme »? Le *si* de M. Quinet est vraiment admirable! Voyons donc, ô sublime philosophe, est-ce que la venue de Jésus-Christ a été illusoire? est-ce qu'elle n'était pas décrétée de toute éternité dans les conseils de la Providence? Est-ce que vous ne trouvez pas partout *le fait divin pour vous barrer la route*, ainsi que l'avouait un jour, si je m'en souviens bien, votre confrère M. Michelet? Le fait divin! mais c'est le fait par excellence, le grand fait des fastes de l'humanité! Oui, Jésus-Christ est

réellement venu parmi nous, et son règne est arrivé. Les siècles ont été faits pour lui; il en est le Roi immortel; son Père lui a donné les nations en héritage; c'est en lui que tout subsiste, s'unit et se tient. C'est par Jésus-Christ que Dieu veut être glorifié en ce monde, et c'est par son Eglise, dans laquelle il est toujours vivant, que Jésus-Christ veut régner sur les empires. Dieu, dont la providence conduit, guide et régit les peuples, les fait concourir tous à l'accomplissement de ses éternels desseins pour le salut du monde; il a établi son Christ centre du grand mouvement des siècles, et il rapporte à lui l'action sociale de l'humanité. Chaque nation, comme chaque individu, est appelée à remplir une fonction distincte dans cet immense travail; tout peuple et tout homme doit participer d'une façon plus ou moins immédiate à l'exécution de l'œuvre divine dont le point culminant est le règne de Jésus-Christ préparé et maintenu dans l'Église et par l'Église. Telle est, répétons-le, notre philosophie de l'histoire; et l'abaissement des intelligences qui ont perdu le sens chrétien ne nous forcera pas d'abaisser, pour leur plaire, l'explication de nos destinées.

Le rôle spécial assigné à la France dans cette mission universelle et catholique des peuples, c'est d'être au milieu du monde le soldat de Dieu, le bras droit de l'Église, le rempart de la métropole catholique, le missionnaire de la vérité, le chevalier de la justice, l'apôtre des idées chrétiennes et de la civilisation, en un mot, « un autre peuple de Dieu sous la loi nouvelle.» (Mgr l'évêque de Poitiers.)

La France, comme une fille dévouée, — c'est le P. Jouvancy qui parle, — a donné à l'Église richesses, honneur et protection; l'Église, avec la reconnaissance d'une mère, a rendu à la France richesses, honneur et protection. Telle est la division de ce beau discours; tel est le cadre où viennent se grouper comme d'eux-mêmes les principaux événements de notre histoire.

L'Église autrefois était pauvre; sans domaine et sans puissance, elle était à la merci de ses ennemis. La France, par la main de ses rois, l'a mise en possession d'un patrimoine, d'un asile inviolable où elle pût jouir de sa liberté. « Et toute la gloire des autres princes, dit agréablement le P. Jouvancy, c'est de n'avoir pas diminué les dons des rois Francs. » *Nec aliam fere ceteri principes relictam sibi laudem habuerunt, quam ut Francorum dona non imminuerent.*

L'Église un jour se trouva au milieu des nations comme une veuve sans honneur, abandonnée de ses enfants : l'impure hérésie s'était hâtée de corrompre les éléments du monde nouveau; les Burgondes, les Visigoths et les Vandales étaient sectateurs ardents de l'arianisme; les Anglo-Saxons, esclaves de l'idolâtrie; l'empire de Con-

stantinople aux mains de l'eutychien Zénon; enfin, par la révolution qui avait renversé le dernier empereur, l'Italie elle-même et Rome, le centre de la catholicité, étaient tombées sous la domination de l'hérésie. Alors naquit sur les bords du Rhin, d'une prière et d'une victoire, cette noble nation, qui devait couvrir l'Église de son épée et répandre dans toutes les contrées les lumières de la foi; cette nation dont les évêques, les guerriers et les femmes ne devaient jamais oublier qu'ils ont pour premiers ancêtres un saint Remi, un Clovis, une sainte Clotilde.

L'Eglise a été persécutée; ses Pontifes ont été chassés de leur siége. Qui a reçu, honoré et protégé les Papes en exil? La France, « asile ordinaire de l'Église en ses malheurs; » *consuetum laborantis Ecclesiæ asylum*, suivant un mot de Léon X cité par le P. Jouvancy.

L'Église vit un jour ses entrailles déchirées par des enfants coupables; des nations entières se sont arrachées de son sein maternel. La France est restée fidèle; ses évêques, ses magistrats et son peuple se sont levés pour la défense de leur foi; le royaume a combattu, si l'on peut ainsi parler, de tout son corps, *toto regni corpore pugnatum est*. (Jouvancy).

Dieu et l'Eglise récompensèrent le filial dévoûment de la France. « L'Eglise, que nos rois honoraient, les honorait à son tour; et l'égalité, tant recommandée par l'Apôtre, s'entretenait par de mutuelles reconnaissances. » (Bossuet. *Sermon sur l'unité de l'Eglise.*)

Dieu avait donné la victoire à Clovis; l'Eglise, par ses évêques, l'aida, lui et ses successeurs, à former son royaume, ce royaume qu'elle appela du beau nom de très-chrétien, et dont elle adopta les princes à titre de fils aînés.

La France avait appelé le Pontife de Rome à s'asseoir dans l'assemblée des rois; le Pontife de Rome fit asseoir un roi des Francs sur le trône impérial et le couronna du diadème des Césars.

La France, malgré sa valeur tant de fois triomphante, fut un jour au pouvoir de ses plus cruels ennemis, et son roi se vit exilé dans son propre royaume. Le Ciel même intervint, pour sauver celle par qui l'Eglise avait été humainement sauvée en tant de rencontres: une jeune vierge, que Dieu prit par la main dans un simple hameau, pourchassa les envahisseurs et conduisit le roi au pied des autels pour recevoir sa couronne des mains du successeur de saint Remi.

La France, sous le règne du grand Louis, est au milieu des nations comme une reine, reine par la puissance des armes, reine par la gloire des lettres et du génie. Ah! c'est que la France s'est armée naguère et dévouée jusqu'au sang pour défendre l'antique foi des

aïeux et les autels du Christ; c'est qu'aujourd'hui son roi travaille à étendre le règne de Jésus-Christ chez les infidèles, et protége au loin les apôtres du christianisme.

Tel est, dans ses traits principaux, le riche tableau tracé par le P. Jouvancy des « mutuelles reconnaissances » de l'Eglise et de la France. Telle était, au XVII[e] siècle, la philosophie de l'histoire du clergé français, tels son patriotisme et sa politique. Et tout cela n'a pas changé. Nos évêques professent là-dessus les mêmes sentiments que Bossuet; il suffit, pour s'en convaincre, de prêter aujourd'hui l'oreille à leur parole émue. La chaire sacrée retentit des mêmes accents qu'autrefois, témoin le P. Lacordaire et son discours sur la vocation de la nation française. Et, si je puis parler de nous pour écarter une calomnie, nous aimons la France comme l'aimait le P. Jouvancy; comme lui nous disons à la jeunesse française: « Ne laissez pas périr entre vos mains l'héritage de nos pères; que tous vos soins, que tout votre zèle, que tous vos travaux s'appliquent à défendre l'antiqne Religion, à l'honorer, à l'agrandir. Là sont, dans l'avenir comme dans le passé, la force, la gloire et le salut de la patrie[1]. » Avec le P. de Ravignan chacun de nous répète: « La France ne nous serait pas chère! nous n'aimerions pas en elle le foyer véritable de la civilisation chrétienne! nous ne serions pas heureux des ineffables consolations qu'aujourd'hui encore elle donne à l'Eglise! » (*De l'existence et de l'institut des Jésuites.*)

Un des biographes de l'illustre religieux que je viens de citer raconte que, dans les derniers jours de sa vie, au milieu de ses profondes méditations, on l'entendit s'écrier d'une voix émue et les yeux levés vers le ciel: « France! bien chère France! » Sans doute, en face des incertitudes de l'avenir, cette grande âme si chrétienne et si française demandait à Dieu de ne permettre jamais que la France vînt à perdre la conscience de sa mission et à déchoir de ses hautes destinées.

E. Marquigny.

[1] Vos oro atque obtestor ut curas omnes, studia, labores in augenda, in cohonestanda, in tuenda veteri Religione collocetis..... Ad extremum id perficite, ut quantum majoribus vestris debet Religio, quantum illis dedit, tantumdem se dedisse vobis et a vobis pariter accepisse glorietur.

# LE P. PHILIPPE DE VILLEFORT

Le 26 novembre, à huit heures du matin, mourait à Rome, le R. P. Philippe de Villefort. Ce jour-là et surtout le lendemain, dans l'église du Gesù, une foule nombreuse se pressait autour du lit funèbre sur lequel reposait le corps du saint religieux, revêtu des ornements sacerdotaux. Pourquoi ce deuil public et cet immense concours? Sa parole n'a point retenti dans nos grandes chaires avec cette éloquence qui conquiert à l'orateur une illustre renommée; il ne fut point acteur dans nos drames politiques, et aucun insigne des dignités humaines ne brille sur son cercueil. Toutefois, les correspondances venues de Rome s'accordent à nous dire que ses funérailles ont été une véritable ovation. L'élite de la société romaine et française[1], riches et pauvres, prêtres et religieux étaient accourus pour former un brillant cortége à ses dépouilles mortelles, tandis que les anges et les saints du ciel — c'est la conviction unanime — faisaient à son âme glorieuse une réception triomphale. Chacun s'empressait de baiser ses pieds, ses mains, de toucher ses vêtements, d'en approcher des chapelets et des objets pieux; des officiers même faisaient toucher à son corps la garde de leur épée. Des larmes coulaient de tous les yeux. Un colonel français écrivait qu'il s'était empressé d'acheter des chapelets, de les faire toucher au corps du saint homme pour pouvoir à son retour distribuer ces reliques à tous les membres de sa famille. Vénéré comme un saint, il était aimé comme le plus fidèle et le plus charitable des amis. Non-seulement à Rome, mais dans le monde entier, combien d'âmes enfantées à la vie de la grâce par ses apostoliques labeurs le regrettent comme un père!... Les sanglots qui étouffaient la voix du P. Général de la Compagnie de Jésus, au moment où il prononçait les paroles de l'absoute, disent assez la douleur de ses frères.

Mon but n'est pas d'écrire une biographie complète, mais j'ai voulu recueillir à la hâte mes souvenirs personnels et les renseignements que m'ont fournis sa famille et ceux qui l'ont plus intimement connu.

[1] Parmi les assistants on remarquait Mgr de Mérode, le général de Montebello et plusieurs princes romains.

Le P. Marie-Philippe [1] d'Isarn de Villefort naquit le 2 juillet 1799, au château de Cornus (Aveyron). Sa famille [2] originaire du Vivarais, mais fixée depuis longtemps dans le Rouergue, est unie par les liens du sang à celle du cadinal de Bonald, archevêque de Lyon. Grâce à la précocité de son intelligence, le jeune Philippe termina rapidement ses classes de grammaire, et en 1809 il fut envoyé à la maîtrise d'Amiens pour faire ses études d'humanités et de rhétorique. Elle était alors dirigée par son oncle, M. de Sambucy, que son filial dévoûment à Pie VII devait conduire à Vincennes. Dans cette école se trouvaient le cardinal Giraud, archevêque de Cambrai, M. l'abbé Carrière, supérieur général de Saint-Sulpice, M. Léraillé, curé de Saint-Remi à Amiens et le vénéré P. Guidée, mort récemment supérieur de notre collége d'Amiens. Vif, parfois emporté, souffrant à grand'peine le plus léger reproche ou la moindre contradiction, irrité surtout contre ce qui froissait son amour-propre, il donnait maintes preuves de son caractère irascible et orgueilleux. Un jour, dans une petite joûte littéraire, sa classe fut complétement vaincue par les élèves du cours inférieur. Furieux de cet échec subi par sa vanité, il trépignait d'indignation en songeant à l'affront public qu'il avait reçu. Mais ses vainqueurs, — cet âge est sans pitié, — pour célébrer leur triomphe, composèrent une pièce de vers, où la hautaine jactance du jeune Philippe était cruellement bafouée :

At te non teneat jactantia tanta, Philippe.

Pour se venger, dans une amère critique il fit remarquer les dissonances du vers que j'ai cité. « C'est de l'harmonie imitative, » reprit le professeur ; « il s'agissait d'exprimer votre violent dépit et vos grincements de dents. » Ceux qui l'ont vu dans la suite si maître de lui-même et d'un calme si parfait, auraient-ils pu soupçonner la fougueuse impétuosité de sa jeunesse ? Il est vrai que sa piété fervente et sa tendre dévotion envers la sainte Vierge préservèrent son âme contre les séductions du vice ; mais, comme saint François de Sales dont il fut l'imitateur fidèle, le P. de Villefort n'est devenu doux et humble qu'au prix de luttes héroïques.

Il quitta la maîtrise d'Amiens vers la fin de l'année 1811, et continua ses études au sein de sa famille sous la direction de M. l'abbé

[1] Le futur Jésuite reçut en même temps au baptême les noms de Louis-Gonzague-François-Xavier.

[2] Les trois oncles du P. de Villefort étaient officiers et chevaliers de Saint-Louis. Sa tante et ses deux sœurs entrèrent à la Visitation et habitèrent longtemps l'ancien monastère de la rue des Postes ; la seule qui survive habite maintenant le monastère de Boulogne.

Giraud. D'après le témoignage de cet éminent prélat, son élève était alors plein d'ambition, et comme François Xavier à l'université de Paris, il n'aspirait qu'aux honneurs du monde. D'ailleurs sa famille encourageait ces rêves d'un brillant avenir et désirait le voir entrer à l'École polytechnique. Il fut donc envoyé à Paris, et son oncle le chevalier de Villefort, ancien émigré, le plaça dans l'institution de M. l'abbé Liautard. Ses aptitudes remarquables pour les mathématiques faisaient espérer son admission, lorsqu'au bout d'une année, il prit la résolution d'embrasser l'état ecclésiastique, et en 1819 il entrait au séminaire d'Issy. Le curé de l'une des paroisses les plus considérables de Paris disait en apprenant sa mort : « Je l'ai bien connu à Saint-Sulpice : c'était déjà un saint. » Au milieu d'une réunion de jeunes gens que l'aménité de son caractère et la ferveur de sa piété groupaient autour de lui, apôtre par ses conversations et surtout par son exemple, il exerçait pour le bien la plus heureuse influence. L'une des conquêtes de son zèle fut Mgr Planchet, devenu son frère en religion et massacré en Mésopotamie par des brigands, en haine de la foi. Mais le jeune séminariste se sentit appelé à la perfection plus austère de la vie religieuse : renonçant de grand cœur aux dignités que son nom et ses talents semblaient lui promettre, il fut admis le 31 décembre 1821 au noviciat de Montrouge. Durant ces jours d'épreuve, il édifia ses frères par son esprit de recueillement, d'obéissance et d'humilité. Après avoir été ordonné prêtre en 1824, dans la chapelle de l'archevêché, par Mgr de Quélen, il fut appliqué de nouveau à l'étude des sciences. De 1826 à 1828 il enseigna les mathématiques au séminaire de Saint-Acheul. Sa charité paternelle et l'affabilité de ses manières lui concilièrent bientôt l'affection des élèves, et grand nombre d'entre eux le choisirent pour leur directeur. Lorsque les fameuses ordonnances de juin fermèrent cette maison, ses supérieurs, trouvant en lui toutes les qualités requises pour la conduite des âmes, le nommèrent compagnon du Maître des novices. Il exerça cette charge à Avignon jusqu'à la révolution de 1830, puis à Chieri et à Brigg. Il était Maître des novices à Mélan (Savoie), lorsqu'il fut appelé à Rome par le R. P. Roothaan dans les derniers mois de 1834. Fixé par un important emploi auprès du Général de la Compagnie, il consacra ses loisirs aux diverses fonctions du saint ministère. Durant plus de trente années il fut l'apôtre de tous les étrangers qui visitèrent la Ville Éternelle. Les communautés religieuses, le confessionnal et surtout sa cellule devinrent le théâtre où se déploya son infatigable activité. Raconter les labeurs de son zèle, dire les conversions innombrables qui en furent les fruits, n'est point chose facile. Car dans sa longue carrière on ne

trouve aucune de ces actions d'éclat dont le prestige est aux yeux du vulgaire un signe de grandeur. Pour comprendre le mérite de sa vie tout apostolique, il faut se transporter dans un monde supérieur à celui de nos préoccupations terrestres, monde surnaturel et divin, où se traite loin du mouvement de la foule et dans le mystérieux sanctuaire des consciences, la grande question de l'éternité. Les témoins de ses actions de chaque jour étaient tentés de dire de lui, ainsi que le disait du P. Bourdaloue une des personnes qui l'ont le mieux connu : « Ce qui m'a touché le plus dans sa conduite, c'est l'uniformité de ses œuvres. »

C'est dans cette sphère que le P. de Villefort a joué un rôle glorieux, dont il est impossible de méconnaître l'importance. « Ce saint religieux, » dit le correspondant du journal *le Monde*, « laisse ici-bas, après avoir employé sa vie à chercher l'obscurité, la lumière éblouissante de ses vertus et de ses bonnes œuvres... Tous ceux qui l'ont connu comprendront la perte que font les fidèles, la Compagnie de Jésus, Rome et la France. Nos soldats, nos officiers, nos généraux, avaient tous éprouvé les effets de sa bonté et de son dévoûment. Il était tout à tous. Il n'est personne à Rome qui ne le regarde comme un saint, qui ne le croie en possession de la gloire éternelle. »

Pour exprimer la sérénité qui brillait sur son front sans que jamais un nuage de tristesse vînt l'assombrir, un prélat dont il a été longtemps le directeur me disait naguère : « L'âme du P. de Villefort était un ciel toujours bleu. » — Un visiteur se présentait-il à la fin d'une journée où chaque instant avait été pour lui une fatigue nouvelle, il l'accueillait comme s'il l'eût attendu avec l'impatience la plus vive. A son départ, il reprenait sa vaste correspondance, quitte à l'interrompre quelques instants après avec la même gaîté. Son gracieux sourire, ses prévenances, l'affection profonde qu'il témoignait à tous, l'air de sainteté répandu sur ses traits, captivaient les âmes les plus rebelles. En le voyant on se sentait élevé vers Dieu, tellement sa vertu était attrayante. « La vue et les paroles du P. de Villefort, » disait un évêque français, « ont produit en moi l'une des plus profondes émotions que j'aie ressenties à Rome : *c'est un mort!* » Impossible de mieux exprimer son complet détachement des choses d'ici-bas. Au milieu des occupations les plus distrayantes, comme l'Apôtre, il semblait ne converser qu'avec le ciel : *Nostra autem conversatio in cœlis est*. Doux et affable pour tous, il n'était sévère que pour lui-même ; mais il avait aussi le rare mérite de cacher soigneusement ses austérités sous les dehors d'une amabilité parfaite. Un autre évêque écrit au P. Alfred de Villefort, neveu du P. Philippe : « Il a été bien certainement l'un des plus saints personnages de notre temps. Tous ceux

qui l'ont connu et ont suivi sa direction, n'ont pas cessé de professer pour lui une sorte de vénération à part; et il est rare que la modestie et la simplicité la plus humble aient été entourées dès ce monde d'une aussi brillante auréole. C'est à peine si j'ose prier pour lui, tant sa mort me fait sentir au ciel un intercesseur puissant! »

J'avoue que je ne redoute point le reproche d'exagération; ceux qui ont connu l'homme de Dieu m'accuseront bien plutôt d'avoir trop faiblement exprimé leur admiration pleine de reconnaissance. Comme il se dépensait au service d'autrui et avec quelle charité! Douce et patiente, pleine de bienveillance et désintéressée, cette divine vertu brillait en lui avec tous les caractères que lui assigne saint Paul. Pour se dérober aux remercîments de ceux qu'il obligeait, son humilité lui suggérait mille industries. Apprenant que l'un de ses frères désirait visiter un monument, il s'empressait d'aller lui dire: « Je voudrais aller dans telle église; seriez-vous assez bon pour m'accompagner? » Alors il était heureux de paraître le débiteur de ceux auxquels il rendait service. — Il poussait la condescendance au point de se faire souvent le secrétaire des soldats français qui ne savaient pas écrire.

Mais plus admirable encore était son talent pour excuser les fautes d'autrui. Sa charité « ne songeait pas au mal, » et je pense qu'il n'a jamais cru à l'existence de la perversité humaine. Quelqu'un racontait-il un vol, un assassinat en flétrissant le coupable, avec une inimitable candeur, il atténuait les termes, imaginait la possibilité de circonstances atténuantes. Je me rappelle qu'un jour il essayait de disculper en ma présence un voleur de grand chemin, dont l'arrestation avait été pour Rome un sujet de joie. Aussi, un curé de Paris disait dernièrement: « Je crois que le P. de Villefort essaierait de justifier le diable. » Ces faits paraîtraient peu croyables à notre siècle critique et frondeur, s'ils n'avaient pour garants de leur vérité une multitude de témoins. Non certes que le religieux manquât de la sagacité si nécessaire à un directeur des consciences; mais, à l'exemple du bon Maître, il ne voulait point rompre le roseau à demi brisé, ni éteindre le flambeau qui jette encore une faible lueur.

Évêques et prêtres, religieux et laïques, appréciaient si bien la sagesse de ses conseils, qu'on le consultait de toute part, et ses décisions étaient reçues comme un oracle venu du ciel. « J'avais une si grande confiance en ses lumières » — me disait un prélat qui, dans sa jeunesse, avait vu s'ouvrir devant lui la carrière diplomatique, — « qu'après avoir entendu sa réponse affirmative sur ma vocation, je me rendis sans hésiter au pied du tombeau de saint Ignace pour me consacrer à Dieu le jour de Noël, durant la messe de minuit. »

Que d'âmes ont ainsi trouvé près de lui une solution à leurs doutes, un consolateur au milieu de leurs épreuves, un ange de Dieu pour les guider dans le chemin du salut! Ceux mêmes qui avaient contre notre Ordre les préjugés les plus hostiles recouraient sans crainte à son ministère et se plaçaient sous sa direction. Sa mansuétude n'était point toutefois une lâche condescendance; mais elle était pareillement éloignée de cette ostentation d'austérité chagrine qui, bien loin de relever les âmes, les décourage et les repousse. Ce vaillant athlète de Jésus-Christ semble avoir pris pour devise la parole de l'Apôtre : *Vince in bono malum.*

Il fut longtemps le principal directeur et l'âme de la société de Saint-Vincent-de-Paul. « Quelques jours avant sa mort, » — écrit le président de l'une des conférences, — « je rencontrai le P. de Villefort sur les escaliers de la maison professe du Gesù. Par je ne sais quel pressentiment, je lui rappelai l'époque où je l'avais connu, et le faible concours que je lui avais prêté pour réorganiser la société à peu près détruite dans la tourmente révolutionnaire de 1849. Se doutant que je voulais lui adresser un éloge, il prit aussitôt l'offensive, me loua de ce que j'avais fait pour cette œuvre si sainte, me remercia avec effusion et me promit que Dieu me récompenserait. Ces paroles, qui devaient être pour moi son testament et son dernier adieu, produisirent en mon âme une profonde émotion. Je ne pouvais assez admirer la grandeur de son humilité qui lui faisait attribuer à mes efforts tout le bien dont il était l'auteur.

Son esprit élevé et éminemment chrétien comprenait la sublimité de la mission confiée à Rome, centre du catholicisme; et l'amour le plus tendre l'enchaînait à cette seconde patrie. Aussi son affection se portait naturellement vers nos braves soldats qui la protégeaient. Les jeunes gens accourus de toutes les parties de l'Europe pour se ranger sous la bannière du Souverain Pontife étaient ses enfants bien-aimés, et ceux-ci, qui le vénéraient comme un père, assiégeaient du matin au soir sa modeste cellule. L'un d'eux, M. Georgès de La Salle écrit : « Sa mort est un deuil pour nous. Pauvre Père, comme il nous aimait, comme il savait trouver le secret de nos peines et nous consoler! Ceux-là me comprendront qui, loin de leur pays, dans l'amertume des regrets et de l'absence, ont entendu une voix émue leur parler de leur mère, de leur famille, de tout ce qu'ils aimaient. C'était auprès de lui que nous allions chercher, quand nous sentions notre cœur défaillir, consolation, force, courage. Accessible à tous, toujours affable et doux, sa porte était ouverte à ceux qui tombaient pour les relever, à ceux qui souffraient pour les guérir, à tous, pour les rendre meilleurs... Le P. de Villefort est un saint. »

Mais enfin les fatigues d'un pénible apostolat, toujours continué sans un instant de repos, avaient trahi son courage. Puis dans ces derniers mois, lorsqu'il portait tour à tour ses regards sur Rome et sur la France, de lugubres pensées envahissaient son cœur. Peut-être Dieu a-t-il voulu lui épargner de trop poignantes tristesses et le rappeler avant l'heure d'angoisses si redoutée par les consciences catholiques ! C'est en offrant le saint sacrifice dans les catacombes qu'il a contracté le germe de la maladie qui, en six jours, devait le conduire au tombeau. Dieu lui avait sans doute fait connaître sa fin prochaine; car, deux jours avant de se mettre au lit, il dit à l'un de ses frères gravement malade : « Mon Père, Dieu veut une victime. » Il était la victime de bonne odeur choisie par le ciel. Avec une résignation parfaite, il accepta tous les remèdes prescrits par les médecins, et malgré ses répugnances naturelles pour ce genre de traitement, deux fois il subit les sangsues et cinq fois la saignée. Jusqu'au dernier soupir, il a conservé la pleine possession de ses facultés; et la veille même de sa mort, il a parcouru deux cents lettres, indiquant celles qui devaient être brûlées et celles qui exigeaient une réponse. Sa tranquillité en présence de la mort lui semblait inexplicable : « Il est étonnant, » — disait-il au P. Rubillon, Assistant de France, — « qu'après une vie si tiède, j'éprouve un si grand calme dans cette circonstance ! » Le lundi matin, vers sept heures trois quarts, on récita les prières des agonisants; le P. Général lui donna la bénédiction papale, et le malade s'étant découvert lui-même, fit un grand signe de croix. Quelques instants après, le P. de Villefort s'endormait dans le Seigneur. Ministre du miséricordieux Jésus, il voyait se réaliser la promesse qu'il avait faite à tant d'autres, promesse que la voix d'un frère et d'un ami lui rappelait à ses derniers instants : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.*

Deux mots gravés sur une modeste tombe résument cette vie toute d'humilité et de charité apostolique ;

P. PHILIP. DE VILLEFORT SACERDOS PROFESSUS S. J.
HUMILITATE ET CARITATE CONSPICUUS
OBIIT XXVI NOV. MDCCCLXVI.
ANNOS NATUS LXVII.

« A la nouvelle de cette mort inattendue, » — dit un journal de Rome, — « la première pensée de plusieurs fut que le saint religieux avait offert à Dieu sa vie pour le salut du Pape, de Rome et de la France. »

E. Chauveau.

# LES FEUILLES DIOCÉSAINES

Depuis quelques années nous voyons se multiplier sous divers titres des publications hebdomadaires, modestes par leur format comme par leur ton, qui peuvent être comprises sous la dénomination générale que nous inscrivons ici. Il n'est en effet plus guère de diocèse, ou du moins de province ecclésiastique, qui n'en compte une ou même plusieurs dans son ressort.

Quel est le but de ces recueils? — Pour sa part, le *Bulletin religieux* de La Rochelle a traité ce sujet dans une série d'articles qui pourraient utilement être acceptés comme programme[1]. Nous y trouvons certaines idées qui méritent d'être connues, et nous serions heureux si l'initiative prise par M. l'abbé Gendre, auteur de ce travail, provoquait partout un mouvement semblable à celui qu'il s'efforce de développer autour de lui.

Il ne faut pas en effet que les *Semaines religieuses* se persuadent avoir complétement rempli leur tâche quand elles auront annoncé les solennités, sermons, adorations ou cérémonies qui doivent avoir lieu dans la localité ou dans le diocèse; ni même qu'elles s'imaginent avoir pleinement satisfait quand elles auront donné quelques nouvelles, raconté certains traits édifiants butinés çà et là, relaté des événements plus ou moins graves qui intéressent la religion et le monde catholique. Tout cela sans doute est dans leurs attributions ; mais la popularité dont elles jouissent déjà, et celle qu'elles acquerront vraisemblablement à l'avenir, leur fait une mission plus étendue.

Entre la *Revue* proprement dite, qui a un caractère plus sérieux, plus doctrinal, et les publications exclusivement pieuses où l'on n'enregistre que ce qui alimente la dévotion, n'y a-t-il pas place pour un troisième genre, moins élevé que le premier, plus varié que le second, et qui s'adresserait par conséquent à une catégorie plus nombreuse de lecteurs ? Sans abandonner le moins du monde ce qui fait leur spécialité, les *feuilles diocésaines* n'ont-elles pas tout à gagner à étendre un peu leur horizon, et surtout à traiter certains sujets qui leur appartiennent pour ainsi dire en propre ? L'hagiogra-

[1] La *Foi Picarde* a parlé dans le même sens. Voir les articles de M. Pothier.

phie locale, l'histoire ecclésiastique du diocèse ou de la province, l'archéologie faite sur place[1], les études sur l'état ancien des paroisses, des institutions, des communautés, les notices sur l'origine, l'état présent, l'organisation du mouvement religieux dans la contrée ; toutes ces choses nous semblent fournir une matière abondante, pleine d'actualité et d'intérêt, qui donnerait aux publications dont nous parlons une couleur plus accentuée. Quelle mine abondante, si on voulait seulement fouiller l'histoire religieuse de chaque partie de la France ! Que de saints presque ignorés à mettre en relief ! Que de traditions à recueillir, que de légendes charmantes à conserver, où l'on respire encore tout le parfum de la foi antique et toute la simplicité naïve d'un autre âge ! Sans parler de quelques excursions rapides que pourraient faire de temps en temps des hommes spéciaux sur le terrain des sciences naturelles, en traitant des particularités de la flore, de la faune, ou de quelques découvertes géologiques.

On objectera sans doute que, pour travailler sur ce plan, il faudrait aux feuilles diocésaines une collaboration qu'elles n'ont pas. Nous répondrons qu'il leur est facile de la provoquer. Il y a dans notre clergé français d'immenses ressources qui se perdent faute d'occasion. Combien de prêtres pleins de science et de talent, qui seraient tout disposés à entreprendre quelqu'une de ces études spéciales, si on leur en suggérait l'idée! Faire un livre les effraie; ils n'auraient ni le temps, ni les moyens matériels d'aborder un travail de longue haleine et dont le succès est toujours problématique. Ecrire un article peu étendu ne serait au-dessus ni de leurs forces ni de leur courage. L'appel adressé à leur bonne volonté rencontrerait bientôt de l'écho. Comme il ne s'agit point ici de dissertations savantes nécessairement réservées à des recueils d'une autre nature, mais de simples notices sur des sujets facultatifs et dont la matière se trouve pour ainsi dire sous la main, il est à croire que plusieurs s'y mettraient avec empressement, surtout s'ils étaient encouragés et si l'on avait soin d'attirer leur attention sur ce qu'il leur est possible de faire.

Les *feuilles diocésaines* qui entreraient dans cette pensée pourraient rendre à la religion de notables services. Elles reprendraient, pour ainsi dire, en sous-œuvre le travail depuis longtemps interrompu, qu'accomplissaient autrefois certaines communautés pour nos diverses provinces. Elles deviendraient un répertoire précieux pour les annales

[1] Voir, par exemple, les savants articles publiés par M. l'abbé V. Mourot dans l'excellente *Semaine religieuse, historique et littéraire de la Lorraine.*

ecclésiastiques, redresseraient, chemin faisant, des faits controuvés, des appréciations fausses[1], ressusciteraient bien des vieux souvenirs que nous avons eu le tort de laisser s'altérer ou s'éteindre. A une époque où un si grand élan est imprimé aux études historiques, ne serait-il pas à désirer que le clergé de chaque diocèse fût un peu plus en possession de son passé, qu'il connût mieux ses antécédents, ses époques de gloire ou de décadence, ses origines souvent si négligées et pourtant si vénérables ?

La méthode dont nous parlons serait un acheminement à traiter un jour ces grandes questions. Elle aurait l'avantage de mettre sur la voie, de former le goût, de révéler peut-être à lui-même plus d'un talent qui s'ignorait jusque-là. Et qui sait si elle ne susciterait pas dans notre clergé de campagne quelque émule futur des Gorini, des Martigny et d'autres, qui n'eussent pas manqué de saisir avidement une pareille occasion, si elle s'était présentée ?

Il y a deux ans, les *Études*, s'occupant des *Semaines religieuses*, émettaient le vœu de voir leur cadre s'élargir afin qu'elles puissent répondre à un besoin pressant de notre temps et devenir d'excellentes lectures populaires[2]. Nous croyons que le problème sera en grande partie résolu si l'on prend au sérieux les propositions faites par M. l'abbé Gendre à ses confrères.

Nul doute que l'autorité épiscopale, si amie de tout ce qui est bon et si jalouse de tout ce qui peut favoriser la science ecclésiastique, n'applaudisse d'avance à tous les essais qui seraient tentés dans cette voie. Si on veut qu'ils réussissent, il ne faudra point se reburter des premières difficultés ni des premiers refus ; en revenant à la charge en s'adressant nommément à ceux qui peuvent agir, en aplanissant le terrain et en facilitant le travail, les hommes d'intelligence préposés à la direction des feuilles diocésaines finiront par obtenir ce qui, de prime abord, semblait peut-être impossible. Ce jour-là, ils pourront se féliciter d'avoir fondé leur œuvre et se réjouir d'avoir sérieusement contribué au bien général.

A. MATIGNON.

[1] Il est à remarquer que la plupart des histoires locales écrites de nos jours sont dans un esprit hostile à l'Église. Beaucoup de rectifications n'offrent aucune difficulté sur les lieux, qui sont impossibles ailleurs.

[2] Août 1864. Article du P. Toulemont.

# BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT PAR LES SEULS TÉMOIGNAGES PROFANES, avec le texte sacré en regard, ou LA BIBLE SANS LA BIBLE, par M. GAINET, curé de Cormontreuil, membre de l'académie de Reims. T. I et II. Gr. In-8°, XXXIV-396 et 534. p. Paris, H. Guenot, 1866.

En parcourant les deux premiers volumes de cet ouvrage, je me suis dit : Décidément, la Champagne a aussi son Gorini, et le presbytère de Cormontreuil a quelque ressemblance avec celui de la Tranclière. Telle est l'importance du travail entrepris et mené à bon terme par M. l'abbé Gainet.

Depuis longtemps on avait remarqué que bien des faits racontés dans la Bible trouvaient une éclatante confirmation et comme leur *duplicata* dans les historiens profanes. L'exégèse catholique avait même tiré de cette correspondance un argument solide en faveur de l'authenticité de la Bible. Eusèbe dans sa *Préparation évangélique*, Huet et Grotius dans leurs traités sur la religion, Bullet dans son *Histoire de l'établissement du christianisme par les seuls auteurs juifs et païens*, ont relevé un grand nombre de ces faits. *L'histoire véritable des temps fabuleux* par Guérin du Rocher, les *Annales de philosophie chrétienne* publiées par M. Bonnetty, le *Monde païen* de M. le vicomte Anselme et d'autres livres du même genre fournissent de précieux éléments de comparaison entre la Bible et les auteurs profanes. Aucun de ces ouvrages néanmoins n'était la confrontation complète et suivie du récit biblique avec l'histoire. On ne pensait même pas que l'antiquité profane nous eût légué assez de monuments encore existants pour exécuter un semblable travail. Refaire la Bible par l'histoire profane paraissait une impossibilité.

Monsieur l'abbé Gainet n'a pas cru à cette impossibilité. Grâce à ses patientes et laborieuses recherches, il est parvenu à refaire, sans lacunes importantes, *la Bible sans la Bible*; et nous pensons, pour notre part, qu'après avoir achevé sa tâche, il a pu dire sans exagération : « Supposons que la Bible soit aujourd'hui perdue, nous sommes en mesure d'en reproduire la suite historique sans interruption, depuis Adam jusqu'à la Pentecôte, jusqu'après l'établissement du christianisme. » (*Introd.*, III.)

Sans doute la narration d'après les auteurs profanes n'est pas

également riche sur tous les points. Pour trois grands faits, la création, la chute, le déluge, les matériaux dépassent de beaucoup le cadre d'une histoire régulière. En général, les temps antédiluviens présentent des éléments plus nombreux et une tradition plus ferme que les temps postérieurs : on sent que l'histoire d'un seul peuple était alors l'histoire de tous les peuples. C'est une nouvelle preuve de l'unité d'origine du genre humain. L'époque de Josué et des Juges fournit comparativement un petit nombre de faits ; elle donne pourtant encore la succession complète des souverains pontifes et la contre-épreuve des généalogies consignées dans les Paralipomènes. L'époque des Rois devient très-abondante, grâce surtout aux récentes découvertes archéologiques. Sous les Machabées, l'histoire prend un caractère de clarté et de précision toutes particulières. Quatre récits font complétement défaut dans les monuments profanes connus : Ruth, Tobie, Esther, Judith. Mais ce n'est point là une lacune proprement dite ; ces épisodes étant complétement en dehors de la chaîne historique de la Bible. Qui sait, au reste, si de nouvelles recherches n'auront pas un jour pour ces quatre livres le résultat obtenu par M. Gainet pour le livre de Job, qui semblait devoir être dans la même catégorie.

On ne doit pas non plus s'attendre ici à voir les faits se correspondre de part et d'autre en quelque sorte chapitre par chapitre et page à page. Le récit biblique forme une histoire unique et suivie, les faits tirés d'auteurs profanes qui y correspondent sont épars en cent histoires différentes, dont aucune ne présente une narration suivant la même marche que la Bible. Toutefois la comparaison faite par époques ou périodes donnera pour chacune la même physionomie des temps et des récits identiques pour tous les événements principaux, sinon quant à la forme, au moins dans le fond.

Après tout, M. Gainet, membre de l'Académie de Reims simplement installé dans une cure de campagne, est un savant modeste. Assurément, il n'a pas eu la prétention de tout dire. L'antiquité est un vaste champ où le temps a enfoui des trésors immenses ; et, comme ce champ s'agrandit sans cesse avec les siècles qui passent, l'érudition n'aura jamais fini d'en mettre au jour toutes les richesses. Loin de se donner le ton de parler en homme qui sait tout, défaut trop commun à ceux qui savent beaucoup, il nous communique simplement ce qu'il sait, dans le but unique de nous faire part de son bien.

Il n'a pas cru non plus qu'on ne pouvait être savant sans se faire un système auquel tout doit se plier pour lui rendre hommage. « Nous ne voulons à aucun prix, dit-il, être ou paraître systémati-

que. Nous suivons avec prudence et avec les plus grandes précautions le terrain solide de l'histoire directe des faits. Nous donnons pour certain ce qui est certain, pour probable ce qui, d'après une saine critique, doit sembler tel avec une véritable impartialité; nous donnons pour douteux ce qui est douteux, et pour faux ce qui l'est réellement..... Si nous prenons, dans un petit nombre de circonstances, un parti contraire à celui de savants estimés, c'est que nous pensons avoir établi notre sentiment d'une manière solide; et le lecteur pourra apprécier. » (*Introd.*, VI.)

Son Éminence le cardinal Gousset, archevêque de Reims, a daigné s'intéresser à cet ouvrage, dont il a fait surveiller et corriger les épreuves. L'auteur promet de ne rien négliger pour que les volumes se succèdent rapidement, de manière que le cinquième et dernier paraisse dans l'année. La partie qui n'est pas encore publiée est sous presse maintenant.

Toutes nos sympathies et nos encouragements sont acquis à M. l'abbé Gainet. Nous nous estimons heureux d'avoir enfin dans son ouvrage une réponse péremptoire aux objections de la partialité et de la mauvaise foi parées du manteau de la science. Quand on a lu le livre de M. Gainet, on connaît la valeur de cette fausse science qui a deux poids et deux mesures selon les besoins du moment; qui laisse dans l'ombre des ordres de faits tout entiers, dès lors qu'ils ne cadrent point avec un système préconçu; qui invente enfin des règles de critique repoussées par le bon sens et dont l'application mettrait à néant tous les historiens connus avant d'atteindre Moïse.

H. MERTIAN.

ANNÉE DE L'ENFANT JÉSUS, *d'après les instructions de la Sœur Marguerite du Saint-Sacrement*. Par Mgr FLICHE, chanoine de Troyes, de Nevers, de Nancy, ancien supérieur de grand séminaire, camérier d'honneur de Sa Sainteté. In-18, XXX-492 p. Tournai, Casterman. Paris, P.-M. Laroche, rue Bonaparte, 66. Prix: 2 fr.

Comme le titre seul l'indique, ce livre est spécialement destiné aux âmes pieuses. Etudier le Sauveur dans les mystères de son enfance, dans l'humilité de la crèche, dans le silence de Nazareth et les autres circonstances de sa vie mentionnées dans l'Evangile, depuis l'Incarnation jusqu'au moment où il fit, à l'âge de douze ans, le voyage de Jérusalem; faire ressortir de ces mystères des enseignements pleins de lumière et de piété; — inspirer un tendre et ardent amour pour Jésus enfant; — faire briller aux yeux des chrétiens des vertus qui, pour être cachées, n'en sont ni moins admirables ni moins nécessaires; — indiquer les pratiques les plus

capables d'entretenir dans les cœurs cette dévotion si pleine de charmes et d'attraits: tel est le but que s'est proposé Mgr Fliche ; et ce but il l'a atteint, selon nous, avec un entier succès.

Persuadé que rien n'est plus sûr et plus efficace, dans les œuvres de piété, que de s'appuyer sur les pensées et les exemples des serviteurs de Dieu, l'auteur a choisi pour guide, dans cette voie, une pieuse fille de sainte Thérèse, Sœur Marguerite du Saint-Sacrement, morte en odeur de sainteté, au monastère de Beaune, le 26 mai 1648. En tête de chaque exercice, il rapporte d'abord les paroles textuelles de la pieuse Carmélite et en fait ensuite un commentaire plein d'intérêt et de piété. On reconnaît aisément, à cette lecture, l'homme versé dans la connaissance des auteurs ascétiques les plus autorisés, le prêtre habitué à la contemplation assidue des mystères du Sauveur et le théologien familiarisé avec les questions les plus élevées et les plus délicates du dogme catholique. Ajoutons que le style est tel qu'on peut le désirer dans ces sortes d'ouvrages: simple, clair, élégant et suffisamment varié pour ne pas fatiguer l'attention du lecteur.

Mgr Fliche a eu l'heureuse pensée de placer au commencement de son ouvrage une intéressante notice sur l'humble religieuse dont les écrits lui ont inspiré l'idée de son livre. On y trouve des détails fort curieux sur les rapports de Sœur Marguerite avec saint Vincent de Paul, le P. Eudes, M. de Renty, et surtout M. Ollier qui fit le voyage de Beaune pour la voir, et fut, à partir de ce moment, le directeur de son âme.

Enfin, l'*Année de l'Enfant Jésus* se recommande par l'approbation de plusieurs évêques éminents: N. N. S. S. de Troyes, de Dijon, d'Orléans et de Nîmes. La lettre adressée à l'auteur par ce dernier prélat se termine par ces mots : « C'est de la dévotion privilégiée de la pieuse Marguerite du Saint-Sacrement que vous vous êtes inspiré, Monseigneur, pour composer votre livre. Le pur amour de cette admirable fille du Carmel pour le Dieu nouveau-né, la céleste onction qui coulait de ses lèvres chaque fois qu'elle en parlait, ont passé par votre cœur et s'épanchent à flots dans votre ouvrage. Dans vos pages à la fois simples et émues, on voit se réfléchir, comme dans un vivant miroir, avec tout le charme de ses fleurs et de son sourire, ce visage du petit enfant de Marie, dont l'aspect a ravi tant de saints. Et chose aussi certaine que précieuse, grâce aux réflexions dont chacun de vos exercices est accompagné, les mystères successifs de l'enfance et de l'adolescence de Jésus, tout en versant dans l'âme qui les médite avec vous, une impression de céleste fraîcheur qui la repose, y déposent également un principe

de vigueur profonde, parce qu'ils sont déjà, malgré la beauté délicate qui les entoure, le prélude et l'apprentissage de la croix. »

De telles paroles sorties d'une telle bouche sont, à nos yeux, un éloge auquel il serait téméraire de vouloir rien ajouter. Aussi nous bornons-nous à faire des vœux pour que l'auteur continue à utiliser les loisirs que lui laisseraient ses travaux de zèle et de charité, à composer des ouvrages si propres à nourrir la piété des fidèles, à leur inspirer le goût des choses de Dieu et l'amour des plus belles vertus.

J. Noury.

De l'Immortalité de l'Ame, par M. l'Abbé Barbe, ancien professeur de Philosophie. (Paris, Lecoffre.)

Si, par la spiritualité de son âme, l'homme laisse loin derrière lui les êtres inférieurs de la création, par son immortalité il se trouve introduit dans l'éternité même, il s'approche de Celui qui, selon le langage d'une philosophie divinement inspirée, *solus habet immortalitatem* (I Tim., vi, 16). L'immortalité fait ainsi de l'homme le représentant et l'image d'un Dieu qui n'a pas seulement la vie, mais qui est la Vie même sans bornes et sans limites. Elle est donc le plus sublime abrégé des hautes prérogatives dont la main du Créateur a été si libérale.

Aussi, les plus dignes représentants de la philosophie, cédant à un instinct, à un attrait propre aux esprits supérieurs, se sont toujours attachés avec prédilection au dogme de l'immortalité. — Près de mourir, le restaurateur, disons mieux, le père de l'ancienne philosophie, s'entretenait avec ses amis de la vie nouvelle où il allait entrer, et résumait en un principe fécond les divers éléments de sa doctrine ; comme s'il avait voulu léguer au génie de Platon, avec la tradition de son enseignement, la mission de défendre ce qui en faisait la force, le charme et l'originalité. — Fidèle aux dernières volontés de son maître, Platon eut la gloire de prouver la vie future par un ensemble d'arguments que nous admirons encore, et de demeurer ainsi, dans les âges antiques, le plus illustre défenseur de l'immortalité.

Et pourtant, disons-le, ce dogme fut plutôt le tourment que la découverte de la philosophie ancienne. Peut-on maîtriser son émotion en lisant ces paroles mélancoliques du grand Orateur qui s'est fait l'écho de la sagesse païenne, et celui de Platon en particulier : « His mihi rebus, Scipio (id enim te cum Lælio admirari solere « dixisti), levis est senectus, nec solum non molesta, sed etiam « jucunda ; quod si in hoc erro, quod animos hominum immortales

« esse credam, *libenter erro, nec mihi hunc errorem, quo delector,* « *dum vivo, extorqueri volo.* » — Quelle amère consolation pour un philosophe, que d'être réduit à chérir son erreur!

La philosophie païenne avait pu entourer cette vérité de tout l'éclat de l'éloquence, mais il était réservé au christianisme de nous en donner la pleine certitude. Comme si l'homme avait dû être divinisé d'abord, et devenir *déiforme,* selon le langage de saint Denys l'Aréopagite, avant de pouvoir contempler, d'un regard ferme et assuré, la sublime prérogative qui établit entre lui et son Créateur des rapports si étroits, si intimes.

Mais c'est dans l'ordre des faits plus encore que dans l'ordre des idées, que le dogme de l'immortalité acquiert une importance capitale. Il est un des fondements du devoir et de la vertu. C'est pour cela que les prétendus philosophes, qui ont voulu ruiner la morale, ont commencé par détruire ou affaiblir la croyance à l'immortalité. Les Epicures de toutes les époques se réfugient avec bonheur dans le plus abject matérialisme; les clartés de l'immortalité dissiperaient leurs sophismes; les ténèbres de la matière sont la condition essentielle de leur doctrine. Egalement fatal aux individus et aux sociétés, le matérialisme supprime le terme vers lequel l'homme aspire de toute l'ardeur de ses tendances; mais il ne peut lui enlever en même temps l'immensité dévorante de ses désirs, et il n'aboutit qu'à creuser et à élargir davantage l'abîme béant de l'âme humaine, que l'infini seul peut combler.

Que dis-je? les grands philosophes de l'antiquité, par cela seul qu'ils n'envisageaient point avec assurance le dogme de l'immortalité, n'ont enseigné qu'une morale défectueuse dans ses principes, et chancelante ou plutôt nulle dans ses conclusions pratiques. Tout le génie des Socrate, des Platon, des Aristote et des Cicéron, ne les met pas à l'abri de ce reproche, qui est pour nous, enfants de la Foi, un argument invincible de l'impuissance de la raison à maîtriser les passions et à gouverner le cœur. Car le seul fondement de la vertu à l'épreuve du temps et de la tentation, c'est le mépris et le dédain des choses de ce monde. L'homme, entraîné par ses sens et ses passions, ne peut retrouver ce noble mépris et ce fier dédain, que dans la conscience *certaine* de son immortalité.

Dominés par ces considérations, les défenseurs de la religion et de la vérité ont toujours regardé la question de l'immortalité de l'âme comme la question souveraine après celle de l'existence de Dieu. Et j'ajouterai, sans crainte d'être désavoué par les esprits sérieux, que ces deux questions ont une égale importance dans l'ordre pratique. Donnez-moi un Dieu qui ne soit pas le Dieu de mon im-

mortalité, et je ne tarderai pas à regarder ce Dieu comme non avenu pour moi dans le monde de mes devoirs. Ce ne sera pas le Dieu de ma morale[1].

Ceci nous explique pourquoi nos apologistes reviennent avec une préférence évidente sur le dogme de l'immortalité. Les exemples ne nous manquent pas dans la patrie des Frayssinous, des Lacordaire, des Ravignan, des Nicolas. Récemment encore de nouveaux athlètes se sont levés. Faut-il citer l'éminent doyen de la Faculté des lettres de Rennes, le célèbre auteur de la *Philosophie spiritualiste de la nature*, qui, interrompant ses longs travaux sur l'*Histoire des sciences physiques dans l'antiquité*, a voulu consacrer un livre extrêmement solide à la *Vie future*? Oh! que la France pourrait contempler avec fierté l'avenir de sa jeunesse studieuse, si elle rencontrait à la tête de toutes ses Facultés des hommes portant aussi haut et aussi ferme le double flambeau de la science et de l'orthodoxie! Nos lecteurs savent combien ce même sujet a été heureusement traité par un autre écrivain qui s'est fait un nom dans la polémique religieuse[2]. Il serait trop long de relater tout ce qu'on a écrit en ce sens dans ces dernières années. Mais un ouvrage récent et, à notre avis, tout à fait remarquable, sollicite aujourd'hui notre attention. Nous voulons parler du livre de M. Barbe : *De l'Immortalité de l'âme.*

Cet ouvrage se divise en trois parties. La première prouve que la

[1] Le plus autorisé des Docteurs de l'Église ne tient pas un autre langage en plusieurs endroits de ses œuvres et de sa *Somme Théologique* en particulier. L'Ange de l'École nous dit expressément que la *charité* elle-même, cette vertu désintéressée entre toutes, cherche en Dieu, sinon *notre bonheur* (ce qui est le propre de l'Espérance), du moins *notre fin*. De manière que nous cesserions d'aimer Dieu, au moment même où il cesserait d'être notre fin. Or d'après l'Apôtre reproduisant les enseignements du divin Maître lui-même, toute la Loi se résume dans la charité. — Voici le texte de saint Thomas : « Caritas tendit in « ultimum finem *sub ratione finis ultimi*, quod non convenit alii virtuti, ut su- « pra dictum est, quæst. 23, art. 7. » (2. 2. q. 26, 1. *c.*) Puis, comme s'il n'avait pas assez clairement exprimé sa pensée, le grand Docteur ajoute (1. 2. q. 65, art. 5, ad 1) : « Dicendum quod caritas non est qualiscumque amor Dei, sed amor quo diligitur Deus, *ut beatitudinis objectum*, ad quod ordinatur homo per fidem et spem. » Il reproduit même si souvent cette affirmation, qu'il semblerait vouloir convaincre le lecteur que pour lui elle est capitale. — Cf. 1. 2, q. 109, 3, ad 1m, 3m ; 2. 2, q. 23, 4. *c.*; q. 24, 12, ad 4m ; q. 45, 4, *in. c.*, et alibi. — Ceux qui auront suivi la controverse entre Bossuet et Fénelon dans les ouvrages de ces deux grands génies n'auront pas besoin de nos citations. Ils auront vu par eux-mêmes comment l'Aigle de Meaux oppose saint Thomas à son illustre adversaire.— Remarquons cependant qu'il outre le sens des textes et dépasse le but.

[2] M. Baguenault de Puchesse. V. *Études*, nouvelle série, t. IV, p. 248.

mort du corps n'entraîne pas celle de l'âme. La seconde, que l'âme doit survivre au corps dans une vie future. La troisième, sous le titre de *Questions complémentaires*, traite différents sujets qui se rattachent au principal.

Louons avant tout la méthode d'argumentation suivie dans le développement de ces trois parties. L'auteur ne s'appuie pas moins sur l'autorité du témoignage que sur l'évidence de la raison. L'humanité, en effet, doit être le juge suprême de cette question. L'individu n'est pas toujours à l'abri de l'erreur ; le genre humain, voulût-il se tromper, ne pourrait pas y parvenir. Toute nature a une fin à atteindre par l'exercice de ses facultés. L'homme, nature libre et intelligente, doit en outre se porter de lui-même, se diriger vers la sienne. Donc, sur ce grave sujet, l'homme ne peut se trouver dans l'ignorance, et moins encore dans l'erreur. Si l'homme ignorait sa fin, comment pourrait-il la poursuivre par son intelligence et sa volonté ? Ce serait un *non-sens*. — Et s'il venait à se tromper sur ce point, l'intelligence, qui est donnée à l'homme pour le diriger à sa fin, ne servirait qu'à l'en éloigner pour toujours et sans retour. Ce serait un *contre-sens*. — Oui, les philosophes qui nient la compétence du genre humain à se prononcer sur ses destinées éternelles, sont réduits par la logique la plus élémentaire à ne voir dans le chef-d'œuvre de la Sagesse infinie qu'*un non-sens* ou *un contre-sens*. Aussi, tous les philosophes dignes de ce nom sauront gré à M. Barbe d'avoir mis dans le plus grand jour l'argument tiré du consentement des peuples.

Nous laisserons au lecteur le plaisir d'approfondir par lui-même tous les détails de ce livre, et nous nous bornerons à en esquisser à grands traits une analyse fidèle.

L'opposition la plus complète entre ses propriétés et celles des corps assure à l'âme une vie tout à fait distincte. Mais l'indépendance de ces opérations accuse dans l'âme un principe de vie indépendant des organes des sens. L'influence même que le corps exerce sur l'esprit, est loin d'offrir une difficulté sérieuse à la thèse posée par l'auteur. Le rôle de *simples instruments* (pp. 61 et suiv.) auquel M. Barbe réduit avec raison toute l'activité des organes dans la plus humble de nos perceptions, la perception sensible, révèle dans tout son éclat l'indépendance d'une âme qui est avant tout intelligence et amour, tandis que l'activité propre au corps s'épuise dans le mouvement. L'union de l'âme avec le corps dans l'unité d'une seule nature devient, sous la plume de M. Barbe, une preuve, et j'ajouterai volontiers la preuve la plus frappante de la vie propre et indépendante de l'âme. Cette union, en effet, n'est qu'au prix

d'une lutte continuelle et souvent douloureuse que peut seule expliquer la coexistence de deux substances profondément distinctes. Rien donc ne s'oppose à ce que cette vie *indépendante* s'exerce dans l'*indépendance*, sans le concours du corps. Il y a plus, non-seulement cette vie est possible ; mais elle existe. — Tel est le sujet de la deuxième partie.

Les peuples de l'antiquité et des temps modernes viennent les premiers déposer en faveur d'une vie future. — Une place à part est faite au peuple élu. — Cette démonstration, pour ainsi dire extrinsèque, n'apportant pas avec elle l'évidence de la vérité, quoiqu'elle en ait toute la certitude, ne suffit pas au philosophe, pour qui la vérité est surtout « *adæquatio rei et intellectus*, » ou « la perception évidente de l'objet. » Aussi, l'auteur développe ensuite avec ordre les preuves de raison, sur lesquelles s'appuie sa thèse.

Le monde actuel ne suffit pas à l'homme. Donc il y a pour lui un autre monde. La condition du souverain doit être en rapport avec sa dignité, il ne faut pas qu'il ait lieu d'envier celle de ses sujets. Or, le monde actuel suffit aux autres créatures assujetties à l'homme comme à leur roi. Donc, si la vie actuelle ne suffit pas à ce dernier, c'est qu'il a devant lui une vie meilleure et un monde meilleur, où il entrera seul, comme seul, parmi les êtres sensibles, il porte ici-bas le sceptre de la royauté.

L'étude des attributs du Créateur vient confirmer cette noble prérogative. M. Barbe insiste particulièrement sur la justice divine. Sans l'immortalité, la loi morale n'aurait pas une sanction digne de son auteur. La sanction extérieure exercée par l'opinion est toujours insuffisante, et trop souvent elle épargne le crime, quand elle n'y applaudit pas. La sanction intérieure, qu'exerce la conscience, suivît-elle partout et toujours le vice et la vertu, ne tirerait sa force que de la vie future, dont elle nous fait pressentir la réalité. Les interventions extraordinaires de la Providence ne comblent pas cette lacune. Prises à part ou réunies, ces sanctions ne satisfont pas le philosophe.

Le lecteur qui aura suivi avec nous le livre de M. l'abbé Barbe, s'attend, en commençant la troisième partie, à mesurer la *durée* de cette vie future. Aussi ne pourra-t-il s'empêcher d'être surpris de lire en tête de cette dernière partie le titre de « Questions complémentaires, » et de voir reléguée dans une section de chapitre la question de la *durée illimitée* de l'autre vie. L'auteur n'ignore pas que là gît le nœud de la question ; nous regrettons de le voir plutôt tranché que résolu. L'autorité de Cicéron, que M. Barbe cite en sa faveur, n'a pas empêché l'opinion des stoïciens de se perpétuer à tra-

vers les siècles, et de trouver en quelque sorte des partisans même parmi des docteurs catholiques. Non que ceux-ci marquent un terme à l'immortalité de l'âme ; mais, ou bien ils affirment que la foi seule peut nous donner la certitude du contraire[1], ou du moins ils soutiennent qu'il faut recourir à de nouveaux arguments pour assurer à l'âme humaine une existence sans limites au delà du tombeau. Parmi ces derniers, il faut compter le grand Suarez, en qui, selon Bossuet, nous entendrons toute l'Ecole. Dans son traité *de Anima*, il distingue, avec la précision qui lui est habituelle, les deux côtés de la question. Nous devons, dit-il, supposer d'abord, suivant la foi catholique, que de fait l'âme ne cesse pas d'exister quand elle s'est séparée du corps. Nous devons supposer en second lieu que, non-seulement l'âme ne périt pas avec le corps, mais qu'elle doit se perpétuer dans une existence sans fin, et par conséquent qu'elle est en quelque sorte immortelle[2]. Mais, d'après Suarez, le fait de la vie future n'en implique pas nécessairement la perpétuité. Le premier point établi, il faut de nouvelles preuves pour assurer le second. Le docteur espagnol va même jusqu'à affirmer que l'ensemble des arguments apportés en faveur de cette thèse, si l'on en excepte deux, n'engendrent qu'une probabilité très-grande, et non la certitude[3].

Saint Augustin ne tient pas au fond un autre langage. « Le génie, « les études profondes et subtiles, l'habitude de la pensée, ont mis « quelques rares esprits, n'ayant pour guide que la raison, sur la « voie de la question de l'immortalité des âmes. Mais pour eux la « vie bienheureuse n'est pas immuable, *ni vraie* par conséquent. » Ainsi, la question de la vie future est tellement distincte de celle de sa perpétuité, que la raison qui, abandonnée à elle-même, parvient à prouver l'une, se trompe sur l'autre. La métempsycose ou la préexistence éternelle des âmes, doctrines également destructives du dogme de la vie future, furent l'écueil où vint toujours se briser la sagesse antique[4].

[1] Voyez, par exemple, Scot et les auteurs de la même école.

[2] « Supponimus, secundum catholicam fidem, de facto animam rationalem *non desinere esse* cum e corpore exit. » Et un peu plus loin : « Secundo supponendum est... etiam *perpetuo futuram esse*, seu in suo esse permansuram, ac proinde aliquo modo immortalem esse. »

[3] « Imo nec singulæ rationes propositæ ut per se sufficientes (et cependant toutes ou presque toutes, d'après Suarez lui-même, prouvent une vie future) ad demonstrandum afferuntur, præter illam speculativam... et alteram moralem... Aliæ enim, licet singulæ non cogant, simul tamen collectæ multum persuadent et priores juvant. » (*De Anima*, l. I, cap. 10.)

[4] Humanis quippe argumentationibus hæc invenire conantes, vix *pauci numero, magno præditi ingenio, abundantes otio, doctrinisque subtilissimis eru-*

Il eût donc été grandement à souhaiter que M. Barbe dégageât l'une de l'autre deux questions connexes sans doute, mais parfaitement distinctes ; que, surtout, il ne reléguât pas dans un chapitre complémentaire celle qui, à notre avis, est la plus importante. Voici quelle marche nous aurions suivie, d'après les paroles mêmes de saint Augustin, que nous venons de citer. — Nous aurions employé un premier chapitre exclusivement aux preuves directes de la perpétuité de la vie future. Dans un second chapitre, nous aurions parlé de l'état des âmes dans cette vie nouvelle, infiniment bienheureuse pour les unes, éternellement malheureuse pour les autres. Un troisième chapitre aurait contenu la réfutation des erreurs monstrueuses de la métempsycose. La belle étude de M. Barbe sur la résurrection des corps aurait trouvé ici sa place, comme la contre-partie, disons mieux, comme la réalité sublime substituée par l'Homme-Dieu aux aspirations basses et rampantes des doctrines de la transmigration. Dans un dernier chapitre, qui aurait pu avec raison s'intituler « complémentaire, » tandis que les autres sont tous intrinsèques, et le premier même essentiel au sujet, nous aurions entretenu nos lecteurs des rapports entre les deux mondes : celui des immortels et celui des mortels que nous habitons. — M. Barbe, pour suivre la marche que nous venons de tracer, n'aurait pas dû faire subir à son ouvrage des transformations notables ; surtout il n'aurait pas été obligé de se livrer à de nouvelles études.

Qu'on nous permette maintenant, après avoir signalé le côté défectueux de cette troisième partie, d'en louer les larges aperçus, surtout en ce qui concerne la métempsycose et le spiritisme. L'auteur, non content d'avoir réfuté le premier de ces systèmes tel qu'il avait été imaginé par les anciens, fait justice complète des Leroux, des Reynaud et autres pythagoriciens attardés du XIX[e] siècle. La métempsycose, assertion gratuite dans l'ordre des idées, exerce les plus grands ravages dans l'ordre moral. Loin d'assurer une garantie à la loi, elle la laisse dépourvue de toute sanction réelle, en même temps qu'elle ne promet à l'âme qu'une immortalité illusoire. — La question *du spiritisme* est traitée avec plus de détails encore. Cela se conçoit. L'auteur la considère avec raison comme un aspect par-

*diti, ad indagandam solius animæ immortalitatem pervenerunt.* Cui tamen animæ beatam vitam non invenerunt *stabilem*, id est *veram ;* ad miserias quippe vitæ hujus etiam post beatitudinem redire dixerunt. Et qui eorum de hac erubuerunt sententia, et animam purgatam in sempiterna beatitudine sine corpore collocandam esse censuerunt, talia de mundi retrorsus æternitate sentiunt, ut hanc de anima sententiam ipsi redarguant. » (*De Trinititate*, l. XIII, cap. 9. Edit. Paris. MDCC.)

ticulier de la grande question des « Rapports entre les deux mondes. » Il établit en thèse générale « qu'une vue trop claire de l'autre monde « conduirait tout simplement à la suppression du monde actuel. » — « Après avoir entrevu cet océan sans limites de l'immensité, « comment pourraient-ils (les hommes) se renfermer de nouveau « dans nos limites étroites de ce monde? » Voilà la règle générale. M. l'abbé Barbe reconnaît tout le premier des exceptions à cette règle; mais ces exceptions, si on y regarde de près, ne font que confirmer la règle posée en principe par l'auteur. Après cela, on n'est pas étonné de le voir résumer avec la plus grande assurance le procès et la condamnation du spiritisme : « Il y a eu des « communications de *bons esprits* et d'*âmes amies* des hommes, « toutes les fois qu'il a plu à Dieu de le permettre et selon les voies « de sa providence. Mais, *toutes les fois que l'homme, par des « moyens en dehors des conditions normales de l'humanité, veut en « quelque sorte forcer l'entrée de ce monde mystérieux que la Provi- « dence dérobe à ses regards*, alors, comme il agit en contravention « avec l'ordre providentiel, il porte la peine de son insubordination; « et en voulant pénétrer les secrets divins par des *voies interdites* ou « *suspectes*, et *plus qu'il n'est donné à l'homme de le faire, il ne ren- « contre que le génie du mal, et que des esprits trompeurs*. C'est ce « qui ressortira des explications qui vont suivre. » (P. 294 et suiv.) Les lecteurs verront par eux-mêmes que M. Barbe a parfaitement rempli ses promesses.

Un résumé succinct, où l'on voit comment la Révélation vient en aide à la raison, met fin à tout l'ouvrage. — Nous sommes heureux de constater que dans ce beau travail l'érudition la plus étendue s'allie ordinairement à la science la plus solide. L'ordre et la disposition des matériaux ne nous frappe pas moins; l'analyse la plus détaillée répand la lumière sur les points délicats, mais une habile synthèse de ces divers éléments, une progression presque toujours croissante, soutiennent l'intérêt et multiplient la force de l'argumentation.

Les âmes travaillées par le doute et l'impiété n'auront qu'à lire la conclusion de ce livre. Elles pourront s'assurer qu'il n'y a de repos que dans la vérité.

Cependant nous ne partageons pas la pensée de l'auteur sur quelques points d'ailleurs secondaires. Ainsi, sans vouloir affirmer comme *un dogme de foi* (p. 356) la non-préexistence des âmes, nous l'aurions donnée ou soutenue comme une *vérité catholique*. C'est du reste l'opinion de Suarez. De même nous ne voyons pas pourquoi l'auteur s'arrête, après la première partie, à exposer une

hypothèse qui, d'après lui-même, « manque de base. » Surtout nous ne pouvons souscrire à ces mots, par lesquels M. Barbe termine l'examen de cette *hypothèse de l'âme immortelle quand même elle serait matérielle*. « La plupart des preuves de l'immortalité de l'âme sont indépendantes de son immatérialité. » Est-ce que toutes les preuves *intrinsèques* ne reviennent pas à l'immatérialité de l'âme ou ne la supposent pas? Enfin, nous aurions aimé voir un chapitre où l'auteur aurait concilié la *certitude* inébranlable de l'humanité au sujet de ses destinées éternelles, avec le manque d'*évidence* sur ce point dans les plus grands génies de l'antiquité. Le philosophe en possession pleine et entière de la vérité, ne doit pas redouter d'aborder les difficultés. Loin de là, il doit être le premier à les provoquer.

G. Jovene.

— *De ratione libros cum profectu legendi libellus*, auctore Francisco Sacchini, e Societate Jesu. Vannes; chez Gustave de Lamarzelle. 1866.

Tous ceux qui préfèrent aux études superficielles les études sérieuses, féliciteront avec nous le supérieur de l'École libre de Saint-François-Xavier, éditeur de ce charmant opuscule. En quelques pages d'une exquise latinité, le P. Sacchini donne aux jeunes gens les meilleurs conseils sur le choix de leurs lectures et sur les moyens à prendre pour en retirer le plus grand fruit. Le sujet, on le voit, est de la plus haute importance : car savoir lire n'est pas chose facile; et, tout en prémunissant les élèves contre les lectures inutiles ou dangereuses, l'un des grands buts de l'éducation est de leur apprendre à recueillir dans chaque livre tout ce qui peut enrichir leur mémoire et leur imagination, développer leur intelligence et leur cœur. On trouvera dans le P. Sacchini un ensemble de préceptes pratiques, dictés par une longue expérience et par de mûres réflexions. Professeurs et élèves, nous n'en doutons pas, voudront mettre à profit ce petit trésor. — E. C.

— *Manuale sacerdotum*, in quo ii quibus cura animarum commissa est ad manum habent tum quæ in privata devotione, tum quæ in missæ celebratione, sacramentorum administratione et quorumdam aliorum sui muneris officiorum executione usui esse possunt. Collegit, disposuit et edidit P. Josephus Schneider, S. J. — in-24 de 732 pages très-compactes. Cologne. — En vente à Paris, chez Lethielleux.

Ce petit livre a reçu en Allemagne un accueil très-favorable. Les évêques l'ont recommandé à leur clergé ; les journaux et les publi-

cations théologiques n'ont eu pour lui que des éloges, et en peu de temps il s'en est vendu plus de douze mille exemplaires. Nous ne doutons pas qu'il n'ait le même succès en France et dans tous les pays catholiques à mesure qu'il y sera connu. Dans l'impossibilité où nous sommes d'analyser un *Manuel* qui contient plus de deux cents articles, disons seulement qu'il remplit et au delà les promesses du titre. — E. P.

— *Conseils a ma fille et à mon gendre. Lettres d'un député de la noblesse aux derniers États-Généraux.* Paris; chez Victor Palmé.

La publication de ces lettres est due, si nous ne nous trompons, aux soins intelligents d'un des petits-fils de leur auteur. On lit dans la préface : « La pure et sage raison, la simplicité, le bon ton, la sérénité de ces pages plairont à ceux qui aiment le beau style et les bons conseils. » Nous souscrivons sans réserve à ce jugement. Toutes les traditions de la vieille société française ne doivent pas disparaître avec ce qu'on appelle l'ancien régime; et, à moins de pousser la prévention contre le passé jusqu'à faire dater le monde de l'an 1789, il est impossible de ne pas sentir ce je ne sais quoi de noble, de distingué, de chrétien, qui s'exhale comme un parfum délicat et pénétrant de chacune des lignes de ce petit volume. Heureux ceux qui possèdent dans leurs archives de famille de pareils trésors ! Nous les remercions d'en avoir fait part au public « pour sauver de l'oubli le souvenir et les précieux enseignements de ceux qui ne sont plus. »

S. A.

— *Examen ad usum cleri in gratiam præcipuè sacerdotum sacra exercitia obeuntium, concinnavit J. Deharbe, S. J.* Ratisbonne, 1866. En vente à Paris, chez Lethielleux.

L'auteur est déjà connu par un catéchisme dont les *Études* ont parlé, et qui a obtenu en Allemagne le plus grand succès. L'opuscule que nous annonçons, quoique récent, est déjà à sa troisième édition; ce qui prouve l'opinion qu'en a le clergé et l'usage qu'il en fait. On ne saurait effectivement rien trouver de plus solide et de plus substantiel sur les devoirs du prêtre, rien qui soit mieux appuyé sur l'autorité des Pères et des Conciles tant généraux que particuliers; nous ne connaisons pas de manuel plus propre à former et à entretenir l'esprit sacerdotal. — A. M.

---

# VARIA

M. Athanase Coquerel fils, digne héritier d'un nom cher au protestantisme libéral, a fait paraître dernièrement un livre dont le titre est magnifique : *les Forçats pour la foi*. Il y raconte les infortunes des protestants condamnés aux galères pendant le règne de Louis XIV, avant et après la révocation de l'édit de Nantes, et pendant le cours du XVIII[e] siècle. Il paraît que les protestants avaient de la foi en ce temps-là et que M. Coquerel, tout libéral qu'il est, c'est-à-dire affranchi de tout symbole, admire en eux des convictions dont il n'a point hérité. Ce livre a fait peu de bruit en France, du moins en dehors du public protestant. En Angleterre, c'est autre chose, et le *Quarterly Review*, dans un solennel article du mois de juillet dernier (*the Hugonots at the Galleys*), s'est mis en devoir d'exploiter, au profit du zèle protestant, cette nouvelle preuve de l'intolérance de Louis XIV, du clergé français, des Jésuites en particulier, et en général des catholiques. Avertis par nos voisins d'outre-Manche, nous avons voulu réviser ce petit procès, et grande a été notre déception dès que nous avons ouvert le livre de M. Coquerel ; car, si nous y avons trouvé un acte d'accusation en règle, nous nous sommes bien vite aperçus que les pièces, les témoignages positifs et authentiques, de nature à être contrôlés, faisaient absolument défaut. Il est vrai que M. Coquerel, dans son avertissement, nomme un certain nombre d'écrivains, qui, comme M. Michelet, son historien favori, ont beaucoup déclamé contre Louis XIV et les Jésuites ; mais, franchement, ce sont là de légères autorités et qui d'ailleurs ne valent elles-mêmes qu'à raison des témoignages primitifs dont elles peuvent s'entourer. M. Coquerel a par devers lui des documents inédits, des mémoires écrits par des protestants : témoins récusables, en bonne et loyale justice, et que d'ailleurs il ne nous permet pas d'interroger nous-mêmes. Peut-être nous feraient-ils entendre autre chose que ce que M. Coquerel veut bien nous apprendre. Chaque fois qu'une assertion de M. Coquerel paraît mériter d'être justifiée, la pièce justificative est absente et l'on cherche en vain la note au bas de la page. Par exemple, je lis, p. 25, que le duc de La Force, dénoncé comme mauvais catholique en 1698 et en 1699, dut prendre part aux *dragonnades ;* sur quoi notre auteur ajoute ce détail piquant : « La Force parcourut ses terres, persécutant les

coreligionnaires de ses propres parents avec une rigueur qui lui valut du roi, *selon un chroniqueur catholique du temps*, cent mille livres de rente. » Quel est donc ce *chroniqueur catholique du temps?* M. Coquerel n'en dit rien et aucune citation ne met le lecteur sur la voie. Je veux bien croire que ce *chroniqueur catholique* existe, puisque M. Coquerel l'affirme; mais encore serait-il intéressant de savoir son nom ; car les témoignages ne se comptent pas, ils se pèsent. Même page, je lis que les Jésuites donnèrent à leur collége (de Paris) « pour célébrer la révocation de l'édit de Nantes le nom de *Louis-le-Grand*. » Voilà du zèle ! Les Jésuites sont les plus intolérants des hommes, c'est entendu ; mais où donc M. Coquerel a-t-il pris cela ? Le fait me paraît d'autant plus digne d'être vérifié que les ennemis des Jésuites le racontent en général d'une tout autre manière. D'après eux, cette substitution du nom de *Louis-le-Grand* à celui de *Clermont*, que portait primitivement le fameux collége, remonterait à l'année 1674, onze ans avant la révocation de l'édit de Nantes. Naturellement, j'ai voulu savoir qui avait raison, et j'ai constaté que les uns et les autres se trompaient. Le collége de *Clermont* n'a commencé à s'appeler collége *Louis-le-Grand*, ni en 1674, comme le veut Dulaure, ni, comme l'affirme M. Coquerel, après la révocation de l'édit de Nantes, c'est-à-dire postérieurement à 1685. L'édit de Louis XIV n'a donc été pour rien dans ce changement. Pour ne pas imiter M. Coquerel, je citerai mes preuves; elles sont irrécusables. Que le lecteur ouvre la *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*, par les PP. Augustin et Aloïs de Backer, t. II, p. 462, à l'article COLLÉGE DE PARIS; il verra que toutes les pièces académiques et autres imprimées par les professeurs du dit collége portent invariablement le nom de collége de *Clermont* jusqu'au mois d'août 1682, et qu'à partir du mois de mars 1683 elles prennent, pour ne plus le quitter, le nom de *Collége de Louis-le-Grand*, COLLEGIUM LUDOVICI MAGNI. Qu'on juge par là de ce que vaut l'imputation peu charitable de M. Coquerel. Je voudrais pour beaucoup qu'il nous eût mis à même de contrôler ainsi chacun de ses dires.

---

M. A. Coquerel fils est décidément très-heureux dans le choix des titres qu'il donne à ses écrits. *Pourquoi la France n'est-elle pas protestante?* demande un discours qu'il vient de publier en brochure, après en avoir donné la primeur à l'Alliance évangélique de Neuilly, puis à la *Revue des cours littéraires*. Le « pourquoi » est piquant, le « parce que » est absent, mais ces quelques pages n'en sont pas moins curieuses. Elles débutent par une pétition de principe : « Toute religion qui dure quelques siècles s'altère. » Toute

religion humaine, oui ; et vous nous le prouvez tous les jours. Mais, à quoi bon discuter là-dessus ? M. Coquerel nous apprend que le christianisme s'est gâté dès le commencement.

J'ai dit que l'orateur ne répond pas à sa propre question. L'épigraphe (le texte, si l'on veut) m'avait fait espérer mieux. « Quelle injustice, demande le protestantisme, après Jérémie (II, 5), quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi, qu'ils se soient éloignés de moi ? » La théologie et l'histoire donnent à cette question de bonnes réponses ; j'en demande bien pardon à M. Coquerel fils, mais les siennes m'ont paru de véritables pauvretés. Je regrette d'avoir à porter ce jugement, et surtout de ne pas l'asseoir sur des preuves ; mais en vérité, mon analyse paraîtrait nécessairement infidèle. Mieux vaut dire à ceux qui voudraient savoir si j'ai tort ou raison : Lisez le discours ; il ne peut pas vous faire de mal.

M. A. Coquerel déclare en terminant que la France un jour sera protestante ; il l'affirme, il en est certain. Et cette fois, voici le « parce que » : De toutes parts les anciennes barrières sont tombées ou s'abaissent ; la nécessité de décentraliser est de plus en plus comprise ; les anciens cadres dogmatiques sont brisés ; il n'est plus possible d'exiger de personne une foi toute faite. D'ailleurs, le protestantisme n'excommuniera personne ; il tempérera, par le goût des arts, la sainte austérité de la foi... — De quelle foi ? s'il vous plaît, puisque, d'après votre programme, le protestantisme sera la religion de tous ceux qui n'en auront pas.... Mais pas de question importune ; écoutons plutôt encore : « Alors, beaucoup de catholiques de nom, j'en suis assuré, se reconnaîtront protestants ; quelques protestants de nom, je l'espère et je le dis sans ironie et sans dédain, s'apercevront qu'ils étaient catholiques sans le savoir. La proportion s'accroîtra rapidement en faveur de la liberté, et notre belle France... prendra enfin, à la tête des nations qui marchent en avant, la place qu'une forme de religion autoritaire et rétrograde l'a empêchée jusqu'à présent d'occuper. » M. Coquerel avait dit plus haut : « L'énergie virile, le courage moral, la hardiesse de l'esprit et des mœurs, sont ce qui manque le plus à notre glorieuse patrie ; et c'est à nous, protestants, de lui donner ce qui lui manque. » Grand merci, Monsieur, de votre politesse et de votre générosité !

---

Une note de ce même discours mérite les honneurs de la reproduction. M. A. Coquerel « recommande très-vivement la lecture de l'important ouvrage » de M. Quinet, *la Révolution*, auquel il fait lui-même plus d'un emprunt ; puis il ajoute : « On se souvient que M. Quinet avait déjà publié, il y a bien des années, en Belgique, un

écrit par lequel il engageait les parents à faire baptiser leurs enfants dans l'église protestante pour les soustraire, dès le principe, aux influences cléricales. » M. Coquerel ajoute immédiatement dans la joie de son âme : « Tout le monde sait d'ailleurs que le célèbre écrivain est lui-même catholique de naissance. » — Voilà donc vos alliés ! Voilà par qui et comment *la France deviendra protestante!*

---

Dans la séance de l'Académie des sciences du 19 novembre dernier, M. H. Sainte-Claire Deville faisait quelques observations à propos d'un mémoire présenté à l'Académie par un savant étranger. La phrase suivante du savant académicien se trouve textuellement reproduite par le compte rendu :

« Il m'est impossible de ne pas remarquer avec une profonde satisfaction tous les progrès que nous faisons aujourd'hui dans la science, pour saper les idées puisées dans la considération des causes occultes, idées qui nous font donner encore aujourd'hui un corps et une existence réelle à l'affinité, aux forces de cohésion, aux forces catalytiques et autres, introduites dans la science en même temps que les idées mystiques auxquelles elles correspondent. »

Dans quel positivisme barbare tomberions-nous, s'il fallait admettre cette doctrine au pied de la lettre, en entendant par cause occulte tout ce qui ne tombe point immédiatement sous nos sens ? Vous voulez, par exemple, rejeter de la science l'idée d'affinité ; ne voyez-vous pas que c'est faire de la chimie tout autre chose qu'une science ? Que c'est la réduire à n'être plus qu'un amas incohérent de faits sans liaison entre eux, juxtaposés au hasard dans un ordre qui ne pourra être qu'abstrait et apparent.

Le caractère d'une science parfaite, dit très-bien M. Balard, c'est la prévision des phénomènes. — Comment pouvez-vous prévoir les phénomènes chimiques, si vous exilez de la science jusqu'à l'idée d'affinité?

Et que signifie donc ce mot qui vous effraie tant ? Deux corps se combinent; ce phénomène a une cause apparemment, car vous ne voulez pas sans doute enlever de notre intelligence ce principe antérieur à toute expérience, que rien ne peut exister sans cause. Cette cause, j'ignore à la vérité sa nature intime ; je ne sais pas si c'est un mouvement, une attraction électrique, une action directe des deux atomes qui se combinent; mais sans rien préjuger sur sa nature intime, je la désigne sous le nom d'affinité. Où est le crime ? Où est l'idée mystique contre laquelle vous tenez tant à protester ? Vouloir condamner cette opération si indispensable à l'intelligence humaine et au langage lui-même, c'est proscrire à tout jamais l'abstrac-

tion de la philosophie, ou plutôt la philosophie de la science ; c'est en un mot tomber dans le positivisme le plus grossier.

Que ce soit la pensée de M. Deville, je répugne à le croire ; que dis-je, je suis sûr du contraire.

Je sais qu'on attribue à l'illustre chimiste la parole suivante : « Si l'on veut transformer les hypothèses en religion, je me fais athée. » — Mais il ne s'agit point ici d'une hypothèse. Que les combinaisons chimiques aient une cause, rien de plus certain et de moins hypothétique. L'hypothèse consisterait à admettre, par exemple, comme Berzélius, que l'affinité résulte d'un certain état électrique des molécules. Mais, encore une fois, rien de semblable dans la simple idée d'affinité ; cette idée est indispensable à la science, et la chimie ne saurait s'en passer. Peut-être un jour nous fera-t-on savoir quelle est sa nature intime. Alors on l'aura développée, on ne l'aura pas détruite.

---

Saviez-vous, lecteur, que le poëte renommé qui s'appelle M. Viennet a publié, il y a quelque six mois, deux volumes de prose qu'il intitulait : *Histoire de la puissance pontificale depuis saint Pierre jusqu'à Innocent III ?* — C'est M. Alloury qui nous donne cette heureuse nouvelle (*Débats*, 19 novembre), et vraiment nous l'en remercions, car l'histoire de ce livre, telle qu'il la raconte, ne laisse pas que d'être assez piquante.

Cela fut ébauché, paraît-il, en 1816 ; puis retouché en 1860 et cependant remisé au tiroir pour ne figurer que dans les œuvres posthumes. Un petit scrupule avait troublé l'âme honnête de M. Viennet : Décidément, se dit-il, ne scandalisons pas ces bonnes consciences chrétiennes. — Tout à coup, voilà le Saint Père qui lance contre la Franc-Maçonnerie la condamnation que l'on sait. M. Viennet n'y tient plus ; membre et grand dignitaire de l'*Ordre*, son devoir est de descendre dans l'arène du combat. — Ah ! vous voulez la guerre, Saint Père ! Eh ! bien la guerre soit. — Là-dessus, les deux volumes éclatent comme la bombe. M. Viennet, avec toute l'ingénuité d'un autre âge, le déclare dans sa préface : « Ma colère, dit-il, était au comble, et ce livre me partit de la main sans que je prisse la peine de le relire. » Voyez-vous d'ici le geste martial qui accompagne et accentue cette phrase belliqueuse, et dites si vous n'y trouvez pas un certain air héroïque du meilleur genre ?

Pourtant ne nous fâchons pas trop contre cet excellent M. Viennet. M. Viennet nous prévient qu'il n'a pas écrit ses deux volumes « dans un esprit d'hostilité contre le Saint-Siége et qu'il ne se fait point l'avocat des dissidents ; » c'est-à-dire, comme l'interprète assez judi-

cieusement M. Alloury, de ceux qui jugent la question romaine comme le *Journal des Débats* et ses amis. Comme bien l'on pense, cette restriction n'est guère du goût de M. Alloury ; quant à nous qui orientons nos convictions un peu différemment, nous tenons grand compte à M. Viennet de son espèce de désaveu, lequel, à coup sûr, part d'un bon naturel. Et puis, à vrai dire, nous ne sommes pas de la même humeur que ce Pyrrhus, fils d'Achille, qui eut le tort de perdre son sang-froid pour avoir reçu sur son armure le *telum imbelle, sine ictu.*

Du reste, l'érudition de M. Viennet est faite pour désarmer toutes les colères du monde. M. Viennet, d'après M. Alloury, « attaque de front et sape hardiment la tradition fondamentale et consacrée *comme article de foi* sur le séjour et le martyre de saint Pierre à Rome. » Ce n'est pas tout. Dans « une argumentation vive et pressante, » M. Viennet s'attache à démontrer « que dans les premiers siècles de l'Église, le Pape, l'évêque de Rome, ne possédait *aucun titre* à la prééminence hiérarchique, et que c'est par *des empiétements successifs, par la ruse et l'audace, par les ressorts les plus vulgaires de l'ambition et de la politique humaine*, que les pontifes romains ont conquis graduellement pour leur siége la suprématie et la primauté dont il a fini par être investi sur l'Eglise universelle. »

M. Alloury félicite beaucoup M. Viennet de sa « verve *juvénile* » et de « son luxe *inouï* d'érudition. » — *Juvénile, inouï :* les deux épithètes pourraient bien être assez justes, si nous en jugeons par les échantillons qu'on vient de voir. Que voulez-vous? le livre est parti comme un trait et M. Viennet n'a pas pris la peine de le relire......

---

M. Alloury, à ce propos, constate que la Papauté est en pleine décadence depuis Innocent III. Il rappelle « la brèche immense, irréparable que la Réforme du XVIe siècle est venue *infliger* à sa juridiction spirituelle. » Quant à son avenir, M. Alloury n'est rien moins que rassuré sur son compte. La Papauté, va, dit-il, avoir affaire « à cette force *morale* qui est désormais sa seule rivale et la seule digne d'elle dans le monde. Quelle sera l'issue de cette lutte qui va s'engager et se décider sans canons et sans fusils à aiguille ? Le moment solennel approche : attendons le mois de décembre, le mois prédestiné des grandes révolutions contemporaines. » — Attendons.

---

De mieux en mieux. — M. Emile Burnouf signifie cet arrêt au Verbe divin :

« *Si le Verbe divin*, dit-il, *veut encore se faire entendre*, IL FAUT QU'IL ACCEPTE RÉSOLUMENT *la situation que les sociétés modernes*

VEULENT *lui faire.....* » (*Revue des D. M.*, 1er décembre, p. 630.)

*Quæcumque ignorant, blasphemant!*

---

Nous venons de parcourir le nouvel écrit de Mgr l'évêque d'Orléans : l'*Athéisme et le péril social* (Douniol). C'est là qu'il faut voir les abominables doctrines qui s'étalent aujourd'hui dans tous les rangs de la presse antichrétienne, sous le nom de *positivisme* et de *morale indépendante*. Le rouge monte au front et l'effroi glace le cœur quand on entend cet infernal concert de blasphèmes et d'infamies.....

Ici c'est un journal qui maudit le Dieu vengeur du crime : « Si tel était Dieu, dit-il, s'il lui plaisait de nous confondre par de tels moyens, le moindre d'entre nous gardant une lueur d'équité lui serait supérieur, et pour trouver des égaux à ce Dieu-là, il faudrait le mesurer aux despotes les plus fantasques, aux tyrans les plus cruels. Dieu serait le MONSTRE SUPRÊME, et tout ce qu'il y a de sain, de bon et de sensé dans l'humanité, n'aurait plus qu'à se lever en masse contre lui, à le mettre en accusation et à placer sur son trône usurpé et souillé d'injustice le grand juge des hommes et des Dieux : la conscience humaine..... » (*Le Temps*, 18 oct. 1866.)

Ailleurs, c'est un professeur à l'Université de Turin, un matérialiste connu, M. Moleschott, qui veut abolir les cimetières chrétiens et le culte des morts. Des ossements humains, il veut faire un engrais, pour mettre en circulation des pensées et pour créer des hommes ! — « Quel n'était pas, dit-il, le prix de cette poussière que les anciens déposaient dans des urnes funéraires au fond des tombeaux ; elle contenait la matière qui donne aux plantes le pouvoir de créer des hommes !.... Il suffirait d'échanger un lieu de sépulture contre un autre *après qu'il aurait servi un an ;* on aurait ainsi au bout de six ou dix ans un champ des plus fertiles, qui *créerait des hommes*, en même temps qu'il augmenterait la quantité des céréales. » — Cela est écrit dans un livre qui s'intitule : *De la Circulation et de la vie.*

Non, jamais nous n'avons rien lu de plus affreux et de plus navrant que ces textes rassemblés dans l'éloquent écrit de Mgr Dupanloup. Il faut que toutes les âmes honnêtes entendent ces terribles et salutaires enseignements.

---

*Lissa!* C'est le titre d'un article singulièrement intéressant qui a paru dans la *Revue des Deux Mondes* (15 novembre) et qui a fait grande sensation. M. Buloz l'a signé ; mais la voix publique en a désigné l'auteur, lequel ne serait autre qu'un officier supérieur de la

marine. Peu nous importe, du reste : nous n'avons à nous occuper que de l'étrange conclusion qui termine cet article.

« L'homme, y est-il dit, est en marche sous le drapeau de la science ; il n'a de grandeur qu'à la condition de vaincre et de dompter les éléments qui lui font obstacle dans la nature ; la science, ce formidable pionnier de la civilisation, sape et renverse de bien autres donjons que nos citadelles à courtines et à bastions. Les vieilles sociétés s'écrouleront ; les antiques religions s'effaceront sous ses coups, ainsi que croulent nos forts de granit, ainsi que s'efface à nos yeux cette belle marine en bois, l'orgueil de notre jeunesse ; mais d'autres sociétés s'élèveront, les âmes craintives ne manqueront pas de nouvelles croyances pour nourrir leurs rêves, de nouvelles citadelles se dresseront menaçantes, comme s'élève de notre vivant la nouvelle marine de guerre : L'important pour les chefs d'état, c'est de ne pas faire fausse route, car l'homme survivra. » (*Rev. des D. M.*, 15 nov., p. 328.)

L'important, Monsieur, et le plus important de beaucoup pour tout le monde, c'est de ne pas faire fausse route dans le chemin de la vérité, car ce n'est pas l'homme, c'est la vérité qui survivra, parce que la vérité c'est Dieu. Dieu n'est pas, comme vous semblez de croire, une simple croyance faite pour nourrir les rêves des âmes craintives. Sa religion ne s'effacera pas comme votre marine en bois ; la science n'y fera pas plus que la force brutale qui s'appelait Néron ou la force *morale* qui s'appelait Julien l'Apostat.

Dans ce combat de Lissa que vous avez décrit en homme de guerre et en homme de cœur, vous auriez pu voir un magnifique symbole : la faiblesse apparente triomphant de la force apparente. Voilà, Monsieur, toute l'histoire de la religion et de l'Église. L'Église n'est pas même une flotte, ni un vaisseau ; c'est une barque, mais celui qui la gouverne est un marin plus expérimenté encore que le vaillant Tegethof ; après un combat de dix-huit siècles, elle est restée tout aussi invulnérable et immersible que sur le lac de Génésareth, quand elle avait à son bord le Christ, fils de Dieu, dont la vertu la soutient encore du haut du ciel. Vous risquez fort, Monsieur, de passer, comme tant d'autres, pour faux prophète, en prétendant donner un démenti au *non prævalebunt* de l'Évangile ! La barque du pauvre pêcheur de Galilée a fait sombrer ou sauter en l'air bien des *Affondatore* et des *Re-d'Italia*..... !

---

Dans ses deux premières livraisons, la *Revue des Questions historiques* a fidèlement rempli le programme tracé par l'un de ses

principaux rédacteurs, M. du Fresne de Beaucourt. A peine a-t-elle engagé la lutte au nom de la vérité méconnue, et voilà plus de cent erreurs, mensonges ou préjugés, les uns victorieusement réfutés, les autres simplement signalés, tous déjà frappés de discrédit. Jamais peut-être aucun recueil périodique n'a donné, en si peu de pages, autant de renseignements utiles et de rectifications importantes. Il ne sera plus permis de parler de la Saint-Barthélemy, sans consulter le travail si sérieux de M. Georges Gandy sur l'origine et les suites de ce crime d'État. Aux historiens contemporains qui s'obstinent à dénaturer le caractère et la mission de Jeanne d'Arc, M. Alfred Nettement oppose, avec la double autorité de la science et du talent, des arguments sans réplique. M. du Fresne de Beaucourt démontre, pièces en main, qu'on a trop longtemps attribué à Agnès Sorel une influence politique démentie par l'histoire; et M. l'abbé Maynard, que Voltaire, malgré ses prétentions au rôle de diplomate, n'essuya que des échecs dans sa première mission auprès du roi de Prusse, Frédéric II. — Ce n'est pas seulement l'histoire de France, c'est encore l'histoire de l'Église, qui trouve de vaillants auxiliaires dans les rédacteurs de la nouvelle Revue. M. H. de l'Épinois venge en quelques mots décisifs la mémoire du pape Paul II, accusé d'avoir été l'ennemi de la science. Le même écrivain nous présente, dans un article intéressant, les récentes et importantes révélations des catacombes. Il est bon de mentionner la réfutation d'une calomnie trop souvent répétée, accréditée encore il y a cinq ans par un historien célèbre, par M. Guizot lui-même, dans sa *Réponse au discours de réception du R. P. Lacordaire.* « Il y a six cents ans, Monsieur, disait-il, si mes pareils de ce temps vous avaient rencontré, ils vous auraient assailli avec colère comme un odieux persécuteur; et les vôtres, ardents à enflammer les vainqueurs contre les hérétiques, se seraient écriés : *Frappez, frappez toujours, Dieu saura bien reconnaître les siens!* » Ces paroles odieuses, imputées au légat du Saint-Siége entrant dans Béziers, n'ont jamais été prononcées, et n'ont pas pu l'être; nous remercions M. Tamizey de Larroque d'en avoir donné des preuves péremptoires.

---

*Le Gérant :* E. PATON.

---

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

# TABLE ANALYTIQUE

## AUTEURS

## ARTICLES

## CORRESPONDANCE.

FRANCE. Mater Admirabilis érigée sur le mont Bouquet (Gard), p. 263.
AUTRICHE. Lettres d'un aumônier des tirailleurs du Vorarlberg, p. 125.
CHINE. Histoire et description du monument de saint François Xavier à Sancian, p. 546.
Pèlerinage à Sancian, p. 549.

## BIBLIOGRAPHIE.

## ERRATA DU TOME ONZIÈME.

Page 93, lig. 18; *effacez* vous-même.
Page 154, lig. 16 ; *au lieu de :* Maximilien, *lisez:* Maximien.
Page 293, lig. 22 ; *au lieu de:* vingt-sept, *lisez:* trente et un.
Page 300, lig. 29 ; *au lieu de:* Léon X, *lisez:* Léon V.
Page 303, lig. 31 ; *au lieu de:* Benoît IV, *lisez:* Benoît VI.
Page 304, lig. 7 ; *au lieu de:* neveu, *lisez:* parent.
Page 305, lig. 9 ; *au lieu de:* Grégoire IV, *lisez:* Grégoire VI.

PARIS. — IMPRIMERIE DE VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

